Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne



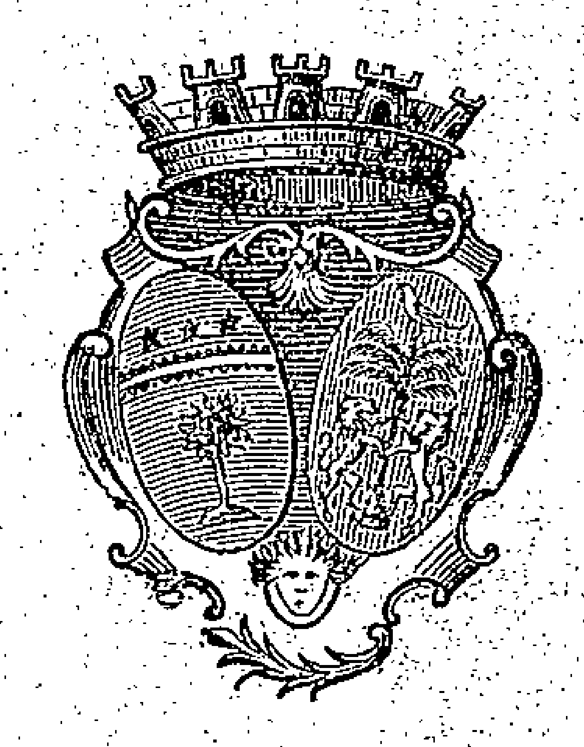
Société historique algérienne. Auteur du texte. Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne. 1898.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

NUMÉRO 228. — 1er TRIMESTRE 1898

SOMMAIRE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

—

1898

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

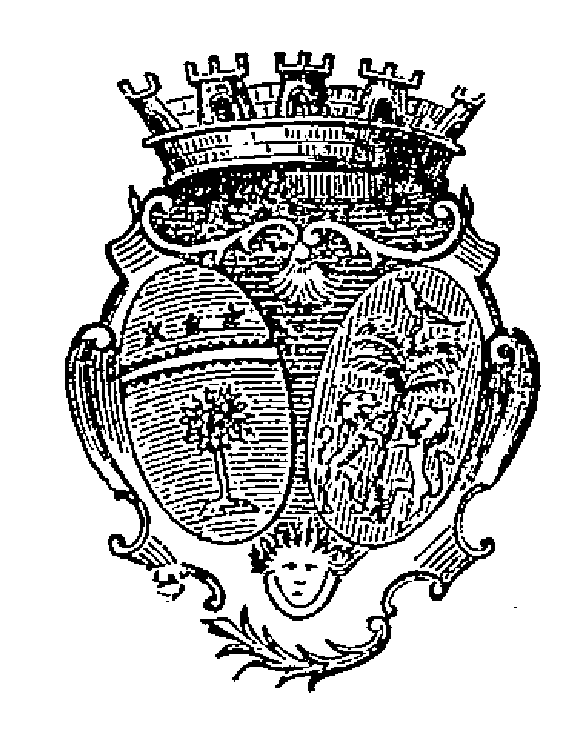
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1898

LE ROYAUME D'ALGER

SOUS LE DERNIER DEY

CHAPITRE IV

BEYLIK OUAHRANE

(Suite)

I. — Ahl el-Makhezène

1re CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

(Suite)

138. MOSTAGHANEM (1833, 20 juillet). — Ville forte, nouba active de 2 seffari, 78 hommes, Tobjia, Kouloughli. — *Mostaghanem*, sous-préfecture.

139. DRADED (1841), 30 cavaliers, Agha des Douairs, Makhezène particulier du caïd de Mostaghanem. — *Dradeb*, D. C. (*Aïne-Sidi-Chérif*, P. E.; *Noisy-les-Bains*, P. E.; *Pélissier*, P. E.; *Rivoli*, P. E.; territoire de colonisation de *Mazagrane (Mazagran)*.

140. HACHEM-DAROUGH (1841), 50 cavaliers, Agha des Douairs, mais à la disposition du caïd de Mostaghanem. — *Hachem-Darough-Fouaga*, D. C. (*Mostagha-*

nem, P. E. ; *Pélissier*, P. E.) ; *Hachem-Darough-Tahta*, D. C. (*Tounin*, P. E.).

141. BORDJIA-EL-SIRATE (1836-1841-1845), 500 cavaliers, Agha des Douairs. — BORDJIA-DE-MOSTAGHANEM OU DE LA PLAINE, 4 fractions :

BENI-YAHI. — *Beni-Yahi*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *Noisy-les-Bains*, P. E.).

SAHOURIA. — *Sahouria*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *Sahouria*, centre M. C.).

AHL-EL-HASSIANE, SFAFAH. — *Ahl-el-Hassiane*, D. C. ; *Sfafah*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

142. BORDJIA-DJEBAILIA (1841-1846), 100 cavaliers, 800 fantassins, Agha des Douairs. — BORDJIA-DE-LA-MONTAGNE, d'EL-BORDJ ou de MASCARA.

EL-BORDJ OU AHL-HAÏTIA (1841-1846), un fort armé de deux canons. — *El-Bordj*, D. C. (*Cacherou*, M.).

TEMAZNIA (1), OULED-RIAH (1842-1846). — *Temaznia*, D. C. (*Cacherou*, M.).

BENI-GHEDDOU (1836-1842-1846). — *El-Ghomeri*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *El-Ghomeri*, centre M. C.) ; *Sidi-Saâda*, D. C. (*L'Hillil*, M. et *L'Hillil*, P. E.).

143. SEDJERARA (1836-1842-1845), 50 cavaliers, Agha des Zméla. — *Sedjerara*, D. C. (*Mascara*, M.).

144. ABID-CHERAGA (1836-1841), 500 cavaliers, Agha des Zméla ; 2 fractions :

KEDADRA. — *El-Kedadra*, D. C. (*La Stidia*, P. E.).

CHOUAÏAÏA. — *Ouled-Snoussi*, D. C. (*La Stidia*, P. E.).

---

(1) Les Temaznia sont la descendance et les clients de Boutemzine el Moqrani, emporté par sa mère dans l'ouest, lors de l'assassinat de son père, Sid Ennaceur el Moqrani, sultan de la kalaâ des Beni-Abbès, département de Constantine (Voir n° 343).

145. AKERMA-GHERABA (1836-1841), 100 cavaliers, Agha des Douairs ; 2 groupes :

AKERMA-GHERABA. — *Ghoualize*, D. C. (*L'Hillil*, M.) ; *Gueraïra*, D. C. (*L'Hillil*, P. E.).

GARBOUSSA. — *Gueurboussa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

146. MEKAHALIA (1836-1842), 200 cavaliers, Agha des Zméla.

OULED-SIDI-BOUZID, AHL-EL-AMOR. — *Aïne-el-Guetar*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

ZGAIER. — *Zgaier*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

ATBA, ABID-SEDRA. — *Tahamda*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

147. OULED-AHMED, 50 cavaliers, Agha des Douairs, dite aussi AKERMA-CHERAGA. — *Kiaba*, D. C. ; *Ouled-Addi*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

148. SAHARI (1836-1842), 50 cavaliers, Agha des Douairs. — *Mina*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

149. MEHAL (1836-1842-1845), 50 cavaliers, Agha des Douairs, mais ne montaient à cheval que pour escorter le Bey. — *Oued-el-Hamoul*, D. C. ; *Oued-Djemaa*, D. C. (*Zemmora*, M. et *Oued-Djemera*, centre M. C.).

150. OULED-SELAMA (1845), 100 cavaliers, Agha des Zméla. — *Ouled-Selama*, D. C. (*Renault*, M.).

151. MAZOUNA (1842-1846). Ville, ancienne résidence du Beylik. Résidence du caïd turc des Mougraoua et d'un boulak-bachi, commandant de la place. Kouroughli et Mrabtines dans la ville et dans la banlieue. — KASBAH, BOU-MATA, OUED-MEZIANE, HEUDDA (villages), BOU-HALLOUFA, TAINERT, BOU-DELLOUL, devenus : *Bou-Mata*, D. C. ; *Bou-Halloufa*, D. C. ; *Kasba-Mazouna*, D. C. *Renault*, M.).

152. ZEMMORA (1841-1842-1843), fort et garnison de

2 seffari. Résidence du caïd turc des Flitta. — *Zemmora*, chef-lieu de C. M.

153. DOUAIR-FLITTA (1843-1845), 25 cavaliers. — *Douair-Flitta*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

154. FLITTA-BOUALI (1843-1845), 6 cavaliers. — *Ouled-Bouali*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

155. MASCARA (1835-1841). Ville forte, garnison de 3 seffari. Ancien chef-lieu du Beylik. — *Mascara*, sous-préfecture, subdivision militaire.

156. HACHEM, 2,000 cavaliers, Agha des Douair.

HACHEM-CHERAGA (1842 à 1848), 5 groupes combattants :

HABOUCHA (1842-1843-1846). — *Haboucha*, D. C. (*Cacherou*, P. E.).

OULED-EL-ABBÈS (1842-1843-1848). — *Oued-Haddad*, D. C. partie (*Cacherou*, M.) (V. n° 235).

AHL-GHERISSE (1842-1843-1845). — *Tirrennifine*, D. C. (*Cacherou*, M.) ; *Maoussa*, D. C. (*Mascara*, M. et centre de *Maoussa*).

MEHAMID (1842-1843-1845). — *Mhamid*, D. C. (*Cacherou*, M.).

OULED-AÏSSA-BEN-EL-ABBÈS (1842-1843-1845). — *Nesmoth*, D. C. (*Cacherou*, M.).

HACHEM-GHERABA, 4 groupes :

METCHATCHIL (1842-1843-1845). — *Zellaga*, D. C. ; *Fekane*, D. C. (*Mascara*, M. et centre d'*Aïne-Fekane*) ; *Froha*, D. C. (*Mascara*, M. ; *Froha*, centre).

OULED-ABBAD (1842-1843), fraction prépondérante dans le Makhezène des Hachem. — *Guerdjoum*, D. C. ; *Melrir*, D. C. (*Mascara*, M.).

OULED-ABD-EL-OUHAD (1842-1843). — *Sidi-ben-Moussa*, D. C. ; *Aïne-Defla*, D. C. ; (*Mascara*, M.).

AHL-OUED-EL-HAMMAM (1842-1843). — *Sidi-ben-Hanifa*, D. C. (*Mascara*, M.) ; *El-Guetna* (1), D. C. (*Mascara*, M. ; *Dublineau*, P. E.).

HACHEM-ZOUA (MRABTINE) (1842-1843). — Ces 34 petites tribus étaient éparses dans chacune des tribus ci-dessus et sont devenues à la suite d'un cantonnement fait en 1868 : *Makda*, D. C. ; *Beniana*, D. C. (*Mascara*, M.).

157. TLEMCÈNE (2) (16 juin 1835, 13 janvier 1836-1842). — Place forte, garnison de 5 seffari actives ; 76 hommes ; artillerie ; nombreuse réserve de Turcs et de Kouloughli ; maison militaire de 2 caïds, l'un gouverneur de la ville, l'autre caïd de la montagne. — *Tlemcen*, sous-préfecture, subdivision militaire.

158. OULED-RIAH (1842). — *Ouled-Riah*, D. C. (*Remchi*, M.).

DANS LA RÉGION RELEVANT DU KHALIFAT DU BEY

159. BENI-FATEM (1842). — OULED-AFFIF, BENI-FATEM, OULED-SAYIDA, sbaïhia de l'Agha d'Alger; les autres fractions, azeliers du Khodjet el-khil. — *Beni-Fatem*, D. C. (*Djendel*, M.).

160. DOUI-HASSENI (1842), relevaient du Khodjet el-khil, sbaïhia des azels du NAHAR-OUASSEL. — *Doui-Hasseni*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M. et *Taza* centre, partie).

161. OULED-KHELOUF (1842), fraction des BENI-MAÏDA

(1) La famille de l'émir El-Hadj Abdelkader était réputée appartenir à cette tribu, où elle avait son installation principale.

(2) Le traité du Figuier avec les Douairs et Zméla nous donnait effectivement Tlemcen, dont la citadelle (Mechouar) abritait nos nouveaux alliés.

(Voir n° 215). — *Beni-Maïda*, partie, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

162. BENI-YAHIA ou ZMOUL ou ATTAF de l'OUED-ROUINA (1842). — *Rouïna*, D. C., partie (*Rouïna*, P. E. ; *Saint-Cyprien-des-Attafs*, P. E.).

163. OUZAGHERA ou ZMALA DE L'OUED-OUAGUENAI (1851), fraction des BENI-ZOUGZOUG (Voir n° 213). — *Oued-Ouaguenay*, D. C. (*Braz*, M.).

164. ABID (1842-1843). — AÏNE-DEFLA, MOKAHALIA, ABID-SEDRA.

165. FRAHILIA ou DEIRA DES SAHARI DU PONT-DU-CHÉLIF (1842-1843).

166. MOUHABBA ou ZMALA DE L'OUED-FODDA (1842-1843).

167. SBAHIA DU CHÉLIF ou HACHEM DU CHÉLIF (1842-1843).

Ces 4 groupes, formés d'éléments hétérogènes, étaient disséminés en chapelet le long du Chélif; ils ont été déplacés puis partagés en deux groupes compacts qui sont aujourd'hui : *Sbahia*, D. C. (*Affreville*, P. E.) et *Bouzehar*, D. C. (*Duperré*, P. E.).

168. HACHEM DE L'OUED-DERDEUR (1842-1843), dite aussi HACHEM DU CHÉLIF. — *Oued-Derdeur*, D. C. (*Aïne-Soltane*, P. E.).

168bis. Ville de MILIANA (8 juin 1840). — Ancienne place forte, habitée par des Turcs et des Kouloughli. Résidence habituelle du Khalifa du Bey d'Ouharane. — *Miliana*, sous-préfecture.

II. — Ahl el Makhezène

2e CATÉGORIE. — TENANCIERS, FERMIERS, AUXILIAIRES, EMPLOYÉS

169. OULED-KHALFA (1) (1840-1849). — *Sidi-Bouadda*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.; *Chabet-el-Leham*, P. E.); *Sidi-Ali-Bouamoud* (2), D. C. (*Aïne-Khial*, P. E.).

170. OULED-ZEIR (3) (1840-1849). — *Souf-Ettel*, D. C. (*Aïn-Temouchent*, M.); *Chabet-el-Leham*, P. E.; *Arhlal*, D. C. (*Aghlal*) (*Aïne-Temouchent*, M. et *Arhlal*, centre); *Aoubellil*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.); *Sidi-Daho* (4), D. C. (*Aïne-Temouchent*, M. et *Sidi-Daho*, fermes).

170 bis. BELLIOUA et ARZIOU (5) (4 juillet 1883), village. Khammès, fermiers et bergers des Zméla et Gheroba.— *Bellioua*, S. I. (*St-Leu*, P. E.); *Arzeu* (5), P. E., territoire de colonisation.

171. OULED-SABEUR (1847-1864). — Chargés de l'élevage des chevaux du Beylik pour la remonte des Makhezène. — *Ouled-Sabeur*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

---

(1) Étaient employés à la garde des troupeaux du Beylik et des Douairs.

(2) Sidi-Ali-ben-Hamoud est une appellation défectueuse.

(3) Comme ethnique, ce groupe, ainsi que le précédent dont il partageait le service et les attributions, appartenait aux Beni-Ameur, V. n° 200.

(4) Ne pas confondre avec le D. C. des *Ouled-Sidi-Daho*, fraction maraboutique (V. n° 234) de Mascara M. et classé dans les alliés ou vassaux.

(5) Bien que les leçons *Arzew* et *Arzeu* aient prévalu et soient officiellement consacrées, l'orthographe ARZÉOU est seule correcte en français ou en arabe أرزو — Arzew est l'ortographe anglaise des portulans, et Arzeu est celle des cartes allemandes ; Arzew et Arzeu se prononcent en ces deux langues Arzéou.

172. DAOUADJIA ou ATBA-DJEMALA (1841). — Groupe de Sahariens chargé du soin des équipages des chameaux du Beylik. — *Atba-Djemala*, D. C. (*Bouhenni*, P. E.).

173. FERRAGA (1841-1845), convoyeurs des colonnes chargés du matériel de voyage du Bey, du Khalifa et des Agha. — *Ferraga*, D. C., partie (*St-Lucien*, M.; *Dublineau*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.).

174. ZEHALDIA (1841-1845). Khammès et fermiers de l'Agha des Zméla. — *Ferraga*, D. C., partie (*St-Lucien*, M.; *Dublineau*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.).

175. ATBA-DJELABA, AHL-AHBRA, CHAREB-ER-RIHE, BATÈNE-EL-OUED (1841-1845), fermiers et bergers du Beylik. — *Atba-Djebala*, D. C. (*Mocta-Douz*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.). — Une partie des terres occupées par les troupeaux est passée dans le *domaine de l'Habra* et le territoire de colonisation de *Perrégaux*, P. E.

176. BENI-CHOUGRANE (1841-1845), Aghalik des Zméla. — Avaient tous les services auxiliaires des colonnes turques; escorte des bagages, courriers, distributions de vivres, muletiers, convoyeurs, remonte, réparations d'armes, etc.

OULED-SAÏD. — *Beni-Khemis*, D. C.; *Bahourate*, D. C.; *Ouled-Saïd*, D. C. (*Mascara*, M.).

BENI-NECIGH, BENI-MEROUANE. — *Beni-Ncigh*, D. C. (*Mascara*, M.).

FERRAGUIG. — *Ferraguig*, D. C. (*Mascara*, M.).

HADJADJA (1841-1845). — *Hadjadja*, D. C. (*Mascara*, M.).

176 bis. BENI-MESTEUR, MELILA (1842), villages de la banlieue de Tlemcen habités par les Khammès ou fermiers des Turcs et des Kouloughli de Tlemcène ou du

Makhezène des Ouled-Riah (V. n° 158). — *Beni-Mester*, D. C. (*Remchi*, M.); *Melila*, D. C. (*Hennaya*, P. E.).

III. — Rayat

A. — Rayat des aghalik des Douairs ou Zmela

177. TAHALLAITE (1836-1842). Qbaïls et Mrabtine. — *Kherouf*, D. C.; *Sidi-Ali-Cherif*, D. C. (*St-Lucien*, M.).

177 bis Ville de QALAA (1842-1845). Ancienne Qalaa des Haouara, puis des Beni-Rached (grande notoriété historique); villages de Debba, Tiliouanète, Mesrata. — *Kalaa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

178. MEDJAHER. — 7 groupes d'une ancienne tribu makhezène, redevenus Rayat en 1808, à la suite d'une révolte; continuaient cependant à relever directement du Bey.

Ouled-Malef, Cheraaba, Ouled-Hamdane, Hassaïsna Chefafra, Ouled-Chateur (1836-1841-1845). — *Cheraâba*, D. C. (*Aboukir*, P. E.; *Rivoli*, P. E.); *Ouled-Hamdane*, D. C. (*Noisy-les-Bains*, P. E.); *Hassaïna*, D. C. (*Aïne-Sidi-Cherif*, P. E.; *L'Hillil*, M.); *Moualda*, S. I. (*Pélissier*, P. E.).

Ouled-Boukamel (1841-1845). — *Amarna*, S. I. (*Mostaghanem*, P. E.); *Djedaoua*, S. I. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte* (*Aïne-Boudinar*), P. E.); *Ouled-Boukamel*, D. C. (*Mostaghanem*, P. E.; *Pont-du-Chélif*, P. E.).

Ghoufirate, Dramime, Bracha, Khedaïchïa, Biodh, Ouled-Ahmed-Djebabra (1836-1841-1845). — *Ghoufirate-Sefissifa*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bled-Taouria*, P. E.); *Ghoufirate-el-Bahri*, D. C. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte* (*Aïne-Boudinar*), P. E.); *Ghoufirate-el-Guebli*, D. C. (*Bled-Touaria*, P. E.); *Ghoufirate-Ouled-Dani*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED-CHEFFA (1836-1841-1845). — *Ouled-Chaffa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED SIDI-ABDALLAH, OULED-SIDI-BOU-YOUCEF, OULED-BOUABSA, TOUARIA, SOUAFLIA (1836-1841-1845). — *Ouled-Sidi-Youcef*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bellevue* (*Soukh-el-Mitou*), P. E.); *Ouled-Bouabsa*, D. C. (*L'Hillil*, M., et territoire de colonisation d'*Aboukir* et de *Bouguirate*, P. E.).

CHEURFA-EL-HAMMADIA (1841). — *Cherfa-el-Hammadia*, D. C. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte* (*Aïne-Boudinar*), P. E.).

CHELAFA, OULED-BOURASSE, REZAÏKIA, HACHASTA, ADJISSA (1836-1841-1845). — *Chelafa*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bellevue* (*Souk-el-Mitou*), P. E.).

179. Confédération des FLITTA, partie (1841-1842-1843, 1845-1847-1864). — 4 groupes :

ANATRA, Berbères autochtones.

FLITTA-MEHAL ou OUMIA, Arabes de l'invasion.

CHERFA-OULD-SIDI-ALI-BEN-YAHIA-CHÉRIF, Cherfa venus au XIIe siècle du Maroc.

HARARTSA, Mrabtines de Mohammed-ben-Aïssa-Harartsi, venus dans le pays au XVe siècle. La zaouïa des mulâtres de Ben-Aouda était en dehors de ces 4 groupes, qui eux-mêmes ne sont pas des ethniques sans mélanges.

1° ANATRA. — *Anatra*, D. C. (*Zemmora*, M.).

2° FLITTA-MOHAL ou FLITTA-OUMIA, 11 tribus ou fractions :

HASSASNA. — *Messabehia*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED-SOUÏD. — *Ouled-Souïd*, D. C. (*Zemora*, M.).

BENI-DERGOUN. — *Beni-Dergoun*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-RAFA. — *Ouled-Rafa*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-YAHIA. — *Ouled-Zid*, D. C.; *El-Habecha*, D. C. (*Zemmora*, M.).

BENI-ISSAAD. — *Beni-Issaâd*, D. C. (*Zemmora*, M.).

BENI-LOUMA. — *Beni-Louma*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-RACHED. — *La Rahouïa*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-BARKATE.— *Ouled-Barkate*, D. C. (*Zemmora*, M).

OULED-BELHAÏA. — *Chabet-Eddice*, D. C.; *Guirèce* ou *Guirès*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-AMEUR. — *Zeffouti*, D. C. (*Zemmora*, M.).

3° FLITTA-HARARTSA.— *Harartsa*, D. C. (*Zemmora*, M. et banlieue de *Zemmora*, centre).

4° FLITTA-CHEURFA, 6 fractions :

OULED-SIDI-YAYA-BEN-AHMED. — *Oued-Khelloug*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-YAYA. — *Dar-ben-Abdallah*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-AHMED-BEN-MOHAMMED. — *Taâslete*, D. C.; *Yazerou*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-EL-AZEREUG. — *Ouled-Lazereug*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-CHOULI. — *Chouala*, D. C. (*Zemmora*, M.).

CHERFA-AMAMRA (1).— *Amamra*, D. C. (*Zemmora*, M.).

180. ZEDAMA ou BENI-ZODMA (1842-1845-1846-1847), Agha des Zemela; 4 tribus :

OULED-BOUZIRI. — *Dilia*, D. C.; *Bouroumane*, D. C. (*Frenda*, M.).

CHELLOG. — *Oued-el-Abd*, D. C.; *Oued-el-Tat*, D. C. (*Cacherou*, M.).

OULED-SIDI-BEN-HALIMA ou DJEBELIA. — *Magranis*, D. C. (*Mogranice*); *Ben-Halima*, D. C. (*Frenda*, M.).

BENI-EL-ANÇAR. — *Mahoudia*, D. C. (*Frenda*, M.).

181. KHALLAFA (1842-1843). — KHALLAFA-CHERAGA; KHALLAFA-GHERABA; *Louhou*, D. C.; *Medroussa*, D. C. (*Frenda*, M.).

182. BENI-OUINEDJEL (1842-1845). — *Beni-Ouïnedjel*, (*Frenda*, M.).

---

(1) A toujours été l'âme de la résistance chez les Flitta.

183. HAOUARETE (1842-1846).— ANATRA, OULED-ZEKRI, AHL-TAFRENDA. — *Haouarète,* D. C. (*Frenda,* M. et centre de *Frenda*);

184. DOUI-INEDJAD ou KSELNA (1) (1842-1845), Agha des Douairs. — *Kselna,* D. C.; *Guercha,* D. C. (*Frenda,* M.).

185. Confédération des SAHARI-OULED-KHELIF (1842-1843-1846).

OULED-KHELIF. — *Sahari-Cheraya,* K. (*Tiaret,* T. C.).

OULED-KHAROUBI. — *Ouled-Kharoubi (Kherroubi)* K. (*Tiaret,* T. C.).

OULED-BOURENANE. — *Ouled-Bourenane,* K. (*Tiaret,* T. C.).

185bis. GUENADJA ou AHL-GOUDJILA (1846). — *Guenadza,* S. I. (*Tiaret,* T. C.).

186. Confédération des OULED-CHÉRIF (1843-1844-1845).

OULED-CHÉRIF. — *Torrich,* D. C.; *Guertoufa,* D. C. (*Tiaret,* M.; *Quertoufa,* centre).

OULED-LEKREUD (1843-1845). — *Ouled-Lakred,* D. C. (*Tiaret,* M.).

OULED-MANSOUR (1844-1845). — *Tiquigueste,* D. C. (*Tiaret,* M.).

187. AOUISSATE (1843-1844-1845). — *Aouissate,* D. C. (*Tiaret,* M.).

188. OULED-BOUGHEDDOU (1844-1845). — *Ouled-Bougheddou,* D. C. (*Tiaret,* M.).

---

(1) Groupe dont faisait partie la tribu maraboutique des Ouled-Sidi-Abdelkader-Abou-el-Lil, à laquelle appartenait le célèbre Derkaoui-Abdelkader ben ech-Cherif qui, le 4 juin 1805, battit les Turcs à Fortassa et s'empara de Mascara. (Voir *Revue Africaine,* 1874, p. 38, l'intéressant article de feu notre confrère M. Delpech : « Soulèvement des Derkaoua dans la province d'Oran de 1800 à 1813 ».)

189. OULED-MESSAOUD (1844). — *L'Azounïa*, D. C. (*Tiaret*, M.).

190. OULED-FARÈS (1843-1845-1846). — *Bechtoute*, D. C. (*Tiaret*, M.).

191. AKERMA-QUEBLIA (1842-1844). — *Mechera-Sfa*, D. C. (*Tiaret*, M.).

192. OULED-BEN-AFFANE (1843). — *Ouled-Ben-Affane*, D. C. (*Tiaret*, M.).

193. BENI-MEDIANE (1843-1846-1847). — *Takdemte* (1), D. C. (*Tiaret*, M.).

194. OULED-AOUF (1842-1843-1845).
AROB-EL-NESMOTE, AROB-EL-OUED, EL-ABD. — *Adnaidja*, D. C.; *Aouzalel*, D. C. (*Cacherou*, M.).

195. BENI-MENIARINE (1842-1843-1845). — *Ouizerte*, D. C.; *Oued-Hounète*, D. C.; *Souk-el-Barbata*, D. C.; *Tafrent*, D. C. (*Saïda*, M., fermes de *Ouizerte*).

196. OULED-KHALED (1843-1845). — *Aïne-Soltane* (*Aïn-Sultan*) D. C.; *Tiffrite*, D. C.; *Nezereg*, D. C.; *Oum-ed-Debab*, D. C. (*Saïda*, M.); *Saïda*, P. E. (*Nezereg*, G.).

197. DOUI-TABÈTE (1843-1846). — *Doui-Tabète*, D. C., partie (*Saïda*, M.).

198. KERAIMIA (1841-1843-1846). — *Doui-Tabète*, D. C., partie (*Saïda*, M. et territoire de *Saïda*, P. E.).

---

(1) Takdempt est une faute d'orthographe qui s'est perpétuée; Takdemte est cependant une forme berbère très connue et très fréquente.

199. CHEURHA-EL-GUETARNIA (1842). — *Aïne-Cheurfa*, D. C. (*Saint-Lucien*, M.).

200. Grande confédération des BENI-AMEUR (1836-1842-1845).

OULED-ABDALLAH (1842) — *Oued-Berkech*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.).

OULED-ALI-FOUAGA, OULED-ALI (1836-1842). — *El-Tenia*, D. C. (*Les Trembles*, P. E.; *Oued-Imbert* (1), P. E.).

OULED-ALI-TAHTA. — *El-Ksar*, D. C. (*St-Lucien*, M.; *Baudens*, centre de la C. M. de *La Mekerra*).

OULED-ALI-GHOUALEM. — *Sidi-Ghalem*, D. C. (*Tafaraoui*, P. E.; *St-Maur*, P. E.).

OULED-ALI-MAADJA (1836-1842). — *El-Gada*, D. C. (*St-Lucien*, M.).

OULED-SELIMANE (1842-1845). — *Oued-Mebtouh*, D. C. (*Mekerra*, M.; *Les Trembles*, P. E.); *Tiliouïne* (2) (*Telioum*), D. C. (*Mekerra*, M.; *Mercier-Lacombe*, P. E.); *Bou-Djeba*, D. C. (*Mekerra*, M.); *Sfissef*, D. C. (*Mekerra*, M.; *Mercier-Lacombe*, P. E.).

OULED-HAZEDJ (1842-1848). — *Mahdid*, D. C. (*Les Trembles*, P. E; *Mekerra*, M.); *Ouled-Ghazzi*, D. C.; *Atamnia*, D. C. (*Bonnier*, P. E.); *Nemaïchia*, D. C.; *Ouled-Riab*, D. C. (*Tessala*, P. E.).

OULED-BRAHIM (1842-1845). — *Messeur* (*Messer*), D. C. (*Mekerra*, M.; *Sidi-Khaled*, P. E.); *Amarna*, S. I. (*Sidi-Belabbès*, P. E.; *Sidi-Yacoub*, D. C. (*Sidi-Khaled*, P. E., *Mekerra*, M.); *Tirenate*, D. C. (*Mekerra*, M.).

HASSASNA (1842), fraction inféodée depuis deux siècles aux *Beni-Ameur*. — *Tilmouni*, D. C. (*Mekerra*, M.).

HAMYANE (1842), groupe d'isolés inféodés depuis deux

(1) Oued-Imbert est la corruption de Oued-Imbère.

(2) Telioum, au lieu de Tiliouïne, est le résultat d'une faute d'impression à l'*Officiel*.

siècles aux *Beni-Ameur*. — *Hamyane* (1), D. C. (*Tenira*, P. E.).

DOUI-AÏSSA et OULED-SIDI-ALI-BENGOUB (1842-1849). — *Tifilès*, D. C. (*Mekerra*, M.) et centre de *Tifilès; Chanzy*, P. E., jadis dénommé village de *Sidi-Ali-Benyoub*).

DJAAFRA-CHERAGA (1843-1846-1847). — *Ouhaïba* (*Ouaïba*), S. I.; *Maalif* et *Tafaraoui-Dahrani*, S. I.; *Saïda*, M.; *Ouled-Daoud*, S. I. (*Yacoubia*, T. C.

DJAAFRA-BEN-DJAFEUR (1842-1845). — *Oued-Taourina*, D. C. (*Telagh*, M.).

DJAAFRA-TOUAMA et MAHMID (1842-1847). — *Oued-Sefioun*, D. C. (*Telagh*, M., et *Tenira*, P. E.).

OULED-BALAGH (1842-1847). — *Mezaourou*, D. C.; *Tadjemoule*, D. C.; *Moucla*, D. C. (*Telagh*, M., et *Daya* (1845), centre).

BENI-MATAR (1842-1847). — *Beni-Matar-Ouled-Amrane*, S. I.; *Beni-Matar-Ouled-Attia*, S. I., (*Yacoubia*, T. C.).

201. OULED-SIDI-KHALIFAT (1843-1853). — *Ouled-Sidi-Khelifa-Cheraga*, S. I.; *Oum-ed-Doud*, D. C. (*Yacoubia*, P. C.).

202. DOUI-TABÈTE (1843-1847). — *Doui-Tabète*, D. C. (*Saïda*, M.).

203. OUTANE-TLEMCEN, administré par le caïd El Bled.

AHL-ZELBOUN. — *Zelboun*, D. C. (*Tlemcen*, P. E.).

BENI-OURNID (1842). — *Terni*, D. C., *Sebdou*, M., et centre de *Terni*.

KALAÂ et AÏNE-DOUZ. — *Aïne-Douz*, D. C. (*Tlemcen*, P. E.).

(1) Ce nom de Hamyane, appartenant à 3 groupes du département d'Oran (nos 136-200-270), devrait être précisé. Ceux de Tenira pourraient être dits *Hamayane-Zeghar*, ou plus simplement douar *Zeghar*, nom d'un grand bois communal et d'une montagne — ou encore douar *Oued-Tralimed*, cours d'eau qui traverse le douar.

204. Confédération des DOUI-YAHIA (1842-1845), 5 groupes.

OULED-HAMMOU (1845). — *Touririne*, D. C. (*Sebdou*, M.).

OULED-ADDOU. — *Kréane*, D. C. (*Sebdou*, M.).

AHL-HAMEKSALÈTE. — *Tameksalète*, D. C. (*Sebdou*, M.).

AHL-BEL-GHAFEUR.—*Ahl-el-Ghafer*, D.C. (*Sebdou*, M.).

DJOUIDATE (1845). — *Djouidate*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

205. Confédération des TRARA (1845) (Agha des Douairs) (partie, V. n° 243).

BENI-OUARSOUSSE, AHL-EL-OUED, TRARA, EL-HAMMAM, OULED-DEDDOUCH. — *Ouled-Deddouch*, D. C. ; *Berkioua*, D. C. (*Remchi*, M.).

BENI-KHALED, NOUCE-ACHOUR, ABGHAÏEN, BENI-ABEUD. — *Beni-Khaled*, D. C. ; *Beni-Abeud*, D. C. (*Nedroma*, M.).

206. Confédération des OULHASSA (1844-1845) (relevait du caïd El-Bled de Tlemcen).

BENI-FOUZECHE, BENI-RIMANE. — *Rachgoun*, D. C. (*Benisaf*, P. E.). ; *Djebel-Amara*, D. C. (*Remchi*, M.).

207. Confédération des GHOSSEL (1845-1846).

BENI-OUAZANE. — *Beni-Ouazane*, D. C. (*Remchi*, M.).

MEDIOUNA-GHERABA. — *Sba-Chioukh*, D. C. (*Remchi*, M.); (*Tekbalète*, C. et *Pont-de-l'Isser*, P. E.).

MEDIOUNA-CHERAGA et OULED-SI-AHMED-BEN-YOUCEF. — *Ouled-Sidi-Ali-Bouchaïb*, D. C. (*Remchi*, M.).

MEGUENNA, OULED-CHIHA, HAOUARA. — *Tafna*, D. C. (*Remchi*, M.).

EL-FEHOUL. — *El-Fehoul*, D. C. (*Remchi*, M.).

EL-AOUAMEUR, ZENATA. — *Zenata*, S. I. (*Remchi*, M.).

OULED-AALA, EL-MERAZGA. — *Ouled-Aala*, S. I. (*Remchi*, M.).

OULED-SIDI-ABDELLI (1842-1848), mrabtine. — *Ouled-Sidi-Abdelli*, D. C. (*Pont-de-l'Isser*, P. E.).

208. TLEMCEN (OUTANE-EL-DJEBEL).

Beni-Smiel (1842). — *Beni-Smiel*, D. C. (*Aïne-Fezza*, M. et *Lamoricière*, P. E.).

Ouled-Mimoun (1842-1848). — *Ouled-Mimoun*, D. C. (*Aïne-Fezza*, M.; *Descartes*, C.; *Lamoricière*, P. E.).

Ahl-el-Oued, Oued-Chouli, Ouchba, Tagma, Beni-Addi, Beni-Ghazli (1842). — *Ahl-el-Oued*, S. I. (*Aïne-Fezza*, M., centre d'*Aïne-Fezza*).

209. NEDROMA (1843), ville et banlieue. — *Nedroma*, ville et D. C. (*Nedroma*, M.).

210. OULED-OURIACH, TAFRAOUA (1844-1847). — *Sebdou*, D. C., *Sebdou*, ville, fort et banlieue (*Sebdou*, M.).

211. BENI-HEDIEL (1844). — *Aïne-Gheraba*, D. C. (*Sebdou*, M.).

B. — Rayat de la région du khalifat du Cherg

212. HARAOUATE-EL-OUTA. — *Haraouate*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

213. Confédération des BENI-ZOUGZOUG (1845), sauf les Ouzaghra. (V. n° 163).

Beni-Zougzoug, Tafechna et Ahl-el-Oued. — *Ahl-el-Oued*, S. I. (*Braz*, M.).

Zoua. — *Ouled-Chikh*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

L. Rinn.

(A suivre).

SOUMISSION DES BENI-YALA

ET

OPÉRATIONS DU COLONEL CANROBERT

EN JUILLET 1849

La tribu kabyle des Beni-Yala est adossée au versant sud du Djurdjura, à la partie occidentale de cette chaîne montagneuse ; son territoire s'étend dans la vallée de l'Oued-Sahel (qui porte dans cette partie de son cours le nom d'Oued-Lekehal ou d'Oued-ed-Dehous) jusqu'au delà de l'Oued-Zaiane, qui est un affluent de droite.

A l'époque dont nous allons nous en occuper, elle n'avait de villages permanents que dans la montagne, sur les rochers abrupts et dans les gorges profondes de la partie supérieure du bassin de l'Oued-Bared (1) et de celui de l'Acif ou Guentour ; elle n'avait en plaine que des azibs pour ses labours et pour abriter ses troupeaux ; tous ses approvisionnements de grains, figues,

(1) Oued-Barbar de la carte d'état-major au $\frac{1}{50.000}$ à trois couleurs, feuille de Bouïra, L'Acif ou Guentour est portée, sur la même carte, sous le nom d'Acif-Boudra vers son confluent.

huile, etc., étaient dans la montagne, et lorsqu'un danger était à craindre, les azibs étaient rapidement évacués et la population se réfugiait dans ces rochers, d'où elle avait bravé jusque là toutes les dominations.

Sa population était d'environ 5,000 âmes et elle pouvait mettre sur pied environ 600 fantassins et 100 cavaliers armés.

Les Beni-Yala étaient autrefois des chenapans sans foi ni loi, dominés par l'instinct du vol et du pillage. Nous aimons à croire qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui, non pas qu'on leur ait ouvert les yeux sur la noirceur de leurs agissements et qu'on ait pu les ramener au bien par la persuasion, mais ils ont maintenant des gendarmes, et la crainte des gendarmes est le commencement de la sagesse.

Il faut leur tenir compte d'une circonstance atténuante, c'est que, s'il est très mal de prendre le bien d'autrui quand on s'attaque aux gens du même sof, le vol devient razzia lorsqu'on s'attaque à des gens d'un autre sof et constitue un acte méritoire qui attire sur ses auteurs la considération publique. Or les Beni-Yala avaient beaucoup d'ennemis.

D'un autre côté il était si facile, après avoir volé des bestiaux au sud du Djurdjura, de les faire passer rapidement sur le versant nord, par les cols des Beni-Irguen et des Beni-bou-Akkach, pour s'en défaire sur les marchés des Guechtoula ou des Beni-Sedka, que les Beni-Yala se seraient crus ingrats envers la nature, s'ils n'avaient pas profité des avantages dont elle avait doté leur sol.

La route d'Alger à Constantine traverse la plaine des Beni-Yala ; cette route est bordée de bouquets de lentisques très épais et très élevés qui font qu'on passe comme entre deux murailles et qu'on ne voit rien à droite ni à gauche ; quand on la suit on doit s'attendre à tout instant à tomber dans une embuscade de coupeurs de route. Les Beni-Yala excellaient à lancer le

debbouz (1) ; embusqués derrière une touffe de lentisques, ils attendaient le moment favorable et lançaient leur arme à la tête du voyageur imprudent ; ils n'avaient plus qu'à se précipiter sur lui pour le dépouiller et, au besoin, pour l'achever. Aussi ne se hasardait-on pas, d'habitude, à traverser cette région inhospitalière sans être en troupe et bien armé.

On raconte que lorsque les colonnes turques, qui passaient chaque année pour rapporter à Alger le produit des impôts du beylik de Constantine, traversaient leur territoire, les Beni-Yala creusaient aux abords de la route, laquelle n'était pas comme aujourd'hui limitée en largeur, des silos adroitement dissimulés, dans lesquels s'effondraient les bestiaux et les bêtes de somme chargées des produits des impôts en nature. Les Beni-Yala n'avaient plus qu'à aller relever leurs tendues après le passage de la colonne. Si les Turcs faisaient mine de se fâcher, on disparaissait dans la montagne.

Les coupeurs de route n'étaient pas le seul danger pour les voyageurs ; le lion se plaisait particulièrement dans les maquis de lentisques dont nous avons parlé ; il y avait même un bouquet de bois touffu et impénétrable appelé Timericht où il y avait presque toujours du lion, et on était obligé d'y mettre le feu périodiquement pour en déloger cet hôte incommode et dangereux.

Les Beni-Yala ont reconnu pour la première fois notre autorité le 10 juin 1846. A cette date, une petite colonne commandée par le colonel Mollière, du 13e de ligne, était campée sur l'Oued-Lekehal, près de Bordj-Bouïra ; les notables des Beni-Yala : Ahmed ben Hamdach, Sliman ben Ali et Ahmed ben Ganoun, lui portèrent la soumission de la tribu. La colonne ramena, le 4 juillet,

(1) Bâton court, ordinairement en olivier, terminé d'un côté par une tête ; c'est une petite massue. On l'emploie comme arme de main et aussi comme arme de jet, par exemple quand on s'en sert dans la chasse au matreg.

à Médéa le nommé Ben Hannachi, qui fut nommé caïd de la tribu.

A quel mobile les Beni-Yala avaient-ils obéi en faisant leur soumission d'une manière aussi bénévole? Ils avaient, sans doute, voulu préserver leurs récoltes. D'ailleurs les Beni-Yala se soumettaient toujours avec facilité, et ils ne s'en sont pas fait faute ; mais, pour ce qui était d'exécuter les conditions imposées, c'était tout autre chose, ils ne le faisaient qu'à la dernière extrémité, et encore.....

On peut se demander pourquoi toutes ces soumissions, s'ils n'avaient pas l'intention d'exécuter loyalement les conditions consenties. Assurément, ils auraient préféré ne pas se soumettre du tout, mais ils avaient leurs cultures dans la plaine et, avec les nombreux goums des tribus arabes qui ne demandaient qu'à leur courir sus, l'autorité française les tenait, et il n'y avait pas moyen de cultiver sans sa permission. Aussi, lorsque le moment de labourer était venu, on allait faire sa soumission au bureau arabe et on demandait un délai pour le paiement de l'amende. Avec des gens d'aussi bonne composition, on ne pouvait pas refuser un délai jusqu'après la récolte ; le moment de la récolte venu, on moissonnait et on se sauvait à la montagne sans rien payer.

Les Beni-Yala, comme toutes les tribus kabyles, étaient partagés en deux sofs (1), avec cette différence

---

(1) Dans les relations extérieures, les Beni-Yala restaient unis et ils avaient chez leurs voisins des tribus amies et des tribus ennemies. Toutes les tribus de la rive gauche de l'Oued-Sahel étaient partagées en deux grands sofs : le sof foukani et le sof tahtani ; les Beni-Yala étaient tahtani.

Voici comment les tribus étaient réparties :

Sof tahtani : Beni-Yala, Mecheddala, Beni-Kani, Illoula-Açameur, Beni-Our'lis, Djebabra, Beni-bou-Messaoud.

Sof foukani : Mezzaïa, Fenaïa, Beni-Mançour (ceux de la rive gauche), Mezeldja, Beni-Mellikeuch, Beni-Ouakour, Beni-Aïssi, Beni-Meddour.

que si, dans les autres tribus, les sofs étaient à peu près immuables, dans les Beni-Yala on en changeait sans vergogne quand on y voyait son intérêt ; il y avait le coup de la soumission pour le sof qui se sentait le plus faible et qui se trouvait opprimé. Les notables de ce sof, après avoir détaché, s'il était possible, quelques personnalités du sof opposé, allaient porter leur soumission au commandement, se disant délégués par toute la tribu, sauf quelques récalcitrants. On obtenait l'aman avec tous les commandements de la tribu ; mais quand il fallait se faire obéir de l'autre sof, les choses ne marchaient plus ; alors on avait recours à l'autorité française, qui donnait le concours des contingents des tribus soumises pour venir à bout des mécontents. Le tour était joué, et s'il y avait quelque chose à payer, les récalcitrants faisaient tous les frais.

A l'époque de la première soumission des Beni-Yala, le commandement d'Aumale n'existait pas encore, mais sa création ne devait plus longtemps tarder. En effet, le 27 mai 1846, le lieutenant général duc d'Aumale, qui commandait la subdivision de Médéa, avait posé la première pierre du poste-magasin de Sour-el-Rozlan (1), sur les ruines de l'ancienne ville romaine d'Auzia ; le 19 juin, le ministre de la guerre décida que cet établissement prendrait le nom d'Aumale « en commémoration de ce que Son Altesse royale le duc d'Aumale en avait posé la première pierre » ; et, par ordonnance royale du 21 août 1846, Aumale fut érigé en cercle relevant de la subdivision de Médéa et le commandement en fut

Sur la rive droite, les tribus étaient divisées en sof kehal oudenou et sof biod oudenou. Pour ne citer que les tribus les plus voisines des Beni-Yala, nous indiquerons seulement dans le sof kehal oudenou les Beni-Mançour, les Ouled-Ali, les Ouled-Djellal et dans le sof biod oudenou les Ksenna, le Ksar et les Sebkha.

(1) Les Turcs avaient construit sur le même emplacement un fort portant le nom de Sour-el-Rozlan et qui était occupé par un caïd turc avec une garnison de 3 seffra.

donné au colonel de Lamirault, commandant le régiment de zouaves (1).

Dans le tableau d'organisation du nouveau cercle, les Beni-Yala sont placés dans le grand caïdat du Ksenna et leur caïd est Ahmed ben Koudach.

Le colonel de Lamirault, parti de Blida le 8 octobre à la tête d'une colonne d'infanterie, arriva le 15 octobre à Aumale, où il devait faire exécuter les travaux d'installation du poste.

Au mois de février 1847, l'ancien khalifa d'Abd el Kader, Si Ahmed Taïeb ben Salem, qui habitait les Beni-bou-Addou, fit sa soumission et fut présenté à Aumale le 28 de ce mois au maréchal Bugeaud, qui était allé visiter les travaux en cours d'exécution.

Cette soumission et celle de Belkassem ou Kassi, dans le Sebaou, donna lieu à une nouvelle organisation du commandement qui augmenta notablement le cercle d'Aumale ; un bach-aghalik de l'Oued-Sahel fut créé en faveur de Si Aomar ben Salem, frère de l'ex-khalifa, et les Beni-Yala firent partie de ce commandement.

Au mois de mai 1847, le maréchal Bugeaud exécute dans l'Oued-Sahel une grande expédition ; après la dislocation des troupes, qui eut lieu à Bougie le 25 mai, le général Gentil fut chargé de ramener à Alger les unités qui avaient été fournies par la Division, en suivant la vallée de l'Oued-Sahel. La colonne passa sur le territoire des Beni-Yala, qui profitèrent de l'occasion pour commettre des vols au préjudice des militaires ; ils détroussèrent aussi des voyageurs, et le bach-agha Si Aomar ben Salem, ayant envoyé des cavaliers pour rechercher les coupables, ces représentants de la force publique furent maltraités et chassés de la tribu.

Ces faits demandaient une répression sévère, et elle ne se fit pas longtemps attendre.

---

(1) Le premier chef du bureau arabe d'Aumale était le capitaine Ducrot, qui devint le général Ducrot de la défense de Paris.

Dans la nuit du 23 au 24 juin, l'agha du Dira, Si Ahmed ould el Bey bou Mezrag, part avec 400 cavaliers, fait sa jonction dans l'Oued-Sahel avec 200 cavaliers de Si Aomar ben Salem et tous ensemble tombent sur les Beni-Yala. La razzia opérée fut de 100 mulets, 200 bœufs et 1,000 moutons.

Ce châtiment ne suffit pas pour ramener la tranquillité dans les Beni-Yala, qui restèrent en proie à des dissensions intestines et à l'anarchie. On dut établir en permanence sur le territoire de la tribu, pour protéger les tribus voisines, de nombreux goums qui moissonnèrent pour leur compte les récoltes des insoumis.

Le 10 novembre 1847, le ministre de la guerre donna son approbation à la création d'un caïdat de Bouïra, comprenant dans son territoire toutes les tribus du versant sud du Djurdjura, des Oulad-el-Aziz aux Beni-Mellikeuch inclus, avec les Ksenna, et dont le chef devrait résider au fort de Bouïra, qui serait restauré à cet effet. On devait lui donner une centaine de cavaliers soldés qui seraient établis sur des terres domaniales des environs du bordj.

Le colonel de Lamirault se rendit le 15 décembre à Bouïra, avec un bataillon de zouaves, pour présider à l'ouverture des travaux de réparation du bordj. Il procéda à l'investiture des nouveaux chefs indigènes le 18 décembre, jour de l'ouverture d'un nouveau marché créé à Bouïra.

L'homme qui avait été choisi comme caïd de Bouïra était Si Bouzid ben Ahmed, qui avait longtemps suivi la fortune de Si Ahmed Taïeb ben Salem et qui avait habité, comme lui, dans les tribus du versant nord du Djurdjura.

Les travaux de mise en état du bordj furent terminés au mois d'avril 1848; Si Bouzid y fut alors installé et on lui donna comme moyens d'action, en outre des cavaliers établis sur les terres domaniales, 50 askars à 15 francs et 10 khiala à 30 francs par mois.

Il avait été décidé que, pour laisser les coudées franches au caïd, aucun officier des affaires arabes ne devrait résider à poste fixe à Bouïra ; mais on s'aperçut bientôt que Si Bouzid ben Ahmed, tout en étant un brave homme, instruit, intelligent, conciliant, écouté des populations indigènes, n'avait pas la poigne nécessaire pour faire marcher les populations turbulentes qu'on avait mises sous ses ordres. On se décida le 27 octobre 1848 à envoyer à Bouïra le lieutenant Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, comme commandant du fort et chargé des affaires de l'Oued-Sahel.

Après le châtiment qui leur avait été infligé en juin 1847, les Beni-Yala avaient fini par rentrer dans le devoir, et les rapports de l'époque signalent seulement pendant l'automne de cette année une razzia qu'ils ont exécutée sur une caravane considérable de mulets des Beni-Abbès qui descendait l'Oued-Sahel

Les gens dévalisés, qui appartenaient à la fraction de Bou-Djelil, se vengèrent, en mars 1848, en enlevant, à Kaf-Radjela, 10 bœufs des Beni-Yala.

Nous arrivons maintenant au fait le plus grave dont les Beni-Yala se soient rendus coupables, à l'assassinat du caïd des Ouled-Bellil, Ben Yahia ben Bouzid.

Ce caïd était en même temps chef du makhezen de Bouïra et, en cette qualité, le caïd Si Bouzid l'employait à la gestion des affaires des tribus kabyles de l'Oued-Sahel, police, recouvrement des impôts, etc. Ce Ben Yahia, qui appartenait à une tribu qui était tribu makhezen au temps des Turcs et où on avait l'habitude d'un service quasi militaire, était un homme brave, vigoureux, énergique et qui ne transigeait pas avec le devoir, chose rare chez les chefs indigènes.

Au commencement du mois d'août 1848, un chikh des Beni-Yala, Ali ben Merdoud et quelques uns de ses frères allèrent trouver le caïd Ben Yahia pour lui demander de se rendre dans la tribu afin de rétablir l'union entre les fractions des Oulad-Yahia et des Oulad-

Tchatcha qui, depuis quelque temps, étaient en mésintelligence. Le caïd, qui avait d'autres affaires à régler dans le pays, se rendit à leur désir, et il se mit en route avec son fils Mançour et 14 cavaliers du makhezen. Il alla d'abord chez les Beni Aïssi et coucha au village d'Oubedir.

Le lendemain il déjeûna à Ir'it-Tizerouïne (Ir'il-N'zerouine de la carte) dans la même tribu, puis il alla passer la nuit à Ifri (Tifires), dans les Beni-Yala; des gens des Oulad-Mendil, des Oulad-Amboub et des Oulad-bou-Bekeur étaient installés sur ce point.

Quelques difficultés s'élevèrent à propos de la difa, qu'on n'était pas très disposé à offrir; elles furent plus ou moins bien aplanies.

Le jour suivant on alla d'abord tout près de là, chez Ali ou Mammar ou Dennouch des Oulad-bou-Bekeur.

Le bruit avait déjà couru que le caïd se proposait d'enlever des gens des Beni-Irguen qui avaient reçu asile chez les Beni-Yala, ce qui était exact, et des rassemblements d'hommes en armes commencèrent à se former.

Une quarantaine de cavaliers des Beni-Yala s'étaient joints à l'escorte du caïd, comme il arrive toujours lorsqu'un personnage important est en tournée dans les tribus. Les cavaliers qui arrivent ainsi ne sont pas seulement poussés par le désir de faire honneur à leur hôte, ils tiennent surtout à profiter de l'occasion pour aller prendre leur part des difas qui seront offertes et pour faire manger de bonnes rations d'orge à leurs chevaux.

Les Beni-Yala demandèrent à Ben Yahia quelles étaient ses intentions au sujet des gens des Beni-Irguen, et il leur répondit qu'il avait reçu des Français l'ordre d'empêcher leurs relations avec les insoumis et d'arrêter les Beni-Irguen réfugiés dans les Beni-Yala, et il déclara qu'il comptait exécuter cet ordre. « Si vous voulez m'empêcher de remplir ma mission, ajouta-t-il, dites-le

moi, je m'en irai; mais vous aurez commis un acte de révolte, et les Français, qui sont venus à bout d'autres tribus que la vôtre, sauront bien vous punir ».

Les Beni-Yala, qui avaient leur projet, feignirent de se rendre à ces raisons.

Les cavaliers du makhezen avaient été prévenus qu'un complot avait été formé contre le caïd et qu'on cherchait à le conduire dans un guet-à-pens et, au moment du départ, ils cherchèrent à persuader à Ben Yahia qu'il serait prudent de rebrousser chemin. Celui-ci hésitait; alors les Kebars des Beni-Yala se jetèrent à la bride de son cheval et le supplièrent de ne pas leur faire l'affront de refuser leur hospitalité.

Ben Yahia, auquel il répugnait de montrer des sentiments de crainte, se laissa faire et on le conduisit chez Sliman ou Kheddis, à Tala-Nteloulout (1), non loin de Sameur, le village principal des Beni-Yala, dans la montagne.

Voici le récit détaillé de l'assassinat du caïd, qui nous a été fait, en 1866, par un des cavaliers qui l'accompagnaient :

« Une fois que nous fûmes arrivés chez Sliman ou Kheddis, le caïd m'envoya avec le cavalier Saïd Regadi pour arrêter un nommé Ramdan Naït Taleb, des Beni-Irguen, qui avait reçu asile dans les Oulad-Tchatcha, lesquels le couvraient de leur anaïa. C'était le fils d'Amar ou Ramdan qui avait reçu chez lui un des chérifs qui surgissaient à chaque instant en Kabylie.

» Nous arrêtâmes sans résistance ce Ramdan Naït Taleb et nous le conduisîmes au caïd. Mohamed ou Ali, des Oulad-Tchatcha, vint alors trouver ce dernier et lui dit : « Tu ne peux pas faire prisonnier un homme que j'ai reçu chez moi, sous la protection de mon anaïa. — Il n'y a pas d'anaïa qui tienne, répondit Ben Yahia; j'ai reçu des Français l'ordre de l'arrêter et je l'emmènerai.

(1) Sur la carte, Talent-Louloult.

Si son père veut se soumettre et si vous voulez répondre de lui, il ne lui sera rien fait ».

» Les Oulad-Tchatcha protestèrent de nouveau qu'on ne l'emmènerait pas. « Si vous m'enlevez mon prisonnier, répéta Ben Yahia, vous vous mettrez dans un mauvais cas, et le bras des Français saura vous atteindre ».

» L'homme des Beni-Irguen fut gardé à notre campement.

» Des rassemblements d'hommes en armes se faisaient au-dessus de nous; les chefs du complot allèrent à eux et leur dirent de se retirer à quelque distance pour ne pas donner l'éveil, car Ben Yahia ayant avec lui ses cavaliers et une partie des Beni-Yala, il valait mieux ne pas se basarder à livrer un combat de vive force.

» Un individu vint encore me dire que tout le monde s'armait dans la tribu et que nous serions attaqués dans la nuit. Je prévins le caïd et je lui dis que nous ferions bien de partir. Il consentit à aller à El-Kala d'Adjiba, où les gens étaient sûrs et où nous serions en sécurité, et il se disposait à monter à cheval lorsque Sliman ou Kheddis vint le trouver avec ses femmes et lui dit que la difa était prête et que ce serait lui faire une sanglante injure que de la refuser.

» — Par l'anaïa de mes femmes, dit-il, tu ne t'en iras pas, tu ne me saliras pas en face de la tribu, dont je serais la risée.

» Ben Yahia se laissa arrêter par ces démonstrations. « Si tu me trahis, le bras des Français est puissant et le châtiment ne se fera pas attendre. — Tu n'as rien à craindre, répondit Sliman ou Kheddis, tu es sous l'anaïa de mes femmes et mon honneur est engagé à ce qu'il ne t'arrive rien de fâcheux ».

» Malgré ces assurances, Ben Yahia nous fit acheter de la poudre et on organisa un service de garde; Sliman ou Kheddis promit aussi de fournir une garde de gens d'Adjiba.

» La difa, qu'on avait annoncée comme prête, n'arrivant pas (1), Ben Yahia se coucha, et autour de lui se groupèrent Hamimi ou Hamdouch, Mançour ou Merri, Ali ou Merdoud, Ali ou Mançour, Sliman ou Kheddis et moi. Nos fusils et autres armes étaient déposés au pied d'un frêne; Ben Yahia avait sous sa tête sa djebira contenant 55 douros provenant d'amendes qu'il avait perçues. Son fils Mançour, par respect pour son père, se tenait à l'écart, à une quarantaine de mètres. Quelques individus vinrent autour de lui pour admirer un beau sabre monté en argent et qui provenait du cherif Bou-Aoud (2); comme il ne les connaissait pas, il les laissait faire. Il y avait là Mhamed ou Ali et Hammouch ou Kheddis. . . . .

» La difa fut enfin apportée au moment où le jour allait paraître. Je ne voulus pas manger le kouskous de la trahison. Comme il était très mauvais et que la viande n'était pas cuite (3), Ben Yahia y toucha à peine et se recoucha.

---

(1) Quand on arrive à l'improviste dans une tribu, la préparation de la difa est toujours une chose très longue. Il faut d'abord discuter longuement sur ce qu'on fera, puis rassembler les approvisionnements, choisir le mouton ou la chèvre qu'on sacrifiera et qui sera peut-être dans un azib éloigné. Il faut moudre les grains avec des moulins à bras, rouler le kouskous, cuire celui-ci à la vapeur. Toutes ces opérations prennent au moins cinq ou six heures lorsqu'il y a un nombre important de personnes à servir.

(2) Mouley Mohamed bou Aoud avait fait sa soumission à Aumale, le 7 mars 1848.

(3) Les Kabyles, lorsqu'ils ont beaucoup de monde à nourrir et qu'ils ne veulent pas y mettre d'amour-propre, préparent leur tam ou kouskessou avec du beurre qui a été conservé dans des jarres pendant plusieurs années ou de vieille huile complètement rancie, de sorte que le plus intrépide mangeur est obligé de s'arrêter après quelques cuillerées. Quand on n'a pas de ces conserves spéciales d'huile ou de beurre, on arrive au même résultat en répandant des poignées de sel sur les plats.

Nous ne voulons pas avancer que Sliman ou Kheddis avait employé ces procédés d'économie domestique, mais il n'y aurait rien de très invraisemblable à le supposer.

» En apportant la difa, on avait éclairé avec des torches en dis, de sorte que ceux qui nous guettaient avaient pu voir la place occupée par chacun de nous.

» Le silence s'était rétabli et, peu à peu, les Beni-Yala s'étaient glissés autour de nous ; les cavaliers des Oulad-Bellil, qui ne les connaissaient pas, se figurèrent que c'était là les Ouled-Adjiba qu'on avait annoncés comme devant fournir un service de garde autour du campement.

» Tout à coup, une détonation d'arme à feu se fit entendre : c'était le nommé Bou Temezoukh, des Oulad-Tchatcha, qui avait tiré un coup de pistolet à bout portant sur le caïd et qui l'avait atteint en pleine poitrine.

» Ben Yahia se leva en criant : « A moi les Makhezen, je suis sauf ! »

» Les cavaliers coururent à leurs armes, mais elles avaient disparu.

» Au moment où le coup de feu partit, les Beni-Yala qui entouraient Mançour, fils de Ben Yahia, se ruèrent sur lui à coups de debbouz, l'assommèrent et l'achevèrent d'un coup de feu ; ils lui prirent le beau sabre qu'ils convoitaient.

» Ben Yahia, qui avait voulu faire croire qu'il n'était pas blessé, avait été atteint mortellement ; il se laissa retomber. Le coup de pistolet lui avait été tiré de si près qu'il avait mis le feu à sa gandoura.

» Je soulevai le caïd et je le portai à quelques pas en faisant le moulinet avec mon sabre, que j'avais conservé ; je le cachai sous mes vêtements pour qu'on ne le vît pas. Le caïd ne pouvait plus parler et il avait le hoquet de l'agonie.

« Hamimi s'était emparé de la djebira.

» Les conjurés, qui étaient accourus et qui n'avaient pas vu d'abord où était le caïd, l'aperçurent sous mes vêtements ; ils arrivèrent sur moi, me frappèrent à coups de bâton, me désarmèrent et enlevèrent le corps

de Ben Yahia, qu'ils dépouillèrent entièrement, s'emparant du porte-monnaie du caïd et de ses deux cachets.

» Tous les cavaliers du Makhezen s'étaient enfuis, abandonnant leurs chevaux, leurs selles et leurs armes; je me sauvai aussi à Bouïra, protégé par des hommes des Oulad-Adjiba.

» Le nommé El Hadj ben Yakoub, des Oulad-Adjiba, enterra Ben Yahia et son fils dans le cimetière du village. Les assassins leur avaient ouvert la gorge, mais ne les avaient pas décapités.

» Deux jours après, Bou Alich et les marabouts de sa fraction déterrèrent les deux victimes et les portèrent à dos de mulets à Bouïra; elles furent enterrées aux Ouled-Bellil (1). »

On peut trouver que les cavaliers du Makhezen n'ont pas joué un rôle très brillant dans cette affaire, puisqu'ils n'ont rien fait pour défendre leur chef; ils ont sans doute pensé que, celui-ci étant mort, ils n'auraient pu aboutir qu'à se faire tuer et ils ont préféré se réserver pour la vengeance.

Après leur forfait, les Beni-Yala se réfugièrent dans la montagne, mais la partie de la tribu qui n'avait pas trempé dans le complot alla protester au bureau arabe de son innocence, en promettant de s'établir dans la plaine.

Le colonel Canrobert, qui commandait le cercle d'Aumale (2), fit grouper sur certains points du Sahel des

(1) Le 13 mars 1852, Mohamed ben Bouzid, âgé de 14 ou 15 ans, fils du caïd Ben Yahia, tua Sliman ben Kheddis et Hammouch ben Kheddis, au moment où ils rentraient du marché de Bouïra. Il avait vengé sur eux la mort de son père et de son frère.

(2) Le premier commandant supérieur d'Aumale, le colonel de Ladmirault, avait été promu au grade de général de brigade par décret du 12 juin 1848 et il avait été nommé au commandement de la subdivision de Médéa. Le colonel Certain-Canrobert, commandant le régiment de zouaves, l'avait remplacé provisoirement à Aumale.

Par décret du 27 décembre 1848, le cercle d'Aumale fut érigé en subdivision et le colonel Canrobert en reçut le commandement.

Beni-Yala, les fractions de la tribu qui étaient restées fidèles, en attendant le moment favorable pour châtier les insoumis.

Les Oulad-Yahia, une partie des Oulad-Amboub, des Oulad-Adjiba et des Oulad-Mendil, qui avaient accompagné le caïd Ben Yahia dans la tournée où il avait été assassiné, considérèrent leur anaïa comme violée et voulurent en tirer vengeance. Pendant quelque temps on s'observa de part et d'autre, cherchant à s'organiser et à recruter des partisans; enfin, dans la première quinzaine d'octobre, les deux partis en vinrent aux mains près de Sameur pour purger l'anaïa violée, et deux hommes furent tués de chaque côté.

Les Beni-Irguen étaient venus prendre part à la bataille et avaient attaqué le village des Oulad-Adjiba, mais ils avaient été repoussés; les Beni-Bou-Akkach étaient intervenus comme médiateurs pour mettre fin à la lutte.

Le parti qui était pour nous fut obligé de descendre dans le Sahel.

Pour éviter que les Beni-Yala soumis ne fussent confondus avec les Beni-Yala insoumis, le bureau arabe donna l'ordre aux premiers de s'établir soit à El-Kharouba soit à Bouïra.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1848, les Beni-Yala avec des gens des Mecheddala et des Beni-Ikhelef enlevèrent, vers l'Oued-Zaïane, une caravane de 16 mulets des Beni-Abbès qui allait porter de l'huile à Alger. Sur l'intervention d'un marabout des Beni-Mançour, ils rendirent les mulets et les effets des convoyeurs, mais l'huile ne fut pas rendue.

Cependant le moment des labours était arrivé, et les Beni-Yala songèrent à obtenir leur pardon ; ils se réunirent pour délibérer là-dessus et écrivirent au colonel Canrobert une lettre dans laquelle ils sollicitaient l'aman.

La réponse fut qu'il fallait envoyer les notables de la tribu pour recevoir les conditions de la soumission.

Ces conditions furent les suivantes : livrer deux des assassins du caïd Ben Yahia, un des pillards de la caravane des Beni-Abbès, payer 10,000 francs d'amende et s'engager à n'avoir plus de relations avec les insoumis.

Ces conditions étaient bien peu sévères ; les Beni-Yala les acceptèrent, et le délai pour leur exécution fut fixé au 13 novembre.

La date fixée arriva, mais les Beni-Yala n'arrivèrent pas. Ils s'étaient peu à peu insinués dans la plaine et ils y labouraient tranquillement comme s'ils s'étaient trouvés parfaitement en règle vis-à-vis de l'autorité française.

Une leçon était nécessaire.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, les goums des Oulad-Bellil et des Oulad-Dris, auxquels avaient été joints les cavaliers du bureau arabe d'Aumale et un fort détachement de spahis, les uns et les autres sous les ordres du sous-lieutenant de zouaves Beauprêtre (1), convergèrent sur trois azibs des Beni-Yala et les enlevèrent à la pointe du jour, après un combat assez sérieux dans lequel les révoltés ont eu 25 tués restés sur le carreau et beaucoup de blessés. De notre côté nous avions 1 spahis, 2 cavaliers des Oulad-Dris dont 1 cheikh tués, un deuxième spahis blessé, 2 chevaux tués et 1 blessé. 37 prisonniers des Beni-Yala, hommes, femmes et enfants, furent ramenés à Aumale avec de nombreux troupeaux.

Nous avons vu que certaines fractions des Beni-Yala, considérées comme de notre sof, avaient été autorisées à se fixer en plaine pour y faire leurs labours et que deux points leur avaient été fixés pour cela. Naturellement la razzia ne devait pas atteindre ces groupements ; malheureusement une fraction des Oulad-Yahia, celle

(1) M. Beauprêtre était employé provisoirement au bureau arabe d'Aumale ; il a été nommé officiellement adjoint à ce bureau le 3 mars 1849.

des Oulad-Betchekhikh, qui comptait parmi les gens soumis, n'avait pas été informée de ces dispositions et elle s'était établie à Tizera-el-Djemel ; elle fut raziée, on lui tua 9 hommes et 1 femme et on lui emmena des prisonniers et des troupeaux.

Les prisonniers de cette fraction portèrent plainte, pendant la route, au sous-lieutenant Beauprêtre, et M'hamed ben Mançour, le nouveau caïd des Oulad-Bellil (1), reconnut qu'en effet il y avait eu erreur.

On était arrivé à l'Oued-Berdi. Le lieutenant Beauprêtre écrivit une lettre au cheikh Ali ben Merdoud pour lui prescrire de venir au plus tôt reconnaître les prisonniers, et il la lui fit porter par le cavalier ben Cheha. Celui-ci alla à El-Kharouba pour s'acquitter de sa mission ; il raconta naïvement au cheikh Ali ben Merdoud tout ce qui était arrivé et il lui montra même des épingles de haïk en argent qu'il avait enlevées à une femme.

Ce récit transporta Ali ben Messaoud d'une telle fureur qu'il tua, sans autre forme de procès, le malheureux Mokhazni qui n'en pouvait mais, lui prit son cheval et ses armes et partit dans la montagne.

S'il avait un peu réfléchi, il aurait compris que c'était lui qui n'avait pas rempli la mission que lui avait donnée le bureau arabe, de prévenir ses administrés des mesures de précaution qui avaient été prescrites et qu'il était lui-même le véritable coupable de la méprise qui avait été commise.

Le lieutenant Beauprêtre était disposé à rendre les prisonniers enlevés par suite du malentendu ; mais, ayant appris la conduite de Ben Merdoud, il emmena quand même ceux-ci à Aumale avec les troupeaux raziés.

Quant aux gens qui avaient été tués à tort, il ne faudrait pas trop se chagriner de leur triste sort.

---

(1) Il avait été nommé le 15 août 1848.

D'abord ils n'auraient pas dû aller s'établir à Tizara-el-Djemel malgré les défenses faites, ensuite ils devaient bien avoir sur la conscience des méfaits qui étaient restés impunis. Le diable a dû reconnaître les siens.

Comme il a été dit plus haut, le lieutenant Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, avait été envoyé à Bouïra, le 27 octobre, comme chargé des affaires de l'Oued-Sahel; au mois de novembre le général Charon, gouverneur général, autorisa le commandant de la subdivision d'Aumale à détacher temporairement à Bouïra une garnison de 60 zouaves pour donner confiance aux Oulad-Bellil, pendant qu'ils courraient sus aux Beni-Yala.

Les Beni-Yala, pressés par le désir de labourer, renouvelèrent leurs démarches de soumission ; ils étaient à Aumale le 5 décembre. Le colonel Canrobert maintint les anciennes conditions en ajoutant celle-ci : que le meurtrier du cavalier Ben Cheha serait livré. Ils promirent d'amener le jeudi, 7 décembre, avant midi, les hommes qu'ils devaient livrer et d'apporter en même temps le tiers de l'amende, les deux autres tiers ne devant être versés qu'à la fin des labours, c'est à dire dans un délai de deux mois au plus tard.

Au jour dit, les Beni-Yala ne vinrent pas.

Un bataillon du 51e de ligne, rentrant de Sétif à Alger, qui passait à Aumale, arriva dans cette ville le 8 décembre, à 11 heures du matin, et le colonel Canrobert résolut de profiter de cette circonstance pour l'emmener, avec le bataillon de zouaves, par une marche rapide de nuit, sur les Beni-Yala, dont les troupeaux se trouvaient entre Kaf-el-Ahmar et le village d'Oubedir, situé à 1 heure 1/2 de la rive gauche de l'Oued-ed-Dehous. Tous les goums du cercle, formant un effectif de 600 chevaux, étaient réunis; ces cavaliers et les 1,500 hommes d'infanterie dont on disposait, formaient une troupe suffisante pour le coup de main à exécuter.

La petite colonne s'était mise en route le 8 au soir,

lorsqu'elle rencontra les Beni-Yala qui amenaient deux des assassins de Ben Yahia et deux des pillards de la caravane des Beni-Abbès.

Le colonel Canrobert fit faire demi-tour à sa troupe, et le 51e put partir pour Alger le 10 décembre.

Le tiers de l'amende ayant été payé, les Beni-Yala furent autorisés à labourer.

Le colonel s'occupa alors de la reconstitution du commandement et, sur la demande des Beni-Yala, il leur donna pour caïd, le 31 décembre, le nommé Sliman ben Abach. On mit sous ses ordres Ahmed ben Ganoun pour son sof et Mohamed ou Messaoud pour l'autre sof; de plus, les marabouts dispersés dans la tribu eurent un cheikh particulier, le nommé Si El Arbi bel Hadj. On sait que les marabouts n'aiment pas à obéir à des laïcs ; leur tactique est de rester neutres entre les sofs et d'offrir leurs bons offices pour la réconciliation, lorsque ceux-ci ont entre eux des dissensions et des luttes.

A la même date du 31 décembre, le caïd de Bouïra, Si Bouzid ben Ahmed, reçut le titre d'agha.

Dans la première quinzaine d'avril 1849, une bande de Beni-Yala, dont faisaient partie les fils de Sliman ben Kheddis et d'Hamimi ben Hamdach, notables de la tribu, fit une razzia d'une centaine de chèvres (1) sur les Beni-Mançour, à Tasseddart; le caïd lui-même, Sliman ben Abach, eut sa part du butin. Les objurgations du bureau arabe furent impuissantes pour amener la restitution; quelques familles se retirèrent dans la montagne, et il se forma un nouveau noyau de révolte.

A la fin du mois d'avril, on s'occupait à Aumale de la réunion de la colonne qui devait opérer au mois de mai dans les Guechtoula et les Flissat-oum-el-Lil ; les Beni-Yala, qui n'avaient pas la conscience tranquille, se crurent visés et, le 28 avril, le lieutenant Camatte rendait

---

(1) Les rapports officiels disent 60, et les récits indigènes 300 chèvres.

compte de Bouïra que, cédant à une panique, ils avaient gagné leurs montagnes.

La colonne du général Blangini partit d'Aumale le 15 mai ; elle établit son bivouac le 16 à côté du bordj de Bouïra (1).

Les Beni-Yala, voyant le danger qui les menaçait, s'empressèrent d'aller porter leurs protestations de soumission au général en chef.

Le rapport d'ensemble du général Blangini dit ceci, à propos des Beni-Yala :

« Les Beni-Yala, inquiets de ce mouvement, se présentaient au camp à mon arrivée, le 16, et *commencèrent* immédiatement à payer l'amende qui leur avait été imposée précédemment. Dès lors, ma présence dans l'Oued-Sahel n'était plus urgente et je me dirigeai chez les Guechtoula, chez lesquels de nombreux contingents avaient été réunis par le chérif Si El-Djoudi, des Beni-bou-Drar, et le 17, je campai sur l'Oued-Djema, où je restai la journée du 18 pour rallier mon convoi que j'avais envoyé à Aumale chercher des vivres. »

Ainsi, l'orage s'était éloigné des Beni-Yala et ceux-ci avaient réussi encore une fois à se tirer d'affaire en ne payant qu'une partie de leur amende et en acquittant le reste en promesses.

Il est vrai qu'il valait mieux, pour le succès des opérations, aller chercher tout de suite les contingents de Si El-Djoudi chez eux, plutôt que de les attirer dans les montagnes des Beni-Yala, dans un cul de sac sans issue, si on s'était décidé à attaquer immédiatement cette tribu. Il aurait fallu revenir en arrière pour continuer les opérations ; or, les marches rétrogrades, dans un pays difficile, sont toujours dangereuses en Kabylie.

Les Beni-Yala furent peu touchés de notre longanimité ; ils allèrent, en effet, se joindre à Si El-Djoudi,

(1) Voir le récit de l'expédition dans la *Revue africaine* de 1885, p. 321.

dans les Guechtoula et ils nous combattirent dans les journées des 19 et 20 mai. Ils se retirèrent ensuite dans leurs montagnes et ils ne se pressèrent nullement pour achever le paiement de leur amende.

A la fin de juin, comme il était important pour eux de faire leurs récoltes, ils firent des démarches de soumission auprès du lieutenant Camatte, à Bouïra; celui-ci leur déclara qu'on ne voulait pas de soumission partielle, qu'on ne traiterait des conditions qu'avec les représentants de toute la tribu. Les sofs cherchèrent à s'entendre et, les paroles ne suffisant plus pour s'expliquer, on en vint aux coups et on se battit à coups de pierres; cela n'amena d'ailleurs aucune solution.

Un fait montre bien le peu de respect des Beni-Yala pour l'autorité française. Au moment de la moisson, deux cavaliers du bureau arabe avaient été envoyés pour le service chez le caïd Sliman ben Abach; leurs chevaux, qui n'étaient pas attachés, allèrent manger un peu de grain sur l'aire; le caïd furieux, s'empara tout simplement des chevaux et les emmena dans la montagne. C'était sa manière à lui de mettre les animaux en fourrière.

Le 23 juin la tribu était en pleine révolte.

Le colonel Canrobert, en attendant mieux, envoya dans la plaine, le 25 juin, le goum de Bouïra aux ordres du lieutenant Camatte et celui d'Aumale aux ordres du sous-lieutenant Beauprêtre, pour enlever les moissons, saccager et brûler les azibs et faire tout le mal possible aux révoltés.

Le 1er juillet, trois bataillons qui avaient pris part aux opérations de la colonne du général De Salles entre Sétif et Bougie et qui rentraient dans leurs garnisons de la province d'Alger, arrivèrent à Aumale; le colonel Canrobert prit sur lui de les retenir quelques jours pour infliger aux Beni-Yala le châtiment qu'ils avaient depuis si longtemps mérité.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire

in-extenso le rapport dans lequel le colonel Canrobert a rendu compte de ses opérations dans cette tribu :

« Bivouac de Kaf-Radjela, 7 juillet 1849.

« Mon Général,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte, dans tous leurs détails, de mes opérations contre les Kabyles Beni-Yala, dont je vous ai déjà fait connaître la soumission.

» Dès que j'eus appris que les Beni-Yala, prêtant l'oreille aux mauvais conseils de leurs principaux chefs et se fiant probablement dans les âpres difficultés de leurs montagnes et la faiblesse numérique de la garnison d'Aumale, venaient d'oublier leurs engagements et de se mettre en pleine révolte contre nous, j'employai tous les moyens de conciliation pour les ramener au devoir et leur éviter de grands malheurs ; ces montagnards prirent sans doute mes démarches pour de l'impuissance et, pour toute réponse, ils se portèrent à des actes de brigandage contre nos amis les plus voisins de leur pays.

» Je n'avais plus à hésiter et, en attendant que les circonstances m'eussent permis de disposer de troupes régulières assez considérables, je fis monter à cheval une grande partie des goums de ma subdivision, les plaçai sous le commandement de MM. les sous-lieutenants Beauprêtre et Camatte du bureau arabe d'Aumale et leur ordonnai de se porter dans la vallée de l'Oued-Sahel, sur ses deux rives, pour y enlever les rebelles qu'ils y rencontreraient et y incendier leurs azibs, pendant que 250 ou 300 tentes de khammès, prises parmi les plus pauvres de nos tribus arabes, feraient, en arrière d'eux, la moisson des champs des Beni-Yala qui, heureusement, était encore sur pied. Cette première

partie de mes opérations, dirigée avec autant de zèle que d'intelligence par les deux officiers qui en étaient chargés, réussit complètement et fit beaucoup de mal aux révoltés; mais elle n'était que le prélude du châtiment exemplaire qui devait leur être infligé et qu'avaient si bien mérité leurs méfaits.

» Le 1er juillet arrivaient à Aumale, se rendant à Alger, le 1er bataillon du 13e de ligne, le 2e bataillon du 51e et le 3e bataillon de zouaves, qui venaient de Sétif après avoir pris part à l'expédition qui s'était faite entre cette ville et Bougie. Ces troupes étaient aguerries, elles n'étaient nullement fatiguées, je savais que leur présence à Alger ou dans les environs n'était pas très urgente et leur effectif, joint à celui du 1er bataillon de zouaves qui formait seul la garnison d'Aumale, me permettait d'organiser une colonne de 2,400 hommes (1) d'infanterie d'élite, tout en laissant à Aumale les troupes nécessaires pour assurer le service de cette place. L'occasion était trop favorable pour que mon devoir ne m'obligeât pas à en profiter.

» J'organisai en conséquence, dès le 2 juillet, une colonne mobile presque sans bagages, composée des quatre bataillons cités plus haut, du 2e escadron du 1er spahis, d'une section d'artillerie de montagne et d'un détachement du génie et du train des équipages.

» Le 3, je bivouaquai à Aïn-Tiziret; le 4, je portai mon camp à Kaf-Radjela sur la rive droite de l'Oued-Sahel; j'y arrivai vers midi et poussai immédiatement, moi-

(1) Voici quels étaient les effectifs le jour du départ :

12e de ligne	10 officiers,		375 hommes	
51e —	14	—	624	—
1er bataillon de zouaves	16	—	798	—
3e —	12	—	733	—
Artillerie	1	—	42	—
Génie	2	—	38	—
Spahis	5	—	85	—
Ambulance, train, administration	7	—	86	—
	67	—	2.781	—

même, une reconnaissance, avec ma cavalerie et une partie de mes goums, vers le Kaf-el-Ahmar et Oubedir, d'où je pouvais parfaitement m'assurer de la position de Sameur et me faire une idée assez juste du terrain que j'avais à parcourir pour me rendre à cette ville principale du sud du Jurdjura. Pendant ce mouvement, mes éclaireurs arabes coupaient tous les chemins qui donnaient accès aux Beni-Yala sur la vallée de l'Oued-Sahel, empêchaient les Kabyles de descendre pour nous reconnaître et ne permettaient à aucun habitant de la plaine de s'aboucher avec eux. J'espérais, par ces précautions, laisser ignorer à l'ennemi la présence de ma colonne et le tenir dans l'incertitude sur l'attaque que je projetais.

» Rentré à mon camp à 7 heures du soir, je réunis auprès de moi tous les chefs de corps et de service, donnai l'ordre de laisser le camp dans la même position les tentes et abris dressés et, le laissant sous la protection de 500 hommes d'infanterie environ et de 50 chevaux (force plus que suffisante pour en assurer la défense), je partis le 5, à 1 heure 1/2 du matin, avec le reste de mes troupes sans sacs ni bagages, pour gravir les pentes de Sameur. Mes espions m'avaient rapporté que les Beni-Yala avaient garni de retranchements formés de pierres sèches et d'abattis, les points les plus difficiles du chemin de Kaf-Radjela qui conduit à leur ville ; je devais donc m'attendre à une certaine résistance et prendre en conséquence mes mesures.

» Ma colonne d'attaque avait en tête mes deux bataillons de zouaves (1er et 3e) précédés par une avant-garde du même corps et de sapeurs du génie; après les zouaves marchaient : l'artillerie, le bataillon du 12e, mes cacolets et enfin le bataillon du 51e de ligne suivi des spahis; toutes ces troupes pleines d'ardeur s'avançant dans le meilleur ordre.

» Voulant réunir de mon côté le plus de chances de succès possible, en partageant l'attention des Kabyles

et les laisser dans l'indécision sur le point où ils auraient à supporter nos coups, j'avais fait partir en même temps que moi M. le sous-lieutenant Beauprêtre avec 400 hommes du goum. Cet officier devait descendre l'Oued-Sahel en longeant sa rive droite jusqu'à Kaf-el-Ahmar, situé à 10 kilomètres environ en aval de mon camp de Kaf-Radjela; il devait, là, franchir la rivière et faire une fausse attaque sur Sameur en suivant le chemin d'Oubedir situé à l'est de la ville kabyle. Cette démonstration, habilement dirigée, me servit beaucoup.

» Rien de sérieux ne paralysa la marche de ma colonne jusqu'à 5 heures du matin; à cette heure nous étions arrivés sur les crêtes au-dessus de Tigrent (1), à une lieue et demie environ de Sameur. Là, le pays devient plus tourmenté et les bois qui le couvrent sont plus épais; quelques coups de fusil dirigés sur la pointe de mon avant-garde m'apprirent que nous touchions au premier des retranchements dont on nous avait parlé. Ce retranchement, formé d'un mur en pierre sèche à hauteur d'appui et de branches superposées, s'étendait en barrant le chemin que nous suivions depuis la crête de l'arête de Kresan jusqu'au ravin de ce nom, qu'il avait à sa droite, sur un développement de 150 mètres environ (2). Je dirigeai contre lui deux attaques, l'une sur la gauche par le chemin même en suivant l'arête et l'autre sur sa droite en suivant le ravin de Tigrent, dont l'escarpement protégeait nos soldats. Cette double attaque formée par les trois compagnies d'avant-garde, appuyées immédiatement par le 1er bataillon de zouaves conduit par le chef de bataillon de Lorencez, s'effectua à l'arme blanche, au pas de course et sans tirer un coup de fusil. Cette impétuosité étonna les Kabyles qui garnissaient le retranchement; ils prirent la fuite après

(1) Tihr'emt. Sur la carte d'état-major, ce point, où il existe des ruines berbères, est porté sous le nom de Tiharamt.

(2) Le point indiqué est près de Djemâa-Toumellitin de la carte (feuille de Bouïra).

plusieurs décharges qui tuèrent 2 zouaves et en blessèrent 8.

» A quelque distance en arrière de ce premier obstacle, s'en trouvait un autre derrière lequel s'établirent les Kabyles. Je fis enlever celui-là par le 3e bataillon de zouaves conduit par le chef de bataillon de Lavarande. Pendant ce temps, le 1er bataillon reprenait haleine et se préparait à relever le 3e contre des retranchements ultérieurs. Ces mouvements successifs et par relais (si je puis m'exprimer ainsi) des deux bataillons de zouaves amenèrent ces braves soldats jusque sur les crêtes qui dominent Sameur à l'ouest et qui n'en sont plus séparées que par un ravin à portée de fusil ; là, je leur fis faire halte et les deux chefs de bataillon purent rallier leurs troupes et former deux colonnes d'attaque sur deux sentiers qui conduisent à Sameur (1).

» Durant ce temps, les 2 pièces d'artillerie de montagne, commandées par le lieutenant Perrin, prenaient des positions et lançaient des obus dans la ville, où les Kabyles étaient réunis en grand nombre (2).

---

(1) Le village de Sameur était près d'Aïne-Isly.

(2) Nous donnons un extrait du rapport du commandant de l'artillerie qui montre les difficultés que cette arme éprouvait en pays de montagne.

« A la première rencontre, plusieurs mamelons furent enlevés au pas de charge, et l'artillerie dut prendre position sur le flanc d'un de ces mamelons pour tâcher d'incendier le village des Beni-Yala et d'en débusquer les Kabyles. Les premiers coups d'obusier démontrèrent immédiatement que l'obus ne pourrait jamais franchir l'espace qui le séparait du village, vu la position des bouches à feu. La position occupée par l'artillerie était mauvaise dans ce sens que l'obusier ne pouvait atteindre son maximum de portée. Voici quelles étaient les conditions du tir : le point de chute du projectile était supérieur au point de départ, la crosse de l'obusier qui aurait au moins dû être sur l'horizontale des roues était sur une horizontale supérieure, la hausse de l'obusier se trouvait donc diminuée de toute la différence entre ces deux horizontales.

» L'artillerie abandonna donc cette position pour aller occuper le sommet d'un mamelon en avant du premier. A cette deuxième position, sur quatre projectiles, un seul arriva à destination, traversa

» Sur la gauche du point où j'avais arrêté les zouaves et établi mon artillerie, se trouve une grande hauteur, chaînon détaché du grand contrefort du Jurjura nommé Taouïalt, d'où le feu des Kabyles plongeait sur nous et qu'il fallait naturellement enlever avant de prononcer la dernière attaque contre Sameur. Deux compagnies du 3e bataillon de zouaves, suivies du 1er bataillon du 12e de ligne, s'acquittèrent avec ardeur de cette mission.

» Rien ne devant plus nous arrêter dans notre mouvement offensif, la charge fut battue et les deux bataillons de zouaves, appuyés par le 2e bataillon du 51e de ligne, franchirent rapidement l'espace qui les séparait

---

une maison et tua une femme d'un éclat à la tête. Cette deuxième position était au moins aussi mauvaise que la précédente, car le point à battre se trouvait plus élevé par rapport à la deuxième position que par rapport à la première, et les obusiers se trouvaient encore la crosse plus élevée que les roues. Le seul obus qui pénétra dans le village fut lancé dans les conditions suivantes : la crosse de l'obusier fut enterrée à l'aide d'une pioche et les roues placées sur deux moellons.

» L'artillerie reçut ordre alors d'aller prendre position au-dessus du village d'Adjiba ; les pentes à gravir pour monter à cette position étaient tellement rapides, que le mulet portant l'affût de rechange ne put plus résister et roula dans le ravin où l'affût fut brisé ; le second servant de droite de la cinquième pièce tomba aussi sans pouvoir continuer sa route. La sixième pièce fut mise enfin en batterie sur un petit plateau ; au deuxième coup d'obusier, la crosse, dans son recul, rencontra un obstacle qui lui fit exécuter une demi-conversion et la précipita dans le ravin. Une roue fut complètement brisée, le moyeu et le cercle, seules parties qui auraient pu être emportées, roulèrent au fond d'un ravin immense où il fut impossible de les retrouver. L'obusier fut remis en batterie sur une petite plate-forme et amarré, à l'aide de cordages, aux rochers environnants ; c'est dans cette position qu'il protégea l'attaque du village par le 51e de ligne et qu'il protégea sa retraite. Trois obus furent lancés sur le village, les autres furent dirigés sur des réunions de Kabyles de manière à les débusquer des ravins où ils se cachaient. Le tir à cette troisième position fut généralement bon, et il est probable que sans l'artillerie, le 51e aurait éprouvé de grandes pertes..... ».

de Sameur, en chassèrent les Kabyles et les pourchassèrent jusque sur une arête de roche vive qui s'étend au nord de Sameur et parallèlement à la crête supérieure du Jurjura. Cette crête rocheuse, ayant à sa gauche le grand contrefort de Tarrouil et à sa droite l'immense ravin à berges escarpées qui sépare Sameur d'Adjiba, nous offrait une excellente position défensive contre les retours offensifs que pourraient faire les Beni-Yala, auxquels je m'attendais toujours à voir se joindre de nombreux Zouaoua (1); elle nous permettait, en outre, d'incendier à notre aise Sameur et le village d'Amboub qui la domine.

» Mon but étant atteint, j'avais détruit le repaire des rebelles, la prudence ne me permettait pas d'aller sur les cimes du Jurjura dont nous étions peu éloignés. J'arrêtai donc là mon mouvement et, depuis 7 h. 1/2 du matin jusqu'à 1 heure, je fis porter en arrière de moi et sur mes flancs la destruction dans toute la montagne.

» Sur la droite de la ligne défensive que nous tenions et séparé de nous par le profond ravin de Sameur, se trouvait le gros bourg d'Adjiba, habité par les Djadja (2), soutenus par leurs voisins les Beni-bou-Akkach. Notre position plongeait ce gros bourg, dans lequel on fit jeter

(1) Les Zouaoua avaient l'intention d'envoyer des contingents à Sameur et ils avaient établi des postes à Anzel-Aomar, près de Tiguerguert, et à Aït-el-Hadj-Ali, entre les Beni-Meddour et les Beni-Yala. Le mercredi, tout le monde étant allé au marché de l'Arba des Beni-Ouassifs, les postes ont été désertés. Sur ce marché, s'est tenue une grande assemblée de Zouaoua, dans laquelle on a délibéré sur la question de la défense de Sameur; le nommé Ahmed ou Ganoun, délégué des Beni-Yala, ayant déclaré que la tribu pourrait tenir trois ou quatre jours avec ses seules forces, les Zouaoua n'étaient plus revenus. Si El Djoudi arriva après la bataille et il s'établit à Ifri avec ses Zouaoua; il voulut traverser le territoire des Mecheddala pour marcher à hauteur de la colonne lorsqu'elle alla aux Beni-Mellikeuch, mais les Mecheddala s'y opposèrent et les Zouaoua durent suivre le versant nord du Djurdjura.

(2) Oulad-Tchatcha.

une quarantaine d'obus pour préparer l'attaque que je faisais diriger contre lui par trois compagnies du 2e bataillon du 51e de ligne, commandées par le chef de bataillon de Lanoï; après une fusillade assez vive, ces soldats pénétrèrent dans le bourg, s'y maintinrent bravement et le livrèrent aux flammes. C'était la dernière opération de destruction qui nous restait à effectuer; il était une heure du soir, nous devions songer à revenir au camp.

» Notre retraite présentait quelques difficultés pour regagner, des points où nous étions, la position à l'ouest de Sameur, dont nous étions partis à 7 heures du matin pour pénétrer dans la ville; nous devions nous retirer du haut en bas dans un pays affreusement tourmenté, où la cavalerie et les retours offensifs de l'infanterie ont peu d'action; il fallait, en outre, retraverser Sameur et Amboub qui brûlaient encore. Nous étions tellement près des Zouaoua et il était si probable que nous allions avoir affaire à eux, que je n'étais pas sans appréhension sur les commencements de ce mouvement de retraite; mais il se fit par un changement de front perpendiculaire en arrière de l'aile gauche, fortement occupée par le 1er bataillon du 12e et une compagnie de zouaves, avec un tel ensemble que les Kabyles, soit qu'ils fussent atterrés par le sac de leur ville, soit qu'ils craignissent un piège, soit pour tout autre motif que j'ignore, ne l'inquiétèrent nullement.

» Nos troupes, une fois arrivées sur les hauteurs qui dominent Sameur à l'Ouest, se trouvaient naturellement placées sur le chemin qu'il nous fallait suivre pour rentrer au camp et que nous avions pris le matin; ce chemin, suivant, dans presque toute sa longueur, la partie supérieure de l'arête de deux contreforts, est très militaire et ne permettait plus aux Kabyles de nous suivre avec avantage; aussi, s'en abstinrent-ils, et, à 8 h. 1/2 du soir, nous ralliions notre camp de Kaf-Radjela sans avoir été suivis par un seul homme.

» Notre opération contre Sameur, couronnée d'un plein succès, ne nous a coûté que 30 blessés ou tués. Elle a jeté l'épouvante sur tout le versant sud du Jurjura et corroboré, de ce côté de cet énorme massif, les résultats que vous avez obtenus en mai dernier sur le versant opposé ; elle nous assure pendant longtemps la suprématie sur la partie supérieure de la vallée de l'Oued-Sahel et peut préparer avantageusement l'action que, tôt ou tard, nous serons contraints de prendre sur les Zouaoua. De tous ceux-ci qui, comme vous le savez, mon général, peuvent dresser contre nous près de 20,000 fusils, les Beni-Irguen et les Beni-Bou-Akkach seuls viennent de prêter assistance aux Beni-Yala. Je pense que nous devons cet avantage à la rapidité et au secret de notre attaque et, peut-être aussi, à l'époque de la moisson.

» Le 6 juillet et aujourd'hui, je suis resté à mon camp de Kaf-Radjela ; j'ai profité de ce repos pour faire évacuer nos blessés sur Aumale, envoyer un bataillon, le génie et les goums ravager quelques vallées de la rive gauche de l'Oued-Sahel et appartenant aux Beni-Yala.

» Ceux-ci viennent enfin de comprendre, mon général, qu'ils devaient s'humilier devant nous et ils m'ont envoyé ce matin une députation de leurs grands chefs et de leurs marabouts pour me demander l'aman. Ils se contentent d'implorer notre miséricorde pour qu'ils puissent continuer à vivre. Je leur ai donné rendez-vous à tous pour demain à midi et en terminer avec eux.

» Je resterai pendant quatre jours encore sur l'Oued-Sahel afin de profiter de l'étonnement jeté dans cette vallée par le sac de Sameur, pour régler mes affaires avec les Mechaddala et les Beni-Mellikeuch qui, eux aussi, avaient été bien près de suivre l'exemple de révolte donné par les Beni-Yala.

» Selon toute apparence, j'aurai complètement terminé le 13 et pourrai alors, sans le moindre inconvénient,

vous renvoyer les trois bataillons que je ne me suis permis d'arrêter, pendant quelques jours, que dans la conviction intime que l'intérêt de notre cause prescrivait impérieusement cette mesure.

» Signé : CANROBERT. »

Voici quelles ont été les pertes éprouvées dans cette journée :

Zouaves.....	3 tués,	19 blessés,	dont 3 officiers :		
12e de ligne.	»	—	1	—	MM. Dubos, adjudant-major.
51e — .	»	—	6	—	Schobert, lieutenant.
Spahis......	2	—	1	—	Rondot, sous-lieutenant.
Totaux...	5 tués,	27 blessés.			

Les Beni-Yala ont eu une trentaine de tués et de nombreux blessés.

Comme il est dit dans le rapport ci-dessus, une députation de notables des Beni-Yala conduite par Bou Dehen vint, dans la journée du 7 juillet, demander l'aman, et des ordres furent aussitôt donnés pour arrêter les travaux de destruction des oliviers et des figuiers.

Le 8, à 2 heures du soir, la colonne partit pour aller bivouaquer à Kaf-el-Ahmar. De nouvelles démarches de soumission furent encore faites ; mais, chose qu'on aura peine à croire, l'entêtement des Beni-Yala n'était pas encore vaincu, Bou Dehen n'amenait que cinq notables : Rabah ben Aïssa, Sliman ben Ahmed, Saïd ben Latakh, Ahmed ou Ganoun, Hamimi Makaci, représentant seulement le tiers de la tribu.

Le colonel Canrobert ne pouvant plus garder bien longtemps les bataillons qu'il avait pris à leur passage à Aumale, et désirant ne pas manquer l'occasion d'aller châtier les Beni-Mellikeuch, accepta provisoirement la

soumission des Beni-Yala et partit le 10 juillet pour aller camper à Tablast (1), au pied de la montagne des Beni-Mellikeuch.

Voici comment le colonel Canrobert rendit compte de sa marche :

« Bivouac de Tablast (Oued-Sahel), le 11 juillet 1849,
5 heures du matin,

» Mon Général,

» Par ma dépêche datée de Kaf-Radjela, le 7 de ce mois, j'avais l'honneur de vous faire pressentir que le coup porté aux Beni-Yala par le sac de Sameur, allait amener ces gens-là à une complète soumission ; ils sont, en effet, tous venus me trouver le 8, au soir, pour se mettre à ma complète discrétion ; j'ai exigé d'eux le payement immédiat de ce qu'il leur restait nous devoir sur la précédente amende qui leur avait été imposée, et j'ai ajouté à cette condition le payement de tous les frais nécessités par nos opérations contre eux. C'est à peu près une somme de 3,000 francs qu'ils doivent nous remettre. Si je n'ai pas porté cette somme à un taux plus élevé, c'est qu'il m'a été bien démontré que l'incendie de Sameur, d'Amboub, d'Adjiba, d'Oubedir et de tous les autres refuges des Beni-Yala, les avait réduits à une véritable misère.

» Les Beni-Yala m'ayant demandé trois jours pour acquitter leur nouvelle amende, j'ai dû leur accorder ce délai ; mais, pour ne pas perdre mon temps en face de leur pays, tirer profit du retentissement porté dans la

(1) C'est près du point appelé Aïne-Turk, sur la carte au $\frac{1}{50.000}$ feuille de Tazmalt. Il y existe des ruines romaines assez importantes.

vallée de l'Oued-Sahel par la prise de Sameur et accéder aux désirs de Si Ben Ali Chérif, qui me priait avec instance de venir ici m'aboucher avec lui et régler les affaires des Beni-Mellikeuch, j'ai descendu la vallée de l'Oued-Sahel et suis arrivé hier soir entre les Beni-Abbès et les Beni-Mellikeuch, à une lieue et demie environ en amont d'Akbou.

» Toutes les tribus sans distinction des deux rives de la vallée de l'Oued-Sahel m'ont parfaitement accueilli; Si Ben Ali Chérif lui-même est venu dans mon camp (1) et y a dressé sa tente; il est en pourparlers avec les Beni-Mellikeuch qui, seuls, se tiennent encore sur la réserve.

» Le grand marabout de l'Oued-Sahel (qui est un jeune homme remarquable d'intelligence et de bonnes dispositions pour nous) croit fermement que les Beni-Mellikeuch descendront dans la journée à mon camp pour y faire leur complète soumission. Si, contre mon attente et celle du chérif, les Beni-Mellikeuch persistaient à se tenir éloignés de nous, il me serait d'autant plus facile de les contraindre à rentrer dans le devoir, que je suis campé au-dessous de leurs nombreux villages, dont les abords ne présentent presqu'aucune difficulté; mais tout me porte à espérer, mon général, que je n'aurai pas à employer la force pour aplanir la dernière difficulté qui nous restait à surmonter dans la vallée de l'Oued-Sahel, depuis sa naissance jusqu'au-dessous d'Akbou.

» Si les Beni-Mellikeuch viennent dans la journée, je remonterai dès demain la vallée de l'Oued-Sahel et serai, après demain 13, vers le milieu du jour, sur le Kaf-el-Ahmar, d'où je rentrerai en deux jours à Aumale sans trop de fatigues pour mes troupes; leur état sanitaire est, du reste, satisfaisant.

» Signé : Colonel CANROBERT. »

(1) Il y est arrivé le 11, à 5 heures du matin.

Avant d'aller plus loin, disons quelques mots au sujet de la tribu des Beni-Mellikeuch et des griefs que nous avions contre elle.

Cette tribu, adossée au versant sud du Djurdjura, ne le cédait en rien aux Beni-Yala pour la turbulence. Pillards et voleurs, il n'était question que de leurs coups de main. « Un Mellikechi, dit-on dans le pays, tuerait son ami pour un douro, son frère pour deux et son père pour trois douros ». Tous les chérifs, et ils étaient nombreux, qui surgissaient en Kabylie, étaient assurés de trouver dans les Beni-Mellikeuch un asile et des partisans ; c'était le rendez-vous de tous les aventuriers, batteurs d'estrade et coupeurs de route de toutes les tribus kabyles ou arabes.

Les Beni-Mellikeuch comptaient comme soumis depuis l'expédition du maréchal Bugeaud, de mai 1847, mais ils ne l'ont été réellement qu'après la grande expédition du maréchal Randon de 1857, qui brisa les dernières résistances de la Grande-Kabylie.

Ils avaient été placés dans le bach-aghalik de l'Oued-Sahel, créé en faveur de Si Aomar ben Salem et qui relevait du cercle d'Aumale.

Le général Daumas a raconté dans son livre *La Grande-Kabylie* l'accueil qui fut fait par le maréchal Bugeaud, après la chute des Beni-Abbès, au jeune marabout Si Mohamed Saïd ben Ali Chérif, le chef de la zaouïa de Chellata, dont l'influence religieuse était considérable. Si ben Ali Chérif ne voulut pas de commandement pour lui, mais il désigna au maréchal les hommes qu'il désirait voir nommer caïds dans les tribus qui comptaient plus particulièrement parmi les khoddam (1) de la zaouïa.

C'est ainsi qu'il fit nommer caïd aux Beni-Mellikeuch le marabout Si Abd el-Kerim. C'était un homme riche, un peu fanatique, parent et ami de l'ancien khalifa

(1) Serviteurs religieux.

d'Abd el Kader Si Ahmed Taïeb ben Salem, ayant de l'influence, mais manquant de l'énergie nécessaire pour conduire des gens comme les Beni-Mellikeuch. Il fit l'avance de la contribution de guerre imposée à la tribu, mais, quand il voulut se la faire rembourser, on se moqua de lui ; les Aït ou Amar d'Irzer ou Guentour lui envoyèrent même, raconte-t-on, des outres soufflées au lieu d'outres d'huile. Les mécontents des Beni-Mellikeuch, aidés par les Zouaoua, le punirent de ses bonnes relations avec les chrétiens en lui brisant toutes les tuiles de sa maison.

N'éprouvant que des déboires lorsqu'il voulait commander en notre nom, il prit le parti de se mettre du côté des insoumis et il fut, en effet, beaucoup mieux écouté.

Si ben Ali Chérif avait beaucoup à se plaindre des Beni-Mellikeuch qui ne respectaient rien et ne se gênaient pas pour piller les gens de sa tribu, les Illoula Açameur ; d'un autre côté il se trouvait dans une position fausse en voulant jouer un rôle de chef sans avoir aucun commandement effectif. Recevoir des honneurs, donner des ordres, être l'intermédiaire des gens de sa clientèle pour les faveurs qu'ils auraient à demander à l'autorité française, rien de mieux ; mais un chef indigène ne donne pas seulement des ordres, il en reçoit et aussi des observations et des reproches, et il est responsable de ce qui se passe dans son commandement ; or, il lui aurait été pénible d'accepter cette subordination. S'il n'avait eu à recevoir d'ordres que des généraux, passe encore ; mais il aurait fallu en recevoir également des officiers des affaires arabes, les généraux ne pouvant s'astreindre à s'occuper personnellement de toutes les affaires de détail.

Ce qu'il redoutait par dessus tout, c'était de se voir englober dans le commandement d'un grand chef indigène.

Le 10 février 1849, une conférence avait eu lieu, sur la

demande du marabout, dans l'Oued-Sahel, pour étudier un *modus vivendi ;* le commandant Dargent, commandant supérieur de Bordj-bou-Areridj et le capitaine Petit, chef du bureau arabe d'Aumale par intérim, avaient pris part à cette conférence, qui n'avait amené aucun résultat pratique (1).

Si Ben Ali Chérif ne voulait pas accepter pour lui-même les devoirs et la responsabilité du commandement et il ne voulait pas non plus laisser mettre à la tête des tribus des hommes assez énergiques pour se faire obéir, car il aurait craint qu'ils ne fussent pas assez souples vis à vis de lui ; il en est résulté que, dans la région regardée comme soumise à son influence, les mesures de police générale prescrites par l'autorité française n'ont jamais été exécutées qu'avec une grande mollesse.

Les Kabyles de l'Oued-Sahel montrèrent de l'empressement à bien recevoir, au cours de leur voyage, les représentants de l'autorité française, à l'exception des Beni-Mellikeuch, qui ne se présentèrent pas et se retirèrent dans la montagne. Cela ne donnait pas une haute idée de l'influence réelle de Si ben Ali Chérif puisque le caïd des Beni-Mellikeuch lui-même, qui devait être pourtant une de ses créatures, ne jugea pas à propos de se déranger pour faire honneur aux hôtes qu'il savait attendus par son chef religieux, alors que Si El Djoudi lui-même, le chef des Zouaoua insoumis, avait cru devoir écrire au capitaine Petit une lettre de bienvenue qu'on trouva singulière mais qui, à coup sûr, voulait être courtoise.

Colonel Robin.

(A suivre.)

(1) Nous donnons à la fin de cette notice, comme pièces annexes, les rapports fournis par les officiers qui ont assisté à la conférence, rapports qui ne manquent pas d'intérêt.

NOUR-EL-EULBAB

(LUMIÈRE DES CŒURS)

DE

Cheïkh Otmane ben Mohammed ben Otmane dit Ibn-Foudiou

(Suite. — Voir le n° 227)

بسم الله الرّحمن الرّحيم صلّى الله على سيّدنا محمد وآله وصحبه وسلّم تسليمًا قال الشّيخ الفقير المضطرّ لرحمة ربّه عثمان بن محمّد بن عثمان المعروف بآبن فُودِيّ تغمّده الله برحمته أمين الحمد لله ربّ العلمين وأفضل الصّلاة وأتمّ التّسليم على سيّدنا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين رضي الله تعلى على السّادات التّابعين والعلماء العاملين والأئمة الاربعة المجتهدين ومقلّديهم إلى يوم الدّين امّا بعد فهذا كتاب نور الالباب نافع إن شاء الله لمن عوّل عليه أحكمت فيه الأسّ لأبني عليه أحكام بلاد حوس فاقول وبالله التوفيق أعلمْ يا أخي أنّ النّاس في هذه البلاد على ثلاثة اقسام فسم منهم يعمل أعمال الإسلام ولا يَظهر منه شيء من أعمال الكُفر ولا يُسمع منه شيء ممّا يناقض الاسلام

وبهولاء مسلمون فطعًا تجري عليهم احكام الاسلام و فسم منهم مخلّط يعمل اعمال الاسلام و يُظهر أعمال الكُبر او يُسْمع من فوله ما ينافض الاسلام فهولاء كافرون فطعًا لا تجري عليهم احكام الاسلام و فسم منهم ما شمّ فطّ رائحة الاسلام و لا يدع عليه فهولاء لا يلبس حكمهم على احدفاءن فلت بيّن لنا علامة المخلّطين لنعرفهم فلت سافصّل لك باذن الله تعلى اعمالهم التى كفروا بها إذ هيَ علامتهم التى يُعرفون بها فافول و بالله التوفيف فمن اولائك المخلّطين من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و هو مع ذلك يعظّم الاشجار بالذبح عندها و الصّدفة او ينصب العجين عليها فهذا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و مع ذلك يكذّب بعث الاموات و يفول لا بعث بعد الموت فهذا ايضا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و هو مع ذلك يستهزء بدين الله و يستهزء بالتّائبين و يستهزء بالمتوضّئ و يستهزء بالنّساء التى يحتجبن عن الرجال الأجنبيّين و هذا ايضا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و هو مع ذلك يزعم انّه يعلم شيئا من علم الغيب في الخطّ او في الرّمل او باحوال النّجوم او باخبار الجنّ او بشيء من اصوات الطيور او حركاتها او غير ذلك وهذا ايضا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و هو مع ذلك يأتي الى الكهّان ويسئالهم عن امره ويصدّفهم فيما يفولون فهذا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل

اعمال الاسلام وهو مع ذلك يطرح الفطن و غيره على الحجارة او في
الطّريف او تحت الاشجار او مجتمع الطّرفين او غيـر ذلك من
المواضع الّتي يُطرح ذلـك عليها و هذا ايضا كافـر لا تجـري عليه
احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل اعمال الاسلام و هو مع
ذلك يضع ثوبا او طعاما او غير ذلـك على فبر الولي او العـالم او
العابد على طريف النذر و يظنّ بجهله انّه يوفي نـذره و هذا ايضا
كـافـر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعم انّه مسلم يعمل
اعمال الاسلام و هو مع ذلك يسحر النّاس و يفـرّف بين شخصين
بينهما محـبّة و يفـرّف بين المرأة و زوجها و هذا ايـضا كافـر لا
تجـري عليه احكام الاسلام و منهم من يـزعـم انّه مسلم يعمل اعمال
الاسلام و هو مع ذلـك يـزن الفرآن بضرب الدّفوف فهذا ايضا
كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و منهم من يزعـم انّه مسلم يعمل
اعمال الاسلام و هو مع ذلك يكتب اسماء اللّه او الـفـرآن بدم على
أعيان النّجاسة مثل عظام الاموات و رؤس الكلاب او يكتب اسماء
اللّه و الفرآن بدم مسفوح من الذّبح او يكتب اسماء اللّه او الـفـرآن
و يغسل بالماء ثمّ يـفـرّف اجـزاء ثـوب الحيّة و يخلطها به و هـذا
ايضا كافر لا تجري عليه احكام الاسلام و كفر هولاء المخلّطين كفر ظاهر
يُـرا بالعيون و يُسمع بالاذان فلاجل ذلـك بيّـننا انّـهم لا تجري
عليـهم احكام الاسلام وامّا من يعمل اعمال الاسلام و لم يظهـر منه
شيء من اعمال الكفر و لم يُسمع منه شيء ممّا ينافض الاسلام فـلا
يجوز لاحد ان يفول انه كافر لانّه إمّا أن يفول انّه كافر لانّه يعتفد
الكفر بفلبه و هذا لا سبيل لنا إلى إطلاعه و إمّا أن يفول انّه كافر لانّه

يعمل الكبائر وهذا باطل لأنّه لا يكفر احد من اهل القبلة بذنب فإن قلت بيّن لنا ايضا ما امرنا الشرع ان نفعل فيهم وما حكم استرقاق اولادهم وما حكم الاموال التى نهبوها من المسلمين وما حكم ما نهبه المسلمون منهم وما حكم من وجد بايدهم مستعبد او زعم انه حرّ **قلت** سأبيّن لك ذلك باذن الله تعلى فاقول وبالله التوفيق **اعلم** انّ الكفّار على ثلاثة اقسام الاوّل من هو كافر صريح باصالة كاليهود والنصارى والمجوس ونحوهم ممّن ورث الكفر الصريح عن أبائه الثاني من كان مسلما ثمّ ارتدّ عن دين الاسلام ارتدادا ظاهرا فصرّح بانّه خرج عن دين الاسلام ودخل في غيره من دين الكفر والثّالث من يزعم انه مسلم وحكمنا بكفره لاجل انّه صدر منه ما لا يقع في الظّاهر الّا ممّن كان كافرا كما ذكرنا من حال اولائك المخلّطين فالكفّار باصالة الكفر تُسبى ذراريهم ونساءهم وتُقسم اموالهم ولا خلاف في ذلك بين العلماء وفي الكفّار بالارتداد خلاف قال ابن القاسم في اهل حصن من المسلمين ارتدّوا عن دين الاسلام إلى الكفر لا تُسبَى ذراريهم ونساءهم وامّا اموالهم فهي فيء للمسلمين وقال ابن رشد وهذا هو الصّحيح من جهة النّظر لانّ المرتدّين احرار من اصلهم قال وإلى مذهب ابن القاسم في المرتدّين ذهب عامّة العلماء وايمة السّلف واذا علمت ذلك فاعلم انّ كل من فعل شيئا من تلك الافعال الموجبة للكفر يستتاب فان تاب تُرك وان لم يتب قُتل بالسّيف كفرا ولا تُسترقّ اولادهم وامّا ما وُجد من الاموال التى نهبوها من المسلمين فلربّه اخذه حيث وُجد بغير

شيء لانّ الّذي نهبه الكافر وهو يزعم انّه مسلم ليس كما الّذي نهبه الكافر الاصليّ وامّا ما نهبه المسلمون منهم فليس لهم اخذه فهم يردّون ولا يُردّ لهم وامّا من وجد بايْدهم مستعبدا و زعم انّه حرّ فالقول قوله حتّى يتبيّن انّه رقّ هذا أخر ما اوردنا تفصيله من هولاء المخلّطين حسب ما بيّنه الله تعلى لنا من كلام الايّمة رحمهم الله تعلى و بالله التّوفيف فصل في ذكر الامور الّتى عمّت البلوى بها في هذه البلاد اعني بلاد حَوْسَ وكثرت وإن كانت مصيبة عامّة في البلدان ومنها ما يفعله كثير من علماء هذه البلاد من ترك الزوجات و البنات و العبيد مهملة كالانعام من غير ان يعلّموهم ما فرض الله عليهم من عقائدهم وإحكام وضوئهم وصلاتهم وصيامهم وغير ذلك ممّا اوجب الله عليهم تعلمه و ممّا اباح لهم ومن مسائل بيوعهم وما شاكل البيوع وهذا خطاء عظيم و بدعة محرمة وجعلوهم كالوعاء يعملون فيها حتّى اذا انكسرت يطرحونه في الدّمن أيْ موضع النجاسة يا عجبا كيف يتركون ازواجهم و بناتهم وعبيدهم في ظلمات الجهل والظلال وهم يعلّمون طلباءهم صباحا و مساء وما ذلك الّا لحظّ انفسهم لانّ تعليم طلباءهم رياء و فخر وهذا خطاء عظيم لانّ تعليم الزّوجات و البنات و العبيد واجب و تعليم الطلباء نفل والواجب مقدّم على النّفل إجماعا ولا يجب تعليم الطّالب على العالم الّا إذا لم يكُن هناك احد غيره فحينئذ يجب تعليمه لاكن بعد تعليم اهله لانّ السّابق أولَى ان يقدم على المسبوق يا نساء المسلمين لا تسمعن الى اقوال الضّالّين المضلّين الّذين يغرّونكنّ بانّ يأمروكنّ بطاعة الازواج من غير ان

يأمروكنّ بطاعة اللّه و رسوله صلّى اللّه عليه و سلّم و يـقـولـون سعادة
المرأة فى طاعة زوجها و ما ذلك الّا لطلب غرضهم و مرادهم
فيكُنّ و يكلّفوكنّ ما لم يوجب اللّه تعلى و رسوله عليكنّ أصْلا
من الطّبخ و غسل الثّوب وغير ذلك ممّا هو كثير من مرادهم و لا
يكلّفوكنّ ما أوْجب الله و رسوله صلى الله عليه و سلّم عليكنّ من طاعة
اللّه عزّ و جلّ وطاعة رسوله نعم تجب على الزّوجة طاعة زوجها
إجماعا سرّا و جهرا و لوكان زوجها حقيرا جدّا و حرام عليها عصيان
زوجها مطلقا إجماعا الّا إذا أَمرها بمعصيّة اللّه تعلى فيجب عليها
الكفّ عن طاعته حينئذ إذْ لا طاقة لمخلوق فى معصيّة الخالق
و ايضا إذا أَطاعت المرأة زوجها كان اجرها مرّتين لكن بعد طاعة اللّه
و رسوله و منها انّ الامور الّتى عمّت البلوى بها فى هذه البلاد
قولهم هذا يوم صالح و هذا يوم قبيح إذْ كلّ ذلك كذب و زور
و بدعة محرمة مخالفة لسُنّة نبيّنا محمد صلّى اللّه عليه و سلّم و سنّة
الانبيّاء و المرسلين عليهم الصّلاة و السّلام و لم يقُل ذلك احد من
علماء الاسلام من السّلف الصّالح و التّابعين و مالك و الشّافعي
و ابي حنيفة و احمد بن حنبل و تابعيهم من المتقدّمين و المتأخّرين
و انّما هذا الّا إفك منقول من كتب اليهود و النصارى لانّهم
بدلوا و غيّروا و نبذوا طريق انبيّائهم وراء ظهورهم و اتبعوا
اهواءهم و أَضلّوا كثيرا وضلّوا عن سواء السّبيل هذا هو الحقّ الّذي
لا شكّ فيه و لا يجوز لاحد ان يقتدى باليهود و النّصارى لانّهم
كافرون إجماعا و من شكّ فى كفرهم فكافر إجماعا و امّا ما يكتبونه
لكعب الاحبار من انّه قد حكم بذلك فلا يصحّ الّا إن يكون ذلك

قبل اسلامه حين كان على دين اهل الكتب ولا يجوز لاحد ان يحكم ما حكم به اليهود والنّصارى قبل إسلابه ولم يحكم به كعب بعد اسلامه اصلا هذا هو الحقّ الّذي لا شكّ فيه واتما الّذين يقولون قد علمنا انّ الايّام كلّها لله وانّ اليوم لا ينفع ولا يضرّ لكن وجدنا أباءنا يعملون به فلذلك نعمل به فهذا خطاء عظيم و بدعة محرمة وجب على قائله التّوبة والاستغفار لانه اقتدى باقوال اهل الكفر الّذين اذا قيل لهم اتبعوا ما انزل الله قالوا بل نتبعوا ما القينا عليه أباءنا وهذا ضلال عظيم يا عجبا كيف يختارون بعض الايّام على بعض لانّ كلّ ما ينتفع به الانسان تابعا للأكل والشّرب إذ بهما قِوام بِنية الانسان كيف وما من يوم الّا وهم يأكلون ويشربون فيه ولا يضرّهم ذلك فكيف يضرّهم غيرهما فيه وهذا سفه وحمق وجهل وضلال وبدعة محرمة والحاصل انّ من كان يؤمن بالله واليوم الاخر فلا يحكم بهذا الجهل ولا يعمل به إذ لم يأتِ شيء من ذلك في القرآن العظيم ولا في الحديث الصّحيح بل ولا في حديث سقيم اصلا وانّما هو منقول من كتب اهل الكتب الّذين بدلوا وغيّروا وهذا هو الحقّ الّذي لا شكّ فيه ومنها انّ الامور الّتي عمّت البلوى بها في هذه البلاد الاشتغال بعلم الحروف التى لا يُفهم معناها إذ بعضها أساءة ادب وبعضها كفر كما اشار اليه ملك وما يدريك لعلّها كفر وقد وقع ذلك لبعض النّاس انه كان يقراء ذلك بحضرة نصرانيّ والنّصرانيّ يضحك منه فقال له لم تضحك فقال النّصرانيّ عجبت منك انّك تسبّ ربّك ونبيّك وانت لا تشعر به

ومنـــــها انّ الامور الّتي عمت البلوى بها في هذه البلاد الاشتغال بتحصيل المغيبات بالقرعة واحكام النّجوم وهذا الفنّ مفتاح كل فتنة لانّ مرجعه الى الكهانة وهي ضدّ الكشف قال العلماء قرعة الطيور ونحوها من باب الاستقسام بالازلام الى ان عدّوا منه الاستفتاح في المصحف ومنـــــها انّ الامور التي عمّت البلوى بها في هذه البلاد تعظيم اعياد الكبّار مثل الحاجوج اي الينّاير والعنصرة واوّل خميس من مايه ومنـــــها انّ الامور التى عمّت البلوى بها في هذه البلاد التبرّك بالصّلاة على القبر وبناء مسجد عليه إذ لا يصلّى على المقابر ولا يُبنى عليها مسجد لتبرّك ولا تُمسح بالقبر ايضا لانّ ذلك من فعل النصارى ولا يُدهن بالماء الّذي يكون فيه ولا يُرفع تراب منه وانّما يُطلب التّبرّك بزيارة القبر فقط ومنـــــها انّ الامور التي عمّت البلوى بها في هذا البلاد إيثار غير المهمّ مثل صلوات اللّيالي والايّام الفاضلة والعمل بالرّوايات الباطلة وترك واضح العلم مثل صلاة اوّل خميس من رجب وليلة النّصف من شعبان وليلة سبعة وعشرين من رجب ووداع رمضان وصلاة يوم عاشوراء وصلاة القبر وصلاة الوالدين وصلاة الاسبوع وكل يوم وليلة يخصّ بما يفعل وكل ذلك موضوع أي مكذوب على رسول اللّه صلّى اللّه عليه وسلّم ومنـــــها انّ الامور الّتى عمّت البلوى بها في هذه البلاد تتبّع الفضائل وانواع المندوبات وتوهّم النّجاة بها مع بقاءهم على المحرمات وذنوب وعيوب لا بدّ من ازالتها حتّى انّ كثيرا منهم يُهمل الفرائض ويكثّر النوافل ويسارع اليها ومنها انّ الامور الّتى

عمّت البلوى بها في هذه البلاد ما يفعله الجُهّال من ذبح الشياه لامتشاط رؤسهم و ذبح من جاوا إلى البقر و الغنم غريبا و تأديب الصبيان على عقوق الوالدين و عدم احترام الكبير بالافعال التي لا تجوز شرعا لانهم يمشون مع الصبيان الى الصحراء و يوقدون نارا كبيرة و يؤدّبونهم هنالك بالافعال التي لا تجوز شرعا و هذه الافعال خاصّة بالقبيلة القُبلانيّة في هذه البلاد و هي حرام كتابا و سنّة إجماعا و منــــها انّ الامور الّتي عمّت البلوى بها في هذه البلاد اختلاط الرّجال بالنّساء في الاسواق و الطّرقات و عدم احتجاب المرأة عن اخي زوجها و ابن عمّه او صاحبه و كشف العورات من الحرائر و الإماء و منــــها انّ الامور الّتي عمّت البلوى بها في هذه البلاد ما يفعلونه من البدعة المحرمة عند الختان و وليمة النّكاح و العقيقة و الصّدقة للميّت و غير ذلك من مواضع اجتماعهم ممّا لا يُحصى لانّ البدعة تزيد بقدر اجتهاد اهل البدعة و هو ما يفعلونه من اللّهو و اللّعب و اجتماع الرّجال و النّساء و الرّقص و الغناء و غير ذلك من ضلالتهم و عصيانهم و تلاعب الشيطان بهم و كلّ ذلك حرام بالكتاب و السنّة و الإجماع و لا يجوز لاحد من المسلمين ان يحضر في تلك المواضع و ان كان ابوه يفعل ذلك او صهره أو شيخه لانّ كلّ من يفعل ذلك فاسق إجماعا و كذلك كلّ من يحضر فيه فاسق و لا يجوز لاحد من المسلمين ان يأذن لزوجته أو ولده أو عبده و كلّ من كان في حكمه ان يحضر في تلك المواضع الملعونة و من اذن لهم فقد عصى الله و رسوله و من كان في بلد و اهلها يعملون

بهذه العصيان وجب عليه ان ينهاهم عن ذلك العصيان إن فدر عليه وإن لم يفدر وجب عليه ان يرتحل الى موضع اخر ليس فيه ذلك وان لم يكن ذلك لعامّة هذه العصيان في جميع البلدان او المشقّة تناله ممّا هو اعظم من ذلك فليلزم بيته ولا يحضر هو واهله معهم في موضع عصيانهم ولهوهم ولا يسلّم عليهم في حال عصيانهم ولا يعينهم ولو بلقمة او شربة ماء ولا فولا ولا فعلا ولا يطعم ضيوفهم بطعام ولا ماء لانّهم فاسقون وكلّ من جاء اليهم من البلد او غيره ليعينهم فهو عاص للّه ورسوله يُكتب له بكلّ خطوة يخطو اليهم ذاهبا وراجعا أسيئة ولا يُعينهم بشيء لانّ ذلك التّعاون على الاثم والعدوان وهو حرام فال الشيخ محمّد بن محمّد المديونيّ في شرحه فتح الجليل بيتوتة النّاس عند اهل الميّت ليست الّا من امر الجاهليّة ونحوه الطّعام الّذي يصنعه اهل الميّت في اليوم السّابع يريدون بذلك الفربة للميّت والتّرحم عليه وهذا محدث لم يكن فيما تفدّم ولا هو ممّا يحمده العلماء رضي اللّه عنهم فالوا ليس يُنبغي للمسلمين أن يفتدوا باهل الكفر وينهى كلّ انسان اهله عن الحضور لمثل هذا وشبهه من لطم الخدود وشقّ الجيوب وإستعمال النّوح ومنها انّ الامور الّتى عمّت البلوى بها في هذه البلاد إنتظار الصّبيان الّذين بلغوا حدّ الختان الى ان يبلغ من دونهم حدّ الختان فيختنونهم جميعا في يوم واحد وجمعهم في الصحراء وكلّ ذلك بدعة محرمة واذا بلغ مثل الصّبيين حدّ الختان معا لا بأس في إختتانهما معا وان يدخلا في بيت واحد لاكن إفترافهما بأن

يبيت كلّ واحد منهما في بيت أمّه وبيت أبيه افضل
واحسن للسلامة من البدعة المحرمة ومنها انّ الامور التي عمّت
البلوى بها في هذه البلاد ما يفعلونه من تهديد الصّبيان عند
الختان إذا خافوا يضربونهم وكلّ ذلك حرام ولا يجوز إيذاؤهم
بشيء لاجل البكاء لانّ بكاءهم خير لانّ في بكاءهم عند الختان اجر
عظيم ومن ذمّهم لبكاءهم عند الختان فعليه ذنب عظيم وجب عليه
التّوبة والاستغفار ومنها انّ الامور التى عمّت البلوى بها
في هذه البلاد ما يفعلونه من الغشّ في البيوع مثل خلط اللّبن
بالماء وغير ذلك ومنهم من اذا اشترى السّلعة حازها وذهب بها
قبل ان يدفع لربّها ثمنها فاذا ندم اوْلم يجد ببيعها ربحا اوْ
طلب منه ربّها الثّمن قال له خُذ سلعتك او اصبر حتّى ابيعها
ومنها انّ الامور الّتي عمّت البلوى بها في هذه البلاد
التّطفيف في المكيال بالزّيادة والنّقصان وهو حرام بالكتُب
والسنّة والأجماع لانّ صِفة الكيْل في الشرع أنْ يقعد الكيّال
المِكيال معتدلا ثمّ يصبّ فيه المُكيل برفق حتّى يمتلاء إمتلاء
كاملا من غير تمكين ولا تسنيد ولا زلّة ولا حيلة وانّما يعتدل
المِكيال في وضعه ويُصبّ فيه المُكيل حتّى يمتلاء بطنه ومنها انّ
الامور الّتي عمّت البلوى بها في هذه البلاد عدم اصطلاح المكائل
وهو حرام يجب اصلاح المكائل في الشّرع كبارها وصغارها حتّى
تكون كلّها في نسبة واحدة ولا يجب ان تتّفق البلاد في
المكيال وانّما تجب تسويّة مكائل كل بلد فيما بينهم حتّى تكون
على نسبة واحدة ومنها انّ الامور الّتى عمّت البلوى بها في

هذه البلاد ما يفعلونه من عدم التوارث على الكتاب كما فرض الله سبحانه و تعلى لكنّهم اذا كان في الورثة كبير آستولى على التركة يقول هذا مال اخي وانّما هو بمنزلة ابيهم لا يتعرّض له احد في ذلك حتّى اذا مات آستولى على تركته القوي هذا ايضا حرام في كتاب وسنّة و اجماع و منها انّ الامور الّتى عمّت البلوى بها في هذه البلاد ما جعلوه أدبًا بعظمائهم عند التّحيّة كالإنحناء و مطلق إنحنائهم حرام عند التّحيّة و هو حرام عند جمهور العلماء و هو ظاهر الحديث الّذي رواه التّرمذيّ عن أنَس وقال حسن صحيح و أفتى بعض العلماء بجوازه إذ لم يُصدق عليه انّه ركوع شرعا هذا أخر ما اوردنا تفصيله من هذه الامور الّتى عمّت البلوى بها في هذه البلاد حسب ما بيّنه الله تعلى لنا من كلام الائمة و بتمام تفصيلها الحمد لله ربّ العلمين وافق الفراغ منه يوم الخميس قبل الظهر بحمد الله و شكره على يد ناسخه لنفسه الحسن بن جمّ لستّ عشر من جمادى الأولى عام رشجم من هجرته صلّى الله عليه وسلّم وعلى آله وصحبه و ازواجه و ذريّته و أمته اجمعين *

الحمد لله * ملحون

1 حُقّ عند طلّاب العلوم بكاء الدّم * لفقدول فائق مثل زمزم
2 فلو طاوعت عيناي قلبي لسالتا * مدى الدهركل يوم بحرا من الدّم
3 لفقدول صالح متورّع * فقيه عجيب زاهد و معلّم
4 صدوق كريم ماجد و مدرّس * بكلّ العلوم فاهم و مفهّم

5 صبور شجاع ناصر دين ربّه * زمان الصّبا سنن النّبي مقوّم
6 وفي كلّ مأمورات ربّه يسارع * كاسراع سهم من قوي مجسّم
7 لقد كان مثل الوالد المتعطّف * لذوي القرابة و اليتامى مطعم
8 لذوي التّعلّم ناصر متلطّف * حانّ عليهم ناصح ومعلّم
9 و لذوي القرابة دافع عن كلّ ما * قد ضرّ بل قد عمّ كلّ المسلم
10 هذا قليل مِنْ عَلِيّ اوصافه * كالبحر قَطْرا لست بالمتعمّم
11 في ليلة العشرين ليلة الاربعاء * في عام امرشد لي بمحرّم
12 فترى بكاء كهولنا مثل النساء * قد حقّ ان يبكوا جميعا بالدّم
13 فسقى الإله غيوث عفو والرّضا * قبرًا لقطب الاولياء مكرّم
14 و اجعله في يوم القيامة شافعا * لكبيرنا و صغيرنا و المجرم
15 و احشرنا معه يا إلهي راحما * لي يوم حشر بالنّبي المكرّم
16 مع آله ازواجه اصحابه * و جميع كل المسلمات و مسلم
17 نرجو برحمة من حبانا رؤيته * و تجالسا معه و نيل تعلّم
18 منه بتأخر عمره ان يُجعل * الفردوس ماوانا جميعا منعم
19 و لكوننا من أخر الطلّاب له * نرجو الشّفاعة منه عند المنعم
20 و بارك على ذرية منه رحمة * و قدّمهم إذْ انت خير مقدّم
21 و يوم قيام الخلف ألحقهم به * كما ذاك في الذكر العزيز المكرّم
22 و من كاد من إنس وجنّ عليهم * فردّ اليه الكيد فيهم ترحّم
23 و قد كان عمر الشيخ ستّين حجّة * و ستّة اعوام وعشرين من يوم
24 و صلّ إلهي بكرة و عشية * على خير خلق الله والصّحب وسلّم
25 و مدّة مكثي معه عامان * و ستّة اشهر وعشرون يوما فاعلم

* تمّ *

Note complémentaire sur l'origine des Foulane ou peuplades Foulbé du Soudan

Abdallahi Ibn-Foudiou, frère de l'auteur du *Nour-el-Eulbab*, a composé plusieurs ouvrages dont l'un, intitulé *Tezïen el-Ouerkat* (*L'Embellissement des Feuillets*), serait l'histoire des Foulane ou Foulbé depuis l'invasion d'Okba ben Nafy, dans le Fouta-Toro (Sénégambie), jusqu'à l'époque contemporaine de l'écrivain, soit environ vers l'année 1807.

D'autre part, le sultan Zoubir de l'Adamaoua, résidant à Yola, prétend, d'après la tradition, que Sidi Okba aurait poussé ses conquêtes jusqu'au Sénégal où lui, ses compagnons et son armée auraient demeuré un temps assez long; ils s'y seraient mariés avec des négresses qui embrassèrent aussitôt l'islamisme, et les enfants nés de ces mariages auraient formé le noyau de la race foulane (1).

Du Sénégal, les Foulane, ou peuplades de race peule (2), se seraient répandus dans le Soudan central qu'ils

(1) L'interprète de M. Mizon, qui a rapporté le *Nour-el-Eulbab*, a lu *Tezïen-el-Ouerkat*, et c'est lui qui tient, du sultan Zoubir, ces détails historiques.

(2) Le peuple dont il est ici question s'appelle lui-même « Poul » en donnant au *p* un son adouci d'*f*, au pluriel Foulbé. Les Arabes les nomment Fellah, au pluriel Fellata ou Fellati. Les Haoussa les distinguent sous le nom de Foullah, pluriel Foulani. (*Les royaumes Foulbé du Soudan central*, par L. Mizon, lieutenant de vaisseau, nº 16 du 15 avril 1895 des *Annales de Géographie*.)

auraient conquis et converti à l'islamisme, continuant ainsi l'œuvre commencée par leurs pères (1).

Ce fait de la pénétration des Arabes, dès le commencement de leurs conquêtes en Ifrikiah, dans le cœur même du Soudan et cette origine attribuée à la race peule peuvent paraître invraisemblables, mais nous croyons que l'historique d'Abdallahi et la version donnée par le sultan Zoubir ne sont pas indignes de l'examen et de la discussion.

La première expédition en Ifrikiah eut lieu sous le khalife Othmane et ce fut son frère de lait Abdallah ben Saâd qui la dirigea, en l'an 647. Il battit le Patrice Grégoire, s'empara de Tripoli et rentra en Égypte.

Une deuxième expédition eut lieu en 653 à laquelle prit part Okba ben Nafy et qui aboutit à la prise de Cyrène. L'armée s'en revint ensuite pour combattre l'insurrection en Égypte et en Syrie.

A partir de cette époque, les données de l'histoire n'ont rien de précis et il n'est pas impossible, par suite, d'admettre la pénétration de l'armée arabe, sous la conduite d'Okba, dans la Nigritie.

En effet, on lit dans Léon Galibert (2) : « Une troisième invasion fut plus heureuse ; elle eut lieu sous les ordres d'Oukbah ben Nafy qui, ayant déjà fait partie de l'expédition précédente, *était demeuré longtemps à Barcah dans le double but de contenir les Berbères et de les convertir au mahométisme* ».

De son côté, M. Ernest Mercier (3) dit : « ... En 669, au moment de la troisième expédition, le kalife nomma Okba ben Nafé gouverneur de l'Ifrikiah. *Ce général, qui*

(1) Le Foula du Fouta-Djalon conserve toute l'ardeur de prosélytisme guerrier des mahométans d'autrefois (*Les peuplades de la Sénégambie,* par L.-J.-B. Bérenger-Féraud, médecin en chef de la marine, p. 325.)

(2) *L'Algérie ancienne et moderne,* p. 134 et 135.

(3) *Histoire de l'Afrique septentrionale,* t. I, p. 203.

était resté, sans doute, dans les environs de Barka, reçut d'Orient des renforts, etc. »

Étant donnés les renseignements vagues de l'histoire sur les faits et gestes de Sidi Okba pendant cette période de *seize années* qui séparèrent la deuxième expédition (653) de la troisième (669), nous penchons à admettre que le général arabe a bien pu, durant ce temps, pénétrer au Soudan et y imposer la nouvelle religion ; que lui, ses compagnons et ses auxiliaires berbères auraient alors, par le mariage avec des femmes soudaniennes, infusé du sang blanc à des peuplades nègres et créé ainsi cette race de métis appelée Foulane.

Abou-'l-Mahacen, d'ailleurs, nous apprend, dans son *Nodjoum*, qu'en l'an 43 Okba Ibn-Nafé fit plusieurs expéditions dans le pays des noirs, à Oueddan et à Barca (1).

Sidi Okba n'a-t-il pas été, dans toute l'Afrique du Nord, sans trêve, sans repos et jusqu'à sa mort, le propagateur ardent et infatigable de la loi de Mahomet? Dès lors, comment admettre que cet apôtre enflammé de l'islam se tint, pendant *seize années entières*, dans le seul pays de Barca? Comment croire que celui qui ne s'arrêta, à l'Ouest, qu'aux vagues de l'Atlantique, ne se soit pas avancé jusqu'aux pays des nègres en passant par les routes suivies de toute antiquité, jusqu'à nos jours, et qui mènent de Tripoli et de Barca au lac Tchad ; qu'il n'ait pas fait, en somme, ce que fit à cette époque, au rapport d'Ibn-Khaldoun, une des tribus Houara (2) cantonnées dans la province de Barca et de Tripoli, qui traversa les sables jusqu'au désert et s'établit à côté des Lamta porteurs du voile qui habitaient auprès de Gaugaua (3)?

Est-il possible, alors, que les riches et populeuses contrées du Soudan ne l'aient pas séduit et retenu?

---

(1) *Histoire des Berbères*, d'Ibn-Khaldoun, traduction de Slane, t. I, p. 323, note 3.

(2) *Histoire des Berbères*, t. I, p. 275.

(3) Cette ville était au sud-ouest de Tombouctou, sur le Niger.

On sait que les Berbères, à peine islamisés, sont devenus les auxiliaires des armées arabes; or, ceux qui occupaient le Sahara jusqu'aux confins du Soudan furent ceux-là mêmes qu'Okba avait mission de contenir et de convertir. Quoi d'étonnant, dès lors, que ces Sanhadja ou Berbères au *litham*, qui tenaient l'extrême Sahara, aient servi de guides aux Arabes vers les pays noirs qui leur étaient sûrement connus ?

En effet, on peut partager les nomades du grand désert en deux groupes principaux : celui du nord et celui du sud. Le premier se rattache économiquement aux pays algériens, où il vient se ravitailler et échanger ses produits.

Quant à l'autre, qui s'étend jusqu'au Niger et même au delà de ce fleuve, il est clair que ses magasins, ses jardins, ses points de ravitaillement sont au Soudan et ne peuvent être ailleurs. Le docteur Barth ne dit-il pas que les Touareg d'Asben ont des propriétés chez les Foulbé, qui ont pour capitale le Katsena, et les Imocharh de l'Adrar chez les Foulbé du Sokoto? (1)

Il se pourrait aussi qu'Okba ait paru dans le pays des Noirs à la suite de son expédition dans le Sud marocain; Ibn-Khaldoun dit à ce sujet : « En l'an 62 (681-682), Ocba fut nommé gouverneur de l'Ifrikiah pour la seconde fois et il poussa ses conquêtes jusqu'au Magreb extrême (Maroc). De Tanger, il pénétra dans le Sous, à Taroudant, et battit les populations berbères du désert » (2).

Ces populations n'étaient autres que les Sanhadja ou Messoufa d'Ibn-Batoutah, qui atteignaient Gaugaua sur le Niger et que le célèbre voyageur visita en 1352.

C'est non loin de ce même Gaugaua, capitale du royaume Sonrhaï, que s'était établie la tribu Houara, venue de Tripoli.

(1) *Voyages du docteur Barth*, traduction Paul Ithier, t. III, page 229.

(2) *Histoire des Berbères*, traduction de Slane, t. I, p. 331 et 332.

Le docteur Lenz dit que la famille El-Bekkay, de Tombouctou, descend de Sidi-Okba et il reproduit un arbre généalogique de cette famille, publié par Barth (1). Le même fait est cité par Nachtigal et M. le commandant Rinn (2) le rapporte à son tour.

Que l'invasion arabe ait pénétré au Soudan par l'Est ou par l'Ouest, la version des princes soudaniens n'en éclaire pas moins, d'un jour nouveau, l'histoire et l'origine des Foulane, restées assez mystérieuses. Bien plus, cette version s'accorde avec celle du célèbre docteur Barth (3), qui prétend que le développement des Foulbé au Soudan se serait fait de l'Ouest à l'Est et non pas de l'Est à l'Ouest, comme on le croit généralement.

Est-il donc téméraire d'admettre qu'Okba ait pu pénétrer dans le pays des noirs jusqu'au Torodo, puis y faire souche, en vertu de ce principe que les Arabes et, avec eux, les auxiliaires berbères *demandaient à la conquête des terres et des femmes?* (4)

Il semblerait que non, car s'il est admis qu'Okba a fait souche à Tombouctou, on peut très bien admettre qu'il en a fait autant au sud du Niger.

D'ailleurs, quand on dit que les Foulane tirent leur origine de Sidi-Okba, il faut entendre qu'ils ont eu pour mères des négresses du Torodo et autres lieux, et, pour pères, Okba, ses compagnons et les Berbères qui les suivaient.

Mais le général arabe, quand il quitta le Soudan, appelé par le Khalife à gouverner l'Ifrikiah, dut y laisser des auxiliaires berbères qui continuèrent à faire des métis. De cette époque, sans doute, daterait l'introduc-

---

(1) Oskar Lenz, *Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, traduction Paul Lehautcourt, t. II, p. 133.

(2) *Marabouts et Khouans*, page 336.

(3) *Voyages du docteur Barth*, traduction Paul Ithier, t. III, p. 317.

(4) *Ibn-Khaldoun*, traduction de Slane, t. IV, p. 489.

tion des noms musulmans au Soudan (1) et l'existence de ces groupes berbères ou arabes disséminés dans la Négritie depuis l'Océan jusqu'à l'Est du lac Tchad.

Les Foulane, à l'origine, n'auraient été qu'un petit groupe au milieu des populations négres, et ce n'est qu'après un temps assez long, qu'ils auraient pu former des peuplades nombreuses et fortes et, animés du zèle religieux de leurs ancêtres, conquérir le Soudan et le convertir à l'Islam.

En résumé, les faits ci-dessus établissent qu'Okba et son armée ont pu pénétrer en Sénégambie comme le dit le « Tezïen-el-Ouerkat » et y donner naissance à la race métisse foulane.

Nous allons voir, d'après les voyageurs qui les ont étudiés, qu'à l'heure actuelle, les peuplades de cette race présentent encore des caractères physiques qui rappellent les traits distinctifs de leurs aïeux.

Un des premiers qui les vit, le voyageur anglais Clapperton, *constata bien que ces peuplades n'appartenaient pas à la race nègre* (2).

Après lui René Caillié en vit *dont les traits se rapprochent de ceux des Européens* (3).

Plus tard, le docteur Lenz présente la race peule comme tenant une place élevée dans l'échelle humaine (4).

---

(1) Il y a lieu de remarquer que les Soudaniens musulmans et les Berbères qui les avoisinent : Touareg, Maures Trarza, etc., ont la commune habitude de conserver le nom de famille venant de leur langue maternelle et d'y ajouter un prénom musulman. Il est fort probable qu'au lendemain de la conquête arabe, les Berbères du Nord prirent ainsi des noms empruntés à la langue du Koran, d'abord, puis aux familles venues d'Arabie et qui s'allièrent aux leurs. De là ces origines chérifiennes très authentiques d'un grand nombre de familles berbères, origines que beaucoup leur contestent à tort, oubliant que l'aristocratie arabe s'est jetée en Ifrikiah à la suite d'Okba et qu'elle y a été entièrement absorbée par la race autochtone.

(2) *Les Voyageurs du XIX[e] siècle,* par Jules Verne, page 95.

(3) *Les Voyageurs du XIX[e] siècle,* page 123.

(4) *Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan,* trad. Pierre Lehautcourt, pages 268, 269 et 270 du tome II.

Il cite G. A. Krause (1), qui s'est informé de l'origine des Peul auprès de quelques-uns d'entre eux et qui dit n'avoir entendu que des contes. Ce voyageur rapporte les dires de Foulane racontant qu'une armée arabe aurait pénétré, dans le cours du VII[e] siècle, jusqu'au Sénégal et chez les peuples du Torodo ; qu'un des généraux de cette armée, laissé dans le pays, épousa la fille du roi et que ses enfants auraient été les ancêtres des Foulane.

Ce voyageur traite cette version de conte et passe outre.

Le docteur Lenz dit, en outre : « Il y a sûrement beaucoup d'ouvrages historiques encore cachés chez les Foulbé, et les problèmes touchant leur origine seront plus facilement résolus dans le pays même (2) ».

En effet, c'est bien dans le pays même que — longtemps après le docteur Lenz — l'interprète de la mission Mizon a vécu chez les Foulane, et c'est après un séjour de plusieurs années au milieu d'eux, alors que sa qualité de musulman blanc et lettré lui a valu les bonnes grâces des chefs et du peuple, qu'il entend leurs confidences et qu'il feuillette enfin ces ouvrages historiques restés jusque-là bien cachés, tels que le « Tezien-el-Ouerkat », d'Abdallahi.

Il est regrettable que dans son départ mouvementé de Yola l'interprète de M. Mizon n'ait pas eu le loisir de songer à emporter cet ouvrage.

A son tour, le célèbre docteur Barth (2), qui a voyagé chez les Foulane, dit, à leur sujet, au tome II de son ouvrage, page 192 : « On peut affirmer, avec raison, que plutôt sous le rapport du caractère que sous celui de la couleur, *ils forment une sorte de race intermédiaire entre les Arabes et les Berbères d'un côté et les nègres de l'autre* ».

(1) *Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, page 271.
(2) *Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, page 277.
(3) *Voyages en Afrique*, 1849 à 1855.

Comme tous les voyageurs, Barth reconnaît aux Foulane les caractères de la race caucasique (1) et, comme eux, il les trouve propageant l'Islam avec un grand zèle (2).

Le général Faidherbe dit qu'ils sont originaires de l'Asie ou de la Basse-Égypte et qu'ils se seraient alliés à des races du pays. Il admet cependant l'envahissement du Soudan par des populations blanches musulmanes (3) !

Le colonel Fulcrand écrit à la page 10 de son article inséré dans l'*Atlas* d'Henri Mager (4) : « que les Berbères refoulés par la conquête musulmane se mêlèrent dans la suite à des arabes avec lesquels ils allèrent faire la guerre sainte aux nègres du Soudan et avec lesquels les uns et les autres se mêlèrent. » C'est là, dit-il, l'origine des Maures du Bas-Sénégal, et nous pensons que tels sont aussi les commencements de la race foulane ».

Dans le portrait que trace des Foulane le colonel Monteils (5), on reconnaîtrait volontiers les grands nomades de l'Algérie et même les pasteurs de la péninsule arabique.

M. le lieutenant de vaisseau L. Mizon (6) se demande, sans y répondre, si les Foulane ne sont pas d'origine berbère ; après avoir conjecturé à ce sujet, il dit la réserve des Foulbé pour livrer leurs traditions historiques et leur méfiance, vis-à-vis des étrangers, à cet égard.

Cette réserve est commune à tous les musulmans, en Algérie comme au Soudan, et il n'est pas surprenant

---

(1) Docteur Henri Barth. *Voyages en Afrique de 1849 à 1855*, t. II, p. 215.

(2) *Voyages en Afrique de 1849 à 1855*, t. II, p. 253.

(3) *Atlas colonial* d'Henri Mager. Paris, Charles Bayle.

(4) *Ibid.*

(5) *De Saint-Louis à Tripoli par le Tchad*, p. 244-245.

(6) *Les royaumes foulbé du Soudan central.* Extrait des Annales de géographie, n° 16 du 15 avril 1895.

qu'un mahométan comme Ahmed ben Mechkane ait reçu des confidences là où un chef chrétien n'a trouvé que méfiance et mutisme.

Il n'en est pas moins vrai que M. Mizon a l'intuition de la vérité quand il se demande si les Foulane ne sont pas d'origine berbère ; nous allons voir qu'il n'est pas le seul à le soupçonner.

En effet, M. L.-J.-B. Bérenger-Féraud (1), médecin en chef de la Marine, d'après le docteur Roubaud, leur reconnaît les attributs de la race libyque et pense qu'ils habitaient anciennement les pâtés montagneux de l'Algérie.

Ici encore apparaît la vérité, basée qu'elle est sur des caractères physiques que les Foulane auraient toutes raisons de présenter. Nous avons vu que des tribus de race berbère fréquentent le Soudan de toute antiquité, et dans la question qui nous occupe, le plus fort apport de sang blanc y a été fait par elles, les Arabes ayant toujours été en minorité de nombre.

Pour finir, nous allons citer ce que dit des Foulane le savant géographe français Onésime Reclus, au tome second de son ouvrage : (2)

« Que sont exactement les Foulah ? Ici les disputes commencent.

» Ils viennent de l'Est, la chose paraît sûre, et c'est là toute notre science de leurs origines. Est-ce du Tell que, Berbères, ils descendirent pour se mêler à des Nigritiens dans le Soudan central, puis s'ébranler vers le Soudan d'Occident ? — Sont-ils partis du Nil ou de l'Asie dans laquelle d'aucuns leur ont cherché une patrie jusque chez les Indiens, voire chez les Malais ? Furent-ils les parents des vieux Égyptiens dont trente, quarante, soixante siècles nous ont transmis les traits, fort pareils à ceux des Foulah ?

(1) *Les peuplades de la Sénégambie*, p. 128.

(2) *Nos Colonies*, p. 205 et suiv.

« Ce qu'on ne peut nier, *c'est qu'il y eut parmi leurs ancêtres des hommes beaux de la beauté arabe*. Beauté qui revit, sous nos yeux, dans d'admirables visages du plus pur oval, animés d'un charmant sourire. Les cheveux ne sont ni laineux ni crépus, ni frisés par touffes ; point de prognathisme, des lèvres minces, un nez droit ou busqué — on dirait des blancs, de ceux qui sont superbes, n'était la couleur de la peau, qui varie entre le rouge sombre et le doré bronzé ».

Il dit en ce qui concerne la langue des Foulane : « Il semble évident que l'arabe n'a pas été sans action sur elle soit aux temps antérieurs, soit modernement ; puis il ajoute : « Musulman depuis des siècles, ce peuple aussi dispersé que les douze tribus d'Israël.... etc. ».

En résumant les observations de M. Onésime Reclus, nous trouvons que, s'il suppose, d'une part, les Foulane descendant des Berbères, il affirme cependant, d'autre part, qu'il y eut parmi leurs ancêtres, des hommes beaux de la beauté arabe.

Enfin il les dit *musulmans depuis des siècles et ajoute que l'arabe n'a pas été sans action sur leur langue*

Il nous semble que rien ne saurait mieux confirmer, dans tous ses détails, le récit fait à maintes reprises par des Foulane dans des lieux et à des époques différentes.

Nous avons vu que les origines qu'on leur attribue sont aussi variées que les noms qu'on leur donne, et cela s'explique. En effet : procédant comme sang, de trois éléments, dans des proportions variables, il en résulte que les Foulane présentent une grande diversité de types se rapportant plus ou moins à l'une des souches ascendantes. Or, beaucoup des noms qu'on leur donne, désignent « la couleur de la peau particulière à ce peuple, qui varie de la couleur orange, brun, cuivré au blanc (1) ».

(1) Lenz, *Vayage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, t. II, p. 268.

Mais, ce qui domine dans leurs traits, ce qui, dans leur nature, les distingue aux yeux de tous les savants et de tous les voyageurs, ils le doivent aux Arabes et aux Berbères *de race caucasique* qui furent leurs ancêtres.

Nous regrettons de n'avoir pu lire et traduire le « Tezïen-el-Ouerkat » puisque, suivant l'avis du Docteur Lenz, il serait possible, au moyen d'un tel document, de résoudre le problème des origines des Foulane avec certitude.

Quoi qu'il en soit, la donnée des princes soudaniens constitue, sinon une voie nouvelle, du moins une voie *incomplètement explorée* pour la recherche de ces origines; aussi l'avons-nous étudiée et exposée avec l'espoir qu'elle est susceptible de mener à une solution satisfaisante.

Il serait à souhaiter que, dans ce qui touche en Afrique aux études historiques, l'on donnât plus d'importance, plus de crédit à la tradition orale, à cette tradition qui, chez les peuples simplistes se transmet d'âge en âge, de génération en génération avec une bonne foi exempte de tout calcul et de toute spéculation.

Est-ce que telle n'est pas l'origine de l'Histoire et n'est-ce pas par la tradition que nous est parvenu, sur les premiers âges, tout ce que nous savons ?

L'habitude du document écrit fait qu'aujourd'hui, la tradition orale rencontre nombre d'incrédules, et cela est peut-être excessif, car ne sont-ce pas des documents ces transmissions héréditaires que des siècles ne peuvent effacer de la mémoire d'un peuple ? N'y-a-t-il pas, dans ces documents véritablement humains, plus de vérité scientifique, souvent, que dans les parchemins les plus authentiques et les plus savamment déchiffrés ?

ISMAËL HAMET,
Interprète militaire.

ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 227)

[P. 223] Expédition contre les Francs (1)

En 200 (10 août 815), El-H'akam, émir d'Espagne, équipa une armée dont il confia le commandement à 'Abd el-Kerîm [ben 'Abd el-Wâh'id] ben Moghîth, pour envahir le territoire des Francs d'Espagne. Il accompagna lui-même l'armée jusqu'à ce qu'elle eût pénétré [P. 224] au cœur du pays ennemi. Les musulmans se livrèrent à la dévastation et au pillage, et détruisirent plusieurs châteaux-forts. Sitôt qu'une localité était détruite, on se transportait dans une autre ; on anéantit les magasins des princes chrétiens. A la vue des ravages commis par les musulmans, le roi chrétien adressa des demandes de secours à tous les rois de ces régions, et partout on répondit à son appel. Il s'avança à la tête d'une armée considérable contre les musulmans, dont une rivière le séparait ; une lutte sanglante dura plusieurs jours, les fidèles cherchant à passer la rivière et les autres s'y opposant. Alors les musulmans s'écartèrent de la

(1) Sur cette expédition, voir aussi le *Bayân* (II, 77), qui mentionne encore une expédition en 199 (comparez sur cette date an 1897, p. 382). Makkari parle aussi de la campagne de 200 (t. I, 219) ; Dozy, Recherches (t. I, 149 de la 2e éd., 137 de la 3e).

rivière que franchirent les infidèles. Le combat recommença plus acharné que jamais, mais les chrétiens, refoulés vers la rivière, perdirent beaucoup de monde tant en tués qu'en prisonniers; ceux qui purent traverser la rivière échappèrent à la mort, mais plusieurs de leurs comtes, de leurs princes et de leurs nobles furent faits prisonniers. Néanmoins, les Francs, campés sur la rive, empêchèrent les nôtres de passer la rivière, et l'on se battit ainsi pendant treize jours consécutifs. Les pluies qui survinrent ensuite amenèrent la crue de la rivière, et le passage en étant devenu difficile, 'Abd el-Kerîm se retira le 7 dhoû'l-hiddja (6 juillet 816).

Révolte des Berbères dans la région de Moron (1)

Cette même année, un Khâridjite berbère, soutenu par un certain nombre de partisans, se révolta du côté de Moron, en Espagne. Averti par une lettre du gouverneur, El-H'akam tint cette nouvelle secrète et fit sur-le-champ appeler un de ses officiers, à qui il communiqua la chose confidentiellement : « Pars aussitôt, lui dit-il, et rapporte-moi la tête de ce Khâridjite; sinon, la tienne la remplacera; je ne bougerai pas de cet endroit jusqu'à ton retour ». L'officier se mit en marche et apprit, en arrivant dans le voisinage du Khâridjite, que cet homme était toujours très rigoureusement sur ses gardes, mais il se rappela aussi les mots d'El-H'akam : « Ou sa tête ou la tienne ». Il lui fallait donc risquer sa vie; il parvint à s'introduire par ruse jusqu'auprès de lui et le tua. Il revint après une absence de quatre jours et trouva El-H'akam dans le même endroit, d'où ce prince n'avait pas bougé et qui, en voyant la tête du rebelle, récompensa généreusement cet officier et lui donna de l'avancement. (Orthographe de Moron, en arabe Mawroûr).

(1) Le *Bayân* ne parle pas de cette affaire.

[P. 231] Gouvernement de Ziyâdet Allâh ben Ibrâhîm ben el-Aghlab en Ifrîkiyya

Le 6 doû'l-hiddja 201 (24 juin 817) mourut, après un règne de cinq ans et environ deux mois, Aboû' l-'Abbâs 'Abd Allâh ben Ibrâhîm ben el-Aghlab, émir d'Ifrîkiyya. Il avait établi un impôt annuel de dix-huit dinars par *feddân* (1) dans toute l'étendue de son gouvernement, et cette lourde charge pesait aux habitants, qui se redisaient leurs doléances les uns aux autres. Alors un homme de bien, H'afç ben 'Omar (2) Djezeri, avec quelques compagnons aussi vertueux que lui, se rendit auprès du prince pour lui défendre d'appliquer plus longtemps cette mesure, et, ajoutant de sages conseils, lui montra le châtiment qui l'attendait dans l'autre vie, le mauvais renom qu'il laisserait dans celle-ci, en même temps que la disparition de sa prospérité : « Dieu ne change le sort d'un groupe d'hommes que quand ceux-ci changent leurs dispositions; quand Dieu leur veut du mal, rien ne peut l'en détourner; ils n'ont d'autre protecteur que lui » (Koran, XIII, 12). Mais [P. 232] leur démarche ne produisit aucun résultat, et ces saints hommes se retirèrent dans la direction de Kayrawân. Alors H'afç leur dit : « Faisons nos ablutions pour la prière et demandons à Dieu d'alléger le fardeau du peuple ! » Ainsi fit la petite troupe, et cinq jours n'étaient pas écoulés qu'un abcès se déclara à l'oreille du prince, qui était l'un des plus beaux hommes de son temps, et qui ne tarda pas à mourir.

Celui qui lui succéda fut son frère Ziyâdet Allâh ben

(1) Ailleurs, il est dit huit dinars (*Berbères*, I, 404 ; *Bayân*, I, 87).

(2) On lit « H'omeyd » au lieu de « 'Amr » dans le récit de cette même anecdote qu'on retrouve ailleurs (*Berbères*, l. l. ; *Bayân*, l. l.)

Ibrâhîm, prince de mœurs dissolues et auprès de qui tous les vauriens vivaient tranquilles. Il équipa une flotte nombreuse qu'il envoya contre la Sardaigne, pays chrétien (1); mais au retour, une partie de ces vaisseaux, dont les guerriers ramenaient du butin après avoir massacré de nombreux chrétiens, vint à périr. Les survivants furent l'objet des bienfaits et de la générosité de Ziyâdet Allâh.

En 207 (26 mai 822) eut lieu la révolte de Ziyâd ben Sahl, connu sous le nom de *fils de la Slave*, qui, avec de nombreux partisans, assiégea la ville de Bâdja. Ziyâdet Allâh fit marcher contre lui des troupes qui lui firent lever le siège et qui tuèrent ses compagnons de révolte (2).

En 208 (15 mai 823), Ziyâdet Allâh apprit que Mançoûr ben Noçayr (3) T'onbodhi voulait se révolter à Tunis et qu'il s'y préparait en correspondant avec le *djond*. Lorsqu'il fut sûr du fait, il envoya un officier nommé Moh'ammed ben H'amza avec trois cents cavaliers et l'ordre de faire diligence de manière à arriver en cachette à Tunis pour y prendre Mançoûr et le lui amener. Mais à son arrivée, Mohammed ne trouva plus

---

(1) Ce passage a été relevé par Amari, *Biblioteca*, I, 364. L'expédition eut pour chef Mohammed ben 'Abd Allâh Temîmi et se fit en 206, d'après le *Bayân* (I, 89) et ainsi que le dit plus loin Ibn el-Athîr lui-même, p. 99.

(2) Le *Bayân* (I, 89) parle de cette révolte sous l'année 207, mais il semble la distinguer du mouvement provoqué, par le même personnage, dès le début du règne (*ibid.*, 88).

(3) Ce nom est écrit partout ailleurs *Naçr*, comme aussi dans le ms de Paris. Tornberg n'a pas noté cette variante ; mais il a signalé que ce ms présente une rédaction beaucoup plus brève et condense en une douzaine de lignes environ ce qui, dans l'édition imprimée, a trait à l'année 208 et en comporte une cinquantaine (cf. *infrà*, p. 88, n. 3). La révolte de Tonbodhi est racontée longuement par Noweyri (*Berbères*, I, 406) et par le *Bayân* (I, 90) ; ce dernier ouvrage la place sous l'année 209, et cette date se retrouve également dans Bekri (p. 63) et dans Ibn el-Abbar (ap. *Berbères*, I, 408, n.). Le *Mochtarik* (p. 294) donne aussi la date 208.

Mançoûr, qui s'était retiré dans son château à T'ombodha (1). Alors il lui envoya le kâdi de Tunis (2) et quarante cheykhs de cette ville pour lui reprocher sa révolte, l'en détourner et le ramener à l'obéissance. Quand ces personnages l'eurent rencontré et lui eurent parlé dans ce sens, Mançoûr déclara n'avoir pas cessé d'obéir, promettant de se rendre en leur compagnie auprès de Moh'ammed pour ensuite aller trouver l'émîr, mais engageant les envoyés à rester un jour auprès de lui pour qu'il eût le temps d'offrir un repas à Moh'ammed et à sa troupe. Ils acceptèrent, et Mançoûr envoya à Moh'ammed de nombreux et beaux cadeaux consistant en moutons, bœufs et autres victuailles, lui écrivant qu'il allait le rejoindre en compagnie du kâdi et des autres envoyés. Se fiant à cette promesse, [P. 233] Moh'ammed et sa troupe égorgèrent ces animaux et en firent un repas arrosé de vin. Mais quand la nuit arriva, Mançoûr emprisonna le kâdi et ceux qui l'accompagnaient, puis se rendit en toute hâte et sans bruit à Tunis; après s'être introduit dans l'arsenal, où se trouvaient Moh'ammed et les siens, il fit battre le tambour en poussant le cri de « Dieu est grand ». La troupe de Moh'ammed courut aux armes, mais l'ivresse la paralysait, et les partisans de Mançoûr la cernèrent, tandis que la populace accourue de toutes parts la lapidait; la lutte dura toute la nuit, et les soldats de Moh'ammed furent tous massacrés, sauf un petit nombre qui purent se jeter dans le lac et se sauver à la nage. Cela se passait au mois de çafar (juin-juillet 823).

Le lendemain matin, le *djond* réuni auprès de Mançoûr lui tint ce discours : « Nous ne nous fions pas à toi et nous ne sommes pas sûrs que Ziyâdet Allâh ne

(1) C'est la Mohammediyya actuelle, à 4 lieues sud de Tunis. Les voyelles de ce nom sont indiquées un peu plus bas par notre auteur même; le *Merâçid* orthographie T'anbadha (cf. *Mochtarik*, p. 294; Fournel, I, 482).

(2) Qui se nommait Chedjra ben 'Isa.

parviendra pas à te ramener à sa cause par l'attrait de biens temporels; si tu veux que nous fassions cause commune avec toi, sacrifie l'un ou l'autre des membres de sa famille qui se trouvent auprès de toi! » Il se fit alors amener Ismâ'îl ben Sofiân ben Sâlim ben Ik'âl, parent de Ziyâdet Allâh et gouverneur de Tunis, et le fit exécuter. Au reçu de ces nouvelles, Ziyâdet Allâh envoya un corps de troupes considérable commandé par son vizir [et cousin] Ghalboûn, dont le nom était El-Aghlab ben 'Abd Allâh ben el-Aghlab, et en faisant ses adieux à ces soldats il les menaça du dernier supplice s'ils venaient à fuir. Quand ils approchèrent de Tunis, Mançoûr T'onbodhi sortit de la ville et leur livra, le 10 rebî' I (22 juillet), une bataille où il resta vainqueur. Les officiers de l'armée battue déclarèrent alors à Ghalboûn que, leurs têtes n'étant pas en sécurité auprès de Ziyâdet Allâh, ils ne rejoindraient ce prince que si lui Ghalboûn obtenait qu'ils auraient la vie sauve. Puis, abandonnant leur général, ils s'emparèrent de diverses villes, entre autres de Bâdja, d'El-Djezîra [ou presqu'île de Bâchoû], de Çat'foûra, de .... (1) et de Laribus, si bien que la confusion régna en Ifrîk'iyya. Le *djond* tout entier, mécontent des procédés de Ziyâdet Allâh, se rallia à Mançoûr. Celui-ci, se trouvant à la tête de forces considérables, marcha sur K'ayrawân, qu'il investit en djomâda I (septembre-octobre); il entoura son camp d'un fossé et livra de nombreux combats à Ziyâdet Allâh.

Mançoûr, aidé par les habitants de K'ayrawân, se mit à restaurer les murs de cette ville. Cette situation durait depuis quarante [P. 234] jours quand Ziyâdet Allâh,

---

(1) Ici se présente un nom que M. de Goeje a proposé de lire Bizerte; on pourrait aussi songer à Monastir, bien que les autres localités citées se trouvent plus au nord; mais il est presque aussitôt parlé de l'attaque dirigée contre K'ayrawân. Ce nom ne figure pas dans l'énumération que fait Ibn Khaldoûn de ces diverses villes (Desvergers, p. 100).

rassemblant toutes ses forces en cavalerie et en infanterie, s'avança à leur tête. La vue de cette armée considérable troubla et effraya Mançoûr, qui n'attendait pas cet acte de vigueur de la mollesse de son adversaire. Une lutte acharnée s'engagea, et l'armée des révoltés vaincue dut s'enfuir en laissant un grand nombre de morts, le 15 djomâda II (24 octobre) (1). Ziyâdet Allâh donna l'ordre de tirer vengeance des K'ayrawâniens, qui avaient commis la faute de venir en aide à Mançoûr et de combattre à ses côtés, de même qu'autrefois ils avaient soutenu 'Imrân ben Modjâlid (2) révolté contre son père Ibrâhîm ben el-Aghlab. Mais les savants et les hommes pieux intervinrent, et le prince se contenta de ruiner les murailles de la ville. Quant à Mançoûr, il se vit à la suite de sa défaite abandonné par beaucoup de ses partisans, entre autres par 'Amir ben Nâfi' et par 'Abd es-Selâm ben el-Mofarridj (3), qui se dirigèrent vers diverses villes pour s'en rendre maîtres.

---

(1) Il doit bien s'agir du mois de djomâda II, puisque Mançoûr, arrivé devant K'ayrawân en djomâda I, investit cette ville pendant quarante jours. Bekri (p. 63) a donc commis un *lapsus* en écrivant djomâda I, ce que Fournel a relevé (I, 487).

(2) Sur ce nom, cf. an. 1897, pp. 364 et 379.

(3) Le ms de Paris présente ici, ce qui a été relevé plus haut, une rédaction très abrégée de toute la fin du chapitre. Immédiatement après le mot « Mofarridj », il continue en ces termes : « A cette nouvelle, Ziyâdet Allâh équipa un corps d'armée destiné à combattre Mançoûr et dont il confia le commandement à Mohammed ben 'Abd Allâh Ifrîki. Ces troupes livrèrent aux partisans de Mançoûr, qui avaient abandonné celui-ci, un combat sanglant où Mohammed Ifrîki fut mis en déroute. Alors Mançoûr, reprenant courage, marcha une seconde fois sur K'ayrawân, sous les murs de laquelle il campa pendant treize jours ; mais il dut fuir et il installa son camp à Laribus avec ceux du *djond* qui s'étaient attachés à sa fortune. Alors ceux qui avaient fait défection pour suivre 'Amir ben [Nâfi'] allèrent l'assiéger, et il dut demander l'amân. 'Amir le lui accorda, mais il fit emprisonner son adversaire quand celui-ci alla le trouver ; puis il le fit mettre à mort en 212. »

En 209 (3 mai 824) (1), Ziyâdet Allâh envoya un corps d'armée commandé par Moh'ammed ben 'Abd Allâh ben el-Aghlab contre la ville de Sebîba, où se tenait une partie du *djond* qui avait marché avec Mançoûr et qui avait pour chef 'Amir (2) ben Nâfi'. Une bataille eut lieu le 20 moh'arrem (22 mai), et 'Ibn el-Aghlab battu se réfugia avec ses troupes à K'ayrawân. Cet échec fut sensible à Ziyâdet Allâh, qui enrôla de nouvelles troupes et les paya largement. Mais les familles des soldats du *djond* ralliés à Mançoûr étaient à K'ayrawân, et bien que Ziyâdet Allâh n'eût rien fait contre elles, ces soldats dirent à Mançoûr qu'il devait trouver quelque moyen pour faciliter leur sortie de la ville, et ainsi les tranquilliser eux-mêmes au sujet de leurs proches. Ce chef s'avança donc à leur tête vers K'ayrawân et tint pendant seize jours Ziyâdet Allâh dans une étroite observation. Il n'y eut aucun combat, mais il put faire sortir les femmes et les enfants des soldats du *djond*, puis il se retira vers Tunis. Ziyâdet Allâh ne resta plus ainsi maître en Ifrîk'iyya que de Gabès, du littoral, de Nefzâwa et de Tripoli, qui continuèrent de lui obéir. Le *djond* alors lui envoya un message aux termes duquel il pouvait, en se retirant de l'Ifrîk'iyya, sauver ses richesses et sa vie, ainsi que celle de ses partisans habitant son château. Il était tout affligé de ces dures propositions quand Sofyân ben Sawâda lui dit : « Laisse-moi [P. 235] choisir deux cents cavaliers parmi les troupes qui t'obéissent, et à leur tête je marcherai sur Nefzâwa, car j'ai appris qu''Amir ben Nâfi' se dirige du côté de tes ennemis. Si je réussis, tout sera pour le mieux ; si j'échoue, tu feras ce que tu voudras. » Sofyân fut autorisé à agir et s'avança avec ses deux cents cavaliers jusqu'à Nefzâwa,

(1) Ici encore le *Bayân* lit 210 (*suprà*, p. 85 n. 3; cf. à la fin du chapitre).

(2) Le texte porte *'Omar*, par suite d'une erreur typographique relevée par Tornberg lui-même, ainsi qu'en témoigne l'index qu'il a ajouté à son édition.

où les Berbères qu'il appela à son aide s'empressèrent de lui prêter secours. 'Amir ben Nâfi' marcha contre lui avec son armée, mais il fut battu et perdit nombre des siens ; après quoi il se retira vers K'astiliya, où il passa trois jours et trois nuits à rassembler le produit des impôts. Ensuite il s'en alla, laissant un de ses officiers pour y commander ; mais ce lieutenant eut peur des habitants et s'enfuit également. Ces derniers firent alors demander à Ibn Sawâda de se rendre chez eux, et ce chef prit possession du pays (1).

Il a été dit que ces événements sont des années 208 et 209 (823-24) ; mais ils sont de 209 et 210 (824-25).

On doit orthographier T'onbodha, Çat'foûra, Sebîba et Nefzâwa.

Campagne de Ziyâdet Allâh ben el-Aghlab contre la Sicile ; combats qui y furent livrés jusqu'à sa mort (2).

En 212 (1er avril 827), Ziyâdet Allâh équipa une flotte qu'il envoya en Sicile sous le commandement d'Asad ben el-Forât (3), k'âd'i de K'ayrawân, disciple de Mâlek et auteur du traité de droit malékite intitulé *El-Asadiyya;* ces troupes firent d'importantes conquêtes dans l'île. Voici l'origine des hostilités.

Le patrice Constantin, nommé en 211 (12 avril 826) gouverneur de Sicile par l'empereur chrétien de Constantinople, avait dès son arrivée [P. 236] mis à la tête de sa flotte un chrétien du nom de Fîmî [Euphème], et

(1) Comparez le récit de ces événements dans Noweyri (*Berbères*, I, 410) ; le *Bayân* (I, 91) ; Ibn Khaldoûn-Desvergers (p. 100) ; Fournel (I, 487).

(2) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 364. Le récit du *Bayân* (I, 95 et s.) est très bref.

(3) Voir entre autres sur ce savant et guerrier la note du traducteur d'Ibn Khallikân (II, 132).

celui-ci, homme déterminé et brave, avait organisé une expédition contre l'Ifrîkiyya : il s'empara sur le littoral d'un certain nombre de marchands, s'y livra au pillage et y séjourna peu de temps. Mais alors l'empereur écrivit à Constantin de s'assurer de Fîmî, ledit amiral, pour lui infliger un châtiment. Quand Fîmî connut ce message, il en fit part à ses troupes qui, irritées, se déclarèrent prêtes à l'appuyer dans sa résistance. Il retourna donc en Sicile, où il s'empara de Syracuse. Constantin marcha contre lui, mais fut battu et forcé de s'enfuir à Catane, ville contre laquelle le rebelle envoya des troupes. Constantin tenta de se sauver, mais fut pris et tué, tandis que Fîmî fut proclamé roi. Celui-ci confia alors le gouvernement d'une portion de l'île au nommé Belât'a (Pilate?), qui, d'accord avec son cousin paternel Mîkhâ'il, gouverneur de Palerme, se révolta contre Fîmî ; à la tête d'une armée considérable, ces deux chefs attaquèrent Fîmi, qui fut mis en déroute, et Belât'a s'empara de Syracuse. Alors Fîmî et ses compagnons s'embarquèrent pour l'Ifrîkiyya et firent demander du secours à l'émir Ziyâdet Allâh, en lui promettant l'empire de la Sicile. En rebî' I 212 (juin 827), l'émir envoya avec lui une armée qui arriva à Mazara et s'avança contre Belât'a, l'adversaire de Fîmî. Elle rencontra des troupes chrétiennes qu'elle combattit seule après avoir fait mettre Fîmî et les siens à l'écart, et à la suite d'une lutte acharnée, les musulmans restés vainqueurs devinrent maîtres d'un riche butin et des montures de l'ennemi. Belât'a s'enfuit en K'illawriya (Calabre), où il fut tué, tandis que les musulmans s'emparaient de plusieurs forts de l'île. Ils arrivèrent ainsi à la forteresse dite K'al'at el-Korrâth, où beaucoup de monde s'était réfugié, et ces chrétiens, pour tromper le k'âd'i Asad ben el-Forât, chef des musulmans, se soumirent à lui. Ce que voyant, Fîmî se rapprocha d'eux et leur fit dire de tenir ferme pour sauvegarder leur patrie. Puis ils versèrent le tribut entre les mains d'Asad en le

priant de ne pas trop s'approcher. Asad, se rendant à cette demande, se tint à l'écart pendant quelques jours, que ces gens employèrent à se préparer au siège, tandis que d'autre part leurs frères leur apportaient tout ce qui leur était nécessaire. [P. 237] Ils refusèrent alors de plus obéir, et Asad, recommençant les opérations militaires, fit faire de tous les côtés des razzias qui rapportèrent beaucoup de butin ; de nombreuses cavernes (1) des environs de Syracuse tombèrent entre les mains des musulmans, qui assiégèrent cette ville par terre et par mer et à qui des secours étaient envoyés d'Ifrîkiyya. Ce fut en vain que le gouverneur de Palerme, à la tête d'une nombreuse armée, s'avança contre eux : ils se couvrirent à l'aide d'un fossé en dehors duquel ils creusèrent de nombreux trous, et quand les chrétiens voulurent les charger, quantité d'entre eux tombèrent dans ces trous et y furent massacrés. La ville continua d'être soumise à un étroit blocus. Mais alors arriva de Constantinople une flotte portant des forces importantes, tandis qu'une violente épidémie avait commencé en 213 (21 mars 828) à exercer ses ravages dans le camp musulman, et parmi les nombreuses victimes figura Asad ben el-Forât, qui fut remplacé dans son commandement par Moh'ammed ben Aboû'l-Djawâri. En présence des ravages de l'épidémie et de l'arrivée de nouveaux ennemis, les assiégeants voulurent se rembarquer ; mais la flotte chrétienne leur barra la sortie du port. Alors les musulmans livrèrent leurs vaisseaux aux flammes, et marchant sur la ville de Mineo, ils s'emparèrent de cette forteresse après trois jours de siège. De là un corps de troupes marcha contre Girgenti, dont la résistance que firent les habitants ne put empêcher la prise, et les musulmans s'y installèrent. Ces évènements remontèrent beaucoup leurs esprits et ramenèrent la

(1) J'ai suivi la leçon d'Amari, d'après laquelle il est fait allusion aux Latomies, et qu'on retrouve dans le ms de Paris. Le texte de l'éd. Tornberg n'est pas grammaticalement admissible.

joie chez eux. De là ils marchèrent sur la ville de K'açriyânna (Castrogiovanni) tandis que Fîmî les accompagnait : les habitants de cette ville se portèrent à sa rencontre et, baisant la terre devant lui, consentirent à le reconnaître pour leur prince ; mais ce n'était qu'une feinte, et bientôt ils le massacrèrent.

Une nouvelle et forte armée arriva de Constantinople pour venir en aide à celle qui l'avait précédée en Sicile. Une bataille fut livrée aux musulmans, qui restèrent vainqueurs et firent un grand massacre, tandis que les survivants se réfugiaient à Castrogiovanni. Zoheyr ben Ghawth prit alors le commandement des musulmans en remplacement de Moh'ammed ben Aboû'l-Djawâri, qui vint à mourir.

Un parti de musulmans s'étant éloigné pour faire du butin fut attaqué par une troupe de chrétiens et dut prendre la fuite. Le lendemain, les musulmans revinrent à la charge, mais soutenus par l'armée entière ; de leur côté les chrétiens avaient rassemblé de grandes forces et vinrent une seconde fois s'aligner. Les musulmans furent encore mis en déroute et laissèrent sur le terrain [P. 238] un millier de morts. Réfugiés dans leur camp, qu'ils couvrirent par un fossé, ils furent bloqués par les chrétiens et soutinrent de fréquentes attaques. Enfin, manquant presque de vivres, ils résolurent de tenter une surprise de nuit ; mais leurs ennemis, qui connurent ce projet, ne couchèrent pas dans leurs tentes et se tinrent à proximité, de sorte que les musulmans firent une sortie dans le vide. Alors les chrétiens les attaquèrent de toutes parts et en firent un grand carnage. Les survivants se réfugièrent à Mineo, où le long siège qu'ils subirent les contraignit à manger jusqu'aux bêtes de somme et aux chiens.

Quand les musulmans restés à Girgenti apprirent la détresse de leurs frères, qu'ils étaient impuissants à secourir, ils abandonnèrent cette ville après l'avoir ruinée et se retirèrent à Mazara. Cette situation se

prolongea jusqu'au début de l'an 214 (10 mars 829), et les musulmans étaient à la veille de leur perte quand arriva d'abord une flotte importante d'Espagne qui était partie en expédition, et presque simultanément de nombreux vaisseaux apportant des secours d'Ifrîkiyya. Tous ces bateaux faisaient un total de trois cents. A la suite de ce débarquement, sourire de la faveur divine, les chrétiens durent lever le siège, et les musulmans à leur tour allèrent assiéger Palerme, qu'ils serrèrent de très près, si bien que le chef de cette ville dut demander grâce pour sa vie et celle des siens, ainsi que pour sauvegarder ses biens. Cette faveur lui fut accordée, et il s'embarqua pour retourner en pays chrétien. Quand, en redjeb 216 (août-septembre 1831), les vainqueurs pénétrèrent dans la ville, ils y trouvèrent moins de trois mille habitants ; elle en comptait 70,000 au début du siège, et tout le reste était mort !

Des dissensions surgirent entre les musulmans d'Espagne et ceux d'Afrique, mais ensuite s'apaisèrent. En 219 (15 janvier 834), ils attaquèrent Castrogiovanni, d'où les chrétiens sortirent pour se battre avec acharnement ; mais ils furent, grâce à la faveur divine, mis en déroute et forcés de se replier sur leur camp. Au printemps, ils livrèrent encore une bataille où les musulmans restèrent de nouveau vainqueurs. En 220 (4 janvier 835), ces derniers, commandés par Moh'ammed ben 'Abd Allâh, attaquèrent de nouveau Castrogiovanni, et les chrétiens furent encore battus, laissant entre les mains des vainqueurs une femme du Patrice et son fils, ainsi que le contenu de leur camp. Les musulmans regagnèrent alors Palerme.

Moh'ammed ben 'Abd Allâh envoya ensuite dans [P. 239] la région de Taormina des troupes qui, sous le commandement de Moh'ammed ben Sâlim, y firent un butin considérable ; mais une partie de ces soldats se mutina contre ce chef et, après l'avoir massacré, alla rejoindre les chrétiens. El-Fad'l ben Ya'k'oûb, envoyé

d'Ifrîk'iyya par Ziyâdet Allâh pour le remplacer, fit également une incursion du côté de Syracuse et en revint avec un butin considérable. Une autre fois, une forte troupe revenait en traînant le butin qu'elle avait recueilli, quand le Patrice, chef des chrétiens en Sicile, se présenta à elle avec des guerriers nombreux : les musulmans se retranchèrent dans un endroit difficile et couvert d'arbres touffus, si bien que le Patrice, ne pouvant les y attaquer, les guetta jusqu'à l'*açr*, puis se retira quand il vit qu'ils ne voulaient pas accepter le combat. Mais alors ses soldats cessèrent de garder leurs rangs, et les musulmans, profitant de ce désordre, firent sur eux une vigoureuse charge qui leur fit prendre la fuite. Le Patrice, frappé d'un coup de lance, reçut de nombreuses blessures, et tomba de cheval ; mais les plus braves de ses compagnons purent l'emporter tout blessé qu'il était. Les musulmans firent dans cette importante affaire un butin comprenant toutes les armes, montures et autres effets de l'ennemi.

Ziyâdet Allâh envoya d'Ifrîk'iyya en Sicile, pour y exercer le commandement, Aboû 'l-Aghlab Ibrâhîm ben 'Abd Allâh (1), dont l'arrivée eut lieu à la mi-ramad'ân. Une flotte expédiée par ce nouveau chef rencontra des forces chrétiennes portées par des bateaux ; elle s'empara de tout le butin qu'ils renfermaient, et Aboû 'l-Aghlab fit trancher la tête de tous les prisonniers. Une autre flotte envoyée par lui à K'oûçira (Pantellaria) s'empara d'un brûlot *(h'arrâk'a)* portant des chrétiens et un renégat originaire d'Ifrîk'iyya ; ces prisonniers lui furent amenés, et il les fit aussi décapiter. Une autre incursion dirigée contre l'Etna et les forts avoisinants eut pour résultats l'incendie des moissons, le massacre de beaucoup d'hommes et le pillage. Une autre incursion fut encore organisée dans la même direction par

(1) Il s'agit probablement du personnage qui est appelé Aboû Fehr Moh'ammed ben 'Abd Allâh par le *Bayân*, I, 97.

Aboû 'l-Aghlab en 221 (25 décembre 835) ; le butin qu'on ramena fut des plus considérables, si bien que les esclaves se vendirent à vil prix. Quant à ceux qui prirent part à cette expédition, ils revinrent sains et saufs. La même année, une flotte fut envoyée contre les îles (voisines) ; après y avoir fait un riche butin et avoir conquis plusieurs villes et forteresses, elle revint saine et sauve. En la même année encore, Aboû 'l-Aghlab envoya contre K'ast'ilyâsa (Castelluccio?) une colonne [P. 240] qui, après y avoir fait du butin et des prisonniers, eut à subir une attaque où les chrétiens restèrent vainqueurs. Une autre colonne envoyée contre Castrogiovanni fut également attaquée par les chrétiens, et les musulmans durent fuir, après avoir perdu un certain nombre des leurs. Un autre combat fut encore livré, où les musulmans restèrent vainqueurs et s'emparèrent de neuf grands bâtiments avec les hommes qu'ils portaient et de deux chalands.

Or, par une nuit obscure d'hiver, un musulman vit [un animal (1) provenant] de chez les habitants de Castrogiovanni ; en s'approchant il reconnut un chemin où il pénétra et qui était resté inconnu à tout le monde. Retournant alors au camp, il prévint ses compagnons d'armes, qui revinrent avec lui et qui, passant par ce chemin, s'emparèrent du faubourg en poussant leur cri de guerre. Les infidèles se maintinrent dans le fort, puis demandèrent et obtinrent quartier. Les musulmans regagnèrent Palerme en traînant à leur suite un abondant butin.

En 223 (2 décembre 837), de nombreux chrétiens débarquèrent en Sicile, et leur arrivée fut cause que les musulmans levèrent le siège de Djafloûdhi (Cefalu), qu'ils poursuivaient depuis longtemps. De nombreux

(1) Il y a là un mot corrompu que je ne peux rétablir. Fleischer et Amari ont voulu lire l'un et l'autre des mots féminins (غزة ou عنزة) auxquels le pronom masculin qui suit ne permet pas de songer.

combats eurent lieu entre eux et les nouveaux venus.

On apprit ensuite la mort de Ziyâdet Allâh, émir d'Ifrîk'iyya. Cette nouvelle jeta d'abord du découragement chez les musulmans, mais bientôt ils reprirent courage et recouvrèrent toute leur liberté d'esprit (1).

On doit orthographier Sark'oûsa, Balerm, Mînâo, Djerdjent, K'açriyânna.

[P. 252] En 203 (8 juillet 818), un homme du nom d'El-Weled se révolta en Espagne (2) ; le prince le fit assiéger à Bâdja, dont le rebelle s'était emparé ; on l'y serra de près, et l'on finit par prendre la ville et enchaîner cet homme.

En la même année (3), le juriste Asad ben el-Forât devint k'âdi à K'ayrawân.

[P. 267] Mort d'El-H'akam ben Hichâm

En 206, le 25 doû'l-hiddja (20 mai 822), mourut El-H'akam ben Hichâm ben 'Abd er-Rah'mân, souverain d'Espagne, qui était monté sur le trône en çafar 180 (avril-mai 796) ; [P. 268] il avait cinquante-deux ans et portait le *konya* (prénom) d'Aboû'l-'Açi ; fils d'une esclave concubine, il était de haute taille, brun et maigre ; il laissa dix-neuf enfants mâles et est l'auteur de poésies remarquables. Le premier en Espagne, il enrégimenta

(1) Le ms de Paris ajoute ici : « La mort de l'émir Ziyâdet Allâh, qui avait régné vingt et un ans neuf mois et huit jours, arriva en redjeb 223 ». Après quoi vient, ainsi que le dit Tornberg, un chapitre qui, dans son édition, figure sous l'année 223, mais avec de légères différences.

(2) Il n'est pas question de cette affaire dans le *Bayân*.

(3) Ailleurs on trouve aussi la date de 202 (Ibn Khallikân, II, 132). On vit alors pour la première fois deux kâdis exercer simultanément dans la même ville (*Bayân*, I, 89, où cette nomination est rapportée à l'année 203).

des troupes mercenaires (1) ; il installa des dépôts d'armes et d'approvisionnements, s'entoura d'une nombreuse suite et d'une domesticité considérable, caserna de la cavalerie à la porte de son palais et agit en tout à la manière des souverains puissants. Il constitua un corps de mamlouks qui recevaient une solde régulièrement payée : ils atteignirent jusqu'au nombre de cinq mille et étaient appelés les *muets*, à cause des diverses langues étrangères qu'ils parlaient ; ils se tenaient de jour à la porte du palais. Il prenait personnellement connaissance de toutes les affaires, des grandes aussi bien que des petites. Plusieurs personnes sûres de son entourage le tenaient au courant des besoins du peuple, de sorte qu'il empêchait ou réparait les injustices dont on pouvait avoir à se plaindre. Vaillant jusqu'à la témérité, il était fort redouté, et ce furent ses efforts qui assurèrent à sa postérité le trône d'Espagne. Il recherchait les *fakîh* et les savants.

Avènement de son fils 'Abd er-Rah'mân

El-H'akam ben Hichâm eut pour successeur son fils 'Abd er-Rah'mân, dont le *konya* était Aboû'l-Mot'arref et dont la mère s'appelait H'alâwa ; il vivait auprès de son père. Il vint au monde à Tolède, à sept mois d'après une indication manuscrite de son père El-H'akam, alors gouverneur de cette ville au nom de Hichâm. C'était un gros et bel homme, au visage agréable.

A peine était-il monté sur le trône que son grand-oncle paternel, 'Abd Allâh Balensi, dont la convoitise attendait la mort d'El-H'akam, quitta Valence pour

(1) جنّد الاجناد المرتزقين a peut-être un sens quelque peu différent ; on retrouve cette expression dans Makkari, I, 220, l. 2. Sur les faits dont il s'agit, cf. Makkari, I, 219, l. 4 ; 220, l. 2, 15 et 17 ; *Madjmoû'a*, texte, 129 ; *Bayân*, II, 81 ; Dozy, II, 68.

marcher contre Cordoue. Mais à la nouvelle des préparatifs de défense que faisait 'Abd er-Rah'mân, il prit peur et, perdant courage, rentra à Valence. Il y mourut promptement (1), et Dieu épargna ainsi à cette région les maux que lui préparait la méchanceté de cet homme. 'Abd er-Rah'mân transporta alors à Cordoue les enfants et la famille du défunt, et la souveraineté de l'Espagne resta sans contestation à la descendance de Hichâm ben 'Abd er-Rah'mân.

On doit orthographier Todmîr.

[P. 269] En 206 (5 juin 821), les musulmans d'Ifrîk'iyya firent une expédition contre la Sardaigne. Ils se retirèrent en emportant du butin et après avoir fait subir des pertes aux infidèles, ainsi qu'ils en subirent eux-mêmes (2).

[P. 271] Événements d'Espagne

En 207 (20 mai 822) 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam, souverain d'Espagne, eut avec le djond et les habitants d'El-Baçrât (3) ce qu'on appelle l'affaire de Velez. Peu avant sa mort, El-H'akam avait fait saisir et crucifier un

---

(1) En 208, comme il est dit un peu plus bas.

(2) Ce passage figure dans la *Biblioteca*, I, 372. L'expédition dont il s'agit a aussi été mentionnée ci-dessus, p. 85.

(3) Je ne retrouve pas ailleurs ce nom ainsi orthographié. Je suis porté à croire qu'il s'agit du nom qui est écrit El-Bochârât البشارات par Edrisi (texte, p. 174 et 175), de nos jours Alpujarras, et j'ai par conséquent transcrit Velez le nom qui vient ensuite et qui est, dans notre texte, dépourvu de points diacritiques.— D'après M. Fr. Codera, il faut lire probablement جند البيرة, le djond d'Elvira, ainsi que l'écrivent Ibn Khaldoûn (IV, 128) et Noweyri (ms 60 de la *Real Academia*, f. 24); et il faut probablement corriger بالثغر de ce dernier en بالس (Velez), qui pourrait être le *Velez de Benaudalla* de la province de Grenade, mais en remarquant que d'autres lieux portent ce nom, p. ex. Velez Blanco, Velez Malaga, Velez Rubio.

gouverneur du nom de Rebî', à cause des persécutions qu'il faisait subir aux tributaires, à raison de leurs enfants (1). A l'avènement d' 'Abd er-Rah'mân, le peuple, qui avait appris l'exécution de Rebî', se rendit de toutes parts à Cordoue, réclamant les biens dont cet homme les avait dépouillés et s'imaginant qu'ils leur seraient rendus. Les habitants d'Elvira (2), notamment, se distinguaient par leurs réclamations et leur insistance. 'Abd er-Rah'mân leur envoya des gens chargés de disperser les groupes qu'ils formaient et de les faire taire ; mais leurs exhortations restèrent vaines et ils furent même chassés (brutalement). Alors un détachement du *djond* ainsi que des compagnons du prince firent une charge qui mit en déroute le *djond* d'Elvira et ceux qui l'accompagnaient : les uns furent tués sur le coup, les autres ne durent leur salut qu'à la fuite, mais on les poursuivit et l'on en massacra encore beaucoup.

En la même année, des troubles éclatèrent à Todmîr entre les Mod'arites et les Yéménites ; on se battit à Lorca, et dans l'affaire connue sous le nom de journée d'El-Mod'ârra (3), trois mille d'entre eux restèrent sur le carreau. La lutte durait depuis sept ans, quand le prince, pour y mettre fin, envoya des troupes commandées par Yah'ya ben 'Abd Allâh ben Khâlid (4). [P. 272] Dès que les combattants avaient vent de l'approche de Yah'ya, ils se dispersaient, mais recommençaient la lutte sitôt qu'il s'éloignait. L'épuisement seul finit par ramener le calme.

(1) Le texte porte ظلم الابناء اهل الذمة ; ma traduction comporte la suppression de l'article du second de ces mots. Si le texte est réellement correct, il faudrait comprendre « qu'il faisait subir à (ceux qu'on appelait) les infants (qui étaient) les tributaires ».

(2) Sur Elvira (la région de Grenade et aussi la capitale), voir Dozy, *Recherches*, 3e éd., p. 327.

(3) La lecture de ce nom est incertaine ; le *Bayân* (II, 84, l. 1 et 17) l'écrit une fois Eç-Çâra, l'autre fois El-Moçâra, et place l'envoi de Yah'ya ben 'Abd Allâh au début des hostilités.

(4) Ce dernier nom est écrit « Khalaf » dans le *Bayân*, II, 83.

Cette même année, l'Espagne fut désolée par une terrible famine qui fit périr beaucoup de monde ; dans certaines provinces, le *moudd* se vendit trente dinars (1).

[P. 273] En 208 (15 mai 823), mourut El-Yasa' ben Aboû'l-K'âsim, prince de Sidjilmâsa ; les habitants choisirent pour lui succéder son frère El-Montaçir ben Aboû'l-K'âsim Wâsoûl, connu sous le nom de Midrâr (2). Nous avons parlé plus haut de ces princes.

En 208, 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam, prince d'Espagne, envoya contre les infidèles une armée dont il confia le commandement à 'Abd el-Kerîm ben 'Abd el-Wâh'id ben Moghîth. Ce général marcha contre le pays d'Alava, où il sema le pillage et l'incendie ; nombre de châteaux furent assiégés, parmi lesquels les uns furent pris, les autres obtinrent la paix moyennant une somme d'argent et la mise en liberté des captifs musulmans. Cette expédition, qui eut lieu en djomâda II (oct.-nov.), eut pour résultats l'acquisition de richesses considérables et la libération de nombreux prisonniers musulmans. Le retour se fit sans accident (3).

En la même année, mourut 'Abd Allâh ben 'Abd er-Rah'mân, l'Omeyyade, connu sous la nom de Balensi, prince de la ville de Valence en Espagne. Nous avons longuement parlé de lui en même temps que de son neveu Hichâm ben el-H'akam ben Hichâm.

[P. 275] En 209 (3 mai 824), Mançoûr ben Naçr (4) se

(1) Cette disette est aussi mentionnée dans ledit ouvrage, p. 84.

(2) D'après le *Bayân* (I, 155), Elyâs *(sic)* ben Aboû'l-K'âsim régna de 168 à 170, fut supplanté par son frère El-Yasa' El-Montaçir, qui mourut en 208 (ou en 207, *ibid.*, p. 89) et qui eut pour successeur son fils Midrâr. Cf. Fournel, I, 351 et 508 ; Bekri, 330 ; *Berbères*, I, 261 ; *Bayân*, intr., I, 114.

(3) Il est aussi parlé de cette campagne par le *Bayân* (II, 84) et par Makkari (I, 222).

(4) La lecture « Naçr », rejetée en note par l'éditeur, qui a imprimé « Noçayr », est très probablement la bonne (*suprà*, p. 85, n. 3).

révolta contre l'émir Ziyâdet Allâh. Nous avons raconté ces faits sous l'année 202.

[P. 279] Campagne d' 'Abd Allâh ben T'âhir en Égypte

En 210 (23 avril 825), 'Abd Allâh ben T'âhir marcha contre l'Égypte qu'il conquit, et 'Obeyd Allâh ben es-Seri dut lui demander grâce. En effet, 'Obeyd Allâh [P. 280] s'était rendu maître de l'Égypte et y agissait en rebelle, tandis qu'une troupe partie d'Espagne s'emparait d'Alexandrie. 'Abd Allâh ben T'âhir, occupé à combattre Naçr ben Chabath, dut tout d'abord négliger ces faits, mais dès qu'il le put il marcha contre l'Égypte..... (1).

[P. 281] Conquête d'Alexandrie par 'Abd Allâh

En 210 (23 avril 1825), 'Abd Allâh chassa d'Alexandrie les Espagnols qui s'étaient emparés de cette ville en lui accordant quartier. Ces gens étaient arrivés en grand nombre à Alexandrie par mer pendant les troubles occasionnés par Ibn Es-Serî et par d'autres, et y avaient débarqué sous la conduite d'un chef nommé 'Aboû H'afç (2). Cette situation dura jusqu'à l'arrivée d'Ibn T'âhir, qui leur

(1) 'Obeyd Allâh tâcha de se soustraire à l'obéissance du khalife El-Ma'moûn et de rester maître indépendant de l'Égypte (Weil, *Geschichte der Chalifen*, II, 230 ; *Nodjoûm*, I, 593, etc.).

(2) 'Obeyd Allâh ben es-Serî fut proclamé par le djond et détint le gouvernement de l'Égypte de 207 à 210 (*Nodjoûm*, I, 593). L'arrivée des Espagnols aurait donc été bien postérieure à l'affaire du faubourg de Cordoue (*suprà*, ann. 1897, p. 383 ; Dozy, II, 353) ; voir aussi Weil, *l. l.*, p. 233 n. pour ce qui a trait à la date de la conquête de la Crète.

fit déclarer que, faute par eux de faire acte d'obéissance, il allait les combattre. Ils se soumirent et demandèrent l'*amân*, [P. 282] sous la condition qu'ils quitteraient cette ville et gagneraient quelque localité de Roûm en dehors des pays musulmans. Ils obtinrent l'*amân* sous cette condition et allèrent s'établir dans l'île de Crète, où ils firent souche. Voici dans quels termes s'exprime Yoûnos ben 'Abd el-A'la (1) : « Un jeune héros — c'est-à-dire Ibn T'âhir — arriva d'Orient chez nous, alors que toutes nos affaires étaient dans la confusion, que toutes les régions de notre pays étaient tombées entre les mains de l'un ou l'autre conquérant, et que les habitants étaient livrés au malheur. Il remit tout en ordre, rendit la confiance à l'homme sain, fit trembler le malade, et tous les sujets s'unirent dans un même sentiment d'obéissance ».

Divers évènements survenus en Espagne

En 210 (23 avril 825), 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam envoya sur le territoire franc une forte troupe de cavalerie commandée par 'Obeyd Allâh, connu sous le nom d'Ibn el-Balensi. Cet officier dirigea des razzias dans tous les sens, se livra au meurtre et au pillage, et fit des prisonniers. En rebî' I (juin-juillet 825), une rencontre qui eut lieu avec les troupes des infidèles finit par la déroute de ceux-ci, qui perdirent beaucoup de monde; les nôtres remportèrent là un succès important.

La même année, une armée envoyée par 'Abd er-Rah'mân conquit également le château d'El-K'al'a (H'içn el-K'al'a) sur le territoire ennemi, où elle fit plusieurs

(1) Célèbre juriste, traditionniste et historien, élève de Châfi'i, à qui Ibn Khallikân a consacré un article (t. IV, 591) ; mort en 264

razzias, au milieu du mois de ramadân (fin décembre 825) (1).

'Abd er-Rah'mân fit commencer en cette année la construction de la grande mosquée de Jaën (2).

[P. 283] 'Abd er-Rah'mân prit cette année des otages d'Aboû 'ch-Chemmâkh Mohammed ben Ibrâhîm, chef des Yéménites à Todmîr, pour arriver à l'apaisement des hostilités entre les siens et les Mod'arites; mais rien n'y fit, et les troubles continuèrent. En présence de cette situation, 'Abd er-Rah'mân donna ordre au gouverneur de Todmîr de se transporter et de résider désormais à Murcie (3); c'est ainsi que cette dernière ville devint depuis lors le chef-lieu de la région. Les hostilités entre ces deux races durèrent jusqu'en 213 (21 mars 828), où 'Abd er-Rah'mân fit marcher des troupes contre eux. Alors Aboû 'ch-Chemmâkh se soumit et se rendit auprès du prince, dont il devint l'un des officiers et des compagnons. La région de Todmîr fut dès lors pacifiée.

[P. 285] **Guerre en Ifrîk'iyya entre 'Amir et Mançour; ce dernier est tué**

En 211 (12 avril 826), la discorde éclata entre 'Amir ben Nâfi' et Mançoûr ben Naçr. Celui-ci, qui était très jaloux ...... (4); [celui-là] quitta Tunis à la tête des siens et

(1) Cette expédition n'est mentionnée ni par Makkari ni dans le *Bayân*.

(2) *Bayân*, II, 85.

(3) J'ai lu le verbe à la première et non à la quatrième forme en comparant ce passage avec celui du *Bayân* (II, 85, l. 1; cf. ligne 9).

(4) Il y a ici un blanc; d'après le *Bayân* (I, 94), l'amour d''Amir pour la boisson provoqua de menaçants reproches de la part de Mançoûr. Le motif de la brouille survenue entre ces chefs n'est pas indiquée par Noweyri (*Berbères*, I, 410); cet événement y est rattaché à la levée de deux cents guerriers que fit Sofyân ben Sawâda pour le prince Aghlabide, mais la date de 218 ne peut être qu'une faute typographique (*suprà*, p. 89).

marcha contre Mançoûr, qui était alors dans son palais à T'onbodha et qui y subit un siège assez rigoureux pour que l'eau vînt à lui manquer, de sorte qu'il dut demander quartier à son adversaire en s'engageant à s'embarquer pour l'Orient. Sa demande lui ayant été accordée, il sortit secrètement au commencement de la nuit et se dirigea vers Laribus. Mais quand arriva le matin, 'Amir, ne voyant pas de traces de Mançoûr, se mit à sa recherche, et l'ayant atteint lui livra un combat où l'avantage resta de son côté. Mançoûr se réfugia à Laribus, où il se défendit contre 'Amir, qui entreprit le siège et dressa une catapulte. A la fin, les habitants, réduits à bout par les souffrances que leur causait cette situation, mirent Mançoûr en demeure de s'éloigner s'il ne voulait être livré à 'Amir. Mançoûr obtint d'eux qu'ils patientassent quelque temps jusqu'à ce que la situation s'améliorât, et il dépêcha un messager à 'Abd er-Selâm ben el-Mofarredj (1), qui avait un commandement dans l'armée, ponr lui demander de se joindre à lui. Cet officier étant arrivé, Mançoûr lui parla du haut des murs, et, lui exposant la passe difficile où il se trouvait, lui demanda d'obtenir d' 'Amir pour lui la permission de se retirer en Orient. 'Abd es-Selâm accepta cette mission, et par ses bons offices décida 'Amir à autoriser Mançoûr à se rendre à Tunis pour y prendre sa famille [P. 286] et ses serviteurs, et de là gagner l'Orient. Mançoûr, étant sorti de la ville, reçut une escorte de cavalerie pour se rendre à Tunis; mais d'après l'ordre secret d' 'Amir, le chef du détachement emmena celui qu'il escortait à Djerba (2) et l'y emprisonna, lui et son frère H'amdoûn. 'Abd es-Selâm fut outré du procédé, et 'Amir envoya alors à son propre frère, qui était gou-

(1) C'est de la même manière aussi qu'est lu ce nom, déjà cité et que nous retrouverons, par Ibn Khaldoûn (Desvergers, 102), et il faut probablement corriger la lecture « Feredj » des *Berbères* (I, 411).

(2) Ce nom est lu de diverses manières: le *Bayân* aussi écrit « Djerba ».

verneur de Djerba, l'ordre d'exécuter sans faute Mançoûr et H'amdoûn. Ce gouverneur leur ayant lu la lettre qu'il venait de recevoir, Mançoûr demanda du papier et de l'encre pour écrire son testament; cela lui fut accordé, mais il ne put écrire, et alors il s'écria : « Être mis à mort, c'est devenir maître de tous les biens de ce monde et de l'autre ! » (1). Ils furent ensuite exécutés et leurs têtes envoyées à 'Amir ben Nâfi', dont l'autorité se trouva ainsi assise.

'Abd es-Selâm ben el-Mofarredj retourna à Bâdja, tandis qu''Amir resté à Tunis y mourut le 29 rebi' II 214 (5 juillet 829), et la nouvelle de sa mort fit dire à Ziyâdet Allâh : « Maintenant les hostilités sont terminées ! » (2). Ce prince accorda aux fils du mort le pardon qu'ils lui firent demander et étendit sur eux ses bienfaits.

[P. 286] En 211 (12 avril 826), T'oûrîl se révolta en Espagne, dans la province de Tâkoronnâ; il attaqua et tua un détachement du *djond* qui était venu ravitailler des localités de cette région, et s'empara des montures, des armes et de tous les bagages de ceux qui le formaient. Alors le gouverneur de [*blanc*] marcha contre lui [*blanc*] (3).

[P. 288] En 212 (1er avril 827), 'Abd er-Rah'mân, souverain d'Espagne, envoya sur le territoire des infidèles

(1) Je lis les mots arabes qui constituent cette réponse et qui sont défigurés dans le texte : فاز المقتول بخير الدنيا والاخرة.

(2) 'Amir mourut à Tunis en 214 selon Ibn Khaldoun (Desvergers, 103). Le *Bayân* (I, 95) dit simplement en 213, et le *Kitâb el-'Oyoûn* (p. 371) dit le 29 rebi' I 213.

(3) Dans la mention que fait aussi le *Bayân* (II, 85) de cette révolte, le gouverneur qui attaqua T'oûrîl est nommé Ibn Ghânim; mais le texte est fautif, selon Dozy, *Corrections*, p. 41. Taurel est un nom berbère qu'on retrouve ailleurs (Dozy, *Recherches*, I, 134, 2e éd., 123, 3e éd.).

une armée qui arriva à Barcelone, puis à Djeranda (Gerona ?), contre les habitants de laquelle elle combattit en rebî' I (juin). Pendant deux mois, elle pilla et détruisit tout (1).

La même année, de fortes inondations provenant de pluies ininterrompues ravagèrent l'Espagne et détruisirent la plupart des murs des villes frontières, ainsi que le pont de Saragosse. On dut refaire et consolider les parties détruites. — Barcheloûna (Barcelone) doit s'écrire comme nous le faisons.

[P. 289] En 213 (21 mars 828), les habitants de Merida, en Espagne, mirent à mort leur gouverneur, puis des troubles surgirent chez eux (2). 'Abd er-Rah'mân les fit assiéger et fit ravager leurs champs et leurs plantations, ce qui les ramena à l'obéissance. L'armée se retira après avoir exigé des otages et rasé les fortifications de la ville. Mais comme 'Abd er-Rah'mân, pour leur ôter l'envie de les relever, envoya l'ordre de jeter dans la rivière les matériaux provenant des murs, une nouvelle révolte éclata : les habitants emprisonnèrent leur gouverneur et relevèrent des murailles plus solides que jamais. Alors le prince, au début de l'an 214 (10 mars 829), marcha contre eux avec ses troupes et accompagné des otages qu'il s'était fait livrer. L'attaque allait commencer quand les habitants obtinrent l'échange de leurs otages contre le gouverneur et les autres prisonniers qu'ils avaient entre les mains. Le prince les assiégea et leur causa quelque dommage, puis se retira. En 217 (6 février 832), il les fit de nouveau assiéger et serrer de très près ; mais le siège fut encore levé au bout d'un certain temps. Au commencement de 218 (26 janvier 833)

(1) Cette incursion fut dirigée par 'Obeyd Allâh ben 'Abd Allâh Balensi (*Bayân*, l. l.).

(2) Cette ville entretint alors des rapports avec Louis le Débonnaire (Dozy, II, 96). Le *Bayân* (II, 86) fournit fort peu de renseignements et se borne à mentionner le siège qu'eut à subir Mérida en 217 ; le *Madjmoû'a* (texte, 138 et 139) raconte les circonstances dans lesquelles le siège fut levé.

une nouvelle expédition réduisit cette ville, d'où s'éloignèrent les fauteurs de désordres. L'un des habitants, Mah'moûd ben 'Abd el-Djebbâr Mâredi (de Mérida) fut (avec ses partisans) cerné par 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam, à la tête d'un fort détachement du *djond;* après une vive résistance les rebelles durent s'enfuir [P. 290] en laissant nombre de morts sur le terrain; la cavalerie les poursuivit dans la montagne et tua, fit prisonnier ou dispersa tout. Mais Mah'moûd ben 'Abd el-Djebbâr échappa avec quelques-uns des siens et se réfugia à Montsâloût' (منت سالوط). 'Abd er-Rah'mân l'y fit attaquer en 220 (4 janvier 835), et les rebelles, battus en rebî' II (avril), s'enfuirent jusqu'à H'alk'ab. Un détachement de cavalerie fut lancé à leur poursuite, mais fut battu et perdit tous ses bagages. Mah'moûd regagnait les localités qu'il occupait quand il rencontra d'autres troupes d''Abd er-Rah'mân; on se battit, puis les deux corps ennemis s'en allèrent chacun de son côté. Mais Mah'moûd se trouva ensuite de nouveau face à face avec un détachement ennemi, qu'il battit et pilla complètement. Il marcha ensuite contre la ville de Mîna; son attaque resta victorieuse et il s'empara des chevaux et des vivres qu'elle contenait. Il partit de là pour pénétrer sur le territoire des infidèles et conquit une place forte où il s'établit pendant cinq ans et trois mois. Il y fut attaqué par Alphonse, roi des Francs, qui, en redjeb 225 (mai 840), s'empara de la place, mit à mort Mah'moûd et ses partisans, et expulsa le reste de la population.

[P. 293] En 214 (10 mars 829) mourut Idrîs ben Idrîs ben 'Abd Allâh ben el-H'asan ben el-H'asan ben 'Ali ben Aboû T'âleb, qui était dans le Maghreb (1). Après lui ce fut son fils Mohammed qui prit le gouvernement de la ville de Fez; il nomma son frère El-K'âsim à Baçra, à

(1) Selon Bekri, la mort d'Idrîs ben Idrîs arriva en rebi I 213 (pp. 263 et 280); sur cette date, cf. Fournel (I, 496).

Tanger et dans les territoires qui dépendent de ces villes, de même qu'il chargea ses autres frères d'administrer les villes appartenant aux Berbères (1).

[P. 293] En 214 (10 mars 829) A'bd er-Rah'mân, l'Omeyyade d'Espagne, alla attaquer la ville de Bâdja, qui s'était soustraite à son obéissance depuis les troubles occasionnés par Mançoûr (2), et s'en empara de vive force.

En la même année, Tolède fut le siège d'une révolte de Hâchim ed-D'arrâb contre le souverain 'Abd er-Rah'mân. Hâchim était l'un de ceux qui avaient quitté Tolède lors du châtiment infligé par El-H'akam aux habitants de cette ville (3). A l'époque dont nous parlons, il quitta Cordoue, où il s'était retiré, et marcha sur Tolède, où se groupèrent sous ses ordres les malfaiteurs et autres gens de cette espèce. Il s'avança à leur tête vers le Wâdi Tadjounia (4) et fit des incursions chez les Berbères et les autres habitants. Sa renommée grandit aussi bien que sa puissance, et de nombreux partisans se groupèrent autour de lui. Il causa de graves pertes aux habitants de Santaver et livra aux Berbères de fréquents combats. 'Abd er-Rah'mân fit cette année-là marcher contre lui un corps d'armée, mais l'issue des combats qui eurent lieu resta indécise : la situation de Hâchim ne fut pas compromise et il continua de s'emparer de nombreuses localités ; il dépassa Birket el-'Adjoûz (l'étang de la Vieille) et commença à faire des incursions de cavalerie. En 216 (17 février 831), 'Abd er-Rah'mân envoya de

(1) Sur le partage auquel procéda Mohammed, voir Bekri, p. 280 ; *Bayân*, I, 95 ; Fournel, I, 498 ; *Berbères*, II, 563.

(2) Je ne retrouve pas de traces de ce Mançoûr ailleurs.

(3) Voir ann. 1897, p. 374. Cf. Dozy, II, 98. Hâchim était un des otages emmenés par El-H'akam (*Bayân*, II, 85).

(4) Groupe de six caractères entièrement dépourvus de points diacritiques. La lecture *Tadjoûniya* (le Rio Tadjuña) m'est suggérée par M. Fr. Codera.

nouveau une nombreuse armée au-devant de laquelle Hâchim se porta, à l'ouest du château de Samsatâ, près de Daroca (1). Une bataille acharnée s'engagea et dura [P. 294] plusieurs jours : Hâchim fut défait et y trouva la mort, ainsi que beaucoup de ses partisans, tous gens ambitieux, scélérats et fauteurs de troubles, dont Dieu arrêta les avanies.

[P. 310] **Insurrection de Fad'l contre Ziyâdet Allâh**

En 218 (26 janvier 833), Ziyâdet Allâh ben el-Aghlab (2) fit marcher des troupes contre Fad'l ben Aboû 'l-'Anber, qui s'était révolté dans la péninsule [de Cherîk]. Fad'l demanda et obtint l'aide [P. 311] d''Abd es-Selâm ben el-Mofarredj Rab'i, qui lui aussi était en insurrection depuis la guerre, que nous avons racontée, soulevée par Mançoûr. Les deux alliés se rencontrèrent avec l'armée de Ziyâdet Allâh à Medînat-el-Yehoûd dans la péninsule, et à la suite d'un combat acharné, 'Abd es-Selâm périt et sa tête fut envoyée à Ziyâdet Allâh. Fad'l se réfugia à Tunis, où il se fortifia et soutint le siège qu'en firent les troupes de Ziyâdet Allâh ; mais celles-ci le réduisirent à l'extrémité et emportèrent la ville de vive force. Nombre d'habitants furent alors massacrés par les soldats vainqueurs, entre autres le juriste 'Abbâs ben el-Welîd (3).

E. FAGNAN.

(A suivre.)

---

(1) Nom illisible, formé de cinq caractères sans points diacritiques. Je dois au même savant la lecture دروقة.

(2) Ce chapitre est résumé dans une note des *Berbères*, I, 411, où la date 219 n'est qu'un lapsus ; cf. Desvergers, p. 103 ; Fournel, I, 504 ; *Bayân*, I, 97.

(3) J'ai vainement cherché ce nom ailleurs.

BULLETIN

M. Lépine, gouverneur général de l'Algérie, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre Société, à la suite de la démarche faite à cet effet par le Bureau.

En outre des publications périodiques qui sont régulièrement échangées contre notre Revue, il a été fait don à la Société par nos confrères : M. Jaïs, du *Catalogo de monedas arabigas espanoles,* par J. de la Rada y Delgado (Madrid, 1892) ;

M. D. Bordier, de deux brochures : *El-Arbaïn, La tombe du lieutenant Jecker,* et *Hammamet, son cimetière militaire,* Tunis, 1898, fragments portant comme titre génerul « Les étapes d'un vieux turco » ;

M. Fagnan, de sa traduction de la *Chronique des Almohades et des Hafcides attribuée à Zerkechi,* Constantine, 1895.

Nous avons fait connaître l'intention du Gouvernement général de publier, en texte et traduction, divers ouvrages destinés à fournir une collection de classiques arabes à l'usage de l'enseignement dans les médersas. Notre confrère M. Bagard vient d'inaugurer la série en mettant au jour *El-Bina, petit traité des formes du verbe* (Alger, Fontana, 1898, 42 pp.).

Revue Tunisienne. — Le Dr Carton a poursuivi et terminé son *Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie ;* relativement à l'Oued-Hallouf et à l'Arad, dans le Sud, à la région entre Testour et l'Enchir-Mest, aux régions N. et N.-O. de Teboursouk, à la vallée de la Medjerda, à Bulla Regia, au Djebel Rebia (nos 11, 12 et 13). — Suite de la traduction de la chronique indigène publiée sous le titre *Soixante ans d'histoire de la Tunisie,* 1705-1765 (nos 11-17). — M. Sellami a commencé une étude sur le sort de la femme musulmane et montre par les textes qu'elle a droit aux égards ainsi qu'à l'instruction (no 11). La même question a donné lieu à un travail de Mohammed Esnousi, traduit en français sous le titre : *Épanouissement de la fleur,* qui a été l'objet d'une analyse (no 15). — Réimpression d'extraits du livre où le feu général Khérédine préconise

les réformes nécessaires aux États musulmans (nº 12). — Les *Matériaux pour servir à la géographie de la Tunisie,* puisés par M. Servonnet dans les archives du service militaire des Renseignements, promettaient bien des notions qu'on trouve péniblement ailleurs ; mais ce travail n'a été amorcé (nº 11), et il est à craindre que la mort malheureuse de l'auteur ne le laisse inachevé. — La Thala antique serait, d'après le capitaine Winckler, Ksar Sened, entre Gafça et Sfax (nº 12). Note du même sur deux voies romaines entre Suffetula et le golfe de Gabès)nº 14). — Compte-rendu du P. Delattre des fouilles opérées par ce savant en février 1895 dans la nécropole punique de Douïmès, à Carthage (nº 14).

Boletin de la R. A. de la H. — M. Rodriguez Villa a publié cinq dépêches inédites adressées par Philippe IV à Diego de Escobedo, gouverneur de la Mamora, de 1621 à 1623 : leur intérêt principal consiste dans les renseignements qu'elles fournissent sur la vie des garnisons espagnoles sur la côte africaine et leur régime intérieur (juin 1897). — Une inscription arabe commémorative de l'achèvement de la mosquée de Guardamar, province d'Alicante, a été publiée, traduite et commentée par M. Codera (juillet 1897). — Le même savant donne une notice sommaire des pièces arabes, pour la plupart des quarts de dinar, formant tout un trésor, car on a pu en retrouver environ 900, découvertes à Belalcazar, province de Cordoue ; elles se rapportent aux années 422 à 468 de l'hégire et proviennent de Badajoz, de Cordoue, de Tolède, de Valence, de Denia et de Saragosse, ainsi que des Fatimides d'Afrique (décembre 1897). — C'est encore M. Codera qui a repris et traduit une inscription arabe de vingt lignes tracée sur une pierre très bien conservée et découverte dans la cathédrale de Cordoue, bien que n'appartenant pas à celle-ci. Elle est commémorative d'une construction, qui n'est pas autrement désignée, élevée par ordre de l'Omeyyade El-Hakam el-Mostancir en 358 de l'hégire (janvier 1898).

E. F.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

LE ROYAUME D'ALGER

SOUS LE DERNIER DEY

CHAPITRE IV

BEYLIK OUAHRANE

(Suite)

III. — Rayat

B. — Rayat de la région du Khalifat du Cherg

(Suite)

Oued-Mira, Ouled-Embarka. — *Oued-Djelida,* D. C. (*Braz,* M.).

Ouled-Abbou. — Partie de *Ouaguenaï,* D. C. (*Braz,* M.).

Bourached. — *Bourached,* D. C. (*Braz,* M.).

214. BENI-CHAIB (1842-1843). — *Beni-Chaïb,* S. I. (*Ouarsenis,* M.).

215. BENI-MAIDA (1842-1843), sauf un groupe Makhezène n° 161. — *Beni-Maïda,* S. I. (*Téniet,* M.).

216. BENI-BOUHATTAB (1842-1843). — *Beni-Bouhattab,* S. I. (*Ouarsenis,* M.).

217. KHOBBAZA-ET-TIAIBINE (1842-1843). — *Khobbaza,* S. I. (*Téniet,* M.).

218. Confédération des ATTAF (1842), sauf deux groupes Makhezène nos 162 et 166. — OULED-SIDI-YAHIA, OULED-MAHALLA, OULED-AMEUR, MEDJEMAYA, OULED-BEN-ABIDA, OULED-BEN-ARBIA, devenus : *Oued-Fodda*, D. C. (*Oued-Fodda*, P. E. ; *Carnot*, P. E.); *Tiberkanine*, D. C. (*Chéliff*, M.); *Zedinne*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Rouïna*, D. C., partie (*Rouïna*, P. E. et *Saint-Cyprien-des-Attaf*, P. E.).

219. Confédération des BRAZ (1842-1863), sous la direction de trois familles nobles, les Ouled-Abdesselem, de la plaine; les Ouled-Toumi, représentés en 1830 par Si Ben Aïssa ben Toumi, futur khalifat de l'Émir, dans la montagne ; et enfin les Ouled-el-Hadj-Rabah. — La rivalité de ces trois familles avait permis aux Turcs d'être maîtres des tribus qui composaient l'ancienne confédération composée des groupes : BENI-MAHOUCÈNE, BENI-BERRI, BENI-BOUAÏCH, OULED-AÏSSA, BENI-BOUKRI, HARRAR, MEGHAZA, OULED-ALI, OULED-SIDI-YAHIA ou TAOUMIA, BOUKAL, BENI-NACEUR, BENI-FERAH, partie, tribus qui ont formé les sections suivantes : *Beni-Mahoucène*, D. C. (*Braz*, M.); *Chemela*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Tharia*, D. C. (*Carnot*, P. E. et *Oued-Fodda*, P. E.) ; *El-Arba*, partie, S. I. ; (*Gouraya*, M.) ; *Beni-Boukni*, D. C. (*Kherba*, P. E. et *Rouïna*, P. E.) ; *Harrar-du-Chéliff*, D. C. (*Kherba*, P. E. et *Rouïna*, P. E.); *El-Aneb*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Madja*, D. C. (*Kherba*, P. E.) ; *Bouhal*, D. C. (*Gouraya*, M.).

220. OULED-FARESSE (1843-1845).— *Ouled-Farès*, D. C. (*Chélif*, M.).

221. HEUMIS (1843-1845). — *Heumis*, D. C. (*Ténès*, M.).

222. OULED-KOSSEIR (1843). — *El-Adjeraf*, D. C. (*Orléansville*, P. E.) ; *Chembel*, D. C. (*Orléansville*, P. E. et *Oued-Fodda*, P. E.) ; *Oumeddrou*, D. C. (*Orléansville*, P. E. ; *Oued-Fodda*, P. E.); *Sidi-Laroussi*, D. C. (*Orléans-

ville, P. E.; *Chélif*, M.); *Sly*, D. C. (*Chélif*, M.), et aussi les territoires européens de *Orléansville*, *La Ferme*, *Pontéba*, *Lalla-Aouda*, *Malakoff*.

223. BENI-RACHED (1843). — *Beni-Rached*, D. C. (*Chélif*, M.).

224. CHOUCHAOUA (1843). — *Chouchaoua*, D. C.; *Tendrara*, D. C. (*Chélif*, M.).

225. Confédération des SBEAH (1843-1843).

AMALSA, KHOUADA, GUENENSA, MECHAÏA, AROUBA, DJAHAFA, OULED-ZIAD, NEHARAT, OULED-ALI. — *Taflout*, D. C. (*Charon*, P. E.; *Chélif*, M.); *Zeboudj-el-Oust*, D. C. (*Charon*, P. E.; *Chélif*, M.); *Sobah*, D. C. (*Chélif*, M.); *Ouled-Ziad*, D. C. (*Chélif*, M.); *Mechaïa*, D. C. (*Ténès*, M.); *Herenfa*, D. C. (*Ténès*, M.).

226. AKERMA-CHERAGA (1843-1845). — *Hamadena*, D. C. (*Renault*, M.; *Hamadena* centre, M. C.); *Djerara*, D. C. (*Renault*, M.).

227. OULED-KHOUIDEM (1843-1847). — *Merdja-el-Gargar*, D. C. (*Inkermann*, P. E.); *Abd-el-Goni*, D. C. (*St-Aimé*, P. E.; *Inkermann*, P. E.); *Touarès*, D. E. (*Ammi-Moussa*, M.; *Inkermann*, P. E.).

228. OULED-EL-ABBASSE (1843-1846). — HEROUTA, OULED-BOU-EJENAH, OULED-SIDI-BOU-ABDALLAH, KERARINE, OULED-HEMANA. — *El-Guerouaou*, D. C.; *Ahl-el-Gorine*, D. C. (*Renault*, M.); *Ouarizane*, D. C. (*Inkermann*, P. E.; *Renault*, M.).

229. Confédération des BENI-ZEROUAL (1) (1842-1843-1844-1847-1849).

(1) En 1830, les Beni-Zeroual (du Dahra occidental) n'étaient pas encore remis des terribles désastres que leur avaient successive-

OULED-MAALLAH (1847). — *Ouled-Maallah*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

AHL-OULED-SIDI-BRAHIM (MZABIAH, DEGHAMIDJ, DJEBABRA, OULED-SIDI-MOHAMMED-BEN-MEKKI, tous mrabtine) (1842-1847). — *Ouled-Sidi-Brahim*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

MZILA. — *Mzila*, D. C. (*Cassaigne*, M. et *Bellevue* (*Souk-el-Mitou*), P. E.).

TAZGAÏTE (1843-1845). — *Tazgaïte*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

MEDIOUNA (1) (1843-1845). — *Mediouna*, D. C. (*Renault*, M.).

230. Confédération des MOGRAOUA (2) (1841-1852), partie, V. n° 276.

ZERIFA, partie. — *Zerifa*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

OULED-RIAH (1847-1852). — *Nekmaria*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

OULED-KHELOUF (1843-1844-1845). — *Seddoua*, D. C.; *Takourte*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

BENI-ZENTICE (1841-1842-1847). — *Beni-Zentis*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

DJEBALA (DJEBAÏLIA) (1841-1845). — *Chouachi*, D. C. (*Bosquet*, P. E.; *Cassaigne*, M.).

IV. — Vassaux ou Alliés

A. — DANS LA RÉGION DES DOUAIRS OU ZMELA (231 à 249)

231. OULED-SIDI-BOUABDALLAH-EL-MEGHAOUFEL (*Ouled-Sidi-Laribi*) (23 mars 1836-1842-1846). — Fief

ment infligés plusieurs beys depuis 1815 ; c'est ce qui explique leur classement à cette date parmi les rayat. Mais, en réalité, le versant nord du Dahra, depuis longtemps, était mal soumis aux Turcs.

(1) Étaient compris dans le caïdat turc des Beni-Zeroual, mais sont en réalité des Berbères originaires du Maroc et étrangers à l'ancienne confédération des Beni-Zeroual.

(2) Faisaient partie du caïdat turc des Beni-Zeroual ; mais ils étaient étrangers à la confédération de ce nom, et s'ils étaient à peu

religieux héréditaire dont l'influence était prépondérante dans toute la vallée du Chélif, de Mostaghanem à Oum-es-Senam (Orléansville), la basse Mina et le sud du Dahra (1). — *Taghria*, D. C. (*Renault*, M.).

232. Confédération des BENI-MOSLEM (1842-1845-1846-1847), sous la suprématie religieuse de la ZAOUÏA DE SI-CHADLI. — 14 fractions en trois groupes.

OULED-BOURIAH (1843-1845-1846), zaouïa et 6 fractions. — *Ouled-Bouriah*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

OULED-YAÏCH, 7 fractions. — *Ouled-Yaïch*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

CHEKKALA, 5 fractions. — *Chekkala*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

233. ZAOUIA SIDI-MOHAMMED-BEN-AOUDA (1841-1842-1843-1845-1847). — Lieu d'asile, reconnu terre franche, ayant sous les Turcs une étendue de près de 2,000 hectares. — *Benaouda*, D. C. (520 h. 31 a.) (*Zemmora*, M.).

234. ZAOUIA DES OULED-SIDI-DAHO (1841-1845). — *Ouled-Sidi-Daho* (2), D. C (*Mascara*, M).

235. ZAOUIA OULED-SIDI-AMAR-BEN-DOUBA (1843). — *Oued-Haddad*, D. C., partie (V. n° 156) (*Cacherou*, M.).

236. Confédération des HARRAR sous la suzeraineté

---

près soumis en raison de la facilité d'accès de leur territoire, ils étaient restés les alliés du reste de la confédération des Mograoua restée indépendante (V. n° 275).

(1) Ils percevaient directement la dîme et d'autres redevances religieuses, véritables impôts, sur une partie du Dahra, les Mehal, Ouled-el-Abbasse, Ouled-Khouidem, Ouled-Cherif, Ouled-Lekreud, etc.

(2) Ne pas confondre avec le D. C. Sidi-Daho (n° 170) S. I. et centre de la commune d'Aïne-Temouchente, qui a pris ce nom d'une koubba élevée à la mémoire du chef de la zaouïa.

des OULED-SIDI-KHALED-BEN-ABDELKERIM (1), famille de l'ex-agha El Hadj Kaddour ben Sahraouï.

OULED-SIDI-KHALED. — *Ouled-Sidi-Khaled-Cheraga* et *Makhezène* de Tiaret, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-ZIANE. — *Ouled-Ziane-Cheraga*, S. I.; *Ouled-Ziane-Gheraba*, S. I.; *Ouled-Addou* (ou *Ouled-Haddou*), S. I. (*Tiaret*, T. C.).

KHEDARNA. — *Dehalsa*, S. I.; *Kaabra*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

CHOUADI. — *Ghouadi*, D. C. (*Frenda*, M.).

OULED-BOUAFFIF. — *Ouled-Bouaffif*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

CHAOUÏA. — *Chaouïa*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

HASSINATE. — *Hassinate*, S. I. (*Frenda*, M.).

OULED-ZOUAÏ. — *Ouled-Zouaï*, S. I.; *Ouled-Belhocïne*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-AZIZ. — *Ouled-Aziz*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

HARRAR-MRABTINE, dispersés dans chacune des fractions précédentes; ont été plus tard groupés par l'émir Abdelkader et maintenus par nous avec le nom de *Mrabtine-Gheraba*, S. I. (*Tiaret*, T. C.), et *Ouled-Sidi-Khaled-Gheraba*, devenu plus tard *Madena*, D. C. (*Frenda*, M.).

237. Fief héréditaire des OULED-MIMOUN du DJEBEL-AMOUR (1845), aux mains de la famille des Ben-Yahia, représentée alors par Djelloul ben Yahia, frère de feu l'agha Eddine ben Yahia (alliés platoniques et plutôt indépendants que vassaux).

OULED-MIMOUN. — *Ouled-Mimoun*, S. I.; *Taouïala* (ksar) S. I.; *Ouled-Sidi-Hamza*, S. I. (*Afflou*, T. C., et centre d'*Afflou*).

OULED-ALI-BEN-AMEUR. — *Ouled-Ali-ben-Ameur*, S. I. *Afflou*, T. C.

---

(1) Pris entre les Makhezène des Hachem et les Ouled-Chaïb, qu'ils avaient jadis dépossédés, les Harrar avaient dû faire acte de vassalité pour avoir l'accès du Tell; mais, depuis le commencement du siècle, ils étaient en assez mauvais termes avec les Turcs et à peu près indépendants.

ADJELETE. — *Ouled-Ennaceur*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Brahim*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Ahmed-ben-Saïd*, S. I. (*Afflou*, T. C.).

OULED-YACOUB-EL-GHABA (1). — *Ouled-Yacoub-el-Ghaba*, S. I. (*Ksar-el-Ghicha-Afflou*, T. C.).

GHERNEUTA. — *Gherneuta*, S. I. (*Afflou*, T. C.).

238. OULED-SIDI-ENNACEUR (1845-1846). Mrabtine sédentaires en paix avec tous leurs puissants voisins. — *Ouled-Sidi-Ennaceur*, S. I. (*Afflou*, T. C.)

239. Principauté indépendante des OULED-SIDI-CHIKH (2) (1845-1846-1849-1852). Grand fief héréditaire religieux et politique ayant son centre à *Abiod-Sidi-Cheikh*, où sont les deux Zaouia des deux branches de cette famille que leurs rivalités poussaient les uns vers l'alliance turque à Oran, les autres vers l'alliance marocaine. — Les Ouled-Sidi-Chikh percevaient des impôts religieux (ghefara) sur presque tous les nomades sahariens parcourant les pays situés au Sud de Ouargla, Metlili, Djebel-Amour, Géryville, Chott-Chergui, Chott-Gherbi, Chott-Tigri, Djebel-Grouz, Oued-Fendi, Oued-Nsaoura; dans le pays de Figuig, le Touat, le Gourara et le Tidikelt. Il est à peu près impossible d'assigner une limite topographique à cette principauté qui tirait surtout sa force du prestige religieux de ses chefs; cependant on peut énumérer les groupes suivants notoirement reconnus comme les sujets, les serviteurs et les guerriers traditionnels des *Ouled-Sidi-Chikh* :

a) EL-ABIOD-SIDI-CHIKH, AHL-STITENE, OULED-SIDI-CHIKH-CHERAGA (DJOUAD), OULED-SIDI-EL-HADJ-BOUHAFS, OULED-SIDI-EL-HADJ-BEN-AMEUR, MECHERIA-DU-KSEL et

(1) Ne pas confondre les Ouled-Yacoub-el-Graba avec les Ouled-Yacoub-Gheraba du n° 267.

(2) Voir sur les Ouled-Chikh dans la *Revue Africaine* : « Histoire de l'insurrection du Sud Oranais » par le colonel Trumelet, et « Nos Frontières Sahariennes » par L. Rinn, 1886.

les OULED-SIDI-SLIMANE, OULED-SIDI-TIFOUR, GHASSOUL, MAKENA-GUERARIDJ (dite aussi OULED-AÏSSA); OULED-SIDI-AHMED-EL-MEDJEDOUB (1), ARBAOUATE. — Ces douze groupes ont conservé leurs noms et forment aujourd'hui dans le cercle de *Géryville*, T. C., douze Kaïdats et trois Makhezènes.

b) Les OULED-SIDI-TADJ (des Ouled-Sidi-Chikh Gheraba) et le Ksar d'*Asla* avec ses nomades forment deux Kaïdats de même nom dans le cercle d'Aïn-Sefra, T. C.

240. Confédération des TRAFI ou HAMYANE-CHERAGA (1845-1846-1847-1849-1852). — Grands nomades caravaniers, vassaux des Ouled Sidi-Cheikh, mais aussi vassaux des Turcs et de plus agents des khouanes Tidjanya, Taibya et Qadrya, afin d'avoir des alliances profitables à leur commerce.

OULED-ZIAD. — *Ouled-Ziad-Cheraga*, K.; *Ouled-Ziad-Gheraba*, K.; *Ouled-Maallah*, K. (*Géryville*, T. C.

DERRAGA. — *Derraga-Cheraga*, K.; *Derraga-Gheraba*, K.; *Derraga-Makhezène*, K. (*Géryville*, T. C.).

AKERMA-CHERAGA. — *Akerma*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 270, *Akerma-Gheraba* ou des *Hamyane*).

OULED-ABDELKERIME. — *Ouled-Abdelkerim*, K. (*Géryville*, T. C.).

OULED-SEROUR. — *Ouled-Serour*, K. (*Géryville*, T. C.).

REZAÏNA (1845-1852). — *Rezaïna-Cheraga*, K.; *Rezaïna-Gheraba*, K. (*Yacoubia*, T. C.).

241. Confédération des LAGHOUAT-EL-KSEL (1845-1846). — Vassaux des Ouled-Sidi-Cheikh, vassaux des Turcs et métayers de khouans des Tidjanya.

OULED-MOUMÈNE. — *Ouled-Moumène*, K. (*Géryville*, T. C.).

REZAÏGATE. — *Rezaïgate*, K. (*Géryville*, T. C.).

---

(1) Tribu issue de Si Slimane ben Smaha, grand-père de Sidi-Chikh-Abdelkader, l'ancêtre éponyme des Sidi-Chikh.

AHL-STITÈNE (ksar et tribu, partie). — *Stitène*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 239).

OULED-AÏSSA, GUERARIDJ. — *Ouled-Aïssa* et *Guerarídj*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 239).

BREZINA (ksar), SID-EL-HADJ-EDDINE (ksar). — *Brezina*, K. (*Géryville*, T. C.).

242. OULED-SIDI-MEDJAHED (1846). — Mrabtine des Ouled-Riah (158), de Tlemcen ; faisaient le service de renseignements au Maroc, d'où ils étaient originaires. — *Sidi-Medjahed*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

243. Confédération des TRARA (1842-1846), partie (V. n° 205). — Payaient un tribut qu'ils apportaient eux-mêmes, à condition qu'aucun agent du Makhezène ne pénétrât sur leur territoire.

BENI-MISHEL (1842) (BERRACHED, OULED-BEN-YACOUB, OULED-FADEL, 7 villages dits fouganine ou d'en haut ; SOUAMRIA, ZEGHADDA). — *Beni-Mishel*, D. C. (*Nedroma*, M.).

BENI-MENIR (1846). — *Beni-Menir*, D. C. (*Nedroma*, M.).

244. OUTANE-NEDROMA : Confédérations des SOUHALIA, MSIRDA, DJEBALA, ACHAICHE (1842-1846), autonomes, mais payant un tribut.

SOUHALIA (1844) (BENI-FRANEK, ZEGHARA). — *Souhalia*, D. C. (*Nemours*, P. E. ; *Nedroma*, M.).

MSIRDA (1847), 12 fractions. — *Msirda*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

DJEBALA (EL-AÏOUS, MSIFA, MATILA). — *Ternana*, D. C. (*Nedroma*, M.).

ZAOUÏETE-EL-MIRA, BOUMEDINE, ADJADJÈNE (1844), villages. — *Zaouiete-el-Mira*, D. C. (*Nedroma*, M.).

MAAZIZ (1842-1846) (TAOUNSAÏTE, ELOUAÏA). — *Maaziz*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

ACHAÏCHE. — *Achache*, S. I. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

245. ZAOUIA-ZEMMARA (1842). — Cheikhat héréditaire des Ouled-Sidi-Ali-ben-Zemmara qui, à chaque décès du chef, allaient demander l'investiture pour le successeur choisi par eux ; d'ailleurs, franche d'impôts ; 2 villages : GOLÉA et KERBA. — *Zemmara*, D. C. (*Lalla-Marghnia*, T. C.).

246. OULED-ABDALLAH-BEN-MOUSSA-BEN-SIDI-TALA (1845-1846) (OULED-MELOUK, BENI-OUACINE) et OULED-MANSOUR-BEN-SIDI-TALA (1844-1846). — *Beni-Ouacine*, K. (*Lalla-Marghnia*, T. C.). — La ville de Lalla-Marghnia est chez les Ouled-Melouk.

247. ZAOUIA-SIDI-AHMED (1843). — *Cherea*, D. .C (*Sebdou*, M.).

248. BENI-SNOUSSE, partie (1843-1844-1845), V. nº 274.
AZAÏL. — *Azaïl*, S. I. (*Sebdou*, M.).
EL-KEF. — *Kef*, D. C. (*Lalla-Marghnia*, T. C.).

249. OULED-ENNEHAR (1842-1847). — *Ouled-Ennehar-Cheraga*, K. ; *Ouled-Ennehar-Gheraba*, K. (*El-Aricha*, T. C.).

B. — VASSAUX ET ALLIÉS DANS LA RÉGION DU KHALIFAT DU CHERG

250. Confédération des AYAD ou NAHAR-OUASSEL (1842), sous la suzeraineté des Djouad des AYAD-EL-MEHAL (ZIATINE, OULED-SIDI-AYAD, BENI-HAYANE). — *Ben-Naouri*, D. C. ; *Ighoud*, D. C. ; *El-Medad*, D. C. (*Téniet-el-Haâd*, M.).

251. — BENI-LINTE. — *Beni-Lent*, S. I. (*Téniet*, M.).

252. Confédération des BLAIEL (1842-1843). — 6 groupes :

BENI-MEHARÈZE, ANASSERIA. — *Beni-Meharez*, D. C. (*Téniet*, P. E.; *Téniet*, M.).

OULED-SIDI-SLIMANE. — *Aïne-el-Anseur*, D. C. (*Téniet*, M.).

SOUAÏAH. — *Taza*, D. C. (*Téniet*, M. et *Taza*, centre).

BENI-SOUMEUR (1842). — *Aïne-el-Khemaïce*, D. C. (*El-Khemaïs*) (*Téniet*, M.).

OULED-MERIEM (Djouad). — *El-Meddad*, D. C., partie (*Téniet*, M.).

253. Confédération des OULED-BESSEM (1842-1843).

OULED-BEN-DHAMANE. — *Ouled-Bessem-Cheraga*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

OULED-ALI-BEN-EL-GHEROUL. — *Rouaba*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

254. BENI-BELHACÈNE (1842-1843). — *Beni-Belhassène*, S. I. (*Ouarsenis*, M).

255. OULED-AMMAR (1849-1843). — *Ouled-Ammar*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

256. Chikhat héréditaire du DJENDEL (1842-1843), sous la suzeraineté des Ouled-Ben-Cherifa, Djouad tenus en échec par les mrabtine des Ouled-Lakhedar, dont la rivalité assurait l'alliance turque.

DJENDEL. — *Djendel*, D. C. (*Djendel*, M.; *Lavigerie* (*Amoura*), C. et *Dolfus-ville*, C.).

BOUHALOUANE DU GOUNTASSE. — *Bouhalouane*, D. C., partie (V. 4) (*Hammam-Righa*, M.).

Territoire des RIGHA (1842), alors dépossédés. — *Adélia*, D. C. (territoire de colonisation de *Vesoul-Benian*, P. E.; *Hammam-Righa*, M.).

BENI-AHMED. — *Oued-Telbenête*, D. C. (*Djendel*, M.).

257. MRABTINE DES BENI-FERAH (1842). — Descendance et clientèle du grand saint de l'Islam Si Ahmed

ben Youcef, de Miliana, sous la suzeraineté absolue de la famille des Ouled-Khalladi, puis ensuite des Merzougya. — SOUHALIA, TAÏMDA, BERGHOUT, TIRANIMTE, HAYOUNA, MESKER; répartis aujourd'hui en 3 sections. — *El-Anneb*, D. C., partie (*Braz*, M.); *Bouhlal*, D. C., partie (*Gouraya*, M.); *Madja*, partie (*Kherba*, P. E.) (V. 219).

258. BENI-GHOMERIANE (1842), vassaux des précédents. — *Beni-Ghomeriane*, D. C. (*Braz*, M.; *Kherba*, P. E.).

259. MEDJADJA (1842). — Mrabtine et Oulema parmi lesquels la famille des Ouled-Si-Henni avait la prépondérance, fournissaient des cadhi et des khodja aux Turcs.

OULED-SIDI-HENNI, OULED-SIDI-BOU-ALI, OULED-SIDI-ALI-DJILALI. — *Médinet-Medjadja*, D. C. (*Chélif*, M.).

V. — **Groupes indépendants**

(EN RELATIONS ÉVENTUELLES AVEC LES TURCS DE CE BEYLIK)

260. Confédération des BENI-OURAGH (1842-1843-1845 1848), 2 grands groupes.

BENI-OURAGH-IRANE (1848), 22 petites tribus. — *Marioua*, D. C.; *Ouled-Defeltène*, D. C.; *Menkoura* (*Ouled-Ali*), D. C.; *Ouled-el-Abbès*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

BENI-OURAGH-OULED-MOHAMMED, 19 petites tribus. — *Adjama*, D. C.; *Ouled-Bouikni*, D. C.; *Ouled-Moudjeur*, D. C.; *Ouled-Ismeur*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

261. Confédération des MIKNASSA (1842-1843-1845-1848), 4 villages: AÏNE-ZIATINE, KERNACHINE, GSAÏBA, BESSENEZ; ce dernier prépondérant sous les Turcs, en raison d'une zaouïa des khouane Taïbya. — *Meknassa*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

262. Confédération des MATMATA (1842-1843-1845-1848), 6 fractions. — *El-Mellab,* D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

263. Confédération des BENI-TIGRINE (1842-1845-1848). — OULED-BERKANE (4 fractions), OULED-BAKHETA (7 fractions). — *Ouled-Bakheta*, D. C.; *Mekmène*, D. C.; *Ouled-Berkane*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M).

264. Confédération des KERAICHE (1842-1843-1845-1848). — KERAÏCHE, OULED-EMBAREK, BENI-ZIDJA, OULED-MAHALLA, berbères ; TOUAFÈS et autres mrabtine, *Kéria*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

265. Confédération des HALLOUYA (1842-1843-1845-1848) (11 petites tribus). — *Dar-Bosseri*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

266. Confédération des MAACEM (1842-1843-1845-1848) (5 fractions). — *Maacem*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

267. Confédération des OULED-YACOUB-ZERARA (1843), grands nomades circulant entre le Mzab, Tadjerouna et les chott de la Yacoubia. — *Ouled-Yacoub-Cheraga*, K.; *Ouled-Yacoub-Gheraba*, K.; *Tadjerouna*, K. (*Afflou*, T. C.); *El-Maïa,* K. (*Géryville*, T. C.).

268. Confédération des HASSASNA (1) (1841), alliés des Harrar (236).

HASSASNA (23 octobre 1841). — *Hassasna-Cheraga*, S. I.; *Hassasna-Gheraba*, S. I. (*Yacoubia*, T. C.).

OULED-BRAHIM (2) (1841-1846). — *Aïoun-el-Beranice*, D. C. (*Saïda*, M.).

(1) Ne pas confondre les Hassasna nomades de la Yacoubia avec ceux des Beni-Ameur de la Mekerra n° 200.

(2) Les Ouled-Brahim et les Beni-Hoceine occupaient alors d'autres territoires que ceux où la France les a installés lors de leur soumission en 1841.

DOUI-HOCINE (1) (1841-1846). — *Tircine*, D. C. (*Saïda*, M.).

269. Confédération des ANGAD. — OULED-ALI BEL-HAMEL (1845-1847). — *Angad*, K. (*El-Aricha*, T. C.).

270. Confédération des HAMYANE-GHERABA. — HAMYANE-CHAFAA, HAMYANE-DJEMBA (1848-1852), groupe de 13 tribus et 5 ksours ayant conservé leurs noms et formant aujourd'hui :

HAMYANE-CHAFAA. — *Akerma*, K. ; *Bekakra*, K. ; *Beni-Metarref*, K. ; *Ouled-Mansoura*, K. (comprenant les Ouled-Khelif) (*Mecheria*, T. C.).

HAMYANE-DJEMBA. — *Ghiatra-Ouled-Messaoud*, K. ; *Ghiatra-Ouled-Ahmed*, K. ; *Maghaoulia*, K. ; *Ouled-Serour*, K.; *Ouled-Farès*, K.; *Ouled-Toumi*, K.; *Frahada*, K.; *Mgane*, K.; *Ouled-Embarek*, K. (*Mecheria*, T.C.); *Aïne-Sefra*, K.; *Sfissifa*, K.; *Thioute*, K.; *Moghar-Fouqani*, K.; *Moghar-Tahtani*, K. (*Aïne-Sefra*, T. C.).

270bis. Confédération des AMOUR (1847-1855), nomades entre Asla et Figuig, et emmagasinant dans les ksours de Asla (n° 239), Aïne-Sefra, Aïne-Sfissifa, Tioute, les deux Moghar (n° 170) et aussi à Ich, ksar marocain, forment 6 caïdats du cercle d'*Aïne Sefra*, savoir :

OULED-BOU-BEKEUR. — *Ouled-Abdallah*, K. ; *Ouled-Gottib*, K.

OULED-SELIM. — *Merinate*, K.; *Ouled-Chahmi* (ou fort de Benikhou), K.

SOUALA. — *Ouled-Ameur*, K.; *Ouled-Slimane*, K.

271. CHERFA-OULED-MOULAI-ABDELMALEK (1872-1882). — *Cherfa*, K. (*Aïne-Sefra*, T. C.).

272. ZAOUIA D'AINE-MADI (1844). — Fief politique et

(1) Les trois tribus Ouled-Embarek, Ouled-Toumi et Ouled-Farès étaient parfois réunies sous le nom de BENI-OKBA.

religieux d'une ancienne famille chérifienne illustrée au siècle dernier par Sid-Ahmed-el-Tidjani, fondateur de l'ordre des Tidjanya. — Ennemis déclarés des Turcs et en rivalité avec les Ouled-Sidi-Chikh, les Tidjanya en 1830 étaient une puissance ayant des attaches à Fez, à Tlemcen et à Tunis, et des adhérents partout dans le Sahara, au Souf, à Temacine, à Laghouat et jusque dans le Soudan. — Dans la zone immédiate du beylik d'Ouahrane, la famille de Tidjani avait la suzeraineté des cinq Ksours suivant: *Aïne-Madhi*, K.; *Tedjemoute*, K. (*Laghouat*, T. C.); *Chellala-Dahrania*, K.; *Chellala-Gueblia*, K.; *Bou-Semghoum*, K. (*Géryville*, T. C.). — Les guerriers et adhérents étaient surtout les Trafi (n° 240), les Laghouat-el-Ksal (n° 241); les Hamyane (n° 270), les Larba (n° 128), les Hallaf (n° 127). — La Zaouïa d'Aïne-Madi avait aussi la suzeraineté sur le fief religieux de Tameltalte, à Temacine, où elle avait une importante succursale dont l'action s'étendait jusqu'en Tunisie (V. n° 503).

273. BENI-SNACÈNE, BENI-MENGOUCHE, ATTIA (1845). — Tribus marocaines réfugiées sur le territoire des MSIRDA (n° 244). *Beni-Mengouche*, K.; *Attia*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

274. Confédération des BENI-SNOUSSE (1843-1844), partie (le reste n° 248).
EL-KHEMIS, *El-Khemis*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

275. Confédération des BENI-BOUSAID (1843-1844) (OULED-BELHACEM, BENI-BOUKHALFÈNE, BENI-AZIZ, OULED-MOUSSA-BEN-YAHIA). — *Beni-Bousaïd*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

276. Confédération des MOGRAOUA-DAHRA (1844-1852), partie, (V. n° 230).

ACHAACHA (1845-1848-1852). — *Achâacha*, D. C., partie (*Cassaigne*, M.).

ZERRIFA (1845-1847). — *Zerrifa*, D. C, partie (*Cassaigne*, M.).

CHERFA-EL-DJEBEL, OULED-YOUNÈS (1844-1846). — *Dahra*, S. I. (*Ténès*, M.).

OULED-ABDALLAH (1844-1846). — *Ouled-Abdallah*, S. I. (*Ténès*, M.).

277. Confédération des BENI-MENNA ou du DAHRA-CHERGUIA (1848) (BENI-MADOUN, BENI-TAMOU, TALASSA, CHEBEIDIA, *Ouled-bou-Frid* (mrabtine), BENI-MERZOUG, BENI-MAMA). — *Beni-Merzoug*, D. C.; *Talassa*, D. C.; *Baghdoura*, D. C.; *Baache*, D. C. (*Ténès*, M.). — *Beni-Tamou*, C. D. (*Cavaignac*, P. E.).

278. Confédération des BENI-HIDJA (1842-1845-1846).

ZOUGARA. — *Touïra*, D. C. (*Ténès*, M.).

MAÏNE, RABTA, AMEROUA, BENI-MADOUN-BOUAMOUD (1842-1845). — *Maïne*, D. C. (*Ténès*, M.).

SINFITA. — *Sinfita*, D. C. (*Ténès*, M.).

NEGOUS, CHARRÈRE, TARAGHNA (territoires de *Ténès*, P. E.; *Montenotte*, P. E.; *Cavaignac*, P. E.).

279. BENI-DERDJINE (1843). — *Beni-Derdjine*, D. C. (*Ténès*, M.).

280. ARIB et ZAKAR (1842). — *Arib*, D. C. (*Littré-les-Arib*, P. E.).

281. Confédération des MATMATA (partie).

MATMATA. — *Oued-Tirzerte*, D. C.; *Djebel-Louhe*, D. C. (*Djendel*, M.).

HARAOUATE-CHERGUIA (OUED-MASSINE). — *Haraouate*, partie, S. I. (*Téniet*, M.).

SIOUF (1840-1843). — *Siouf*, S. I. (*Téniet*, M.).

282. AHL-CHARÈNE ou OULED-ANTEUR (1840-1843). *Ouled-Anteur*, D. C. (*Boghar*, P. E. et *Boghari*, M.).

283. OULED-HELLAL (1840-1842-1843).— *Ouled-Hellal*, D. C. (*Boghari*, M.).

BENI-BOUDOUANE (tribu dirigeante).—*Beni-Boudouane*, S. I. (*Chélif*, M.).

BENI-HINDEL. — *Beni-Hindel*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

BENI-BOUKANNOUS. — *Beni-Boukannous*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

OULED-BOUSELIMANE.—*Lardjem*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

SENDGES (1) (1843). — *Harchoun*, D. C. ; *Tsighaout*, D. C.; *Guerboussa*, D. C. (*Chélif*, M.).

TAMELLAHATE. — *Tamellahate*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

BENI-OUAZANE.—*Beni-Ouazane*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

OULED-GHALIA. — *Ouled-Ghalia*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

BETTAÏA. — *Bettaïa*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

CHAPITRE V

BEYLIK QSANTINA

I. — Ahl el-Makhezène

1re CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

284. QSANTINA (Constantine) (1837, 13 octobre). — Nouba de 5 sefra actives (73 hommes) ; artillerie ; maison militaire du Bey ; 30 mokahalia ; 50 mezerguia (lanciers) du bach-kateb ou secrétaire général ; 60 kobdji ou

(1) La plupart de ces tribus, et les Sendjès en particulier, étaient restées sur les crêtes et n'occupaient jamais dans la plaine les territoires qu'elles cultivent aujourd'hui.

gardes de ville, chaouch, etc. — *Constantine*, préfecture, chef-lieu de division militaire.

285. DEIRA DU KHALIFAT DU BEY (1837), 200 cavaliers. — *Banlieue suburbaine : Le Hamma*, P. E.; *Khoubs*, P. E. ; *Ouled-Rahmoun*, P. E.

286. MAKHEZÈNE DES HARAKTA ou du CAID EL-AOUASSI (1840-18[illegible]2). — L'ancienne confédération des HARAKTA, comprenant les 4 groupes des OULED-SAÏD, OULED-SIOUANE, OULED-KHANFAR, OULED-EUMARA, se composait de 32 petites tribus, presque toutes apanages des officiers et lieutenants du Caïd El-Aouassi, qui était toujours un parent du bey et un des plus grands dignitaires de la cour. Il avait en permanence 300 cavaliers sous ses ordres et les Harakta pouvaient lui fournir, à un moment donné, près de 4,000 cavaliers de goum. — Forme aujourd'hui 26 sections : *Aïne-Dess*, D. C ; *Touzeline*, D. C. ; *Sidi-Rgheïsse*, D. C. ; *Aïne-Bobouch*, D. C. ; *Gourn*, D. C. ; *Ouessah*, D. C. ; *El-Hassi*, D. C. ; *Medfoun*, D. C.; *Aïne-Zitoun*, D. C.; *Fkrina*, D. C. (*Oum-el-Bouaghi*, M.); *Oulmène*, D. C. (*Aïne-Beïda*, P. E.); *Mesloula*, D C. ; *Rahia*, D. C. ; *Guern-Amar*, D. C. ; *El-Mechtal*, D. C. ; *Ras-Zebar*, D. C. ; *Dalah*, D. C.; *Oued-Nini*, D. C.; *Mtoussa*, D C.; *Baghaï*, D. C.; *Aïne-Thouïla*, D. C. (*Meskiana*, M.); *Aïne-Snob*, D. C.; *Bouhaouch*, D. C. ; *Moulaï-Dine*, D. C. ; *Terraguelte*, D. C.; *El-Zerg*, D. C. (*Sedrata*, M.).

287. DOUAIR DE L'AGHA (1837-1838). — Environ 1,000 cavaliers commandés par 30 chaouch :

DEÏRA-EL-OUED (OULED-FILLAH, OULED-ZRAR). — *Oued-Bousselah*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

BENI-MEROUANE. — *Tachouda*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

DEIRA-SERAOUÏA. — *Seraouïa*, D. C. (*Aïne-Tine*, P. E).

DEIRA-ZENATIA. — *Zenatia*, D. C. (*Aïne-Abid*, P. E).

288. ZMOUL (1837-1838). — Makhezène de 500 cavaliers d'élite, commandés par un caïd turc. — *El-Kouachi,* D. C.; *Ouled-Zouaï,* D. C.; *Meraouna,* D. C. (*Aïn-M'lila,* M.).

289. OULED-ABDELNOUR (1832-1838-1839-1840). — Grande tribu sbahia, fournissant 1,000 cavaliers, sous un caïd turc. — *Ouled el-Haïf,* D. C.; *El-Brassa,* D. C.; *Ouled-Zerga,* D. C.; *Ouled-el-Arbi,* D. C.; *Zaouïet-ben-Zarroug,* D. C. (*Châteaudun-du-Roummel,* M.); *Ouled-Belkhir,* D. C.; *Ouled-Zaïm,* D. C.; *Ouled-Belhaouchète,* D. C.; *Ouled-Bouaoufane,* D. C.; *Ouled-Mekhencha,* D. C. (*Eulma,* M.).

290. TELAGHMA (1832-1838) (1), tribu sbahia, 100 cavaliers. — *Ras-Seguine* (*Seguin*), D. C.; (*Oued-Seguin,* P. E. et *Châteaudun-du-Roummel,* M.); *Timtelacine,* D. C.; *Aïoum-el-Hadjez,* D. C.; *Meghalsa,* D. C. (*Châteaudun-du-Roummel,* M.).

291. DAMBEUR et ARAB-CHETTAIA (1838-1839). — Apanage du Chikh-el-Arab officiel; avaient la charge d'assurer les communications postales avec le Sahara et de faire la police des nomades. — *Dambeur,* D. C. (*Oued-Atmenia,* P. E.).

292. EULMA-MESLA (1838-1840), 50 Mokhaznia, apanage du bach-kateb. — *Oued-Sbikha,* D. C.; *Sferdjela,* D. C. (*Condé-Smendou,* P. E.); *Refref,* D. C. (*El-Arrouche,* P. E.).

293. SAHEL DE STORA ou BENI-MEHENNA (1838-1840-1843), 50 cavaliers. — *Oued-Ksob,* D. C. (*Gastonville,* P. E.); *Aïn-Ghorab,* D. C. (*St-Charles,* P. E.).

---

(1) Un exemple encore de nos altérations orthographiques. L'Oued-Seguine est écrit et par suite prononcé Seguin, comme le nom français de Seguin.

BENI-BECHERE, ARB-EL-HADDARA. — *Beni-Bechir*, S. I. (*Philippeville*, P. E.).

294. SAHEL DE SKIKDA (MAOUIA et OULED-ATTIA) (1843), 200 cavaliers pour la police de la route. — *Khorfane*, D. C.; *Gherazla*, D. C.; *Hazabra*, D. C.; *Khendek-Asla*, D. C.; *Ouled-Messaoud*, D. C. (*Jemmapes*, M., et territoire de colonisation de *Jemmapes*, P. E.).

295. MAKHEZÈNE DES GUERFA, 200 cavaliers sous les ordres du caïd Guerfa, dont la dignité était héréditaire dans la famille Ben Merad (répartis sur les Azel, V. nº 322).

296. DEIRA et AZELS DE L'OUED-DEHEB (1840), 25 cavaliers.

BENI-FOUDA, OUED-DEHEB. — Territoire de colonisation de *Sillègue* et d'*Oued-Deheb* (*Eulma*, M.); *Dehemcha*, D. C.; *Maouïa*, D. C., partie.

DEHEMCHA. — *Perigotville*, *Aïne-Kebira* (*Amoucha*, M.) (V. nº 404).

297. Zmala des ASAMNIA (1839). — *Koulougli* (banlieue actuelle et ville de *Sétif*, P. E.).

298. GHERAZLA-GHERABA (1838-1839), 25 cavaliers, Dicra-Mezerguine et goum. — *Gherazla*, D. C. (*Madid*, M.); *Aïne-Turk*, D. C. (*Madid*, M., et *Davout*, C.); *Ouled-Mosly*, D. C. (*Righa*, M.).

OULED-ALI-BOU-NOBA et SEDRATA. — *Bounab*, D. C. (*Aïne-Taghroute*, P. E.).

298bis. Ville de MSILA, AHL-MSILA (1841). — Nombreux couloughli; n'avait plus de nouba en 1830 (V. 478).

299. MAKHEZÈNE DES OULED-FADEL (1844), dit aussi du CAÏD investi de l'AOURES, 200 cavaliers. — *Ouled-*

Fadel, D. C.; *Ouled-si-Mançar*, D. C.; *Ouled-Amor ben Fadel*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M. et centre d'*Aïne-el-Ksar*).

300. SAHARI-DU-CHIKH-EL-ARAB (1838-1839-1844). 800 cavaliers environs. — MRARIG, OULED-MANSOUR, RGAÏATE, OULED-AMEUR, TLET, OULED-DAOUD. — *Bitam*, D. C. (*Barika*, T. C.); *El-Kantara*, partie, D. C.; *El-Outaïa*, partie, D. C. (*Aïne-Touta*, M.).

301. BISKRA (1844). — Fort à la prise des eaux, Nouba de quatre sefara, 72 hommes. (Le fort Turc et le fort Saint-Germain, *Biskra*, P. E.).

302. TÉBESSA (1841-1842). — Ville forte. Nouba active de deux sefara (*Tébessa*, D. C.; *Tébessa*, P. E).

303. ANNABA (1830-1831-1832). — Ville forte et banlieue. Nouba active de 5 sefara (*Bône*, P. E.).

304. DJIDJELI (1839). — Nouba active de 2 sefara. Ville franche en souvenir de Khireddine (La presqu'île de *Djidjeli*, P. E.).

305. BEDJAIA (1833). — Ville forte. Nouba active de 3 sefara. Artillerie (*Bougie*, P. E.).

306. HAMZA. — Fort et nouba de 1 sefari (*Bouïra*, P. E, département d'Alger).

307. MAKHEZÈNE DES OULED-BELLIL (1). — *Ouled-Bellil*, D. C. (*Bouïra*, P. E., département d'Alger).

(1) Zemmora, Msila et Collo n'avaient plus de garnison turque en 1830, ils figurent aux nos 343 et 451.

II. — Ahl-Makhezène

2e CATÉGORIE.—TENANCIERS, FERMIERS, AUXILIAIRES, ETC.

308. AZEL-DES-AMEUR-CHERAGA (1837). — Apanages des dignitaires de la Cour du bey. — BEBCHIA, AÏNE-EL-HADJAR, AMEUR-EL-HETE, BLED-STETIRA, OULED-EL-BEY, AÏNE-EL-MEURS, OULED-GOUAM, SEKARNIA, FERRAOUINE, etc. — *Ameur-Serahouia*, D. C., partie; *Ouled-Naceur*, D. C., partie; *Ahsasnah*, D. C., partie; *El-Meradcha*, D. C., partie (*Aïne-Mlila*, M.; *Ouled-Rahmoun*, P. E.; *El-Guerra*, P. E.; *Khoub*, P. E.; *Quettar-el-Aïch*, centre et toute la *banlieue de Constantine*).

309. AZEL DE L'OUED-KEBBAB (1837). — OULED-TEBIB, BENI-GHOMERIANE, OULED-SOLAD, BENI-GUECHA. — *Ghomeriane*, D. C.; *Oued-Kebbab*, D. C. (*Fedj-Mzala*, M. et centre de *Lucet*).

310. Azels de MILA (1837). — OULED-KAÏM, MILA, AZEBA, etc. — *Mila*, D. C. (*Mila*, P. E., territoire de colonisation de *Aïne-Tine*, P. E.; *Azeba*).

311. MOUIA (1837). — *Sidi-Abdelmelek*, D. C. (*Grarem*, P. E., et *El-Milia*, M.); *Guettara*, D. C. (*El-Milia*, M.).

312. KERMOUDA et ZOUAGHA-EL-GUEBLIA (1837) (Voir no 356). — *Kermouda*, D. C., partie (*Zeraïa*, P. E.); *Ouled-Yahia*, S. I., partie (*Sidi-Merouane*, P. E.).

313. OUED-BENGRATS (1837). — *Karkara*, D. C., partie (*Roufach*, P. E.).

314. OUED-EL-KOTONE (1837). — *Bou-Ksaïba*, D. C. (*Aïne-Kerma*, P. E.); *Bab-Trouche*, D. C. (*Roufach*, P. E., et territoire de colonisation d'*Aïne-Tine*).

315. OUEDJEL (1837), territoire de colonisation de *Roufach*, P. E.; *El-Malah*, C.; *Mezoura*, C.).

316. CHETTABA (1837), territoire indigène et de colonisation. — (*Aïne-Smara*, P. E.); *Djebel-Aouqueb*, D. C. (*Oued-Atmenia*, P. E.); *Karkara*, D. C., partie *Roufach*, P. E.).

317. Azels des BENI-HAROUN (1838), territoires de colonisation. — (*Grarem*, P. E.; *Sidi-Merouane*, P. E., et *Gravelotte*, centre).

318. OUED-ROUMMEL (1837). — *Ouled-Arema*, D. C. (*Oued-Seguine*, P. E., et *Arema*, fermes).

319. OULED-BELAQUEL-EL-BERRANIA (1838), apanage du caïd El-Ebel, gardiens, pâtres et chameliers du Beylik. — *Ouled-Aaziz*, D. C.; *Ouled-Belaguel*, D. C.; *Ouled-Sellem*, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

319bis. BENI-HAMEIDANE, TAKOUK, HAOUIMEUR (1838). — *Beni-Hameïdane*, D. C. (*Bizot*, P. E.).

320. OULED-BRAHAM (1838). — *Ouled-Braham*, D. C. (*Bizot*, P. E.).

321. Azels de SMENDOU, MSOUNA, MECHMECH, SOUHALIA, partie, OULED-ATTIA, SOUADECK, etc. (1838-1839-1840), territoires de colonisation de *Condé-Smendou*, P. E.; *El-Kantour*, P. E.; *El-Arrouch*, P. E.; *Eulma-Medjabria*, D. C.; *Souadek*, D. C. (*Condé-Smendou*, P. E.), *Msouna*, D. C. (*El-Arrouch*, P. E.).

322. Azels des GUERFA (1838-1839-1840-1852). — (BENI-OUDJANA, EULMA-KCHAKCHA, SOUHALIA, partie, etc. (V. n° 324). — *Khanguet-Sebate*, D. C., *Ouled-Ahmed*, *Beni-Ahmed*, D. C.; *Ouled-Saci*, D. C.; *Khezara*, D. C.; *Oued-el-Aar*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

323. CEDRATA, BENI-SALEM, OULED-DERRADJ (1843). — *Ouled-Derradj*, D. C. (*Jemmapes*, M.).

324. OULED-DJEBARA (1843). — OULED-HAMZA, OULED-HABELA, OULED-EL-ALIA). — *Ouled-Hamza*, D.C.; *Ouled-Habeba*, D. C.; (*Jemmapes*, M.).

325. MOKELFA. — *Mouelfa*, D. C. (*Guelaa-bou-Sba*, P. E).

326. OUED-BESBÈS (1836). — *Oued-Besbès*, D. C. (*Randon*, P. E., centre et territoire de colonisation).

327. TREATE, partie. — HASSAHACE. — *Abdesselem*, D. C. (*Edough*, M.).

328. AMEUR-GHERABA. — OULED-DERRADJ, TEMLOUKA, HARMALIA, GUELLAL, etc. (V. n° 337). — (Banlieue de *Sétif*, P. E., et de *Saint-Arnaud*, P. E.; centres ou fermes de *Temlouka*, *Harmalia*, *Guellal*).

Beylik de Constantine. — Rayat

329. AMEUR-CHERAGA (1837-1838), comprenait de nombreux azel (voir n° 108). — OULED-SOLTANE, OULED-NACEUR, OULED-DJELILA, OULED-ABDELNEBI, OULED-DJEDDI, OULED-EL-OUAR, etc., *Ameur-Serahouïa*, D. C., partie; *Ouled-Naceur*, D. C., partie; *Ahsasnah*, D. C., partie; *El-Meradcha*, D. C., partie (*Aïne-Mlila*, M.).

330. SEGNIA (1838 1852). — *Ouled-Sekhar*, D. C.; *Ouled-Khaled*, D. C.; *Ouled-Djehech*, D. C.; *Ouled-Gassem*, D. C.; *Ouled-Messaad*, D. C.; *Ouled-Achour*, D. C.; *Ouled-Seba*, D. C.; *Ouled-Si-Lounès*, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

331. DREID (1838). — BEHIRA-TOUILA, DREÏD-EL-EULMA,

Ouled-Maouets, Chabet-Djamine, *Ouled-Dreïd*, D. C.; *El-Hazebri*, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

332. SAHEL DE SKIKDA (1839) (voir n° 294). — Radjeta, Arb-Filfila, Beni-Merouane, Beni-bou-Naïm, Djendel, Guerbès, *Radjeta*, D. C. (*Jemmapes*, M. et *Gastu*, P. E.); *Arb-Filfila*, D. C. (*Philippeville*, P. E.); *Aïne-Nechma*, D. C.; *Demane-el-Bagrate*, D. C. (*Edough*, M.); *Oued-Dradeur*, S. I.; *Stora*, P. E.; *Guerbès*, D. C. (*Jemmapes*, M.); *Beni-Bounaïm-Sfisifa*, D. C. (*Robertville*, P. E.).

333. KERAREB-SÉLLAOUA (1840). — *Aïne-Melouk*, *Sidi-Maache*, D. C. (*Oum-el-Bouaghi*, M.); *Sellaoua-Anouna*, D. C.; *Bir-Mentène*, D. C.; *Zouabi*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.); *Hamiça*, D. C.; *Maïda*, D. C.; *Oued-Hamimine*, D. C. (*Sedrada*, M.); *Oued-Myuerba*, D. C. (*Oued-Zenati*, P. E.).

334. CAID-EL-GUERFA (1836-1839-1852), voir n° 322.

Beni-Foughal (1836) — *Beni-Addi*, D. C. (*Clauzel*, P. E.); *Feddjoudj*, D. C. (*Kellermann*, P. C.).

Ouled-Ali (1836). — *Aïne-Rehana*, D. C. (*Héliopolis*, P. E.); *Taya*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

Beni-Mezzeline. — *Beni-Mezzeline*, D. C. (*Sefia*, M.).

Achache-Ouled-Ali, Achache-Atatfa. — *Cheniour*, D. C; *Meddouda*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

Beni-Slib. — *Slib*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

Beni-Marmi (1836). — *Beni-Marmi*, D. C. (*Petit*, P. E.).

Ouled-Senane (1836). — *Ouled-Senane*, D. C. (*Millésimo*, P. E.).

Beni-Ourzeddine (1836). — *Beni-Ourzeddine*, D. C. (*Millésimo*, P. E.).

Ouled-Harid (1836). — *Ouled-Harid*, D. C. (*Oued-Cherf*, M. et *Guelma*, P. E.).

Beni-Brahim (1836). — *Bouhamdane*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.)

335. SAHEL-ANNABA (Bône) et EDOUGH (2 caïdats).

BENI-OURDJINE (1832). — *Boukinira*, D. C. (banlieue de *Bône*, P. E.) ; *Beni-Urdjine*, D. C. (*Morris*, P. E et centre de *Zerigueur*).

DRA-MENNA (1832).— *Dramena*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

KHAREZA (1832). — (*Bône*, P. E.; *Duzerville*, P. E).

TAHLA (1834). — *Tahla*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

MERDÈS (1832-1833). — *Merdès*, D. C. (*Beni-Salah*, M., et *Combes*, centre).

OULED-BOUAZIZ (1836). — *Oued-Dardara*, D. C. (*Penthièvre*, P. E., et *Nechmaya*, P. E.).

BENI-CAÏD (1837). — *Birouela*, D. C. ; *El-Aouara*, D. C. (*Nechmaya*, P. E.).

EULMA-OUED-EL-HOUTE (1833-1834). — *Eulma-Krecha*, D. C., partie basse (*Edough*, M.).

CHEURFA (1833). — *Cherfa-Fetzara*, D. C. (*Edough*, M.).

OULHASSA (1833). — *Oued-el-Hout*, D. C. (*Edough*, M.).

336. AHL-TEBESSA (1850). — *Tebessa*, D. C. (*Tebessa*, P. E., ville et banlieue).

337. CAIDAT DES AMEUR-GHERABA (1838-1840). — AMEUR-GHERABA, OULED-NABÈTE.

Les AMEUR-GHERABA sont devenus en 1849 : *Ameur-Dahra*, *Ameur-Guebala* et *Ouled-Nabète*; ils ont fourni, avant 1857, tout le territoire de colonisation de la banlieue de *Sétif*, P. E., des villages de la Compagnie génevoise, des communes de *Bouhira*, P. E., *El-Ouricia*, *Aïne-Abessa*, *Firmatou*, *Mahouane*, etc.

AMEUR-DAHRA. — *Chabia*, D. C. (*Sétif*, P. E.; *El-Ouricia*, P. E. ; *Aïne-Abessa*, P. E.); *Malah*, D. C. (*Bouhira*, P. E.); *Medjounis*, D. C., partie (*Eulma*, M.); *Guelt-Zerga*, D. C., partie (*Saint-Arnaud*, P. E.).

AMEUR-GUEBALA. — *Guidjal*, D. C. ; *Ben-Dieb*, D. C. ; *Ouled-Sabor*, D. C. ; *Ouled-Mansour*, D. C. ; *Ouled-Ali-ben-Naceur*, D. C. ; *Ouled-Adouane*, D. C. (*Eulma*, M.).

OULED-NABÈTE, partie. — *Matrona*, D. C. ; *Takoka*,

D. C.; *Chabet-Cherfa*, D. C. (*Aïne-Abessa*, P. E., et centre de *Faucigny*); *El-Hammama*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.) (V. nº 381 le reste des Ouled-Nabète).

338. OUED-DEHEB (1840), partie (V. 296). — *Medjounis*, D. C., partie (centre de *Beni-Fouda* (*Sillègue*), partie; *Eulma*, M.); *Guelt-Zerga*, D. C. (*Saint-Arnaud*, P. E.; centre de l'*Oued-Deheb*).

339. EULMA DE BAZEUR (1840). — *Bazeur*, D. C.; *Bellaa*, D. C.; *Tella*, D. C.; *Merioude*, D. C.; *Sakra*, D. C. (*Eulma*, M.).

340. OULED-DERRADJ-GHERABA, partie.
METARFA. — *Mtarfa*, D. C. (*Msila*, M.).
OULED-DEHIM. — *Ouled-Dehim*, D. C. (*Msila*, M.).
OULED-ADI. — *Selmane*, D. C.; *Ahl-ed-Dir*, D. C.; *Coudiat-Ouitlène*, D. C.; *Ouled-Guesmia*, D. C.; *Ouled-Ouelha*, D. C.; *Braktia*, D. C. (*Msila*, M.).

341. KSENNA (1845-1846). — GHOMARA, *Aïne-Hazem*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.); *Morra*, D. C.; *Beni-Iddou*, partie (*Aumale*, M.), département d'Alger.

342. NAIT-HAMZA (1845-1846). — FERAKRA, AHL-REGAB, OULED-SIDI-KHALED, OULED-BOU-ABIB, *Oued-Berdi*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.), département d'Alger.

L. RINN.

(*A suivre*).

SOUMISSION DES BENI-YALA

ET

OPÉRATIONS DU COLONEL CANROBERT

EN JUILLET 1849

(Suite. — Voir le nº 228)

Si ben Ali Chérif se plaignait amèrement au colonel Canrobert (1) des agissements des Beni-Mellikeuch, et il obtint de lui la promesse qu'il profiterait de la première occasion pour donner à ceux-ci une leçon sévère de nature à les assouplir; cette leçon, ils l'avaient amplement méritée par leurs méfaits multipliés.

C'est cette promesse que le colonel Canrobert venait exécuter en descendant à Tablast avec sa colonne.

Dès le 21 mars, il avait nommé cheikh des Beni-Mellikeuch le nommé El-Hadj-Akli-Naït-Oudia, en remplacement de Si-Abd-El-Kerim, qui avait montré une mauvaise volonté évidente.

Voici le compte-rendu des démarches faites par le colonel Canrobert pour amener les Beni-Mellikeuch à se soumettre et du châtiment que leur valut leur refus :

---

(1) Le caïdat des Illoula (Ben Ali-Chérif) a dépendu d'Aumale jusqu'au 4 septembre 1852; à cette date, un arrêté du gouverneur général l'a fait passer de la division d'Alger dans celle de Constantine et dans la subdivision de Sétif.

« Bivouac de Tablast sur l'Oued-Sahel, le 12 juillet 1849,
2 heures du soir.

» Mon général,

» Dans ma dépêche en date d'hier 5 heures du matin, j'avais l'honneur de vous rendre compte que Si Ben-Ali-Chérif et moi étions dans la conviction que les Beni-Mellikeuch, seule tribu dissidente de ma subdivision dans la vallée de l'Oued-Sahel, allaient venir à nous; en effet, ce même jour vers 10 heures du matin, elle envoya quatre de ses principaux chikhs pour demander l'aman (1); je la lui accordai à des conditions très douces et me félicitai d'avoir dû à l'influence de Si ben Ali-Chérif ce bon résultat sans que j'eusse été contraint de l'exiger par la force. Je me disposais à quitter ce soir-là même mon bivouac de Tablast pour revenir sur mes pas vers le haut de l'Oued-Sahel, lorsqu'à 4 heures du soir, les Beni-Mellikeuch m'envoyaient prévenir que Si-El-Djoudi et les Zouaoua venant d'arriver chez eux et s'opposant à leur soumission aux Français, je devais regarder comme non avenue leur démarche pacifique du matin.

» Le chef des Zouaoua qui avait ainsi l'audace de s'imposer à une de nos tribus kabyles et de lui dicter ses volontés presque en ma présence, portait l'outrecuidance jusqu'à me faire dire que si je voulais renoncer à mes prétentions sur les Beni-Mellikeuch et me retirer, il allait de son côté repasser les crètes du Djurdjura sans inquiéter ma colonne !

» Cet événement me contraria, mais ne jeta dans mon esprit ni dans celui de mes braves soldats un seul ins-

(1) Il y avait le caïd El-Hadj-Akli-Naït-Oudia, El-Hadj-Saïd ou Achour de Taralat, Mhamed-Amzian-Naït-Saadi d'Irzer ou Gantour. C'étaient les chefs du parti de la soumission.

tant d'inquiétude, et nous nous préparions à porter à notre sauvage adversaire la réponse que son attitude et son langage méritaient.

» A 2 heures 1/2 du matin, par un magnique clair de lune, nous gravissions les sentiers qui conduisent aux villages des Beni-Mellikeuch et, ce matin au petit point du jour, nous attaquions sur trois points différents, mais rapprochés, les retranchements en pierres sèches élevés par l'ennemi en avant des villages des Beni-Mellikeuch. Nos intrépides soldats les abordèrent à l'arme blanche, les enlevèrent successivement à leurs défenseurs qu'ils jetèrent dans de profonds ravins au delà de la majeure partie des beaux villages des Beni-Mellikeuch, dans lesquels ils pénétrèrent et qu'ils livrèrent aux flammes. Dans ce mouvement, les spahis, conduits par le capitaine Abdelal, montrèrent beaucoup d'ardeur et me furent très utiles. Sur mon front et sur ma gauche, où se trouvaient le 1er bataillon de zouaves et le 2e bataillon du 51e de ligne, la défense de l'ennemi ne fut pas très opiniâtre, mais il n'en a pas été ainsi sur ma droite, où était le 3e bataillon de zouaves. Ce bataillon a dû briser les efforts tenaces que faisaient les Zouaoua et les Beni-Mellikeuch qui s'opposaient à son entrée dans les villages appartenant à Si Abd el-Kérim, l'ancien chef des Beni-Mellikeuch ; une lutte acharnée et corps à corps s'est engagée dans plusieurs de ces villages, et il a fallu toute la valeur des officiers et des zouaves du 3e bataillon, unie à l'énergique et froide intelligence de leur chef, M. le commandant de Lavarande, pour venir à bout de saccager les villages.

» Cette opération terminée, le 3e bataillon de zouaves a reçu l'ordre de se retirer sous la protection du 1er bataillon du 12e de ligne, de l'artillerie et d'un demi-bataillon du 1er bataillon de zouaves que j'avais disposés à cet effet, et il a regagné, à 8 h. 1/2 du matin, le plateau dominant que j'avais choisi pour rallier mes troupes et leur donner quelques moments de repos.

» Il était 9 heures du matin, les villages des Beni-Mellikeuch étaient détruits, les Zouaoua, qui étaient fort nombreux (5 à 6,000 environ), paraissaient étonnés et décontenancés, ils ne tiraient plus et se contentaient de nous observer à distance ; nous occupions une position magnifique à la jonction de deux arètes formant le V et allant aboutir dans la plaine, où j'avais laissé mon camp, en me permettant de le gagner sans cesser de couvrir celui-ci et perdre mes avantages sur l'ennemi, qui ne pouvait, sans se compromettre, s'engager entre elles (les deux arètes) et ne pouvait en gravir les flancs extérieurs qui étaient formés par des pentes rapides. Je regagnai mon camp en profitant de l'avantage de ma ligne de retraite sur laquelle les Zouaoua et les Beni-Mellikeuch ne me suivirent même pas. A 10 h. 1/4, nous rentrions au camp, où j'avais laissé Si Ben Ali Cherif avec 700 hommes ; le grand marabout de l'Oued-Sahel vint au-devant de nous pour nous féliciter sur le succès du combat que nous venions de livrer et dont il avait pu voir de sa tente les diverses phases.

» Cette opération contre les Beni-Mellikeuch, qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'éviter et que l'insolente prétention des Zouaoua a amenée bien malgré moi, doit avoir pour résultat, outre la soumission de la tribu rebelle, d'abattre l'orgueil de ces Zouaoua qui confinant à toutes les tribus kabyles dont l'administration et le commandement me sont confiés, ne cessent de les exciter à la révolte en leur promettant l'appui de leurs masses, ainsi qu'il leur est toujours facile, par leur position topographique, de leur donner. Peut-être penserez-vous, mon général, que le moment n'est pas éloigné où cette corporation des Zouaoua, qui ne peut vivre sans nous et qui ne craint pas de nous être hostile, devra recevoir un châtiment sur des proportions encore plus grandes que celui que vous leur avez infligé à Bor'ni, le 21 mai dernier, et celui qu'elle vient de recevoir ici.

» Le combat dont je viens d'avoir l'honneur de vous

rendre compte nous a coûté 11 tués, dont un sous-lieutenant du 12e de ligne, M. Aulieu, et 41 blessés ; il fait le plus grand honneur aux officiers et soldats que j'y commandais ; ils ne cessent de donner des preuves de dévouement et de grand courage. Aussi, mon général, ne dois-je pas cesser d'appeler sur eux votre haute bienveillance et celle de M. le Gouverneur général.

» Je ne tarderai pas à vous faire connaître les noms de ceux qui se sont le plus particulièrement fait remarquer et pour lesquels je vous demanderai, mon général, l'autorisation de vous soumettre des mémoires de proposition pour les récompenses qu'ils ont noblement conquises (1).

» Les Beni-Mellikeuch sont atterés, les Zouaoua se retirent chez eux. Selon toute apparence, je remonterai dès demain matin la vallée de l'Oued-Sahel pour regagner la position de Kaf-el-Ahmar, d'où je rentrerai à Aumale, après avoir recueilli sur mon passage la nouvelle amende que j'ai infligée aux Beni-Yala.

» Signé : CANROBERT. »

---

(1) Les propositions envoyées le 13 juillet étaient accompagnées d'une lettre d'envoi dont voici un extrait : « Ainsi que je vous l'ai déjà écrit, lorsque nous eûmes enlevé aux Kabyles les retranchements qui garnissaient en avant les villages des Beni-Mellikeuch, je prescrivais à mon infanterie de pénétrer dans les villages (dont les maisons, solidement construites en maçonnerie et couvertes en tuiles, rappellent les beaux villages de France) et de les livrer aux flammes. Cette opération ne rencontra pas trop de difficultés sur mon flanc gauche et mon front, mais, sur ma droite, où était le 3e bataillon de zouaves, ces habitations qui se trouvent, là, situées dans de profonds ravins aux berges boisées, offraient aux Kabyles un puissant moyen de résistance ; il fallut leur arracher, pour ainsi dire, maison par maison et livrer dans les rues des combats corps à corps, où l'avantage ne restait du côté des zouaves que par le dévouement héroïque des soldats, judicieusement et intrépidement dirigés par leurs officiers ; leur chef de bataillon, De Lavarande, s'est montré là homme de guerre aussi habile que courageux. Sur 360 hommes environ que le 3e bataillon de zouaves avait engagés, il a eu 42 hommes hors de combat, dont 8 tués. Cette perte, mon

Le rapport du colonel Canrobert étant un peu trop sommaire, puisqu'il n'indique même pas les noms des villages qui ont été attaqués, nous avons cherché à combler cette lacune au moyen de renseignements fournis par des indigènes témoins oculaires des faits.

Les opérations contre les Beni-Yala avaient été si rapidement menées, que les Zouaoua n'avaient pas eu le temps d'accourir ; mais, lorsque la colonne se porta vers les Beni-Mellikeuch, ils arrivèrent en grand nombre dans cette tribu, en passant par le col des Aït ou Abban ; ils étaient conduits par Si El-Djoudi et par Si Tahar ou Tounas, frère de la maraboute de Soumeur, Lalla Fatma (1).

Les contingents se réunirent en grand nombre à Irzar ou Guentour et de là ils allèrent camper au marché du Khemis, près de Taralat.

Comme il a été dit, leur arrivée annihila les efforts des partisans de la soumission, mais il ne régnait entre les alliés qu'une confiance très limitée. Ainsi, dans la nuit du 12 au 13 juillet, deux ou trois balles parties on ne sait d'où étant venues siffler dans le camp, le bruit courut que les Beni-Mellikeuch voulaient livrer les Zouaoua à la colonne française ; il n'en fallut pas davantage pour déterminer ceux-ci à déguerpir et ils se retirèrent en toute hâte sur les crêtes au nord d'Iril ou Chekrit, de manière à attendre les événements et à régler leur conduite sur celle des Beni-Mellikeuch.

Cette nuit-là même nos soldats escaladaient les pentes des Beni-Mellikeuch, et les Zouaoua n'eurent connaissance de l'attaque qu'en entendant et en voyant le tir de l'artillerie ; c'est ce qui explique leur intervention tardive dans le combat.

---

général, vous donnera une idée de l'acharnement que les Kabyles avaient mis à défendre leurs villages que, du reste, ils n'ont pu préserver. »

(1) Voir pour Si El-Djoudi, la *Revue africaine* de 1882, p. 399, et pour Lalla Fatma, la *Revue africaine* de 1883, p. 434.

La colonne du colonel Canrobert était partie de Tablast à 2 h. 1/2 du matin ; l'infanterie, suivant une ligne de crêtes, fit l'ascension du mamelon de Taourirt (cote 926), couverte à droite par la cavalerie et le goum, qui suivaient une crête un peu plus à l'est.

Les troupes furent rassemblées à Taourirt et les colonnes d'attaque y furent formées : le 1er bataillon de zouaves et le 51e de ligne furent lancés sur les villages de Taralat et de Msella (Lamsallah de la carte) ; le 3e bataillon de zouaves suivi du 12e de ligne sur Iril, Lakrare, Aït-Benia et Aïacha.

Les spahis et le goum se portèrent en même temps sur les deux petits villages de Tiharkatine et d'El-Medjaz, à l'ouest de l'attaque de l'infanterie ; ils livrèrent ces villages aux flammes avec les récoltes qu'ils contenaient.

Le 1er bataillon de zouaves, qui marchait sur Taralat, fut le premier aux prises avec l'ennemi ; les notables des Beni-Mellikeuch, qui étaient restés nos partisans et qui précédaient le goum, avaient assuré au sous-lieutenant Beauprêtre que nos troupes n'éprouveraient aucune résistance à ce village dont ils répondaient ; nos soldats y furent pourtant accueillis par une fusillade qui fit tomber deux hommes. Voyant cela, le sous-lieutenant Beauprêtre prit un pistolet dans ses fontes et cassa la tête d'El-Hadj Saïd ou Achour ; les deux autres notables jugèrent prudent de se dérober par la fuite. C'était un procédé un peu vif, mais à la guerre il serait dangereux de faire du sentiment, il y a des moments où il faut terroriser pour que l'ennemi ne soit pas tenté de se jouer de votre confiance.

Le village de Taralat fut enlevé facilement ; il en fut de même pour Tabouda (Taboudane de la carte), qui était abandonné. Sur la droite, les villages de Msella et d'Iril-Lakrar firent peu de résistance, mais la prise d'Aïacha coûta les plus grands efforts.

Les Zouaoua, qui étaient, comme nous l'avons dit,

campés au-dessus d'Iril-ou-Chekrit, aussitôt qu'ils avaient eu connaissance de notre attaque, s'étaient dirigés vers le lieu du combat en passant par El-Medjaz et Tiharkatin; là, ils se heurtèrent à notre cavalerie qui avait attaqué et incendié ces villages. Le capitaine Abdellal les reçut vigoureusement et l'engagement fut assez vif; il importait, en effet, d'empêcher les Kabyles d'arriver à Taourirt, sur notre ligne de retraite.

Arrêtés comme nous venons de le voir, les Zouaoua se tournèrent vers Aïacha, à ce moment attaqué par le 3e bataillon de zouaves, et, lorsque ce bataillon commença à pénétrer dans ce village, il y rencontra une résistance inattendue et opiniâtre et le combat devint acharné. Sous l'impulsion des Zouaoua les Beni-Mellikouch firent un violent retour offensif, tous les efforts des Kabyles se concentrèrent sur Aïacha; les Zouaoua arrivaient par le Nord, les Illoula et les Beni-Abbès par l'Est, les Bou-Djelil, les Mecheddala, les Beni-Mançour insoumis par l'Ouest. Il y eut un moment critique, les soldats du 3e bataillon de zouaves se trouvaient entassés sous le feu de l'ennemi dans un chemin creux, difficile, fermé des deux côtés par des haies. C'est alors que le commandant Lavarande montra toute sa valeur; il enleva énergiquement ses hommes et les poussa sur les Kabyles dans un combat corps à corps à l'arme blanche.

Après une sanglante mêlée, les Kabyles furent refoulés, le village fut occupé et incendié, mais il fallut songer à la retraite.

Tout à coup, soit que le tir de l'artillerie, qui avait pris position à Talmats-Ntaga, imposât à l'ennemi (1), soit que les Kabyles aient manqué de munitions, soit pour toute autre cause, le feu cessa presque totalement. Le commandant Lavarande profita de ce moment de

(1) Le feu de l'artillerie paraît avoir été plus efficace que le jour de l'attaque des Beni-Yala.

répit pour se retirer vers l'emplacement de l'artillerie, puis vers Taourirt.

Le succès avait été chèrement acheté, comme nous l'avons vu dans le rapport du colonel Canrobert.

Après un repos consacré à se reformer et à enterrer les morts, la colonne rentra au camp, où elle arriva à 10 h. 1/2 du matin.

Pendant la retraite, le commandant du goum observait les mouvements des Beni-Abbès qui, après s'être portés à Aïacha, redescendaient en plaine pour traverser l'Oued-Sahel et rentrer chez eux. Il partit au galop, tomba sur les Beni-Abbès qui ne songèrent même pas à se défendre et fit une quarantaine de prisonniers.

A 4 h. 1/2, Si ben Ali Cherif reprit le chemin de sa zaouïa ; à 5 heures, le camp fut levé, la colonne se mit en route et alla établir le jour même son bivouac à Our'ar, au confluent de l'Oued-Marir' et de l'Oued-Sahel, c'est-à-dire près de l'emplacement où devait être bâti plus tard le bordj de Beni-Mançour ; elle y arriva à 7 h. 1/2 du soir.

Les pertes que nous avons éprouvées dans la journée du 12 juillet sont les suivantes :

3e bon de zouaves.	8 tués,		34 blessés.	
1er —	» —		3 —	
12e de ligne.....	1 —	(le s.-lieut. Aulieu),	1 —	
Spahis..........	2 —		1 —	
Ambulance	» —		1 —	(le chirurgien sous-aide Blondeau).
Totaux....	11 tués,		40 blessés.	

D'après les renseignements indigènes fournis au bureau arabe d'Aumale, l'ennemi aurait eu 62 morts.

Les Kabyles prétendent que la colonne a été obligée d'abandonner 3 de ses morts à Aïacha et que les Beni-Mellikeuch ont brûlé leurs cadavres ; la vérité est que

les morts n'ont pas pu être enterrés bien profondément et que les Kabyles ont déterré plusieurs d'entre eux.

Somme toute, l'attaque des Beni-Mellikeuch, à laquelle nous a entraînés Si ben Ali Cherif, n'a eu que des résultats négatifs; avant l'arrivée de la colonne, nous avions des partisans dans la tribu; après le combat, il n'y en eut plus et il fallut des efforts persévérants pour y rétablir notre influence (1).

Chez les Kabyles, un combat heureux ne suffit pas pour amener la soumission des tribus, il faut encore peser sur les populations; il faut brûler, démolir les villages, détruire ou enlever les récoltes et les provisions de toute sorte, couper les figuiers, les oliviers, forcer les familles à vivre dans les bois ou à demander asile aux tribus insoumises. C'est du vandalisme, mais la guerre a toujours été un fléau! Quelques jours de ce traitement suffisent ordinairement pour amener les Kabyles à composition, et alors, quand les tribus ont fourni des ôtages choisis par nous dans les familles les plus influentes, on peut les regarder comme sérieusement soumises.

Dans les conditions où il se trouvait, le colonel Canrobert n'avait pas le loisir de s'arrêter chez les Beni-Mellikeuch pour tirer parti du succès qu'il avait obtenu.

Le général Charon, gouverneur général de l'Algérie,

---

(1) Le 13 septembre 1849, on annonçait d'Aumale que Si ben Ali Cherif tenait à faire lui-même la soumission des Beni-Mellikeuch et qu'El Hadj Batka, caïd de l'Ouennour'a Charaga, était au débouché de l'Oued-Biban, dans l'Oued-Sahel, avec 250 des siens, afin d'aider le marabout.

Ce ne fut pas Si ben Ali Cherif qui eut l'avance dans cette affaire, mais bien le sous-lieutenant Beauprêtre, qui était en permanence dans l'Oued-Sahel avec un goum de 3 à 400 cavaliers; cet officier recevait, en effet, le 25 septembre, la soumission de presque tous les Beni-Mellikeuch, et il rendait compte le 30 qu'il avait à son camp 6 djemaâs sur 10. Il va sans dire que cette soumission devait être encore bien éphémère.

ne fut qu'à moitié satisfait des événements accomplis dans les Beni-Mellikeuch, comme le montre la lettre ci-après qu'il écrivit à ce sujet au général commandant la division d'Alger, à la date du 16 juillet :

« Je vous ai demandé par le télégraphe des nouvelles de M. le colonel Canrobert, et je suis fort impatient de savoir la suite de son affaire avec les Beni-Mellikeuch. Après l'événement, j'aurais préféré sans doute que le colonel se contentât de son succès chez les Beni-Yala et n'allât pas plus loin. On pouvait craindre, en effet, que les Zouaoua, qui n'avaient pas été prêts pour aider cette tribu le fussent, comme ils l'ont été, pour appuyer les Beni-Mellikeuch.

» Mais cette chance défavorable n'était pas la seule ; on pouvait compter sur l'effet du premier succès, sur l'influence de Si ben Ali Cherif. Après la bravade de Si El-Djoudi, M. le colonel Canrobert a fait pour le mieux ; une retraite sans combat eût été déplorable.

» J'aime les hommes résolus, et si M. le colonel Canrobert l'a été un peu trop en descendant jusqu'à Akbou, je l'absous pour s'en être tiré comme il l'a fait. Donnez ce correctif à l'invitation que vous lui adresserez de ma part pour être plus circonspect à l'avenir.

» Je ne saurais apprécier, avant un nouveau rapport, les conséquences de cette affaire. Je désire beaucoup qu'elle puisse être terminée pour le moment, et vos instructions au commandant de la subdivision d'Aumale devront être rédigées en conséquence.

» Nous verrons un peu plus tard ce qu'il y aura à faire en automne, là et ailleurs.

» Signé : CHARON. »

Le ministre de la Guerre ne donna que des éloges sans restriction, comme le fait voir la lettre ci-après, écrite le 10 août par le général Charon :

« M. le Ministre de la Guerre, par dépêche du 29 juillet,

m'accuse réception de mon rapport sur les opérations de M. le colonel Canrobert dans la vallée de l'Oued-Sahel. Il a remarqué que le succès remporté le 12 juillet, sur les Zouaoua et les Beni-Mellikeuch, avait assuré la soumission de la plus grande partie de ces derniers. Il se plaît à reconnaître que le combat du 12 fait le plus grand honneur à nos soldats et particulièrement au 3e bataillon de zouaves.

» M. le Ministre de la Guerre me charge, en même temps, d'en exprimer sa satisfaction à M. le colonel Canrobert et à M. le commandant Lavarande.

» Veuillez, mon cher général, transmettre à ces deux officiers cet honorable témoignage.

» Signé : CHARON. »

Le 13 juillet, la colonne partit à 4 h. 1/2 du matin et arriva à Kaf-el-Ahmar à 6 h. 1/2 du soir, après avoir fait, en chemin, une grande halte de 8 heures.

Voici les derniers comptes rendus du colonel Canrobert avant sa rentrée à Aumale :

« Bivouac de Kaf-el-Ahmar, le 14 juillet 1849.

» Mon Général,

» Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire pressentir dans ma dépêche datée de Tablast, le 12 de ce mois, j'ai remonté la vallée de l'Oued-Sahel et suis revenu en deux jours prendre ma position précédente à Kaf-el-Ahmar, en face des Beni-Yala. Non seulement ma marche n'a pas été inquiétée, mais les populations des deux rives de l'Oued-Sahel, à partir des Beni-Mellikeuch, sont venues sur notre passage protester de nouveau de leur dévouement à notre cause. Les Zouaoua et leur chef Si El-Djoudi avaient, m'a-t-on affirmé, quitté les Beni-Mellikeuch pour repasser les crêtes du Djurdjura

dès le 12 au soir. Une partie des Beni-Mellikeuch est venue trouver Si ben Ali Cherif pour le prier de me parler en sa faveur, et l'autre fraction dissidente va être harcelée par un parti de cavaliers pris dans les Cheurfa et les Beni-Mançour, aux ordres de Si Mohammed ben Taïeb (1), que je vous ai proposé pour caïd (sous l'influence de Si ben Ali Cherif) des Beni-Mellikeuch, des Beni-Aïdel et des Beni-Amdoun.

» En prenant congé de moi, le 12 au soir pour rentrer à la zaouïa d'Akbou, Si ben Ali Chérif m'a de nouveau exprimé tous ses sentiments de dévouement aux Français dont il venait, du reste, de nous donner la plus incontestable preuve en venant dresser sa tente dans notre camp ; mais ce grand chef, pour ne pas voir atténuer l'immense influence que lui donne son caractère religieux, persiste toujours à ne pas vouloir exercer lui-même directement le commandement (2). J'ai dû entrer dans ses vues en ne traitant officiellement les affaires qu'avec Si Mohammed ben Taïeb qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, n'est que l'instrument du chérif.

» Ce matin, les chefs des Beni-Yala sont venus me trouver à mon camp de Kaf-el-Ahmar ; mais comme ils n'avaient pas réuni entièrement l'amende que je leur ai imposée, je les ai renvoyés dans leurs montagnes après avoir fait incendier sous leurs yeux un de leurs bouquets d'oliviers pour leur donner l'idée de la facilité avec laquelle je pourrais, dans peu d'heures, détruire les magnifiques bois de ces arbres près desquels je suis campé et qui forment toute leur richesse. Je ne doute pas que la crainte de se voir priver de cette unique et

---

(1) Ce Si Mohammed Taïeb ben El Hadi avait épousé une fille de Si ben Ali Cherif. Nommé caïd, il n'exerça jamais aucune autorité sur les Beni-Mellikeuch, qu'il laissa s'administrer à leur fantaisie.

(2) Il voulait bien du titre de caïd pour les prérogatives, mais non pour la subordination. Le 24 décembre 1869, alors qu'il était caïd des Beni-Aïdel, il fut nommé bach-agha de Chellata.

dernière ressource n'amène tous les Beni-Yala à mon camp ce soir ou demain 15.

» Signé : CANROBERT. »

« Aumale, le 19 juillet 1849, 5 heures du matin.

» Mon Général,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis rentré avec ma colonne hier soir 18, à 6 h. 1/2. Je suis heureux de porter à votre connaissance que le 17, le jour même où je quittais la vallée de l'Oued-Sahel, tous les Beni-Yala, même ceux encore dissidents dont je vous entretenais dans une dépêche du 14, se sont rendus à mon camp et se sont mis là à mon entière disposition. Déjà, leurs familles sont descendues dans la plaine et sont occupées, sur les deux rives de l'Oued-Sahel, à glaner dans les champs le peu d'épis que la colonne leur a laissés. Jamais les Beni-Yala n'avaient reçu un châtiment aussi sévère que celui que j'ai été contraint de leur donner ; la destruction de la presque totalité de leurs maisons d'hiver dans la montagne va les contraindre à habiter la plaine, où ils pourront facilement construire des gourbis. Cette circonstance est heureuse pour notre politique en ce qu'elle éloignera les Beni-Yala des Zouaoua, qui étaient toujours pour eux de mauvais conseillers, et les placera tellement sous notre main que le moindre méfait de leur part pourra facilement être réprimé.

» Demain matin, 20 courant, les 3 bataillons que j'avais retenus à leur retour de Sétif quitteront Aumale pour se rendre, les deux de la ligne à Alger où ils arriveront le 24, celui des zouaves à Koléa où il sera rendu le 25 en passant par Boufarik, ainsi que vous l'avez prescrit dans votre dépêche du 13 juin dernier, 1re section, n° 111.

» Signé : CANROBERT. »

Les effets de la répression infligée aux Beni-Yala pour, n'avoir pas été immédiats n'en ont pas moins été réels et durables ; Bou Dehen, qui avait été nommé caïd, finit peu à peu par ramener toute la tribu dans le devoir. Sliman ben Abach, Hamini ben Hamdach et Ben Khaddis furent internés aux îles Ste-Marguerite en janvier 1850.

La principale condition qui fut imposée aux Beni-Yala fut qu'ils cesseraient d'habiter la montagne, qu'ils s'établiraient en plaine et qu'ils y auraient leurs silos. Cette condition, qui devait les rendre plus saisissables, mais qui contrariait des habitudes séculaires, leur parut rude dans le principe, mais ils s'y accoutumèrent et ils y trouvèrent leur avantage par le développement qu'ils purent donner à leur cultures ; ils bâtirent des villages dont plusieurs reçurent le même nom que ceux de la montagne qui avaient été abandonnés.

Avec beaucoup de patience et de vigoureux coups de caveçon, les officiers du bureau arabe parvinrent à les dompter et à les dresser à nos exigences administratives ; ils les ont amenés à acquitter régulièrement leurs impôts sans se faire trop tirer l'oreille.

Leurs instincts batailleurs furent utilisés; ils fournirent fréquemment des contingents de cavaliers et surtout de fantassins pour aider le commandement à réprimer les désordres qui se commettaient incessamment dans les tribus de l'Oued-Sahel. Ces contingents se sont généralement bien conduits et nous ont rendu de sérieux services ; nous n'irons pas jusqu'à dire qu'ils étaient poussés par un pur dévouement pour notre cause, ils étaient poussés plutôt par l'appât du butin.

Nous ne les trouverons plus en état de révolte complète que lors de la grande insurrection de 1871.

N. ROBIN.

Pièces annexes

SUBDIVISION D'AUMALE

BUREAU ARABE

N° 3

RAPPORT adressé, le 14 février 1849, à M. le Colonel commandant la subdivision d'Aumale, par M. le Capitaine chef par intérim du bureau arabe, sur son entrevue et celle de M. le Commandant Dargent avec Si Ben Ali Chérif.

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'ainsi que vous m'en aviez donné l'ordre, je suis parti mercredi avec M. le commandant Dargent pour me rencontrer avec Si Ben Ali Chérif et, en même temps, inspecter la vallée de l'Oued-Sahel. Nous avons couché le même jour aux Qsars, le lendemain aux Beni-Mançour, en passant par les Sabkhas. Partout nous avons été parfaitement accueillis. Aux Beni-Mançour nous trouvâmes Si Mohamed Taïeb, parent de Si Ben Ali Chérif, qui nous avertit que ce dernier, après nous avoir attendus quelques jours dans son azib, était tombé légèrement malade et était remonté, à cause du mauvais temps, dans sa zaouïa, mais que, du reste, toutes nos lettres lui avaient été envoyées.

Le lendemain, 9 février, nous nous mîmes en route, accompagnés de Si Mohamed Taïeb et des grands des Cheurfas, village de marabouts serviteurs de Si Ben Ali Chérif. En passant sous les villages des Beni-Mellikeuch nous rencontrâmes quelques serviteurs de Si Abd el Kerim que celui-ci, avec intention, avait envoyés sur notre route pour faire voir qu'il ne se croyait point notre ennemi, mais lui-même ne vint point et nous ne vîmes point d'autres Beni-Mellikeuch. Du reste, nous traversâmes très tranquillement cette partie de la vallée de l'Oued-Sahel.

Après les Beni-Mellikeuch, nous arrivâmes à Akbou, chez les Illoulen, sous la zaouïa même de Si Ben Ali Chérif, et nous fûmes assez étonnés de ne trouver aucun envoyé de sa part. Nous crûmes ne point devoir aller plus loin et nous envoyâmes les Cheurfas qui étaient avec nous pour avoir des nouvelles. Un des courriers que j'avais envoyés pendant la nuit vint alors me dire que Si Ben Ali Chérif était excessivement malade et qu'il me priait de l'excuser ; que son beau-frère Sid El-Arbi ben Smati nous recevrait à sa place ;

qu'il y avait deux jours qu'il m'avait écrit pour m'avertir de différer mon voyage. (Il paraît que ces lettres ont été interceptées). Nous attendîmes pendant quelque temps et voyant enfin la nuit approcher, nous résolûmes, le commandant et moi, d'aller coucher dans un village des Beni-Abbâs. Mais à peine étions-nous en route, qu'on nous avertit qu'un cavalier arrivait enfin de la zaouïa et nous ne tardâmes pas à être rejoints par Sid El-Arbi ben Smati. Après quelques paroles échangées de part et d'autre, je crus devoir lui déclarer que nous étions venus pour voir Si Ben Ali Chérif *parce qu'il nous l'avait demandé* et parce que nous tenions à faire ce qui lui était agréable ; que je tenais personnellement à le voir, parce que c'était dans ce but que vous m'aviez envoyé et que, du reste, je le priais de ne voir dans mon insistance qu'une marque de mon amitié pour lui ; que nous ne voulions point coucher à Akbou parce que nous ne croyions point pouvoir le faire sans la présence du chef du pays. Sid El-Arbi ben Smati partit pour retourner à la zaouia en nous disant qu'il nous enverrait un courrier pendant la nuit.

Au milieu de la nuit, je reçus une lettre de Si Ben Ali Chérif qui me disait que puisque tel était mon désir, il se rencontrerait le lendemain avec nous à midi, à l'endroit que m'indiquerait le porteur de la lettre ; que si ses forces ne lui permettaient point de monter sur un cheval ou un mulet, il s'y ferait porter dans un haïk. — A l'heure indiquée, nous le vîmes arriver avec 200 Kabyles armés, quelques femmes et quelques enfants. Nous montâmes à cheval avec quatre cavaliers pour nous porter au-devant de lui, et le commandant, lui et moi nous descendîmes sous un olivier où nous avions fait tendre quelques tapis.

Notre premier entretien fut très froid. Nous étions entourés de tous ses tolbas et de tous ses grands et Si ben Ali Chérif affectait une gravité outrée. Cependant en présence de tous il nous fit une petite allocution où, tout en rappelant son ancienne indépendance des Turcs et des Cherfa, il déclara qu'il était le serviteur des Français et entièrement dévoué à leur cause ; mais qu'il ne désirait aucun commandement. Il reçut nos cadeaux d'une manière très convenable mais en protestant que son désir n'était point de demander et qu'il ne tenait qu'à notre amitié. Je le priai ensuite de faire écarter la foule et alors nous pûmes parler un peu plus librement. Il finit par nous inviter à aller dans la tente qu'il nous avait fait dresser un peu plus loin et nous nous empressâmes d'accepter. Alors il abandonna complétement la gravité qu'il avait affectée

jusqu'alors et il nous fit les plus grandes protestations d'amitié; puis enfin, il me demanda de s'entretenir plus particulièrement avec moi, et voici ce qu'il demande : Il demande à ne point avoir de commandement actuellement. « Il dit qu'il peut nous être plus utile » ainsi que s'il était investi par nous ». Il demande à ne dépendre que d'Aumale et à ce que les Illoulen, ses serviteurs, soient exempts d'impôts pour les corvées qu'ils lui fournissent. Il dit que M. le Maréchal duc d'Isly le lui avait promis, mais il demande une lettre pour constater cette exemption. Les Illoulen sont ceux qui, à l'époque de la moisson, vont chercher ses grains dans ses azibs.

Il demande à ce que les tribus qui lui avaient été données relèvent directement d'Aumale, où des scheik dont il m'a donné les noms porteraient l'impôt. Ces tribus sont : Seddouk, Amalou, Bou-Hamza, Mahafouda. Il abandonne ses droits sur les Izlaguen, qu'il a cédés à Oulid ou Rabah pour les Ghil-Amteur fraction de Seddouk. Il tient à ce que l'impôt soit payé à Aumale même et non entre ses mains. Sur ma demande il a proposé une lezma de 100 réaux pour chaque tribu.

Il demande la grâce des Beni Yalas (1) qui ont tué son parent Ben Smati et qui ont été arrêtés avec Mouley Mohamed. Il m'a présenté une lettre de M. le Colonel Rivet qui lui promet cette grâce quand il la demandera.

Il demande également une lettre de recommandation pour Si Mohammed Chérif des Elma (province de Constantine) qui réclame le prix du sang pour deux de ses frères qui ont été tués. Il a été convenu que Si Mohamed Chérif viendrait à Aumale chercher une lettre de recommandation de M. le Colonel commandant la Subdivision.

Si maintenant on s'étonne des contradictions apparentes des lettres de Si Ben Ali Chérif avec ses paroles actuelles, je ferai observer que cela provient, je crois, et de la contrariété qu'il a éprouvée de voir venir le commandant Dargent, qu'il regarde comme partisan du Khalifa, et de la crainte que cela lui a donné d'être mis sous les ordres de ce dernier; que de plus, bien qu'excessivement vénéré pour la loyauté de son caractère et pour la noblesse de sa famille, il est cependant tiré par deux partis dont l'un le pousse à demander et accepter des places dans notre commandement et dont l'autre fait tous ses efforts pour l'éloigner de nous. Sa position n'est

(1) Il s'agit des Beni-Yala du cercle de Bougie.

point sans danger et, comme il me le disait fort insouciamment du reste, il est au milieu des révoltés. Les Beni Hidger, les Beni Ougblis, les Tolba ben Dris surtout, la terreur de ce pays, sont autant d'ennemis qui ne lui pardonnent point ses bonnes intentions pour nous. Un Tolba ben Dris entre dans les villages, pille qui bon lui semble et se retire sans que personne ose l'inquiéter. Leur audace a un peu diminué dans ces derniers temps, mais elle est encore bien grande. Si ben Ali Chérif est donc forcé par sa position d'user de ménagements; il fait beaucoup pour notre cause, mais il ne peut faire tout ce qu'il désirerait et on ne peut s'empêcher d'admirer son courage et l'amitié et l'estime qu'il a pour les Français. De plus, tous nos ennemis cherchent par des mensonges continuels à jeter la méfiance entre lui et nous; j'en ai eu les preuves pendant ce voyage, mais je crois que ses lettres étaient sincères et même j'en ai acquis la conviction par des paroles de lui qui m'ont été répétées. Ainsi, il avait engagé toutes les principales familles des Cheurfas à s'acheter des chevaux pour faire la police de l'Oued Sahel. J'ai cru du reste ne devoir nullement insister sur la question de commandement.

Pour me résumer, Si Ben Ali Chérif est un jeune homme qui peut nous être très utile soit qu'il accepte un commandement, soit qu'il n'en accepte point; c'est un jeune homme au cœur généreux et enthousiaste qui ne compte point les preuves d'amitié qu'il nous donne et qui s'inquiète peu des dangers qu'il court à cause de nous. Tous ceux qui l'approchent sont séduits par la grâce de ses manières, ses sentiments élevés et la facilité de sa parole. On le pousse à se faire un commandement, et lui aimerait autant le rôle de protecteur et de médiateur. Il est flatté de voir sa parole écoutée par nous et par les sauvages habitants de son pays. Il a peur de se voir englobé dans le commandement d'un chef arabe; mais, sans rien prévoir pour l'avenir, je crois que le moment n'est point encore venu de lui faire un commandement temporel *actuellement*, ainsi qu'il me l'a dit et écrit dans une de ses lettres.

Il tenait à ce que nous couchions dans son azib, mais sous le prétexte de sa maladie, nous n'avons point cru devoir accepter. Un coup de fusil tiré par un malveillant aurait suffi, peut-être, pour amener un malheur. Si Ben Ali Chérif avait confiance en nous de même que nous avions confiance en lui, mais on avait cherché à jeter la défiance dans notre escorte et il est probable qu'on en avait fait autant avec les siens. Notre entrevue se termina de la manière

la plus amicale; il nous accompagna une partie du chemin et, en nous quittant, il me rappela de nouveau qu'il désirait dépendre d'Aumale.

Le reste de notre voyage s'effectua aussi paisiblement que possible. Les Beni-Mellikeuch seuls ne se présentèrent point. Les Beni-Ouakour, qui cependant ne labourent point dans la vallée, se trouvèrent sur mon passage en amenant un bœuf pour leur impôt de l'année dernière et ils demandèrent que, vu leur pauvreté, on leur abandonnât le reste. Les grands des Mecheddala et ceux des Beni-Aïssi vinrent également pour me saluer à mon passage et enfin les Beni-Yala, à qui j'avais donné l'ordre de préparer un déjeuner pour 25 cavaliers, en apportèrent un pour 100 ou 150. En me quittant, leurs chefs me dirent: « Voici la première diffa mangée chez nous par un Français, puisse-t-elle nous porter bonheur! »

En route, je reçus une lettre de Si El-Djoudi qui crut devoir me dire que, sans la neige, il serait venu à ma rencontre avec les Zouaoua pour célébrer notre passage dans l'Oued-Sahel, puis après il ajouta que les Mecheddalas leur ont fait demander de descendre pour attaquer notre petite colonne à son passage dans leur pays, mais que les Zouaoua ont refusé. Si El-Djoudi n'est, je crois, qu'un fou et un menteur dont les paroles d'amitié ou de menace ne méritent pas plus de considération les unes que les autres.

Ci-joint traduction de la lettre que m'a remise pour vous Si Ben Ali Chérif en réponse à celle que vous m'aviez remise pour lui.

Le capitaine chef
par intérim du bureau arabe,
Signé: PETIT.

Aumale, le 13 février 1849.

Vu: *le Colonel*
commandant la subdivision d'Aumale,
Signé: CANROBERT.

RAPPORT sur la visite faite à Ben Ali Chérif

D'après la copie qui m'a été communiquée d'une lettre envoyée par le Gouverneur à M. le Colonel-commandant la subdivision de Sétif, je dois adresser directement au Général-commandant la province de Constantine mon opinion motivée sur la proposition à faire concernant les Beni-Abbès. Il ne serait pas inutile de faire précéder cette note du rapport sur le voyage à Illoula.

Conformément aux ordres reçus de M. le Colonel-commandant la subdivision de Sétif, je suis sorti de Bordj-bou-Arréridj le 3 février 1849 à 11 heures du matin; le 5, au lever du soleil, j'étais à Aumale.

Le départ fut retardé d'un jour. Je reçus avec le chef du bureau arabe les instructions de M. le Colonel-commandant le cercle, qui se résumaient ainsi : « S'entendre avec Si Ben Ali Chérif sur l'opportunité de lui créer un commandement semblable à celui de Bou-Akkaz ben Achour dans le Ferdjioua et des Oulad-Mokran dans la Medjana. Dans ce cas, étudier s'il n'y aurait pas lieu d'adjoindre aux tribus kabyles laissées à sa main par le Maréchal Bugeaud, celle des Beni-Mellikeuch, une fraction des Beni-Abbès, les Ourghlis (Rçameur et Beni-Mzal), Meisna et Mellaha ».

Nous partîmes d'Aumale le 7 dans la matinée, nous couchâmes au Ksar; le 9, après avoir déjeuné aux Sebkha, nous nous arrêtâmes chez les Beni-Mansour, où nous trouvâmes Si Mohamed Thaïeb bel Adi, proche par les femmes de Si Mohamed Saïd ben Ali Cheriff, et que celui-ci avait chargé de nous recevoir et de nous conduire chez lui. Nous avons été parfaitement accueillis dans les villages que nous avons traversés.

Le 9 nous descendîmes la vallée de l'Oued-Sahel et nous fûmes de bonne heure joints par les principaux des Cheurfa qui nous offrirent la difa. Les Beni-Mellikeuch étaient remontés dans leurs montagnes et personne ne se présenta de leur part.

Arrivés auprès du pic d'Akbou où nous devions trouver Si Mohamed Saïd ben Ali Cherif, plus de deux heures furent employées à envoyer des émissaires, car nous ne le voyions pas descendre de sa zaouïa. Nous savions qu'il était malade depuis quelques jours, on disait que les Zouaoua et même les gens d'Illoula employaient toutes sortes d'influences pour le détourner de venir à notre rencontre.

La nuit approchant, je menai le capitaine Petit et le goum qui nous accompagnait coucher chez les Oulad-Caïd (village des Beni-Abbâs); nous y reçûmes, en y montant, Si Mohamed Larby ben Smati, beau-frère de Si Mohamed Saïd ; il venait de sa part apporter des excuses, rejetant sur l'état de sa santé et l'ignorance dans laquelle on l'avait tenu de notre arrivée, le tort que nous étions en droit de lui imputer. Nouveau rendez-vous fut pris pour le lendemain à midi.

Cette fois, les affaires des Beni-Abbâs m'ayant retenu, il dut nous attendre quelque temps. Il vint au-devant de nous accompagné de

120 à 140 fantassins armés ; cette troupe était composée de ses tolba et de quelques gens d'Illoula.

Il paraissait en effet, dès le principe, dans un état d'affaiblissement qui aurait pu nous faire regretter de l'avoir obligé de venir ; mais il eut bientôt retrouvé une énergie et une disposition d'esprit qui s'accordaient peu avec l'attitude épuisée qu'il avait prise d'abord.

Dès les premiers mots après l'offre des présents que nous étions chargés de lui remettre, nous dûmes renoncer à insister pour l'acceptation des mesures qui faisaient l'objet de notre mission.

Parlant avec affectation assez haut pour être entendu des groupes qui se trouvaient à distance, il déclara, tout en témoignant de la gratitude pour l'attention dont il était l'objet, que son caractère ne lui permettait pas d'accepter un commandement, qu'il craignait que l'influence dont il use sur les tribus qui l'entourent et dont il se sert pour l'affermissement de notre autorité et la conservation de la paix, ne fût plus admise aussi favorablement quand il serait obligé d'en venir à l'emploi des mesures administratives et *coercitives,* qu'il tenait avant tout à rester dans le rôle de ses pères, à être marabout comme ils l'avaient été et qu'il avait la conviction qu'il pourrait nous servir mieux ainsi qu'autrement, que du reste sa conduite passée, la manière ouverte dont il s'était compromis avec nous répondait de sa fidélité à l'avenir, qu'il emploierait tous ses moyens à conseiller à tous ceux qui l'approcheraient de se soumettre à notre autorité, mais qu'il ne pouvait accepter d'être obligé d'amener par la force ceux qui ne l'écouteraient pas.

Quand, plus tard, nous crûmes devoir essayer une seconde tentative au sujet des Beni-Mellikeuch, où il a un très fort parti et qui sont mal commandés, il nous fit la même réponse avec une ténacité qui ne nous permettait pas de revenir à cette question.

Nous montâmes à une tente qu'on avait dressée à une lieue de l'endroit de notre rencontre, sur la route de la zaouïa. Il fit des instances pour nous acceptions l'hospitalité chez lui. Mais, d'un côté j'avais appris que dans le village d'Iril-Ali, des Beni-Abbâs, une querelle avait amené un combat auquel je craignais que, selon leur habitude, les autres villages ne vinssent prendre part et j'avais hâte de monter chez eux. De l'autre, Si Mohamed Saïd nous avait dit que, pendant qu'il descendait vers nous, les Zouaoua étaient sur le haut de la montagne et qu'ils lui avaient fait entendre des menaces s'il venait à cette conférence. J'ai pensé que, dans son intérêt même, il eût été blâmable de s'exposer à faire naître des complications. Je

crois, au reste, qu'en nous invitant à coucher chez lui, il savait que nous ne le ferions pas et que nous l'eussions embarrassé en acceptant.

Il me sembla m'apercevoir que, soit parce que j'habite la Medjana dont il sait que le khalifa est jaloux de lui, soit pour une autre raison que je ne m'explique pas, il n'avait pas autant de confiance en moi que dans le capitaine Petit; je saisis un prétexte pour sortir de la tente et les laisser seuls.

M. le capitaine Petit m'a dit qu'il avait encore persisté à ne pas se prêter à l'organisation d'un commandement; il demande seulement qu'Illoula soit exempté d'impôts, que celui des Beni-Aïdel (Oulad-bou-Amza, Amalou, Mafodha, Seddok) soit très léger, et qu'on autorise l'échange qu'il a fait avec le caïd Ahmed ou Mahonna, auquel il donnerait Ouzellaguen et dont il recevrait Rellanter (1) qui rentrerait dans les Beni-Aïdel.

Il désire aussi relever du cercle d'Aumale.

Il vint nous reconduire jusqu'à environ une demi-lieue de sa tente. Le capitaine Petit retourna coucher chez les Cheurfa et je rentrai chez les Beni-Abbès.

Ici trouvent place les considérations dans lesquelles je dois entrer sur la tribu des Beni-Abbès. Les Beni-Abbès se composent de Djebaïlia et de Souhalia, à cause de la configuration du sol, mais sans cesser de faire un tout très compact. Depuis longtemps, comme dans toutes les tribus kabyles, celle-ci est divisée en deux ligues dans lesquelles sont entrés tous les villages et même des fractions de villages. Cette scission était entretenue par les Oulad-Mokran, qui, divisés eux-mêmes, se retiraient quand ils se révoltaient chez les Beni-Abbès et trouvaient une retraite et un appui chez ceux de leur parti.

Quand, après l'expédition du Maréchal, ils furent sérieusement placés sous l'autorité du khalifa Ahmed ben Mohammed, qui même avant exerçait sur eux une assez grande influence à cause du besoin constant qu'ils ont d'être en relation avec la Medjana, le Hodna et l'Ouennougha, celui-ci dut se trouver disposé à favoriser le parti qui, autrefois, l'avait reçu et secouru. Il y fut d'autant plus porté qu'un homme du parti opposé, le nommé Hamou Tahar ben Tadja (2),

(1) Iril-Anteur.

(2) Hammou Tahar ou Taja a été mis à mort par Ben-Bar'la, le 2 juin 1853. — Voir la *Revue africaine* de 1883, p. 172 et 185.

lui faisait une résistance très sérieuse. Cet homme intrigant, ardent, porté à l'exagération, s'était trouvé dans de telles circonstances qu'il avait été accueilli avec beaucoup de faveur par le Maréchal et les autorités françaises. Cet accueil, le succès qu'il obtint en conduisant ensuite Mouleï Mohamed à Aumale, avait tellement exalté ses idées qu'il refusa toute obéissance au khalifa, et c'est à son entêtement surtout qu'on doit attribuer l'animosité qui existe entre les deux partis. Mais la tribu n'en est pas moins une, compacte et faisant un tout. Ainsi, elle se compose de 5 groupes de villages réunis soit pour la facilité de l'administration, soit par une conformité d'origine. Les groupes les plus rapprochés de l'Oued-Sahel, Oulad-Mohamed ou Moussa, Hael-Tigni, sont unanimes dans leur direction et se soumettent volontiers à l'ordre de choses établi par le Maréchal ; chez les Oulad-Rzin, les plus bas sur l'Oued-Sahel et les plus rapprochés de Ben Ali Chériff, dans 3 villages (Guendouz, Guenzet et Ouizran) sur 12, une partie de la population est contre cet ordre de choses. C'est chez les Oulad-Abd-Allah, Hal-ben-Ayel, Galah, qui sont dans la montagne, que la disposition au désordre est plus dessinée. Dans le village de Ben-Ayel seul il y a unanimité pour l'opposition. Tous les autres centres de population sont à peu près également divisés.

Il est à remarquer au reste qu'un agent français est également bien accueilli par les deux partis qui semblent attendre, bien qu'avec des prétentions différentes, le redressement de leurs torts réciproques.

Certes, on ne peut prétendre modifier des habitudes aussi anciennes, des haines aussi profondes à la première intervention réelle dans cette tribu si nombreuse, mais on est en droit d'espérer qu'avec une attention soutenue et des rapports prompts et suivis avec elle, on arrivera à rendre plus rares d'abord, et à éteindre ensuite, ces hostilités constantes.

Je pense que de Bordj-bou-Arréridj, d'où l'on peut se rendre au milieu des Beni-Abbès à Iril-Ali en moins d'un jour, on sera à même d'entreprendre le rôle de conciliation qui sera difficile et demandera de la patience et une surveillance de tous les jours.

On doit aussi tenir compte des relations forcées des Beni-Abbès avec les contrées qu'ils ont au sud. Ils ne fréquentent assidument d'autres marchés arabes que ceux du dimanche de la smala du khalifa et du jeudi de Bordj-bou-Arréridj. Ils sont constamment répandus dans la Medjana, dans le Hodna et chez les Oulad-Naïls

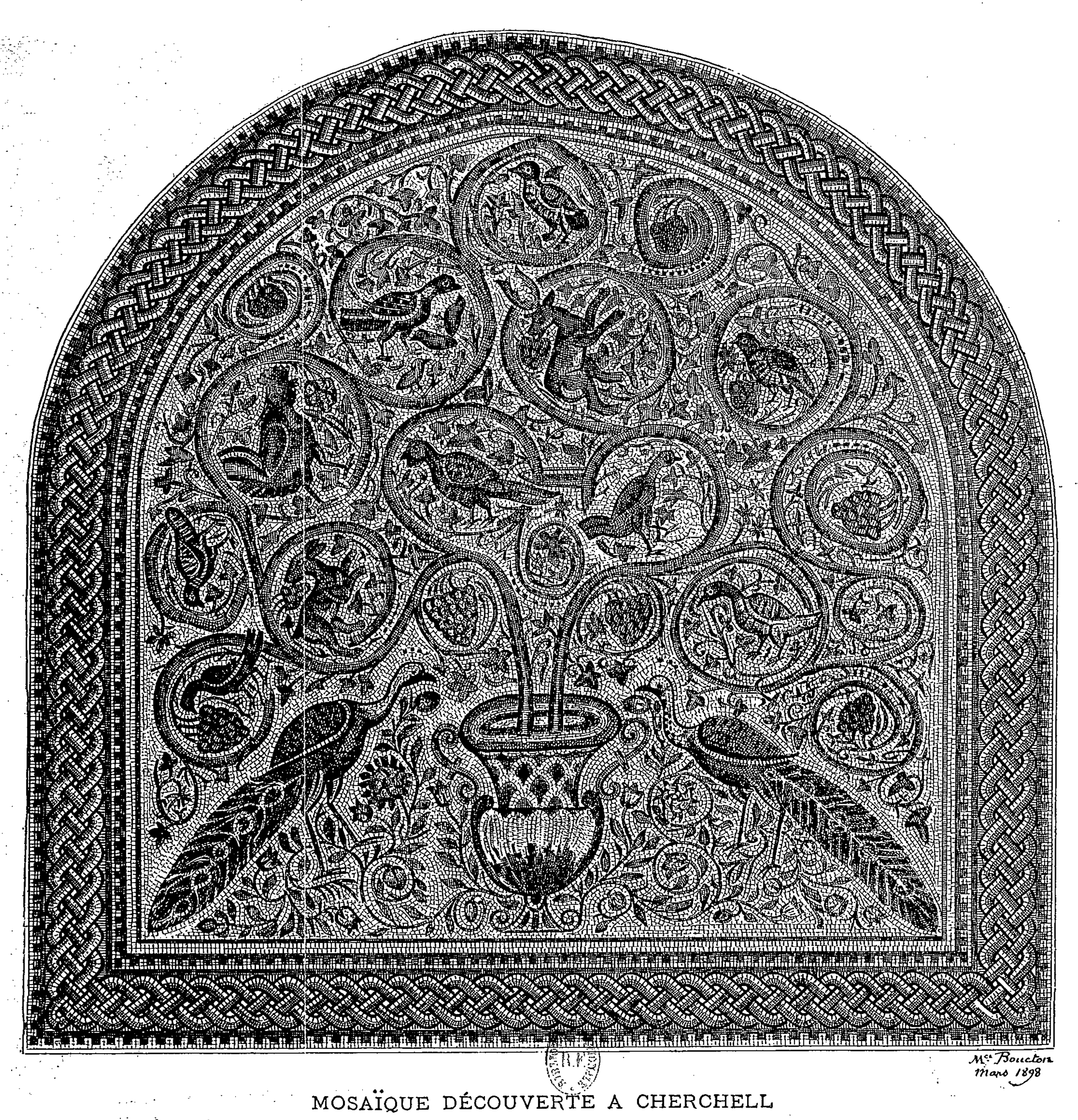
où ils vont vendre de l'huile, des fruits secs, des platines, des bois de fusil, et d'où ils rapportent des céréales et les laines qui leur servent à la confection de leurs burnous si estimés.

Une nouvelle organisation, en divisant cette population dont les centres sont si voisins, dont les intérêts sont si mêlés, loin de remédier au mal compliquerait, il me semble, les difficultés.

Le chef de bataillon
commandant le poste de Bordj-bou-Arréridj,
Signé : DARGENT.

Pour copie conforme :

Le colonel des zouaves,
commandant la subdivision d'Aumale,
Signé : CANROBERT.



MOSAÏQUE DÉCOUVERTE A CHERCHELL

MOSAÏQUE DÉCOUVERTE A CHERCHEL

La mosaïque dont nous donnons le dessin dû au talent de notre confrère M. Boucton, a été découverte en 1895 au cours des fouilles que j'ai entreprises à Cherchel, et que j'y ai poursuivies pendant dix ans, avec l'appui du Comité des travaux historiques et le concours de l'autorité militaire, et notamment, en dernier lieu, de M. le capitaine Sordes et de M. le lieutenant Perrin.

Elle provient de la propriété Delkiche, à gauche de la porte de Ténès, d'un emplacement situé entre la grande voie romaine et l'hippodrome, et qui semble avoir été la région des temples, à en juger par les ex-voto et statues que nous y avons recueillis, et par la chapelle que nous y avons rencontrée et déblayée.

Cette mosaïque ($4^m50 \times 4^m25$), de forme cintrée, est encadrée d'une épaisse torsade et d'un double filet denticulé. Elle ornait l'abside d'un édifice peut-être chrétien, si on désire interpréter symboliquement les sujets représentés, et y voir autre chose qu'un motif de décoration de salle à manger, et glorifiant à la fois la vigne et la chasse.

Elle montre en effet deux paons affrontés, emblèmes de résurrection, dans un jardin, image du Paradis; ces deux oiseaux, avec aigrette et col d'azur, sont séparés par un grand vase à pied, à panse côtelée et pourvu d'anses.

De ce vase sort une vigne, dont la double tige projette à droite et à gauche une série de volutes, encadrant, comme autant de médaillons, soit des grappes de raisin

isolées, soit des animaux mis en présence de la grappe et prêts à la picorer.

On distingue un canard, un lièvre, un coq, un faisan doré, une grive, une perdrix avec ses poussins, un cerf, une caille, et au sommet, un plongeur.

Les cubes, donnant environ quatre-vingts nuances différentes, sont de marbre d'Afrique et d'émail. Si les mosaïques à décor géométrique, dites ornementales, comme celles que nous avons trouvées dans les Thermes et dont quelques rosaces décorent à présent le parquet d'une des salles du musée de Mustapha-Supérieur abondent, les mosaïques à sujets pittoresques, ou comme celle-ci, sont beaucoup plus rares. Comme mosaïques de ce genre trouvées à Cherchel, je ne connais guère que l'*Orphée charmant les animaux* (provenant d'un caveau funéraire chrétien et symbolisant Jésus attirant à soi toutes les âmes), les *trois Grâces* et la *chasse au lion et au cerf* (qui sont encore en place dans l'ancienne propriété Nicolas), et le *pugiliste* transporté récemment au musée de Mustapha. Ajoutons-y encore l'*Amphitrite* qui est chez M. le commandant Archambeau et le *cheval (Muccosus, cl. Sabini)* trouvé au-dessous de la propriété Nicolas, et qui maintenant décore le mur du fond de la salle des fêtes de l'hôtel St-Georges, à Mustapha.

Presque en même temps que cette mosaïque des paons, nous en avons découvert une autre, à quelques pas de là, également cintrée et plus petite (large de 2m70 et haute de 0m95) et qui représente des poissons, des habitants de la mer : cheval, marin, dorades, sépia, congre, langouste, oursins, etc.

Pour préserver de la destruction ces précieux vestiges de l'art antique, on a eu l'idée de les faire contribuer à l'embellissement de la nouvelle église de Cherchel, et on les y a transférés, dans le voisinage de l'autel.

Les frais d'enlèvement, de réparation et de mise en place de ces mosaïques ont été couverts par une sous-

cription à laquelle le regretté Mgr Dusserre, archevêque d'Alger, qui leur attribuait un caractère chrétien, a versé huit cents francs.

Nous devons des remerciements tout particuliers aux propriétaires du terrain, c'est-à-dire à MM. Delkiche, Mohamed Mezagranit et M'Hamed Kebilen, qui très généreusement nous ont facilité nos recherches et cédé les débris de civilisation antique rencontrés sur leur domaine. Qu'ils reçoivent l'expression de notre gratitude pour le service qu'ils ont bien voulu rendre à la science archéologique et pour le bon exemple qu'ils ont donné.

VICTOR WAILLE.

LA PROPRIÉTÉ URBAINE A ALGER

La capitulation du 5 juillet 1830 portant que la propriété serait respectée, celle-ci se trouvait à Alger, au lendemain de la capitulation, dans les mêmes mains que la veille, sauf, bien entendu, pour les biens du beylick, qui devenaient domaniaux. Les corporations religieuses de la Mecque et Médine, des marabouts, des janissaires, des Andalous, des routes et chemins, des aqueducs, restaient maîtresses de leurs biens, à charge pour elles de subvenir aux dépenses auxquelles leurs revenus étaient affectés.

Du reste, et comme on l'a vu précédemment, les biens beylicaux constituaient la plus grande partie de la propriété immobilière.

Le commandant en chef du corps d'occupation n'éprouva aucune difficulté pour le logement des troupes et l'installation des services administratifs. Les troupes prirent possession de la Casbah, du Fort des Vingt-quatre heures, qui a disparu depuis longtemps, de celui de Bab-Azoun, qu'on vient de démolir, et des casernes des janissaires.

Le domaine national, si considérable à Alger, devait naturellement s'accroître des biens tombés en déshérence. La gestion de ces biens fut confiée au service des domaines; le Beït el-Mal fut néanmoins maintenu, mais placé sous l'autorité immédiate de M. Girardin, inter-

prète de l'armée expéditionnaire, qui venait d'être nommé directeur du service des domaines.

Le général en chef s'installa dans une fort belle demeure à laquelle on donne aujourd'hui le nom de Palais d'hiver du Gouverneur général. Les plus belles habitations mauresques furent mises à la disposition des chefs de l'armée et de l'administration militaire ou civile.

*
* *

Les biens du beylick ou, pour mieux dire, le domaine national, reçut bientôt un important accroissement.

L'autorité militaire voyait avec défiance les anciens maîtres du pays, les Turcs, restés à Alger. On n'avait certainement rien à craindre des Maures, des Andalous et autres, pas plus que des Juifs, lesquels ne pouvaient pas regretter la domination turque ; mais on regardait comme dangereux les Turcs ou Coulouglis, et surtout les anciens janissaires, qui formaient à Alger une caste privilégiée, possédant le pouvoir, les emplois, tous les avantages qui en pouvaient résulter, et qui venaient de perdre cette situation.

On ne se contenta pas de les exclure de tous les emplois qu'ils occupaient précédemment et de les remplacer par des Maures, on prononça leur expulsion et la confiscation de leurs biens. Cette expulsion et la confiscation firent l'objet de deux arrêtés : le premier, daté du 8 septembre 1830, rendu par le général Clauzel ; le second, daté du 16 juin 1831, par le général Berthezène. Voici le texte des principaux articles de l'arrêté du 8 septembre 1830 :

« Art. 1er. — Toutes les maisons, magasins, boutiques, jardins, terrains, locaux et établissements quelconques, occupés précédemment par le dey, les beys et les Turcs sortis du territoire de la régence d'Alger, ou gérés pour leur compte, ainsi que ceux affectés, à quelque titre que

ce soit, à la Mecque et Médine, rentrent dans le domaine public et seront régis à son profit.

» Art. 2. — Les individus de toute nation, détenteurs ou locataires desdits biens, sont tenus de faire, dans le délai de trois jours à dater de la publication du présent arrêté, une déclaration indiquant la nature, la situation, la consistance des domaines dont ils ont la jouissance ou la gestion, le montant du revenu ou du loyer et l'époque du dernier payement........................

» Art. 5. — Toute personne qui révèlera au gouvernement français l'existence d'un domaine non déclaré, aura droit à la moitié de l'amende encourue par le contrevenant.

» Art. 6. — Le produit des amendes sera versé à la caisse du payeur général de l'armée. »

....

La confiscation de leurs biens devait être considérée par les Turcs comme étant quelque peu contraire à la capitulation du 3 juillet, qui avait pour but le respect de la propriété; mais ils étaient absents, et ceux qui géraient leurs biens se gardèrent bien de le dire, et pour cause. Les Maures eux-mêmes se seraient montrés assez indifférents à cette spoliation, si l'arrêté du 8 septembre 1830 n'avait pas ajouté à la confiscation des biens des Turcs, ceux des corporations, et notamment ceux de la Mecque et Médine, c'est-à-dire de la plus importante des corporations religieuses et dont faisaient partie indistinctement des Turcs, des Kabyles, des Maures et des Arabes.

Si donc il n'y eut pas de protestations de la part des Turcs, en ce qui concernait leurs biens particuliers, les protestations furent nombreuses de la part des Maures contre la confiscation des biens de la Mecque et Médine.

Les muphtis, les ulémas, les amins s'en émurent; ils firent remarquer au général en chef que les biens dont on voulait s'emparer n'appartenaient pas exclusivement aux Turcs; que la Mecque et Médine, comme les autres

corporations, étaient composées de Turcs, de Maures, de Kabyles et d'Arabes; qu'il en était de même pour les mosquées, les marabouts, les aqueducs et fontaines, les routes et chemins, etc. ; qu'en outre, la corporation des Andalous, ainsi que son nom l'indique, ne comprenait que des Andalous. On fit remarquer aussi que ces diverses corporations constituaient des services publics importants ; leurs revenus avaient des affectations spéciales et obligatoires, telles que l'assistance publique, l'instruction, le service des cultes, les inhumations, l'entretien des cimetières, des routes et chemins, des fontaines et aqueducs, etc.

Le général Clauzel comprit la justesse de ces réclamations ; il ne tenait pas non plus à mettre immédiatement à la charge du Trésor les dépenses résultant de ce séquestre, avant de connaître le chiffre auquel elles pouvaient s'élever.

Il revint donc sur son arrêté du 8 septembre 1830 en supprimant le passage relatif aux biens de la Mecque et Médine et de certaines corporations, et prit, le 7 décembre 1830, un nouvel arrêté ainsi conçu :

« Art. 1er. — Toutes les maisons, magasins, boutiques, jardins, terrains locaux et établissements quelconques dont les revenus sont affectés, à quelque titre que ce soit, à la Mecque et à Médine, aux mosquées, ou ayant d'autres affectations spéciales, seront, à l'avenir, régis, loués ou affermés par l'administration des domaines, qui en touchera les revenus et rendra compte à qui de droit.

» Art. 2. — Moyennant la disposition qui précède, l'administration des domaines devra pourvoir à tous les frais d'entretien et à toutes les autres dépenses au payement desquelles les revenus desdits immeubles sont spécialement affectés.

» Art. 3. — Les individus de toutes nations, détenteurs ou locataires des immeubles désignés en l'art. 1er, sont tenus de faire, dans le délai de trois jours, à dater de la

publication du présent arrêté, et ce, devant le directeur des domaines, sur des registres ouverts à cet effet, une déclaration indiquant la nature, la situation, la consistance des biens de cette catégorie dont ils ont la jouissance par location ou autrement, le montant du revenu ou du loyer et l'époque du dernier payement.

» Art. 4. — Les muphtis, cadis, ulémas et autres, préposés jusqu'à présent à la gestion desdits biens, remettront, dans le même délai, au directeur des domaines les titres et actes des propriétés, les livres, registres et documents qui concernent leurs gestions et l'état nominatif des locataires, sur lesquels ils indiqueront le montant du loyer annuel et l'époque du dernier payement.

» Art. 5.— Ils adresseront en même temps au directeur des domaines un état motivé des dépenses que nécessitent l'entretien et le service des mosquées, les œuvres de charité et autres frais auxquels ils sont dans l'usage de subvenir à l'aide des revenus des biens dont il s'agit. Les fonds reconnus nécessaires leur seront remis chaque mois d'avance et à partir du 1[er] janvier prochain pour en être par eux disposé conformément au but des diverses affectations. »

Les articles 6, 7 et 8 qui terminaient cet arrêté contenaient des dispositions pénales contre les non-déclarants et des récompenses en faveur des dénonciateurs de ces derniers.

Cet arrêté donnait satisfaction aux diverses corporations dont les biens n'étaient plus confisqués au profit de l'État ; mais, d'autre part, en donnant la gérance de ces biens à la direction des domaines, et en chargeant celle-ci de pourvoir aux dépenses auxquelles les revenus de ces biens étaient affectés, le général en chef licenciait, en fait, les anciens administrateurs des biens des corporations. Toutefois, ces administrateurs restaient chargés de disposer des fonds provenant des revenus jusqu'à concurrence des besoins constatés, lesquels

fonds devaient leur être remis mensuellement par le directeur des domaines sur des états fournis par eux.

De cette façon, l'administration française, pas plus que celle de l'ancien dey, n'avait plus à se préoccuper des dépenses relatives au culte musulman, à l'instruction musulmane, ainsi qu'à l'assistance publique. Ce n'était pas sur le budget de l'État que ces dépenses devaient être payées, mais sur les revenus des corporations et par l'intermédiaire d'agents financiers spéciaux autres que ceux qui, habituellement, sont chargés de payer les dépenses d'entretien des édifices religieux, des mosquées, des cimetières, de la voirie, etc., etc.

* * *

On a pu voir par ce qui précède que la propriété individuelle avait peu d'importance en 1830, surtout après la confiscation des propriétés des Turcs; et cependant, en 1842, la situation immobilière s'était profondément modifiée, la propriété musulmane avait presque entièrement disparu pour faire place à la propriété européenne possédée par l'État et par les immigrants européens.

Que s'était-il donc passé ?

* * *

Quand l'autorité française, succédant à l'autorité turque, eut pris possession de tous les immeubles de la ville d'Alger qui lui étaient nécessaires pour loger les diverses troupes composant le corps expéditionnaire, ainsi que les services administratifs, elle put s'apercevoir que, pour satisfaire à tous ses besoins, elle n'avait employé qu'une faible partie des immeubles que la conquête avait mis à sa disposition et qui, nous l'avons vu, provenaient des biens du Beylick, du Beit-el-Mal, des corporations et des Turcs dépossédés. Le commandant en chef du corps d'occupation estima avec raison qu'en aliénant ces immeubles au profit des européens, l'admi-

nistration nouvelle se créerait des recettes, s'épargnerait des dépenses d'entretien, et faciliterait les acquisitions d'immeubles par les immigrants.

Il est évident que si les immeubles de la ville d'Alger avaient été en grand nombre aux mains des seuls indigènes, la propriété européenne ne se fût pas aussi promptement constituée ; les difficultés d'acquisition étaient grandes pour les Européens, les frais énormes, les transactions avec les indigènes n'offraient aucune sécurité.

La spéculation avait beau jeu vis-à-vis des indigènes, A peu d'exceptions près, les biens étaient indivis et presque toutes les maisons étaient divisées à l'infini. On achetait les biens des absents ; la propriété d'un vingtième, d'un cinquantième même, sur la tête d'un chrétien, amenait forcément la licitation avec tous les frais judiciaires qu'elle entraîne.

Toutes ces difficultés disparurent aussitôt que l'État put mettre en vente les immeubles qu'il possédait. Le service des domaines commença ses ventes par la mise en adjudication de quelques maisons mauresques et des cimetières particuliers, très nombreux du côté de Bab-el-Oued. Se conformant à l'usage des rentes pour prix de vente, les résultats devaient être satisfaisants ; les acquéreurs au lieu de payer le capital n'en payaient que l'intérêt, sans pot-de-vin à verser ; pas de droit d'enregistrement à payer, pas de courtiers, pas de frais d'acte, c'était le directeur des finances qui délivrait le titre sans que le notaire eût à intervenir.

On comprend que dans ces conditions la propriété européenne devait facilement se constituer.

Biens des corporations

Mais que devinrent les biens des corporations après que leur gestion en eut été confiée au service des domaines?

Il semble tout d'abord que ces biens ne devaient être aliénés que s'il y avait nécessité absolue et que, dans ce cas, ces biens étant restés la propriété des corporations, le produit en devait être converti en rente sur l'État. On verra plus loin que ce ne fut pas de cette façon que les choses se passèrent.

Pendant les premiers mois qui suivirent l'occupation, l'autorité française avait, nous l'avons dit, pris possession de tous les immeubles qui lui étaient nécessaires pour le logement des troupes et l'installation des divers services administratifs. Nous avons vu aussi que l'autorité administrative avait fait procéder à l'aliénation d'un grand nombre de maisons au profit des européens immigrants; ce qui lui avait été d'autant plus facile qu'elle avait pu choisir ces immeubles parmi les biens du Beylick. Mais il n'en fut pas de même lorsque l'administration militaire, comprenant la nécessité d'ouvrir de nouvelles voies plus grandes que les petits carrefours et les ruelles de l'ancien Alger, ordonna la démolition des mosquées, marabouts, boutiques et maisons mauresques devant disparaître pour l'ouverture ou l'agrandissement des rues Bab-el-Oued, Bab-Azoun, et de la Marine et la création d'une place d'armes, à laquelle on donna le nom de place du Gouvernement. En effet, les terrains qui devaient servir à l'ouverture de ces voies nouvelles n'étaient pas tous des terrains provenant de l'ancien Beylick; il s'en fallait de beaucoup; il y avait sur cette grande surface non seulement des propriétés beylicales, mais aussi des cimetières en assez grand nombre, des biens appartenant à des particuliers ou à des corporations, et des mosquées.

Il fut donc nécessaire de prononcer l'expropriation pour cause d'utilité publique et moyennant indemnité à qui de droit de tous les terrains nus ou bâtis situés dans le périmètre des voies nouvelles autres que ceux dépendant du domaine de l'État. Le règlement des indemnités à payer aux propriétaires indigènes expro-

priés n'eût pas lieu, comme cela se pratique en France, au moment de la prise de possession ; et cela se conçoit, car, indépendamment des formalités administratives ordinaires, il fallait attendre que l'administration française eût pu faire l'inventaire des immeubles appartenant à l'État et eût pu aussi vérifier les titres des ayants-droit, particuliers ou corporations. Le service des domaines s'occupa d'abord du règlement des indemnités dues aux particuliers ; et ce furent d'ailleurs les seules qui furent payées. Ce fut là une première infraction à l'arrêté du 7 décembre 1830 qui, en confiant au service des domaines l'administration des biens des corporations, n'avait pas voulu les confisquer en tout ou en partie. Le service des domaines en jugea autrement, et les maisons, boutiques, etc., qui furent démolies pour faire partie de la voie publique, ne donnèrent lieu à aucune indemnité.

C'est ainsi que commençaient ces aliénations successives des biens des corporations, lesquels ne tardèrent pas non plus à disparaître. La première fut celle des janissaires, dont les biens se trouvaient compris dans les arrêtés confisquant les biens des Turcs. Les deux corporations des routes et des eaux suivirent de près.

On comprend que le nouveau gouvernement ne pouvait laisser dans les mains du Caïd el-Aïoun et de ses agents maures un service aussi important que celui de l'entretien des aqueducs, fontaines et prises d'eau. Le service des Ponts et Chaussées fut chargé de l'entretien ainsi que de tout ce qui avait rapport avec les eaux. Les dépenses de ce service furent mises à la charge du trésor, comme dépense civile. On fit de même à l'égard de la corporation des routes, laquelle sans doute n'était pas assez riche pour exécuter à ses frais l'ouverture des nouvelles rues et places, et dont les amins ne pouvaient avoir la compétence nécessaire pour l'exécution de ces travaux d'un genre tout nouveau pour eux.

Il va sans dire que, de même que pour les eaux, l'au-

torité administrative, en retirant l'entretien des routes à cette corporation, mit à la charge du trésor les dépenses que cette importante réforme allait nécessiter; toutefois comme ces changements rendaient disponibles les revenus de ces deux corporations, il était assez rationnel que le service des domaines se les appropriât. C'est ce qui eut lieu, et à partir de ce moment le domaine considéra comme appartenant désormais à l'État les biens immobiliers des deux corporations des eaux et des routes.

Les mosquées et zaouïas

Ce fut ensuite le tour des corporations religieuses et d'assistance publique; on commença par celles des mosquées, parce que ces édifices religieux se trouvaient principalement dans l'intérieur de la ville, tandis que les zaouïas, koubbas ou cimetières, appartenant à la corporation dite des marabouts, étaient situés dans la partie extérieure.

C'est peut-être un peu à tort qu'on a donné le nom de corporation aux individus auxquels était confiée la gestion administrative et financière des mosquées, zaouïas ou cimetières. Tous ces établissements avaient leur autonomie; chaque mosquée avait ses revenus provenant soit de ses biens immobiliers, soit des dons faits par les personnes pieuses; ces revenus étaient perçus par un oukil et à son profit, à charge par lui de subvenir aux dépenses du personnel, à celles de l'entretien de la mosquée et des immeubles qui en dépendaient, et enfin de faire, à des époques déterminées, des distributions de vivres aux musulmans pauvres du quartier.

Sauf de très rares exceptions, les mosquées grandes ou petites avaient été fondées et dotées par des particuliers, sans aucune intervention pécuniaire du gouvernement de l'ancienne régence, lequel ne s'était réservé

que la nomination des muphtis, imams et oukils. C'est, sans doute, pour cette cause que les mosquées en Algérie sont si nombreuses dans les villes, tandis qu'on en trouve si peu dans l'intérieur du pays. Ainsi, en France, nos églises sont dans les villes et villages en proportion avec le chiffre des habitants, et il n'y a pas une seule commune qui n'ait la sienne. Or à Alger, ainsi que je l'ai dit, on comptait 13 grandes mosquées et 109 mosquées de plus petite dimension.

Il était donc inévitable que, pour ouvrir des voies nouvelles ou pour agrandir les anciennes, on eût à démolir quelque grande ou petite mosquée; cette nécessité se montra dès les premiers jours de la conquête, avant même qu'on n'eût songé à l'établissement de la place du Gouvernement, à propos de la mosquée dite Djemaâ-Essida.

Cette mosquée occupait tout l'espace compris aujourd'hui entre le commencement de la rue Bab-el-Oued, l'hôtel de la Régence et la partie de la place actuelle du Gouvernement faisant face à la Jénina, jusqu'à la voûte de Dar-es-Soltan, qui a disparu pour faire place à la rue du Divan; on trouve encore une légère trace de cette voûte sur un des côtés du palais de l'Archevêché. Cette mosquée fort ancienne était, à cause de sa proximité de Dar-es-Soltan, fréquentée par la haute aristocratie turque.

« La troisième mosquée, écrivait l'Espagnol Haëdo, en 1581, est auprès de la maison du roi, dans la rue de l'Hortolage, où les rois ont coutume de faire leur prière le vendredi. »

L'extérieur de la mosquée n'avait rien de remarquable; il n'en était pas de même de l'intérieur. Voici ce que disait à ce sujet M. A. Lodoyer, ancien membre de la Société historique algérienne, dans un entretien rapporté par M. A. Devoulx : « Une coupole élégante et d'une grande hardiesse de dessin formait le milieu de l'édifice; elle reposait sur des bas-côtés soutenus

par une vingtaine de grosses colonnes en marbre blanc, les mêmes qui ont servi plus tard à former le péristyle actuel de la grande mosquée de la rue de la Marine, dont la première pierre a été posée en 1837 et en grande pompe par S. A. R. le duc de Nemours. Ces bas-côtés servaient eux-mêmes, à droite et à gauche, de tribunes réservées pour le souverain et sa cour. Elles étaient ornées de balustrades finement sculptées et formées par compartiments, dont chacun avait une coupole festonnée et découpée en arabesques du meilleur style et du meilleur goût. Des versets du Coran, en grands caractères dorés, formant des cartouches d'un bel effet, étaient écrits de distance en distance autour de la coupole principale. »

Ce fut cette mosquée qui dut tomber la première sous le marteau des démolisseurs. Cette démolition, ainsi que celle des maisons qui entouraient la mosquée, avait été jugée nécessaire, non seulement pour dégager les abords de l'ancien palais que l'on avait converti en manutention militaire et en magasins du campement, mais aussi pour avoir un espace libre dans l'intérieur de la ville et un point de ralliement pour la défense en cas de soulèvement de la part de la population indigène.

La démolition de la mosquée, commencée en 1830, fut interrompue, mais seulement en ce qui concernait le minaret, jusqu'en 1832, époque où, après bien des difficultés administratives, le génie militaire fut chargé d'établir la place du Gouvernement. La démolition du minaret présenta quelques difficultés matérielles que je crois intéressant de rappeler ici, bien qu'un peu étrangères à mon sujet. C'est encore à M. A. Lodoyer, cité par M. Devoulx, que j'emprunte le court récit qu'on va lire : « Le minaret fut abattu tout d'une pièce. Cette partie de l'édifice était restée debout et intacte longtemps après que la façade et la grande coupole avaient disparu. Enlever pierre par pierre, à coups de pioches et de marteaux, cette hauteur compacte de matériaux

parut trop long au gré du chef des travaux. Celui-ci fit donc attacher des cordes au sommet de l'édifice, et au moyen de cabestans, il tenta de l'ébranler et de l'abattre. Mais les cordes cassèrent sous les efforts des travailleurs, et le minaret resta debout. Ce résultat provoqua l'intervention officieuse et spontanée d'un spectateur, dont le nom est resté ignoré, lequel — semblable à celui qui, autrefois, pour l'érection de l'obélisque de Saint-Pierre, cria : *mouillez les cordes,* mais dans un but contraire, puisqu'il s'agissait d'abattre au lieu d'élever, — proposa de saper le minaret par sa base, à l'exemple de ce que firent jadis les Turcs pour renverser les remparts de Rhodes, de remplacer les matériaux, au fur et à mesure que la pioche les enlèverait, par des supports en bois debout d'un demi-mètre de hauteur, et lorsque les trois côtés opposés au palais seraient ainsi minés, d'enduire les bois avec du goudron et autres matières inflammables et d'y mettre le feu également sur tous les points à la fois.

» La proposition ayant été acceptée, on procéda bientôt à son exécution. Et nous, qui avons assisté à ce spectacle nouveau et saisissant, nous avons vu, au moment où les bois carbonisés cédèrent sous l'énorme poids qu'ils supportaient, la masse entière s'affaisser sur elle-même, se pencher vers le côté Est, en faisant quelques contorsions, puis, d'une seule pièce, tomber sur le sol, qui trembla, sans que le moindre accident en fût résulté. »

Malgré le fanatisme attribué aux musulmans, la destruction de l'une de leurs plus belles mosquées ne produisit pas sur eux l'impression à laquelle on pouvait s'attendre ; ils assistèrent impassibles à cette destruction comme ils avaient assisté aux changements de destination qui avaient été donnés à diverses autres mosquées, dans le sanctuaire desquelles on n'avait pas hésité, dès les premiers jours, à établir des casernements, des manutentions et des hôpitaux provisoires.

Mais si les musulmans sont fanatiques, ils sont aussi fatalistes : *mektoub!* C'était écrit ! durent-ils dire en voyant tomber leurs mosquées, et ils se résignèrent. D'ailleurs, aucun sentiment d'hostilité envers le culte musulman n'animait l'autorité française, laquelle ne procéda qu'aux démolitions nécessaires à l'ouverture des voies publiques.

C'est ainsi que, sur la place du Gouvernement et les trois grandes rues adjacentes, sur lesquelles se trouvaient dix-huit mosquées, grandes ou petites, il n'y en a eu que cinq qui durent être démolies, de 1830 à 1832 : celles de Badestan, place Mahon ; Errabta, place de la Pècherie ; Essebaren et Djemaâ-Essida, place du Gouvernement, et celle des Kabyles, entre la rue Boza et la rue Bab-Azoun. Les autres mosquées, à l'exception de celles occupées par les divers services militaires ou civils, conservèrent leur affectation religieuse et ne furent démolies que beaucoup plus tard, les unes par suite d'alignements nouveaux, les autres — et ce fut le plus grand nombre — parce que, abandonnées par les musulmans et surtout par les oukils chargés de leur entretien, elles se trouvèrent, avec le temps, dans un état de vétusté tel qu'il devenait un danger pour la sûreté publique.

Voici maintenant quelles furent les trente-deux mosquées qui, à partir de 1830, furent affectées aux divers services publics, savoir :

1. Mosquée Setti (ou Settena) Meriyem, aussi appelée mosquée de Ben-Négro, petite mosquée sans minaret, avec école, à l'angle des rues Bab-el-Oued et Sidi-Ferruch ; affectée d'abord à l'Intendance militaire, elle fut démolie, en 1838, pour cause de vétusté.

2. Mosquée de Sidi-er-Rahbi ou de Ben-Kemkha, rues Bab-el-Oued et Tourville, une des sept grandes mosquées décrites par Haédo. Affectée, en 1833, à la pharmacie centrale; aliénée en 1840 et démolie pour cause de vétusté.

3. Mosquée Ech-Chemmaïn, rues Bab-el-Oued et Cléopâtre et impasse du Corbeau (du quartier des marchands de bougies), rue des Marchands de pantoufles. Affectée au service de l'Intendance militaire; aliénée en 1841; démolie en 1861; emplacement occupé aujourd'hui par le n° 5 de la rue Bab-el-Oued.

4. Mosquée d'Ali-Khodja (anciennement mosquée Sidi-Beteka), rue Bisson. Affectée au service du campement en 1830; aliénée en 1844.

5. Mosquée de Sidi-Amar-et-Tensi, rue Jean-Bart. Affectée, en 1830, au casernement militaire; affectée, depuis, à la Direction d'Artillerie.

6. Mosquée Sabat-el-Hout, aussi appelée El-Botheha, rue des Consuls, avec école. D'abord convertie, en 1830, en entrepôt de grains, conserva cette affectation jusqu'en mai 1838; affectée au casernement militaire de 1838 à 1845; aliénée en 1854, pour cause de vétusté, au profit de M. Bounevialle. Elle porte aujourd'hui le n° 5 de la rue des Consuls.

7. Mosquée d'Aïn-el-Hamra, rue Philippe; fut affectée au casernement militaire en 1837.

8. Mosquée Abdy-Pacha, rue Macaron, avec école, située près d'une caserne de janissaires appelée Dar-el-Makaroun. Affectée au casernement militaire en 1830, elle a conservé cette affectation jusqu'à nos jours.

9. Mosquée dite Djama-el-Kechach, rue des Consuls; une des sept grandes mosquées citées par Haédo. Après avoir servi, pendant quelques années, d'hôpital civil, cette mosquée fut remise à l'autorité militaire, qui y établit un magasin central des hôpitaux militaires.

10 Mosquée de Bab-el-Djezira (ou, par contraction : Bab-Dzira), aussi appelée Djama-Chaban-Khodja, à l'angle des rues de la Marine et des Consuls. Transformée, en 1830, en caserne du Génie et remise en ruine, en 1834, au service des Domaines, qui aliéna, le 26 septembre 1835, la partie de son emplacement respectée par les nouveaux alignements, laquelle se trouve

actuellement englobée dans la maison à la française portant le n° 36 de la rue des Consuls.

11. Mosquée du Port, contre la voûte de l'Amirauté, du côté opposé à la ville; englobée, en 1830, dans les bâtiments de l'Amirauté.

12. Mosquée El-Djenaïz, rue d'Orléans ; resta affectée au culte musulman jusqu'en 1836 ; forma, un peu plus tard, une annexe de l'hôpital civil. Affectée, en 1838, au magasin central des hôpitaux militaires, elle a encore cette destination et a été rebâtie en grande partie.

13. Mosquée dite Djemaâ-Kouchet-ben-Essemman, rue Duquesne ; resta consacrée au culte jusqu'en 1834, affectée à cette époque et jusqu'en 1836 au dépôt des instruments de supplice, démolie au mois de septembre de la même année pour cause de sûreté publique ; porte aujourd'hui le n° 26 de la rue Duquesne.

14. Mosquée dite Djemaâ-Essoltan, rue des Trois-Couleurs, n° 21, avec école, à l'angle de la rue Mahon. Affectée au bureau des poids publics du 1er janvier au 1er novembre 1837, aliénée le 31 mai 1838.

15. Mosquée de Kheir-Eddin, plus connue sous le nom de Djemaâ-Echouach, avec école, tout près de l'entrée principale de la Jénina et faisant suite à la façade de cet ancien palais des pachas. Cet édifice, qui porta d'abord le n° 17 de la rue Bab-el-Oued et qui, plus tard, se trouva en façade sur la place du Gouvernement, fut convertie en corps de garde dès les premiers jours de la conquête et reçut le poste de la place d'Armes ; l'emplacement de cet édifice — qui a été démoli en même temps que le palais dont il formait une dépendance — est occupé aujourd'hui par les maisons portant le n° 1 de la rue Neuve-du-Soudan et le n° 2 de la rue Neuve-Mahon.

16. Mosquée dite Djemaâ-el-Caïd-Ali, rue du Divan. Cette petite mosquée, sans minaret, fut annexée, en 1842, au couvent des sœurs de St-Joseph, aujourd'hui couvent des sœurs de la Miséricorde.

17. Mosquée Mesdjed-Ketchawa, rue du Divan. Cet édifice, occupé par les Ponts et Chaussées jusqu'en 1834, fut démoli à cette époque et tomba dans la voie publique.

18. Mosquée de Souk-el-Louh, rue Juba. Affectée d'abord aux bureaux du Beït-el-Mal jusqu'en 1836, époque de sa démolition; tomba sur la voie publique.

19. Mosquée de Khedeur-Pacha, à l'angle des rues Scipion et Bab-Azoun. Après avoir fait partie, pendant six années, de l'hôpital Kharratine, installé dans l'ancienne caserne des Kharratine, cette mosquée fut démolie partiellement en 1836.

20. Mosquée Mizou-Mourtou *(mezzo morto)*, rue de Chartres; grande mosquée avec minaret. Affectée, en 1830, à un hôpital militaire, remise à l'Administration civile en 1836 et démolie à cette époque.

21. Mosquée de Feurn-ben-Chekour, rue de Toulon. Affectée d'abord au casernement de la Gendarmerie, puis devenue la dépendance d'un immeuble affecté à une école de filles musulmanes.

22. Mosquée Souk-el-Kettan, rue de la Porte-Neuve. Affectée successivement aux besoins de l'administration militaire et à une école mutuelle arabe-française, elle dut être démolie, en 1855, par suite du redressement de la rue de la Lyre, devenue alors rue Napoléon. L'emplacement de cette mosquée est tombé dans la voie publique, dans ladite rue.

23. Mosquée d'Ali-Pacha, rue Médée, contiguë à une ancienne caserne de janissaires et annexée à la dite caserne occupée par le génie.

24. Mosquée Sidi-Ramdan, rue Sidi-Ramdan. Comprise dans le périmètre de la Casba, elle perdit son affectation en 1830 quand les troupes françaises eurent pris possession de la forteresse précédemment occupée par le Dey et les Turcs.

25. Mosquée Sabat-Eddeheb, rue des Pyramides. Elle portait le n° 9 de la rue des Pyramides et fut affectée à

une ambulance pendant l'épidémie cholérique de 1835; en 1842, elle fut démolie pour cause de sûreté publique, et son emplacement est compris dans la maison sise rue des Pyramides, n° 6.

26. Mosquée de Houanet-Zian, rue de la Casba; abandonnée par la population musulmane, elle fut affectée en 1837 en casernement militaire. Sa porte dépend aujourd'hui de la maison portant le n° 75 de la rue de la Casba.

27. Mosquée du Dey, dans l'intérieur de la Casba; elle était située dans les appartements particuliers du Dey, de sa famille et de ses intimes.

28. Mosquée de Bab-el-Djedid, rue Porte-Neuve, petit local appuyé contre le rempart, tout près de la porte dite Bab-el-Djedid (la Porte-Neuve), à laquelle il empruntait son nom; a servi longtemps de corps de garde; devait disparaître avec la démolition de cette partie des anciennes fortifications turques.

29. Mosquée Djemaâ-Ketchawa, rue du Divan. Des trois mosquées successivement affectées au culte catholique, la première fut celle-ci. Sa transformation ou plutôt sa reconstruction fut commencée dès le début de la conquête, et dura environ un quart de siècle; devint cathédrale en 1838 lorsque Alger fut érigé en évêché, et plus tard métropole quand Alger devint le siège d'un archevêché.

La reconstruction de cet édifice a donné lieu jadis à de nombreuses critiques peu flatteuses pour nos gouvernants de l'époque ainsi que pour les architectes chargés de la reconstruire. Les catholiques fervents estimaient qu'un édifice religieux destiné à devenir la métropole de l'Église d'Afrique devait être construit dans le style qui convenait à une église chrétienne et sur un terrain plus vaste que celui sur lequel se trouvait la mosquée qu'on allait désaffecter. Les archéologues de leur côté pensaient que, puisqu'on voulait par économie transformer une mos-

quée en église catholique, mieux valait employer à cet usage la mosquée El-Djedid, qui existe encore à la Pêcherie, laquelle était beaucoup plus grande — elle avait 40 mètres de longueur sur 24 de largeur et avait été construite en outre par un architecte esclave chrétien qui lui avait donné la forme d'une croix latine; plaisanterie artistique dont il fut puni, dit-on, par le supplice du pal.

Les archéologues avaient raison, car, s'il faut en croire ceux qui ont vu la mosquée de la rue du Divan avant sa transformation, ils s'accordent à reconnaître qu'elle était le plus joli spécimen de l'architecture mauresque à Alger. « La nef, dit A. Devoulx, carrée et entourée de fortes colonnes rondes en marbre, était bordée sur trois faces de bas-côtés coupés par de larges tribunes placées à mi-distance du sol aux arceaux; une grande coupole à base octogonale la recouvrait. Des peintures et des inscriptions ornaient cet intérieur fort coquet et fort élégant. Le mihrab occupait la façade orientale, sur laquelle s'ouvrait une petite porte; l'entrée principale se trouvait dans la façade méridionale. »

Les administrateurs de l'époque ne voulurent pas entendre raison; par un sentiment d'économie mal entendu et aussi pour ne pas allonger entre la future cathédrale d'une part, le gouvernement général et l'évêché d'autre part, on passa outre à la transformation de la mosquée du Divan en église catholique. Vingt ans plus tard, il ne restait de la construction mauresque que quelques colonnes et une église qui n'était pas encore achevée, bien que la construction de cette église, sur les débris de l'ancienne mosquée, eût coûté plus d'un million.

30. Mosquée à l'extérieur de la Casbah. Elle avait deux portes : l'une dans la rue de la Casbah, n° 37, et l'autre rue de la Victoire, n° 52; affectée en 1830 au casernement militaire, le génie en fit, en 1839, la remise au service des Domaines, qui la livra le même jour à la

Direction de l'intérieur pour être affectée au culte catholique sous le vocable de Sainte-Croix.

31. Mosquée d'Ali-Bitchin, rues Bab-el-Oued et de la Casbah ; grande mosquée de premier ordre à khotba avec minaret. Cette mosquée est la troisième et aussi la dernière de celles qui furent affectées par l'administration française au culte catholique. Elle fut d'abord affectée au service de la pharmacie centrale, de 1830 à 1843 ; à cette dernière époque, elle fut remise par le génie militaire à l'administration civile et fut immédiatement appropriée par la direction de l'intérieur aux besoins du culte catholique. Cette église, à laquelle on donna le nom de N.-D.-des-Victoires, a eu l'honneur de servir provisoirement de cathédrale pendant bon nombre d'années ; elle avait été fondée 200 ans auparavant par un renégat italien nommé Picinini (Ali Bitchin), qui exerçait à Alger la profession d'armateur et qui ne s'attendait sans doute pas à la transformation que sa mosquée devait subir deux siècles plus tard.

32. Mosquée de Sidi-Abd-er-Rahman-Etta'lbi, rue de la Charte, avec école ; démolie en 1859, son emplacement fut compris dans le jardin qui a servi pendant plusieurs années au secrétaire général du gouvernement, et qui est aujourd'hui une dépendance de la maison mauresque affectée au Conseil général d'Alger.

Telles sont les mosquées qui, dans l'intérieur de la ville, furent d'abord affectées à des services publics, et plus tard aliénées. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une demi-douzaine dans l'intérieur de la ville ayant conservé leur affectation religieuse. J'en ai mentionné quatre plus haut, il m'en reste deux à citer : la mosquée El-Djedid et la Grande mosquée, toutes deux rue de la Marine.

33. El-Djama-el-Djedid, place Mahon et rampe de la Pêcherie. Cette mosquée couvre, avec ses dépendances, une superficie de 1,371 m. 20 ; elle forme un carré long d'une longueur de 39 m. 50 sur 24 mètres de largeur. Une grande partie de la terrasse en maçonnerie qui recouvre

cette mosquée est arrondie en plein cintre et représente une croix latine couchée dans le sens de l'orientation. Le Djama-el-Djedid est la grande mosquée des hanéfites. Le muphti de cette secte y tient ses séances et y rend ses décisions judiciaires. Depuis 1830 cette mosquée a continué d'être affectée au culte musulman.

34. La grande Mosquée, rue de la Marine, peut être considérée comme la cathédrale du monde musulman en Algérie; elle est le siège du chef religieux, organe de la loi. La galerie publique à arceaux en ogives dentelées, qui borde actuellement la rue de la Marine avec une certaine élégance, est notre œuvre. Elle a été appliquée par nous, en 1837, contre l'ancienne façade N.-O.; les belles colonnes en marbre, qui la soutiennent, proviennent de la mosquée Es-Sida, dont l'emplacement se trouve aujourd'hui compris dans la place des Orangers. Cet édifice n'a, depuis 1830, jamais cessé d'être affecté au culte musulman.

On peut lire, au sujet de ces deux dernières mosquées, les détails intéressants donnés par M. A. Devoulx dans la *Revue Africaine*.

*
* *

Les biens des différentes corporations religieuses ne se composaient pas seulement de mosquées ou de marabouts, de koubbas ou de cimetières; il y a lieu d'y ajouter les zaouïas, écoles supérieures en même temps que maisons de refuge, lesquelles, également fondées par la charité des fidèles musulmans, avaient aussi leurs dotations, leurs revenus et leurs oukils. En voici la nomenclature au moment de la conquête:

1. Zaouïa du Cadi, rue Bab-el-Oued et impasse du Corbeau. Elle a subi le sort des mosquées voisines: démolie et aliénée pour cause d'utilité publique, en 1857.

2. Zaouïa El-Kechach, rue des Consuls; contiguë à la mosquée dite Djama-el-Kechach. A subi le sort de la

mosquée sa voisine ; elle porte aujourd'hui le n° 35 de la rue des Consuls.

3. Zaouïa de Sidi-el-Djoudi, rue des Trois-Couleurs ; elle avait une petite mosquée sous sa dépendance et un grand cimetière public. Zaouïa et mosquée furent aliénées : la première en 1838, et la seconde en 1840 ; le cimetière avait été déclassé dès les premiers mois de la conquête. L'emplacement de la zaouïa et de ses dépendances porte aujourd'hui les n°s 1 et 3 de la rue d'Orléans.

4. Zaouïa Youb, rue des Trois Couleurs, avec chapelle et cimetière. L'administration considéra cet établissement comme appartenant à la famille Youb, entre les mains de laquelle la charge d'oukil était héréditaire ; cette famille, peu fanatique, s'empressa d'aliéner au profit des Européens la zaouïa de ses ancêtres, laquelle occupait un emplacement s'étendant de la rue des Trois-Couleurs jusqu'à la mosquée du Cadi, rue Bab-el-Oued.

5. Zaouïa de la mosquée Essebarin ou El-Mekaissa, sous les voûtes, place du Gouvernement. Elle a été démolie avec la mosquée dont elle portait le nom.

6. Zaouïa de la mosquée dite Djama Essida, place du Gouvernement. Elle a été démolie en 1830, en même temps que la mosquée dont elle portait le nom.

7. Zaouïa des Chorfa, rue Jénina et impasse Bruce, ayant sous sa dépendance un cimetière et une mosquée. Elle fut aliénée en 1832, par son oukil, au profit d'un Européen ; encore une aliénation qui prouve que les musulmans d'Alger ne sont pas aussi fanatiques qu'on le suppose. L'emplacement de cette zaouïa, de sa mosquée et de son cimetière est aujourd'hui occupé par les bureaux du gouvernement général, sauf la partie tombée dans la voie publique en 1841.

8. Zaouïa Moula-Hassan, rue du Divan, aliénée en 1840 ; porte le n° 3 de l'impasse Boutin.

9. Zaouïa Tchekhtoun, rue de l'Aigle ; réunie en 1841 à la caserne Kharratine, laquelle fut d'abord affectée au casernement militaire, à un hôpital militaire, puis à un

hôpital civil, et ensuite aux services du Trésor et des Postes. Les travaux exécutés pour la construction du boulevard de la République ont fait disparaître cette ancienne caserne, ainsi que la zaouïa qui y avait été annexée.

10. Zaouïa de Sidi-Mohammed-Chérif, dans les rues du Palmier, Damfreville et les deux tronçons de la rue Kléber; avec un cimetière, fermé en 1830, et une mosquée sous sa dépendance; n'a pas cessé d'être affectée au culte musulman; a été reconstruite avec école par l'administration française. L'école a été démolie en 1855 pour l'agrandissement de l'établissement de Sidi-Mohammed-Chérif.

11. Zaouïa El-Abbassi, rue des Dattes, avec cimetière situé à l'angle des rues Porte-Neuve et des Dattes. Reconnue par l'administration pour être propriété exclusive de la famille du marabout El-Abbassi, le propriétaire, quoique musulman, l'a vendue à un européen.

12. Zaouïa des Andalous, rue au Beurre, abandonnée pour cause de vétusté, en 1843; elle avait reçu le n° 21 de ladite rue et fut aliénée peu après.

13. Zaouïa Sidi-Ahmed ben Abd-Allah, rue Socgéma; elle avait sous sa dépendance une mosquée, un logement à l'usage des savants et un cimetière; fut affectée plus tard à une école d'enseignement mutuel.

14. Zaouïa Chebarlia, appelée également zaouïa Ketchawa, rue de la Couronne. Elle reçut en 1830 le n° 38 de la rue de la Couronne, et ne tarda pas à être détournée de sa destination. En 1835, elle fut évacuée par la gendarmerie et affectée, en juin 1836, aux bureaux du Beit-el-Mal. Comprise dans une aliénation en date du 30 janvier 1840, elle fut englobée dans la construction du Bazar d'Orléans, portant le n° 1 de la rue du Lézard, lequel a été remplacé lui-même par les maisons bâties entre les rues de la Lyre et de Chartres.

S'il y avait des zaouïas ayant des mosquées sous

leurs dépendances, il y en avait d'autres qui, au contraire, étaient placées sous la dépendance des mosquées. Tel était le cas de la Grande mosquée, rue de la Marine. Elle était située en face de celle-ci, dans la même rue; elle comprenait : une mosquée de second ordre, une école, une zaouïa avec deux chambres, des fontaines et lieux d'ablutions, divers locaux pour le logement des agents. Si la grande mosquée a été conservée, il n'en fut pas de même de la zaouïa. Celle-ci fut, en 1833, louée à un européen qui y établit des bains français; en 1840, la portion respectée par le nouvel alignement fut aliénée, et elle se trouve aujourd'hui englobée dans la maison portant le nº 29 de la rue de la Marine et toujours affectée à un établissement de bains.

*
* *

Sortons maintenant de la ville et voyons comme nous venons de le faire *intra-muros*, quelles étaient les mosquées et les zaouïas qui existaient *extra-muros* ainsi que le sort qui leur était réservé. Commençons par le faubourg Bab-el-Oued.

Faubourg Bab-el-Oued extérieur

Zaouïa Sidi-Yakoub, avec kobba et cimetière spécial situé à l'extrémité nord de ce faubourg. Cette zaouïa, occupée militairement en 1830, forme encore une annexe de la Salpêtrière.

Mosquée de Mohammed-Pacha. Cette petite mosquée, située près de la zaouïa Sidi-Yakoub sur le bord de la mer, fut démolie dans les premiers temps de la conquête.

Zaouïa du marabout Sidi-Amar et-Tensi. Elle était située dans le fossé de la ville au-dessus de la porte Bab-el-Oued. Bien que qualifiée de zaouïa, elle ne renfer-

mait ni logements pour les tolbas, ni école supérieure (medersa); elle se composait d'un mesdjed sans minaret et d'une koubba renfermant la tombe du marabout; le personnel ne comprenait qu'un oukil. Occupée en 1831 par la gendarmerie, elle fut ensuite affectée à un casernement militaire jusqu'en 1861, où elle fut englobée dans le terrain sur lequel fut construit le Lycée national.

Zaouïa du marabout Sidi-Abderrahman et-Tsa'lebi. C'était la plus importante des zaouïas existant en 1830, autant par ses revenus dotaux que par la grande réputation du marabout Sidi-Abderrahman et-Tsa'lebi, en l'honneur duquel elle fut fondée, et elle a été conservée par nous. Telle elle était en 1830, telle elle était en 1848 quand je la visitais pour la première fois; telle elle est encore à peu de chose près, aujourd'hui. Située au-dessus du jardin Marengo, elle couvre un emplacement de 1,400 mètres environ et comprend une mosquée de second rang, ayant un petit minaret carré; une koubba qui renferme quelques tombes et le tombeau du marabout; plusieurs locaux et bâtiments d'habitation et de service, des latrines publiques et des lieux d'ablutions.

Vers la fin de 1848, cette zaouïa fut réunie au domaine de l'État, et les frais du personnel, de l'entretien et du culte furent inscrits au budget de l'administration civile.

* * *

La dépossession des marabouts vint ensuite. Elle ne s'effectua pas aussi facilement que celle des janissaires, des eaux et des voies publiques; les difficultés que rencontra l'administration de l'époque consistaient d'abord dans le grand nombre des petites collectivités qu'il fallait déposséder, et ensuite et surtout dans le nombre bien plus grand encore des chapelles et des tombes que cette dépossession allait faire disparaître.

En effet, les biens dits des marabouts n'étaient autres

que des *koubba* ou locaux couverts d'un dôme de très petite dimension renfermant la tombe d'un marabout dont ils portent le nom. Chaque koubba avait autour d'elle un cimetière plus ou moins vaste renfermant les tombes des descendants du marabout. Ces koubbas avaient, de même que les mosquées et les zaouïas, un oukil chargé de l'entretien des bâtiments et du cimetière, ainsi que de la perception des revenus de l'immeuble auxquels venaient s'ajouter les offrandes des fidèles. Ces koubbas étaient nombreuses du côté de Bab-el-Oued. La partie extérieure de la ville comprise entre les anciennes fortifications et le ruisseau n'était au moment de la conquête qu'une vaste nécropole au milieu de laquelle se trouvaient deux petits forts turcs, celui des Vingt-quatre heures et le second, plus rapproché de la mer, qu'on appelait le Fort-Neuf.

Or, en supprimant tous ces cimetières, on causa un préjudice réel aux nombreux oukils qui les entretenaient ; il est vrai qu'on ne les supprima pas tout d'abord, mais on comprend que la partie principale de leurs revenus, celle des offrandes, devait disparaître en même temps que les koubbas et les tombes étaient démolies.

La plus grosse difficulté pour l'administration était la crainte de froisser les sentiments religieux des musulmans ; cette crainte était d'ailleurs plus accentuée encore dans nos Chambres françaises. « Les Français, disait D.-J. Montagne, publiciste algérien de l'époque, ont fait quelques ouvrages autour de la ville, soit pour la défense militaire, soit pour les besoins d'assainissement et de commodité ; ils ont ouvert des chemins, déblayé, hors la porte Bab-el-Oued, un espace considérable qui a été converti en esplanade où manœuvre la troupe et qui probablement sera plus tard converti en promenade ; ces travaux ont nécessité la destruction de quelques sépultures qui, comme les plus rapprochées de la ville, étaient les plus anciennes et dataient de

deux ou trois siècles, peut-être plus. Ce fait si simple en lui-même a donné lieu à des criailleries qu'on peut appeler ridicules de la part d'un certain parti dont l'avenir fera justice, on a pleuré sur ces pauvres Maures dont on profanait les cendres, on a invoqué la religion, le respect pour les morts, on a crié au sacrilège. Cet attendrissement de commande a trompé beaucoup de gens en France, qui ont cru que les Français arrivés à Alger s'étaient transformés en Vandales ; quelques-uns de nos plus honorables députés, dupes de cette comédie, en ont fait retentir la tribune nationale. Je ne puis garder le silence sur ce point. Ces plaintes sont sans fondement ; les sépultures méritent sans doute le respect, mais dans tous les pays bien ordonnés elles ont un espace déterminé et on ne leur laisse jamais envahir toute la campagne ; partout, lorsqu'elles sont trop anciennes, on reconnaît la nécessité de les détruire, et je voudrais savoir ce que deviendront, dans cinquante ans, les beaux cimetières de Paris, malgré les concessions à perpétuité, avec une population d'un million d'habitants. Rien n'est perpétuel en ce monde, et en Afrique pas plus que sur aucune autre partie de notre globe on ne peut prétendre à la perpétuité des tombeaux ».

Koubba de Sidi-Djâmi. Elle comprenait une mosquée de rang inférieur, sans minaret ; la koubba renfermait la tombe du marabout Sidi-Djâmi, des latrines avec fontaines pour les ablutions, un cimetière spécial. Cet établissement fut enlevé à sa destination dès le début de la conquête : occupé d'abord par la gendarmerie, il fut loué en 1850 au supérieur des Trappistes, ce qui lui fit donner le nom de Petit-Staouéli. Il était situé en face de la porte inférieure du jardin Marengo, sur la droite de la Rampe-Valée et dominait le chemin qui aboutit au nouveau faubourg Bab-el-Oued.

Tombes de Ben Dja'far, Mohammed en-Necha, El Hadj Pacha, Hassan Pacha, Cheick Ezerad, Sidi el

Yakout, Sidi Kettani. Ces sept tombes renfermaient les ossements de sept personnages haut placés, pachas ou autres, dont l'un, El Hadj Pacha, eut la gloire de sauver Alger assiégée par Charles-Quint. Elles étaient situées sur les emplacements occupés depuis par les fortifications construites par nous et qu'on est en train de démolir aujourd'hui. Les ossements de ces musulmans illustres furent jetés au vent et leurs pierres tumulaires vendues aux enchères, ce qui est regrettable, car elles devaient porter des inscriptions intéressantes.

Koubba de Sidi-Meçaoud, à environ 500 mètres de la ville, près des fours à chaux. Elle était de grandes dimensions, très fréquentée par les chaufourniers indigènes et entourée d'un grand cimetière. Aliénée au profit de M. Geyler, entrepreneur, celui-ci la transforma et en fit sa maison d'habitation.

Koubba de Sidi-Sa'di, située au-dessus du jardin. Cet édifice se composait, en outre, en 1830, d'un mesdjed (petite mosquée) sans minaret, d'une habitation et d'une koubba renfermant la tombe d'un marabout très vénéré. La koubba n'a jamais cessé d'être consacré au culte musulman, mais la mosquée a été détournée de son affectation au profit du génie militaire en 1847, au service des poudres à feu, faisant partie des Contributions diverses, en 1850.

Tombe de Sidi Mohammed ben Khelifa, à une petite distance de Sidi-Sa'di. Elle avait disparu depuis longtemps à l'époque de la construction du lycée sur l'emplacement duquel elle aurait dû se trouver, suivant une tradition

Marabout El-Tebib. Ce tombeau, élevé par un dey dont on ignore le nom, à la mémoire de son médecin qui lui avait prédit sa royauté, était jadis, dit A. Devoulx, au-dessus du grand caroubier qui domine le jardin zoologique; il a été depuis transporté au jardin Marengo, où il forme une petite koubba ouverte de quatre côtés, dans l'endroit dit *Bosquet de la Reine*.

La Koubba de Sidi-Salem faisait partie des tombes situées sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le lycée. Elle était ombragée par un palmier qui, lors de la construction du lycée, fut transporté sur la place des Orangers devant l'hôtel de la Régence.

Mosquée d'El-Meçolla, en face de la chapelle Sidi-Salem. Composée de deux grandes coupoles près desquelles se trouvaient quelques boutiques, elle servait jadis d'oratoire consacré aux dernières prières pour les musulmans inhumés dans les nombreux cimetières situés non loin de là. Dès les premiers jours de la conquête, cet établissement, dont la dotation se composait de sept boutiques, fut affecté au casernement militaire ; il fut démoli en 1862 pour les travaux du nouveau lycée.

Asile Bou-Touil. Il s'agit cette fois d'un établissement d'un genre différent, c'est-à-dire d'un asile. Près de l'oratoire funèbre dont je viens de parler, il se trouvait un mesquin édifice bas et long servant de refuge aux mendiants et vagabonds ainsi qu'aux fossoyeurs chargés de l'entretien des nombreux cimetières du quartier ; cet asile, tout comme les koubbas, etc., avait sa dotation dont les revenus servaient à donner du pain aux malheureux qui venaient s'y réfugier. Dès 1830, cet asile fut affecté au casernement militaire. En 1860, lors du voyage de l'Empereur à Alger, cet humble édifice eut l'honneur de servir de campement à une partie des Cent-Gardes qui accompagnait le Chef de l'État. Bientôt après il fut englobé, comme tant d'autres petits monuments musulmans, dans les terrains sur lesquels a été construit le lycée.

* * *

Franchissons maintenant l'ancienne porte Bab-Azoun, et voyons quels édifices du même genre s'y trouvaient. Ce faubourg comprenait d'ailleurs beaucoup plus de

fondouks et d'établissements industriels que de mosquées ou zaouïas.

Koubba de Sidi-Beteka, à gauche de la porte sur le bord de la mer. Elle comprenait une koubba, une mosquée sans minaret, une zaouïa renfermant des chambres à l'usage des pauvres, des infirmes et des malades, des latrines avec fontaines, des bains froids, et un cimetière. Là se trouvait le poste des fossoyeurs chargés des inhumations au quartier de Bab-Azoun ; c'est également dans cet établissement qu'on déposait les corps des membres de la milice turque qui avaient subi le supplice de la strangulation. Dès les premiers jours de la conquête, cette koubba fut enlevée à sa destination et occupée successivement par le génie militaire et le service des Ponts et Chaussées, de 1842 à 1852.

Mosquée de Sidi-Abd-el-Aziz, située sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la maison formant l'angle des rues de Constantine et Dumont-d'Urville. Elle conserva son affectation pendant quelques années et fut ensuite aliénée.

Tombeau de Sidi-bou-Hamma. La plupart des personnes qui passent dans la rue du Hamma se demandent pourquoi on lui a donné ce nom. Ce n'est pas celui qu'elle portait du temps des Turcs, puisque, à cette époque, la ville ne s'étendait pas au delà des anciennes murailles qui ont entièrement disparu de ce côté de la ville, pour faire place au Cercle militaire et au boulevard Gambetta. Quelle est donc la raison qui a engagé une de nos anciennes municipalités — je ne sais laquelle — à donner à cette rue un nom qui, traduit de l'arabe en français, peut faire supposer que cette partie du faubourg Bab-Azoun était malsaine? Ce n'est point pour un tel motif que ce nom lui fut donné. Je me hâte de rassurer ceux qui, par crainte de la fièvre, hésiteraient à y demeurer : c'est tout simplement en l'honneur d'un marabout. Voici l'explication que nous fournit A. Devoulx dans son étude sur *Les édifices religieux de l'ancien*

Alger : « Contre la façade de Dar-es-Saboun (la maison du savon), était adossée la tombe d'un saint anonyme qui avait pour spécialité de guérir les fièvres intermittentes et qu'on appelait, par cette raison, *Sidi-bou-Hamma* (monseigneur à la fièvre) ». Ce tombeau, compris dans la voie publique, se trouvait en avant de la maison portant le n° 12 de la rue du Hamma.

Tombeau de la sainte Lala-T'sadite, également situé dans la rue du Hamma et, comme celui de Sidi-Bou-Hamma, tombé dans la voie publique.

Mosquée de Sidi-Abd-el-Hach ; elle était sans dotation, se composait d'une petite mosquée, d'une koubba et d'un cimetière. Tombée dans la voie publique, elle était située entre les rues de Constantine et de l'Abreuvoir.

Koubba de Sidi-Aïssa. Occupée militairement dès le début de la conquête, elle porta le nom de caserne Didon.

Mosquée Sidi-Ali-ez-Zouawi, avec koubba, chapelle et cimetière. Elle était jadis placée hors la porte Azoun, sur un point désigné par les Turcs comme servant de marché aux moutons et qui est aujourd'hui entre la rue Dumont-d'Urville et la rue d'Isly. Elle était administrée par la famille du marabout Bou-Kedmi. Bien qu'elle n'eût pas de dotation, son oukil en tirait d'importants revenus, à cause d'une source abondante dont les eaux jouissaient de vertus particulières, telles que la guérison des fièvres intermittentes, la conservation de la fidélité conjugale et la fécondité des femmes stériles. Sans égard pour la superstition musulmane et les bénéfices que cette superstition procurait à la famille du marabout, l'administration française déclassa le cimetière, démolit la koubba et la mosquée et aménagea les eaux.

Koubba de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djilani. A 600 mètres environ de la rue Bab-Azoun, à l'endroit dit du Palmier, rue de Constantine, s'élevait autrefois une chapelle

consacrée à la mémoire de l'un des plus illustres marabouts de l'Islamisme, Sidi-Abdel-Kader-el-Djilani, descendant du prophète, né à Guilan en Perse en 1078, et mort à Baghdad, âgé de 91 ans. Tous les pays de l'Islam tiennent à honneur d'avoir leur koubba de Sidi-Abd-el-Kader. Alger devait donc avoir la sienne, et l'aurait peut-être encore si l'ouverture de la rue de Constantine d'une part et le raccordement de celle-ci avec le boulevard par la rue Waïsse d'autre part n'avaient rendu nécessaire sa démolition.

Tombeau de Sidi-Embarek-el-Bahri, situé entre la rue de Constantine, et la rue de la Liberté, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison n° 30.

Koubba de Sidi-Mohammed ben Abderrahman, au Hamma. Je ne me suis occupé dans cette étude que des mosquées, etc., situées dans la ville et les faubourgs de l'ancien Alger; je crois devoir faire une exception, à cause de son importance et aussi de sa proximité de la ville, pour la koubba de Sidi-Abderrahman, située à Mustapha au quartier du Hamma, entre le Champ de Manœuvres et le Jardin d'Essai.

Cette koubba comprend aussi une mosquée et un cimetière, lequel, à l'heure qu'il est, a conservé son affectation et est devenu un lieu de pèlerinage pour les musulmans, qui s'y rendent tous les vendredis, et surtout à l'occasion des grandes fêtes de l'Islamisme. Koubba et mosquée ont été construites sous le gouvernement de Hassan-Pacha.

Sidi Abderrahman, dont la dépouille mortelle est, dit-on, déposée dans la koubba, fut marabout de grand renom, vénéré dans toute l'Afrique septentrionale. Né en Kabylie, dans la tribu des Guechtoula, dans les environs de Dra-el-Mizan, ce fut là qu'il mourut et fut enterré.

On peut être étonné que cette dépouille mortelle se trouve déposée en deux endroits si éloignés l'un de l'autre; mais c'est la légende qui le dit et c'est pourquoi

ce marabout a reçu le surnom de Bou Kobreïn, l'homme aux deux tombeaux. Aussitôt, rapporte-t-on, que la nouvelle de la mort de Sidi Abderrahman parvint à Alger, qu'il avait habité pendant longtemps, les Algériens firent enlever ses restes mortels par des gens résolus et adroits et les placèrent au Hamma ; l'émotion que cet enlèvement causa en Kabylie, s'apaisa, lorsqu'on reconnut que le corps du saint, miraculeusement dédoublé, se trouvait à la fois dans son ancienne tombe et dans sa nouvelle sépulture.

***

Que reste-t-il aujourd'hui de ces 159 mosquées grandes ou petites, de ces zaouïas ou koubbas, si nombreuses en 1830? Trois mosquées ont été transformées en églises catholiques, quelques autres ont été affectées, ainsi que la plupart des zaouïas, à des services publics, militaires ou civils, et le plus grand nombre des mosquées, zaouïas, koubbas et cimetières ont été aliénés ou détruits pour l'ouverture ou l'élargissement des voies publiques ou la construction de grands établissements publics, hôpitaux, lycée, écoles, théâtre, églises, etc.

Ainsi que je l'ai dit, et malgré le fanatisme qu'on leur attribue, les musulmans d'Alger n'ont pas été aussi émus qu'on l'a cru par toutes ces destructions, et ils n'auraient fait entendre aucune protestation si, au fur et à mesure que ces édifices étaient démolis ou recevaient une autre affectation, on leur en avait payé le prix. Il s'en est trouvé même plusieurs parmi ceux dont les droits de propriété avaient été reconnus par le Domaine, qui, sans le moindre scrupule, ont vendu aux Européens les mosquées et les cimetières qu'ils possédaient dans l'intérieur de la ville.

Mais le Domaine qui, aux termes de l'arrêté du 7 décembre 1830, avait été chargé de la gestion des biens des corporations, a-t-il tenu compte à qui de droit des

recettes perçues provenant de la vente ou de la location de ces biens, déduction faite des dépenses d'entretien des édifices, de culte, d'instruction et d'assistance publique auxquels elles devaient être affectées ? C'est ce qui nous reste à étudier.

AUMERAT.

ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 228)

Il ne prenait pas part à la lutte et était rentré dans sa demeure, où pénétra un soldat du *djond ;* alors saisissant son épée il se jeta dehors en proclamant la guerre sainte, et il fut tué. Pendant sept jours son cadavre resta abandonné sur un monceau de ruines sans qu'aucune bête féroce ou aucun oiseau de proie en approchât. C'était un homme vertueux qui avait appris les traditions auprès de (Sofyân) Ibn 'Oyeyna et d'autres.

La prise de la ville causa la fuite de nombreux Tunisiens, dont le retour s'effectua à la suite du pardon qui leur fut octroyé par Ziyâdet Allâh.

[P. 313] **Siège de Tolède**

En 219 (15 janvier 834), 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam l'Omeyyade, souverain d'Espagne, envoya un corps de troupes commandé par Omeyya ben El-H'akam contre Tolède, dont les habitants s'étaient révoltés contre El-H'akam et soustraits à son autorité. Ce général serra la ville de près, coupa les arbres de (la banlieue) et détruisit les cultures, mais sans arriver à réduire les habitants. Alors il s'éloigna, mais en laissant à Cala-

trava un corps de troupes commandé par Meysera, connu sous le nom de Fata Aboû Ayyoûb. Quand il fut parti, une troupe nombreuse de Tolédans sortit de la ville dans l'espoir de trouver quelque occasion où la négligence de Meysera leur permettrait de s'emparer de lui et des siens. Mais ce chef, informé de leur tentative, [P. 314] dressa des embuscades dans divers endroits. Quand les Tolédans s'approchèrent de Calatrava pour tenter leur attaque, les troupes embusquées les entourèrent de toutes parts et en firent un grand massacre; ceux qui purent y échapper s'enfuirent à Tolède. On coupa les têtes des cadavres et on alla les présenter à Meysera, qui fut péniblement impressionné par leur grand nombre et en eut une vraie frayeur; il en ressentit un vif chagrin et mourut quelques jours après (1).

Dans le cours de la même année, il y eut encore à Tolède une violente émeute connue sous le nom de *Malh'amat el-'irâs* (catastrophe de la corde?) et où de nombreux habitants périrent (2).

[P. 321] En 220 (4 janvier 835), 'Abd er-Rah'mân envoya une armée contre Tolède, mais les combats qu'elle livra ne la rendirent pas maîtresse de cette ville.

[P. 336] 'Abd er-Rah'mân se rend maître de Tolède

Nous avons parlé déjà de la révolte des Tolédans contre 'Abd er-Rah'mân ben El-H'akam ben Hichâm, le souverain omeyyade d'Espagne, et de l'envoi plusieurs fois renouvelé de troupes pour les réduire. En 221 (25 décembre 835), une troupe de Tolédans (3) se rendit à Calatrava, où se trouvaient des troupes d''Abd er-

(1) Voir le récit du *Bayân*, II, 86, et de Dozy, II, 98.

(2) Le *Bayân* est muet à ce sujet.

(3) Les traîtres avaient Ibn Mohâdjir à leur tête (*Bayân*, II, 87) Cf. Dozy, II, 93.

Rah'mân. [P. 337] Alors ces guerriers réunis se mirent à pousser activement le siège de la ville et coupèrent aux habitants toute communication. Cette situation pénible dura jusqu'au commencement de 222 (13 décembre 836), où 'Abd er-Rah'mân envoya encore contre eux son frère El-Welîd ben El-H'akam, qui les trouva épuisés par les suprêmes efforts qu'ils avaient faits; éprouvés comme ils l'étaient par la longueur du siège, ils ne pouvaient plus résister aux attaques, et El-Welîd emporta la ville d'assaut le samedi 8 redjeb (15 juin 837). Il s'y installa et fit reconstruire le château qui dominait la porte du fort (1), car il avait été détruit sous le règne d'El-H'akam; il en partit à la fin de cha'bân 223 (fin juillet 838), c'est-à-dire après que la réorganisation administrative fut terminée et que le calme fut rentré dans les esprits.

[P. 350] **Mort de Ziyâdet Allâh et avènement de son frère El-Aghlab** (2)

Le 14 redjeb 223 (10 juin 838) mourut Ziyâdet Allâh ben Ibrâhim ben el-Aghlab, émîr d'Ifrîkiyya, à l'âge de cinquante et un ans neuf mois et huit jours, après un règne de vingt et un ans et sept mois.

Son successeur fut son frère Aboû 'Affân (3) el-Aghlab ben Ibrâhîm ben el-Aghlab, qui traita libéralement le *djond*, réprima de nombreux abus, augmenta les traitements des gouverneurs et fit cesser les exactions de ceux-ci; il proscrivit de Kayrawân le vin de dattes et le vin. En 224 (22 novembre 838), il dirigea contre la Sicile une incursion qui revint saine et sauve en rame-

(1) C'est-à-dire le château élevé par 'Amroûs.

(2) Sur ce chapitre, qui est traduit dans la *Biblioteca*, I, 372, comparez la note 1 de la p. 97.

(3) On lit Abou 'Ik'âl dans le *Bayân*, I, 99, et dans Ibn Khaldoûn (*Berbères*, I, 414; Desvergers, 111).

nant du butin. En 225 (11 novembre 839), plusieurs châteaux-forts de Sicile demandèrent quartier aux musulmans, entre autres H'içn el-balloût' (Caltabellotta), Platano, Corleone et Moroû (Calatomauro ?). Une flotte musulmane débarqua en Calabre, où elle demeura victorieuse, puis rencontra et battit la flotte de l'empereur de Constantinople; la victoire fut complète, et les vaisseaux mis en fuite durent se réfugier à Constantinople. [P. 351] En 226 (30 octobre 840), une expédition fut faite en Sicile contre Castrogiovanni ; les assaillants firent du butin et des prisonniers, et promenèrent l'incendie sans rencontrer de résistance. De là ils marchèrent contre H'içn el-Ghîrân (Fort des grottes), qui se compose de quarante grottes, et le mirent entièrement au pillage.

C'est en cette année que mourut, comme nous le raconterons, Aboû 'Affân.

[P. 351] En 223 (2 décembre 837), 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam, souverain d'Espagne, envoya une armée contre Alava; elle s'établit auprès de H'içn el-Gharât, qu'elle assiégea; elle s'empara du butin qu'elle y trouva, en tua les habitants et s'en retourna, emmenant captifs les femmes et les enfants (1).

[P. 361] Expédition des Musulmans d'Espagne

En 224 (22 novembre 838), 'Abd er-Rah'mân envoya sur le territoire ennemi 'Obeyd Allâh (2), connu sous le

(1) En l'année 223, une expédition contre la Galice fut commandée par El-Welîd ben el-H'akam (*Bayân*, II, 87).

(2) J'ai corrigé le texte, qui lit « 'Abd Allâh », tant par ce que nous savons d'autre part qu'à cause de la leçon correcte imprimée dans Makkari (I, 222), qui parle de cette campagne. D'après le *Bayân* (l. l.), le chef de l'expédition aurait été El-H'akam, fils du khalife.

nom d'Ibn el-Balensi. Ce général poussa jusqu'à Alava et eut à soutenir un combat acharné contre les polythéistes, qui étaient sortis en nombre au-devant de lui; mais ceux-ci furent défaits, et il en fut tué une quantité innombrable. Les monceaux formés par les têtes coupées étaient tellement hauts que les cavaliers qu'ils séparaient ne se voyaient pas les uns les autres.

En la même année, Loderîk' tenta avec son armée une incursion contre Medinaceli, en Espagne. Fortoûn ben Moûsa, à la tête de troupes nombreuses, s'avança contre lui, le défit et lui tua beaucoup d'hommes; puis il alla assiéger le château qu'avaient élevé les habitants d'Alava, vis-à-vis les places frontières musulmanes, le prit et le détruisit (1).

[P. 362] En 224 (22 novembre 838), la guerre éclata en Ifrîkiyya, entre 'Isa ben Rey'ân Azdi et les Lawâta, les Zawâgha et les Miknâsa. La lutte eut lieu entre Gafça et K'ast'îliya, et 'Isa égorgea tous ses ennemis jusqu'au dernier (2).

En la même année, les habitants de Sidjilmâsa, d'accord avec Midrâr ben El-Yasa', confièrent le pouvoir en cette ville à Meymoûn ben Midrâr et expulsèrent le frère de ce dernier, connu sous le nom d'Ibn Tak'iya. Meymoûn, après qu'il eut bien établi son autorité, déporta son père et sa mère dans l'une des bourgades de Sidjilmâsa (3).

[P. 367] En cha'bân 225 (juin 840), 'Abd er-Rah'mân,

(1) Le *Bayân* (l. l.) parle seulement d'une campagne entreprise en 225 par 'Abd er-Rah'mân en personne. Makkari (*l. l.*) parle de l'attaque du roi chrétien et d'une campagne du khalife, qu'il semble mettre l'une et l'autre sous l'année 224. Voir plus bas.

(2) Cette affaire, que Noweyri passe sous silence, est aussi rappelée par le *Bayân*, I, 99, et par Ibn Khaldoûn (Desvergers, p. 111); cf. Fournel, I, 507.

(3) Comparez *Bayân*, I, 100 et 155; Bekri, p. 333; Fournel, I, 508. On trouve aussi l'orthographe Ibn Bakiya.

souverain d'Espagne, pénétra sur le territoire des polythéistes à la tête d'une nombreuse armée et s'avança en Galice, où il se rendit maître de plusieurs forts. Il parcourut le pays en y semant la ruine, le pillage et la mort, et y faisant de (nombreux) captifs. A la fin de cette incursion, qui dura longtemps, il rentra à Cordoue (1).

[P. 369] Mort d'El-Aghlab ; règne d'Aboû' l-'Abbâs Moh'ammed ben el-Aghlab

Le jeudi 22 rebî' II 226 (17 février 841), mourut El-Aghlab ben Ibrâhîm, après un règne de deux ans, sept mois et sept jours (2).

Il eut pour successeur son fils Aboû' l-'Abbâs Moh'ammed ben el-Aghlab ben Ibrâhîm ben el-Aghlab, dont l'autorité s'étendit sur toute l'Ifrîkiyya (3). En 239 (11 juin 853), il fonda non loin de Tâhert une ville qu'il nomma 'Abbâsiyya; elle fut livrée aux flammes par Aflah' ben 'Abd el-Wahhâb l'Ibâd'ite, qui envoya cette nouvelle à l'Omeyyade régnant en Espagne, et ce dernier lui fit parvenir pour sa peine la somme de cent mille dirhems (4). Moh'ammed ben el-Aghlab mourut [P. 370] le lundi 1er moh'arrem 242 (9 mai 856), après un règne de quinze ans, huit mois et dix jours.

---

(1) Voyez p. 206, n. 1. — Makkari (I, 223) mentionne aussi sous cette année un échange d'ambassades entre les cours de Cordoue et de Constantinople.

(2) D'autres allongent cette période d'une couple de mois (Fournel, I, 509).

(3) Sur le règne de ce prince, voir le *Bayân*, I, 100; Desvergers, 112; Fournel, I, 509; *Berbères*, I, 415.

(4) La fondation de cette ville ainsi que sa destruction, sont encore rappelées ailleurs (*Berbères*, I, 419; Belâdhori, p. 234; Desvergers, p. 112, où la date 237 est probablement une faute typographique; Fournel, I, 513).

Règne d'Aboû Ibrâhîm Ah'med, fils du précédent

Aboû Ibrâhim Ah'med, qui remplaça son père défunt (1), traita le peuple avec justice, donna de grosses soldes au *djond* et bâtit en Ifrîkiyya dix mille châteaux-forts en pierre et chaux avec portes de fer ; il acquit de (nombreux) esclaves noirs. Aucun soulèvement n'agita son règne, et il mourut le mardi 17 dhoû' l-k'a'da 249 (31 décembre 863) ; il avait vingt-huit ans et avait régné sept ans, dix mois et douze jours.

Règne d'Aboû Moh'ammed Ziyâdet Allâh, frère du précédent

Ziyâdet Allâh succéda à son frère (2) et marcha sur les traces de ses prédécesseurs ; mais il mourut bientôt, le samedi 19 dhoû l-k'a'da 250 (23 décembre 864), après un règne d'un an et six jours.

Règne de Moh'ammed ben Ah'med ben el-Aghlab (3)

Ziyâdet Allâh eut pour successeur Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed ben Ah'med ben Moh'ammed ben el-Aghlab, qui suivit la même voie que ses prédécesseurs ; il était lettré, intelligent et sage administrateur, mais les chrétiens purent alors s'emparer de plusieurs localités de

(1) D'autres disent son oncle (p. ex. le *Bayân*, I, 105); voir Fournel, I, 515.

(2) La plupart des auteurs disent de même, probablement avec raison ; certains disent *son père*, leçon qui se retrouve dans le ms de Paris (mais cf. *Berbères*, I, 422 ; Fournel, I, 518).

(3) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 389.

Sicile. Lui aussi éleva des forteresses et des corps de garde sur le littoral. Il y a en Occident (1) une région appelée la Grande Terre, à quinze jours de Bark'a, où l'on trouve sur le littoral la ville de Bâra (Bari), habitée par des chrétiens qui ne sont pas des Roûm. Cette ville fut l'objectif d'une expédition, qui ne réussit pas, de H'ayât (2), affranchi d'El-Aghlab, puis de Khalfoûn [P. 371] le Berbère, qu'on dit affranchi de Rebî'a, et qui s'en rendit maître sous le khalifat d'El-Motawakkil. On vit ensuite prendre le dessus un nommé El-Mofarredj ben Sâlim (3), qui se rendit maître de vingt-quatre châteaux-forts qu'il garda ; puis il annonça ses conquêtes au gouverneur d'Égypte, en ajoutant qu'il ne voyait, tant pour lui que pour ses compagnons, d'autre moyen de dire (canoniquement) la prière que si le (khalife et) imâm l'investissait de ce pays et lui en confiait l'administration, de manière à n'être plus un simple conquérant ; puis il édifia une mosquée principale *(djâmi')*. Au bout de quelque temps, ses compagnons se soulevèrent contre lui et le massacrèrent.

Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed mourut en 261 (15 octobre 874).

Nous avons parlé d'un seul coup de tous ces princes à cause du petit nombre de faits se rapportant à chacun d'eux.

[P. 377] En 227 (20 octobre 841), une armée envoyée en territoire ennemi par 'Abd er-Rah'mân fut, entre Arboûna (Narbonne) et Chertânia (la Cerdagne), entourée par les chrétiens ; la bataille dura toute la nuit, mais au matin la faveur divine descendit sur les musulmans, qui restèrent vainqueurs. Moûsa ben Moûsa, chef de l'avant-garde, déploya dans cette bataille un courage

(1) Ce qui suit est presque entièrement extrait de Belâdhori, p. 234 et 235.

(2) H'abla (Djabala ?), d'après Belâdhori.

(3) Sellâm *(ibid.)*.

remarquable (1). Des dissentiments qui éclatèrent entre lui et Djerîr ben Mowaffek', un autre des principaux personnages de l'état, furent cause de la révolte de Moûsa contre 'Abd er-Rah'mân.

En cette année aussi mourut Alphonse, roi des chrétiens d'Espagne (2), après un règne de soixante-deux ans, ainsi que le juriste mâlekite Moh'ammed ben 'Abd Allâh ben H'assân Yah'çobi (3), qui était originaire d'Ifrîkiyya. (Orthographe de Chert'âniya).

[Tome VII, p. 3] Expéditions des musulmans en Sicile (4)

En 228 (9 octobre 842), El-Fad'l ben Dja'far Hamadâni opéra un débarquement dans le port de Messine, d'où il envoya diverses colonnes qui rapportèrent un butin considérable. Les habitants de Naples lui demandèrent quartier et firent cause commune avec lui. El-Fad'l attaqua vigoureusement la ville de Messine (5), mais sans pouvoir s'en rendre maître. Alors un corps de troupes contourna une montagne qui domine cette ville, la gravit, puis en redescendit sur la ville même, dont la population était absorbée par la lutte qu'elle soutenait contre [Ibn] Dja'far; se trouvant ainsi prise à revers,

(1) Cette campagne est rappelée par le *Bayân* (II, 88) sous l'année 227. Makkari (t. I, 222) la place sous l'année 226, et l'éditeur, corrigeant سرطانية de ses mss, l'a transformé en برطانية.

(2) Alphonse II le Chaste, roi des Asturies.

(3) Le *Bayân* (I, 100) rappelle aussi la mort de ce disciple de Mâlik ben Anas et rapporte une anecdote le concernant; il l'appelle Aboû Moh'ammed 'Abd Allâh ben Aboû H'assân Yah'çobi, nom sous lequel parle aussi de lui Ibn Farhoun (ms arabe 5032 de Paris, f. 65 v°); ce biographe hésite entre les années 226 et 227 pour la date de la mort de ce juriste.

(4) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca* (I, 374).

(5) J'adopte la leçon d'Amari et du ms de Paris, au lieu de celle du texte imprimé.

elle lâcha pied, et les musulmans restèrent maîtres de Messine.

La même année eut lieu la prise de la ville de Meskân (1).

En 229 (29 septembre 843), Aboû'l-Aghlab el-'Abbâs ben el-Fad'l, à la tête d'un corps de troupes, arriva jusqu'à Chera (2), dont les habitants, à la suite d'un combat acharné, durent fuir : dix mille des leurs perdirent la vie, tandis que trois musulmans seulement trouvèrent le martyre. Pareil fait ne s'était pas encore produit en Sicile.

En 232 (27 août 846), El-Fad'l ben Dja'far, qui avait commencé le siège de Lentîni, fut averti que les habitants, ayant adressé une demande de secours au Patrice qui était en Sicile, avaient obtenu une réponse favorable : « Le signal de mon arrivée, avait-il ajouté, consistera en feux allumés trois nuits de suite [P. 4] sur telle montagne; j'arriverai le quatrième jour pour assaillir les musulmans de concert avec vous. » Alors El-Fad'l fit allumer pendant trois nuits des feux sur la montagne en question, ce qui fit que les habitants de Lentîni commencèrent leurs préparatifs. De son côté le général musulman fit les siens : il organisa une embuscade du côté de laquelle les assiégeants devaient, quand ils seraient attaqués, feindre de fuir, pour ensuite faire volte-face quand ils l'auraient dépassée. Le quatrième jour en effet, les habitants de Lentîni, qui attendaient l'arrivée du Patrice, firent une sortie en masse et attaquèrent les musulmans, qui prirent la fuite et attirèrent les chrétiens jusqu'au-delà de l'embuscade; puis ils firent volte-face, tandis que leurs camarades apostés attaquaient l'ennemi par derrière. Il en fut fait un grand carnage, et le petit nombre de ceux qui échappèrent demandèrent grâce pour leurs vies et leurs biens, à quoi

---

(1) Amari (*l. l.* I, 374) croit qu'il s'agit de Mih'ikân, aujourd'hui Alimena.

(2) Amari (*ib.* I, 375) propose de lire بثيرة (Butira ?).

les musulmans consentirent moyennant reddition de la ville.

Dans la même année les musulmans s'installèrent dans la ville de Tarente en Lombardie et y fixèrent leur séjour.

En 233 (16 août 847), dix *chelendi* chrétiens vinrent jeter l'ancre à Mersa et-T'în [Mondello, près Palerme (1)] et débarquèrent des soldats; mais ceux-ci s'égarèrent et, forcés de revenir sans avoir rien pu faire, ils se rembarquèrent sur les bâtiments qui les avaient amenés, dont sept furent submergés.

En 234 (5 août 1848), les Ragusains conclurent la paix avec les musulmans moyennant livraison de la ville et de ce qu'elle renfermait. Les vainqueurs la détruisirent après en avoir enlevé tout ce qui était transportable.

En 235 (25 juillet 849), une troupe de musulmans marcha contre Castrogiovanni et en revint saine et sauve, après avoir livré cette ville au pillage, au meurtre et à l'incendie.

En redjeb 236 (janvier 851), mourut l'émir musulman de Sicile, Moh'ammed ben 'Abd Allâh ben el-Aghlab, [P. 5] qui avait exercé le pouvoir pendant dix-neuf ans (2). Il résidait à Palerme, d'où il ne sortait pas; il se contentait d'envoyer de là des troupes et des colonnes qui lui servaient d'instruments de conquête et de pillage.

---

(1) Voir sur cet endroit Edrisi, dans la portion traduite par Amari, *l. l.* I, 120.

(2) D'après la table des gouverneurs de Sicile dressée par Amari (*Biblioteca*, trad. II, 723), ce personnage commença d'occuper cette situation en 217, mais fut remplacé en 220 par Ibrâhîm ben 'Abd Allâh (*supra*, p. 95). Ce dernier ne fit probablement qu'un intérim de courte durée, si l'on accepte la durée de dix-neuf ans qu'assigne notre auteur au commandement de Moh'ammed ben 'Abd Allâh, lequel était d'ailleurs en Ifrîkiyya en 218 (*Bayân*, I, 97), et qu'on retrouve en Sicile en 220 (*ib.*, 98).

Guerre entre Moûsa et El-H'ârith ben Yezîgh (1)

En 228 (9 octobre 842) des combats eurent lieu contre Moûsa, gouverneur de Tudèle, et El-Hârith ben Yezîgh, qui commandait l'armée du souverain d'Espagne, 'Abd er-Rah'mân, voici à quel propos (2). Nous avons dit qu'en 227 (20 octobre 841) des dissentiments fondés sur la jalousie avaient éclaté entre Moûsa ben Moûsa, l'un des principaux officiers d' 'Abd er-Rah'mân et gouverneur de Tudèle, et les autres généraux. Alors ce chef se souleva contre 'Abd er-Rah'mân, qui fit marcher contre lui des troupes commandées par H'ârith ben Yezîgh et par d'autres chefs. Près de Borja (3) eut lieu une rencontre où Moûsa perdit de nombreux soldats, y compris l'un de ses cousins. El-H'ârith retourna ensuite à Saragosse. Mais Moûsa ayant envoyé son fils Alb (الب) ben Moûsa à Borja, El-H'ârith vint assiéger cette dernière ville et s'en empara, puis s'en retourna après avoir fait mourir le fils de Moûsa. Il (Moûsa?) se rendit ensuite à une invitation de (El-H'ârith?), qui lui offrit de conclure la paix moyennant abandon de la ville; mais Moûsa se retira à Arnît (Arnedo), si bien qu'après l'avoir cherché plusieurs jours, El-H'ârith marcha sur cette localité et y assiégea son adversaire. Celui-ci députa alors à Garcia, l'un des princes polythéistes d'Espagne : une alliance fut conclue entre eux contre El-H'ârith, et des embuscades furent préparées sur la route que celui-ci devait suivre. (Moûsa

(1) Cet officier est probablement celui dont le nom est écrit El-H'ârith ben Bezî' par le *Bayân*, II, 98. Le nom Bezî' figure plus haut, sous l'année 198.

(2) Les événements qui suivent sont indiqués très brièvement dans le *Bayân*, II, 89. Makkari n'en parle pas.

(3) Il s'agit certainement de la Borja située au sud de Tudèle et autre que la Berja dont parle Edrisi, qui se trouve près d'Alméria.

lui-même) se posta avec un corps de cavalerie et d'infanterie dans un endroit nommé طاسية près de la rivière qui arrose cette localité. Quand El-H'ârith arriva à cette rivière, il fut assailli à l'improviste et entouré de toutes parts; il lutta vaillamment, mais un coup qui l'atteignit à la tête lui creva l'œil, et il fut fait prisonnier.

'Abd er-Rah'mân, vivement impressionné par cet échec, équipa une nombreuse armée dont il confia le commandement à son fils Moh'ammed, et qu'il envoya contre Moûsa en ramadân 229 (mai-juin 844). Moh'ammed s'avança vers Pampelune et livra près de cette ville à une forte armée polythéiste une bataille où Garcia et nombre des siens périrent. Moûsa s'étant ensuite livré à de nouveaux actes de rébellion contre 'Abd er-Rah'mân, ce prince leva et fit marcher contre lui un corps de troupes considérable. [P. 6] Le rebelle demanda alors la paix, qui lui fut accordée; il donna son fils Ismâ'îl en ôtage, et le gouvernement de Tudèle lui fut rendu. A son arrivée dans cette ville, il en expulsa tous ceux dont il avait quelque chose à craindre et s'y établit solidement.

[P. 11] **Attaques des polythéistes contre les musulmans d'Espagne** (1)

En 230 (17 septembre 844), les Madjoûs, partis des régions les plus éloignées de l'Espagne, vinrent attaquer par mer les pays musulmans. Ils se montrèrent tout d'abord en dhoû' l-hiddja 229 (août-septembre 843) près

(1) Sur cette attaque des Normands, voir Dozy, *Recherches*, 3e éd., t. II, p. 252, où l'on trouve les divers récits arabes, en texte et en traduction, qui y sont relatifs, moins toutefois celui d'Ibn el-Athîr, qui a échappé à ce savant, et qui a d'ailleurs été à peu près copié par Noweyri. Cf. A. Kristoffer, *La première invasion des Normands dans l'Espagne musulmane en 844*, Lisbonne, 1892.

de Lisbonne (1), où ils restèrent treize jours et où ils livrèrent plusieurs combats aux musulmans; de là ils gagnèrent Cadix, puis Sidona, où il y eut aussi plusieurs rencontres. Le 8 de moharrem (24 septembre), ils se dirigèrent sur Séville, à douze parasanges de laquelle ils établirent leur camp. De nombreux fidèles allèrent les y attaquer, mais furent battus et laissèrent sur le terrain quantité de morts. L'ennemi vint alors camper à deux milles de la ville, dont les habitants, qui firent une sortie contre lui, furent encore défaits le 14 de moharrem (30 septembre) et perdirent beaucoup de monde tant en tués qu'en prisonniers. Les Madjoûs n'épargnèrent ni hommes ni bêtes, s'installèrent pendant vingt-quatre heures dans la banlieue de la ville et regagnèrent ensuite leurs navires. Alors l'armée d''Abd er-Rah'mân entra en ligne, ayant à sa tête de nombreux officiers; elle résista à l'impétueuse attaque des Madjoûs, qui perdirent soixante-dix hommes et durent se retirer à bord de leurs bâtiments, mais sans être poursuivis par les musulmans. Au reçu de cette nouvelle, 'Abd er-Rah'mân envoya une autre armée qui combattit vigoureusement les Madjoûs. Ceux-ci, obligés de reculer, furent rejoints, le 2 de rebî' I (26 novembre), par les musulmans, qui avaient reçu des secours de partout et dans les rangs desquels tout le monde venait se ranger. Attaqués par les Madjoûs, ils commencèrent par plier, mais ensuite l'ordre se rétablit, et nombre d'entre eux ayant mis pied à terre, l'ennemi s'enfuit en laissant sur le terrain environ cinq cents cadavres; on lui prit quatre navires, auxquels on mit le feu après en avoir retiré ce qu'ils contenaient. Plusieurs jours se passèrent ensuite sans aucun fait de guerre, car les Madjoûs ne débarquèrent pas. Les infidèles allèrent

(1) Ils arrivaient d'Afrique, où ils avaient opéré un débarquement à Asîla ou Arzilla, d'après Bekri (p. 254); *Bayân*, I, 240; II, 89. Cf. Fournel, I, 530.

ensuite attaquer Niébla, où ils firent des prisonniers (1); puis ils débarquèrent dans une île proche de K'oûrîs (Corias) pour y procéder au partage du butin. Ce spectacle enflamma de colère les musulmans, [P. 12] qui franchirent la rivière pour les attaquer et leur tuèrent deux hommes. Alors les Madjoûs allèrent à Sidona, où ils restèrent deux jours à s'emparer de vivres et à faire des prisonniers. Des bâtiments d' 'Abd er-Rah'mân, souverain de l'Espagne, arrivèrent ensuite à Séville, et à cette nouvelle les Madjoûs tombèrent sur Niébla, où ils continuèrent à piller et à faire des captifs, puis successivement sur Ocsonoba (2), Bâdja et Lisbonne. Ensuite ils se retirèrent et l'on n'entendit plus parler d'eux, de sorte que les populations purent respirer.

Certains chroniqueurs arabes ont aussi raconté l'incursion des Madjoûs à Séville en 246 (27 mars 860), laquelle offre des points de ressemblance avec celle dont nous venons de parler, mais j'ignore si c'est la même, puisque la date est différente, ou s'il s'agit d'une autre. Il est plus vraisemblable que les deux n'en font qu'une; je viens de faire le récit de la première, parce que l'on trouve dans chacune des traits différents.

[P. 16] En 231 (6 septembre 845), une armée musulmane pénétra en Galice sur le territoire des infidèles, où elle pilla et massacra tout. Elle s'avança jusqu'à la ville de Léon, dont elle entreprit le siège avec des catapultes. Les habitants effrayés s'enfuirent en abandonnant la ville et ce qu'elle renfermait, de sorte que les musulmans y pillèrent à leur gré, puis ruinèrent ce qui restait. Mais ils se retirèrent sans avoir pu détruire les murailles, car elles avaient dix-sept coudées de

(1) J'ai respecté la leçon du texte, qui se retrouve aussi dans un ms de Noweyri; Dozy a lu « se rendirent maîtres d'une galère ».

(2) Les ruines de cette ancienne ville épiscopale sont au nord de Faro, au lieu nommé aujourd'hui Estoy (Dozy, *l. l.*).

large (1), et ne purent qu'y ouvrir de nombreuses brèches.

[P. 17] En 231 (6 septembre 845), la guerre éclata en Ifrîk'iyya entre Ah'med ben el-Aghlab et son frère Moh'ammed ben el-Aghlab. Le premier suivi d'une troupe de partisans assaillit le second dans son palais, dont les portes furent fermées par les gens de Moh'ammed; il y eut d'abord combat, mais ils finirent par s'arranger. L'influence d'Ah'med devint prépondérante, et la direction des bureaux passa entre ses mains, de sorte qu'il avait toute la réalité d'un pouvoir que Moh'ammed n'exerçait que nominalement. Cette situation dura jusqu'en 232 (27 août 846), où Moh'ammed, à la suite d'une entente conclue avec certains de ses cousins paternels et de ses clients, put combattre Ah'med : il s'empara de sa personne et l'exila en Orient, tandis que lui-même reprit l'exercice du pouvoir. Ah'med mourut en 'Irâk' (2).

[P. 23] En 232 (27 août 846), Moûsa, violant ses promesses, se révolta en Espagne contre le souverain 'Abd er-Rah'mân ben El-H'akam, alors que la paix était conclue entre eux et que Moûsa s'était soumis. La prince fit marcher contre le rebelle une armée à la tête de laquelle il mit son fils Moh'ammed.

L'Espagne eut beaucoup à souffrir de la faim par suite d'une grande sécheresse qui commença en l'an 232 (3). Beaucoup d'hommes et d'animaux périrent, et les arbres

(1) Le *Bayân* (II, 91) parle aussi de cette affaire; il donne également aux murailles une épaisseur de dix-sept à dix-huit coudées, de même que Makkari, I, 223. Voir Dozy, *Recherches*, t. I, p. 153 de la 2e éd. et 140 de la 3e.

(2) On trouve de longs détails sur la guerre entre les deux frères dans les *Berbères*, I, 416; *Bayân*, I, 101-102; Fournel, I, 509. D'après Ibn Khaldoûn-Desvergers (p. 113), ce fut en 232 que Mohammed l'emporta définitivement sur Ahmed.

(3) Cette disette est aussi mentionnée par le *Bayân* (II, 91).

desséchèrent (sur pied), si bien que l'on cessa de semer. Mais en cette année *(sic)*, on se mit à prier pour avoir de l'eau, et l'on put arroser et semer; les ravages causés par la sécheresse s'arrêtèrent.

[P. 27] En 233 (16 août 847), Moh'ammed ben el-Aghlab, émir d'Ifrîk'iyya, révoqua Sâlim ben Ghalboûn, qu'il avait nommé gouverneur du Zâb. Celui-ci s'avança vers K'ayrawân, mais quand il fut arrivé au fort de ..... (1), il manifesta (2) ses projets de révolte et se dirigea vers Laribus. Sur le refus des habitants de le laisser pénétrer dans cette ville, il se rendit à Bâdja, où il se mit à l'abri. Mais Ibn el-Aghlab envoya contre lui des troupes commandées par Khafâdja ben Sofyân, qui alla camper sous les murs de cette ville et commença à l'attaquer. Sâlim tenta de fuir de nuit, mais il fut poursuivi et tué par Khafâdja, qui porta sa tête à Ibn el-Aghlab. Celui-ci fit également mettre à mort Azhar ben Sâlim, qu'il gardait prisonnier.

[P. 29] Troubles en Ifrîk'iyya

En 234 (4 août 848), 'Amr ben Selîm Todjîbi, connu sous le nom d'El-K'awî', [P. 30] se révolta contre Moh'ammed ben el-Aghlab, qui le fit assiéger dans Tunis cette année-là, mais sans succès, de sorte que les troupes durent se retirer. En 235 (25 juillet 849), Ibn el-Aghlab envoya de nouveau contre le rebelle une armée qui lui livra bataille non loin de Tunis; mais un grand nombre de soldats aghlabides firent défection et passèrent du côté d'El-K'awî', qui resta vainqueur et dont la situa-

(1) Texte بلبسير ; lisez Belezma (?) ; dans le récit du *Bayân* (I, 103), il n'est pas parlé de ce château.

(2) J'ai corrigé اضمر du texte en اظهر, verbe qu'on retrouve dans le passage parallèle du *Bayân*.

tion acquit plus de relief. En 236 (14 juillet 850), de nouvelles troupes aghlabides défirent enfin le rebelle et firent un grand massacre de ses partisans; lui-même fut poursuivi par un homme qui le décapita, et l'armée d'Ibn el-Aghlab entra à Tunis l'épée à la main en djomâda I (1).

[P. 33] En 235 (25 juillet 849), le khalife (abbaside) El-Motawakkil fit reconnaître ses trois fils en qualité d'héritiers présomptifs. A Moh'ammed, à qui il attribua le surnom honorifique d'El-Montaçir billâh, il attribua à titre de fiefs l'Ifrîk'iyya, le Maghreb tout entier..., etc.

[P. 34] Événements d'Espagne

En 235 (25 juillet 849), 'Abbâs ben Welîd, connu sous le nom de Tabli (الطبلي), alla combattre dans les environs de Todmîr un rassemblement qui s'était formé et avait pris pour chef un nommé Moh'ammed ben 'Isa ben Sâbik'. 'Abbâs réduisit cette région, combattit les rebelles et s'en retourna après leur avoir accordé la paix.

La même année, des troubles occasionnés par les habitants de Tâkoronnâ et par les Berbères des environs furent sévèrement réprimés par un corps de troupes qu''Abd er-Rah'mân envoya contre eux.

El-Mondhir, que son père 'Abd er-Rah'mân avait envoyé faire une incursion contre les chrétiens à la tête d'une armée considérable, pénétra dans le pays d'Alava (2).

En redjeb (janvier-février 850), de grandes inondations eurent lieu en Espagne : le pont d'Ecija fut emporté, les

(1) Correspondant au 9 nov.-8 déc. 850; dans le récit de ces événements par le *Bayân* (I, 103), on lit le 10 rebî I, ou 20 sept.

(2) Le *Bayân*, qui ne parle d'aucune des trois expéditions qui précèdent, mentionne par contre, sous les années 234 et 235, des opérations militaires aux îles Baléares.

moulins furent détruits, le fleuve de Séville submergea seize bourgades, et le Tage, devenu large de trente milles, en submergea dix-huit. Ces graves désastres affligèrent tout le pays dans l'espace d'un seul mois (1).

Rodmîr ben Adfounch (Ramire Ier, fils de Bermude) mourut en redjeb, après un règne de huit ans.

Le poète Aboû 's-Sawl Sa'îd ben Ya'mer ben 'Ali mourut à Saragosse.

[P. 38] En 236 (14 juillet 850), H'abîba le Berbère (2) se révolta en Espagne, dans les montagnes d'Algéziras. Les nombreux partisans qui se joignirent à lui furent arrêtés dans leurs incursions victorieuses par des troupes d'Abd er-Rah'mân, qui les battirent et les dispersèrent.

En la même année, des troupes d'Espagne firent une expédition sur le territoire de Barcelone ; elles y tuèrent de nombreux habitants, emmenèrent tout le reste en captivité et revinrent sans encombre, chargées de butin (3).

[P. 40] Gouvernement d'El-'Abbâs ben el-Fad'l en Sicile ; ses conquêtes (4)

Nous avons dit, sous l'année 228, que Moh'ammed ben 'Abd Allâh, émir de Sicile, mourut en 236 (14 juillet 850). A sa mort, les musulmans tombèrent d'accord pour mettre à leur tête El-'Abbâs ben el-Fad'l ben Ya'koûb, et informèrent de leur choix l'émir d'Ifrîk'iyya, Mohammed ben el-Aghlab, qui envoya son investiture au nouveau

(1) Les ravages causés par cette inondation sont aussi rappelés par le *Bayân* (II, 91-92).

(2) Il est appelé H'abîb Bernesi par le *Bayân* (II, 92).

(3) Ni le *Bayân* ni Makkari n'ont mentionné cette campagne.

(4) Ce chapitre et le suivant figurent dans la *Biblioteca*, I, 377. Il faut aussi comparer le *Bayân* sous les années correspondantes.

chef. Avant même que ce diplôme lui fût parvenu, El-'Abbâs avait envoyé en expédition diverses colonnes qui avaient rapporté du butin. Après sa nomination officielle, il se mit lui-même en campagne. Il envoya une colonne commandée par son oncle paternel Rebâh', qu'il avait mis à la tête de son avant-garde, contre le fort d'Aboû Thawr (Çaltavuturo), et cet officier en revint avec du butin et des prisonniers. El-'Abbâs fit massacrer ceux-ci et s'avança vers Castrogiovanni en pillant, brûlant et détruisant tout sur son passage : il voulait ainsi forcer le Patrice à sortir pour le combattre, mais ce fut en vain, et il dut retourner (à Palerme).

En 238 (22 juin 852), il poussa avec une armée considérable jusqu'à Castrogiovanni et se livra au pillage et à la destruction ; puis il alla à Catane, à Syracuse, à Nout'os (Noto) et à Raguse, continuant de semer dans ces régions le pillage, la ruine et l'incendie. Il alla camper sous les murs de Bothîra (Butera), dont les habitants, après avoir subi un siège de cinq mois, obtinrent la paix moyennant livraison de cinq mille (esclaves).

En 242 (9 mai 856), El-'Abbâs, à la tête d'un corps de troupes important, se rendit maître de cinq châteaux-forts (1).

En 243 (29 avril 857), il marcha contre Castrogiovanni, dont les habitants firent une sortie où ils furent mis en déroute et subirent des pertes importantes. Il se dirigea de là contre Syracuse, Tabermîn (Taormina) et autres villes en se livrant au pillage, à la destruction et à l'incendie. Il mit enfin le siège devant El-K'açr el-djedîd (2), [P. 41] qu'il serra de très près. En vain les chrétiens assiégés lui offrirent une rançon de quinze mille dinars, il refusa de l'accepter et poursuivit le siège ; ils consen-

---

(1) Ou, selon le ms de Paris, « de nombreux châteaux-forts ».

(2) C'est-à-dire le Château-Neuf ; le *Bayân* lit « K'açr el-h'adîd » ; peut-être Gagliano (Amari, *Storia dei Mus.*, I, 327).

tirent à rendre la place à condition qu'il laissât en liberté deux cents d'entre eux seulement. Cette condition fut acceptée, et après avoir mis en vente toute la population moins les deux cents stipulés, il démantela cette place forte.

Prise de Castrogiovanni (1)

Cette conquête fut opérée par les musulmans en 244 (18 avril 858). Castrogiovanni était devenue la capitale chrétienne de la Sicile à cause de sa forte situation, et avait ainsi remplacé Syracuse, où résidait auparavant le chef de l'île, depuis que les musulmans s'étaient rendus maîtres d'une partie du pays. Or, El-ʿAbbâs marcha à la tête des forces musulmanes contre Castrogiovanni et Syracuse, en même temps qu'il expédiait une flotte ; celle-ci rencontra quarante *chelendi* chrétiens, qui durent fuir après avoir soutenu un combat acharné et en laissant aux vainqueurs dix de ces bâtiments avec les hommes qui les montaient. El-ʿAbbâs retourna alors dans sa ville (de Palerme). Puis l'hiver étant venu, une colonne fut expédiée contre Castrogiovanni, d'où elle revint après s'être livrée au pillage et à la destruction, ramenant un prisonnier chrétien qui était un personnage de marque. Comme El-ʿAbbâs donnait l'ordre de le mettre à mort, il demanda à être épargné en promettant de fournir de bons renseignements, et aux interrogations d'El-ʿAbbâs, il répondit en ces termes : « Je puis te procurer la prise de Castrogiovanni en t'indiquant le chemin qui y conduit. Par ce temps d'hiver et de neige, la garnison n'ayant pas à redouter vos attaques n'exerce pas de surveillance, et je pourrais introduire dans la ville une troupe de tes

(1) Cet important événement n'est pas même rappelé par le *Bayân* sous cette année.

soldats que tu enverras avec moi ». El-'Abbâs choisit donc deux mille cavaliers d'entre les plus braves et les plus résolus, et l'on se mit en marche. Non loin de la ville, il se mit en embuscade et envoya son oncle Rebâh' avec ses hommes d'élite. Cette petite troupe s'avança couverte par la nuit, et le chrétien, qui marchait enchaîné devant Rebâh, leur fit voir l'endroit dont il fallait se rendre maître ; on dressa alors les échelles et l'on se trouva ainsi sur la montagne ; puis on atteignit les murailles de la ville vers l'aube et alors que les sentinelles étaient endormies. Par une petite porte qui laissait entrer l'eau et où l'on jetait les ordures, les musulmans se glissèrent tous dans l'intérieur, puis, l'épée à la main, attaquèrent les chrétiens et s'emparèrent des autres portes. El-'Abbâs arriva alors avec le reste de l'armée, [P. 42] si bien que la prière de l'aube put être dite dans la place le jeudi 15 chawwâl (23 janvier 859). Il fit aussitôt installer une mosquée pourvue d'une chaire où il monta le vendredi pour y faire la *khotba* (prône). Tous les combattants trouvés dans la place furent mis à mort ; on réduisit en captivité les filles de patrices couvertes de bijoux, ainsi que des fils de rois, et l'on y trouva (des richesses) impossibles à décrire. Ce fut un jour de cruelle humiliation pour le polythéisme en Sicile !

Quand cette conquête fut connue du roi des chrétiens. il envoya de Constantinople un Patrice à la tête de trois cents *chelendi* et de nombreux soldats. El-'Abbâs quitta Palerme pour attaquer cette flotte, qui était arrivée à Syracuse ; il battit les chrétiens, qui durent se rembarquer en désordre, leur enleva cent *chelendi* et leur tua beaucoup de monde, tandis que trois musulmans seulement furent atteints par les flèches ennemies.

En 246 (27 mars 860), la paix fut rompue par beaucoup de places fortes de Sicile, Sat'ar (Sutera), Ablâ (?), Platano, K'al'at 'Abd el-Mou'min, Caltabellotta, Caltavuturo, et d'autres encore. El-'Abbâs, qui se mit en

campagne pour les réduire, eut à combattre les troupes chrétiennes, qu'il vainquit et dont il fit un grand carnage. Puis il marcha contre K'al'at 'Abd el-Mou'min et Platano. Il était occupé à assiéger cette dernière place, quand la nouvelle de l'arrivée d'une (nouvelle et) nombreuse armée chrétienne l'obligea à s'avancer contre elle : il la rencontra à Cefalu, et à la suite d'un combat acharné il la força à se retirer à Syracuse. Lui-même rentra à Palerme, mais il remit Castrogiovanni en état de défense et y installa une garnison.

En 247 (16 mars 861), El-'Abbâs se porta vers Syracuse, où il fit du butin, et s'avança vers les grottes de K'ar-k'ana (1) ; mais il tomba alors malade et mourut au bout de trois jours, le 3 djomâda II (13 août). On l'enterra en cet endroit, mais les chrétiens exhumèrent son cadavre et le jetèrent dans les flammes. Pendant son gouvernement, qui dura onze ans, il ne cessa ni hiver ni été de faire la guerre sainte ; il fit des expéditions en Calabre et en Lombardie et installa à demeure des musulmans dans ces deux régions.

[P. 43] En 237 (4 juillet 851), il surgit en Espagne, du côté des places frontières, un faux prophète qui proposa une explication nouvelle du Korân [P. 44] et qui trouva comme adhérents un certain nombre de vauriens. A côté d'autres prescriptions, il défendait qu'on se coupât les cheveux et les ongles. Le gouverneur de la région se le fit amener, et les premiers mots que lui adressa l'apôtre furent une invitation à se convertir à la foi nouvelle. Le gouverneur, après l'avoir inutilement sommé de venir à résipiscence, le fit crucifier (2).

La même année, des troupes musulmanes pénétrè-

(1) Amari n'a pu déterminer ce nom (voir *Storia dei Mus.*, I, 310 et 335 ; III, 180).

(2) Il est aussi parlé de cette révolte dans le *Bayân* (II, 92), qui en place le siège dans l'est de l'Espagne, où Yah'ya ben Khâlid était alors gouverneur. Makkari est muet sur ce point.

rent sur le territoire des polythéistes et remportèrent la victoire dans une grande bataille bien connue en Espagne sous le nom d'affaire d'El-Beyd'â' (1).

[P. 46] Mort d''Abd er-Rah'mân ben El-H'akam et avènement de son fils Moh'ammed

Au mois de rebî' II 238 (septembre-octobre 852) mourut le souverain omeyyade d'Espagne 'Abd er-Rah'mân ben El-H'akam ben Hichâm ben 'Abd er-Rah'mân ben Mo'âwiya ben Hichâm, qui était né en 176 (27 avril 792) et avait régné trente et un ans et trois mois. Ce prince était brun et grand, il avait le nez aquilin et de grands yeux; sa barbe était longue et il faisait usage du *henné*. Il laissa quarante-cinq enfants mâles (2). Il avait de la littérature et savait faire des vers; on le compte parmi ceux qui avaient de l'amour pour leurs filles esclaves, et il est devenu célèbre par la passion qu'il conçut pour l'une d'elles, nommée T'aroûb (3). Il était versé dans la science de la loi religieuse *(cherî'a)* et dans les sciences philosophiques. La sécurité et le calme fleurirent durant le règne de ce prince, qui était d'une profonde intelligence et dont les richesses étaient considérables; il édifia des palais et des lieux de plaisance nombreux, et établit des routes. Il ajouta deux portiques à la mos-

(1) Peut-être faut-il entendre « affaire de Calatrava », car cette ville porte le nom d'El-Beyd'â (Makkari, I, 103, l. 18). Je n'ai pas trouvé cette affaire mentionnée dans les sources arabes qui me sont accessibles.

(2) Ailleurs il est dit cent cinquante garçons et cinquante filles (Makkari, I, 223). Je crois d'ailleurs que dans le texte d'Ibn el-Athir le mot وغيرهم (ms de Paris وغيرها) de la ligne 8 est déplacé et doit être reporté à la ligne 6, après ذكورا. Il faut alors traduire : « ... mâles, sans parler des autres ».

(3) Sur cette femme on peut voir ce que dit Dozy, *Mus. d'Espagne*, II, 96 ; *Bayân*, II, 94 ; Makkari, I, 224 ; *Madjmoû'a*, 136, etc.

quée de Cordoue ; la mort l'empêcha de terminer l'ornementation de cet édifice, qui fut achevée par son fils. Il éleva aussi de nombreuses mosquées principales en Espagne (1).

Celui qui lui succéda sur le trône fut son fils Moh'ammed, qui continua ses traditions de justice et termina la grande mosquée de Cordoue. Sa mère s'appelait Bahtar (2) ; il eut cent enfants, tous mâles (3). Ce fut lui qui introduisit en Espagne les habitudes d'une pompe royale et tous les usages royaux ; aussi se croyait-il trop haut placé pour frayer avec le peuple. On comparait la pompe de sa cour à celle d'El-Welîd ben 'Abd el-Melik. C'est à lui aussi qu'on doit les premiers travaux d'art destinés à amener de l'eau potable à Cordoue même, ainsi que l'établissement d'un vaste réservoir où la population avait accès (4)

[P. 47] En 239 (11 juin 853), Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân envoya son frère El-H'akam à la tête d une armée à Calatrava, dont les Tolédans avaient ruiné les remparts et mis à mort de nombreux habitants. El-H'akam commença par en relever les murailles, y ramena les habitants qui s'étaient enfuis et remit tout en ordre ; puis il marcha sur Tolède, dont il ravagea et dévasta les environs. Un autre corps de troupes, aussi envoyé par Moh'ammed contre Tolède, fut, en approchant de cette ville, surpris par les *djond* qui avaient dressé une embuscade ; il dut prendre la fuite, car la plupart des soldats dont il était composé furent blessés (5).

---

(1) On retrouve la plupart de ces détails dans les auteurs cités à la note précédente.

(2) Le *Bayân* (II, 96) écrit Boheyr ou Bahîr. Le récit des intrigues qui accompagnèrent son avènement est fait par Dozy (II, 150).

(3) D'après le *Bayân* (*ib.*), trente-trois fils et vingt-et-une filles.

(4) Ce prince a été jugé très sévèrement par Dozy, II, 158. Comparez le *Madjmoû'a*, texte, p. 141 ; *Bayân*, II, 109.

(5) Il est parlé de ces deux affaires dans le *Bayân*, II, 97 ; Dozy, II, 161.

[P. 48] **Bataille entre les musulmans et les Francs d'Espagne**

Au mois de moharrem 240 (juin 854), eut lieu en Espagne une sanglante rencontre entre les musulmans et les Francs, voici dans quelles circonstances. On sait l'état de rébellion où se trouvaient les Tolédans contre Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân aussi bien que contre son père et prédécesseur. Or Moh'ammed s'étant, à cette époque, dirigé avec ses troupes vers Tolède, les habitants de cette ville députèrent aussitôt au roi de Galice et à celui des pays basques pour demander leur aide, et ce dernier leur expédia une armée considérable. A cette nouvelle, Moh'ammed, qui était déjà dans le voisinage de Tolède, rangea son armée en bataille, après avoir eu le soin de placer des troupes en embuscade du côté du Guadacelete; lui même se porta en avant avec une faible troupe. Les Tolédans informèrent aussitôt les Francs de la faiblesse numérique de leurs ennemis, et, tout pleins de convoitise, se précipitèrent au combat. Mais, une fois la lutte engagée, les corps placés en embuscade assaillirent de toutes parts les polythéistes et les Tolédans et en tuèrent des quantités innombrables : on recueillit huit mille têtes qu'on envoya par tout le pays. Au dire des Tolédans, vingt mille hommes, tant d'un côté que de l'autre, périrent, et pendant longtemps les cadavres restèrent auprès du Guadacelete sans sépulture (1).

[P. 52] En 241 (21 mai 855), Moh'ammed, souverain d'Espagne, renforça les garnisons de Calatrava et des

(1) On peut voir le récit de cette affaire dans le *Bayân* (II, 97), qui a été suivi par Dozy (II, 162). Le roi de Léon Ordoño I envoya une armée commandée par Gaton, comte du Bierzo ; mais Ibn Khaldoûn parle aussi d'un envoi de troupes fait par le roi de Navarre.

régions voisines pour les mettre à même de tenir tête aux Tolédans. Il envoya aussi des troupes commandées par Moûsa faire une incursion contre les Francs; ce chef pénétra dans le pays d'Alava et s'en retourna après s'être rendu maître de plusieurs châteaux (1).

[P. 53] En 242 (9 mai 856), une armée envoyée par Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân d'Espagne, pénétra sur le territoire des polythéistes jusqu'à Barcelone et, dépassant les forts de cette région, stupéfaits (de tant d'audace), [P. 54] arriva jusque par delà les districts qui en dépendent. L'expédition eut pour résultats un butin considérable et la conquête d'un château appelé T'arrâdja (2), dépendant de Barcelone et l'un des plus éloignés de cette ville.

Le 10 moharrem 242 (18 mai 856) mourut Aboû'l-'Abbâs Moh'ammed ben el-Aghlab, à l'âge de trente-six ans. Il eut pour successeur son fils (3), Aboû Ibrâhîm Ah'med ben Moh'ammed ben el-Aghlab, ainsi que nous l'avons dit sous l'année 226.

En 243 (29 avril 857), les Tolédans se portèrent en masse contre Talavera, où commandait Mas'oûd ben 'Abd Allâh el-'Arîf Celui-ci fit une sortie à la tête des soldats du *djond*, mit en déroute les agresseurs, dont il tua un grand nombre et envoya à Cordoue sept cents têtes (4).

---

(1) Les mêmes renseignements sont fournis par le *Bayân* (II, 98), qui cependant ne nomme pas Moûsa comme ayant commandé l'armée qui ravagea l'Alava.

(2) Le nom de cette place se retrouve, sous la forme T'arrâh'a, dans le récit de ces événements que fait le *Bayân*, *l. l.* C'est, à ce que m'écrit M. Codera, Tarrega, sur la route de Lérida à Barcelone.

(3) Le *Bayân* (I, 105), en opposition avec la plupart des auteurs, dit *son neveu;* il place aussi la mort de Moh'ammed à la date du 2 moharrem. Cf. Fournel, I, 514 et 515.

(4) Même récit dans le *Bayân*, II, 98.

La même année mourut le savant Choheyd ben 'Isa ben Choheyd Andalosi (1).

[P. 56] En 245 (7 avril 859), un tremblement de terre détruisit au Maghreb maintes forteresses, des lieux d'habitation et des ponts. Le khalife El-Motewakkil fit distribuer trois millions de dirhems à ceux qui, dans le lieu qu'il habitait, avaient souffert de ce phénomène (2).

[P. 58] **Expédition des infidèles d'Espagne contre le territoire musulman** (3)

En 245 (7 avril 859), les Madjoûs (Normands) s'embarquèrent sur les côtes d'Espagne et se dirigèrent sur le territoire musulman, dont le souverain Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân mit en campagne des troupes destinées à leur tenir tête. La flotte des Madjoûs arriva à Séville, et ceux qui la montaient débarquèrent à Algéziras (4) et pénétrèrent dans les environs (de la capi-

(1) J'ai corrigé le texte, qui porte, à deux reprises, Sehîd (ou Soheyd) : il s'agit, si je ne me trompe, d'un membre de la célèbre famille des Benoû Choheyd, mais peut-être s'est-il glissé une erreur dans ce nom (voir sous l'année 188 ; Makkari, II, 31, éd. de Leyde ; Dhabbi, p. 304, n° 841).

(2) Sans parler de tremblement de terre, le *Bayân* place sous cette année (et aussi en 248) les nombreuses constructions qui ont marqué le règne d'Aboû Ibrâhîm Ahmed Aghlabi et que rappellent aussi Noweyri (*Berbères*, I, 420) et Ibn Khaldoûn (Desvergers, p. 115).

(3) Sur cette seconde attaque des Normands contre l'Espagne, voyez Dozy, *Recherches*, II, 2e éd., p. 290; 3e éd., p. 279. Ce savant n'a pas non plus consulté Ibn el-Athîr, et reproduit seulement le récit de Noweyri, que paraît, encore ici, avoir copié notre auteur. Il accepte la date de 244, en opposition avec Ibn el-Athîr et le *Bayân*, qui parlent de 245. Cf. Fournel, I, 535,

(4) Le texte porte seulement *el-djezîra*, « l'île », que j'ai traduit par « Algéziras » (proprement *el-djezîrat el-khad'râ*), à cause du récit du *Bayân*, II, 99.

tale) pour y entamer la lutte. Après avoir incendié la grande mosquée (1), ils (se retirèrent et) gagnèrent la rive africaine, où ils débarquèrent à Nâkoûr (2). Ils repassèrent ensuite en Espagne, mirent en déroute les habitants de Todmîr et pénétrèrent dans le fort d'Orihuela, après quoi ils s'avancèrent vers la frontière de France (حائط افرنجة), où ils livrèrent le pays à la dévastation et firent un butin important ainsi que de nombreux prisonniers. Ils battirent alors en retraite, mais ils furent rejoints et combattus par les bâtiments de Moh'ammed, qui incendièrent deux navires ennemis et en prirent deux autres, dont le contenu fut mis au pillage. Cet exploit exaspéra les infidèles, dont le redoublement d'ardeur guerrière procura le martyre à un certain nombre de musulmans. La flotte ennemie s'avança jusqu'à Pampelune, dont le chef franc Garcia (3) dut racheter sa vie moyennant 90,000 dinars.

La même année, le gouverneur ('âmil) de T'arsoûna (Tarazona) fit une incursion contre Pampelune et conquit le château de..... (4), dont il réduisit les habitants en captivité; le lendemain eut lieu avec les musulmans une rencontre où plusieurs de ceux-ci moururent en combattant pour leur foi.

[P. 58] **Guerre en Ifrîkiyya entre les Berbères et Ibn el-Aghlab**

En djomâda II 245 (septembre 859) eut lieu entre les

(1) Peut-être y a-t-il ici une confusion avec ce qui se passa à Séville, lors de la première attaque de ces pirates.

(2) Bekri (p. 213) mentionne aussi ce débarquement à Nekoûr en 244 A la p 253, il parle également d'un second débarquement qu'ils opérèrent à Arzilla, sans qu'on voie bien s'il s'agit de l'année 230 ou de l'année 244 ou 245. Cf. *Berbères*, II, 139.

(3) Garcia fils d'Iñigo, roi de Navarre (Dozy, *Recherches*, II, 285).

(4) Nom formé de six caractères, dont les quatre derniers sont *l*, *s* (ou *ch*), *a*, *n*; les deux premiers peuvent être chacun *b*, *t*, *n* et *y*.

Berbères et l'armée d'Aboû Ibrâhîm Ah'med ben Moh'ammed ben el-Aghlab une bataille importante causée par le refus des Berbères de Lohân (1) de payer au gouverneur de Tripoli les dîmes et les impôts qu'ils lui devaient. [P. 59] Battu et forcé de fuir devant eux, il gagna Lebda, qu'il fortifia, puis se dirigea sur Tripoli. L'émir Ah'med lui envoya des troupes commandées par son frère Ziyâdet Allâh, qui vainquit les Berbères et en massacra un grand nombre ; il lança en outre sa cavalerie à leur poursuite et fit sabrer ceux qu'elle atteignit ; les prisonniers furent décapités, et le contenu du camp ennemi fut livré aux flammes.

Les Berbères durent alors se soumettre, livrèrent des otages et payèrent leurs impôts.

[P. 60] En 246 (27 mars 860), Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân s'avança (2) avec des troupes nombreuses et un grand attirail militaire contre la région de Pampelune : il réduisit, ruina et ravagea ce territoire, qui fut mis au pillage et où il sema la mort. Il se rendit maître des châteaux-forts de Fîroûs, de Fâlah'san et d'El-K'achtil (3) : dans ce dernier il mit la main sur Fortoûn, fils de Garcia, qu'après avoir gardé pendant vingt ans à Cordoue comme prisonnier il renvoya dans sa patrie et qui mourut âgé de quatre-vingt-seize ans. Moh'ammed passa trente-deux jours sur le territoire de Pampelune.

---

(1) Les Benoû' l-Lohân sont cités dans les *Berbères* (I, 170) et Ya'koubi, *Descriptio al-Maghribi* (p. 52). Le *Bayân* a passé sous silence cette insurrection, dont la mention se retrouve ailleurs (*Berbères*, I, 420 ; Ibn Khaldoûn-Desvergers, p. 116).

(2) Cette expédition ne fut pas entreprise par le khalife en personne, à en croire d'autres auteurs qui en parlent également (*Bayân*, II, 79 ; Makkari, I, 225-6).

(3) J'ignore quelles sont ces localités, dont je ne retrouve que la dernière dans le *Bayân* (II, 100).

[P. 68] **Gouvernement de la Sicile par Khafâdja ben Sofyân et par son fils Moh'ammed ; leurs campagnes** (1).

On a vu sous l'année 236 qu'El-'Abbâs, émir de Sicile, mourut en 247. La population fit choix pour le remplacer de son fils 'Abd Allâh ben el-'Abbâs, ce dont on informa l'émir d'Ifrîk'iyya. 'Abd Allâh envoya des colonnes de divers côtés et conquit maints et maints châteaux-forts, entre autres le Djebel Aboû Mâlik, la K'al'at el-Arminîn et la K'al'at el-Mochâri'a (2). Ces événements eurent lieu dans une période de cinq mois, au bout de laquelle, en djomâda I 248 (6 mars 862), arriva Khafâdja ben Sofyân, envoyé d'Ifrîk'iyya en qualité d'émir. [P. 69] La première colonne qu'expédia le nouveau chef fut commandée par son fils Mah'moûd (3) et dirigée contre Syracuse ; elle se livra au pillage, à la dévastation et à l'incendie, mais les chrétiens l'attaquèrent et la battirent, de sorte qu'elle dut battre en retraite ; cependant les habitants de Raguse lui demandèrent l'*amân*.

On verra qu'en 252 il y eut encore une demande d'*amân* par Raguse ; j'ignore si cela constitue une simple divergence des dates données par les chroniqueurs, ou s'il s'agit de deux campagnes différentes, dont la seconde aurait été provoquée par le manquement des Ragusains à la parole donnée.

En moh'arrem 250 (12 février 864) fut prise la ville de Noût'os (Noto), grâce à l'indication, donnée par quelques habitants aux musulmans, d'un passage par où ils

---

(1) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 382.

(2) Amari déclare n'avoir pu identifier ces trois localités.

(3) Sur ce nom, voir la note d'Amari (*Biblioteca*, trad., I, 383), qui est disposé à croire que ce nom est celui d'un autre fils de Khafâdja et ne doit pas être corrigé en « Mohammed » ; voir plus bas.

purent s'y introduire; le butin qu'on y fit fut des plus riches. Un siège livra également la ville de Chikla (Scicli) (1).

En 252 (21 janvier 866), Khafâdja s'avança contre Syracuse, puis vers l'Etna; il reçut alors des messagers de Taormine (2), qui demandait l'*amân*, et envoya dans cette ville sa femme et son fils pour en arrêter les conditions. L'accord était conclu quand les chrétiens violèrent leur parole, et Khafâdja envoya son fils Moh'ammed, qui, à la tête d'un corps d'armée, prit la ville et réduisit les habitants en esclavage. En la même année, Khafâdja s'étant avancé contre Raguse, les habitants demandèrent à traiter moyennant la permission pour... *(lacune)* hommes de se retirer librement avec leurs montures et leurs biens, tout le reste étant livré au pillage. En conséquence, le vainqueur s'empara de toutes les richesses, esclaves et montures que renfermait la place. Les habitants d'El-Ghîrân et d'autres lieux conclurent une trève avec lui, mais il s'empara de nombreuses places fortes, puis il dut rentrer à Palerme par suite d'une maladie.

En 253 (10 janvier 867), Khafâdja s'avança de Palerme sur Syracuse et Catane, ravagea le pays et en dévasta les moissons; ses colonnes parcoururent (toute) la Sicile et y firent un abondant butin.

Le 20 rebî' I 254 (18 mars 869), Khafâdja se mit en campagne; il confia les brûlots à son fils Moh'ammed et envoya contre Syracuse une colonne qui se livra au pillage. On apprit alors qu'un patrice envoyé de Constantinople arrivait en Sicile avec des forces considérables; un corps de troupes musulmanes se porta à sa rencontre et après un combat acharné [P. 70] le mit en fuite, lui fit subir des pertes importantes et s'appropria un butin considérable. Khafâdja en personne s'avança du côté de Syracuse, ravagea les moissons et rentra à

(1) Sous l'année 251 eut lieu « l'expédition des mille cavaliers » contre Syracuse *(Bayân*, I, 107-108).

(2) Le savant italien croit que ce nom figure ici par erreur.

Palerme chargé de butin. Le 1er redjeb (25 juin) il fit embarquer son fils Moh'ammed, qui alla assiéger Ghayt'a (Gaëte?), en fit parcourir les environs par ses troupes et chargea ses navires du butin qu'il ramena à Palerme en chawwâl (septembre-octobre).

En çafar 255 (janvier-février 869), il fit partir son fils Moh'ammed pour Taormine, l'une des plus belles villes de Sicile, avec quelqu'un qui était venu lui promettre d'y introduire les musulmans par un sentier inconnu. En arrivant près de Taormine, Moha'mmed envoya en avant des fantassins que le guide y introduisit, qui s'emparèrent de la porte et des murailles et se mirent à piller et à enlever des captifs; mais comme Moh'ammed, qui était resté en arrière avec une partie de ses troupes, n'arriva pas au moment convenu, l'avant-garde crut qu'une attaque de l'ennemi l'empêchait de participer au pillage, et elle se retira en désordre. Quand Moh'ammed arriva à la porte de la ville, les pillards l'avaient déjà abandonnée, et lui-même renonça à la partie.

En rebî' I de la même année (février-mars), Khafâdja s'avança vers Mersa [ou Tiracia, Randazzo?], tandis qu'il envoya de nombreux soldats commandés par son fils vers Syracuse; mais ils se heurtèrent à une forte armée chrétienne devant laquelle ils faiblirent, et après avoir subi quelques pertes ils se retirèrent du côté de Khafâdja. Celui-ci marcha contre Syracuse, devant laquelle il mit le siège et qu'il bloqua étroitement, tout en ravageant le pays environnant et détruisant les moissons. Il se retira ensuite dans la direction de Palerme et alla camper au Wâdi et-T'în (Dittaino), d'où il se remit en marche la nuit; il fut alors attaqué par un de ses soldats qui le tua d'un coup de lance, le 1er redjeb (14 juin), et s'enfuit ensuite à Syracuse. Le cadavre fut ramené et inhumé à Palerme.

Le peuple choisit pour lui succéder son fils Moh'ammed, et l'on informa du fait [P. 71] l'émir d'Ifrîk'iyya Moh'ammed ben Ah'med, qui ratifia cette nomination et

envoya au nouveau chef l'investiture et des robes d'honneur (1).

Gouvernement de Moh'ammed ben Khafâdja

A la suite de la mort de Khafâdja, son fils Moh'ammed, désigné par la population pour lui succéder, fut confirmé dans cette situation par Moh'ammed ben Ah'med ben el-Aghlab, prince de K'ayrawân. En 256 (8 décembre 869), il envoya une armée à Malte, dont les chrétiens levèrent le siège en apprenant l'arrivée de ces troupes. En redjeb 257 (2), l'émir Moh'ammed fut tué par ses eunuques, qui tentèrent ensuite de fuir; mais la population se mit à leur poursuite et les massacra.

[P. 71] En 247 (16 mars 861), des troupes musulmanes d'Espagne marchèrent contre la ville de Barcelone, qui appartenait aux Francs. A la suite des attaques dont les habitants eurent à souffrir, le prince de cette ville réclama des secours au roi des Francs, qui lui envoya un corps d'armée important. Les musulmans de leur côté reçurent les renforts qu'ils avaient demandés et assiégèrent Barcelone, dont, à la suite d'une lutte acharnée, ils occupèrent les faubourgs, ainsi que deux tours. De nombreux infidèles périrent, et les musulmans purent se retirer sains et saufs avec le butin dont ils s'étaient emparés (3).

[P. 79] En 248 (6 mars 862) mourut Aboû Moh'ammed 'Abd er-Rah'mân ben 'Adaweyh Râfi'i, ascète dont les prières étaient exaucées de Dieu et qui était d'Ifrîk'iyya.

---

(1) Ces expéditions de 254 et de 255, ainsi que l'assassinat de Khafâdja, figurent aussi dans le *Bayân* (I, p. 108).

(2) L'assassinat de Moh'ammed ben Khafâdja est, d'après le *Bayân* (I, p. 109) du 3 redjeb = 26 mai 871.

(3) Le *Bayân* ne cite pas le nom de Barcelone sous l'année 247.

En 248, une troupe de cavaliers marcha sur Dhoû Teroûdja (Torrejon ?), en Espagne, car les infidèles avaient commis des empiètements de ce côté. Les ennemis furent rejoints et battus par ces cavaliers, qui en tuèrent un grand nombre (1).

[P. 79] En 248, les musulmans de Sicile envoyèrent diverses colonnes qui revinrent en ramenant du butin, mais sans qu'il y eût des combats (assez importants pour qu') on les ait mentionnés (2).

[P. 82] En 249 (23 février 863), Moh'ammed, souverain d'Espagne, envoya son fils à la tête d'une armée contre la région d'Alava, dans le pays des Francs. La cavalerie se lança à travers ces provinces frontières, y fit du butin et y conquit plusieurs châteaux des mieux défendus (3).

[P. 82] Le 13 dhoû'l-k'a'da 249 (27 décembre 863) mourut Aboû Ibrâhîm Ah'med ben Moh'ammed ben el-Aghlab, prince d'Ifrîk'iyya. Son frère et successeur, Ziyâdet Allâh ben Moh'ammed ben el-Aghlab fit, lors de son avènement, prévenir Khafâdja ben Sofyân, gouverneur de Sicile, de la mort de son frère et lui envoya l'ordre de continuer ses fonctions (4).

[P. 89] En 250 (12 février 864) mourut Ziyâdet Allâh ben Moh'ammed ben el-Aghlab, après un règne d'un an et six jours. Il eut pour successeur son neveu Moh'ammed ben Aboû Ibrâhîm Ah'med ben Moh'ammed.

---

(1) Le *Bayân* (II, 100) place en cette année une expédition contre Ibn Sâlim, sur le Guadalaxara ; Moûsa ben Moûsa, qui la commandait, mourut des suites des blessures qu'il y reçut. On retrouve plus loin le nom de Dhoû Teroûdja sous la forme Deyr Teroûdja.

(2) Le *Bayân* (I, 106) place en 248 une expédition de Rebâh' contre Erice.

(3) Le *Bayân* (ibid.) donne plus de détails sur cette expédition, à laquelle participèrent 'Abd er-Rah'mân, fils du khalife, et 'Abd el-Melik ben el-'Abbâs ; dix-neuf comtes chrétiens y mordirent la poussière.

(4) Aucun événement important ne signala le règne de ce prince, dont les qualités sont louées par le *Bayân* et par Noweyri.

[P. 108] **Campagne des Francs en Espagne**

En djomâda II 251 (juillet 865), l'Omeyyade d'Espagne Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân envoya sur le territoire infidèle une armée commandée par son fils El-Mondhir (1), armée qui se dirigea vers El-Mellâh'â (2). Comme les propriétés de Loderîk étaient situées du côté de l'Alava et que les musulmans avaient dévasté et pillé tout le pays, ce prince rassembla ses troupes pour marcher contre les envahisseurs. Il les rencontra dans un lieu nommé Feddj el-Markwîn (3), d'où cette campagne tira son nom ; les polythéistes furent défaits, mais ne s'éloignèrent pas et se reformèrent [P. 109] sur une colline non loin du champ de bataille. Poursuivis et chargés par les musulmans, les Francs furent, après un vif combat, réduits à s'enfuir, serrés de près par leurs vainqueurs, qui tuaient ou emprisonnaient (ceux qui leur tombaient entre les mains). A la suite de cette affaire importante, qui eut lieu le 12 redjeb (8 août et d'où l'on emporta deux mille quatre cent quatre-vingt-douze têtes d'infidèles (4), les musulmans se retirèrent (5).

[P. 119] En 252 (21 janvier 866), un corps d'armée envoyé sur le territoire ennemi par Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân d'Espagne marcha contre l'Alava et la

---

(1) C'est à El-Mondhir aussi que Makkari (I, 226) attribue le commandement dans cette campagne. Le *Bayân*, qui en parle longuement (II, 101), la fait diriger par 'Abd er-Rah'mân son frère.

(2) Cette orthographe, qu'on retrouve dans le *Bayân* (l. l. ligne 10) résulte d'une correction faite par l'éditeur au texte de ses mss الملاحة.

(3) Ce nom paraît devoir plutôt s'écrire avec un z final et se prononcer Markwîz (Dozy, *Corrections*, p. 42).

(4) Ou 20472, d'après le *Bayân*, p. 102.

(5) D'après Makkari *(l. l.)*, le khalife lui-même dirigea en la même année 251 une expédition contre la Galice.

ville de Mâno (?) et revint sans subir de pertes, après avoir tué quantité d'habitants de ces localités (1).

[P. 124] En 253 (10 janvier 867), l'armée musulmane sortit d'Espagne et s'avança dans le pays des infidèles, où elle conquit les forts de Djernîk' et mit le siège devant Foûtab (?) (2), dont les murailles tombèrent entre ses mains pour la plus grande partie.

[P. 127] En 254 (31 décembre 867), les habitants de Mérida (3), en Espagne, se révoltèrent de nouveau contre Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân. [P. 128] L'insurrection qu'ils avaient tentée autrefois contre le père de ce prince avait été réprimée, et par suite nombre d'entre eux avaient quitté la ville. Or, à l'époque dont nous parlons, ces gens rentrèrent dans leur patrie, et leur esprit de mutinerie y suscita une nouvelle révolte. Moh'ammed alla assiéger la ville et la réduisit à la dernière extrémité, de sorte qu'elle dut se rendre et reconnaître son autorité. Il fit transporter à Cordoue les habitants avec leurs biens, et abattit les remparts, dont il employa les matériaux à fortifier uniquement l'endroit qui servait exclusivement de demeure à ses représentants.

En la même année mourut Ordoño, fils de Rodmîr, prince de Galice, en Espagne, qui eut pour successeur Alphonse, âgé de douze ans (4).

L'Espagne fut, de 251 à 255 (865 à 868), ravagée par une horrible disette qui prit fin à cette époque (5).

(1) A propos de la campagne de 252, le *Bayân* ne parle pas de la ville de Mâno (?).

(2) Le *Bayân* (II, 102; cf. 84), qui met à la tête de cette expédition El-H'akam, fils du khalife, ne parle pas de Foûtab (?).

(3) Makkari *(l. l.)* rappelle très sommairement la conquête de Mérida, sur laquelle le *Bayân* s'étend assez longuement (pp. 102-3).

(4) Ordoño I, roi d'Oviédo, mort le 17 mai 866, eut pour successeur son fils Alfonse III, dit le Grand, âgé de dix-huit ans *(Art de vérifier les dates)*.

(5) Sous l'année 253, une disette de longue durée est mentionnée par le *Bayân* (II, 102).

[P. 148] En redjeb 255 (19 décembre 868) mourut l'émir de Sicile, Khafâdja ben Sofyân, à qui succéda son fils Mohammed, ainsi qu'il a été dit sous l'année 247. Mohammed fit marcher contre Syracuse [P. 149] son oncle paternel, 'Abd Allâh ben Sofyân, qui ravagea les moissons de cette région et revint ensuite (1).

[P. 173] En 257 (28 novembre 870), Mohammed ben Khafâdja, émir de Sicile, fut assassiné en plein jour par ses esclaves ; mais ils cachèrent leur méfait, qui ne fut connu que le lendemain, alors qu'ils s'étaient enfuis. Ils furent cependant poursuivis et pris, et plusieurs furent exécutés. Mohammed ben Ah'med ben el-Aghlab le remplaça par Ah'med ben Ya'k'oûb ben el-Mod'a ben Selma, qui mourut peu après, en 258 (17 novembre 871).

[P. 182] **Événements d'Espagne**

En 259 (6 novembre 872), Mohammed ben 'Abd er-Rah'mân alla assiéger les Tolédans, qui s'étaient insurgés contre lui ; il les força à demander l'*amân*, qu'il leur accorda moyennant la remise d'otages.

Les Tolédans, au nombre de dix mille, marchèrent contre le fort de Sekyân, défendu par sept cents Berbères. [P. 183] Dans le combat qui s'engagea, l'un des chefs des assaillants, 'Abd er-Rah'mân ben H'abîb, ayant pris la fuite, entraîna les Tolédans avec lui. Cet acte (de trahison) avait pour cause l'inimitié qui le séparait d'un autre chef tolédan nommé T'oreycha (2), qu'il

(1) Ce fragment et le suivant figurent dans la *Biblioteca*, I, 328.

(2) T'oreycha ben Mâsaweyh, dit le *Bayân* (II, 104), d'après lequel ce chef disputait l'exercice exclusif du pouvoir à Mot'arref ben 'Abd er-Rah'mân. En admettant l'exactitude de cette assertion, confirmée par ce que dit Ibn el-Athîr un peu plus bas, on devrait lire ici quelque chose comme *Ibn* 'Abd er-Rah'mân ben H'abîb.

voulait ainsi réduire à l'impuissance. Après leur déroute, ils tuèrent El-Bark'îl (?).

En la même année, 'Amr ben 'Amroûs, qui était en état de rébellion depuis plusieurs années, fit sa soumission à Mohammed ben 'Abd er-Rah'mân, qui lui confia le gouvernement de la ville d'Huesca (1). Mohammed assiégea plusieurs châteaux-forts des Beni-Moûsa; il marcha ensuite contre Pampelune, sur le territoire de laquelle il exerça des actes d'hostilité, puis rentra dans ses états.

[P. 183] En 259 (6 novembre 872), une colonne musulmane marcha contre Syracuse, dont les habitants obtinrent la paix moyennant la mise en liberté de trois cent soixante prisonniers musulmans qui étaient entre leurs mains; après quoi la colonne se retira.

[P. 187] **Guerre entre les Tolédans et les Hawwâra**

En 260 (26 octobre 873), Moûsa ben Dhoû'n-Noûn le Hawwâri leva la tête à Santaver; il fit une incursion contre les Tolédans et pénétra dans le fort de Welîd *(H'içn Welîd)*, qui fait parti (du territoire) de Santaver. Environ 20,000 Tolédans marchèrent contre lui; mais quand la bataille fut engagée, Moh'ammed ben T'oreycha, qui était avec eux, prit la fuite avec ses soldats, et les Tolédans firent de même; Mot'arref ben 'Abd er-Rah'mân fut aussi entraîné dans cette déroute. Ibn T'oreycha voulut ainsi rendre la pareille à Mot'arref, alors qu'il avait, l'année précédente, été lui-même entraîné dans la fuite. Les Tolédans subirent de fortes pertes. La situation de Moûsa ben Dhoû'n-Noûn se consolida, et ce

(1) Le *Bayân* ne dit rien de cet 'Amr ben 'Amroûs, mais mentionne l'expédition contre Pampelune. Le nom de Huesca est défiguré dans le texte en Amechk'a; je dois cette correction à M. Codera, qui a retrouvé la bonne leçon dans Noweyri.

chef obtint le respect de tous ceux qui avaient à redouter quelque chose de lui (1).

[P. 188] En 260 (26 octobre 873), une famine terrible ravagea l'Ifrîk'iyya, le Maghreb et l'Espagne et s'étendit même partout. Elle fut suivie de la peste et de violentes épidémies qui enlevèrent beaucoup de monde (2).

[P. 191] En chawwâl 260 (juillet-août 874), le khalife El-Mo'tamid, dans une séance tenue à l'hôtel destiné aux réceptions publiques *(dâr el-'âmma),* désigna pour son successeur son fils Dja'far, à qui il donna le surnom honorifique d'El-Mofawwad' ila'llâh, en lui adjoignant (comme conseiller) Moûsa ben Boghâ. Il le nomma au gouvernement de l'Ifrîk'iyya, de l'Égypte, etc.

[P. 195] En 261 (15 octobre 874), les habitants de Bark'a s'étant révoltés contre Ah'med ben Toûloûn et ayant expulsé leur émir Moh'ammed ben el-Faradj Ferghâni, le prince d'Égypte envoya contre eux un corps d'armée commandé par son page Loulou, dont les instructions étaient d'employer tout d'abord la douceur et de tâcher de ramener les révoltés sans recourir à la violence, mais de tirer l'épée s'il était nécessaire. Ces troupes se mirent en marche et vinrent camper sous les murs de Bark'a, qu'elles entourèrent de près, mais en agissant vis-à-vis des habitants conformément aux ordres d'Ibn Toûloûn. Mais ces gens, croyant rester les plus forts, firent un jour une sortie, et, attaquant une partie des troupes campées près de la porte de la ville, y firent un certain nombre de victimes. Loulou avertit alors de ce fait Ah'med, et, conformément à l'ordre qu'envoya celui-ci d'engager sérieusement les hostilités, il dressa ses machines de guerre et attaqua vigoureusement. Les

(1) Alfonse le Grand battit les Tolédans, leur tua douze mille hommes, puis remporta presque aussitôt une victoire plus complète encore sur des troupes de Cordoue qui suivaient les Tolédans. Telle est la version des chroniqueurs espagnols, dont les uns assignent à ces exploits la date de 870, d'autres celle de 874.

(2) Cette famine est aussi rappelée dans le *Bayân*, I, 109 ; II, 104.

assiégés demandèrent et obtinrent quartier; la porte fut ouverte à Loulou, qui pénétra dans la ville, saisit un certain nombre des chefs et fit fouetter les uns, couper les mains aux autres; il en réserva également pour les emmener en Égypte. Après avoir installé un gouverneur à Bark'a, il retourna au Kaire, où Ah'med lui conféra un vêtement d'honneur comprenant deux colliers qu'il se mit au cou. Les prisonniers furent promenés dans les rues.

Gouvernement d'Ibrâhîm ben Ah'med en Ifrîk'iyya (1)

Le 6 djomâda I (15 février 875), mourut Moh'ammed ben Ah'med ben el-Aghlab, prince d'Ifrîk'iyya, après un règne de dix ans, cinq mois et seize jours. Quand il fut près de mourir, il désigna, pour lui succéder, son fils Aboû 'Ik'âl, et fit jurer à son frère Ibrâhîm de ne pas lui créer de difficultés, en faisant prendre acte de ce serment par la famille Aghlabide [P. 196] et par les cheykhs de K'ayrawân. Cela fait, il chargea Ibrâhîm du soin de gouverner le pays jusqu'à la majorité du jeune homme.

Quand il fut mort, les habitants de K'ayrawân vinrent demander à Ibrâhim, dont ils connaissaient les qualités d'administrateur et la justice, de prendre leurs affaires en mains. Ibrâhîm refusa d'abord, puis consentit et s'installa dans le palais gouvernemental, d'où il imprima aux affaires une direction unanimement approuvée : il était juste et ferme, procura la sécurité au pays et le débarrassa des fauteurs de troubles et des malfaiteurs; le lundi et le jeudi, il s'installait dans la grande

(1) Une grande partie de ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 391. — Sur le règne d'Ibrâhîm, voir *Berbères*, I, 424; *Bayân*, I, 109 et s.; Desvergers, 126; Fournel, I, 523.

mosquée de K'ayrawân pour entendre les plaignants, qu'il écoutait patiemment et dont il tranchait équitablement les différends. Les caravanes et les marchands parcouraient sans crainte des routes sûres; il fit élever des forts et des corps de garde sur le littoral maritime, si bien qu'une seule nuit suffisait, à l'aide des feux allumés de proche en proche, pour faire parvenir une nouvelle de Ceuta à Alexandrie; il entoura Sousse de murailles et projeta de faire le pèlerinage, puis il supprima les abus et pratiqua l'abstinence et la piété. Sachant que, s'il passait par l'Égypte pour se rendre à la Mekke, il en serait empêché par Ibn T'ouloûn et qu'il en résulterait une guerre meurtrière pour les musulmans, il se décida à prendre le chemin de la Sicile pour faire à la fois le pèlerinage et la guerre sainte, en conquérant dans cette île les places fortes qui avaient résisté jusqu'alors. Il transporta donc tout l'or, les armes, etc., qu'il avait amassés, à Sousse, où il fit son entrée au commencement de 289 (15 décembre 901), vêtu de la pelisse rapiécée que portent les ascètes, et s'embarqua de là pour la Sicile. Il alla attaquer la ville de Yartînoû (1) (Nardo?) et s'en rendit maître à la fin de redjeb; il se conduisit avec justice et y traita bien les sujets. Il se dirigea ensuite sur Taormine, dont les habitants étaient prêts au combat et firent une sortie contre lui. La mêlée commençait quand un lecteur du Koran lut ces mots « Nous t'avons donné une victoire évidente » (Koran, XLVIII, 1). — Récite plutôt », lui dit l'émir, « Ce sont deux adversaires qui disputent au sujet de leur Seigneur » (*ibid.*, XXII, 20). Après que cela fut fait : « O grand Dieu, s'écria Ibrâhîm, c'est aujourd'hui moi et les infidèles qui te soumettons notre différend »; puis il chargea suivi des plus braves (2), et mit en

(1) Lecture peu certaine; Amari croit qu'il s'agit de Nardo (voir sa note, *Biblioteca*, I, 393, où il est aussi parlé de la date de cette conquête).

(2) Texte اهل البصائر, expression qui paraît ici avoir ce sens

déroute les chrétiens, que les musulmans massacrèrent tout à leur aise; ils entrèrent à leur suite dans la ville qu'ils emportèrent d'assaut. Une partie des chrétiens put s'enfuir sur des navires, d'autres se réfugièrent dans la forteresse, dont les vainqueurs firent le blocus [P. 197] et par leurs attaques forcèrent les réfugiés à se rendre, de sorte qu'ils s'emparèrent de leurs richesses et firent prisonniers les femmes et les enfants, le 22 cha'bân (31 juillet 902); les combattants furent massacrés, les prisonniers et le butin vendus.

La nouvelle de la prise de Taormine affecta vivement le roi des Roûm, qui resta pendant sept jours sans ceindre son diadème, car, disait-il, cet insigne ne doit pas figurer sur la tête d'un homme affligé. Puis les Roûm commencèrent les préparatifs d'une expédition en Sicile pour enlever cette île aux musulmans; mais quand ils apprirent qu'(Ibrâhîm) songeait à marcher sur Constantinople même, leur prince laissa dans cette ville une armée imposante, tout en envoyant en Sicile des troupes nombreuses. D'autre part, Ibrâhîm, après avoir conquis Taormine, envoya des colonnes contre les villes de Sicile encore occupées par les chrétiens, entre autres contre Mîk'och (1) et contre Demonech (Demona): ces deux localités avaient été abandonnées par leurs habitants, et nos troupes en rapportèrent le butin qu'elles y trouvèrent. Deux autres colonnes furent lancées l'une contre Rametta, l'autre contre Aci : en vain la population de ces deux localités offrit de payer le tribut, Ibrâhîm exigea et obtint la remise des forts, qui furent démantelés. Il s'avança ensuite contre Cosenza, qui envoya des messagers pour demander l'*amân*, mais cela leur fut refusé. On commença donc le siège, mais

plutôt que celui de « uomini di più alto consiglio ». (Amari) Cf. Dozy, *Supplément*; le *Bayân*, I, p. 95, l. 11. Peut-être aussi, « ceux qui avaient à venger des parents ou des amis »; voir le dictionnaire Lane.

(1) Voir Amari, *ibid.*, I, 418, n.

le prince venait d'être attaqué de la diarrhée, et son absence refroidit l'ardeur guerrière de ses troupes. Il restait isolé, à cause de la violence de la maladie et ne pouvant plus dormir, puis l'agonie survint, et il mourut la nuit du vendredi au samedi 19 (1) dhoû' l-k'a'da 289 (23 octobre 902). Les gens sages de l'armée décidèrent de confier le commandement à Aboû Mod'ar [Ziyâdet Allâh] ben Aboû' l-'Abbâs 'Abd Allâh pour qu'il veillât à l'heureux retour, en Ifrîk'iyya, près de son propre père, tant des troupes que des richesses et des bagages. Quant au cadavre d'Ibrâhîm, on le plaça dans un cercueil et on l'emporta à K'ayrawân, où il fut inhumé (2).

Ce prince, dont le gouvernement avait duré vingt-cinq ans, était intelligent, administrateur équitable, pratiquant les bonnes œuvres et les bienfaits, distribuant en aumônes ou en fondations pieuses tout ce qu'il avait. Il apportait à découvrir les actes cachés une grande finesse; en voici un exemple. Un marchand de K'ayrawân avait une femme belle, [P. 198] vertueuse et pleine de retenue. Le vizir d'Ibrâhîm, qui en eut connaissance, lui envoya des messages qui restèrent sans réponse, et sa passion s'en enflamma davantage. Il conta cette affaire à une vieille qui le fréquentait, qui jouissait d'une certaine considération auprès de l'émir et d'une très grande considération auprès de la mère de celui-ci, car elle passait pour une femme de bien par qui l'on s'attirait les bénédictions divines, et l'on sollicitait ses prières. Elle promit au vizir d'adoucir l'inhumaine et de lui procurer une entrevue avec elle. En effet, elle alla frapper à la porte de la demeure de cette dernière, en disant qu'elle désirait purifier son vêtement

(1) Corrigé en 17 par Amari (I, 395), parce que c'est le samedi qui coïncide avec le 17.

(2) Il fut inhumé en Sicile (*Bayân*, I, 126), et Noweyri dit même à Palerme (*Berbères*, I, 434). — C'est ici que s'arrête la traduction de ce chapitre par Amari.

qui venait d'être souillé. La femme du marchand lui ouvrit, lui souhaita la bienvenue et la fit entrer, puis la vieille, après avoir purifié son vêtement, se mit à prier. Elle refusa ensuite l'offre de son hôtesse de lui servir à manger, sous le prétexte qu'elle jeûnait, mais en ajoutant qu'il était indispensable qu'elle revînt souvent. C'est, en effet, ce qu'elle fit, puis elle dit un jour : « Je suis chargée d'une orpheline que je vais marier et je te prie, si la chose ne t'est pas désagréable, de me prêter tes bijoux pour que je puisse l'en parer dans cette occasion ». Son interlocutrice y consentit et lui remit ses bijoux ; la vieille les emporta et resta quelques jours sans se montrer. Lorsqu'elle revint, la femme du marchand lui redemanda ses bijoux, que la vieille déclara ne plus avoir. « Ils sont, dit-elle, chez le vizir, qui me les a pris alors que j'en étais chargée et que je passais auprès de lui ; il m'a déclaré qu'il ne les remettra qu'à toi ». Les deux femmes se disputèrent, puis la vieille s'en alla. Le marchand fut à son retour mis au courant des faits par sa femme, et il alla raconter la chose à l'émir Ibrâhim. Celui-ci pénétra chez sa mère et lui demanda où était la vieille : « Elle est là, dit sa mère, à prier pour toi ». Sur la demande qu'il fit de se sanctifier à son contact, la princesse la fit chercher, et Ibrâhîm allant au-devant d'elle l'accueillit avec honneur et d'un air gai ; puis lui prenant un cachet qu'elle avait au doigt, il se mit à le tourner et retourner en jouant avec. Appelant ensuite un eunuque : « Va, lui dit-il, chez cette vieille et fais-toi remettre par sa fille telle cassette renfermant tels et tels bijoux ; voici le cachet qui prouvera que tu viens de sa part ». Quand le coffret fut entre ses mains, il le montra à la vieille en lui demandant ce que c'était, et elle resta tout interdite. Il la fit mettre à mort et enterrer dans le palais ; quant au coffret, il fut restitué à son propriétaire avec quelque chose par surcroît, et le prince dit à cet homme : « A tirer vengeance du vizir sur le champ, l'affaire s'ébruitera ;

mais je profiterai de la première occasion où il sera en faute. » Au bout de peu de temps, en effet, ce vizir fut provoqué à commettre un acte coupable et fut puni de mort.

[P. 199] En 261 (15 octobre 874), Ibn Merwân le Galicien s'enfuit de Cordoue et se dirigea sur le fort d'Alanje(1), dont il s'empara et où il se fortifia. Le prince d'Espagne Moh'ammed alla l'y assiéger pendant trois mois et le réduisit à se nourrir de ses montures. Alors le rebelle dut demander l'*amân*, qu'il obtint, et se retira dans la ville de Badajoz.

Asad ben el-H'ârith ben Raf' se mit à la tête d'une insurrection des habitants de Tâkorona, qui furent forcés de rentrer dans le devoir à la suite de l'expédition que le souverain Moh'ammed fit faire par ses troupes (2).

[P. 212] En 262 (5 octobre 875), le souverain d'Espagne Moh'ammed envoya une armée conduite par son fils El-Mondhir contre le Galicien, qui était alors à Badajoz, ville qu'il quitta en apprenant qu'il allait y être attaqué, pour se rendre dans le château de Caracuel (3). Il y fut assiégé, et nombre des siens trouvèrent la mort au mois de chawwâl (juin-juillet 876).

[P. 215] En 263 (23 septembre 876), le souverain d'Espagne Moh'ammed envoya son fils El-Mondhir à la tête d'une nombreuse troupe avec ordre de passer par Mérida. Au delà de cette ville et alors qu'il se dirigeait

(1) En arabe, *K'al'at el-h'anech*, qui est cité par Edrisi, p. 265. On voit par le récit plus détaillé du *Bayân* (II, 104-105) que ce chef avait été interné à Cordoue à la suite de l'affaire de Mérida (*suprà*, p. 238).

(2) Le *Bayân* passe cette affaire sous silence.

(3) On trouve le nom de cette place forte, dont il est parlé par Edrisi (p 226), sous les formes كركر, كركى et كركوى; voir le *Bayân*, II, 105, l. 10; 143, l. 4; 164, l. 7 ad f. Ce dernier ouvrage parle plus longuement des deux expéditions dirigées en 262 et en 263 contre Ibn Merwân.

vers le territoire ennemi, El-Mondhir fut suivi par neuf cents cavaliers de l'armée régulière ('asker). Mais alors ceux-ci furent assaillis par un corps considérable de polythéistes qui avaient été postés en arrière; cependant ils tinrent ferme dans une série de combats et leur tuèrent beaucoup de monde. Mais ensuite le fils du Galicien, soutenu par des auxiliaires infidèles, l'emporta sur la troupe des sept cents (1) guerriers, et sous leurs coups tous ces musulmans furent par Dieu gratifiés de la mort.

En 263 (23 septembre 876) Ibrâhîm, émir d'Ifrîk'iyya, commença à bâtir la ville de Rak'k'âda (2).

[P. 219-220] A la suite de la mort d'Amâdjoûr, Ah'med ben Toûloûn partit pour la Syrie en 264 (12 septembre 877), laissant en Égypte, en qualité de lieutenant, son fils El-'Abbâs... Il reçut bientôt la nouvelle que ce dernier, secouant l'obéissance qu'il lui devait, était parti pour Bark'a en enlevant des sommes d'argent; mais Ah'med, sans se préoccuper autrement de ce fait ni se laisser troubler, acheva les affaires qui avaient motivé son déplacement et assura les frontières de ce côté... (3).

[P. 222] **Conquête de Syracuse par les musulmans** (4)

Le 14 ramad'ân 264 (19 mai 878), Syracuse, une des plus grandes villes de Sicile, fut conquise par les musulmans. Dja'far ben Moh'ammed, émir de Sicile, avait fait

(1) Le texte doit probablement être corrigé en « neuf cents » par un simple déplacement des points diacritiques — Le *Bayân* (II, 105) passe sous silence la défaite des musulmans.

(2) Sur cette ville, située à quatre milles ouest ou sud-ouest de Kayrawân, voir Bekri, p. 68; *Bayân*, I, 110; Fournel, I, 526.

(3) Il est parlé plus bas de cette affaire.

(4) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 396.

une incursion de ce côté et en avait ravagé les moissons, de même que celles de Catane, de Taormine, de Rametta, et autres localités chrétiennes ; puis il entreprit le siège de Syracuse par terre et par mer et s'empara de plusieurs des faubourgs de la ville. Une flotte chrétienne qui amenait des secours fut glorieusement battue par la flotte musulmane, et l'on n'eut plus alors qu'à poursuivre le siège. Au bout de neuf mois, la ville fut prise : plusieurs milliers d'habitants furent massacrés, le butin fut plus abondant qu'en aucune autre ville, et des guerriers qui la défendaient il ne s'échappa que quelques-uns çà et là. Après être restés deux mois dans leur nouvelle conquête, les musulmans la ruinèrent. Le saccage en était fait quand arriva une flotte de Constantinople, qui fut encore battue par les fidèles ; ils s'emparèrent de quatre bâtiments, dont ils mirent à mort ceux qui les montaient, et rentrèrent dans leurs pénates à la fin de dhoû'l-k'a'da (2 août).

En 264 (12 septembre 877), Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân envoya contre Pampelune un corps d'armée commandé par son fils El-Mondhir. Celui-ci, qui avait ordre de passer par Saragosse, livra combat aux habitants de cette dernière ville, puis se dirigea sur Tudèle et lança sa cavalerie dans les lieux habités par les Benoû Moûsa. Il pénétra ensuite dans (la région de) Pampelune, d'où il sortit sain et sauf, après y avoir ruiné de nombreux forts et ravagé les champs cultivés (1).

La même année, une troupe d'Arabes marcha contre la ville de Djalîkiyya et, dans le grand combat qui eut lieu, les pertes furent des deux parts très sensibles (2).

Ibrâhîm ben Mohammed se transporta en cette année

(1) Makkari accorde une sèche mention à cette campagne (I, 226), dont le *Bayân* (II, 106) parle à peu près dans les mêmes termes qu'Ibn el-Athîr.

(2) El-Barâ' ben Mâlik alla ravager la Galice où il pénétra par la porte de Coïmbre (*Bayân*, ib.).

à Rakkâda, dont la construction, commencée en 263, était terminée.

[P. 224] **Révolte d'El-'Abbâs ben Ah'med ben Touloûn contre son père**

Cet évènement, qui est de 265 (2 septembre 878), arriva dans les conditions que voici (1). Ah'med était, comme nous l'avons dit, parti pour la Syrie en se faisant remplacer en Égypte par son fils El-'Abbâs. Quand il fut éloigné, des gens de l'entourage du jeune prince persuadèrent à celui-ci d'enlever de l'argent et de partir pour Barka, ville où il arriva en rebî' I (novembre 878). [P. 235] Son père fut informé de ce qui se passait, et quand ensuite il fut rentré en Égypte, il envoya des messagers à son fils pour le ramener par la douceur à de meilleurs sentiments; mais cela ne réussit pas, car l'entourage du jeune prince, craignant les suites de cette équipée, lui conseilla de marcher vers l'Ifrîkiyya. C'est ce qu'il fit, et les lettres qu'il adressa aux chefs berbères lui en rallièrent certains, tandis que d'autres s'y refusèrent. Il adressa alors à Ibrâhîm ben el-Aghlab un message dans lequel il se disait investi par le Prince des croyants des divers cantons de l'Ifrîk'iyya. Puis, poursuivant sa marche en avant, il arriva au château-fort de Lebda, dont les habitants lui ouvrirent les portes. Mais à la suite des mauvais traitements et du pillage qu'il leur fit subir, ces gens s'adressèrent à Elyâs ben Mançoûr Nefoûsi, chef des Ibâd'ites de ces régions, et réclamèrent son secours, de sorte qu'Elyâs, irrité de ces

(1) On a vu plus haut que le commencement de cette affaire remonte à 264. Le *Nodjoûm* en parle très brièvement sous l'année 265 (t. II, p. 241); le *Bayân* (t. I, p. 111) semble dire, dans un récit très détaillé, que tout se passa en l'année 267, et Ibn el-Athîr place en 268 la défaite et l'internement du fils rebelle. Cf. Weil, *Gesch. der Chalifen* (II, 429).

procédés, se mit en marche pour combattre El-'Abbâs. De son côté, Ibrâhîm ben el-Aghlab avait envoyé un corps d'armée au gouverneur de Tripoli avec ordre d'attaquer l'intrus, et un combat acharné fut livré, où El-'Abbâs combattit de sa personne. Le lendemain, Elyâs ben Mançoûr l'Ibâdite, arrivé à la tête de douze mille de ses coreligionnaires, opéra sa jonction avec le gouverneur de Tripoli. La bataille recommença : El-'Abbâs laissa un grand nombre de ses partisans sur le champ de bataille et subit la défaite la plus honteuse; lui-même faillit être pris et ne dut son salut qu'à un de ses clients; ses bagages et la plus grande partie de ce qu'il avait amené d'Égypte furent livrés au pillage, et il retourna à Barka dans le plus triste équipage.

Quand la nouvelle de cette déroute parvint en Égypte, Ah'med, très affligé, voulut réduire son fils. Sachant qu'il était sain et sauf, il fit marcher contre lui des troupes qui livrèrent un combat où, à la suite d'une résistance acharnée, El-'Abbâs fut mis en déroute et subit de grandes pertes. Lui-même fut fait prisonnier et amené à son père, qui l'interna dans une petite chambre de l'hôtel qu'il habitait. Puis quand le reste des prisonniers fut arrivé, Ah'med les fit tous comparaître devant lui et ordonna à son fils de couper les pieds et les mains des principaux d'entre eux. Quand El-'Abbâs eut accompli cette triste besogne, son père lui adressa de vifs reproches : « Voilà donc comment agit un prince et un chef! Ce que tu avais à faire, c'était de te jeter à mes genoux pour implorer ton pardon et le leur! Voilà qui eût été plus digne de ton rang et ce que méritaient des gens qui t'ont soutenu et ont quitté leur pays à cause de toi! » Il lui fit alors administrer cent coups de fouet, mais la pitié que lui inspirait son fils couvrait ses joues de larmes. Après quoi il le renvoya dans sa chambre et l'y tint interné. Cela se passait en 268 (31 juillet 881).

[P. 232] En 266 (22 août 879) Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân donna l'ordre de construire des vaisseaux sur le fleuve de Cordoue et de les envoyer dans l'Océan, parce que, lui avait-on dit, la Galice n'était pas défendue dans la direction de l'Océan et qu'on pouvait facilement s'en rendre maître de ce côté. Quand ils furent terminés, armés et équipés, on les envoya dans l'Océan, où ils se brisèrent, sans qu'on pût seulement en faire marcher deux de conserve, de sorte qu'il n'en revint qu'un petit nombre (1).

En la même année, une bataille navale entre les chrétiens et les musulmans eut lieu près des côtes de Sicile; l'avantage resta aux premiers, qui s'emparèrent des bâtiments des vaincus. Ceux d'entre ceux-ci qui s'échappèrent se réfugièrent à Palerme (2).

En la même année, le manque de pluie fut cause d'une grande disette en Ifrîkiyya, où les vivres faillirent manquer.

[P. 252] L'année 267 (11 août 880) vit les débuts (3) de la révolte d'Ibn H'afçoûn contre le souverain d'Espagne Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân, du côté de Malaga. Le gouverneur de cette région, qui marcha contre lui avec un corps d'armée, fut mis en fuite, de sorte que 'Omar ben H'afçoûn vit son pouvoir se consolider et le bruit de son nom se répandre ; tous ceux qui cherchaient le désordre et l'occasion de faire le mal vinrent se joindre à lui. Mohammed envoya alors un nouveau gouverneur appuyé par un autre corps d'armée, et 'Omar dut consentir à la paix en livrant tout ce qui pouvait lui être de

(1) Ces renseignements sont confirmés par le *Bayân* (l. l.), qui parle aussi de campagnes contre Malaga en 265 et 266.

(2) Ce fragment figure dans la *Biblioteca*, I, 397. Le *Bayân* (I, p. 111) fournit le même renseignement.

(3) Je lis أبتدأ au lieu de ابتدر.

quelque secours, et qui fut détruit; en outre, plusieurs des siens furent exilés. L'ordre fut ainsi rétabli de ce côté.

La même année eut lieu en Syrie, en Égypte, en Mésopotamie, en Ifrîkiyya et en Espagne un violent tremblement de terre précédé d'un grand fracas (1).

En la même année, El-H'asan ben el-'Abbâs, qui gouvernait en Sicile, envoya des colonnes expéditionnaires dans toutes les directions; lui-même marcha contre Catane, dont il ravagea les champs, ainsi que ceux de Taormine et abattit les arbres. Il marcha aussi contre Bak'âra (Imachara?), dont il anéantit également les moissons, et rentra ensuite à Palerme. Les chrétiens de leur côté organisèrent des colonnes qui firent main-basse sur quantité de musulmans; tout cela du temps d'El-H'asan ben el-'Abbâs (2).

[P. 258] En 268 (31 juillet 881), Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân envoya un corps de troupes commandé par son fils El-Mondhir contre ceux qui s'étaient mis en rébellion contre lui. El-Mondhir, s'étant dirigé du côté de Saragosse, dévasta les champs, ravagea le pays et conquit le château-fort de Roût'a (3), d'où il tira 'Abd el-Wâh'id Roti, l'un des plus vaillants guerriers de cette époque. Il s'avança vers le couvent de Teroûdja et le pays de Moh'ammed ben Morekkeb ben Moûsa; puis tous les deux lancèrent de côté et d'autre des partis de cavalerie; après quoi il se dirigea sur Lérida et Carthagène (4). Il combattit Ismâ'îl ben Moûsa, qui était

(1) Les renseignements fournis par le *Bayân* (II, 106-107) sur les événements de l'année 267 sont beaucoup plus détaillés. La disette qui sévit en Ifrîkiyya en 266 y est mentionnée (t. I, p. 111).

(2) Ce fragment se retrouve dans la *Biblioteca*, I, 397. Sous l'année 267, le *Bayân* se borne à relater qu'El-H'asan était gouverneur de la Sicile.

(3) Roût'a (Rota) servit plus tard de place forte aux Benoû Hoûd; il en est parlé par Makkari (II, 687). Il existe un autre Rota près de Cadix, au N.-O. de cette ville, le seul que mentionne Edrisi (p. 214).

(4) Ce dernier nom est le résultat d'une correction, qui paraît

dans cette (dernière) ville; ce chef fit acte de soumission et livra des otages comme garantie de sa fidélité. Il (El-Mondhir?) se dirigea vers la ville d'Ank'ara (1), qui appartenait aux polythéistes; il conquit divers châteaux-forts, puis s'en retourna.

Dans la même année, Ibrâhîm ben Ah'med ben el-Aghlab infligea un sévère châtiment aux habitants du Zâb. Les principaux d'entre eux étaient auprès de lui et il commença par les bien accueillir, leur faire des présents, leur donner des vêtements et des chevaux, puis il en fit mettre à mort le plus grand nombre, y compris les enfants, et il fit charrier leurs cadavres jusqu'à une fosse où ils furent jetés (2).

En cette année, une colonne musulmane qui opérait en Sicile sous les ordres du nommé Aboû't-Thawr rencontra un corps d'armée chrétien qui l'anéantit tout entière, à l'exception de sept individus. Le gouvernement de la Sicile fut enlevé à El-H'asan ben el-'Abbâs et confié à Moh'ammed ben el-Fad'l, qui expédia des colonnes dans toutes les directions. Lui-même se mit à la tête de levées considérables et marcha contre Catane, dont il ravagea les cultures; puis il attaqua les gens montés sur les *chelendi* (chalands) et en fit un grand carnage. De là il alla ravager les cultures de Taormine, d'où il revenait quand il fut attaqué par les guerriers chrétiens; mais il les mit en fuite et en tua le plus grand nombre, c'est-à-dire trois mille, dont il envoya les têtes à Palerme. Les musulmans se portèrent ensuite contre un château-fort nouvellement construit par les

malheureuse, de Tornberg, car le ms porte فرطايَنة (Fertâyana), localité à chercher du côté de Lérida, et partant fort loin de Carthagène.

(1) La deuxième lettre *n* peut être un *b*, un *t* ou un *y*. — D'après le *Bayân* (II, 107), El-Mondhir, après la conquête de Rota, se retourna contre l'Alava.

(2) On retrouve ces renseignements dans le *Bayân* (I, 113). Il y eut encore un massacre des habitants du Zâb en 278 (*Berbères*, I, 427).

chrétiens et appelé par eux « Ville du roi » (Polizzi ?) ; ils le prirent d'assaut, en massacrèrent les défenseurs et réduisirent les habitants en captivité (1).

[P. 259] En 268 (31 juillet 881), El-'Abbâs ben Ah'med ben Toûloûn fit la guerre à son père, qui s'avança jusqu'à Alexandrie et qui resta vainqueur. Il le ramena ensuite avec lui à Miçr. Nous avons antérieurement parlé de ces événements (2).

[P. 279] En 269 (20 juillet 882) l'émîr de Sicile Moh'ammed ben el-Fad'l s'avança avec une armée vers Rametta ; puis elle arriva jusqu'à Catane en faisant un grand massacre de chrétiens, se livrant au pillage et emmenant des prisonniers. Il rentra à Palerme au mois de dhoû'l-h'iddja (juin-juillet 883) (3).

[P. 289] En 270 (10 juillet 883), Isma'îl ben Moûsa commença à rebâtir la ville de Lérida en Espagne. Ce personnage s'était révolté contre son souverain Moh'ammed, mais s'était, l'année précédente, arrangé avec lui. En apprenant ses (projets de reconstruction), le prince franc de Barcelone réunit des troupes et s'avança contre lui pour l'empêcher d'y donner suite. Mais Isma'îl lui livra bataille, mit en fuite les polythéistes et en tua le plus grand nombre ; la majeure partie des cadavres resta longtemps sur le terrain (sans sépulture) (4).

[P. 292] **Combats en Espagne et en Ifrîkiyya**

En 271 (28 juin 884), le souverain d'Espagne Moh'am-

(1) Ce paragraphe concernant la Sicile se retrouve dans la *Biblioteca*, I, 398. Sous cette année, le *Bayân* se borne à mentionner la nomination du nouveau gouverneur.

(2) Sur la révolte du fils d'Ahmed ben Touloun, voir ci-dessus, p. 250.

(3) Ce fragment, qu'on retrouve dans la *Biblioteca* (I, 399), relate une incursion sur laquelle le *Bayân* est resté muet.

(4) Le *Bayân* ne parle pas de ces faits.

med envoya, sous le commandement de son fils El-Mondhir, un corps de troupes contre la ville de Badajoz. Alors le Galicien Ibn Merwân, que nous avons dit s'être révolté, en sortit pour aller occuper le château-fort d'Achirguerra (1), où il se fortifia, tandis qu'El-Mondhir réduisait en cendres la ville de Badajoz. Moh'ammed envoya d'autres troupes, commandées par Hâchim ben 'Abd el-'Azîz, contre Saragosse, où se trouvait Moh'ammed ben Lope ben Moûsa. Cette ville tomba entre les mains de Hâchim, qui en expulsa Mohammed, avec lequel se trouvait un chef dont nous avons dit la révolte, 'Omar ben H'afçoûn. La paix fut ensuite conclue entre eux.

Après leur retour à Cordoue, 'Omar ben H'afçoûn s'enfuit à Bobastro, où il reprit les hostilités. Le souverain y répondit par les mesures dont nous parlerons.

En 271 aussi, une forte colonne musulmane fut dirigée contre Rametta; elle fit de grands ravages et rentra avec beaucoup de butin et de captifs. L'émir de Sicile El-H'oseyn ben Ah'med étant alors venu à mourir fut remplacé par Sawâda ben Moh'ammed ben Khafâdja Temîmi. Quand celui-ci fut arrivé dans l'île, il mena une forte armée contre Catane et anéantit tout ce qui se trouvait dans (les environs). Il alla ensuite guerroyer contre les habitants de Taormine, et ravagea les cultures du pays. Il continuait d'avancer quand un messager du patrice chrétien vint solliciter une trêve et l'échange des prisonniers. Sawâda accorda une trêve de trois mois et racheta trois cents prisonniers musulmans, après quoi il retourna à Palerme (2).

---

(1) Le ms porte أسنه عره corrigé par l'éditeur en أشير غرة ; on retrouve ce mot ailleurs, mais écrit peu lisiblement أشر غيرة ou أشير غيرة (*Bayân*, II, 108, et *Corrections*, p. 43; *infrà*, p. 257). — Tous ces événements sont passés sous silence par le *Bayân*, qui ne parle, sous l'année 271, que d'Ibn H'afçoûn, et encore, très brièvement.

(2) Ce paragraphe figure dans la *Biblioteca* (I, 399). Le *Bayân* (I, 143)

[P. 295] En 272 (17 juin 886), le souverain d'Espagne fit étroitement assiéger Ibn Merwân le Galicien dans le château fort d'Achirguerra (1). Il envoya un autre corps d'armée contre le château-fort de Bobastro, qu'occupait 'Omar ben H'afçoûn.

En 272, à la suite de l'expiration de la trève conclue avec les chrétiens, Sawâda, émir de Sicile, envoya dans les territoires chrétiens de cette île des colonnes qui en revinrent en ramenant du butin. Un Patrice du nom de Nicéphore arriva de Constantinople à la tête d'une forte armée; il mit le siège devant la ville de Santa Severina et serra si bien les musulmans qui l'occupaient, que ceux-ci durent la rendre, mais ils obtinrent quartier et se retirèrent en territoire musulman. Nicéphore fit ensuite assiéger Amantea, dont les habitants durent se rendre, mais en obtenant quartier; [ils se retirèrent] à Palerme (2).

[P. 297] Mort de Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân et avènement de son fils El-Mondhir

A la fin de çafar 273 (commencement d'août 886) mourut Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân ben El-H'akam ben Hichâm, le prince Omeyyade d'Espagne, à l'âge d'environ soixante-cinq ans, après un règne de trente-quatre ans et onze mois. Il était d'un blond roussâtre et de taille moyenne; il avait le cou très court et faisait usage de *henné* et de *katam*. Il avait de la finesse et exerçait sa sagacité dans les affaires douteuses, auxquelles il appliquait un regard exercé (3). Des trente-trois

ne mentionne que la campagne de 272 et se borne à enregistrer sous l'année 271 la nomination de Sawâda.

(1) Ce fait est aussi rappelé par le *Bayân*, II, 108.

(2) Ce paragraphe figure dans la *Biblioteca*, I, 399-400.

(3) Il y a là deux mots que j'ai dû traduire un peu conjecturalement.

enfants mâles qu'il laissa, celui qui devint son successeur fut El-Mondhir ben Moh'ammed, à qui l'on prêta serment de fidélité trois jours après la mort de son père. Le peuple le reconnut et reçut de lui des libéralités.

[P. 303] **Mort de l'Omeyyade El-Mondhir ben Moh'ammed**

En moharrem 275, selon d'autres en çafar (15 mai-12 juillet 888), mourut El-Mondhir ben Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân ben el-H'akam ben Hichâm, [P. 304] prince omeyyade d'Espagne, après un règne d'un an onze mois et dix jours; il était âgé d'environ quarante-six ans. Il était brun, de haute taille, marqué de la petite vérole; il avait les cheveux frisés et la barbe épaisse; il était généreux et le prouva aux poètes, car il était amateur de poésie. Il laissa six fils, mais eut pour successeur son frère 'Abd Allâh ben Moh'ammed, à qui l'on prêta serment de fidélité le jour même de la mort d'El-Mondhir. Celui-ci, dont le prénom (*konya*) était Aboû Moh'ammed, avait pour mère une esclave nommée 'Achâr, qui mourut un an avant son fils. Sous son règne l'Espagne s'était vue ravagée partout par des guerres intestines, et de tous côtés s'installèrent des chefs par la force des armes.

[P. 349] **Gouvernement d'Aboû' l-'Abbâs en Sicile** (1)

L'émir d'Ifrîk'iyya, Ibrâhîm ben Ah'med, avait d'abord confié le gouvernement de la Sicile à Aboû Mâlik Ah'med ben 'Omar ben 'Abd Allâh; puis le jugeant insuffisant,

(1) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 400. Les événements de 287 et 288 sont très brièvement racontés dans le *Bayân* (I, 125).

il le remplaça par son propre fils Aboû 'l-'Abbâs l'Aghlabide, qui rejoignit son poste le 1er cha'bân 287 (31 juillet 900), à la tête de cent vingt bâtiments et de quarante navires de guerre, et qui mit le siège devant Trâbalos (Trapani ?). A la nouvelle de sa venue, l'armée musulmane de Palerme, qui était alors occupée à combattre les habitants de Girgenti, regagna Palerme et expédia au nouveau gouverneur quelques-uns de ses cheykhs, tant pour lui promettre obéissance que pour s'excuser d'avoir attaqué Girgenti. Mais plusieurs habitants de cette dernière ville se rendirent aussi auprès de lui pour se plaindre des Palermitains, ajoutant qu'ils lui étaient hostiles, que l'envoi de ces cheykhs n'était qu'une ruse destinée à cacher leur trahison, qu'ils étaient sans foi ni honneur, et que le prince pouvait vérifier ces assertions en mandant auprès de lui tels et tels Palermitains. En conséquence, Aboû 'l-'Abbâs réclama leur présence, mais sa demande fut repoussée et l'on refusa ouvertement de lui obéir, de sorte qu'il fit jeter en prison les cheykhs qui lui avaient été députés. Alors les Palermitains, se réunissant, marchèrent contre lui à la mi-cha'bân (14 août 900), [P. 350] ayant à leur tête Mas'oûd Bâdji, qu'accompagnait Rakamaweyh, chef de ces insensés, en même temps que faisait voile une flotte d'une trentaine de bâtiments ; mais il s'éleva une tempête qui fit périr la plupart de ceux-ci, et le reste regagna Palerme. Les troupes de terre attaquèrent Aboû 'l-'Abbâs, qui était devant Trapani, et livrèrent un combat acharné qui occasionna des pertes aux deux partis ; les armées se séparèrent, puis la lutte recommença le 22 cha'bân (21 août), mais les Palermitains vaincus dans l'après-midi durent s'enfuir poursuivis jusqu'à Palerme, tant sur terre que sur mer, par Aboû 'l-'Abbâs. Les rebelles revinrent à la charge le 10 ramad'ân (7 septembre) et combattirent depuis l'aurore jusqu'à la fin de l'après-midi, mais ils finirent par être vaincus, et jusqu'au coucher du soleil on les massacra. Aboû 'l-'Abbâs se rendit maître

des faubourgs, qu'il livra au pillage. Nombre d'hommes et de femmes s'enfuirent à Taormine, tandis que Rakamaweyh et les autres fauteurs de troubles de son espèce se réfugiaient en pays chrétien, à Constantinople et ailleurs. Aboû 'l-'Abbâs pénétra dans la ville conquise et accorda l'amnistie aux habitants, d'entre lesquels il choisit quelques notables qu'il envoya à son père en Ifrîk'iyya. Il marcha ensuite sur Taormine, dont il ravagea les vignobles et où il porta la guerre, puis alla mettre le siège devant Catane, mais sans succès.

Retournant alors dans la capitale, il y resta jusqu'à ce que commençât l'année 288 (25 décembre 900). Il prépara alors une expédition, et comme la saison était favorable, il équipa une flotte qu'il expédia le 1er rebî' II (24 mars 901). Lui-même alla camper sous les murs de Demona et y installa des machines de siège; mais au bout de quelques jours il se rendit à Messine et passa de là avec les navires de guerre à Reggio. Là s'étaient concentrés de nombreux chrétiens, à qui il livra bataille à la porte même de la ville; il les battit et emporta la place de vive force en redjeb (juin-juillet). Il y fit un butin prodigieux tant en or qu'en argent et remplit ses vaisseaux de farine (1) et de marchandises diverses, puis il regagna Messine, qu'il démantela. Dans le port de cette dernière ville se trouvaient des bâtiments venus de Constantinople et dont il captura trente, après quoi il retourna dans la capitale.

Il y resta jusqu'en 289 (15 décembre 901), où, obéissant à un ordre de rappel de son père, il retourna, presque sans suite et avec cinq galères seulement, en Ifrîk'iyya, [P. 351] laissant à la tête des troupes ses deux fils Aboû Mod'ar et Aboû Ma'add. Son père lui confia le soin de le remplacer et se rendit lui-même en Sicile, où il arriva en redjeb 289 (juin-juillet 902) pour y faire la guerre

(1) Le changement d'une lettre facile à confondre avec une autre permettrait de traduire « d'esclaves », ainsi que le suggère Amari.

sainte et accomplir ensuite le pèlerinage. Nous avons, sous l'année 261, raconté ce qui le concerne.

[P. 359] **Gouvernement d'Aboû 'l-'Abbâs 'Abd Allâh ben Ibrahîm en Ifrîk'iyya** (1)

Nous avons dit sous l'année 261 qu'Ibrâhîm ben Ah'med avait choisi pour héritier, en 289 (15 décembre 901), son fils Aboû 'l-'Abbâs 'Abd Allâh et qu'il mourut la même année. Le nouveau prince, qui monta sur le trône après la mort de son père, était un homme lettré, sage, brave, cité parmi les champions renommés, bien au courant de la théorie et de la pratique militaires, instruit et versé dans la dialectique. C'est sous son règne que la puissance d'Aboû 'Abd Allâh le Chî'ite commença à s'affirmer, et il le fit combattre par son frère El-Ah'wal (le louche), ainsi surnommé non parce qu'il était louche, mais parce qu'il avait l'habitude de cligner de l'œil quand il regardait un peu fixement (2). Le Chî'ite marcha avec de nombreux partisans à la rencontre de son adversaire et resta vainqueur dans la bataille qu'il lui livra à Kemoûcha (3) et qui fut très sanglante. El-Ah'wal cependant continua de tenir tête à son adversaire.

Tant que vécut son père, Aboû 'l-'Abbâs ne cessa d'être sur le qui-vive [P. 360] à cause de son mauvais caractère. Il fut par lui nommé gouverneur de Sicile, où

---

(1) Ce chapitre se retrouve dans la *Biblioteca* (I, 403). Voir aussi, sur ces événements, *Berbères*, I, 438 ; II, 513 ; *Bayân*, I, 128 ; Desvergers, p. 146.

(2) On trouve ce nom orthographié différemment, p. ex. Aboû 'l-Khawal (*H. des Berbères*, II, 514 ; cf. I, 440) et Abou Houal (Desvergers, *H. de l'Afrique*, 147) ; voir aussi Wüstenfeld, *Gesch. d. Fatim. Chalifen*, 10, n. Ibn el-Athîr (VIII, 26) répète l'origine du surnom donné à ce prince, ce qui justifie l'orthographe que j'ai adoptée.

(3) Cette localité, qui est d'ailleurs inconnue, se retrouve sous la forme Meloûsa dans Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 514).

il fit de nombreuses conquêtes qui ont été narrées à propos du règne dudit Ibrâhîm. Devenu gouverneur de l'Ifrîk'iyya, il adressa aux fonctionnaires une circulaire destinée à être lue en public et où il promettait une bonne administration, la justice, la douceur et le zèle pour la guerre sainte. Il tint ces promesses faites spontanément ; il s'entoura d'un conseil formé de plusieurs savants et chargé de lui venir en aide pour gouverner le peuple. Il était poète ; voici des vers qu'il fit en Sicile à propos d'un médicament qu'il venait de boire :

[Motak'ârib] Je viens de prendre médecine sur la terre étrangère, loin de ma famille et de ma demeure ; autrefois, en pareille circonstance, j'étais parfumé de musc et d'aloès. Ma boisson, maintenant, ce sont des fleuves (1) de sang mêlés à la poussière que soulèvent les escadrons !

Aboû 'l-'Abbâs, ayant appris que son fils Aboû Mod'ar Ziyâdet Allâh, gouverneur de Sicile, s'adonnait tout entier aux plaisirs et ne cessait de boire du vin, lui enleva cette situation, où il le remplaça par Moh'ammed ben ès-Sark'oûsi, et l'emprisonna. La nuit du mardi au mercredi, dernier jour de cha'bân 290 (27 juillet 903), Aboû 'l-'Abbâs fut tué par trois de ses serviteurs slaves, qui servirent d'instrument à son fils Aboû Mod'ar (Ziyâdet Allâh) ; les assassins portèrent la tête de leur victime à ce dernier, qui était encore en prison et qui fit massacrer et mettre en croix ses complices. Aboû 'l-'Abbâs, qui avait régné un an et cinquante-deux jours, habitait et fut tué à Tunis. Prince très juste, il avait réuni auprès de lui de nombreux conseillers chargés de le soutenir dans l'application des règles de la justice et de le renseigner sur la situation du peuple, de manière à toujours agir équitablement. Le juge même de la ville avait ordre de lui appliquer les lois, soit à lui-même,

(1) La leçon بحار, proposée par Fleischer et qui s'impose, se retrouve dans le texte de ces vers tel qu'il figure dans Bibars Mançoûri (ms ar. de Paris, n° 1572, f. 130 v.).

soit à sa famille ou à ses courtisans, et c'est ce qui se faisait.

De son fils et successeur Aboû Mod'ar il sera parlé sous l'année 296.

[P. 15] **Règne d'Aboû Mod'ar en Ifrîk'iyya ; sa fuite en Irâk**

Le 1er ramadân 296 (23 mai 909), Aboû Mod'ar Ziyâdet Allâh ben Aboû 'l-'Abbâs ben 'Abd Allâh monta sur le trône en Ifrîk'iyya à la suite du meurtre de son père. Il s'adonna aux plaisirs et à la volupté, faisant sa compagnie habituelle de ses camarades de débauche et de bouffons, négligeant les soins de la royauté et les intérêts du peuple. Le jour même de son avènement, il envoya à son oncle paternel (1) El-Ah'wal un message qui était censé émaner de son père assassiné, et par lequel il lui ordonnait d'arriver sur-le-champ et en toute diligence. El-Ah'wal, ignorant l'assassinat d'Aboû 'l-'Abbâs, accourut aussitôt, et le nouveau prince le fit exécuter, lui et tous ceux de ses autres oncles et frères dont il put s'emparer. Sous son règne, le pouvoir d'Aboû 'Abd Allâh Chî'i, déjà bien établi, continua à se consolider. Le rebelle était d'abord contenu par El-Ah'wal, mais le meurtre de ce général lui laissa le champ libre, et villes et peuples reconnurent son autorité. Ziyâdet Allâh envoya contre lui son cousin paternel Ibrâhîm ben Aboû 'l-Aghlab à la tête d'une armée de 40,000 hommes, en outre des (volontaires) qui se joignirent à cette expédition ; mais le Chî'i remporta la victoire, ainsi que nous le dirons. Cette défaite convainquit Ziyâdet Allâh qu'il ne pouvait se maintenir plus longtemps, car

(1) El-Ah'wal est donné tantôt comme le frère tantôt comme le fils d'Aboû 'l-'Abbâs, et Fournel (i, 587) a eu tort d'affirmer que cette dernière opinion est la seule exacte.

cette armée était la dernière qu'il avait pu lever. En conséquence, il se mit à réunir ce qui lui était le plus cher tant en fait de famille que de richesses et autres choses, dans l'intention de fuir [P. 16] en Orient ; puis, feignant d'avoir appris la défaite du rebelle, il fit sortir des prisons ceux qui y étaient renfermés et les massacra, tandis qu'il mettait ses intimes au courant de la véritable situation et leur donnait l'ordre de partir avec lui. L'un des courtisans (1) lui déconseilla de fuir ainsi en renonçant à sa royauté, car, continua-t-il, Aboû 'Abd Allâh n'oserait s'en prendre au prince lui-même. Mais celui-ci injuria son conseiller et repoussa cet avis : « Tout ce que tu désires, lui dit-il, c'est que le vainqueur me mette la main dessus ! » Alors chacun de ses parents et de ses courtisans fit ses préparatifs de départ et emporta ce qui était transportable.

(Ainsi finit) cette dynastie aghlabide qui avait longtemps régné en Ifrîk'iyya, s'appuyait sur de nombreux soldats nègres et avait joui d'un grand pouvoir. Ce fut en 296 (29 septembre 908) que Ziyâdet Allâh se mit en marche dans la direction de l'Égypte, en compagnie d'un nombreux personnel (2). Il ne s'arrêta qu'à Tripoli, où il séjourna dix-neuf jours et où il vit Aboû 'l-'Abbâs, frère du Chî'ite, qui s'était enfui de Kayrawân où il l'avait fait emprisonner. Le prince se le fit amener et lui demanda s'il était bien le frère d'Aboû 'Abd Allâh : « Non, répondit-il, je ne suis qu'un marchand ; mais on a fait courir sur moi le bruit que j'étais le frère du Chî'ite, et c'est pourquoi tu m'as fait jeter en prison. — Eh bien ! dit Ziyâdet Allâh, je vais te relâcher : si tu dis vrai et que tu sois un simple marchand, je ne t'aurai pas fait tort ; si tu mens et que tu sois le frère d'Aboû 'Abd Allâh,

(1) Le vizir 'Abd Allâh ben eç-Çâigh, d'après Noweyri (apud *Berbères*, I, 441).

(2) On verra plus loin un récit un peu différent des incidents de la fuite de Ziyâdet Allâh ; voir Wüstenfeld, p. 31.

tiens compte de ce bienfait et reconnais-le en protégeant ceux que nous avons laissés en arrière ».

Parmi les principaux membres de sa famille (1) qui l'accompagnaient dans sa fuite figurait Ibrâhîm ben Aboû 'l-Aghlab ; il songea à le mettre à mort, lui et un autre personnage qui s'étaient offerts à gouverner K'ayrawân (après la fuite de Ziyâdet Allâh). Mais ces deux hommes eurent vent de la chose et filèrent aussitôt en Égypte, dont ils indisposèrent le gouverneur, 'Isa Noûcheri, contre Ziyâdet Allâh, qu'ils lui représentèrent comme songeant à devenir gouverneur de ce pays. Impressionné par ces révélations, Noûcheri ne voulait laisser le fugitif pénétrer en Égypte que sur l'ordre du khalife de Baghdâd; mais Ziyâdet Allâh arriva de nuit et franchit la jetée de Djîzeh en employant la force. Noûcheri alors, reconnaissant son impuissance à rien empêcher, installa l'Aghlabide dans l'hôtel [P. 17] d'Ibn el-Djaççâç (2) et ses compagnons dans divers autres locaux. Au bout de huit jours, ce prince se remit en marche pour Baghdâd, mais fut alors abandonné par une partie des siens, notamment par un jeune esclave qui lui enleva cent mille dinars avec lesquels il se fixa auprès de Noûcheri. Celui-ci informa le khalife El-Mok'tadir billâh de la situation de Ziyâdet Allâh en même temps qu'il le renseigna sur ceux qui l'avaient quitté pour rentrer en Égypte; d'après l'ordre que lui en adressa le khalife, il renvoya à l'Aghlabide ceux qui l'avaient abandonné et l'argent dont ils étaient porteurs.

Ziyâdet Allâh finit par arriver à Er-Rak'k'a, d'où il fit demander au vizir Ibn el-Forât l'autorisation de péné-

(1) Je lis, en corrigeant le texte, واصحابه ; pour établir le bien fondé de cette correction, voir *Histoire des Berbères*, I, 443 et 445. Desvergers, *Hist. de l'Afrique*, p. 154 et p. 155 n.; ms 1572, f. 151 v°. La tentative d'Ibrâhîm à Kayrawân, qui excita le ressentiment du fugitif, est exposée plus au long par Noweyri, *l. l.* — Sur la fuite de Ziyâdet Allâh, voir aussi Ibn Khallikân, I, 465.

(2) Cet hôtel ne figure pas, je crois, dans le *Khitat* de Makrizi.

trer à Baghdâd; mais le vizir lui intima l'ordre de ne pas bouger. Pendant un an il resta là, ses compagnons l'abandonnant peu à peu, tandis qu'il continuait de se livrer au vin et à la musique. On dénonça sa conduite au khalife, à qui l'on insinua de le renvoyer au Maghreb pour qu'il y tentât de vaincre ses ennemis. El-Mok'tadir approuva cette solution, qu'il lui fit connaître, et écrivit à Noûcheri (1) d'envoyer d'Égypte les secours nécessaires en guerriers, en approvisionnements et en argent pour permettre à l'Aghlabide de retourner au Maghreb. En conséquence, le prince détrôné retourna en Égypte, et Noûcheri l'envoya à Dhât el-H'omâm (2) attendre qu'il eût rassemblé les troupes et l'argent nécessaires. Mais ce gouverneur le traîna en longueur et le fit longtemps attendre, tandis que diverses maladies frappaient successivement Ziyâdet Allâh, par suite, dit-on, d'un poison que lui versa un de ses gardes, et il perdit toute sa barbe. Il retourna alors en Égypte, partit pour Jérusalem et mourut à Er-Ramla, où il fut enterré. Gloire à l'Être vivant par excellence, qui ne connaît pas la mort et dont le royaume ne périt point !

Il ne resta de la sorte plus aucun Aghlabide au Maghreb ; la dynastie avait eu une durée de cent douze ans. Ces princes avaient eu l'habitude de dire qu'ils iraient en Égypte et en Syrie et attacheraient leurs montures aux oliviers de la Palestine (3). Ce fut Ziyâdet Allâh qui réalisa cette prédiction, mais en fugitif et non de la manière qu'ils se l'étaient figuré.

---

(1) Fournel (II, 81, n) n'admet pas que Noûcheri (mort le 26 cha'bân 297) gouvernât encore l'Égypte à cette époque.

(2) Cette localité, si souvent citée, ne figure cependant ni dans le *Merâcid* ni dans Abdollatif; mais Bekri en parle, et Edrisi la place à 38 milles d'Alexandrie ; cf. Fournel, *Les Berbers*, II, 82. On lit aussi Dhât el-Hammâm (*Exposé de la religion des Druzes*, intr. p. CCLXX ; Table géog. de l'*H. des Berbères*).

(3) C'est, d'après une tradition, l'un des incidents concomitants à la venue du Mahdi à la fin des temps (ms 857 d'Alger, f. 22 v.).

Débuts de la dynastie Fatimide en Ifrîk'iyya

Cette dynastie, qui étendit au loin les limites de son autorité et qui eut une longue durée, commença cette année-là (296 = 29 septembre 908) en Ifrîk'iyya et finit en Égypte en 567 (3 septembre 1171). Il nous faut donc en parler d'une façon détaillée et exacte.

Le premier qui régna fut Aboû Moh'ammed 'Obeyd Allâh, qui était, dit-on, [P. 18] Moh'ammed ben 'Abd Allâh ben Meymoûn ben Moh'ammed ben Ismâ'îl ben Dja'far ben Moh'ammed ben 'Ali ben el-H'oseyn ben 'Ali ben Aboû T'âleb. Ceux qui donnent cette généalogie voient dans l''Abd Allâh qui y figure le fils de Meymoûn el-K'addâh', celui qui a donné son nom aux K'addâh'iyya (1). D'autres disent qu'il s'agit d''Obeyd Allâh ben Ah'med ben Isma'îl II ben Moh'ammed ben Ismâ'îl ben Dja'far ben Moh'ammed ben 'Ali ben 'Ali ben el-H'oseyn ben Aboû T'âleb. Les savants ne sont pas tous d'accord sur l'authenticité de cette généalogie. Le Mahdi et ses partisans, affirmant que l'imâmat lui appartient, soutiennent que, telle que nous l'avons rapportée, elle est exacte et

---

(1) Sur cette généalogie, voyez *Chrestom.* de Sacy, II, 88 ; *Religion des Druzes*, intr., p. CCXLVIII ; *Hist. des Berb.*, II, 506 ; Quatremère, *Journ. as.*, août 1836, p 97 ; Fournel, II, 40 ; Ibn Khallikân, I, 465 ; II, 47, 48, 77 ; *Bayân*, I, 157, 292 et s. ; Albirûni, *Chronologie*, p. 39 du texte; Dozy, *Hist. des mus. d'Esp.*, III, 3 et s. ; Wüstenfeld. *Gesch. der Fatimiden Chalifen*, p. 3 et s. ; Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, I, 39. — La secte des Kaddâhiyya, qui n'est pas mentionnée par Chahristâni, serait une secte juive, d'après Ibn el-Athîr (IX, 406) ; mais il y en a une chiite de ce nom ainsi que le prouvent notre texte et celui de Bibars Mançoûri, lequel n'a guère fait qu'abréger Ibn el-Athîr (ap. *Rel. des Druzes, intr.* p. LXIX) ; cf. Wüstenfeld, p. 6. Il semble qu'elle soit identique à celle des Meymoûniyya, d'après le *Mokaffa* (f. 214 v. du ms 2144 de Paris). Makrîzi nous apprend que c'est Eç-Çâbi qui a servi de source à Ibn el-Athîr dans cette partie de ses annales. — Sur les origines de ces diverses sectes, Weil, *Gesch. der Chalifen*, II, 493.

se montrent tout à fait catégoriques à cet égard, et beaucoup d'‘Alides versés dans les connaissances généalogiques sont d'accord avec eux. Le chérif Er-Rad'i (1) leur apporte aussi son témoignage :

[Khafîf] Est-ce une humble situation qui doit être la mienne, moi au sujet de qui les dires sont décisifs et dont l'honneur est intact ? Je suis en pays ennemi livré à l'abjection, alors qu'un khalife Alide règne en Égypte. Celui dont le père est mon père, celui dont le patron est le mien, tel est mon répondant qui réside loin d'ici ; c'est Moh'ammed, seigneur de tous les hommes, c'est ‘Ali qui ont fait que le sang de ses veines et des miennes est le même. Certes, dans cette autre atmosphère, mon abjection actuelle deviendrait de la puissance, dans ce pays-là ma soif se transformerait en satiété.

Ce n'est que par crainte qu'il n'a inséré ces vers nulle part dans son *divan*, et il n'y a pas d'argument à tirer de ce qu'il a signé à l'acte improuvant les prétentions généalogiques de cette dynastie (2), — car la peur en fait faire bien d'autres — en présence du fait que voici et qui prouve ce que j'ai avancé. Quand (le khalife Abbaside) El-K'âdir Billâh eut pris connaissance des vers cités plus haut, il fit venir le k'âdi Aboû Bekr ben el-Bâk'ilâni (3) et lui fit porter ce message au chérif

(1) Sa biographie figure dans Ibn Khallikân (III, 118), où il est appelé Cherif er-Rid'a Aboû' l-H'asan Moh'ammed ben et-T'âhir ben Aboû Ah'med el-H'oseyn Moûsewi, + 406 ; voir aussi Hadji Khalfa, notamment III, 286 ; VI, 496 (et l'index, n° 3341) ; Ibn el-Athîr (index, p. 281 ; *Chrestom.* de Sacy, II, 99), etc. Cf. la note de Slane, *Berbères*, II, 507. Je crois devoir lire Rad'i, et non Rid'a (voir Dhahabi, *Moschtabih*, p. 226). Les vers qui suivent se retrouvent également dans le *Mokaffa* (f. 215 v.) et dans Bibars (f. 152 v).

(2) L'auteur fait sans doute allusion à la déclaration, qui est de 382 (Noweyri) ou de 402 (Makrîzi), dont il parle quelques lignes plus bas. Il est encore question d'une réunion de ce genre convoquée à Baghdâd en 444 (Ibn el-Athîr, IX, 406) ; Wüstenfeld (*G. d. Fatimid.*, 237) la mentionne sommairement.

(3) Ibn Khallikân (trad. angl. II, 671) a consacré un article à ce théologien ach‘arite, qui mourut à Baghdâd en 403 ; il le nomme Aboû Bekr Mohammed ben et-T'ayyib, surnommé Bâk'ilâni. Cf. *Bayân*, I, 157 ; Ibn Farhoûn, f. 114 du ms ar. 5032 de Paris.

Aboû Ah'med Moûsewi, père (1) du cherîf Er-Rad'i : « Tu n'es pas sans savoir quelle est ton influence auprès de nous, quel est le compte que nous tenons toujours de toi à cause de ton amitié pour nous, quelles sont les situations honorables que tu dois à notre dynastie. [P. 19] Or il ne se peut pas que tu vives auprès d'un pouvoir qui a tes sympathies et que ton fils s'y montre hostile ; et pourtant je viens d'apprendre qu'il est l'auteur de tels et tels vers ! Je voudrais bien savoir en quoi consiste sa situation humiliante, à lui qui est chargé de la surintendance des chérifs et de celle du pèlerinage, deux des charges les plus importantes ! S'il était en Égypte, il serait perdu dans la foule du peuple ! » Et le khalife continuait longtemps sur le même ton. Aboû Ah'med jura qu'il ne savait rien et fit appeler son fils, avec qui il eut une conversation à ce sujet, et qui lui répondit par des dénégations. « Eh bien ! reprit Aboû Ah'med, écris au khalife une lettre d'excuses où tu reconnaîtras que la généalogie de l'Égyptien est supposée et que c'est lui qui la prétend authentique. » Mais Er-Rad'i s'y refusant et son père lui reprochant de le considérer lui même comme un menteur : « Non, reprit Er-Rad'i, je ne te traite pas de menteur, mais je crains les missionnaires qui sont envoyés du Deylem et de l'Égypte et qui rôdent partout. — Alors tu crains et respectes quelqu'un qui est loin pour irriter quelqu'un qui est proche, qui te voit et t'entend, qui peut disposer de toi et de ta famille ? » Et la conversation se poursuivit ainsi, mais sans qu'Er-Rad'i consentît à écrire au khalife, si bien que son père s'emporta et jura qu'il ne resterait plus désormais dans la même ville que lui. Enfin l'affaire se termina par l'aveu que fit Er-Rad'i, sous serment, qu'il n'était pas l'auteur de ces vers, et c'est ainsi qu'on arrangea les choses.

---

(1) Ailleurs il est donné comme le *grand-père* du chérif Er-Rad'i ; voir les auteurs cités note 1, p. 268.

Ce refus d'Er-Rad'i de s'excuser et d'attaquer la généalogie des Fatimides, malgré la crainte qu'il ressentait, est un puissant argument en faveur de l'authenticité. J'ai moi-même interrogé plusieurs des principaux Alides à ce propos, et nul n'a émis de doute que les choses ne soient telles.

D'autres ont dit que cette généalogie est controuvée et inauthentique, et certains sont allés jusqu'à dire qu''Obeyd Allâh est Juif. Sous le règne d'El-K'âdir (l'Abbaside), on mit au jour une pièce pourvue de diverses signatures et attaquant la généalogie d''Obeyd Allâh et de ses enfants, et plusieurs Alides et autres y affirmèrent que sa descendance du Prince des croyants 'Ali n'était pas établie. Parmi les Alides signataires figuraient [P. 20] El-Mortad'a (1) et son frère Er-Rad'i, Ibn el-Bat'h'âwi et Ibn el-Azrak'; parmi les non-Alides, Ibn el-Akfâni, Ibn el-Kharazi, Aboû'l-'Abbâs Abîwerdi, Aboû H'âmid, Kechfeli, K'odoûri, Çaymeri, Aboû'l-Fad'l Nisawi, Aboû Dja'far Nesefi et Aboû 'Abd Allâh ben en'-No'mân, le juriste chî'ite.

Les partisans de l'authenticité prétendirent que les savants qui avaient signé cette pièce ne l'avaient fait que par crainte, et que d'autre part il n'y avait aucun argument à tirer du dire de gens qui n'étaient pas versés dans la science des généalogies. D'après l'émir 'Abd el-'Azîz, auteur de la chronique d'Ifrîk'iyya et du Maghreb (2), les juifs le reconnaissent pour un des leurs ; or cet auteur parle d'après plusieurs savants et a scruté

(1) La biographie d'El-Mortad'a figure dans Ibn Khallikân, t. II, p. 256 ; cf. *Chrestom Athir*, de Sacy, II, 100. Les noms des signataires se retrouvent, avec quelques différences, dans les *Prolégomènes*, I, 44.

(2) Il s'agit de la chronique intitulée *El-djam' wa'l-bayân*, etc., par Aboû Mohammed 'Abd el-'Aziz ben Cheddâd Himyari, qui était de la famille des Zîrides (*Mokaffa*, f. 213 v. ; *H. des Berb.*, II, 483, n.; Haddji Khalfa, II, 622). La liste des chroniques traitant de Kayrawân se trouve dans une note de la traduction d'Ibn Khallikân, III, 383.

avec un grand zèle les débuts de cette dynastie. Je vais rapporter la substance des assertions de cet écrivain, qui est un narrateur soigné, mais je décline d'ailleurs la responsabilité de ses attaques. « Quand, dit-il, Dieu envoya son prophète Mahomet, cela fut cause d'un grand émoi chez les Juifs, les Chrétiens, les Roûm, les Persans, les K'oreych et les autres Arabes, car il venait proclamer la vanité de leurs rêveries, attaquer leurs religions et leurs divinités et semer chez eux la dispersion. Aussi se réunirent-ils tous contre lui, mais le seul appui divin suffit à déjouer leurs ruses et à lui assurer la victoire, de sorte qu'alors ceux que Dieu dirigeait embrassèrent l'islamisme. Après sa mort l'impiété réapparut, et les Arabes, dans la croyance que les Compagnons manqueraient de vigueur, chancelèrent dans leur foi. Aboû Bekr combattit dans la voie de Dieu, tua Moseylema, refoula l'apostasie, avilit l'infidélité, mit sous ses pieds la Péninsule arabique, porta la guerre en Perse et chez les Roûm. A sa mort encore on crut que c'était fait de l'Islam. Mais son successeur 'Omar ben el-Khat't'âb infligea des humiliations aux Persans et aux Roûm, il s'empara de leurs territoires ; en vain les impies suscitèrent contre lui Aboû Lou'lou'a (1) dans l'espoir qu'en l'assassinant ils éteindraient la lumière de l'Islam, ce fut ce traître qui trouva la mort. Vint ensuite 'Othmân, qui enrichit encore la série des victoires et sous qui s'accrut l'étendue de l'empire. Il périt de mort violente, et son successeur le Prince des croyants 'Ali [P. 21] gouverna de la plus remarquable façon. Désespérant d'anéantir l'Islam par la force, les ennemis de la foi se mirent à supposer des *traditions* mensongères, à inspirer aux esprits à la foi vacillante des doutes sur les choses les mieux établies par les traditionnaires, à employer l'interprétation allégorique pour corrompre le

(1) C'est-à-dire Fîroûz Aboû Lou'lou'a Naçrâni, esclave de Mogheyra, sous le poignard de qui périt 'Omar (voir le commentaire d'Ibn Badroûn, p. 155 ; Mas'oûdi, *Prairies d'or*, IV, 226).

vrai et l'attaquer. Les premiers qui agirent ainsi furent Aboû' l-Khat't'âb Moh'ammed ben Aboû Zeyneb, client des Benoû Asad, Aboû Châkir Meymoûn ben Dayçân, auteur du *El-Mîzân fî noçret ez-zendak'a* (1), et d'autres encore. Ils confièrent à ceux qui leur inspiraient confiance que chacune des pratiques de la religion avait un sens caché et que Dieu n'impose pas à ses saints *(weli)* non plus qu'à ceux qui connaissent les imâms et les *bâb* (2) la prière ni la *zekât*, etc., et qu'en outre il ne leur défend rien; ils leur permirent d'épouser leurs propres mères ou leurs propres sœurs, car ces restrictions, ajoutaient-ils, ne sont imposées qu'à la masse, et non aux élus. De plus ils firent montre de se déclarer partisans de la famille du Prophète, pour cacher leur jeu et se concilier les masses. Leurs adeptes se dispersèrent dans les divers pays et affectèrent, pour ainsi séduire les hommes, de mener une vie ascétique et adonnée aux pratiques religieuses, tandis que dans la réalité ils étaient tout autres.

« Aboû' l-Khat't'âb fut mis à mort à Koûfa avec un certain nombre de ses adeptes. Ceux-ci lui avaient autrefois manifesté la crainte qu'ils avaient des troupes, mais il les avait tranquillisés en leur disant que les armes ne pourraient agir sur eux. Quand leurs cous commencèrent à tomber sous le sabre, ils lui rappelèrent ce qu'il leur avait dit : « Puisque Dieu le veut, répondit-il, à quoi peut servir mon habileté ? »

« Ces hommes se dispersèrent partout et, s'étant mis à apprendre la prestidigitation, les enchantements, l'art

---

(1) Cet ouvrage est également cité par d'autres auteurs, mais ne figure pas dans Hadji-Khalfa. Le premier mot est parfois défiguré en ميدان (*Mokaffa*, f. 213 v, et apud Quatremère, *Journal asiatique*, 1836, II, 131) ou مندان (de Sacy, *Religion des Druzes*, I, CCCCXXXVIII; cf. LXVIII, où on retrouve, en français seulement, le titre *la Balance*). Cf. Wüstenfeld, p. 6.

(2) *Bâb* est le nom donné aux *dâ'i* ou missionnaires dans la secte chiite des *sab'iyya* (*Dictionary of the technical terms*, p. 109 et 669).

des prestiges, l'astrologie et l'alchimie, ils surent habilement s'en servir selon les circonstances et les dispositions de ceux avec qui ils se trouvèrent en rapport, tandis qu'ils agissaient sur la masse par leur affectation d'ascétisme. Ibn Dayçân eut un fils nommé 'Abd Allâh K'addâh', à qui il enseigna tous les tours et qui, mis par lui au courant des secrets de la secte, devint d'une grande habileté. Il y avait dans les environs de Kardj (1) et d'Içpahân un individu nommé Moh'ammed ben el-H'oseyn et surnommé Dendân (2), [P. 22] qui, administrateur de ces régions et y occupant une haute situation, détestait les Arabes et s'attachait à réunir les preuves de leurs mauvaises actions (3). K'addâh' alla le trouver, et par ce qu'il lui apprit à ce sujet, accrut son influence auprès de lui. Il lui conseilla de tenir cachés ses vrais sentiments sans les divulguer, mais de se faire ouvertement chi'ite en déblatérant contre les Compagnons, car, dit-il, « c'est autant qu'attaquer la Loi et par eux tu en atteindras d'autres ». Son protecteur approuva ces paroles, et lui remit de fortes sommes destinées à l'entretien des missionnaires de la foi nouvelle, que ces subsides permirent d'envoyer dans les divers cantons de l'Ah'wâz, de Baçra, de Koûfa, de T'âlek'ân, du Khorasân et de Salamiya, dans le territoire d'Emesse. Puis K'addâh' et Dendân moururent.

» K'addâh', ainsi surnommé parce qu'il était oculiste et opérait de la cataracte, fut après sa mort remplacé par son fils Ah'med, qui prit comme compagnon un homme du nom de Rostem ben el-H'oseyn ben H'awcheb ben Dâdân Neddjâr, originaire de Koûfa (4). Comme ils se

(1) Localité du Djebal située entre Hamadân et Ispahân.

(2) Ou *Dîdân*, d'après une variante qu'on retrouve aussi dans le *Mokaffa*.

(3) Quatremère, traduisant le passage correspondant du *Mokaffa* (واظهر له عبد الله مساوى العرب), dit, en parlant d''Abd Allâh, « s'attachant à faire une critique amère des vices des Arabes » (*Journ. As.*, 1836, II, 140).

(4) Le même savant a lu ce nom, Rostem Abulhoseyn ben

rendaient ordinairement aux tombeaux sacrés *(mechhed)*, ils y trouvèrent un Yéménite de Djened (1), nommé Moh'ammed ben el-Fad'l, chi'ite très riche et appartenant à une tribu importante, qui s'était rendu en pèlerinage au tombeau d'El-H'oseyn ben 'Ali et qui y pleurait abondamment. Quand il sortit, Ah'med, attiré vers lui par les larmes qu'il lui avait vu verser, fit sa connaissance et lui exposa sa doctrine, qui trouva bon accueil. Il envoya alors dans le Yémen avec le nouvel adepte En-Neddjâr, à qui il ordonna d'observer les pratiques de la religion et de vivre en ascète tout en attirant la population à la croyance du Mahdi et de l'imminente apparition de celui-ci dans le Yémen. En-Neddjâr se rendit dans ce pays, où il s'installa à 'Aden, proche d'un groupe de Chiites nommés les Benoû Moûsa, et il se mit à vendre la pacotille dont il s'était muni. Les Benoû Moûsa se rendirent auprès de lui pour lui demander le motif de son arrivée, et comme il voulait se dire commerçant : « Non, » lui dirent-ils, « ce n'est pas là ta profession ; tu es l'envoyé du Mahdi, et nous avons entendu parler de toi. Nous autres, nous sommes les Benoû Moûsa, que tu connais peut-être; réjouis-toi donc et sois sans méfiance, car nous sommes tes frères ». Alors il se dévoila, les affermit dans leurs intentions, représenta le pouvoir du Mahdi comme près de se réaliser et leur fit faire des approvisionnements considérables en armes et en chevaux, car, disait-il, les temps étaient venus, et le Mahdi allait bientôt paraître chez eux (2).

Karkhin ben Hawcheb Neddjâr (*ib.* p. 141 ; cf. *Berbères*, II, 509 et 505). Le texte du *Mokaffa* porte يقال له رستم ابو الحسين من الكرخيين بن حوشب بن زادان النجار. On lit dans Noweyri « Aboû 'l-Hoseïn Roustem fils de Carhin fils de Hauscheb fils de Dadan le charpentier » (*Druzes*, I, CCCCXLV).

(1) Le Djened, Çan'â et Had'ramawt constituent les trois régions que comprend l'Yémen (*Merâçid*, s. v.)

(2) Cela se passait en 268 (31 juillet 881) (*Berbères*, II, 509).

» [P. 23] Ces agissements parvinrent aux oreilles des Chiites de l'Irâk, qui se rendirent alors auprès de lui, de sorte que les sectaires formèrent un groupe nombreux et puissant. Ils firent contre leurs voisins des expéditions qui leur procurèrent du butin et leur permirent de prélever des impôts. Leur chef put ainsi envoyer de riches présents aux enfants, restés à Koûfa, d''Abd Allâh K'addâh'. On avait d'autre part envoyé au Maghreb deux missionnaires, El-H'olwâni et Aboû Sofyân, en leur disant : « Le Maghreb est une terre en friche ; allez la labourer en attendant l'arrivée du semeur (1). » L'un d'eux alla s'installer à Mermadjenna, dans le pays des Ketâma, et l'autre à Soûk' H'imâr (2) ; le cœur des habitants se donna aux nouveaux venus, à qui l'on apporta argent et cadeaux, et qui, après une longue existence, moururent à un court intervalle l'un de l'autre.

Envoi au Maghreb d'Aboû 'Abd Allâh ech-Chî'i

» Aboû 'Abd Allâh el-H'oseyn ben Ah'med (3) ben Moh'ammed ben Zakariyyâ ech-Chî'i, originaire de Çan'â, était allé rejoindre Ibn H'awcheb Neddjâr à 'Aden et était devenu l'un de ses principaux partisans, car il était instruit, intelligent, fin et rusé. Aussi Ibn H'awcheb, quand il apprit la mort d'El-H'olwâni et d'Aboû Sofyân, lui parla-t-il en ces termes : « Ces deux hommes qui

---

(1) Je lis ici, de même qu'à la page 25, l. 8, صاحب البذر ou صاحب البزر. J'ai, dans ces chapitres relatifs au Mahdi, fait au texte maintes corrections de détail.

(2) M. de Slane croit devoir corriger en Soûf Djemâr, ce qui équivaudrait à l'Oued-Rumel, qui coule à Constantine (*Berbères*, II, 508).

(3) Les mots *ben Ahmed* ne figurent pas dans la généalogie de ce personnage telle que la donne Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 509), mais se retrouvent dans le récit, presqu'identique au nôtre, que donne de Sacy (*Druzes*, I, p. CCLVII).

viennent de mourir ont labouré le sol des Ketâma au Maghreb ; il n'y a que toi qui lui manques maintenant ; hâte-toi donc de te rendre dans cette terre travaillée et toute préparée! » En conséquence, Aboû 'Abd Allâh partit pour la Mekke muni d'argent fourni par Ibn H'awcheb, qui le fit accompagner par 'Abd Allâh ben Aboû Molâh'if. A son arrivée à la Mekke, Aboû 'Abd Allâh se fit conduire auprès des pèlerins originaires des Ketâma, aux côtés de qui, sans d'ailleurs faire connaître ses intentions, il alla s'asseoir ; il les entendit parler des mérites des membres de la famille du Prophète, leur en témoigna son approbation et se mit à parler de choses qui leur étaient inconnues. Quand il voulut se lever, ses interlocuteurs lui demandèrent la permission de profiter de son aimable compagnie pour visiter les lieux sacrés, à quoi il consentit. [P. 24] Ils lui demandèrent ensuite où il se rendait, et ils furent bien aises de pouvoir l'accompagner, puisque, disait-il, il allait en Égypte. Parmi les principaux de ces Ketâma de la Mekke, figuraient H'oreyth Djemîli et Moûsa ben Mekâd (1).

» On se mit en route, et l'étranger, toujours muet sur le but qu'il poursuivait, se montrait pratiquant rigoureux et vivait en ascète, ce qui augmenta encore le zèle et les prévenances de ses compagnons. Il se renseignait auprès d'eux sur leur pays, sur leur situation et sur leurs tribus, et leur demanda jusqu'à quel point ils reconnaissaient l'autorité du sultan d'Ifrîk'iyya ; à ceci ils répondirent que ce prince, éloigné de leur territoire de dix journées de marche, n'avait chez eux aucun pouvoir, et comme il leur demandait s'ils portaient les armes, ils ajoutèrent que c'était là leur occupation (par excellence). Il ne cessa de prendre des informations sur eux jusqu'à ce que, étant arrivé en Égypte et voulant

---

(1) Ibn Khaldoûn cite les noms de quatre de ces chefs, dont Moûsa ben H'oreyth, chef des Sekyân, et Moûsa ben Tekad (*Berbères*, II, 510).

leur faire ses adieux, en répondant à leurs questions qu'il y était venu pour pratiquer l'enseignement, ces hommes lui dirent : « Si tel est ton but, viens plutôt chez nous ; cela te sera plus profitable, puisque nous connaissons combien tu es véridique. » Enfin, à force d'instances et d'humbles sollicitations, ils parvinrent à le décider à les accompagner. Quand ils approchèrent de leur pays, des Chiites qu'ils rencontrèrent et qui furent par eux mis au courant, prièrent l'étranger de descendre chez eux, et l'on tira au sort pour savoir qui lui donnerait l'hospitalité ; puis on se remit en marche pour arriver dans le territoire des Ketâma vers le 15 rebî' I 280 (commencement de juin 893) (1). Comme certains d'entre eux le priaient de s'installer chez eux en s'offrant à combattre pour lui, il leur demanda où était la Vallée des gens de bien *(Feddj el-akhyâr)*, ce qui les surprit fort, car ils ne lui avaient pas parlé de ce lieu. Quand on lui eut dit que c'était chez les Benoû Selyân (2) : « C'est là, dit-il, que nous irons ; puis nous nous rendrons successivement chez chaque groupe pour vous voir tous dans vos demeures mêmes. » Il contenta ainsi tout le monde, et gagna la montagne dite Inkidjân (3), où se trouve le Feddj el-akhyâr : « Voilà bien, dit-il, la *Vallée des gens de bien*, ainsi nommé à cause de vous, car il est dit dans les traditions que le Mahdi aura une hégire (fuite) où vous éloignerez de votre pays (4) et où il sera protégé par des gens de bien de cette époque appartenant à

---

(1) D'autres disent 288 *(Berbères*, II, 511 ; *Religion des Druzes*, I, p. CCLVIII) ; c'est d'ailleurs la leçon d'un ms. Le texte de Bibars porte aussi *280*.

(2) Benoû Sekyân *(Berbères, ibid.)*.

(3) On écrit aussi Ikdjân *(Berbères*, II, 511 ; Table géographique, du même ; Edrisi, p. 105 ; Wüstenfeld, p. 9, etc.).

(4) La leçon du texte تنبوا et la variante تبيتوا me paraissent également douteuses. On lit dans la *Religion des Druzes* (I, p. CCLIX) : « ... le Mahdi doit avoir une fuite lors de laquelle des gens de bien de ce temps-là s'éloigneront de leur domicile... »

un peuple dont le nom dérive de *ketmân* (secret); or ce sont là les Ketâma, et c'est parce que vous sortirez d'ici que cette vallée est appelée *Feddj el-akhyâr.* »

« Les tribus [berbères] vinrent l'écouter à l'envi, et par toutes sortes de tours, de ruses [P. 25] et de sortilèges, il les fascina si bien que de toutes parts les Berbères accoururent à lui. Sa situation devint telle que maintes fois les Ketâma se battirent à son propos avec d'autres Berbères, et à plusieurs reprises il put échapper à la mort. Cependant, pendant toute cette période, il ne parlait point du Mahdi. Des savants se réunirent pour discuter avec lui et ensuite le tuer, mais les Ketâmis, qui lui donnaient le nom d'Aboû ʿAbd Allâh Machrek'i (l'Oriental), ne lui laissèrent pas entamer la discussion. L'émir d'Ifrîk'iyya Ibrâhîm ben Ah'med ben el-Aghlab, qui apprit ce qui se passait, demanda des renseignements au gouverneur de Mîla; mais celui-ci parla dédaigneusement d'Aboû ʿAbd Allâh, qui était, dit-il, un homme vêtu grossièrement, prêchant les bonnes œuvres et les pratiques de dévotion. Aussi le souverain ne s'occupa-t-il plus de lui.

Aboû ʿAbd Allâh ayant ensuite confié aux Ketâma qu'il était le semeur (1) annoncé par Aboû Sofyân et H'olwâni, augmenta d'autant l'affection qu'ils lui portaient et la haute idée qu'ils avaient de lui. Mais alors la discorde surgit à son sujet entre eux et les autres Berbères, et comme il avait des ennemis qui voulaient le tuer, il dut se cacher, tandis qu'un combat acharné avait lieu entre les deux partis. Alors l'un des principaux Ketâmis, El-H'asan ben Hâroûn, prit Aboû ʿAbd Allâh avec lui et le couvrit de sa protection. Il l'emmena à Tâzroût, et les tribus vinrent de toutes parts trouver le saint homme, qui retrouva une grande situation, tandis qu'El-H'asan ben Hâroûn, qui exerçait l'autorité, fut par lui

(1) Voir la note 1 de la page 275.

placé à la tête de la cavalerie (1). Alors Aboû 'Abd Allâh, cessant de se tenir caché, parut dans les combats et y remporta des avantages qui lui permirent de faire du butin. Il se retira ensuite à Tâzroût, qu'il entoura d'un fossé. Les Berbères se portèrent contre la ville et l'attaquèrent, puis consentirent à la paix ; mais ils recommencèrent ensuite la lutte et livrèrent de nombreux combats où ils eurent le dessous, si bien que le vainqueur resta maître de tous leurs biens et devint le chef incontesté des Berbères aussi bien que des Ketâma.

Il prend la ville de Mîla, puis est battu

« La situation étant ainsi établie, Aboû 'Abd Allâh marcha contre la ville de Mîla, dont un habitant, El-H'asan ben Ah'med, vint le trouver pour lui indiquer la partie faible de la ville. Malgré la résistance acharnée des habitants, il put s'emparer des faubourgs ; il consentit alors à donner l'amân qui lui fut demandé et pénétra [P. 26] dans la ville.

» Ibrâhîm ben Ah'med, qui était alors émir d'Ifrîk'iyya, fit, en apprenant ces événements, partir son fils El-Ah'wal à la tête de douze mille hommes, que suivit bientôt une armée d'égale force. La rencontre qui eut lieu se termina par la déroute d'Aboû 'Abd Allâh, qui perdit un grand nombre de ses partisans (2). El-Ah'wal se mit à sa poursuite, mais une abondante chute de neige le sépara des fuyards : Aboû 'Abd Allâh put gagner la montagne d'Inkidjân, tandis qu'El-Ah'wal se porta sur

(1) Cette partie du récit est plus détaillée dans Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 511), plus abrégée dans la *Religion des Druzes* (I, p. CCLX).

(2) Ibn Khaldoûn (II, 514) dit que cette bataille eut lieu près de Meloûsa, dont la position est inconnue. On retrouve cependant un ethnique *Meloûchi* (*ib.*, II, 518, et ailleurs), ou Meloûsi (*Bayân*, I, 146, 158, etc.) et la tribu des Meloûsa (voir I, 291) ; or la confusion entre *s* et *ch* est facile dans l'écriture arabe. Cf. p. 261.

Tâzroût, qu'il livra aux flammes ; il fit subir le même sort à Mîla, où il ne trouva personne. Aboû 'Abd Allâh éleva à Inkidjân un établissement qu'il nomma *maison de retraite*, et ses partisans l'y rejoignirent, tandis qu'El-Ah'wal retournait en Ifrîk'iyya. Le novateur alors se mit en campagne et fit main-basse sur tout ce que ses ennemis avaient laissé derrière eux. Il apprit ensuite de bonnes nouvelles : la mort d'Ibrâhîm l'Aghlabide, le meurtre de son fils Aboû 'l-'Abbâs et l'avènement de Ziyâdet Allâh, qui s'adonnait au jeu et aux plaisirs, ne pouvaient que lui être très agréables. Du vivant même de son frère Aboù 'l-'Abbâs, El-Ah'wal avait levé de nombreuses troupes avec lesquelles il attaqua Aboû 'Abd Allâh ; bien qu'ayant cette fois été battu, il ne cessa néanmoins de tenir la campagne et de serrer son ennemi d'assez près pour l'empêcher d'avancer. Or, il fut rappelé par Aboû Mod'ar Ziyâdet Allâh, qui était monté sur le trône d'Ifrîk'iyya, puis, comme il a été dit, il fut mis à mort. Ce prince avait été surnommé Ah'wal (louche), non parce qu'il l'était réellement, mais parce qu'il clignait des yeux lorsqu'il regardait fixement (1). Sa mort permit aux troupes ennemies, jusqu'alors contenues, de se répandre dans tout le pays, et Aboû 'Abd Allâh se mit alors à dire : « Le temps est venu où le Mahdi va paraître et subjuguer toute la terre ; heureux quiconque viendra me trouver et acceptera mes ordres ! » Il s'attachait en même temps à exciter les populations contre Aboû Mod'ar et à le leur rendre odieux. Tous les ministres de Ziyâdet Allâh étaient chiites, de sorte que les succès d'Aboû 'Abd Allâh ne leur déplaisaient pas, d'autant plus qu'on leur annonçait les prodiges que devait opérer le Mahdi, tels que de ressusciter les morts, de faire lever le soleil à l'Occident, de conquérir toute la terre. D'ailleurs, Aboû 'Abd Allâh entretenait avec eux une correspondance où il les séduisait par ses belles promesses.

(1) Voir plus haut la note 2 de la p. 261.

[P. 27] Arrivée du Mahdi 'Obeyd Allâh auprès d'Aboû 'Abd Allâh Chî'i; son départ pour Sidjilmâsa

» 'Abd Allâh ben Meymoûn K'addâh' étant mort, son fils prétendit que leur famille descendait d''Ak'îl ben Aboû T'âleb; mais ces gens néanmoins cachaient toutes leurs démarches et ils se tenaient eux-mêmes dans l'ombre. Le fils dont il s'agit, nommé Ah'med, mourut en laissant un fils, Moh'ammed, à qui tous les missionnaires envoyés au loin adressaient leurs correspondances. Moh'ammed mourut à son tour en laissant deux fils, Ah'med et El-H'oseyn; celui-ci alla s'établir à Salamiya, dans la région d'Emesse, où se trouvaient des dépôts et des richesses provenant de son aïeul 'Abd Allâh K'addâh', ainsi que des intendants et des serviteurs. Il restait bien à Baghdâd un des fils de K'addâh nommé Aboû 'ch-Chelaghlagh (1), mais El-H'oseyn prétendait avoir été désigné par testament pour commander, et c'est à lui que les missionnaires du Yémen et du Maghreb adressaient leurs correspondances et leurs messages. Or un jour qu'à Salamiya on parlait de femmes en sa présence, on lui dépeignit l'extraordinaire beauté de la veuve d'un forgeron juif; il l'épousa et conçut pour elle un vif amour. Cette femme, qui exerçait sur lui un grand empire, avait de son précédent mariage un fils aussi beau qu'elle; H'oseyn s'attacha aussi à cet enfant, qu'il instruisit et qui, répondant à ses soins, développa une grande volonté et une application soutenue. Il y a des savants de la secte qui affirment que l'imâm établi à Salamiya, c'est-à-dire El-H'oseyn, mourut sans enfant et transmit ses pouvoirs à ce fils du forgeron juif, lequel serait

(1) Comparez *Religion des Druzes*, I, p. CCLII; *Journal asiatique*, 1836, t. II, p. 120.

ainsi 'Obeyd Allâh ; qu'il lui révéla les dires et actes secrets de la secte, ainsi que les endroits où résidaient les missionnaires, lui transmit ses richesses et les insignes, le présenta à ses partisans comme l'imâm désigné à qui ils devaient aide et obéissance, et lui fit enfin épouser sa propre cousine, la fille d'Aboû 'ch-Chelaghlagh. Tel est le récit que fait, entre autres, Aboû 'l-K'âsim el-Abyad' l'Alide.

« Ce nouveau chef se donna la généalogie que voici : 'Obeyd Allâh ben el-H'asan (1) ben 'Ali ben Moh'ammed ben 'Ali ben Moûsa ben Dja'far ben Moh'ammed [P. 28] ben 'Ali ben el-H'oseyn ben 'Ali ben Aboû T'âleb. Quelques rares personnes disent que cet 'Obeyd Allâh est un des fils de K'addâh'. Ces assertions valent ce qu'elles peuvent ; mais je voudrais bien savoir ce qui a déterminé Aboû 'Abd Allâh Chî'i et les autres propagateurs de la secte à faire sortir cette affaire de leurs mains pour la transmettre à un fils de juif, car enfin a-t-il aucune excuse à se donner à lui-même, celui qui traite ainsi ce qu'il considère comme une croyance pour laquelle il attend d'être récompensé ?

« Après, continue cet auteur, qu'El-H'oseyn eut investi 'Obeyd Allâh, il lui dit : « Tu auras après moi à fuir au loin et à supporter de bien dures épreuves » (2). La mort d'El-H'oseyn donna le pouvoir à 'Obeyd Allâh, dont les partisans s'accrurent encore par des libéralités dont ses prédécesseurs s'étaient abstenus. Aboû 'Abd Allâh lui envoya alors du Maghreb quelques Ketâmis pour l'informer des succès dont ils étaient redevables à Dieu et lui

(1) Il semble, d'après ce qui précède, qu'on doive lire « el-H'oseyn ». Cependant le texte de Bibars écrit aussi « el-Hasan ».

(2) Tout le commencement de ce chapitre, jusqu'au point où nous sommes arrivés, ne paraît pas figurer dans les documents employés par de Sacy pour la biographie de Hakem (*Druzes*, I, p. CCLV et s.) ; mais la presque complète conformité entre son texte et le nôtre recommence ici. Nous avons fait remarquer que Bibars Mançoûri, où ce savant a largement puisé, ne fait guère qu'abréger Ibn el-Athîr.

dire qu'ils l'attendaient. Or la notoriété d'‘Obeyd Allâh était devenue grande sous le khalife El-Moktafi (2), et les recherches ordonnées par celui-ci forcèrent le novateur à fuir avec son fils, alors tout jeune, Aboû 'l-K'âsim Nizâr, qui plus tard lui succéda sous le surnom d'El-K'â'im. Accompagné de ses intimes et de ses clients, il se dirigea vers le Maghreb, dont Ziyâdet Allâh avait alors le gouvernement. A son arrivée en Égypte, il s'installa en se déguisant en marchand. Mais ‘Isa Noûcheri, qui administrait alors ce pays, reçut du khalife des lettres donnant le signalement et le costume du fugitif et enjoignant de l'arrêter, lui et ceux qui lui ressembleraient. Un chiite qui figurait parmi les intimes d'‘Isa, informa le Mahdi de ce qui se passait et lui conseilla de s'en aller. Celui-ci se mit donc en route avec ses compagnons, à qui il fit de grandes libéralités prélevées sur les richesses considérables qu'il emportait. Dès l'arrivée de l'ordre khalifal, ‘Isa fit organiser des recherches dans toutes les directions, et il se mit lui-même en campagne. Il atteignit le Mahdi et, sitôt qu'il le vit, convaincu qu'il s'agissait bien de lui, il l'arrêta, puis alla camper dans un jardin où il le mit sous bonne garde. Quand l'heure du repas fut venue, il l'invita à manger, mais comme l'autre refusa sous prétexte qu'il jeûnait, ‘Isa eut pitié de lui et lui demanda de dire franchement qui il était, lui promettant de le relâcher. Mais ‘Obeyd Allâh, sans vouloir rien avouer, le menaça de la colère divine et fit si bien, employant tantôt les reproches tantôt la douceur, que le gouverneur le relâcha et voulut même lui donner une escorte pour le reconduire jusqu'auprès de ses compagnons de voyage ; ‘Obeyd Allâh déclara n'en avoir pas besoin et lui adressa ses souhaits en guise d'adieux. On dit aussi [P. 24] qu'il obtint d'être relâché moyennant une rançon qu'il paya en cachette.

(2) Cet Abbasside régna de 289 à 295, et eut pour successeur El-Moktadir.

« Cependant Noûcheri, ému par le blâme que lui adressèrent quelques-uns des siens, s'apprêtait à envoyer des soldats pour ramener celui qu'il venait de rendre à la liberté. Or, 'Obeyd Allâh trouva, en rejoignant ses gens, que son fils Aboû 'l-K'âsim était à pleurer un chien de chasse qu'il avait perdu, et ses esclaves lui dirent avoir laissé ce chien dans le jardin où ils avaient campé. Il retourna alors sur ses pas pour chercher cet animal et pénétra, suivi de ses esclaves, dans le jardin en question. Noûcheri, qui les vit, demanda ce qui se passait, et on lui dit pour quel motif son ex-prisonnier était revenu : « Malheureux que vous êtes », dit-il alors aux siens, « voyez cet homme que vous vouliez me faire prendre pour le mettre à mort ! S'il poursuivait le but qu'on lui prête ou s'il était coupable, il serait parti au plus tôt et se serait caché, au lieu de revenir ici chercher un chien ! » Et il renonça à toute poursuite. Le Mahdi s'enfuit sans perdre de temps, mais des voleurs l'arrêtèrent au lieu dit Et-T'âh'oûna (1) et le dépouillèrent d'une partie de ses bagages, et entre autres de livres et de recueils de prédictions provenant de ses ancêtres et dont la perte lui fut très sensible. Mais on dit que son fils Aboû 'l-K'âsim, quand il se rendit, pour la première fois en Égypte, les retira de cet endroit. Le Mahdi, accompagné de son fils, parvint enfin à Tripoli, où se fit la dislocation de la caravane avec laquelle il avait fait route.

« Il envoya alors à K'ayrawân l'un de ses compagnons, Aboû 'l-'Abbâs, frère d'Aboû 'Abd Allâh Chî'i, avec une partie de ses effets, en lui donnant l'ordre de se joindre aux Ketâma. Mais à l'arrivée d'Aboû 'l-Abbâs en cette ville, Ziyâdet Allâh était déjà informé des menées du Mahdi, et ses agents opérant des recherches apprirent que celui-ci était resté à Tripoli et que son repré-

(1) Dans la région de Barka ; ce lieu est cité par Edrisi, trad., p. 164, et par le *Meracid*, sans détails ; voyez Wüstenfeld, *Fatimiden*, p. 17.

sentant à K'ayrawân était Aboû 'l-'Abbâs. Ce dernier fut arrêté, mais malgré les tortures auxquelles on le soumit n'avoua rien autre chose sinon qu'il était marchand et avait accompagné un homme de la caravane. On le retint en prison, et le Mahdi, l'apprenant, se rendit à K'ast'îliya. Alors arriva de la part de Ziyâdet Allâh un ordre adressé au gouverneur de Tripoli d'arrêter le Mahdi; mais celui-ci avait su se concilier ce personnage par les cadeaux qu'il lui avait faits, de sorte qu'il fut répondu [P. 30] à Ziyâdet Allâh que le novateur avait quitté Tripoli et n'avait pu être rejoint. Le Mahdi, quand il fut arrivé à K'ast'îliya, renonça à rejoindre Aboû 'Abd Allâh Chî'i, de crainte que cette démarche ne révélât clairement la situation et n'amenât ainsi la mort d'Aboû 'l-'Abbâs, qui était toujours entre les mains de l'autorité. En conséquence, il partit pour Sidjilmâsa, et il venait de se mettre en route quand arrivèrent à K'ast'îliya des messagers chargés de l'arrêter, mais qui le manquèrent. Il parvint à sa nouvelle destination, toujours filé par des espions tout le long de la route, et il s'y installa. El-Yâsa' ben Midrâr, qui régnait en cette ville, fut gagné par les présents que lui fit l'étranger, à qui il accorda sa faveur et son amitié. Mais une lettre de Ziyâdet Allâh lui ayant appris que cet homme était celui en faveur de qui Aboû 'Abd Allâh Chî'i faisait de la propagande, le Mahdi fut, par ses ordres, jeté dans une prison d'où il ne fut tiré que par Aboû 'Abd Allâh, ainsi qu'on le verra.

Aboû 'Abd Allâh conquiert l'Ifrîk'iyya et réduit Ziyâdet Allâh à la fuite

On a vu plus haut ce que nous avons dit d'Aboû 'Abd Allâh. Ziyâdet Allâh, en présence de ses progrès et de la conquête qu'il venait de faire notamment des deux villes de Mîla et de Set'îf, se mit à réunir des troupes

nombreuses, non sans faire de fortes dépenses, et mit à leur tête l'un de ses parents, Ibrâhîm ben H'obeych (1), qui ne connaissait rien aux choses de la guerre. Cette armée, forte de 40,000 hommes, comptait sans en excepter aucun tous les plus braves guerriers d'Ifrîkiyya et était abondamment pourvue d'argent et d'approvisionnements. Elle se mit en marche, et avait doublé en nombre quand elle arriva à Constantine, ville ancienne et très forte où elle prit ses quartiers, et où elle fut rejointe par de nombreux Ketâma qui ne s'étaient pas soumis à Aboû Abd Allâh. Elle avait d'ailleurs massacré quantité de partisans de ce dernier au cours de la route. Aboû 'Abd Allâh et les Ketâma, peu rassurés en présence de ces forces, restèrent retranchés dans la montagne, et de son côté Ibn H'obeych demeura pendant six mois à Constantine sans en bouger. Voyant que ses adversaires ne venaient pas l'y attaquer, il se dirigea avec toutes ses forces [P. 31] vers la ville de Belezma (2). Il rencontra de ce côté un parti de cavalerie envoyé en reconnaissance par Aboû 'Abd Allâh, et sitôt qu'il l'eut aperçu, il marcha contre ces cavaliers sans qu'il eût [presque] personne avec lui et alors que les bagages n'étaient même pas encore déchargés. Une mêlée acharnée s'engagea aussitôt, et dès qu'Aboû 'Abd Allâh en eut reçu la nouvelle, il s'avança avec toutes ses forces et mit en fuite Ibrâhîm, qui fut blessé et dont le cheval eut les

---

(1) L'orthographe de ce dernier nom varie : on lit H'obeych dans Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 517 ; Desvergers, *Afrique*, 150), Hawcheb (*Druzes*, I, CCLXV) et H'abechi dans le *Bayân*, où le personnage incapable à qui Ziyâdet Allâh confia ses troupes est cité plusieurs fois (I, 131, 133, 138 et 139) ; dans une variante du second ms, il est appelé Ibrâhîm ben H'abechi ben 'Omar Temîmi (p. 131, n.). Cf. Fournel (*Berbers*, II, 63) ; Wüstenfeld (*Fatimiden*, 19). Bibars Mançouri écrit *H'anbech*, et Tornberg a lu *Khoneych*. Cf. plus loin.

(2) Le texte porte *Kerma*, de même que dans la *Religion des Druzes*, I, p. CCLXVI) avec la variante Kebezma ; ailleurs (*Bayân*, I, 133), Kaboûna. J'ai corrigé en *Belezma*, comme a lu M. de Slane (*Berbères*, II, 517). Cf. Fournel, *Berbers*, II, 63.

jarrets coupés; la déroute fut complète, nombre de soldats furent massacrés et tous les bagages tombèrent aux mains d'Aboû 'Abd Allâh. Quant à Ibrâhîm, il s'enfuit à K'ayrawân, et cette victoire, qui mit toute l'Ifrîkiyya en émoi, augmenta la renommée et consolida la puissance du vainqueur.

Celui-ci fit parvenir une lettre où il annonçait ces bonnes nouvelles au Mahdi, toujours emprisonné à Sidjilmâsa; ce message fut confié à un homme sûr, qui, déguisé en boucher et sous prétexte de vendre de la viande, parvint jusqu'au destinataire. Aboû 'Abd Allâh s'avança alors contre la ville de T'obna, devant laquelle il mit le siège; il éleva contre elle des tours mobiles, mina une tour et une courtine et fit écrouler les murs à la suite d'un combat acharné; il était ainsi maître de la ville, mais les chefs se réfugièrent dans la forteresse, et ce ne fut qu'après y avoir été assiégés quelque temps qu'ils demandèrent quartier. L'amnistie leur fut accordée, de même qu'aux habitants.

Il marcha ensuite contre la ville de Belezma, qu'il avait déjà assiégée à plusieurs reprises, mais toujours sans succès. Il la serra cette fois de très près, la combattit énergiquement et dressa des tours mobiles d'où étaient lancées des matières enflammées qui y provoquèrent l'incendie. Il y pénétra l'épée à la main, y massacra les défenseurs et démantela les murailles.

L'annonce de ces événements affecta péniblement Ziyâdet Allâh, qui se mit à faire des levées et réunit ainsi douze mille hommes dont il confia le commandement à Hâroûn ben et-T'obni (1). Celui-ci se mit en campagne et fut rejoint par de nombreux combattants: il marcha contre la ville de Dâr Melloûl (2), qui s'était

---

(1) On lit également Hâroûn ben et-T'obni dans la *Religion du Druzes* (I, p. CCLXVI), ainsi qu'on peut s'y attendre d'après la grande ressemblance des documents employés par de Sacy, et du nôtre. Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 517) lit « Hâroûn Tobni ».

(2) Le texte porte Dar Meloûk. Dâr Melloûl est à une forte journée

soumise à Aboû 'Abd Allâh, en massacra les habitants et ruina le château-fort. Poursuivant sa route, il rencontra un parti de cavaliers envoyés en reconnaissance de son côté par le Chiite, [P. 32] et ses troupes en les voyant se troublèrent et, poussant de grands cris, prirent la fuite sans même combattre. Les soldats du Chiite, qui avaient d'abord redouté quelque stratagème, virent qu'il s'agissait d'une véritable débandade, et, saisissant l'occasion, en massacrèrent une immense quantité; Hâroûn lui-même y perdit la vie (1). Puis Aboû 'Abd Allâh se rendit maître de Tîdjis par capitulation (2).

E. FAGNAN.

(A suivre.)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

E. de T'obna (Edrîsi, trad., 109) ; dans l'*Histoire des Berbères* (II, 517 ; *Table géogr.*) on lit aussi Dar Melouwel. Dans la *Religion des Druzes*, I, p CCLXVII, on lit Dar-almolouc.

(1) Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 517) parle d'une défaite qu'aurait alors subie un des officiers du Chii; peut-être y a-t-il confusion.

(2) Tidjis ou Tidjist (défiguré en *Bandjas* dans les *Druzes*, I, CCLXVIII, car ce mot manque de points diacritiques dans le ms), est, selon Edrisi (p. 137, trad.) à 3 journées de Bône et à 2 de Constantine. M. de Slane (*Bekri*, 131 et 150) la place à 8 lieues sud-est de Constantine; c'est l'ancienne *Tigisis*.

LE ROYAUME D'ALGER

SOUS LE DERNIER DEY

CHAPITRE V

BEYLIK QSANTINA

(Suite)

IV. — Vassaux ou alliés

343. Grand fief héréditaire de la MEDJANA (1838), sous la suzeraineté des MOQRANI ou OULED-MOQRANE, divisés en deux branches rivales : OULED-EL-HADJ et OULED-ABDESSELEM.

HACHEM-MOKHAZNYA (1838). — *Medjana*, D. C. (*Bibane*, M. (centres et fermes de *Teniet-el-Mardj, Medjana, Blondel, El-Achir*), *Bordj-Oriental*, D. C.; *Bordj-Occidental*, D.C. (*Bordj-bou-Arreridj*, P. E.); *Sidi-Embarek*, D. C. ; *Sidi-Embarek*, C. ; *Chenia*, C.; *Cérez*, C. ; *Galbois*, C. (*Maâdid*, M.).

VILLE DE QALAA DES BENI-ABBÈS (1838). — AHL-QALAA AHL-BELAGUEL) *Boni*, D. C. (*Akbou*, M.).

AYAD-OULED-EL-HADDAD (1838), tribu noble vassale des Moqrani. — *Zmala*, S. I. ; *Rilassa*, S. I. (*Maâdid*, M.).

AYAD-DJEBAÏLIA (1838). — *Ouled-Tebène*, partie, D. C. (*Righa*, M.); *Ouled-Haneche*, S. I. (*Maâdid*, M.).

AHL-ZEMOURA (1838). — *Zemoura*, D. C.; *Tassameurte*,

D. C. (*Bibane*, M.) ; *Chouïa*, D. C. (*Aïne-Taghrout*, P. E.).

MEGUEDDEM (OUM-ER-RISSANE) (1) (1838).—*Hassenaoua*, D. C. ; *Ouled-Haniche*, D. C. (*Bordj-bou-Arreridj*, P. E.) ; *Ouled-Dahmane*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-TAÏRE (1838), 37 villages. — *Ouled-Taïer*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-SIDI-AMOR (1838), 15 villages. — *Ouled-Sidi-Amor*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-KHELOUF (1838), tribu serve. — *Rabta*, S. I. ; *Zgueur*, S. I. ; *El-Ksour*, S. I. (*Maâdid*, M.).

MEKARTA. — *Mkarta*, S. I. ; (*Maâdid*, M.).

MAÂDID (OULED-ALIA, OULED-FERADJ). — *Maâdid*, S. I. (*Maâdid*, M.).

DRÉATE. — *Dréate*, S. I. (*Msila*, M.).

MANSOURA. — *Mansoura*, D. C. (*Bibane*, M. ; *Mansoura*, centre).

MZITA (MZITA, EL-HAMRA, OULED-ABBÈS. — *Mzita*, S. I. (*Bibane*, M.).

BENI-ABBÈS (1847-1851) (OULED-MOHAMMED OU MOUSSA ; OULED-SASSI, BENI-AYAL, OULED-ZINA, OULED-BACHTA, etc.). — *Tazemalt*, D. C. ; *Tigrine*, D. C. ; *Mouqa*, D. C. (avec la ville d'*Ighil-Ali*) ; *Aït-Rzine*, D. C. (*Akbou*, M., *Tazmalt*, centre).

AHL-KOLLA et AHL-SARTOUR (Beni-Yadel, sud). — *Kolla*, D. C. (*Bibane*, M.).

BENI-MANSOUR (1851). — *Beni-Mansour*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.), département d'Alger.

SEBKHA (1851).— *Sebkha*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

AHL-EL-KSAR (1851). — *Ahl-el-Ksar*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

OUENNOUGHA (1851) (KAHAL-OUDENOU et ABIOD-OUDENOU), tribus serves.

OUENNOUGHA-KAHAL-OUDENOU ; OULED-ALI : *Ouled-el-Meïhr*, D. C. ; *Selatna*, D. C. ; OULED-SIDI-BRAHIM-BOU-

(1) Écrit à tort, sur les anciennes cartes, Morissan.

BEKEUR : *Ouled-Sidi-Brahim-bou-Bekeur*, S. I. ; OULED-TRIF : *Aïne-Nougue*, D. C. ; OULED-TAÏR : *Harreza*, D. C. (*Bibane*, M.); OULED-DAANE : *Kessabia*, D. C. ; *Kherabcha*, S. I. ; *Beni-Ilmane*, D. C. ; *Melouza*, D. C. (*Msila*, M.).

OUENNOUGHA-ABIOD-OUDENOU (1846). — *Beni-Intacène*, S. I.; *Ouled-Msellem*, S. I.; *Ouled-Salem* et *Ouled-Okhis*, S. I. (*Aumale*, M.), dép. d'Alger.

OULED-MADHI (1842-1850), soff de l'OUED-CHELLAL, famille des *Bouaziz* des *Zoua* des *Ouled-Derradj* (voir nº 478); OULED-BEN-YAHIA et OULED-ALI-BEN-KHALED. — *Oued-Chellal*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-MANSOUR OU MAHDI (1841). — *Ouled-Mansour* ou *Mahdi*, S. I. (*Msila*, M.).

OULED-DERRADJ-GHERABA (1841), partie (voir nº 340). — *Mrabtine-el-Djorf*, D. C.; *Ouled-Dehim*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-DERRADJ-CHERAGA OU OULED-SAHNOUN (partie), OULED-NEDJA. — *Berhoum*, D. C. (*Barika*, T. C.).

344. AITE-CHERFA ou OULED-SI-AMEUR (de l'OUED-SAHEL) (1847-1849). — *Tiksiridène*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

345. IMECHDALÈNE (MECHDALLA) (1847-1850), partie. — OULED-BRAHIM, AÏT-IKHELEF (2 toufiq sur 11). — *Mechdala*, S. I., partie (*Beni-Mançour*, M. ; *Maillot*, centre) (V. nº 368).

346. AITE-AISSI (1). — *Tigheremt*, D. C., partie (*Beni-Mansour*, M.).

347. MERKHALLA (1847). — *Merkhalla*, S. I. (*Bouïra*, P. E.), département d'Alger.

(1) Ce groupe, qu'il ne faut pas confondre avec celui du nº 46, a disparu en 1873 de la technologie officielle pour faire partie des Beni-Yala-Cheraga, nº 367.

348. BENI-MEDDOUR (1) (1847). — *Beni-Meddour*, S. I. (*Bouïra*, P. E.).

349. ZAOUIA DE CHELLATA (1847). Fief religieux des descendants de Chérif ben Sidi-Moussa, représenté en 1830 par Si Mohammed Saïd ben Ali Chérif. — Influence sur toute la ville de l'Oued-Sahel et plus particulièrement sur les groupes suivants indépendants des Turcs :

ILLOULA-OUSAMEUR (1849) : CHELLATA, MELEHA, TIZI-NCILE, ALMA, OULED-SIDI-AMAR, FILDÈNE, TIFRIT, TAOURIRT-AOUDIA, IGHIL-OU-MCID, AZIB-BEN-ALI. — *Chellata*, D. C. (*Akbou*, M.).

IGHRAM, ISSÈNE, IGHIL-ILEF, AZOUNA, AZIB-EL-HADIR, TIZI-MAALI, BENI-SELLEM, OULED-LADEUR, TIGHELT-MAKHLOUF, TAMLINTE, OULED-DAOUD, TAZARART, OULED-AMEUR-OU-ZIANE, MAMSARÈNE, OULED-ANÊNE, AÏTE-AÏANI, AÏTE-MOQADDEM. — *Ighram*, D. C. (*Akbou*, M.).

OUZELLAGUÈNE (1847)-1851) (IFRI, IBOUZIDÈNE, TIGHELTEL-AFIR). — *Ouzellagène*, S. I. (*Akbou*, M.).

Confédération des BENI-AÏDEL (1842-1847-1851) : SEDDOUQ, TIBOUAMOUCHINE, IGHIL-MEDJIBEUR, TIZI-TAFOUNITE, ISSADOUNÈNE, TATOUAFTE, BOU-SBEL, BENI-DJAD, IGHIL-OU-METCHIM, AKORMA, TIMSERINE, IGHIL-NETALA, BENI-DJEMBARERE, IKERCHOUCHÈNE, TIZI-OU-KEDIM, ASRAFILE, TAOURIRT-OU-AMEUR, TAOURIRT-DJEDID, BOU-HAMZA, IGUEMOUNINE, SINA, IFIGHA, KOUDEK, MAFOUDA, TIMSAOUTE, TOUDERTE, BOUHAÏLEN, IGHIL-IBERKANE, OULED-DJOUDI, TAMOKRA, BOUKERDOUS, TIZI-AÏDEL, TOUFFERT, BOUTOUAB, BICHEUR, TASSIRA, TIOURINNE, TIGHELT. — *Amalou*, D. C. ; *Bou-Hamza*, D. C. ; *Tamokra*, D. C. ; *Seddouq*, C. (*Akbou*, M.).

350. ZAOUIA DU CHÉRIF D'IMOULA (1847). — Fief

(1) Les numéros 344, 345, 346, 347 et 348 relevaient nominalement du caïd de Hamza ; mais ils étaient autonomes et indépendants moyennant la neutralité et un très léger tribut en figues et huile

religieux de la famille Si Cherif el-Mihoub, ayant comme clients religieux les groupes composant la confédération indépendante de LARRACHE, n° 384. — *Imoula*, D. C. (*Akbou*, M.).

351. ZAOUIA DE SID-EMBAREK BEN SMATI (1838-1847), représentée en 1830 par Si Ahmed ben Djeddou du AHL-HARBIL, confédération des BENI-YALA (V. n° 382). — *Harbil*, village, partie de *Harbil*, D. C. (*Guergour*, M.).

351bis. SAHEL-QUEBLI-EL-BABOUR. — Fief nominal créé en 1828 par les Turcs au profit de Amor ben Abid ben Ouari, meurtrier de son parent Lakhdar ben Ouari, chef du fief héréditaire indépendant détaillé au n° 387. N'a eu que des isolés mécontents jusqu'en 1846, époque de la soumission.

352. ZAOUIA D'AMADANE, fief religieux des OULED-SIDI-MOHAMMED-AMOQRANE, branche collatérale des Moqrani de la Medjana).

OULED-SIDI-MOHAMMED-AMOQRANE, AÏTE-KANDIL et AÏTE-ZIANE. — Territoire de colonisation du village de *La Réunion*; les indigènes ayant été cantonnés, après l'insurrection de 1871, dans les deux douars de la tribu de TOUDJA, n° 375 (*Soummam*, M.).

BENI-AMROUCE (1847) (AÏTE-MOUSSA, IBOURBOUNÈNE, AÏTE-DRICE). — *Beni-Amrous*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

BENI-MIMOUN (1846-1847-1851) (AÏTE-ZIANE, AÏTE-OUARÈTE, IAMARÈNE). — *Djouda*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

BENI-BOU-MESSAOUD (1846-1847). — *Oued-Soummam*, D. C. (*Soummam*, M.).

BARBACHA (1847-1849, fief donné en 1862 compris dans la confédération des Ouled-Abdel-Djebar (V. n° 388).

353. IZEKHFAOUÈNE (Zekhfaoua) (1846-1847-1848). — Confédération vassale de Sid-Mohammed-Amoqrane, partie (V. n° 380).

MEZAÏA. — *Madala*, D. C., et centre de *Madala; Aïte-Temsiite*, D. C.; *Aïte-Ameur-ou-Ali*, D. C. (*Bougie*, P. E.).

354. Chikhat héréditaire de QSAR-ET-TIR (1839-1840-1846), fief des RIGHA, sous la suzeraineté de la famille des *Ouled-Ouadfel*, représentée en 1838 par Ahmed Chérif ben Chikh Saâd Ould el Hadj el Guenoum, chef du soff des Dahra, et par Sghir ben el Aroussi ben Chikh Messaoud, chef du soff des Guebala. — *Kherbet-Qsartir*, D. C.; *Aïne-el-Qsar*, D. C.; *Chott-el-Melah*, D. C.; *Ouled-Boutara*, D. C.; *Quebelt-Zdim*, *Ouled-Mahallah*, D. C.; *Bled-Ras-el-Ma*, D. C.; *Bled-Larbaa*, D. C.; *Bled-Madjouba*, D. C.; *Ouled-Abd-el-Ouhad*, D. C.; *Aïne-Titeste*, D. C.; *Ouled-Braham*, D. C.; *Ouled-Tebbene* (partie), D. C.; *Ouled-Si-Ahmed*, D. C.; *Guellal*, D. C.; *El-Frikete*, S. I.; *Ouled-Sebaa*, S. I.; *Ouled-Hadjez*, S. I.; *Boutaleb*, S. I.; *Ouled-Mouassa*, S. I.; *Sebkha*, S. I. (*Righa*, M.).

355. Chikhat héréditaire du FERDJIOUA (1837-1838-1844-1850). — Fief de la famille des BEN-ACHOUR, représentée en 1838 par le chikh Bouakkaz ben Achour, alors au pouvoir et en lutte contre le soff des OULED-MENGOURA-BEN-ACHOUR (une trentaine de petites tribus). — *Ras-Ferdjioua*, D. C.; *Roussia*, D. C.; *Menar*, D. C.; *Djemila*, D. C.; *Zarza*, D. C.; *Tassadane*, D. C.; *Mouzlia*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

356. Chikhat héréditaire du ZOUAGHA (1838-1847-1851-1858-1864). — Fief de la famille des BENAZZEDINE (V. n° 312).

ZOUAGHA. — *Beïnène*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.); *Kermouda* (partie), D. C. (*Zeraïa*, P. E.); *Chighara*, D. C. (*Sidi-Merouane*, P. C.).

ARRÈS. — *Arrès*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

OULED-HAYA. — *Tassala*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

BENI-KHETTAB-CHERAGA (1851-1858). — *Iamidène*, D. C.; *Ouled-Rebah*, D. C.; *Ouled-Yahia*, D. C. (*El-Milia*, M.).

357. BENI-FOUGHAL de Djidjelli (1851), représentée en 1830 par la famille BENHABILÈS. — Fournisseur privilégié de la Karasta, ou bois de la marine turque.

OULED-OUARETZ, OULED-KACEM, OULED-KHALED, OULED MRABAT, OULED-ABDALLAH. — *Beni-Foughol*, S. I., partie (V. n° 409) (*Tababort*, M.).

358. BENI-QAID de Djidjelli ou de DAR-EL-BATAH, partie (1839-1843-1849-1851) (V. n° 417). — Charbonniers et marchands d'huile approvisionnant la garnison turque et les citadins de Djidjelli, bloqués par les Qbails. — *Beni-Caïd*, D. C. (*Djidjelli*, P. E.).

359. ZAOUIA DE MOULAI-CHEKFA (1853). — Fief religieux, ayant droit d'asile reconnu dès le XVIe siècle par les Turcs et la suzeraineté sur la confédération des BENI-IDEUR composée des tribus suivantes :

OULED-TALEB (OULED-AMOR, BENI-IKHELEF, OULED-MESSAOUD, mrabtines). — Territoire et centre de *Chekfa*, P. E.

OULED-ALLEL, OULED-OUSSIF, OULED-MEFTAH. — *Oued-Nil*, D. C. (*Tahar*, M.).

BENI-GHEZELLI, OULED-KHELACE, OULED-HAMZA, OULED-MOUFOQ. — *Irdjana*, D. C. (*Tahar*, M.).

OULED-IKHELEF, OULED-SAADA, OULED-DJAMA, OULED-RAHAL. — *Oued-Boutenache*, D. C. (*Tahar*, M.).

360. Petit fief maraboutique des OULED-EL-QADI (1844). — *Zouï*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

361. CHIKHAT HÉRÉDITAIRE DU BELEZMA (1845) sous la suzeraineté des Djouad des OULED-BOU-AOUN et particulièrement de la famille des OULED-CHÉRIF-BEN-

MENACEUR qui, étant dans la main des Turcs, n'avaient plus d'autorité que sur les gens de la plaine.

OULED-BOU-AOUN, OULED-MEHENNA, OULED-SI-HAMLA, OULED-OURDJETÈNE, OULED-MENAH, OULED-MOHAMMED-BEN-FEROUDJ, HARACTA-DJERMA, TLETE (V. n° 488, les Indépendants). — *El-Ksar*, D. C. ; *Ouled-Mehenna*, D. C. ; *Cheddi*, D. C. ; *Ouled-Mohammed-ben-Feroudj*, D. C. ; *Boughezel*, D. C. ; *Zana* (partie), D. C. ; *Merouana* (partie), D. C. ; *Haracta-Djerma-Dahra*, D. C. ; *Haracta-Djerma-Guebala*, D. C. ; *Tlete*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

362. ARAB-GHERABA DU BIT-BENGANA (1840). — Groupe de nomades sahariens ralliés au cheikh El-Arab, officiel Bengana, chef du Makhezêne des Sahari (n° 300) ; faisaient auparavant partie du groupe n° 498.

SELMIA, RAHMANE, OULED-ZID. — *Arab-Gheraba*, K. *Tougourte*, T. C.).

BOUAZID. — *Djebabra*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Slimane*, S. I. ; *Ouled-Drice*, S. I. ; *Ouled-Youb*, S. I. ; *Ouled-Bouzed-ben-Ahmed*, S. I. (*poste militaire des Ouled-Djellal*, T. C.), Biskra.

363. Fief maraboutique des OULED-EL-HADJ DE MDOUKAL, représenté en 1830 par Si Moqrane ben El Hadj (V. n° 487).

MDOUKAL (oasis), partie. — *Mdoukal*, D. C., partie (*Barika*, T. C.) ; *Ouled-Ziane*, partie ; *Ouled-Mrabot*, S. I. (*Aïne-Touta*, M.).

364. ZAOUIA DE TOLGA, dirigée en 1830 par Si Ali ben Amor, moqaddem des Rahmanya.

TOLGA, EL-BORDJ. — *Tolga*, S. I., de l'aghalik des Zibane (*Biskra*, T. C.).

365. CHIKHAT OFFICIEL DES HANANECHA (1) (pour

(1) Hannacha حنانشة et non pas Hanencha, comme on l'écrit ordinairement.

mémoire), n'était représenté en 1830 par aucune fraction constituée et se composait de quelques mécontents ralliés depuis 1826 à la fortune de Resgui ben Mansour, ami du bey et cheikh investi, réfugié à Constantine quand il n'était pas avec les colonnes turques (V. n° 472, le véritable chikhat des Hannacha).

366. CHIKHAT EL-MAZOULA, confédération sous la suprématie des OULED-DIEB, qui demandaient aux Turcs l'investiture de leur chikh et entretenaient 200 cavaliers, tout en payant, en outre, tribut au chikh des Hananecha jusqu'en 1826.

OULED-DIEB (1834). — *Ouled-Dieb*, D. C. (*Beni-Salah*, M.) ; *Aïne-Khiar* (1), D. C. (*La Calle*, M.).

BENI-AMAR (1842), 7 fractions venues des Nehed, vassales des Ouled-Dieb). — *Beni-Amar*, D. C. (*BeniSalah*, M.), et territoire de *Blandan* (*El-Biar*).

BRAPTIA (SOUR-ERQUIBETE, BOU-FAHAL, EL-MELAH, OUBEÏRA, venus des Nehed) (1836). — *Brabtia*, D. C. (*Beni-Salah*), M. ; *Brabtia* (2), D. C. (*La Calle*, P. E.).

SEBAA-EL-AÏNE-SABOUNE (1834). — *Sebaa*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

OULED-YOUB-DJENDOUBA, BENI-HALEINE (Mrabtine) (1845-1859. — *Ouled-Youb*, D. C. (*La Calle*, M.).

V. — Groupes indépendants

(EN RELATIONS ÉVENTUELLES)

A. — QBAÏL DU MASSIF DE LALLA-KHADIDJA (367 à 371)

367. AITE-YALA (1846-1850-1852).

AÏTE-MAAMAR, AÏTE-MENDEL, AÏTE-DJADJA, AÏTE-YAHIA,

---

(1) Ancien territoire d'apanage du cheikh El-Mazoula et réunion de gens de tous pays.

(2) Ont été longtemps distingués par les dénominations de Brabtia militaires et Brabtia civils.

AÏTE-AMBOUL, AÏTE-ADJIBA, AÏTE-OUGNI, AÏTE-ALI, AÏTE-BOUBEKEUR, TAOUCHERTE, EL-KODIAT. — *Tigheremte*, D. C. ; *Tachachete*, D. C. (*Beni-Mansour*, M., et hameau d'*El-Adjiba*) (V. n° 346, note).

368. IMECHDALÈNE (1846-1847-1850-1851), sauf les BENI-IKHELEF et BENI-BRAHIM (V. n° 345).

AGOUNI-SAHARIDJ, AÏACH, AÏTE-OUELBÈNE, IGHIL-HAMMAD, BELBARA, AÏTE-HAMMAD, OULED-ALI-OU-TEMINE (BOUFENZEUR, TIOURIRÈNE, ABOUDID, ABDICHE) ; AÏTE-ILLITÈNE, AÏTE-IMESDOURARÈNE (ou MEZARIR). — *Mechdala*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

369. AITE-OUAKOUR (1857).

TADDART-DJEDIDA, IGUEUR-OUAKOURÈNE. — *Beni-Ouakour*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

370. BENI-KANI (1857).

SELLOUM, TIXIRIDÈNE, TAKERBOUST, GREBISSA, KEDIMA, IGHIL-OU-GUECHERÈTE. — *Aghbalou*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

371. AITE-MELLIKEUCHE (1857).

AÏTE-IRZAR-OU-GANTOUR (5 hameaux), AÏTE-OU-AMAR (4 hameaux), TINESIOURINE, TAGHALAT (3 hameaux), TABOUDA, OULED-BOURECHACHE, MZALLA (5 hameaux), AÏACHA (4 hameaux), TIARKATINE, MEDJEZ, TAHAMENTE. *Beni-Mellikeuche*, D. C. (*Akbou*, M.).

BAHLIL, BENI-HAMDOUNE (1849-1857) (depuis 1869), partie des *Beni-Kani*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

B. — QBAÏL DE BOUGIE, RIVE GAUCHE DE L'OUED-SAHEL (372 à 380)

372. AITE-SIDI-ABBOU, ISMALÈNE, AITE-KSILA (1847-

1852-1854) — *Aïte-Abbou*, D. C., *Mezala*, S. I., *Beni-Ksila*, S. I. (*Soummam*, M.).

373. AITE-YAHIA-OU-YOUCEF, AITE-OU-MALEK, TASEDIMTE (1852). — *Acif-el-Hammam*, S. I. (*Soummam*, M.).

374. AITE-AMEUR, AITE-SAID, GHEBOUCHA, IKSILÈNE, etc. (1847-1852). — *Aïte-Ameur*, S. I., *Beni-Ksila*, D. C. (*Soummam*, M.).

375. TOUDJA (1847-1851). — *Ibordjioune*, D. C., *Tassafite*, D. C. (*Soummam*, M.).

376. BENI-MANSOUR (1847-1851-1822). — *Ikedjane*, D. C. (*Soummam*, M.).

377. TIFRA et OULED-SIDI-MOUSSA-OU-IDIR (1850-1851-1852). — *Tifra*, S. I. (*Soummam*, M.).

378. FENNAYA (1867-1851-1852).
NAÏTE-ABBOU, NAÏTE-MOHAND-OU-AÏSSA. — *Fennaya*, D. C. (*Soummam*, M.).

379. AITE-AHMED-OU-GARETS (1847-1852). — *Garets*, (*Soumman*, M.).

380. IZERKHFAOUÈNE (partie, V. nº 353) (1847-1852). — BENI-AMRANE. — *Abrarès*, D. C. (*Soummam*, M.).

C. — QBAÏL DU BOUSSELEM (381 à 390)

381. Confédération des BENI-YADEL (1846-1847).
DJANIT-OULED-HALLA, OULED-SIDI-IDIR, AHL-EL-MAÏNE,

AHL-DJAFRA, TIFREQ (partie). — *Tefreg*, D. C.; *Djafra*, D. C.; *El-Maïne*, D. C. (*Bibane*, M.) (V. n° 343).

382. Confédération des BENI-YALA-EL-GHEBOULA (1846-1847-1851).

HARBIL (V. n° 351), MEGARBA, CHÉRIA-OULED-YOUNÈS, KOUDIA, GHOUDANE, TIMÈNGACHE, TAOURIRT-YACOUB. — *Harbil*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-SIDI-AMEUR BEN MOUSSA, HADDADA, LARAF, IKHELIDJÈNE, AOURES-OU-EULMI. — *Khelidjène*, D. C. (*Guergour*, M.).

BENI-HAFOD, BENI-ACHACHE, BENI BRAHIM, GHEBOULA. *Aïne-Legradj*, D. C. (*Guergour*, M.).

383. Confédération des BENI-OURTILANE (1846-1847-1851).

OULED-EL-HADJ, KEROUI-OU-AKLI, FREHA, EL-AZASSA, OULED-AHMED. — *Beni-Ourtilane*, S. I. (*Guergour*, M.).

384. LARRACHE (1847-1851). — Confédération variable de petites tribus, formant la clientèle religieuse du Chérif d'Imoula (V. n° 350).

AZIB-OULED-SIDI-SADOQ, AÏDOUCE, AFZOUN-EL-BALLOUT, ADJIÇA, MEZITA. — *Ras-Tala-Tinezar*, D. C. (*Guergour*, M.).

BENI-OUDJEHANE, BENI-MOHALI, AGUEMMOUN-EL-MELAH, BENI-MAOUCHE. — *Beni-Maouche*, D. C. (*Guergour*, M.).

BENI-KHIAR, AGUEMOUN, TIZERTF, TROUNA. — *Kef-beni-Khiar*, D. C. (*Guergour*, M.).

BENI-CHEBANA, BENI-AFIF, BENI-DJEMATI. — *Chebana*, D. C., *Bousselem*, D. C. (*Guergour*, M.).

385. ZAOUIA DES OULED-SIDI-DJOUDI, ou MARABOUTS DU GUERGOUR (1840-1846-1851) suzerains de diverses confédérations de Qbaïl comprenant :

OULED-SIDI-DJOUDI, GREGRIA, OULED-SEBAA, BENI-OUSSINE, TRONET-CHEBA, OULED-KHEBAB. — *Guergour*, S. I. (*Guergour*, M.; *Lafayette*, C.; *Aïn-Roua*, P. E.).

386. Qbaïl des OULED-NABET (1839) (V. nº 337).

AHL-BOUCHENAQ. — *Djebel-Anini*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.).

387. SAHEL-GUEBLI-EL BABOUR (1838-1842-1847) (V. nº 351bis). — Confédération de 18 petites tribus inféodées à la famille Ben Ouari, qui exerçait l'autorité avec l'aide des groupes des OULED-KHELIF et BENI-ADJEB.

BENI-ADJEB, OULED-AYAD, BENI-MENDIL. — *Alma-ou-Aklane*, D. C. (*Guergour*, M.).

REHAMINE, OULED-SAADA, OULED-CHOUG, OULED-DEBBAH, OULED-BELGACEM, OULED-FADEL. — *Dra-el-Caïd*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-YAHIA, BENI-ABDALLAH, MESALTA, GUEMCHOUCHE, OULED-BEKHAÏ, TRONET-EL-MERSE. — *Tala-Ifacène*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-REZOUG, OULED-KHELIF, OUED-SEBT. — *Dra-Khebila*, D. C. (*Guergour*, M.); *Ben-Zereg*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.).

388. Confédération des DJEBABRA ou OULED-ABDEL-DJEBAR (8147-1851). — Association de routiers pillards à la solde de 43 toufiq ou groupes qbails. Étaient, en 1830, sous le commandement de la famille Ouraba (V. nº 352).

OULED-OMAR-OU-YOUB, OULED-ABDELAZIZ, BENI-KHAROUM, OULED-TAMZALTE. — *Azerou-Nebechar*, S. I. (*Soummam*, M.).

BARBACHA (V. nº 352), QUIFCEUR, BENI-KHATEB. — *Dra-Larba*, S. I. (*Soummam*, M.).

BENI-DJELLIL, MELLAHA, BENI-BOUBEKEUR. — *Ihadjadjane*, S. I. (*Soummam*, M.).

BENI-IMMEL, ADJICA-SAHEL, SENHADJA. — *Timzrite*, S. I. (*Soummam*, M.).

389. Confédération des BENI-OUGHLIS (1847-1851).
IMZALÈNE (EL-FELLAYE, TINEDBAR, TIOURIRINE), ASSAMEUR (IMMESSOUHAL, AÏTE-SOLA, IHADDADÈNE). — *Beni-Oughlis*, D. C. (*Soummam*, M.).

390. IMCISSÈNE (1847).
AÏTE-KAÏD, AÏTE-AÏSSI, AÏTE-MELLOUL, AÏTE-AOUÏNE. — *Mcisna*, D. C. (*Akbou*, M.).

391. AITE-MELLOUL (1847-1853).
AÏTE-MESSAOUD-OU-AÏSSA, AÏTE-MENDIL, AÏTE-BRAHIM. — *Tagouba*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

392. AITE-BOUAISSI (1847-1853).
AÏTE-MOHAND-OU-SLIMANE, AÏTE-DJAMA, AÏTE-ALI-OU-EMBAREK, AÏTE-OUAZINE, AÏTE-MAAGOUS. — *Ifalène*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

393. AITE-OUARETZ-OU-ALI (1853).
IQUETOUCHÈNE, MEDKOUR, AÏTE-OUARETZ. — *Aïte-Ouaretz-ou-Ali*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

394. BENI-MAHMED (1853).
SIDI-REHANE, NAÏTE-AÏSSA, NAÏTE-YOUCEF, MESBAH.— *Aokas*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

395. BENI-HACÈNE (1653).
AÏTE-ANÈNE, DERGUINA. — *Beni-Hacène*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

396. Confédération des AITE-SMAIL (1849-1853).
AÏTE-MBAREK, OULED-ALI-OU-MOHAMMED, OULED-

ABDALLAH, OULED-TAISSIOUTE. — *Riff*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

397. Confédération des BENI-SLIMANE (1849-1853).

BENI-MELIKA, KENDIRA, BIOU, LOUÏBA, BENI ABBÈS. — *Kendira*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

KEMBITA, BENI-KHALED, BENI-NOUAL, MEZADA, TARTATASTE, OULED-BAHRI, BENI-BOUROUMANE. — *Bouandace*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

398. BENI-TIZI (1849-1853).

IHADDOUZÈNE, IGHIL-IZOUGARÈNE. — *Tararist*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

D. — QBAÏL DU BABOUR ET DU TABABOURT (399 à 405)

399. AITE-FELKAI (1856).

AÏTE-ALIK, AÏTE-BETRA, AÏTE-ABDALLAH. — *Beni-Felkaï*, D. C. (*Takitount*, M.).

400. BENI-MERAI (1849-1856).

KERRATA, OULED-AZIZ, OULED-ROUÏNE. — *Beni-Meraï*, D. C. (*Takitount*, M.).

401. OULED-SALAH (1856).

OULED-MOUSSA-BEN-SAÏD, OULED-MSALI, OULED-AYAD, BENI-DRACÈNE, OULED-MIRA. — *Ouled-Salah*, S. I. (*Takitount*, M.).

402. Confédération des AMOUCHA (1840-1846-1849-1856-1865).

AOUAMEUR, OULED-FAÏD. — *Teniet-et-Tite*, D. C. (*Takitount*, M.).

RGAB, OULED-JABEUR. — *Guergour*, D. C. (*Takitount*, M.).

OULED-YAHIA (OULED-KHALFALLAH, OULED-HAMZA), OULED-AÏSSA. — *Mentano*, D. C. (*Takitount*, M.).

MIRHOUM, OULED-MANSOUR-BEN-SAÏD. — *Takitount*, D. C.; *Amoucha*, C. (*Takitount*, M.).

OULED-AMOR-BEN-AHMED, OULED-NCEUR. — *Kalaoune*, D. C. (*Takitount*, M.).

403. DJERMOUNA (1847-1853-1856-1864).

BRADINA, OULED-MESSAOUD. — *Djermouna*, D. C. (*Takitount*, M.).

404. DEHEMCHA (partie, V. nº 296) (1853).

TAGUENANET et AÏNE-KEBIRA. — *Maouïa*, D. C., partie; *Dehemcha*, D. C., partie haute (*Takitount*, M.).

405. AHL-BABOUR (1840 1853-1864). — Désignation usuelle et ancienne d'un groupe très variable de petites tribus mal confédérées et établies sur les flancs sud du Mont-Babour.

OULED-BEZA, MEDJERQUI, EL-KERAKSA, BENI-MELLOUL, OULED-ABDALLAH, OULED-SALEM, BENI-SAÏD. — *Babor*, S. I. (*Takitount*, M.).

BENI-AZIZ (ou BENI-MENALLAH-CHERAGA, BENI-MEDJALED-EL-QUEBLIA, ARBAOUN. — *Sidi-Mimoun*, S. I. (*Takitount*, M.).

RICHIA, OULED-BOUHARATE, BENI-ZOUNDAÏE-QUEBOLA, OULED-MENA, OULED-BOUSEBA. — *Serdj-el-Ghoul*, S. I. (*Takitount*, M.).

BENI-MEDJALED, DAHRA (OULED-MESAKHAR, OULED-AHMED, OULED-BEN-ALI). — *Beni-Medjaleb*, S. I. (*Tababort*, M.).

406. AHL-TABABOURTE (1851-1853). — Désignation usuelle et ancienne d'un groupe très variable de petites tribus mal confédérées et établies au nord et à l'est du Mont-Tababourte.

BENI-BEZÈZE (AÏTE-AMARA, OULED-SIDI-MIHOUB, YOURICINE), LARBA, BENI-DJEBROUN, OULED DJARALLAH, YACHIRÈNE. — *Tababort*, S. I. (*Tababort*, M.).

OULED-BOURENANE, EL-KOUAHA, BIDA, OULED-CHIKH, EL-HADABLA (EL-NADOR, OUED-EL-BAHAS). — *Beni-Zoundaye-Dahra*, S. I. (*Tababort*, M.).

BENI-MAAD, BENI-AÏSSA, EL-ALEM, TARZOUT, ZIAMA, OULED-NABÈTE, AÏTE-ACHOUR, BENI-MARMI, OULED-ALI. — *Mansouria*, S. I. (*Tababort*, M.).

407. BENI-SEGOUAL (1853).

AÏTE-BOU-BEKER, OULED-BOU-REBA, AÏTE-AYAD, OULED-KHELIFAT, AÏTE-BOUAFANE, BENI-KARAM. — *Beni-Segoual*, D. C. (*Oued-Mersa*, M.).

408. BENI-BOU-YOUCEF (1853).

AÏTE-ALI-OU-DJEMAA, AÏTE-SAADA. — *Beni-bou-Youcef*, D. C. (*Oued-Mersa*, M.).

409. BENI-OURZEDINE (1851). — Font partie de *Beni-Foughal*, S. I. (V. n° 357) (*Tababort*, M.).

410. BENI-YADJICE (1851).

OULED-KHELOUF, OULED-IKHELEF, OULED-BOU-DJAHAD, OULED-ABDALLAH, BENI-ZRARA. — *Beni-Yadjis*, S. I. (*Tababort*, M.).

411. BENI-AMRANE-DJEBALA (1851). — *Rekadda*, D. C.; *Metletine*, D. C. (*Tababort*, M.); *Cheddia*, ancien douar-commune évacué à la suite de l'insurrection de 1871 (territoire de *Duquesne*, P. E. et du hameau français de *Cheddia*).

412. BENI-AMRANE-SEFLIA (1851).

BENI-HACÈNE, HARATINE, EL-ACHECH, OULED-MARS,

OULED-SALAH, OULED-ALI. — *Oued-Djendjène,* D. C. (*Tahar,* M.).

413. BENI-KHETTAB-GHERABA (1851).

CHENATFA, OULED-AMOR, OULED-EL-HACÈNE. — *Tabellout,* D. C. (*Tababort,* M.).

TAZIA-OUED-ZITOUN, TAZIA-BENI-HAÏDJ, TAZIA-SEBLANA. — *Tazia,* D. C. (*Tahar,* M.).

414. BENI-AFEUR (1851-1853). — OULED-MEDOURA, AFTIS, OULED-ARAB, OULED-ABDEL-AZIZ, OULED-BOU-SOUAR, EL-MERASKA, OULED-BOU-AMEL, OULED-ZMARA, CHAHNA. — *Beni-Afeur,* D. C. (*Tahar,* M.).

DJOUAMBIA. — *Djimla,* D. C., partie (*Tababort,* M.).

415. DJIMLA (1851-1855). — OULED-SAÏD, BENI-HACÈNE, OULED-MARSA, OULED-AÏSSA, MEZASKA, OULED-AZIZA, OULED-IKHELEF. — *Djimla,* D. C. (*Tababort,* M.).

416. BENI-SIAR (1849). — OULED-AOUATE-DJEMALA, OULED-AOUATE-SEFLIA, OULED-SALAH, OULED-RETAHAM, OULED-BROUR. — *Beni-Siar,* D. C. (*Tahar,* M.).

E. — SAHEL DE DJIDJELLI, PETITE-KABYLIE ET LITTORAL

417. DAR-EL-BATAH (1851), partie (V. n° 358), confédération des BENI-AHMED, sous la direction religieuse des OULED-MRABOT-MOUSSA.

OULED-MRABOT-MOUSSA, BENI-KLITE, EL-KHEDERA, OULED-MEDINI, OULED-BARCH, OULED-ROUAFA, EL-AOUABER. — *Mrabot-Moussa,* D. C. (*Duquesne,* P. E., et *Mrabot-Moussa,* C.).

418. Confédération d'EL-AOUANA (1851). — OULED-BOUBEKEUR, OULED-TEBÈNE, OULED-SAAD, BENI-SEKFAL, ARB-AFTIS, CHEKAROUA, BENI-KHEZEUR, EL-KERACHA. — *El-Aouana*, D. C. (*Tababort*, M.).

419. BENI-MAAMEUR (1851).— *Beni-Maameur*, D. C. (*Tahar*, M.).

420. OULED-BELAFOU (1851).—BENI-METRAM, REHAÏM, OULED-MANSOUR, BENI-AÏSSA, HAARNEMA (la population a été dispersée à la suite de l'insurrection, et le territoire qui formait l'ancien douar-commune des *Ouled-Belafou* est devenu celui des villages français de *Duquesne*, P. E., *Strasbourg*, P. E.).

421. BENI-SALAH (1851), 13 villages.— *Oued-Bouyoucef*, D. C. (*Tahar*, M.).

422. LEDJENAH (1851). — OULED-BOUBEKEUR, OULED-EL-AKBIA. — *Ledjenah*, D. C. (*Tahar*, M.).

423 BENI-HABIBI (1851-1852). — OULED-IDIR, BENI-MAZOUZE, OULED-MAKEL. — *Hayène*, D. C., *Oumaghrioun*, D. C. (*Tahar*, M.).

424. OULED-ASKEUR (1860).

OULED-ARBI, OULED-ALLAOUA, BENI-AFOQ, TAHARAOUÏA, ARB-EL-OUED, EL-MENAZEL, KAAZINE. — *Ouled-Askeur*, D. C. (*Tahar*, M.).

425. BENI-FTAH (1860).

EL-TOUADJEMA, OULED-AMRANE, ARB TESSERA, OULED-DJABALLAH. — *Beni-Ftah*, D. C. (*El-Milia*, M.).

426. BENI-AICHA (1860).

OULED-YAHIA, EL-MEHARKA, OULED-MAAFI, OULED-

BAREH, OULED-MESSAOUDA, TSAÏMIA. — *El-Mcid,* D. C.; *Tamendjar*, D. C. (*El-Milia*, M.).

427. OULED-ALI (1851-1860).

OULED-BENDERRA, BENI-ZEBBANE, BENI-NAÇEUR, ACHECH. — *Oued-Addar*, D. C. (*El-Milia*, M.).

428. TAILMANE (1851-1860), 4 groupes. — *Taïlmane*, D. C. (*El-Milia*, M.).

429. OULED-AOUATE (1851-1858-1860).

OULED-AZAZA, OULED-SAAD BEN AHMED, OULED-RAHLOUM, EL-HAZABA, OULED-BOUREZINA, OULED-ZAÏD. — *Oulet-Aouate*, D. C. (*El-Milia*, M.).

430. Confédération des OULED-AIDOUN (1851-1852-1858), groupe prépondérant dans la vallée de l'Oued-el-Kebir.

OULED-BOUZID, BENI-MAHANDA, ARB-TESQUIF, OULED-EL-EULME. — *Ouled-Debab*, D. C. (*El-Milia*).

OULED-ARBI, OULED-HAUNÈNE, OULED-HANECHE, NFADRIA, TSEMFEDOUR. — *Ouled-Kacem*, D. C. (*El-Milia*, M.).

431. MCHATE (1852-1858).

OULED-BOURADJA, OULED-BENAMARA, EL-MEDJEREB, EL-BABECH, EL-FOKRA, BENI-MAHBOUB. — *Mchate,* D. C. (*El-Milia*, M.).

432. DJEBALA (1847-1851-1858-1860).

OULED-BOULFAA, OULED-EL-HADJ, IMERKIOUÈNE, OULED-FERADJ. — *Ouled-Boulfaa*, D. C. (*El-Milia,* M.).

433. BENI-MESLEM (1851-1852).

OULED-CHELLI, ARB-MEZROUNE, OULED-YACOUB, RAHLA. — *Beni-Meslem,* D. C. (*El-Milia*, M.).

434. BENI-BELAID (1851-1852).
OULED-AÏSSA, OULED-IZEL, OULED-KAÏD, OULED-MAHMED, BENI-MEROUANE. — *Beni-Belaïd*, D. C. (*El-Milia*, M.).

435. BENI-FERGUÈNE (1851-1852).
OULED-BEN-MERBOUAH, OULED-YAHIA, OULED-DJABALLAH, OULED-BOUREBIAH. — *Beni-Ferguène*, D. C. (*El-Milia*, M.).

436. ACHAICHE (1847-1851-1852-1858).
OULED-SOLTANE, BENI-MAKHELEF, OULED-HALLOUF. — *Boucherf*, D. C. (*El-Milia*, M.).

437. OULED-MBAREK (1847-1851-1852).
AGOUFFE, BERRAH, REMAMÈNE. — *Ouled-Mbarek*, D. C. (*El-Milia*, M.).

438. BENI-KAID (1847-1851-1852).
EL-AKBIA, EL-HAMDIDJE. — *El-Akbia*, D. C. (*El-Milia*, M.).

439. BENI-SBIHI (1852), 3 villages. — *Beni-Sbihi*, D. C. (*El-Milia*, M.).

L. RINN.

(A suivre).

NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

GRANDE KABYLIE

AVERTISSEMENT

Cette étude historique fait suite à l' « Histoire du chérif Bou Bar'la » qui a été publiée dans la *Revue africaine*, 1881 à 1884. Elle prend les événements à partir du 16 août 1854, date de l'investiture des chefs indigènes kabyles nommés à la suite de l'expédition de la Grande Kabylie qui venait d'avoir lieu.

Nous raconterons d'une manière détaillée les opérations militaires de 1856 ; mais, pour ce qui concerne l'expédition de 1857, les *Récits de Kabylie*, d'Émile Carrey, donnant une relation imagée, complète et exacte des faits de la campagne, nous nous bornerons à en donner un résumé succinct.

Nous entrerons souvent dans des détails de médiocre importance, mais nous avons tenu à être aussi complet que possible au risque d'être fastidieux ; notre but a été uniquement de donner un recueil de faits et de documents qui puisse être utile aux personnes qui s'occuperont de l'histoire de la Grande Kabylie.

Nous limiterons notre étude à la région comprise entre l'Isser, l'Oued-Sahel et la mer, et encore ne dirons-nous que fort peu de chose à propos des tribus du cercle de Bougie, lesquelles n'ont pas été touchées par l'insurrection de 1856.

La carte à consulter sera celle au $\frac{1}{50.000}$ à trois couleurs, du Dépôt de la guerre.

CHAPITRE PREMIER

Organisation politique de la Grande Kabylie. — Faits des derniers mois de 1854. — Assassinat d'Amar ou Ramdan. — Internement d'El-hadj Boudjemâ Naït Yakoub. — Soumission des Beni Raten. — Mort du chérif Bou Bar'la.

Les circonscriptions administratives ressemblent si peu aujourd'hui à celles qui existaient à l'époque dont nous nous occupons, qu'il sera utile de rappeler l'organisation, au mois d'août 1854, du territoire dont nous avons indiqué les limites.

La subdivision d'Alger comprenait : 1° le cercle d'Alger, relevant du général commandant la subdivision ; 2° le cercle de Dellys, auquel la décision ministérielle du 20 août 1854 avait rattaché le bach-aghalik du Sébaou ; 3° l'annexe de Dra-el-Mizan.

La subdivision d'Aumale avait sur son territoire l'annexe de Beni-Mançour, et le cercle d'Aumale proprement dit avait quelques tribus kabyles.

Enfin, la subdivision de Sétif avait, dans la région dont nous nous occupons, des tribus appartenant aux cercles de Bordj-bou-Aréridj et de Sétif et une grande partie du cercle de Bougie.

Cercle d'Alger. — Le cercle d'Alger avait, à l'est de l'Oued-Isser, les tribus des Isser-Drœu, des Beni-Khalfoun, des Zmoul et des Flissat-Oum-el-Lil.

La subdivision d'Alger était commandée par le général De Serre et le chef du bureau arabe subdivisionnaire était le capitaine d'état-major de Béthune (décision du 13 juillet 1854).

Cercle de Dellys. — Dans le cercle de Dellys, les tribus relevant directement du bureau arabe étaient les suivantes : banlieue de Dellys, Beni-Tour, Beni-Slyïm,

Taourga, Sebaou-el-Kedim, Isser-el-Djédian, Isser-Ouled-Smir, Beni-Idjeur.

Celles du bach-aghalik du Sébaou étaient : les Ameraoua, Beni-Khalifa, Betrouna, Maatka, Beni-Zmenzer, Hassenaoua, Beni-Aïssi (comprenant les Beni-Douala), Beni-Ouaguennoun, Flissat-el-Behar, Beni-Djennad, Zerkhfaoua, Tigrin, Beni-Hassaïn, Azzouza, Ir'il-Nzekri, Oued-el-Hammam, Beni-Flik, Beni-R'obri, Azazga, Beni-Itourar', Beni-Yahia, Beni-bou-Chaïb, Beni-Khelili, Beni-Fraoucen, Beni-Raten.

Les Beni-Idjeur avaient obtenu du général Randon, au moment de leur soumission, qu'ils relèveraient directement du commandement français de Dellys, sans l'intermédiaire de grands chefs indigènes. Ils n'avaient pas de chikhs investis.

Le cercle de Dellys était commandé par le commandant Wolff (décision du 14 juillet 1854) ; le chef du bureau arabe de 2e classe était le capitaine Colonieu (décision du 13 juillet 1854).

Annexe de Dra-el-Mizan. — Cette annexe avait pour chef, depuis sa création, remontant au 15 novembre 1851, le capitaine Beauprêtre.

Les tribus qui relevaient directement du chef d'annexe étaient les Nezlioua, Harchaoua, Abid, Mzala, Mkira (1), la confédération des Guechtoula (Frikat, Beni-Smaïl, Beni-Koufi, Beni-Mendès, Beni-bou-R'erdane, Beni-bou-Addou, Mechtras, Ir'il-Imoula, Cheurfa-Ir'il-Guiken).

Le bach-aghalik du Djurdjura comprenait la confédération des Beni-Sedka (Beni-bou-Chenacha, Ogdal, Oulad-Ali-ou-Iloul, Beni-Irguen, Beni-Chebla, Beni-Ahmed, Tagmount-el-Djedid, Ouadia), la confédération des Zouaoua (Beni-Yenni, Beni-Ouassif, Beni-bou-Akkach, Beni-bou-Drar, Beni-Menguellat, Beni-Attaf, Akbils, Beni-bou-Youcef, Illilten) et, sur le versant sud du Djurdjura, les Beni-Kani, les Beni-Ouakour et les Mecheddala.

(1) Les Mzala et les Mkira étaient des fractions des Flissat-Oum-el-Lil.

Ainsi, ces trois dernières tribus que le chef de l'annexe de Beni-Mançour avait, pour ainsi dire, sous les yeux, qui avaient des intérêts communs et des démêlés constants avec les autres tribus de cette annexe, étaient soumises à l'autorité du bach-agha Si El Djoudi, qui résidait de l'autre côté du Djurdjura, et à celle du chef de l'annexe de Dra-el-Mizan. Cette anomalie avait été introduite dans l'organisation au moment de la soumission de Si El Djoudi, qui avait réclamé ces tribus comme lui appartenant. Les tribus du versant nord étaient beaucoup plus populeuses que celles du versant sud du Djurdjura, elles les avaient quelquefois opprimées et tenues dans une sorte de sujétion; c'est pour cette raison que Si El Djoudi regardait comme siennes celles sur lesquelles il avait autrefois exercé une certaine suprématie. On avait été si satisfait de voir Si El Djoudi apporter la soumission des Zouaoua qu'on ne lui avait pas marchandé les faveurs qu'il réclamait comme un droit; mais cette concession avait été une reculade, car les trois tribus dont nous nous occupons obéissaient beaucoup moins que du temps où elles relevaient de Beni-Mançour ou d'Aumale.

Les Beni-Mellikeuch avaient été également donnés à Si El Djoudi au moment de la création du bach-aghalik, le 7 avril 1852, mais il n'avait jamais pu y exercer la moindre autorité et ils avaient été abandonnés à eux-mêmes. Cette tribu était passée dans le cercle de Bordj-bou-Areridj, mais nous n'avons pas trouvé la date de la décision qui la retirait à Si El Djoudi.

Annexe de Beni-Mançour. — L'annexe de Beni-Mançour, relevant de la subdivision d'Aumale, ne comprenait que les tribus suivantes : Beni-Yala, Beni-Aïssi, Ksar, Sebkha, Beni-Mançour et Cheurfa. Son chef était, depuis le 23 décembre 1852, le capitaine Camatte, du 1er Zouaves.

Cercle d'Aumale. — Le cercle d'Aumale n'avait, entre

l'Isser et l'Oued-Sahel, que les tribus kabyles suivantes : Beni-Meddour, Merkella, Oulad-El-Aziz et Metennan.

La subdivision d'Aumale était commandée par le général d'Autemarre d'Ervillé (décision du 15 août 1853); le chef du bureau arabe était le capitaine Martin (du 12 mars 1853).

Cercle de Bordj-bou-Arréridj. — Le cercle de Bordj-bou-Arréridj n'avait, sur la rive gauche de l'Oued-Sahel, que la tribu des Beni-Mellikeuch, dont nous avons déjà parlé. Cette tribu relevait primitivement du cercle d'Aumale ; elle avait été placée dans le bach-aghalik du Djurdjura le 7 avril 1852, et elle s'était trouvée ensuite sous l'action du commandant supérieur de Bordj-bou-Areridj.

Une maison de commandement, achevée au mois de mars 1854, avait été construite à Tazmalt, sur la rive droite de l'Oued-Sahel, pour le caïd des Beni-Abbès, Lakhedar ben El-Hadj Ahmed el-Mokrani, frère du bach-agha de la Medjana, qui était particulièrement chargé de contenir les Beni-Mellikeuch, dont la soumission n'avait jamais été réelle. Un officier du bureau arabe de Bordj-bou-Areridj résidait de temps en temps dans ce bordj, lorsqu'il y était appelé pour les affaires de la vallée de l'Oued-Sahel.

Le commandant supérieur du cercle de Bordj-bou-Arréridj était le colonel Dargent ; le chef du bureau arabe était le capitaine Delattre (du 16 octobre 1852).

Cercle de Sétif. — Le cercle de Sétif n'avait sur la rive gauche de l'Oued-Sahel que la tribu des Illoula-Açameur, appartenant autrefois au cercle d'Aumale, et qui en avait été détachée par décision du gouverneur général du 4 septembre 1852.

Cercle de Bougie. — Le cercle de Bougie avait, à partir de la limite Est du bach-aghalik du Sebaou jusqu'à l'Oued-Sahel ou Summam, les tribus ci-après : Beni-

Ksila, Aït ou Malek, Aït-Amar, Illoula ou Malou, Beni-Ziki, Ourzellaguen, Beni-Our'lis, Tifra, Fenaïa, Cherfa, Aït-Saïd, Aït-Ahmed ou Garet, Beni-Amran, Beni-Chekfa, Tasselent, Tardam, Ibarizen, Iksilen, Toudja, Bou-Nedjdaman, Oulad-Amokran et Mezzaïa. Le cercle avait en outre 18 tribus de la rive droite de l'Oued-Sahel.

Le cercle de Bougie appartenait primitivement à la subdivision d'Alger; il a été rattaché à la subdivision de Sétif par décret du 10 mai 1850. Il était commandé, depuis le 16 septembre 1853, par le commandant d'artillerie Augeraud; le chef du bureau arabe était le lieutenant Lenoble (décision du 16 octobre 1852).

Rappelons enfin que le siège de la division d'Alger était à Blida, qu'elle était commandée depuis le 6 février 1852 par le général Camon et que le directeur divisionnaire des affaires arabes était le capitaine de tirailleurs Gandil (décision du 21 juillet 1854).

Le chef du bureau politique, auprès du gouverneur général, était le colonel d'état-major de Neveu (décision du 18 novembre 1853).

Parmi les faits d'une certaine importance survenus dans les derniers mois de 1854, nous signalerons, dans l'ordre chronologique: 1° l'assassinat d'Amar ou Ramdan des Beni-Irguen de l'annexe de Dra-el-Mizan, commis au mois de septembre.

Cet Amar ou Ramdan était un homme très influent non seulement dans sa tribu, mais encore dans tous les Beni-Sedka et dans les tribus avoisinant les Beni-Irguen sur le versant sud du Djurdjura; il était dévoué à la cause française et il était un des principaux soutiens de notre politique dans le pays; il était l'homme du capitaine Beauprêtre.

Son frère El-Hadj Saïd ou Ramdan avait été nommé cheikh-el-chioukh, le 22 mai 1853, pour un sof des Beni-Sedka, mais c'était lui qui était le véritable chef de ce sof.

Il fut tué traîtreusement par un nommé Mohamed ou

Kassi des Ogdal, qui trouva asile chez les marabouts des Oulad-Si-Ameur des Beni-Chebla.

Ce crime fut l'œuvre d'un parti politique, et on soupçonna le bach-agha du Djurdjura Si El-Djoudi (1) d'avoir soudoyé l'assassin. Ce chef indigène aurait pris ombrage des relations intimes entretenues par Amar ou Ramdan avec le chef de l'annexe de Dra-el-Mizan. L'instigation d'un semblable assassinat n'aurait probablement pas effarouché les scrupules du bach-agha (2), mais aucun fait précis n'autorise à le mettre à sa charge.

Quoi qu'il en soit, l'assassinat d'Amar ou Ramdan agita les esprits de telle sorte que, sans l'intervention du capitaine Beauprêtre, il est probable qu'une guerre intestine en eût été la suite.

2° Un autre fait d'une certaine importance a été l'internement pour trois ans aux îles Sainte-Marguerite du nommé El-Hadj Boudjema Naït Yakoub (3) du village des Aït-Abd-el-Kerim, tribu des Ouadia.

Cet homme avait une grande réputation de vigueur physique, d'énergie et de bravoure dans les Beni-Sedka, et il était le chef du parti hostile à Si El-Djoudi. Le bach agha avait rallié à lui le sof des Aït-Ameur, qui avait pour chef Mohammed Saïd Naït Ameur, du même village des Aït-Abd-el-Kerim.

El-Hadj Boudjema était très ambitieux et très turbulent, mais, malgré ses défauts, il avait pu rendre de réels services à notre cause; ainsi, en 1853, il avait chassé le chérif Bou Bar'la du marché des Ouadïa et, au mois de juin 1854, le capitaine Beauprêtre avait eu recours à lui pour essayer de s'emparer de la famille de cet agitateur.

(1) Voir, sur Si El-Djoudi, *Revue africaine*, 1882, p. 399.

(2) Dans une lettre qu'il a écrite au commandant de la subdivision d'Aumale à l'époque de sa soumission, Si El-Djoudi lui demandait incidemment, avec une confiante ingénuité et comme une chose toute simple, de lui envoyer une provision de poison, destinée sans doute aux besoins de sa politique.

(3) *Revue africaine*, 1883, p. 169; 1884, p. 39.

Malgré ses services, El-hadj Boujema avait suscité tant de désordres dans les tribus que, sur les instances de Si El-Djoudi, le capitaine Beauprêtre finit par demander son internement.

La mort d'Amar ou Ramdan et l'éloignement d'El-hadj Boudjema Naït Yakoub avaient affermi l'autorité du Bach-Agha dans les Beni Sedka, mais cette autorité était encore bien précaire.

3° Comme nous l'avons dit dans l' « histoire du Chérif Bou Bar'la » (*Revue Africaine*, 1884, p. 113), les Beni Raten, après avoir fait leur soumission au Sebt des Beni Yahia, s'étaient de nouveau montrés hostiles, mais ils avaient fini par se soumettre définitivement quelques mois plus tard, et le général Randon, Gouverneur général, leur avait donné des caïds le 14 décembre 1854. Ces caïds étaient Ferhat Naït Hassen de Cheraioua, parent par alliance du Bach Agha du Sebaou Mohamed ou Kassi, El-hadj Moussa d'Ihaddader et El-hadj Ahmed Iattaren de Taddert ou Fella. Ces trois hommes avaient suivi la colonne du général Randon dans la campagne de 1854 et ils étaient dévoués à la France ; mais, malgré leur bonne volonté et leur énergie, ils étaient loin d'être en mesure de faire accepter leur autorité dans une tribu aussi jalouse de son indépendance que celle des Beni Raten.

4° Enfin, le fait le plus important des derniers mois de 1854, fut la mort du Cherif bou Bar'la, qui fut tué dans les Beni Mellikeuch, le 26 décembre de cette année (1).

(1) M. Lagler-Parquet, ingénieur civil à Bordeaux, a contesté cette date du 26 décembre 1854 (*Revue Africaine* de 1891, p. 85). M. Parquet avance que Bou Bar'la a été tué le dimanche 6 janvier 1855 et que sa tête a été exposée le 13 du même mois sur le marché du dimanche de Sétif.

Notre contradicteur donne des détails tellement circonstanciés sur l'événement que notre conviction en eût été ébranlée si elle n'avait été basée sur une preuve matérielle qui est décisive. Cette preuve est la lettre ci-après par laquelle le chef de l'annexe de Beni-Mançour a rendu compte, le jour même, au commandant de la subdivision d'Aumale, de la mort du Cherif.

Nous avons donné les détails de cet événement dans

« Beni-Mançour, 26 décembre 1854, 9 heures du soir, n° 174.

» Mon Général,

» Je m'empresse de vous informer que le Cherif Bou Baghla vient d'être tué par le caïd Lakdeur dans le courant de l'après-midi, et voici dans quelles circonstances :

» Bou Baghla était descendu en plaine escorté de deux cavaliers et de soixante fantassins armés environ ; à la faveur des broussailles et des accidents de terrain il avait pu arriver sans être vu jusque sur les bœufs de labour du caïd Lakdeur de Tazmalt, et après avoir fait feu sur les khemamsa, dont l'un fut blessé, il chassa devant lui les bœufs, et déjà il était sur le point d'atteindre la montagne lorsque le goum du caïd Lakdeur l'atteignit ; il commençait cependant à gravir le premier contrefort des Beni-Melikeuchs lorsque son cheval fatigué refusant de marcher l'obligea de mettre pied à terre ; le caïd et ses gens le saisirent aussitôt et malgré ses prières de le laisser en vie le tuèrent et lui coupèrent la tête. Il fut frappé de la main même du caïd qui, des premiers, arriva sur lui.

» Le caïd (*) est un jeune homme plein d'intelligence et de bravoure et complètement gagné à notre cause qu'il sert bien. Dans les quelques lignes qu'il m'écrit pour m'informer de l'heureux événement qui débarrasse la vallée d'un homme dangereux, il me prie de le rappeler à votre bon souvenir. Je ne sais si vous vous souvenez de lui ; mais lorsque vous nous fîtes l'honneur de visi-

(*) C'était le frère du Bach Agha de la Medjana.

Cette lettre est inscrite à sa date sur le registre de correspondance du chef d'annexe de Beni-Mançour, où nous en avons pris copie, et nous l'avons retrouvée en original aux archives d'Aumale où on y avait ajouté ces mentions : « Écrit à la division par le télégraphe le 27 décembre ». « Ecrit aux Beni-Mançour, le 28 décembre, n° 1374 ».

Le capitaine Devaux, qui a pris le commandement de l'annexe le 25 janvier 1855, donne la date de décembre 1854, sans indication du quantième, dans son livre. « Les Kebaïles du Djerdjera » pour la mort de Bou Bar'la.

Enfin, le *Moniteur Algérien*, dans son numéro du 10 janvier 1855, donne une longue notice sur le Cherif Bou Bar'la, émanant, selon toute probabilité, du bureau politique, où on donne comme date de la mort du Cherif le 26 décembre 1854.

Nous sommes donc fondé à maintenir cette date que nous avions donnée.

Remarquons en passant que le 6 janvier 1855 ne tombait pas un dimanche comme le dit M. Parquet, mais bien un samedi et que le 13 janvier était également un samedi et non un dimanche.

l'histoire du Cherif (*Revue Africaine*, 1884, p. 178); nous n'y reviendrons pas.

PRINCIPALES ALLIANCES DES OULAD OU KASSI

NOTES DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

(1) Ahmed ou Kassi s'est marié à Erdjaouna, près de Tizi-Ouzou.

(2) Ben Ali eut, de Tassadit bent Ali ou Kherchou, des Aït-Issaad (Beni-R'obri), Ali ben Ali, et, de Fatima Naït ou Kacha, de Makouda, Mohamed Amzian.

(3) Saïd, marié à Fatima bent Melab ben Sadoun, de Dra-ben-Khedda, en eut Amar ou Saïd, qui ne laissa que des filles dont l'une, Dahbia, fut épousée par le caïd Ali; marié à Fatima bent Ali Aoudia, de Tikobaïn, il en eut Mhamed.

(4) Ahmed Hamitouch eut deux femmes : 1° Kolla bent Si Ali bou Khettouch, de Djemaa-Sahridj, dont il eut Si Amar ou Hamitouch ; cette femme s'est remariée avec Bel Kassem ou Kassi ;

2° Tadahart Naït Tahar, de Taddert-bou-Adda (Beni-Raten), qui, devenue veuve, fut épousée par Oubadji.

(5) Mohamed Amzian épousa : 1° Smina bent Kassi ou Ali, de Taka, qui n'eut pas d'enfants mâles ;

2° Smina bent Dahman, des Beni-Fraoucen, dont il n'eut pas d'enfants mâles ;

3° Micha bent Saïd ou Kassi, dont il eut Amar ou Mohamed.

---

ter les Beni-Mançour, il vint au devant de vous ; vous l'avez même remarqué à cause de sa décoration et de sa bonne mine et vous m'avez même chargé de le remercier de la démarche polie qu'il faisait près de vous malgré le mauvais temps.

» J'ai l'honneur, etc.

» Signé : CAMATTE. »

(6) Mhamed épousa : 1° Aïcha Tabelmendert, des Beni-Raten ; il en eut Bel-Kassem ;

2° Aïni Naït Ali ou Hamadouch, de Cheraïoua ; il en eut (El-hadj) Mohamed, Ahmed, Tchiklat et Aziz.

Une fille de Mhamed a été mariée à Hamdan ben Zamoum qui a été tué à la Maison-Carrée, le 15 mai 1840.

Le mariage a eu lieu vers 1828.

(7) Amar ou Saïd épousa Khedoudja bent Hamitouch ou Kassi ; il en eut deux filles épousées l'une par le caïd Ahmed, l'autre par le caïd Ali ; il a épousé aussi une fille d'Ali ou Mahi ed Din, de Taourga.

(8) Si Amar ou Hamitouch a épousé Melha, fille de Mohamed ou Kassi et Tetoum ben Si Yahia ou Chikh, des Aït-Zellal (Beni-bou-Chaïb). Il eut une fille qu'il maria à Aomar ben Zamoum.

(9) Amar ou Mohamed épousa Melha bent Ali Mançour, des Oulad-bou-Khalfa, et il en eut Ben Ali et El-hadj Mohamed Amzian.

(10) Bel Kassem ou Kassi eut quatre femmes : 1° Kolla bent Si Ali bou Khettouch, veuve d'Ahmed Hamitouch ; elle avait de ce dernier un fils, Si Amar ou Hamitouch, qui avait alors un an ou deux et qui fut élevé par Bel Kassem ou Kassi ; elle eut encore une fille qui fut épousée par Mhamed ben Mohamed ben Mahi ed Din, de Taourga ;

2° Chabeha bent Ferhat Naït Tahar, de Taddert-bou-Adda (Beni-Raten) ; il en eut Mohamed Amokran et trois filles, dont l'une fut mariée à El-hadj Mohamed Amzian, une à Si Mohamed el Ounès et la troisième à Si Mohamed el Djilali, ancien khodja du bureau arabe de Tizi-Ouzou ;

3° Une fille du caïd Bel Abbès ben Sifi, des Isser ; il n'en eut pas d'enfants ;

4° Khedoudja bent Ahmed ben Kanoun, des Isser-el-Ouïdan ; il en eut Mohamed Amzian, Mohamed Saïd et Mhamed.

(11) (El-hadj) Mohamed ou Kassi a eu cinq femmes : 1° Micha ben Hamitouch, dont il eut le caïd Ahmed ;

2° Melha, sœur de Saïd ben Khettouch, dont il eut le caïd Ali et une fille qui s'est mariée à Bel Haffaf, de Tizi-Ouzou ;

3° Aldjia bent El-hadj Mohamed ben Zamoum, des Flissat-Oum-el-Lil, dont il eut Lounès et Ali ;

4° Djohra bent Si Ali ou Dahman, d'Arous (Beni-Raten), dont il eut Ameur et Saïd ;

5° Smina bent Ferhat Naït Hassen, divorcée par Ben Ali lorsqu'il

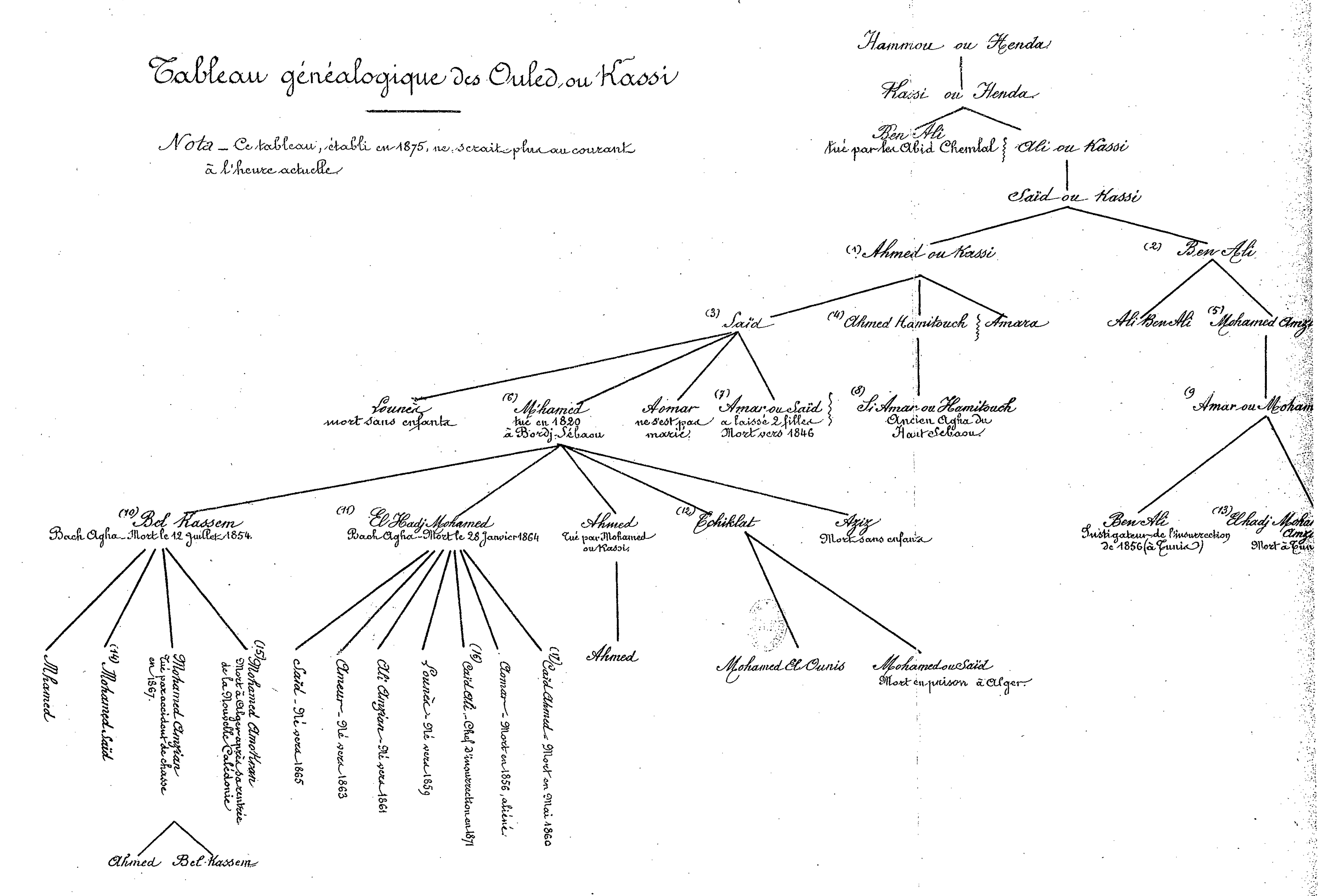


Tableau généalogique des Ouled ou Kassi
Nota – Ce tableau, établi en 1875, ne serait plus au courant à l'heure actuelle
Hammou ou Henda
Kassi ou Henda
Ben Ali
tué par les Abid Chemlal
Ali ou Kassi
Saïd ou Kassi
(1) Ahmed ou Kassi
(2) Ben Ali
(3) Saïd
(4) Ahmed Hamitouch
Amara
Ali Ben Ali
(5) Mohamed Amz
Lounès
mort sans enfants
(6) Mohamed
tué en 1820
à Bordj Sébaou
Aomar
ne s'est pas marié
(7) Amar ou Saïd
a laissé 2 filles
Mort vers 1846
(8) Si Amar ou Hamitouch
Ancien Agha du Haut Sébaou
(9 Amar ou Moham
(10) Bel Kassem
Bach Agha – Mort le 12 juillet 1854.
(11) El Hadj Mohamed
Bach Agha – Mort le 28 Janvier 1864
Ahmed
tué par Mohamed ou Kassi.
(12) Chiklat
Aziz
Mort sans enfants
Ben Ali
Instigateur de l'insurrection de 1856 (à Tunis)
(13) Elhadj Moham
Amz
Mort à Tun
Mhamed
(14) Mohamed Saïd
Mohamed Amzian
tué par accident de chasse en 1867.
(15) Mohamed Amokran
Mort à Alger après sa rentrée de la Nouvelle Calédonie
Ahmed
Bel Kassem
Saïd – Né vers 1865
Ameur – Né vers 1863
Ali Amzian – Né vers 1861
Lounès – Né vers 1859
(16) Caïd Ali – Chef d'insurrection en 1871
Aomar – Mort en 1856, aliéné.
(17) Caïd Ahmed – Mort en Mai 1860
Ahmed
Mohamed El Ounis
Mohamed ou Saïd
Mort en prison à Alger.

partit pour Tunis ; il en eut une fille qui s'est mariée à Si el Khouas, d'Arous (Beni-Raten).

Deux filles d'El-hadj Mohamed ou Kassi furent encore mariées, l'une à Mhamed ben Hammoud ben Kanoun, des Isser-el-Ouidan, l'autre à Lounès Mançour, des Oulad-bou-Khalfa, qui en eut une fille qui fut épousée par Moussa, fils du caïd des Isser-Dræu, Ahmed ben Mohamed.

(12) Tchiklat s'est marié à Addouka Naït Hassen, de Cheraïoua (Beni-Raten), qui en eut deux fils et une fille, laquelle fut mariée à El Haoussine ben Hassen ben Kanoun, des Isser-el-Ouidan.

(13) El-hadj Mohamed Amzian a épousé une fille de Bel-Kassem ou Kassi.

(14) Mohamed Saïd ou Kassi a épousé la fille d'El-hadj Mohamed ben Ali ou Mahi ed Din, de Taourga.

(15) Mohamed Amokran a épousé la fille d'Amar Mançour, femme divorcée de Khalifa ben El Caïd El Ounès.

(16) Le caïd Ali a épousé, comme nous l'avons vu, Dahbia, fille d'Amar ou Saïd.

(17) Le caïd Ahmed a épousé une autre fille d'Amar ou Saïd.

Colonel ROBIN.

(A suivre).

SIDI OKBA

SES EXPÉDITIONS DANS L'EXTRÊME-SUD

M. Ismael Hamet vient de publier, dans la *Revue africaine*, la traduction (et le texte) du *Noûr el Eulbab*, du cheïkh Othmane Dan Foudiou, empereur du Sokoto.

Le manuel de notre « empereur » est intéressant à plus d'un titre, en raison de son origine et des renseignements qu'il donne sur les pratiques hétérodoxes des musulmans soudaniens; de plus, il pose encore une fois, comme hypothèse, la tradition de la conquête du Soudan par Okba ben Nafa (1).

M. Ismael Hamet a fait suivre ce texte d'un commentaire où il expose les raisons qui confirment à ses yeux la tradition soudanienne. Ses preuves sont tirées de l'*Histoire des Berbères*, d'Ibn Khaldoun, pour la période ancienne, et de divers autres ouvrages, parmi lesquels mon *Histoire de l'Afrique* (t. I, p. 203), dont il reproduit un passage.

Or, cette citation n'est pas tout à fait exacte, et les conséquences que l'auteur en tire me semblent contestables; c'est ce qui me décide à intervenir.

(1) Nous donnons à la transcription du mot Nafâ la forme de la prononciation vulgaire, tout en reconnaissant son incorrection au point de vue grammatical. Mais Nafii, Nafy ou Nafè ne la rendent pas mieux, car la consonne « 'aïn » ne peut être reproduite par les caractères de nos langues européennes.

M. Hamet me fait dire : « En 669, *au moment de la troisième expédition, le khalife nomma*, etc. », tandis que voici mon texte exact : « Le khalife nomma alors Okba » ben Nafa gouverneur de l'Ifrikiya, en formant de cette » contrée une nouvelle province de l'empire (669) ».

Je n'ai donc pas parlé de la *troisième expédition*, car j'en compte un plus grand nombre avant 669. Cette classification, reproduite par M. Galibert, a été abandonnée depuis longtemps.

Mais, puisque j'ai été mis en cause, je demanderai la permission d'examiner cette partie du procès.

Okba ben Nafa est mentionné, pour la première fois dans les annales, comme officier d'Amer ben El Aci, conquérant de l'Égypte. Après avoir obtenu la soumission de ce pays, Amer s'avança vers l'Ouest jusqu'à Barka, tandis que son lieutenant parcourait les régions du Sud et entrait en vainqueur à Zouila, dans le Fezzan (1).

La conquête de l'Égypte ayant eu lieu en 640, l'expédition d'Okba au Fezzan doit être placée en 641 ou 642. Pendant ce temps, Amer effectuait de nouvelles courses vers l'Ouest et s'emparait de Tripoli, mais le khalife refusait de lui envoyer les renforts nécessaires ; après sa mort, son successeur Othmane organisa la grande expédition de l'Ifrikiya.

En 647, l'armée se trouva réunie en Égypte. Le gouverneur de cette province, Abd Allah ben Abou Sarh, en prit le commandement et chargea Okba de le remplacer pendant son absence.

Aucune mention du conquérant du Fezzan ne se rencontre de 641 à 647, et l'on pourrait admettre, à la rigueur, qu'il était resté, depuis, dans le Sud, puisqu'on ne le voit pas prendre part aux expéditions de cette période.

---

(1) Voir notre *Histoire de l'Afrique*, t. I, p. 194, où les références des auteurs arabes sont indiquées.

Nous ne rappellerons pas les péripéties de la campagne d'Abd Allah, la défaite et la mort de Grégoire, la soumission fragile des indigènes et le traité conclu avec les Grecs. Tout cela dut occuper l'année 648 et, sans doute, une partie de 649. Les Arabes n'ayant pas jugé à propos de garder leur conquête, l'armée rentra en Égypte et Okba dut résigner son commandement. Il est *probable* qu'il retourna alors aux avant-postes, c'est-à-dire sur la frontière du pays de Barka et de la Tripolitaine; mais c'est une simple hypothèse.

Durant de longues années, la guerre civile désola l'Arabie et absorba toutes les forces vives des vrais Croyants. Elle se termina par le triomphe de Moaouïa et la fondation de la dynastie oméiade (661).

L'Égypte, où s'étaient réfugiés les partisans de l'ancien régime et les « vengeurs d'Othmane », était en pleine anarchie ; cela nécessita une nouvelle conquête. Sous quel drapeau combattit alors Okba ? Nous l'ignorons.

A partir de 665, les Oméiades envoient des troupes en Égypte et les expéditions contre le Mag'reb recommencent. Okba reparaît sur la scène ; il dirige plusieurs campagnes ; puis, comme attiré vers le Sud, il retourne au Fezzan et y passe cinq mois, levant des tributs, imposant, avec la soumission, l'obligation d'adopter l'islamisme et commettant de grandes cruautés (666-668) (1).

En 669, le khalife forme, de l'Ifrikiya, une nouvelle province et en donne le commandement à Okba. — C'est le passage reproduit plus haut et dans lequel j'émets l'opinion que ce général était, *sans doute*, resté à Barka.

Frappé de disgrâce, vers 675, Okba fut expédié en Orient; mais, en 681, le khalife Yezid lui rendit sa faveur et le replaça à la tête de son gouvernement. Ce fut alors qu'il exécuta sa grande expédition jusqu'à l'Océan

(1) Ibn Khaldoun, t. I, p. 212 et s. ; En-Nouéiri (*apud* Ibn Khaldoun), t. I, p. 332 et s. ; El-Kairouani, p. 44 et s., etc., etc.

Atlantique, au retour de laquelle il périt à Tehouda (683).

Tels sont les faits historiques et traditionnels se rapportant à Okba. C'est dans ce cadre qu'il faut placer l'hypothèse de son voyage au Soudan.

Or, nous savons qu'à partir de 641, il va expéditionner dans les régions de l'Extrême-Sud et qu'il parcourt le Fezzan ; et comme nous ne le voyons pas participer à la « guerre sainte » jusqu'en 647, il est admissible que, pendant ces quatre ou cinq années, ce guerrier énergique a pu parcourir le Sokoto et s'avancer jusqu'au Niger. Mais, répétons-le, rien ne le prouve.

En 647, il prend le commandement intérimaire de l'Égypte. Combien de temps le garda-t-il ? Au moins deux ans ; après quoi, il retourna, *sans doute*, guerroyer sur la frontière. Prit-il encore le chemin du Fezzan et, de là, celui du Soudan ? Aucun indice ne permet de l'affirmer ; et, comme l'Orient était en feu et l'Égypte en pleine révolte, il est peu probable qu'une personnalité telle qu'Okba s'en soit désintéressée. Où, du reste, aurait-il pris les moyens et l'effectif nécessaires pour une entreprise de ce genre ?

Durant la deuxième moitié du VIIe siècle, chaque fois que l'Orient est troublé, les opérations militaires en Afrique sont arrêtées net ; les Arabes restent dans leurs positions ou évacuent leurs conquêtes pour se replier sur leur base : Barka. C'est ce qui advint pour la dernière fois, vers 695, après la victoire de la Kahéna : Hassan se replia d'une traite à Barka, y éleva des fortifications qui reçurent son nom et attendit pendant *cinq années* le rétablissement de la paix en Orient, après quoi, des renforts lui ayant été envoyés, il envahit l'Ifrikiya et en acheva la conquête.

En 665, les Oméïades font marcher contre le Mag'reb une armée de dix mille hommes. Aussitôt, Okba se remet en campagne, et tandis que le corps principal s'avance par le littoral, il se jette dans l'Extrême-Sud et reparaît au Fezzan pour en achever la conquête et l'isla-

misation. Cette coïncidence démontre : 1° que sa première conquête du Fezzan n'a pas eu de conséquences durables ; 2° et qu'il a attendu pour y retourner qu'une armée le couvrît au nord. Et l'on voudrait que, dans cet hiatus qui s'étend de 650 à 665, il ait entrepris, seul et sans ressources, l'aventureuse expédition du Soudan, alors qu'il ne pouvait pas même retourner au Fezzan ?

Enfin, on ne peut placer sa conquête du Soudan à cette époque (666-68), puisque la durée de son second voyage au Fezzan est connue et qu'elle a été de cinq mois. Et puis, il eût été bien peu politique de sa part de s'éloigner pour longtemps, alors que sa nomination comme gouverneur de l'Ifrikiya était si proche (669). Il devait briguer ce poste ; il avait son plan tout prêt, et la soumission de la Berbérie lui offrait un attrait autrement puissant. En 641, il était encore inconnu, ou à peu près, dans toute la fougue de sa jeunesse et il a pu, étant au Fezzan, se laisser entraîner à une expédition aventureuse vers le Tchad ou le Sokoto. Mais il n'est retourné au Fezzan que vers 666 et ce n'est pas alors qu'il aurait tenté une telle aventure ; et puis, ses panégyristes n'eussent pas manqué de le dire.

Durant son premier gouvernement (de 669 à 675), son activité a été absorbée par la fondation de Kairouane et la soumission de l'Ifrikiya. Expédié en Orient, après sa disgrâce, il n'est revenu en Afrique que vers la fin de 681 ; il s'occupa d'abord à la réédification de Kairouane détruite par son prédécesseur. Puis il entreprit sa grande expédition, passa par le Zab, où il essaya en vain de réduire les dernières forteresses byzantines ; puis, suivant la ligne des Hauts-Plateaux, il se heurta à de grands rassemblements indigènes près de Tiharet, les culbuta et finit par atteindre Ceuta. De là il pénétra dans l'Atlas, passa auprès du futur emplacement de Fès, se jeta au cœur des hautes chaînes et déboucha à l'extrémité du Sous, sur les bords de l'Atlantique, où il rencontra les Lamta et les Guezoula, avant-garde des Berbères voilés.

Mais il n'alla pas plus loin et s'empressa de rentrer par les Hauts-Plateaux vers l'Ifrikiya. Ce fut alors qu'il tomba dans le guet-apens de Tehouda (683).

En admettant qu'il eût quitté Kairouane vers le milieu de l'année 682, son expédition n'aurait duré qu'un an environ ; et en lisant le détail des difficultés qu'il a rencontrées, on doit reconnaître qu'il n'a pas eu le temps matériel d'aller du Sous au Niger, puisque le trajet lui aurait pris de trois à quatre mois pour l'aller et autant pour le retour.

Après cet exposé, que nous aurions voulu rendre moins long, il reste à conclure en résumant la question comme suit :

Okba ben Nafa a-t-il pu réellement faire la conquête du Soudan et y laisser des descendants ? En cas d'affirmative, à quelle époque de sa vie faut-il placer cette expédition ?

Voici notre réponse : Si Okba a exécuté avec succès cette grande entreprise, il n'a pu le faire que dans la période comprise entre les années 641 et 647, en partant du Fezzan avec des guerriers déterminés.

Cela n'est pas impossible ; mais, en vérité, c'est peu probable, à moins qu'il ne se soit joint à des bandes de Berbères voilés, car il ne pouvait disposer à ce moment que d'un nombre très restreint de guerriers arabes.

Dans tous les cas, il n'a pu y séjourner assez longtemps pour y faire souche de descendants formant un groupe ethnique quelconque ; de plus, sa conquête aurait été faite comme toutes les autres au nom du khalifat et il en aurait adressé l'hommage au chef des fidèles.

Enfin, comment expliquerait-on que, ni les annales historiques, ni les légendes dont ce héros a été l'objet, ne fassent aucune mention d'un fait aussi extraordinaire, alors qu'elles retracent avec complaisance des actes beaucoup moins importants ?

Mais, dira-t-on, d'où viennent les traditions si précises

conservées au Soudan à ce sujet? Je ne chercherai pas à l'expliquer et me bornerai à dire que les indigènes de l'Afrique n'y regardent pas de si près ; qu'ils se plaisent à forger des généalogies les rattachant aux saints de l'Islam ou à Mahomet et qu'ils ont fort bien pu conserver le souvenir d'un conquérant beaucoup plus récent, en lui donnant le nom d'Okba.

Du reste, l'islamisme n'a pénétré au Soudan que beaucoup plus tard, c'est-à-dire après les conquêtes des Berbères voilés, qui eux-mêmes n'adoptèrent l'islamisme que dans le courant du IIIe siècle de l'hégire (IXe de l'ère chrétienne (1). Ainsi, ces descendants d'Okba auraient, dans l'intervalle, renoncé à leur religion ; ou bien, ces fils d'un des plus célèbres protagonistes de l'Islam, auraient été élevés dans l'idolâtrie? Cela n'est pas admissible.

En terminant son article, M. Hamet regrette que les historiens ne s'appuient pas davantage sur les traditions locales, qui ont préparé et éclairé ailleurs les origines des peuples.

Cela, en effet, peut offrir quelque intérêt dans certaines régions demeurées à l'écart des grands mouvements de peuples et des bouleversements politiques.

Dans l'Afrique du Nord, il n'en est pas ainsi, en raison de la loi de remplacement et de superposition qui domine son ethnographie à toutes les époques. Sauf peut-être dans la Grande Kabilie, — et encore, — il n'est pas un groupe dont l'établissement remonte à plus de deux ou trois siècles. Le plus grand nombre est formé d'éléments de toute origine, et si vous interrogez la tradition locale, les indigènes vous déclarent infailliblement qu'ils « descendent » d'un pieux marabout, venu de Saguiet-el-Hamra, il y a bien longtemps, ou qu'ils sont cherifs de race pure ou quelque autre histoire moins acceptable encore.

---

(1) Voir El Bekri (articles Ghana, etc.) ; Ibn-Khaldoun (*Berbères*, t. II, p. 65, 67).

Comment des traditions raisonnables auraient-elles pu, dans de telles conditions, se conserver sur place chez des gens qui, du reste, ne s'inquiètent guère de leurs origines ?

En Algérie, pour ne pas dire dans tout le nord de l'Afrique, *la tradition est l'ennemie de l'histoire*. Je plains sincèrement ceux qui, — comme je l'ai fait naguère, — perdront leur temps à vouloir en tirer parti.

Ernest MERCIER.

ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 230)

Ziyâdet Allâh, se trouvant ainsi placé dans une situation difficile, consacra de grandes sommes à faire de nouvelles levées et, se mettant lui-même en campagne pour combattre son ennemi, arriva à Laribus en 295 (11 octobre 907). Mais les principaux de son entourage lui remontrèrent qu'il s'exposait au danger et que s'il venait à succomber, ils resteraient sans chef ; qu'il devait donc retourner dans sa capitale en confiant les troupes à un homme de confiance, de sorte qu'en cas de victoire on rejoindrait le prince, qui, au cas contraire, servirait de centre de ralliement. Il suivit ce conseil et regagna la capitale, laissant le commandement de l'armée au brave Ibrâhîm ben Aboû' l-Aghlab, l'un de ses cousins paternels. Aboû 'Abd Allâh, sachant ce qui se passait, se dirigea sur Bâghâya, dont les habitants lui avaient adressé par écrit des propositions de soumission : à son approche, le gouverneur de cette place s'enfuit à Laribus, de sorte qu'il put y pénétrer sans opposition et d'où, après y avoir installé une garnison, il regagna Inkidjân (1).

(1) Cette retraite à Inkidjân paraît être postérieure à la conquête de Meskiyâna, Tebessa, etc., racontée un peu plus bas, si l'on s'en

Tout cela ne fit qu'augmenter les soucis et la tristesse de Ziyâdet Allâh, et quelqu'un qui voulait le dérider lui dit : « Seigneur, tu n'es pas sans savoir (1) quelques poésies ; pourquoi ne pas t'en faire réciter pendant que tu auras la coupe à la main, de manière à dissiper ta tristesse? » — Et lesquelles donc? » dit le prince. Son interlocuteur fit alors chanter une poésie qu'il désigna aux exécutants, en leur disant d'ajouter à la fin de chaque vers :

Bois et fais-nous boire de la coupe que tu soulèves, tout est là.

Ces chants égayèrent Ziyâdet Allâh, qui se mit à boire et s'adonna (désormais) à la table, à la boisson et aux plaisirs, goûts dont la satisfaction fut favorisée par ses courtisans (2).

Aboû 'Abd Allâh fit alors marcher contre la ville de Meddjâna des troupes de cavalerie qui prirent cette ville de vive force, [P. 33] et le gouverneur en fut mis à mort. Un autre corps d'armée marcha contre Teyfâch (3) et s'en empara, mais les habitants furent épargnés. Plusieurs chefs kabyles obtinrent ensuite l'amnistie qu'ils sollicitèrent d'Aboû 'Abd Allâh, lequel s'avança en personne successivement contre les villes de Meskiyâna, de Tebessa et de Medbara (4) ; dans cette dernière

---

rapporte au récit d'Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 518) et de la *Religion des Druzes* (I. p. CCLVII) ; cf. Fournel, II, 76 ; Wüstenfeld, 22-23 ; *Bayân*, I, 140 et 143.

(1) Ou, d'après une variante, « sans avoir fait ».

(2) Cf. Wüstenfeld, p. 22 ; *Bayân*, I, 139.

(3) Le *Sâch* du ms de Bibars, d'après lequel a travaillé de Sacy.

(4) Le nom de cette ville, d'ailleurs inconnu, est écrit dans les mss de diverses manières ; de Sacy (*Druzes*, I, p. CCLXVII) a lu, dans deux documents différents, Merida ; je dois cependant relever que le ms de Bibars écrit lisiblement مُرْذة On ne peut, semble-t-il, malgré l'autorité de M. de Goeje (alléguée par Wüstenfeld, *Fatimiden*, 23 ; cf. *Jakubi*, 99 ; Fournel, II, 76 et 160), songer à Madghara, c'est-à-dire Milyâna, qui est trop éloignée des lieux où se passent les événements ici racontés.

s'étaient réfugiés les habitants de K'açr el-Ifrîk'i (1), de Mermadjenna, de Meddjâna et un ramassis de gens qui s'étaient retranchés dans cette place déjà forte par elle-même. Il en commença le siège et se mit à combattre; mais bientôt une attaque de gravelle, maladie dont il souffrait, le força à s'occuper de lui-même. Or, comme les assiégés demandaient quartier, une partie des troupes agréa cette requête; mais quand les portes de la ville s'ouvrirent, l'armée s'y précipita et se livra au massacre et au pillage. Aboû 'Abd Allâh, douloureusement affecté (par cette trahison), alla camper sous les murs d'El-K'açreyn, qui dépend de K'amoûda, et consentit à l'*amân* demandé par les habitants.

Ibrâhîm ben Aboû 'l-Aghlab, qui commandait l'armée de Ziyâdet Allâh, ayant eu connaissance du projet du Chiite d'attaquer Ziyâdet Allâh, qui se trouvait avec de faibles troupes à Rak'k'âda, sortit de Laribus et alla camper à Dordemîn (2). Aboû 'Abd Allâh envoya de ce côté une colonne qui engagea le combat, mais qui s'enfuit après avoir subi des pertes. Le Chiite, impatient de ne pas voir revenir ceux qu'il avait envoyés en reconnaissance, s'avança à la tête du gros de l'armée et rencontra les fuyards : ceux-ci reprirent alors courage, retournèrent à la charge et tuèrent un certain nombre de leurs vainqueurs de tout à l'heure. La nuit mit fin au combat et sépara les deux armées.

Le Chiite se porta alors sur K'ast'îliya, qu'il assiégea; les habitants le combattirent d'abord, puis furent reçus à composition, mais le vainqueur s'empara des richesses et des approvisionnements déposés en cet endroit par Ziyâdet Allâh. Il s'avança ensuite vers Gafça (3), dont il

(1) A une journée de Teyfach (Bekri, p. 130; Edrisi, p. 140).

(2) Probablement le Doûr Medîn qu'Edrisi (trad., p. 106) place à onze journées de Bougie (cf. Wüstenfeld, p. 24).

(3) Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 518) parle de Constantine (leçon que fournit aussi un manuscrit d'Ibn el-Athîr) au lieu de Kastiliya, et d'une ville, d'ailleurs inconnue, de Cassa, au lieu de Gafça. Il

reçut les habitants à composition, retourna à Bâghâya, où il installa une garnison, et regagna enfin la montagne d'Inkidjân. Ibrâhîm ben Aboû 'l-Aghlab marcha alors contre Bâghâya et en commença le siège. Sitôt que cette nouvelle [P. 34] parvint à Aboû 'Abd Allâh, il réunit ses troupes et partit en toute diligence, se faisant précéder de douze mille cavaliers dont le chef avait ordre de pousser jusqu'à Bâghâya, mais, au cas où Ibrâhîm se serait éloigné, de ne pas dépasser le défilé d'El-'Ar'âr. Or, la garnison de Bâghâya avait vigoureusement résisté aux attaques des assiégeants, qui, déconcertés et effrayés par cette opiniâtreté, d'autre part informés bientôt de l'approche d'une armée de secours, battirent en retraite sur Laribus. Les troupes du Chiite ne trouvèrent à leur arrivée plus personne et se retirèrent également en emportant le butin qu'elles purent faire (1).

Quand le retour du printemps ramena la bonne saison, Aboû 'Abd Allâh réunit une armée de 200,000 hommes, tant fantassins que cavaliers, et de son côté Ziyâdet Allâh mit sous les ordres d'Ibrâhîm à Laribus des forces innombrables. Aboû 'Abd Allâh se mit en marche le 1er djomâda II 296 (24 février 909), et le choc avec ses ennemis fut terrible; le combat dura longtemps et paraissait devoir mal finir pour lui. Alors il envoya six cents fantassins de choix pour attaquer par derrière les troupes Aghlabides; ce détachement était engagé dans le chemin qui lui avait été désigné quand il rencontra un corps ennemi envoyé par Ibrâhîm, qui avait eu la même idée que son adversaire. La lutte s'engagea dans

---

semble bien que les lectures d'Ibn el-Athîr et des *Druzes* (I, p. CCLXVIII) soient préférables; ce sont celles que Wüstenfeld (p. 24) a adoptées, sans d'ailleurs rien dire de celles d'Ibn Khaldoûn. Cf. Fournel, II, 76 n.; Ibn Khald., éd. Boulak, IV, p. 35, l. 5 ad f.

(1) D'après le récit d'Ibn Khaldoûn (II, 518), les trois officiers chiites qui commandaient les troupes de secours battirent Ibrâhîm et le poursuivirent jusqu'au défilé d'El-'Ar'âr. Il y a, ajoute M. de Slane, un endroit de ce nom sur la route de Constantine à Batna.

un lieu resserré, et les Aghlabides eurent le dessous; le stratagème employé par Aboû 'Abd Allâh s'étant alors ébruité, les troupes d'Ibrâhîm se débandèrent et s'enfuirent de tous côtés, chacun cherchant à regagner son pays. Ibrâhîm et une partie de son entourage se dirigèrent sur K'ayrawân, poursuivis par les vainqueurs qui se livraient au massacre et enlevaient du butin en argent, chevaux et approvisionnements. L'armée victorieuse entra à Laribus, où elle fit un grand massacre, et entre autres, dans la grande mosquée même, de plus de trois mille habitants, qui y avaient cherché un refuge, [P. 35] tandis que d'autre part la ville était livrée au pillage. Cette catastrophe eut lieu vers la fin de djomâda II (1), et Aboû 'Abd Allâh se retira ensuite à K'amoûda. L'annonce de ce désastre détermina la fuite de Ziyâdet Allâh du côté de l'Égypte, ce qui se fit de la manière que nous avons dit. Après son départ, les habitants de Rak'k'âda aussi s'enfuirent de nuit du côté de K'açr K'adîm (l'ancien château), de K'ayrawân et de Sousse, et les K'ayrawâniens, se jetant sur Rak'k'âda et usant du droit du plus fort, mirent cette ville au pillage pendant six jours; les palais des Aghlabides furent entièrement dépouillés.

Ibrâhîm ben Aboû'l-Aghlab, à son arrivée à K'ayrawân, se rendit à l'hôtel du gouvernement, où la population se groupa autour de lui. Il fit proclamer par ses hérauts l'amnistie, s'efforça de ramener la confiance et exposa que la chute de Ziyâdet Allâh était le résultat de ses mauvais procédés de gouvernement; la situation du Chiite, ajouta-t-il, était peu sûre, et il s'engagea à le combattre et à les protéger, eux, leurs femmes et leur territoire, contre cet agresseur, s'il était lui-même soutenu par leur obéissance et leurs secours pécuniaires.

---

(1) Cette prise de Laribus est fixée au 23 djomâda II par le *Bayân* (p. 143), qui fait égorger non plus 3,000, mais 30,000 personnes dans la mosquée. C'est ce dernier chiffre que donne aussi Bekri, p. 160.

Mais ils lui répondirent qu'ils n'étaient que des légistes, marchands et gens du vulgaire, qu'ils ne pouvaient se battre et n'avaient pas assez d'argent pour lui permettre de réaliser ses desseins, si bien qu'il les renvoya. A leur sortie, ses auditeurs racontèrent à la foule ce qu'il leur avait demandé, et alors éclatèrent les cris mêlés d'injures : « Fuis loin de nous, nous n'avons pas à t'obéir ! » Il dut donc se retirer précipitamment, poursuivi à coups de pierres (1).

A la nouvelle de la fuite de Ziyâdet Allâh, le Chiite, qui se trouvait du côté de Sebîba, porta son camp au Wâdi en-Nemel et se fit précéder à Rak'k'âda par 'Aroûba (2) ben Yoûsof et H'asan ben Aboû Khinzîr à la tête de mille cavaliers (3). Cette troupe y trouva les pillards en train d'enlever ce qui restait d'effets et de meubles, mais ils ne les inquiétèrent nullement et permirent à chacun d'emporter le fruit de ses rapines. Ces gens rentrèrent à K'ayrawân, et les récits qu'ils firent réjouirent la population, de sorte que les juristes et les principaux de la ville sortirent à la rencontre d'Aboû 'Abd Allâh, qu'ils saluèrent et félicitèrent de son succès. Il leur répondit gracieusement, s'entretint avec eux et leur accorda [P. 36] l'amnistie. Enchantés de cet accueil, ils se mirent à exhaler les reproches qu'ils avaient à adresser à Ziyâdet Allâh et à rappeler ses mauvaises actions ; mais

(1) Sur ce mouvement tenté par Ibrâhîm à K'ayrawân, cf. *Histoire des Berbères*, II, 519 ; *Religion des Druzes*, I, p. CCLXX ; *Bayân*, I, 145 ; Wüstenfeld, p. 29 ; Fournel, II, 79. Ibrâhîm ben Aboû'l-Aghlab et Ibrâhîm ben H'abechi paraissent être le même personnage, bien que le premier soit dépeint comme un brave, et le second comme un incapable; Fournel aussi (*ib.*, p. 80) admet cette identité.

(2) Ce nom, qu'Ibn Khaldoûn lit de la même manière, est aussi écrit Gharaweyh (*Bayân*, I, 146, et ailleurs), différence d'orthographe facilement explicable par le déplacement de points diacritiques. A en croire Dhahabi (*Moschtabih*, p. 358), c'est « 'Aroûba » qu'il faut lire.

(3) La marche des opérations est autrement relatée dans le *Bayân* (I, 146), qu'ont suivi Fournel et Wüstenfeld ; le récit d'Ibn Khaldoûn (II, 519) et celui des *Druzes* (I, p. CCLXX) se rapprochent du nôtre.

il les arrêta : « Ce prince, dit-il, était puissant, ses forces étaient grandes, sa dynastie haut placée, et il n'a pas été inférieur à sa tâche ; mais à l'ordre de Dieu il n'y a ni à résister ni à s'opposer. » Cette réplique leur ferma la bouche, et ils retournèrent à K'ayrawân. Le samedi 1er redjeb 296 (25 mars 909), il fit son entrée à Rak'k'âda et descendit dans l'un des palais (1) ; il distribua les habitations aux Ketâma, vu qu'il n'y restait plus aucun habitant. Mais il fit proclamer une amnistie, et la population vint se réinstaller dans ses demeures. Il envoya des gouverneurs dans les provinces et fit rechercher et mettre à mort les malfaiteurs. Par ses ordres, les biens, armes, etc., de Ziyâdet Allâh furent rassemblés, et dans la quantité de ces richesses figuraient de nombreuses esclaves de valeur et très belles. Il se fit amener une femme vertueuse appartenant au prince déchu et qu'on lui avait dit être chargée de prendre soin d'elles ; il la traita bien, lui confia la garde de ces belles filles et assigna de quoi pourvoir à leurs besoins sans même jeter un regard sur aucune d'entre elles. Le vendredi arrivé, il fit faire la *khotba* à Rak'k'âda et à K'ayrawân, mais sans qu'il y fût prononcé aucun nom de prince. De même, la monnaie qu'il fit frapper ne portait pas de nom, mais, au lieu de cela, d'un côté : « La preuve de Dieu est arrivée », et de l'autre : « Puissent les ennemis de Dieu être dispersés ! » On grava sur les armes : « Instrument pour la voie de Dieu », et la cuisse des chevaux fut marquée des mots : « A Dieu appartient la royauté ». Quant à lui, il continua de porter ses vêtements communs et grossiers, et à prendre une nourriture peu recherchée et en petite quantité (2).

(1) Dans le K'açr eç-Çah'n, dit le *Bayân* (I, 147 et 157).

(2) Sur les diverses mesures que prit alors Aboû 'Abd Allâh, cf. *Bayân*, I, 148 et 158. Comme d'habitude, le récit de la *Religion des Druzes* (I, p. CCLXXI) ressemble au nôtre, et il en est à peu près

Marche d'Aboû 'Abd Allâh sur Sidjilmâsa et apparition du Mahdi

Quand le pouvoir d'Aboû 'Abd Allâh fut solidement établi à Rakkâda et dans le reste de l'Ifrîk'iyya, son frère cadet Aboû 'l-'Abbâs Mohammed vint le trouver, ce qui lui causa une grande joie. Alors il partit de Rakkâda en ramad'ân (1) de cette année (mai-juin 909), après avoir confié l'Ifrîk'iyya à son frère Aboû 'l-'Abbâs et à Aboû Zâki (2), et s'avança suivi de forces considérables, ce qui jeta l'effroi dans tout le Maghreb : [P. 37] la crainte saisit les Zenata, et les Kabyles, s'écartant sur son passage, envoyèrent des députés lui porter leur soumission. Quand il approcha de Sidjilmâsa et que la chose parvint aux oreilles de l'émir de cette ville, El-Yasa' ben Midrâr, ce prince fit demander au Mahdi, qu'il détenait prisonnier, ainsi que nous l'avons dit, quelles étaient son origine et sa situation et si c'était à cause de lui que venait Aboû 'Abd Allâh ; mais le captif jura qu'il était un simple marchand et qu'il n'avait jamais vu ce général, non plus qu'il ne le connaissait. Lui et son fils Aboû 'l-K'âsim furent enfermés chacun dans un local séparé et sous la surveillance de gardiens ; le fils, interrogé, ne s'écarta en rien des réponses de

---

de même de celui d'Ibn Khaldoûn (II, 519). Voir aussi Fournel, II, 88 ; Wüstenfeld, 31.

(1) Le 15 ramadân ou 6 juin 909, d'après le *Bayân* (I, 150).

(2) Aboû Zâki Temmâm ben Mo'ârik Adjâni (*Berbères*, II, 513, 520 et ailleurs ; le *Bayân*, I, 150 et 163, lit *Adjâbi*, probablement à tort ; c'est cette dernière lecture qu'a adoptée Wüstenfeld, p. 33). Ce personnage n'est pas le frère d'Aboû 'Abd Allâh, comme l'a dit de Sacy (*Druzes*, I, CCLXXII et CCLXXVI) ; Quatremère (*J. Asiat.* 1836, II, 116), parle aussi des « deux frères » d'Aboû 'Abd Allâh. Le même nom est défiguré en « Abârek Temâm Ibn Aarrek » par Cherbonneau (*J. Asiat.*, 1855, t. I, p. 534). Cf. Fournel, II, 89.

son père, et des gens qui étaient avec lui, malgré les coups qu'on leur donna, ne voulurent rien avouer. Aboû ʻAbd Allâh, qui apprit tout ce qui se passait, en était fort affligé : il députa à El-Yasaʻ pour tâcher de se le concilier, affirmant qu'il ne venait pas combattre, mais qu'il avait à traiter avec lui une affaire importante ; il y ajoutait de magnifiques promesses. Mais El-Yasaʻ jeta la lettre et fit exécuter les messagers. En vain le Chiite, qui craignait pour la vie du Mahdi, renouvela, toujours sans nommer ce dernier, sa tentative de conciliation ; ses envoyés furent de nouveau mis à mort. Alors il s'avança à marches forcées et vint camper à proximité d'El-Yasaʻ ; la bataille s'engagea et dura jusqu'à la fin du jour ; puis, El-Yasaʻ et ses parents et cousins profitèrent des ténèbres pour s'enfuir, tandis que le Chiite et ses troupes, incertains du sort du Mahdi et de son fils, passèrent toute la nuit dans l'anxiété. Le lendemain matin, les habitants de Sidjilmâsa vinrent lui annoncer la fuite d'El-Yasaʻ, de sorte qu'il pénétra dans la ville, se rendit au lieu où était détenu le Mahdi et les rendit, lui et son fils, à la liberté (1). Alors les soldats firent éclater une joie si vive qu'ils faillirent en perdre la tête. Le Chiite fit monter à cheval ceux qu'il venait de délivrer, et lui-même, entouré des chefs kabyles, les précéda à pied ; versant des larmes de joie, il criait au peuple : « Voilà votre maître ! », et conduisit ainsi le cortège jusqu'à la tente spécialement préparée pour le Mahdi et où il l'installa. On fit poursuivre El-Yasaʻ, qui fut pris et exécuté après avoir été soumis à la bastonnade (2).

(1) Certains prétendent qu'El-Yasaʻ aurait, à l'approche d'Aboû ʻAbd Allâh, fait exécuter le Mahdi, à qui le vainqueur, pour ne pas perdre tout le fruit de ses peines, aurait substitué un esclave juif (Ibn Khallikân, II, 78 ; Wüstenfeld, 35). L'entrée à Sidjilmâsa du hardi et dévoué libérateur eut lieu le 7 dhoû 'l hiddja 296 ou le 26 août 909 (Ibn Khallikân, II, 79 ; *Bayân*, I, 151 ; Wüstenfeld, 35).

(2) El-Yasaʻ fut livré par les Benoû Khâlid vers la fin de 296 ou

Le Mahdi passa à Sidjilmâsa les quarante jours qui suivirent sa délivrance et se rendit ensuite en Ifrîk'iyya. Il se fit remettre et emporta avec lui les trésors entassés à Inkidjân, [P. 38] (1) puis arriva dans la dernière décade de rebi' II 297 (vers la mi-décembre 909) à Rak'-k'âda. Alors finit le pouvoir des Aghlabides et celui des Benoû Midrâr, cette dernière dynastie ayant fourni à Sidjilmâsa des princes, dont était El-Yasa', pendant cent trente ans ; de même la dynastie des Benoû Rostem, qui avait régné à Tâhert pendant cent soixante ans (2). Tous ces territoires se trouvèrent réunis dans les mains du Mahdi.

Quand il approcha de Rak'k'âda, les habitants de cette ville et ceux de K'ayrawân se portèrent à sa rencontre pour le saluer : devant lui marchaient à pied Aboû 'Abd Allâh et les chefs des Ketâma, et il était suivi de son fils. Il reçut très bien ceux qui venaient lui apporter leurs hommages, puis les congédia. Il s'installa dans un des palais de Rak'k'âda et fit dans toutes les provinces faire la *khotba* du vendredi (3) en son nom sous le titre de *Mahdi, prince des croyants*. A la suite de la principale prière du vendredi, un homme du nom d'Ech-Chérîf, entouré des missionnaires *(dâ'i)*, tint une séance à laquelle le peuple fut contraint par la violence

---

le commencement de 297, car les deux dates sont données (*Bayân*, I, 152 et 156 ; *Introduction* d°, p. 36 ; Fournel, II, 94).

(1) Le fragment qui suit, jusqu'à la fin du chapitre, est traduit par Amari (*Bibl. ar. sic.*, I, 406).

(2) Les Midrarides régnèrent 160 ans, d'après Bekri (p. 330), qui ajoute que les uns les font commencer en 104 et d'autres en 202 ; leurs débuts seraient de l'année 140, d'après Ibn Khaldoûn (*Berbères*, I, 261). Bekri (p. 160) parle de la conquête de Tâhert par le Chiite et attribue à la dynastie Rostemide une durée de 130 ans ; mais comme il la fait commencer en 144, la différence entre ce nombre et 296 fait conclure à 152 ans. Il faut déduire une durée de 135 ans, représentant la différence entre 161 et 296, du récit du *Bayân* (I, 203-204 ; cf. *Introd.*, p. 114).

(3) Litt., et le vendredi [qui suivit son arrivée ?] il fit faire, etc.

à assister et où l'on prêcha la nouvelle doctrine. Ceux des assistants qui l'embrassèrent, et qui furent d'ailleurs en petit nombre, reçurent des libéralités ; mais ceux qui s'y refusèrent furent emprisonnés, et même nombre de ces récalcitrants furent punis de mort.

Aboû 'Abd Allâh fit passer les jeunes filles ayant appartenu à Ziyâdet Allâh sous les yeux du Mahdi, qui en choisit le plus grand nombre tant pour lui que pour son fils, et qui distribua les autres aux chefs des Ketâma. De même il répartit entre ceux-ci les diverses provinces de l'Ifrîk'iyya, organisa les bureaux, préleva les impôts, et l'affermissement de son pouvoir amena une soumission générale et l'installation en tous lieux de ses agents (1). Il nomma en Sicile El-H'asan ben Ah'med ben Aboû Khinzîr, qui, arrivé à Mâzera le 10 dhoû 'l-hiddja 297 (19 août 910), nomma à Girgenti son propre frère (2) et institua, en qualité de kâdi, Ish'âk' ben el-Minhâl, qui fut le premier kàdi nommé en Sicile au nom du Mahdi. En 298 (8 septembre 910), Ibn Aboû Khinzîr marcha à la tête d'un corps d'armée contre Demona (دمنش), et après s'être livré au pillage et à l'incendie, il regagna Palerme. Au bout de peu de temps, le mécontentement soulevé par sa mauvaise administration [P. 39] provoqua une émeute; on le jeta en prison et l'on informa le Mahdi des événements. Le souverain accepta les excuses qui lui étaient présentées et le remplaça par 'Ali ben 'Omar Balawi, qui arriva en Sicile le dernier jour de dhoû 'l-hiddja 299 (16 août 912).

Exécution d'Aboû 'Abd Allâh Chî'i et de son frère Aboû 'l-'Abbâs

'Obeyd Allâh ordonna l'exécution du Chî'i en 298

(1) Cf. le récit un peu plus détaillé du *Bayân* (I, 158); Wüstenfeld, p. 40.

(2) 'Ali ben Ah'med (*Bayân*, I, 169 ; Fournel, II, 102).

(8 septembre 910) dans les circonstances que voici. Devenu maître du pays et reconnu par les populations, le Mahdi commença à traiter les affaires par lui-même et à restreindre les pouvoirs d'Aboû 'Abd Allâh et de son frère Aboû 'l-'Abbâs. La jalousie commença à ronger celui-ci, qui trouvait pénible de se voir priver des droits de commander et de disposer de la fortune des autres. Il se mit, dans le salon de son frère, à dénigrer et à déchirer le Mahdi ; en vain Aboû 'Abd Allâh, qui désapprouvait ces propos, voulait l'en empêcher, l'autre y revenait toujours de plus belle. Un jour enfin il dit le fond de sa pensée : « C'est toi qui as fondé un empire et produit celui qui t'en éloigne, alors qu'il devrait respecter tes droits. »

Son insistance finit par agir sur son frère, qui dit un jour au Mahdi : « Le respect dont tu jouirais aux yeux des populations serait plus grand si tu restais dans ton palais en me laissant le soin de commander aux Ketâma, dont je connais bien les usages ». Ces paroles prouvèrent au Mahdi la réalité de ce qu'on lui avait déjà dit au sujet des deux frères, mais il se borna à y répondre par des amabilités. Aboû' l-'Abbâs commença alors à procéder par allusions en causant avec les chefs, et quand il en trouvait de bien disposés, il s'ouvrait à eux, leur disait que leurs services n'avaient pas été suffisamment récompensés et leur rappelait que les richesses emportées d'Inkidjân par le Mahdi ne leur avaient pas été distribuées. Le Mahdi était au courant et laissait faire; Aboû 'Abd Allâh usait de ménagements (1). Puis Aboû' l-'Abbâs alla plus loin : « Cet homme n'est pas celui à qui nous nous sommes engagés à obéir et pour qui nous avons fait de la propagande, car le Mahdi doit

(1) Il y eut alors, d'après le *Bayân* (I, 161 ; Fournel, II, 101 ; Wüstenfeld, 41) une expédition du côté de Ténès sous les ordres d'Aboû 'Abd Allâh. Voir aussi *Berbères*, II, 521.

marquer la pierre de son sceau (1) et faire des miracles [P. 40] éclatants ». Ces discours finirent par faire impression sur nombre d'hommes, notamment sur le grand cheykh des Ketâma (2), qui redit au prince ces propos en ajoutant : « Si tu es véritablement le Mahdi, exécute un miracle qui fasse tomber nos doutes ! » Mais le Mahdi le fit mettre à mort, et Aboû 'Abd Allâh commença à ressentir des craintes en s'apercevant qu'il avait changé de dispositions à son égard (3). Lui, son frère et d'autres encore qui se réunissaient chez Aboû Zâki s'entendirent pour mettre à mort le Mahdi; ils n'avaient avec eux qu'un petit nombre des tribus des Ketâma. Mais un de ceux qui se donnaient pour un complice les trahissait et révélait tout au prince, chez qui les conjurés pénétrèrent plusieurs fois sans oser réaliser leur projet.

Au sortir d'une conférence nocturne tenue chez Aboû Zâki, Aboû 'Abd Allâh remit son vêtement à l'envers et se

---

(1) L'éditeur a imprimé يختم بالحجة au lieu de يختم الحجر que portent deux de ses mss, auxquels il faut ajouter celui de Bibars ; de plus, le texte du *Bayân* (I, 161) porte ويطبع بخاتمه فى الجندل et celui du *Mokaffa* (f. 221) يختم بخاتمه البلاد. Je ne crois donc pas que la leçon de Tornberg doive être acceptée ; mais j'ai fait, pour comprendre cette allusion, de vaines recherches dans la *Tedhkira* de Kortobi, dans les *Mechârik el-anwâr fî fawz ahl el-i'tibâr* (Miçr, 1297 hég.), dans Ibn el-Wardi et dans les deux traités spéciaux, mss d'Alger nos 724, 4° et 857, et ailleurs encore ; les indigènes n'ont pu davantage me renseigner. Il semble qu'il s'y agisse de la *brique d'argent* que constitue le Mahdi par opposition à la *brique d'or*, laquelle est le Prophète lui-même (*Prolégomènes*, trad., II, 193 ; éd. de Boulak, I, 271).

Il est à remarquer que de Sacy, qui, dans le récit de tous ces événements, a pris pour guide principal Bibars Mançoûri sans d'ailleurs en faire une traduction serrée, se borne à ceci : « Il alla jusqu'à dire que cet homme n'était point le Mehdi, puisque le Mehdi devait faire des miracles étonnants ».

(2) Le nom de ce personnage était Aboû Moûsa Hâroûn ben Yoûnos (*Mokaffa*, f. 221).

(3) Mêmes détails dans les *Druzes*, I, CCLXXV, et dans le *Mokaffa*.

présenta ainsi chez le prince, qui remarqua le désordre de sa toilette, mais ne lui en dit rien. Trois jours de suite, le vêtement resta dans le même état, et alors le Mahdi lui demanda comment il avait pu depuis trois jours laisser son vêtement retourné, ce qui indiquait qu'il ne s'était pas déshabillé : « Je n'en savais rien, repartit Aboû 'Abd Allâh, et je m'en aperçois à l'instant. — Et où donc étais-tu hier et les nuits précédentes ? » Comme le Chiite gardait le silence : « N'as-tu pas, reprit le prince, passé la nuit chez Aboû Zâkî? — C'est vrai. — Et pourquoi es-tu sorti de chez toi? — C'est que j'avais peur. — Un homme peut-il avoir peur d'un autre que son ennemi? » Cette conversation prouva à Aboû 'Abd Allâh que le Mahdi était au courant de ce qu'il tramait. Il sortit donc pour informer ses complices, qui, saisis de frayeur, s'abstinrent de paraître. Cela fut rapporté au Mahdi, auprès de qui se trouvait Ibn el-K'adîm, l'un des conjurés (1), entre les mains de qui se trouvaient de grandes richesses provenant de Ziyâdet Allâh. Cet homme s'offrit au Mahdi pour lui amener les autres, ce qu'il fit en effet, et le prince alors ne put plus douter de la vérité des rapports qui lui avaient été faits sur lui. Il agit néanmoins à l'égard de ces hommes avec une douceur [apparente], et les envoya de côté et d'autre. A Aboû Zâki il donna le commandement de Tripoli, mais en adressant à son représentant en cette ville l'ordre de le mettre à mort dès son arrivée, ce qui fut fait, et la tête du malheureux fut envoyée au Mahdi. Ibn el-K'adîm s'enfuit, mais fut repris et exécuté conformément aux ordres du souverain. 'Aroûba (2) et quelques guerriers, chargés de surveiller les deux frères Aboû 'Abd Allâh et Aboû' l-'Abbâs et de leur donner la mort, [P. 41] atten-

(1) Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 522) et Makrîzi (*Mokaffa*, f. 221 v°) citent aussi le nom de ce personnage, que le *Bayân* mentionne également et appelle 'Abd Allâh ben Mohammed (I, 167).

(2) Sur cette exécution, cf. le récit du *Bayân* (I, 163).

dirent qu'ils approchassent du palais, et 'Aroûba (1) se jeta alors sur Aboû 'Abd Allâh, qui lui cria : « Arrête, ô mon fils ! — Celui à qui tu nous as enjoint d'obéir, repartit 'Aroûba, nous a donné l'ordre de te mettre à mort ». Les deux frères périrent le jour même où Aboû Zâkî subissait le dernier supplice (2).

Le Mahdi lui-même, dit-on, prononça les dernières prières sur Aboû 'Abd Allâh et prononça ces mots : « Veuille Dieu, ô Aboû 'Abd Allâh, avoir pitié de toi et te récompenser pour tout le mal que tu t'es donné ! » L'exécution de ces deux frères provoqua le soulèvement de leurs partisans ; mais le Mahdi en personne monta à cheval, et les promesses de pardon qu'il fit ramenèrent le calme ; puis il se mit à la poursuite des révoltés et les massacra. Des troubles surgirent encore entre les Ketâma et les habitants de K'ayrawân, mais furent apaisés par le Mahdi après qu'il y eut eu nombre de morts (3). Il empêcha aussi les missionnaires *(dâ'i)* de faire auprès du bas peuple de la propagande en faveur des doctrines chi'ites.

Quand ce prince vit son pouvoir bien établi, il désigna en qualité d'héritier présomptif son fils Aboû 'l-K'âsim Nizâr. Les Ketâma, ayant regagné leur pays, installèrent un enfant, qui était, disaient-ils, le Mahdi, en ajoutant qu'il était prophète et recevait des révélations de Dieu ; ils disaient encore qu'Aboû 'Abd Allâh était toujours en vie. Ils marchèrent alors sur la ville de Mîla, et le Mahdi, apprenant leur tentative, envoya contre eux son fils Aboû 'l-K'âsim, qui les serra de près, leur livra divers

(1) Aroûba (ou Gharaweyh, *suprà*, p. 335, n. 2) serait celui qui aurait trahi les conjurés (*Bayân*, I, 161 ; cf. 163, 164 ; *Berbères*, II, 522 ; Fournel, II, 107). Le *Mokaffa* l'appelle Aboû Gharaweyh (ou Gharaweyh) ben Yoûsof, en ajoutant que le Mahdi l'avait connu à Sidjilmâsa.

(2) Le 19 février 911, ou, d'après le *Mokaffa*, le 15 djomâda II = 17 février ; sur cette date, cf. Fournel, II, 106 ; Wüstenfeld, 44.

(3) Cf. *Berbères*, II, 523 ; *Druzes*, I, p. CCLXXVI ; *Bayân*, I, 165 ; Fournel, II, 108 ; Wüstenfeld, 44.

combats et finit par les battre ; il les poursuivit et les refoula jusqu'à la mer en leur tuant beaucoup de monde ; il mit aussi à mort l'enfant qui leur avait servi d'instrument (1).

La Sicile s'étant révoltée sous Ibn Wahb, il envoya une flotte qui se rendit maîtresse de l'île. Ibn Wahb, qui lui fut amené, fut mis à mort (2). Il fit aussi une expédition contre Tâhert, qui s'était soulevée : il resta vainqueur et massacra les révoltés. Plusieurs Aghlabides, qui étaient rentrés à Rak'k'âda à la suite de la mort de Ziyâdet Allâh, furent également punis de mort (3).

[P. 50] En 299 (28 août 911), les habitants de Tripoli du Gharb se révoltèrent contre le Mahdi 'Obeyd Allâh, qui la fit assiéger par une armée, mais en vain. Il y envoya alors, en djomâda II 300 (janvier-février 913), son fils Aboû'l-K'âsim, qui en poursuivit le siège sans se lasser et en livrant de vifs combats. Les assiégés, manquant de vivres, finirent par manger jusqu'aux cadavres, et la ville fut enfin emportée de vive force. Le vainqueur épargna les habitants, mais imposa des amendes considérables aux instigateurs de la révolte et se fit rembourser par les autres tout l'argent que lui avait coûté son armée en s'assurant à titre d'otages des principaux de la ville. Il se retira après y avoir installé un gouverneur de son choix (4).

La même année, K'ayrawân fut éprouvée par des tremblements de terre dont l'intensité et l'importance dépassèrent ce qu'on avait vu jusqu'alors (5).

---

(1) Cf. *Bayân*, I, 166 et 167; *Berbères*, II, 523 ; Fournel, II, 111.

(2) Ces deux lignes relatives à la Sicile figurent dans la *Biblioteca* d'Amari à la p. 408, note, où ce savant corrige « Wahb » en « Korhob ». La lecture *Wahb* est aussi celle du ms de Bibars. Comparez Ibn Khaldoûn, *Berbères*, II, 524-25 ; *Biblioteca*, II, 189.

(3) Cf. *Bayân*, I, 165 ; *Berbères*, II, 523 ; Fournel, II, 108 ; Wüstenfeld, 45.

(4) Il est parlé de cette révolte dans le *Bayân* (I, 168 et 169) ; *Berbères* (II, 524).

(5) Cf. *Bayân*, I, 166.

Les habitants de cette ville se soulevèrent contre les Ketâma, dont ils tuèrent environ un millier (1).

[P. 53] **La Sicile se soumet à El-Mok'tadir, puis repasse sous l'autorité du Mahdi** (2)

'Ali ben 'Omar, que nous avons dit avoir été nommé en 297 (*lisez* 299 = 19 sept. 909) par le Mahdi, gouverneur de Sicile, était un vieillard au caractère doux dont les procédés déplurent aux Siciliens, de sorte que ceux-ci lui enlevèrent le pouvoir pour le confier à Ah'med ben K'orhob. Ce dernier, quand il eut l'autorité entre les mains, envoya contre la Calabre un corps expéditionnaire qui en revint en ramenant du butin et des prisonniers.

En 300 (17 août 912), il envoya assiéger le fort reconstruit de Taormine, par son fils 'Ali avec un corps d'armée; son intention était, une fois cette ville prise, d'y envoyer ses enfants, ses biens et ses esclaves, pour s'y retirer le jour où il verrait les Siciliens se dégoûter de lui. Au bout de six mois de siège, les soldats d''Ali témoignèrent de l'insubordination, refusèrent de rester plus longtemps et incendièrent sa tente et les bagages; ils cherchèrent même à le tuer, mais les Arabes les en empêchèrent. [P. 54] Alors Ah'med ben K'orhob invita le peuple à reconnaître El-Mok'tadir (le khalife abbaside), et son appel ayant été entendu, on prononça la *khotba* au nom de ce khalife au lieu de celui du Mahdi. Ibn K'orhob envoya une expédition maritime contre le littoral d'Ifrîkiyya; El-H'asan ben Aboû Khinzîr, qui

(1) Cf. *Berbères*, II, 523; *Bayân*, I, 166, et la note 3 de la p. 344; Fournel, II, 109; Wüstenfeld, 44 et 45.

(2) Ce chapitre est traduit dans la *Biblioteca* d'Amari (I, 408). 'Ali ben 'Omar Belawi fut nommé en Sicile le 16 août 912 (*suprà*, p. 340). Cf. *Bayân*, I, 169; Fournel, II, 110.

commandait la flotte du Mahdi, essaya de lui tenir tête, mais ses bâtiments furent incendiés, lui-même fut tué et sa tête fut envoyée à Ibn-K'orhob. La flotte sicilienne s'avança alors contre Sfax, qu'elle ruina, puis fit voile pour Tripoli; mais là se trouvait El-K'â'im, fils du Mahdi, et elle dut se retirer.

El-Mok'tadir fit parvenir les robes noires et les drapeaux (abbasides) à Ibn K'orhob, qui envoya ensuite des bateaux chargés de troupes de débarquement en Calabre; ces soldats y semèrent la ruine et en revinrent en ramenant du butin. Il expédia aussi une flotte contre l'Ifrîkiyya, mais celle du Mahdi lui tint tète et s'empara des bâtiments d'Ibn K'orhob (1). Cet événement fut le signal du déclin du pouvoir de ce chef: le peuple, qui jusqu'alors l'avait redouté, se livra à des entreprises contre lui, et les habitants de Girgenti, perdant toute crainte (2), se révoltèrent contre lui et écrivirent au Mahdi. Les autres musulmans, voyant cela, s'adressèrent aussi à ce prince, mais, pour éviter la guerre civile, ils s'emparèrent en 300 (17 août 912) de la personne d'Ibn K'orhob, qu'ils envoyèrent enchaîné, de même que plusieurs des intimes de ce chef, au Mahdi. Celui-ci les fit égorger sur la tombe d'Ibn Khinzîr et nomma en Sicile Aboû Sa'ìd Moûsa ben Ah'med, avec qui il envoya de nombreux cheykhs des Ketâma; ils débarquèrent à Trapani. Le Mahdi prit cette précaution parce qu'Ibn K'orhob lui avait autrefois écrit que les Siciliens étaient très turbulents et n'obéissaient pas à leurs émirs, dont ils pillaient les biens; que cette situation ne pouvait être changée que par la présence de troupes qui les domptassent et enlevassent le pouvoir aux chefs

---

(1) Sur la révolte d'Ibn K'orhob, cf. le récit du *Bayân* (I, 169, 170, 175 et 176) traduit par Amari, *Biblioteca*, II, 22; Desvergers, *Hist. de l'Afrique*, p. 159; *Berbères*, II, 524; Fournel, II, 113.

(2) Amari (I, 410) corrige le mot خاف « craindre » en خالف « faire opposition ».

locaux. En effet, la crainte de ce que pourraient faire les troupes nouvellement débarquées, fit que les habitants de Girgenti, de la capitale (المدينة) et d'autres Siciliens contractèrent alliance, et Aboû Sa'îd, pour se garder contre eux, éleva une muraille qui s'étendait jusqu'à la mer et qui laissait le port de son côté. [P. 55] Le résultat du combat qui fut livré fut la mise en fuite des Siciliens, dont plusieurs chefs furent tués et d'autres faits prisonniers. Les habitants de la capitale (Palerme) demandèrent alors et obtinrent quartier; mais le vainqueur excepta les deux instigateurs de la révolte, qui lui furent livrés et qu'il envoya au Mahdi en Ifrîkiyya. Il prit possession de la capitale, dont il ruina les portes; puis il reçut du Mahdi une lettre lui enjoignant d'accorder une amnistie complète à la masse du peuple.

[P. 55] **Mort d''Abd Allâh ben Moh'ammed, souverain d'Espagne, et avènement d''Abd er-Rah'mân en-Nâcir.**

En rebî' I de l'an 300 (oct.-nov. 912) mourut, à l'âge de quarante-deux ans, 'Abd Allâh ben Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'mân ben el-Hakam ben Hichâm ben 'Abd er-Rah'mân ben Mo'âwiya l'Omeyyade, qui régna en Espagne pendant vingt-cinq ans et onze mois. Il était d'un blond roux et de taille moyenne; il avait les yeux bleus et se teignait en noir. Il laissa dix enfants mâles, en outre d'un onzième, Moh'ammed, qu'il avait puni de mort pour quelque crime. Le fils de celui-ci succéda à son grand-père; il s'appelait 'Abd er-Rah'mân en-Nâçir ben Moh'ammed ben 'Abd Allâh ben Moh'ammed ben 'Abd er-Rahmân ben el-Hakam ben Hichâm ben 'Abd er-Rah'mân ed-Dâkhil (le nouveau venu en Espagne) ben Mo'âwiya ben Hichâm ben 'Abd el-Melik ben Merwân ben el-H'akam l'Omeyyade, et avait pour mère une

concubine du nom de Marta. Il n'avait que vingt jours lors de la mort de son père, et ce fut une nouveauté de voir un souverain si jeune, alors qu'il y avait à côté de lui ses oncles et grands-oncles. Ceux-ci pourtant ne lui firent pas d'opposition, et son autorité s'étendit sur le territoire entier du royaume. Avant qu'il régnât, des châteaux-forts du canton de Malaga et celui de Bobastro s'étaient insurgés, mais il dirigea des attaques contre celui-ci et rétablit la paix. [P. 55] Tolède aussi s'était révoltée, mais il soumit également cette ville ; en un mot, il ne déposa les armes qu'après avoir contraint les rebelles à une obéissance qui dura plus de vingt ans. Pendant son règne, tout marcha correctement et la paix régna sous ce prince observateur de ses devoirs (1).

En l'an 300 (17 août 912), arriva à Baghdâd un messager envoyé par le gouverneur de Bark'a — localité qui, avec une étendue de quatre parasanges en deçà, dépend du territoire égyptien, tandis que la portion par delà dépend du Maghreb — avec la nouvelle qu'un hérétique avait fomenté un soulèvement, mais qu'il avait été battu et qu'un grand nombre des insurgés avaient été tués. Cet homme était d'ailleurs porteur d'un grand nombre de nez et d'oreilles des victimes (2).

[P. 63] En 301 (6 août 913), le Mahdi équipa des troupes qu'il expédia, sous le commandement de son fils Aboû'l-K'âsim, contre l'Égypte (3). Cette armée, partie d'Ifrîkiyya, se mit en marche dans la direction de Bark'a, qu'elle conquit au mois de dhoû 'l-hiddja. Elle poursuivit

(1) Cf. Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, III, 33 et s. Bekri parle à plusieurs reprises d'En-Naçir (p. 222, 223, 226, 231, 235, 238 et 240).

(2) Je crois que ni Ibn Khaldoûn ni le *Bayân* ne parlent de cette révolte.

(3) Cette première tentative contre l'Égypte est-elle de 301 ou de 302 ? Voir Fournel, II, 116 ; Ibn Khaldoûn, II, 524 ; *Bayân*, I, 171 et 172 ; Ibn Khallikân, III, 181 ; Wüstenfeld, 49 ; de Goeje, *Mémoire sur les Carmathes*, p. 69 et 78.

ensuite sa marche, conquit Alexandrie et le Fayyoûm puis, la plus grande partie du pays étant tombée entre ses mains, elle en réduisit les habitants à l'extrémité. Mais alors El-Mok'tadir billâh expédia une armée nombreuse commandée par son eunuque Mou'nis, qui combattit les envahisseurs, les mit en fuite et les refoula dans le Maghreb.

[P. 66] En 302 (26 juillet 914), le Mahdi Aboû Moh'ammed 'Obeyd Allâh l'Alide expédia d'Ifrîkiyya contre Alexandrie une armée commandée par H'abâsa (1), l'un de ses généraux, qui arriva par mer et conquit cette ville ; puis il s'avança de là contre Miçr et établit son camp entre Alexandrie et Miçr. A cette nouvelle, El-Mok'tadir envoya en Égypte des troupes commandées par l'eunuque Mou'nis et bien munies d'armes et d'argent. En djomâda I (novembre-décembre), les deux armées se livrèrent une bataille [P. 67] acharnée, où chacune fit des pertes très sensibles tant en tués qu'en blessés ; ensuite eut lieu une seconde rencontre dans des conditions analogues, puis une troisième et une quatrième ; les Maghrebins furent enfin mis en déroute, ayant perdu sept mille hommes, tant tués que prisonniers, tandis que le reste prenait la fuite. A la suite de cette affaire, qui eut lieu le dernier jour de djomâda II (29 janvier 914), H'abâsa, qui se retira au Maghreb avec les autres, fut mis à mort par ordre du Mahdi (2).

En la même année, 'Aroûba ben Yoûsof Ketâmi se révolta à K'ayrawân contre le Mahdi et groupa autour de lui un grand nombre de Ketâma et de Berbères. Le

(1) Ainsi devrait s'écrire ce nom, dont l'orthographe varie, d'après Dhahabi, *Moschtabih*, p. 139 ; il faudrait, au contraire, si l'on en croit le *Kamoûs*, écrire « Khobâcha ».

(2) Selon le *Bayân* (I, 172 et s.), cette campagne fut entreprise en 302 simultanément par Aboû'l-Kâsim et H'abâsa ; selon Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 524 ; cf. Fournel, II, 117), Aboû'l-Kâsim arriva en 301, et la flotte commandée par H'abâsa ne se montra que l'année suivante. La révolte d'Aroûba (*Berbères*, *l. l.*) fut causée par la mise à mort de son frère.

Mahdi le fit combattre par son client Ghâlib, qui livra aux insurgés une sanglante bataille dans la plaine (حصر) de K'ayrawân. 'Aroûba et ses cousins périrent, ainsi qu'une foule innombrable de leurs partisans. Les têtes des chefs furent mises dans un panier et apportées au Mahdi, qui fit cette réflexion : « Retour étrange des choses d'ici-bas ! Voilà toutes ces têtes dans un panier, et le Maghreb tout entier paraissait trop étroit pour les troupes à qui elles commandaient ! »

[P. 70] **Fondation de Mehdiyya**

En 303 (16 juillet 915), le Mahdi se rendit en personne à Tunis, à Carthage et ailleurs pour rechercher sur le littoral un emplacement convenable pour y fonder une ville, car il avait trouvé dans les livres l'annonce du soulèvement que fomenterait Aboû Yezîd contre lui. C'est ainsi qu'il bâtit Mehdiyya, pour laquelle il ne trouva aucun emplacement ni plus convenable, ni plus sûr, car c'est une presqu'île jointe à la terre (par un isthme), ce qui la fait ressembler à la paume de la main se rattachant au poignet (1). Il l'édifia pour en faire sa capitale et l'entoura de murailles solides garnies de portes imposantes, dont chaque battant pesait cent quintaux. Les travaux de construction commencèrent le samedi 5 dhoû' l-k'a'da 303 (10 mai 916). Quand les murailles furent montées, il fit lancer par un archer une flèche dans la direction du Maghreb, et le projectile arriva jusqu'au *Moçalla :* « C'est jusque-là, » dit-il, « qu'arrivera le maître de l'âne, » désignant ainsi l'hérétique Aboû Yezîd, à cause de l'animal qui lui servait de monture. Il donnait lui-même aux ouvriers les ordres

(1) L'amiral J. de la Gravière a joint un petit plan de cette ville, l'*Africa* du moyen âge, à son livre *Les Corsaires barbaresques* (Paris, 1887).

nécessaires pour les travaux. Il fit ensuite creuser dans la montagne un arsenal *(dâr çinâ'a)* pouvant renfermer cent galères (1) et qui était fermé par une porte ; le sol fut creusé pour y installer des magasins à vivres et des citernes. On éleva aussi des habitations et des palais. Quand tout fut fini : « Je suis maintenant », dit-il, « tranquille quant au sort des filles fâtimides, » désignant ainsi ses propres filles (2). Ensuite il s'éloigna. Il disait, en contemplant les merveilleux travaux accomplis tant pour la ville même que pour ses fortifications, que tout cela n'était que pour une heure. Son dire se réalisa, car Aboû Yezîd arriva jusqu'à l'endroit où était tombée la flèche de l'archer, y séjourna une heure, puis se retira sans avoir obtenu aucun succès.

[P. 83] Envoi par le Mahdi de troupes contre l'Égypte

En 306 (13 juin 918), le Mahdi équipa une armée considérable qu'il confia à son fils Aboû 'l-K'âsim pour attaquer l'Égypte une seconde fois. Aboû 'l-K'âsim arriva devant Alexandrie en rebî' II 307 (30 août 919), et y pénétra (sans combattre), car elle fut abandonnée par le gouverneur qu'y avait placé El-Mok'tadir. El-K'â'im (Aboû 'l-K'âsim) s'avança de là sur Miçr, pénétra à Djîzeh, conquit Ochmoûneyn et une grande partie du Ça'îd. Il écrivit alors aux Mekkois [P. 84] pour les inviter à se soumettre, mais son appel resta sans succès

(1) Certains font commencer la construction de Mehdiyya dès l'an 300 (*Bayân*, I, 170 ; Bekri, p. 72 et s., etc.) : voyez les références indiquées par Fournel, II, 121, et Wüstenfeld, p. 48. Tidjâni parle des magasins qu'avait fait creuser le Mahdi lors de la construction de la ville *(Journ. as.*, 1853, I, 361).

(2) Ibn Khaldoûn lui fait dire « je suis tranquille quant au sort des Fâtimides (على الفواطم) » (éd. Boulak, IV, 38 ; trad., II, 525).

Ces faits ayant été portés à la connaissance de la cour de Baghdâd, El-Mok'tadir billâh fit partir en cha'bân (janvier 919) l'eunuque Mou'nis, qui gagna Miçr à marches forcées. Il y eut entre lui et (Aboû 'l-Kâsim) El-K'â'im une série de rencontres ; ce dernier reçut d'Ifrîk'iyya un secours consistant en quatre-vingts bâtiments qui vinrent jeter l'ancre à Alexandrie et qui apportaient l'eunuque Soleymân et Ya'k'oûb Ketâmi, deux braves guerriers. El-Mok'tadir fit aussi partir de T'arsoûs des bâtiments au nombre de vingt-cinq, porteurs de naphte et d'approvisionnements et qui étaient commandés par Aboû 'l-Yomn. Une bataille navale eut lieu près de Rosette, et la flotte d'El-Moktadir resta victorieuse : elle brûla nombre de vaisseaux ennemis et tua ou fit prisonniers la plupart des guerriers qui les montaient : Soleymân et Ya'koûb notamment furent réduits en captivité. Beaucoup de prisonniers furent relâchés, mais il en fut aussi exécuté beaucoup. Soleymân mourut en prison à Miçr, et Ya'koûb fut transporté à Baghdâd, d'où plus tard il put s'échapper et regagner l'Ifrîkiyya. D'autre part, l'armée d'El-K'â'im livra aussi de nombreux combats à celle de Mou'nis, lequel resta vainqueur et reçut alors le surnom de El-Moz'affer. Puis la peste et la disette exercèrent des ravages dans les rangs de l'armée vaincue, qui perdit beaucoup d'hommes et de chevaux ; les survivants regagnèrent l'Ifrîk'iyya, non sans avoir été l'objet d'une longue poursuite de la part du vainqueur (1). El-K'â'im rentra à Mehdiyya en redjeb de cette année (2).

[P. 89] En 307 (2 juin 919), Themel, chef d'une expédition navale, infligea une défaite à la flotte du Mahdi

---

(1) Sur cette expédition, cf. *Bayân,* I, 184 et 185 ; Ibn Khaldoûn, II, 526, etc.; et Fournel, II, 136 ; Wüstenfeld, 54. Les deux expéditions de 301 et de 307 sont aussi rappelées par Ibn Khallikân (III, 181).

(2) Il faut sans doute comprendre *en redjeb 309* (novembre 921), d'après le *Bayân,* I, 190 ; cf. Wüstenfeld, p. 57, et Fournel, II, 140.

l'Alide : il tua une partie de ceux qui la montaient et fit prisonnier un eunuque de ce prince (1).

[P. 116] **Victoires remportées par les Siciliens** (2)

En 313 (28 mars 925), les troupes de Sicile commandées par leur émir Sâlim ben Râchid [P. 117] et renforcées par un corps d'armée que le Mahdi avait envoyé d'Ifrîk'iyya, marchèrent contre la Lombardie, y conquirent des cavernes et des tours (3), et se retirèrent après avoir fait un butin considérable. Elles se portèrent ensuite en Calabre et assiégèrent la ville de Tarente, qui fut prise de vive force en ramad'ân (nov.-déc. 926) ; elles mirent après cela le siège devant Otrante et détruisirent les centres habités (des environs). Mais ensuite une grave et violente maladie se déclara chez les musulmans, qui durent se retirer. Les Siciliens ne cessèrent d'ailleurs pas de diriger des incursions contre les possessions des chrétiens en Sicile et en Calabre, et s'y livrèrent au pillage et à la dévastation.

[P. 130] **Envoi par le Mahdi d'une armée en Maghreb**

En 315, au mois de çafar (avril 927), le Mahdi envoya de Mehdiyya au Maghreb une armée considérable sous les ordres de son fils Aboû' l-K'âsim, ce qui était motivé

(1) Cet alinéa paraît faire double emploi avec ce qui vient d'être dit de la défaite de la flotte fatimide près de Rosette. La flotte Abbaside partie de Tarsoûs avait probablement à sa tête et Aboû 'l-Yomn et Themel.

(2) Ce chapitre a été traduit par Amari (*Biblioteca*, I, 411) ; cf. *Berbères*, II, 527 ; *Bayân*, I, 195 ; Fournel, II, 161.

(3) Pour traduire ainsi ces derniers mots, il faut corriger le texte et lire غيرانا ; c'est ainsi également qu'a traduit Amari (*l. l.*). Mais peut-être s'agit-il là de deux noms propres, et alors il faudrait

par la victoire remportée par Moh'ammed ben Khazer Zenâti sur une armée de Ketâma et le grand massacre qu'il avait fait de ceux-ci. [P. 131] L'importance attribuée par le Mahdi à cette affaire (1) lui fit décider l'envoi de ces troupes, dont la mise en marche provoqua la dispersion des rebelles. Après avoir poussé jusqu'au delà de Tâhert, Aboû l-K'âsim revint sur ses pas et traça avec sa lance, sur le sol même, le plan d'une ville qu'il fonda, et à laquelle il donna le nom de Moh'ammediyya, laquelle n'est autre que Mesîla (2). L'emplacement en appartenait aux Benoû Kemlân, qu'il déporta dans la banlieue de Kayrawân, comme s'il s'attendait de leur part à quelque mauvais coup; aussi voulut-il avoir auprès de lui cette tribu, où se recrutèrent (peu après) les partisans d'Aboû Yezîd le Khâredjite. Une nombreuse population se transporta à Mohammediyya, dont le gouverneur eut ordre d'y accumuler et de garder avec soin des vivres abondants. Ces provisions y restèrent emmagasinées jusqu'à la révolte d'Aboû Yezîd, contre qui marcha El-Mançoûr [le Fatimide], qui tirait de Mohammediyya tout ce qu'il voulait, car il n'y avait pas d'autre ville dans cette région.

En 315 (7 mars 927), 'Abd er-Rah'mân ben Mohammed ben 'Abd Allâh er-Nâçîr li-Dîn Allâh l'Omeyyade se rendit maître de Tolède, qu'il assiégeait depuis quelque temps à cause de l'état de rébellion où elle s'était mise:

---

entendre « y conquirent Ghîrân et Abradja » ; cf. Fournel, II, 153. — Sur la date de l'expédition contre Tarente et Otrante, voir Fournel, II, 161.

(1) Affaire dont notre auteur ne parle pas, et sur laquelle on trouve des renseignements ailleurs (*Berbères*, II, 523 ; *Bayân*, I, 187 et s.; Fournel, II, 141 ; Wüstenfeld, 52 ; Dozy, *Musulmans d'Espagne*, III, 49).

(2) La fondation en est placée sous l'année 313 et attribuée à 'Obeyd Allâh par le *Bayân* (I, 196 et 223) ; voir aussi Ibn Khaldoûn, II, 527 ; Fournel, II, 148, et Wüstenfeld, 65.

il ruina et démolit une grande partie de la ville, qui alors appartenait à l'Islâm (1).

[P. 146] En 316 (24 février 928) commença au Maghreb l'affaire d'Aboû Yezîd le Kharedjite, que nous suivrons de près sous l'année 334 (*lisez* 333).

[P. 212] **Mort du Mahdi et avènement de son fils El-K'â'im**

En rebî' I 322 (18 février-20 mars 934) mourut le Mahdi Aboû Moh'ammed 'Obeyd Allâh l'Alide à Mehdiyya. Son fils Aboû' l-K'âsim cacha cette mort pendant un an, car il craignait que la nouvelle ne détachât les populations de lui. Le Mahdi avait alors soixante-trois ans et avait régné vingt-quatre ans, un mois et vingt jours, comptés à partir de son entrée à Rak'k'âda et de sa reconnaissance en qualité d'Imâm. Il eut pour successeur son fils Aboû'l-Kâsim Moh'ammed, qui avait été proclamé héritier présomptif et qui, quand il révéla la mort du Mahdi, s'était rendu maître de la situation et avait pris toutes les mesures qui lui avaient paru convenables. Il suivit les traditions paternelles et réduisit à l'impuissance ceux qui se révoltèrent contre lui. L'un des plus redoutables fut Ibn T'âloût K'orachi, qui se donna dans la région de Tripoli comme étant fils du Mahdi ; (la masse) se souleva avec lui et il marcha contre la ville de Tripoli, dont la population lui résista. Ensuite les Berbères, s'étant convaincus de l'inanité de ses prétentions, le massacrèrent et portèrent sa tête à El-K'â'im (2).

(1) La conquête de Tolède eut lieu en 932 (*Bayân*, II, 222 ; Dozy, *Musulmans d'Espagne*, II, 348 ; III, 51). — Notre auteur aurait pu parler des intelligences que noua vers cette époque dans le Maghreb le prince Omeyyade d'Espagne (*Berbères*, III, 231 ; *Bayân*, I, 207 ; II, 219).

(2) Cette révolte est relatée dans des termes presque identiques par le *Bayân* (I, 216) et par Ibn Khaldoùn (*Berbères*, II, 528).

Ce prince eut aussi à faire marcher un corps d'armée considérable, que commandait le page (فتى) Meysoûr, contre le Maghreb. Ces troupes poussèrent jusqu'à Fez et Tekroûr, et mirent en déroute un Khâredjite dont le fils fut fait prisonnier (1). Il dirigea aussi contre le pays chrétien une expédition navale que commandait Yâ'k'oûb ben Ish'âk' et qui enleva des prisonniers [P. 113] et du butin à Gênes (2). Une autre expédition, dont le commandement fut confié à son eunuque Zeydân et pour laquelle il ne ménagea ni l'argent ni les préparatifs, fut dirigée contre l'Egypte et arriva à Alexandrie ; mais une armée considérable qu'envoya Moh'ammed [ben T'oghdj] Ikhchîd pour lui tenir tête, vainquit les Maghrebins, qui durent battre en retraite dans un grand désordre après avoir subi des pertes tant en tués qu'en prisonniers (3).

[P. 232] En 323 (10 décembre 934), El-K'â'im l'Alide envoya d'Ifrîkiyya une expédition navale contre les pays francs : les agresseurs conquirent la ville de Gênes, passèrent par la Sardaigne, où ils infligèrent bien des maux aux habitants, et incendièrent de nombreux navires ; ils passèrent aussi par la Corse, dont ils livrèrent les navires aux flammes, et enfin rentrèrent chez eux sains et saufs (4).

---

(1) Les faits qui provoquèrent l'expédition de Meysoûr sont racontés ailleurs (*Berbères*, II, 529 ; *Bayân*, I, 216 et 217 ; II, 225 ; Fournel, II, 187 ; Bekri, 225 et 289, etc). Il faut vraisemblablement corriger *Tekroûr* en *Nokoûr*, ainsi que l'a indiqué Wüstenfeld, *l. l.*, p. 71.

(2) Cette expédition est aussi relatée par le *Bayân* (I, 216 ; Amari, *Biblioteca*, I, 412 ; II, 29). Ce récit fait-il double emploi avec celui de l'année 323 ? Voir Ibn Khaldoûn (II, 529), qui parle de 324, et ailleurs de 322 ; *Bayân*, I, 216 ; Fournel, II, 180 et 185 ; Wüstenfeld, 73.

(3) Cette campagne eut lieu, selon le *Bâyan* (I, 216) en 323 ; Cf. Wüstenfeld, 73. Fournel (II, 203) la place en 324 ; Ibn Khaldoûn, sans fixer de date, dit cependant qu'elle est postérieure à l'expédition dirigée en 324 contre Gênes (*Berbères*, II, 530).

(4) Cet alinéa est traduit dans la *Biblioteca* d'Amari (I, 412) J'ai

[P. 252] **Guerre entre les Siciliens et leurs émirs** (1)

En 325 (18 novembre 936), les habitants de Girgenti, l'une des villes de la Sicile, se mirent en lutte avec leur émir Sâlim ben Râchid, dont la nomination avait été faite par le prince Alide d'Ifrîk'iyya El-K'â'im ; ses mauvais procédés furent tels que cette ville chassa le gouverneur que l'émir lui avait donné. Sâlim fit marcher contre elle des troupes nombreuses provenant de Sicile et d'Ifrîk'iyya, qui, à la suite d'un violent combat, furent défaites et poursuivies par les Girgentins. Alors Sâlim sortit lui-même contre eux, et à la suite d'un sanglant engagement, en cha'bân (juin-juillet 937), les rebelles furent mis en déroute. Mais les habitants de la ville (capitale, c'est-à-dire Palerme), voyant la révolte des Girgentins, suivirent cet exemple, et leur insubordination se traduisit par un combat qu'ils lui livrèrent en dhoû'l-k'a'da de cette année (sept.-oct.). [P. 253] L'émir put cependant les forcer à fuir et assiégea la cité; mais il informa El-K'â'im à Mehdiyya que les Siciliens s'étaient soustraits à son obéissance et lui demanda des secours pour leur tenir tête. El-K'â'im lui envoya des troupes de secours commandées par Khalîl ben Ish'âk'; mais ce dernier, à son arrivée en Sicile, ne put que constater avec plaisir les sentiments de fidélité des habitants, qui se plaignirent à lui des procédés injustes et tyranniques de Sâlim ; la démarche faite par les femmes et les enfants, qui vinrent en pleurant lui exposer leurs griefs, attendrit le cœur de ses soldats, qui mêlèrent leurs

---

adopté la leçon « Corse » au lieu de Karkesia ou Césarée d'Ibn Khaldoûn (II, 529) ; la correction de Wüstenfeld (p. 73) en « K'ar-kenna » est également très vraisemblable. Cf. Fournel, II, 186.

(1) Ce chapitre est également traduit dans la *Biblioteca* (I, 413). Cf. Fournel, II, 210.

larmes à celles de ces malheureux. Les habitants de diverses villes, notamment de Girgenti, se rendirent auprès de Khalîl; mais à leur arrivée Sâlim alla les trouver et leur annonça qu'El-K'â'im avait envoyé ce général pour venger ceux de ses soldats dont ils avaient causé la mort; aussi ces paroles les rejetèrent-elles dans la rébellion (1).

Khalîl commença à construire une nouvelle ville sur le port même de la ville (de Palerme), la fortifia soigneusement, détruisit une grande partie de l'ancienne, dont il enleva les portes et donna à sa création le nom d'El-Khâliça *(la pure)*; la population eut pour cette construction à beaucoup peiner. La connaissance de ces faits inspira des craintes aux Girgentins, qui ne doutèrent plus de la véracité de ce que leur avait dit Sâlim, et qui, eux aussi, fortifièrent leur ville et firent des préparatifs de guerre. En djomâda I 326 (5 mars-3 avril 938), comme Khalîl s'avançait pour les assiéger, les habitants firent une sortie et lui livrèrent un sanglant combat. Il les assiégea néanmoins pendant une période de huit mois, où il ne se passa pas un jour sans combat; mais l'hiver étant venu, il partit en dhoû' l-h'iddja (23 septembre 938) et retourna s'installer à El-Khâliça.

Quand commença l'année 327 (28 oct. 938), les habitants de tous les châteaux-forts ainsi que ceux de la ville de Mâzer se soulevèrent contre Khalîl à l'instigation des Girgentins; ils lancèrent des colonnes expéditionnaires dans toutes les directions, et la situation devenant grave, ils adressèrent une demande de secours à l'empereur de Constantinople, qui leur fit parvenir des vaisseaux chargés de soldats et de vivres. Khalîl, de son côté, s'adressa à El-K'â'im, qui lui envoya de nombreux guerriers; alors il se mit en campagne à la tête des Siciliens (restés fidèles), assiégea et prit le fort

(1) Sur le rôle joué par Khalîl ben Ish'âk' comparez le récit du *Bayân* (I, 223), traduit dans la *Biblioteca*, II, 29. Cf. Fournel, II, 213

de Caltavuturo (قلعة ابى ثور) ainsi que celui de Caltabellotta (البلوط). Il entama ensuite le siège de Platano (ابلاطنو), devant qui il resta jusqu'à la fin de 327 et d'où il partit quand commença l'année 328 (17 oct. 939) [P. 254] pour assiéger Girgenti; mais il se retira aussi de devant celle-ci après l'avoir bloquée longtemps, y laissant toutefois un corps d'armée qui poursuivit le siège sous le commandement d'Aboû Khalaf ben Hâroûn jusqu'en 329 (5 oct. 940). Beaucoup d'habitants s'étant alors réfugiés en pays chrétien, ceux qui restaient demandèrent quartier; cela leur fut accordé à condition qu'ils sortiraient du fort. Mais à la suite de leur sortie et malgré les stipulations, ils furent envoyés à la ville (capitale). Dans cette situation, les autres places fortes firent alors aussi leur soumission. Les régions musulmanes étant ainsi rentrées dans l'obéissance, Khalîl retourna en Ifrîk'iyya en dhoû' l-hiddja 329 (26 août-24 sept. 941), emmenant avec lui les principaux Girgentins; il les embarqua dans un navire qu'il fit couler en pleine mer, de sorte que tous furent engloutis (1).

En 325 (18 nov. 936), les Francs envahirent l'Espagne musulmane, y tuèrent du monde et en emmenèrent du butin et des captifs. Parmi les gens connus qui trouvèrent la mort dans cette agression figure Djahh'âf ben Yomn, kâdi de Valence (2).

[P. 264] En 326 (7 nov. 937), naquit le çâh'ib Aboû'l-K'âsim Ismâîl ben 'Abbâd.

[P. 268] Troubles en Espagne

En 327 (28 oct. 938), eut lieu à Santarem la révolte d'Omeyya ben Ish'âk' contre 'Abd er-Rah'mân l'Omey-

(1) Il fit mettre le feu au bâtiment, selon Ibn Khaldoûn (Desvergers, 165).

(2) Le *Bayân*, sous l'année 325, ne mentionne pas d'attaque

yade. La cause en fut le meurtre de son frère Ah'med, vizir d''Abd er-Rah'mân, ordonné par ce prince (1). En apprenant cet événement, Omeyya, qui était alors à Santarem, se révolta et se rendit auprès de Rodmîr, roi de Galice, à qui il fournit des renseignements sur les points faibles du pays musulman. Plus tard, comme un jour il était allé à la chasse, les siens lui fermèrent l'entrée de la ville, et il se réfugia auprès de Rodmîr, qui fit de lui son ministre. Au cours d'une incursion que fit 'Abd er-Rah'mân en Galice, une rencontre eut lieu en cette année entre lui et le prince chrétien : les Galiciens furent mis en fuite, beaucoup furent tués, et 'Abd er-Rah'mân les serra de très près ; mais ensuite les chrétiens reprirent l'offensive et firent des musulmans un grand massacre. Rodmîr, qui voulait poursuivre ses avantages, en fut détourné par Omeyya, qui lui représenta la force et la valeur de l'ennemi, et le poussa au pillage. Après sa défaite, 'Abd er-Rah'mân réunit de nouvelles troupes pour combattre les Galiciens, les harcela de tous côtés et leur infligea des pertes en hommes doubles de celles qu'il avait éprouvées.

Plus tard 'Omeyya demanda grâce à 'Abd er-Rah'mân, qui l'accueillit avec honneur.

[P. 315] **Révolte d'Aboû Yezîd le Khâredjite en Ifrîkiyya**

En 333 (23 août 944), la grande puissance acquise par Aboû Yezîd en Ifrîkiyya et le nombre de ses partisans

---

chrétienne ; celle où périt ce kâdi est de 327, d'après Adh-Dhabbi, éd. Codera, n° 630.

(1) La révolte d'Omeyya est antérieure à l'exécution d'Ah'med, d'après le récit de Dozy (*Mus. d'Espagne*, III, 56 et 57). Le *Bayân* n'en parle pas. Le récit le plus détaillé est fourni par Mas'oûdi, traduit dans les *Recherches*, de Dozy, 2e éd., t. I, p. 181 ; 3e éd., p. 165 (correspondant à I, 363, et III, 72 de l'édition de Paris).

lui permirent de mettre en fuite les troupes qui lui furent opposées (1). Cet homme, originaire des Zenâta, avait pour père Kendâd, qui était de la ville de Tawzer en Kastîliya et qui se rendait au Soudan pour les besoins de son commerce ; ce fut là que naquit Aboû Yezîd d'une concubine Hawwârienne, que Kendâd ramena à Tawzer. Ce fut dans cette ville que fut élevé Aboû Yezîd, qui apprit le Koran et qui, par suite des rapports qu'il eut avec des Nakkâriens, conçut du penchant pour les doctrines de cette secte. De là il se rendit à Tâhert, où il resta à enseigner les enfants jusqu'à l'époque où Aboû 'Abd Allâh Chî'i alla à Sidjilmâsa chercher le Mahdi. [P. 316] Il partit alors pour Tok'yoûs, où il acheta une propriété et continua d'y donner l'instruction aux enfants. Sa doctrine consistait à déclarer impies les orthodoxes (اهل الملة), à permettre de prendre le bien d'autrui, de verser le sang et de se révolter contre l'autorité. Il commença alors à censurer les actes et les croyances de son entourage, et quelques hommes, persuadés de sa supériorité, vinrent se joindre à lui, ce qui se passait du temps du Mahdi, en 316 (24 février 928). Cela dura ainsi jusqu'à ce qu'il eût acquis de la puissance et réuni de nombreux prosélytes, et alors, sous le règne d'El-K'â'im, fils du Mahdi, il se mit à faire des incursions et à se livrer à la destruction par le feu et à d'autres désordres. Pénétrant dans le territoire soumis

(1) Sur la révolte de cet hérésiarque, on peut voir notamment le *Bayân*, I, 198 et 224, où se trouve sa généalogie ; Ibn Khaldoun, *Berbères*, II, 530, et III, 201 ; Ibn Hammâd (*Journal asiatique*, déc. 1852, p. 470, et *Revue africaine*, XIII, p. 425) ; Bekri, *passim* ; Ibn Haukal, 48, 49 et 69 ; Fournel, II, 223 ; Wüstenfeld, 74 ; Dozy, *Mus. d'Espagne*, III, 66 ; Tidjâni ; le *Nodjoûm*, II, 311 et 320, etc. Son nom est orthographié Makhled (ou Mokhalled ?) ben Keydâd (ou Kendâd, qui serait la forme correcte, d'après Aboulféda, *ap.* Ibn Khallikân, I, 221 n.). Ibn Adhari avance d'un an la date de ses premiers succès guerriers et donne la date de 332 au lieu de 333 qu'on lit dans notre texte.

à ce prince, il assiégea Bâghâya et mit en déroute les nombreux soldats qui la défendaient ; il assiégea K'as-t'îliya en 333 (23 août 944), conquit Tébessa et Meddjâna, dont il démolit les fortifications, mais en amnistiant les habitants, et pénétra à Mermadjenna. Ce fut en cet endroit qu'un habitant vint le trouver pour lui offrir un bel âne gris, dont Aboû Yezîd fit à partir de ce jour sa monture. Lui-même était un laid petit homme tortu qui se vêtait d'une courte *djobba* de laine.

Il battit ensuite les Ketâma et envoya contre Sebîba un corps de troupes qui s'en rendit maître ; le gouverneur de cette place fut crucifié. Puis il marcha contre Laribus, qu'il conquit et livra au pillage et à l'incendie ; les habitants furent massacrés dans la grande mosquée même, où ils s'étaient réfugiés. L'annonce de ces événements fit concevoir aux habitants de Mehdiyya une haute idée de sa puissance, et ils représentèrent à El-K'â'im que, Laribus étant la porte de l'Ifrîkiyya, la prise de cette ville indiquait la fin du pouvoir des Aghlabides : « Aboû Yezîd », répondit le prince, « doit nécessairement arriver jusqu'au *Moçalla*, mais il n'ira pas plus loin ». Il envoya, cependant, des troupes pour défendre le pays, notamment un corps d'armée à Rak'k'âda et un autre à K'ayrawân, tandis que d'autre part il concentrait ses troupes. Aboû Yezîd eut peur et résolut de (se borner à) ravager l'Ifrîkiyya et à en massacrer les habitants. El-K'â'im mit à la tête des soldats qu'il avait réunis son page Meysoûr et en détacha une partie, sous le commandement du page Bochra, à Bâdja. Aboû Yezîd, informé de ce dernier mouvement, laissa ses bagages en arrière et se porta avec sa cavalerie contre Bochra, qu'il atteignit à Bâdja ; mais il fut battu, et ses troupes se dispersant le laissèrent avec environ quatre cents combattants : « Suivez-moi », leur commanda-t-il alors, « et marchons sur les tentes de l'ennemi à son insu ! » La manœuvre réussit, et Bochra dut s'enfuir à Tunis, laissant sur le terrain quantité de chefs ketâ-

miens et d'autres soldats (1). Aboû Yezîd alors pénétra à Bâdja, qu'il incendia et pilla ; les enfants furent massacrés et les femmes enlevées. [P. 217] Il adressa alors des messages aux tribus (berbères) pour demander leur adhésion, et elles se joignirent en effet à lui. On commença alors à fabriquer des tentes, des drapeaux et des engins de guerre.

Après son retour à Tunis, Bochra convoqua le peuple, à qui il fit des distributions d'argent, et quantité d'hommes le rejoignirent : il les organisa et les expédia contre Aboû Yezîd. Un corps de troupes que leur opposa celui-ci fut mis en déroute, et les partisans de Bochra regagnèrent Tunis chargés de butin. Mais une guerre civile éclata dans cette ville, dont les habitants pillèrent l'hôtel de leur gouverneur, lequel prit la fuite. Les insurgés s'adressèrent alors à Aboû Yezîd, qui leur accorda l'amnistie et leur donna pour chef Rah'moûn, l'un des leurs, tandis que lui-même se transportait à Fah'ç Aboû-Çâlih' (2), mais la population, qui eut peur de lui, gagna K'ayrawân, bien qu'une bonne partie, obéissant aussi à la terreur, le rejoignît. Bochra, obéissant à l'ordre d'El-K'â'im, se rapprocha des lieux où était Aboû Yezîd pour s'enquérir de ses mouvements. Celui-ci, qui en fut informé, envoya contre lui un détachement dont le chef avait ordre de pratiquer le meurtre et le pillage et d'appliquer des châtiments exemplaires de nature à semer la terreur. Ces instructions furent suivies, mais Bochra livra bataille à ses adversaires, les mit en déroute, leur tua quatre mille hommes et fit cinq cents prisonniers, qu'il envoya enchaînés à Mehdiyya, où la populace les massacra.

---

(1) Voir le récit de Tidjâni (*Journ. as.*, 1852, II, 101). Au lieu de *Bochra*, on lit *Bichr* dans Ibn Aboû Dinâr Kayrawâni, p. 55 du texte.

(2) Il a été parlé plus haut de cette localité (an. 1896, p. 379). Voir également Wustenfeld, p. 77.

Conquête de K'ayrawân et de Rak'k'âda par Aboû Yezîd

Cette défaite remplit de colère Aboû Yezîd, qui réunit des masses de combattants et s'avança contre les Ketâma dans la presqu'île (de Bâchoû). Les éclaireurs des deux armées se rencontrèrent et en vinrent aux mains, mais ceux des Ketâma furent battus, et les Berbères les poursuivirent jusqu'à Rak'k'âda. Aboû Yezîd campa d'abord avec cent mille combattants à l'ouest de K'ayrawân ; le lendemain il transporta son camp à l'est de Rak'k'âda, dont le gouverneur Khalîl, insouciant de l'ennemi, n'avait pris aucune mesure de défense : en vain le peuple se rendait-il auprès de lui pour l'avertir qu'Aboû Yezîd était proche, il défendait que personne sortît pour le combattre, se bornant à attendre l'arrivée de l'armée commandée par Meysoûr.

Alors Aboû Yezîd, mis au courant de ses dispositions, fit attaquer la ville par une partie de son armée ; la lutte s'engagea, et un sanglant combat, soutenu par les habitants de K'ayrawân, leur fut défavorable et leur coûta des pertes sensibles. Khalîl n'était pas parmi eux, mais il dut, malgré lui, poussé par les cris de la population, faire une sortie par la Porte de Tunis. Alors Aboû Yezîd lui-même s'avança, [P. 218] et Khalîl, mis en fuite sans combattre, rentra à K'ayrawân et s'installa dans son palais, dont, toujours attendant l'arrivée de Meysoûr, il ferma la porte. Ses soldats firent de même, et les Berbères pénétrèrent dans la ville, où ils se livrèrent au meurtre et aux excès ; (seuls) quelques habitants firent de la résistance aux extrémités de la ville. Aboû Yezîd envoya alors à Kayrawân un corps de troupes commandé par l'un des siens, Ayyoûb Zawîli, qui, y étant entré à la fin de çafar, la livra au pillage et

au massacre et y commit des monstruosités. Khalîl, qu'il assiégea dans son hôtel, en sortit avec les siens sous promesse de quartier ; il fut expédié à Aboû Yezîd, qui le fit exécuter. Les cheykhs de Kayrawân se rendirent alors auprès de l'hérétique, qui était à Rak'k'âda, et après lui avoir présenté leurs salutations, réclamèrent l'amnistie ; il les traîna en longueur tandis que les siens continuaient à massacrer et à piller, et quand ils renouvelèrent leurs plaintes en disant que la ville était en ruine, il leur répondit : « La Mekke et Jérusalem ne l'ont-elles pas été aussi? » Il accorda cependant l'amnistie, mais un parti de Berbères, qui continuait le pillage, ne se retira que par crainte de Meysoûr, qui arrivait avec des forces considérables. Ce dernier n'était plus bien éloigné de Kayrawân quand El-K'â'im apprit que des Benoû Kemlân avaient entamé des pourparlers avec Aboû Yezîd à l'effet de lui livrer Meysoûr; il écrivit donc à son général pour qu'il se tînt sur ses gardes et les éloignât. Ces gens alors retournèrent auprès d'Aboû Yezîd, lui disant que, s'il se hâtait, la victoire était à lui. L'hérétique se mit en marche le jour même et engagea une sanglante bataille ; son aile gauche fut mise en déroute, ce que voyant il chargea contre Meysoûr, dont les compagnons furent dispersés. Comme Meysoûr voulait faire faire une volte à son cheval, celui-ci s'abattit et démonta son cavalier ; ceux qui l'entouraient s'efforcèrent de le défendre, mais les Benoû Kemlân qu'il avait chassés survinrent, et le combat redoubla de violence. Meysoûr finit par être tué, sa tête fut envoyée à Aboû Yezîd et ses troupes se débandèrent (1). Le vainqueur envoya partout des lettres relatant sa victoire, tandis

(1) Cette bataille fut livrée à El-Akhwân (ou Theniet el-Akhweyn) entre Kayrawân et Mehdiyya, le 10 rebî' I 333 (31 oct. 944) ; voir Bekri, p. 78 ; *Bayân*, I, 226 ; *Hist. des Berbères*, II, 532 ; Fournel, II, 239 ; Wüstenfeld, 78. Le nom de Meysoûr est écrit Meysera dans Bekri (voir aussi p. 320) ; dans le *Bayân* (I, 216 et 226), on rencontre les deux formes.

que la tète de Meysoûr était promenée dans les rues de Kayrawân.

La nouvelle de cette défaite inspira des craintes à El-K'â'im et à ceux qui l'entouraient à Mehdiyya; la population des faubourgs émigra dans la ville pour y jouir de la protection que présentaient les fortifications. Mais El-K'â'im s'y opposa et fit des promesses de victoire, de sorte que ces gens rentrèrent à Zawîla et s'y préparèrent au siège. Pendant deux mois et huit jours, Aboû Yezîd demeura [P. 319] dans les tentes de Meysoûr, envoyant dans toutes les directions des colonnes qui rapportaient du butin. L'une d'elles fut dirigée contre Sousse, qui fut emportée l'épée à la main : les hommes furent massacrés, les femmes réduites en captivité et la ville incendiée (1). Les envahisseurs fendaient les parties génitales des femmes, les éventraient, si bien que l'Ifrîkiyya ne présenta bientôt plus ni un champ cultivé ni un toit debout; les habitants se réfugièrent à Kayrawân nu-pieds et sans vêtements, et ceux qui ne devenaient pas esclaves périssaient de faim et de soif.

A la fin de rebî' I 333 (mi-nov. 944), El-K'â'im fit creuser des fossés pour enceindre les faubourgs de Mehdiyya, et envoya des messages à Zîri ben Mennâd, chef des Çanhâdja, ainsi qu'aux chefs des Ketâma et des tribus (berbères) pour les appeler à se concentrer à Mehdiyya et à combattre les hérétiques, de sorte que ces chefs se mirent en mesure de le rejoindre.

Siège de Mehdiyya par Aboû Yezîd

Aussitôt qu'Aboû Yezîd eut appris les préparatifs auxquels se livraient les Çanhâdja, les Ketâma et

(1) Cf. Bekri, 85 ; Tidjâni, *Journ. as.*, 1852, II, 106 ; 1853, I, 367. Sousse se révolta ensuite et fut vainement assiégée l'année suivante, c'est-à-dire en 334, par Aboû Yezîd (voir *Hist. des Berbères*, II, 532, n. ; Fournel, II, 240 et 252; Wüstenfeld, 79, 83 et 85).

autres pour secourir El-K'â'im, il s'avança vers Mehdiyya et établit son camp à quinze milles de là. Il lança du côté de cette ville des colonnes qui pillaient et massacraient tout, de sorte que toute la population se réfugia dans l'enceinte. Les Ketâma et les guerriers d'El-K'â'im tombèrent d'accord, quand ils apprirent que les troupes ennemies s'étaient disséminées pour faire des expéditions, pour faire une sortie et attaquer le camp d'Aboû Yezîd, le jeudi 22 djomâda I (9 janv. 945) (1). Aboû Yezîd, qui fut informé de leur projet, fit marcher contre eux son fils Fad'l, qui venait d'arriver de Kayrawân avec un corps d'armée ; la bataille s'étant engagée à six milles de Mehdiyya (2), Aboû Yezîd sauta sur sa monture dès qu'il le sut et partit à la tête des partisans qui étaient restés auprès de lui. Il trouva les siens en déroute et ayant déjà subi des pertes sérieuses ; mais les Ketâma, sitôt qu'ils l'aperçurent, s'enfuirent sans plus combattre, poursuivis par l'hérétique jusqu'à la Porte de la Victoire. Un groupe de Berbères franchit cette porte, et peu s'en fallut qu'Aboû Yezîd n'emportât la ville. Il regagna ensuite son camp. Il attaqua encore Mehdiyya, à la fin de djomâda II, du côté de la Porte de la Victoire, tandis que Zawîla fait face à la Porte de Bekr (3). [P. 320] Il prit position sur le fossé nouvellement creusé, où se trouvait une troupe de nègres, et engagea le combat avec eux ; puis il se jeta dans la mer avec les siens, et ils arrivèrent, leurs montures ayant de l'eau jusqu'au poitrail, à dépasser les fortifications récemment installées. Alors les noirs s'enfuirent, poursuivis par Aboû Yezîd, qui arriva jusqu'à la porte de

(1) Le siège proprement dit avait, selon d'autres, commencé en djomâda I (Fournel, II, 243).

(2) A Souk-el-Ah'ad, selon Tidjâni (*Journal as.*, 1853, I, 365), ou sur le Wâdi'l-Malh' selon Bekri (p. 73) et le *Bayân* (I, 226) ; cf. Fournel (II, 242).

(3) Je n'ai pas trouvé ailleurs le nom de cette porte, que des mss écrivent *Bekka*, peut-être le *Bak'k'a* de Bekri, p. 76.

Mehdiyya proche du Moçalla, de sorte qu'il était à une portée de flèche de la ville (1). Ses soldats se dispersèrent alors dans Zawîla pour piller et massacrer, tandis que les habitants demandaient quartier. La lutte se poursuivait du côté de la Porte de la Victoire entre les Ketâma et les Berbères, qui ignoraient ce que faisait Aboû Yezîd de l'autre côté. Une charge des Ketâma mit leurs adversaires en déroute, et ils commencèrent à les massacrer. Informé de ce fait ainsi que de l'arrivée de Zîri ben Mennâd et des Çanhâdja, Aboû Yezîd jugea qu'il était dangereux de rester, et il se dirigea vers la Porte de la Victoire pour prendre à revers, tambours battant et étendards déployés, Zîri et les Ketâma. Ce mouvement fit croire aux gens des faubourgs qu'El-K'â'im en personne avait fait une sortie, et, reprenant courage, ils se battirent avec une nouvelle ardeur en poussant le cri *Allâh akbar*. Aboû Yezîd se trouva tout décontenancé, et, comme il fut reconnu, des attaques qui en voulaient à sa vie furent dirigées contre lui. Il devint ainsi le centre d'une lutte acharnée, et alors quelques-uns des siens démolirent une muraille par où il passa ; il put ainsi se tirer de là pour regagner, après le coucher du soleil, l'endroit qu'il occupait d'abord. Ses compagnons, qui continuaient de lutter contre les nègres, reprirent courage en le voyant (hors de danger), de sorte que leurs adversaires battus se débandèrent.

Aboû Yezîd gagna alors Thernoût'a (2), où il creusa un fossé pour couvrir son armée; il y fut rejoint par une foule considérable de guerriers berbères venus de l'Ifrîk'iyya, de Nefoûsa, du Zâb et des points les plus éloignés du Maghreb. Il soumit alors Mehdiyya à un blocus très rigoureux, si bien qu'il ne laissa plus personne ni y

(1) C'est lors de cette seconde attaque qu'Aboû Yezîd arriva jusqu'au Moçalla, selon la prédiction qui avait cours chez les Fatimides; c'est ce qui résulte du récit de notre auteur et de celui d'Ibn Khaldoûn (II, 533).

(2) Bekri et Tidjâni orthographient « Ternoût' ».

entrer ni en sortir; puis, le 22 djomâda II (8 février 945), il tenta contre cette ville une furieuse attaque où périrent plusieurs des principaux officiers de l'armée d'El-K'â'im et où Aboû Yezîd se lança audacieusement jusque tout près de la porte. Un nègre qui le reconnut saisit sa monture par la bride en criant : « Voilà Aboû Yezîd ; massacrez-le ! » Mais un des compagnons de l'hérétique trancha la main du nègre et sauva ainsi son maître. En présence de la défense acharnée d'El-K'â'im, Aboû Yezîd écrivit au gouverneur de K'ayrawân [P. 321] de lui envoyer les habitants de cette ville en état de combattre, et quand il eut reçu ce renfort, il renouvela son attaque le 30 redjeb (18 mars 945) ; en dépit de son acharnement, il fut complètement battu, non sans avoir perdu un certain nombre des siens et la plupart des Kayrawâniens. Il tenta ensuite une quatrième et terrible attaque dans la dernière décade de chawwâl (mi-juin) et (n'ayant pas réussi) il se retira dans son campement. Comme quantité de gens avaient dû quitter la ville à cause du haut prix et de la rareté des vivres, El-K'â'im ouvrit alors les greniers que le Mahdi avait remplis d'approvisionnements et en distribua le contenu à ses soldats. Le peuple fut soumis à de dures épreuves et fut réduit à manger les bêtes de somme et les cadavres; la plupart des artisans et des marchands durent sortir de la ville, où il ne resta plus que les militaires *(djond)*; or les Berbères s'emparaient de ceux qui voulaient s'échapper, les tuaient puis les éventraient pour chercher de l'or dans leurs entrailles.

Une armée de Ketâma s'étant alors rassemblée à Constantine, Aboû Yezîd, craignant qu'elle ne l'attaquât, envoya contre elle un de ses officiers à la tête de nombreux guerriers Warfeddjoûma et autres, lequel battit et dispersa cette armée. De toutes parts les Berbères rejoignaient Aboû Yezîd, et après s'être livrés au pillage et au meurtre, ils rentraient chez eux, de sorte qu'ils anéantirent tout ce que renfermait l'Ifrîkiyya ; mais

quand il ne resta plus rien à piller, ils s'abstinrent, et ce chef ne garda plus auprès de lui que les gens de l'Aurès et les Benoû Kemlân.

Quand El-K'â'im connut cette situation, il dirigea contre lui, le 6 dhoû'l-k'a'da 333 (19 juin 945), une attaque qui fut très chaude ; le lendemain, il voulut recommencer, mais ses adversaires ne sortirent pas pour le combattre, car Aboû Yezîd avait fait chercher des renforts dans l'Aurès [et les attendait]. Les troupes d'El-K'â'im étant ensuite revenues à la charge, il franchit le fossé qui enceignait son camp, et une lutte ardente s'engagea. Aboû Yezîd, après avoir perdu un certain nombre des siens, fut vivement affecté par la mort d'un de ses principaux partisans et rentra en dedans du fossé, puis il recommença le combat. A la faveur d'un vent violent et qui obscurcit l'atmosphère à tel point que les soldats ne se voyaient plus les uns les autres, [P. 322] les assaillants furent repoussés après avoir subi des pertes, et le siège de Mehdiyya se poursuivit comme auparavant, tandis que quantité d'habitants quittaient la ville pour se réfugier en Sicile, à Tripoli, en Égypte et en pays chrétien (1). Le dernier jour de dhoû'l-k'a'da (13 juillet), Aboû Yezîd, qui disposait alors de troupes très nombreuses, attaqua Mehdiyya ; mais les Ketâma firent choix de deux cents cavaliers d'élite qui, fonçant comme un seul homme, tuèrent quantité d'agresseurs et en firent un nombre égal prisonniers ; peu s'en fallut qu'ils n'arrivassent jusqu'à Aboû Yezîd même, autour duquel ses soldats se serrèrent pour le tirer de ce mauvais pas. Enchantés de ce succès, les gens de Mehdiyya emmenèrent dans la ville leurs prisonniers garrottés.

Quand l'année 334 (12 août 945) commença, le siège se

(1) Plus haut, notre auteur lui-même a dit qu'il ne restait plus dans la ville bloquée que l'élément militaire, ainsi que Fournel (II, 248) le relève avec raison.

poursuivait toujours. En moh'arrem (août-septembre), parut en Ifrîkiyya un homme qui appela les populations à lui et qui vit un grand nombre d'hommes reconnaître son autorité ; il se disait Abbaside, prétendait venir de Baghdâd et était porteur de drapeaux noirs. L'un des partisans d'Aboû Yezîd s'empara de lui et l'envoya à son maître, qui le fit exécuter. Ensuite, certains compagnons de ce chef s'enfuirent à Mehdiyya par suite de l'animosité qu'avaient soulevée en eux les auteurs de délations portées auprès de lui. Ils firent une sortie de concert avec les soldats d'El-K'â'im et battirent les compagnons d'Aboû Yezîd, qui alors se dispersèrent; il ne resta plus auprès de lui que les Hawwâra, les gens de l'Aurès et les Benoû Kemlân qui continuèrent à le soutenir (1).

Aboû Yezîd s'éloigne de Mehdiyya

A la suite des désertions que nous venons de signaler, les chefs qui lui étaient restés fidèles tinrent conseil et annoncèrent qu'ils allaient partir pour Kayrawân à l'effet d'y rassembler des Berbères de toutes provenances pour ensuite rejoindre Aboû Yezîd, car ils se souciaient peu qu'El-K'â'im, mis au courant de la situation, marchât contre eux. Ils se mirent donc en route avec la plus grande partie des troupes, sans avoir même consulté Aboû Yezîd, qui envoya après eux des messagers pour les rappeler. Sa démarche étant restée sans effet, lui-même partit précipitamment à leur suite avec trente hommes et en abandonnant tous ses bagages. Il arriva le 6 çafar (16 septembre) à Kayrawân et campa au *Moçalla* sans qu'aucun Kayrawânien sortît au-devant

(1) Sur la mort de Yah'ya ben Idris, qui serait survenue à Mehdiyya pendant le siège de cette ville, voir Fournel, II, 248 ; Bekri (p. 283 et 285) donne les deux dates de 331 et 334.

de lui, [P. 323] à l'exception toutefois du gouverneur, tandis que les enfants l'entouraient en jouant et en ricanant.

Quand El-K'â'im connut ce départ, la population courut aux bagages abandonnés et y trouva les vivres, tentes, etc., intacts; cette prise les réconforta et leur permit de se remettre des rigueurs du siège, car les vivres tombèrent à bas prix. Le prince, de son côté, envoya partout des gouverneurs chargés de chasser ceux qu'avait installés Aboû Yezîd. Le petit nombre des soldats d'Aboû Yezîd fit que les Kayrawâniens, redoutant El-K'â'im, songèrent d'abord à s'emparer de lui; ils n'osèrent cependant pas le faire et écrivirent à El-K'â'im pour lui demander quartier, ce qui leur fut refusé. Aboû Yezîd, informé de ce qui se passait, blâma l'inaction du gouverneur de K'ayrawân, qui s'occupait de banquets et d'autres parties de plaisir, et lui intima l'ordre d'envoyer ses troupes au combat. Ce gouverneur obéit (en apparence), mais après avoir adressé à ses soldats de bonnes paroles et leur avoir montré ce qu'ils avaient à redouter de la colère d'El-K'â'im, de sorte qu'ils rejoignirent celui-ci. Tout cela fut colporté de bouche en bouche, et de partout des troupes lui arrivèrent. Or les habitants des villes et des bourgades, quand ils avaient appris la dispersion de l'armée ennemie, s'étaient emparés de leurs gouverneurs respectifs, tuant les uns et envoyant les autres à Mehdiyya; les habitants de Sousse, notamment, s'étaient révoltés, avaient fait main basse sur un certain nombre de partisans d'Aboû Yezîd et les avaient expédiés à El-K'â'im, qui leur en témoigna sa reconnaissance par l'envoi de sept bâtiments chargés de vivres.

Après avoir réuni toutes ses troupes, Aboû Yezîd envoya dans toutes les directions des corps d'armée qui avaient pour instructions de tout massacrer, piller et détruire et d'incendier les lieux habités. Le gros de ses forces pénétra à Tunis l'épée à la main le 20 çafar 334

(30 sept. 945), y fit prisonniers les femmes et les enfants, massacra les hommes et ruina les mosquées; nombre d'hommes se noyèrent dans la mer, par où ils tâchaient de se sauver. Des troupes qu'El-K'â'im envoya au secours de Tunis furent attaquées par celles d'Aboû Yezîd, et à la suite d'une lutte sanglante furent honteusement battues.

La nuit qui survint leur permit de se réfugier au Djebel er-Raçâç et de là à Çat'foûra (1) ; leurs adversaires, qui les poursuivaient toujours, les rejoignirent alors, mais l'armée d'El-K'â'im tint ferme et resta cette fois victorieuse, non sans avoir fait un grand massacre qu'elle continua jusqu'à son entrée à Tunis, [P. 324] le 5 rebî' I (14 octobre) ; elle en expulsa le petit nombre d'ennemis qu'elle ne mit pas à mort, et y trouva quantité de vivres. A la nouvelle de ces événements, Aboû Yezîd confia un corps de troupes à son fils Ayyoûb, qui, renforcé par les soldats échappés à ce massacre, marcha de nouveau contre Tunis, en livra le reste aux flammes et égorgea ceux qui y étaient retournés. Il se tourna vers Bâdja, y entra l'épée à la main, égorgea les soldats d'El-K'â'im et mit le feu à la ville. Le nombre des morts, des prisonniers et des ruines fut, dans cette période, au-delà de ce qu'on peut dire.

E. FAGNAN.

(A suivre.)

---

(1) Fournel (II, 255) croit qu'il y a lieu de déplacer ces cinq derniers mots et d'entendre qu'Ayyoûb, fils d'Aboû Yezîd, rallia à Çatfoûra les soldats échappés au massacre de Tunis.

BULLETIN

Traductions d'ouvrages arabes. — Sous les auspices du Gouvernement général de l'Algérie, un groupe d'arabisants a entrepris la publication d'une série de traductions d'ouvrages arabes, et plus spécialement des textes classiques en usage dans les mosquées et les médersas (1). Quelques-unes de ces traductions, qui sont éditées par l'imprimerie Fontana, d'Alger, ont déjà paru ; d'autres sont à l'impression ou annoncées pour paraître prochainement.

M. Bagard, interprète militaire au Gouvernement général, a donné, dans cette collection, la traduction d'un opuscule traitant de la morphologie du verbe dans la langue arabe (2). Son travail, sous un petit volume, offre un grand intérêt, puisque la théorie des formes du verbe constitue en quelque sorte toute l'ossature de la langue arabe. Et on devine que le traducteur a eu à surmonter de sérieuses difficultés d'interprétation. Sa traduction se recommande par une grande clarté et par l'élégance du style. On doit pourtant regretter l'absence de toute indication bibliographique sur le texte arabe, dont l'auteur nous demeure inconnu.

Ces observations peuvent s'appliquer à la traduction publiée par M. Sicard, également interprète au Gouvernement général, de la grammaire *en vers* d'El Attar (3). Ce second texte est moins clair et de moins bonne facture que le précédent, sans doute en raison de sa forme spéciale, et il était peut-être plus délicat à rendre en français. M. Sicard s'en est tiré de la manière la plus heureuse.

(1) La commission chargée de ces publications, présidée par M. Berseville, secrétaire général du Gouvernement, se compose des professeurs de langue arabe à l'École des lettres d'Alger, des directeurs des médersas et des interprètes militaires du Gouvernement général.

(2) *El Bina, Petit traité des formes du verbe*, texte arabe avec une traduction française, 42 p.

(3) *Petit traité de grammaire arabe,* brochure in-8°, 34 p.

Le grand mérite des traductions de ce genre, dont nous avons d'autres exemples, notamment ceux de MM. Bresnier, Goguyer, Pinto, c'est de nous montrer l'organisme de la langue arabe, non pas tel que nous le jugeons d'après nos méthodes, mais tel que le comprennent et l'exposent les Arabes eux-mêmes.

M. Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger, a publié, dans la même collection, la version arabe du *Tableau de Cébès,* avec une traduction française (1). L'ouvrage est précédé d'une introduction fournissant des détails complets sur le texte grec de ce dialogue, attribué à tort, dit M. B., à Cébès de Thèbes, disciple de Socrate ; sur le caractère de la doctrine qui y est exposée, et qui paraît se rattacher à l'école stoïcienne ; enfin sur le traducteur arabe Ibn Miskaoueih, qui vivait au commencement du XI[e] siècle de notre ère, et sur ses travaux.

Le dialogue en lui-même est en somme peu attrayant, et il ressort des remarques de M. B. qu'il n'a rien gagné à passer du grec en arabe. Mais il est curieux de voir comment s'est opérée cette transmutation, et c'est ce que M. B. met en lumière. Avec un soin minutieux, il signale, dans des notes très succinctes, dont quelques-unes sont cependant de véritables dissertations (V. p. 65, n. 4), des lacunes et des inexactitudes nombreuses, qui donnent une idée peu favorable de la force d'Ibn Miskaoueih en littérature grecque. Il est vrai que des bévues du même genre se rencontrent dans les commentaires du plus célèbre des philosophes arabes, Averroès, sur Aristote. Mais on sait qu'Averroès a travaillé sur des traductions arabes de traductions syriaques, tandis que le *Tableau de Cébès* a été traduit directement du grec, ce qui laisse au traducteur arabe la responsabilité entière des erreurs commises.

Quoique M. B. ait volontairement réduit ses annotations pour se maintenir dans le programme des publications destinées aux médersas algériennes, son travail, dans sa forme abrégée, constitue une étude des plus intéressantes, qui porte la marque d'une grande érudition et sera certainement très appréciée. J.-D. Luciani.

A propos de la traduction de la Senoussia. — M. Delphin a publié dans le *Journal Asiatique* (9[e] série, t. X, p. 356 et suiv.) un article sur la « Philosophie du cheikh Senoussi, d'après son *Aqida Çor'ra* ».

Le titre de l'article promettait beaucoup. Senoussi a laissé de nombreux travaux de théologie, et si la Çor'ra est le plus connu, puisqu'on l'appelle la Senoussia, comme si c'était le seul ouvrage de Senoussi, il s'en faut que ce soit son ouvrage le plus complet, et

(1) Brochure in-8°, 96 p. (60-٣٦).

qu'elle suffise pour nous renseigner exactement sur sa philosophie. La grande notoriété de ce petit catéchisme chez les Musulmans est due, selon toute apparence, à une particularité qui n'a rien de philosophique : c'est que Senoussi a cherché à y démontrer que la théologie tout entière se résume dans la formule confessionnelle de l'islamisme : « Il n'est de dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu ». — D'autre part, la seule traduction française que nous ayons de la Senoussia, et sur laquelle M. Delphin a fondé son jugement, plus encore que sur le texte, n'est pas à l'abri de tout reproche. — Il y avait donc quelque imprudence à vouloir dégager, d'un texte très abrégé et imparfaitement traduit, tout un système philosophique. C'est seulement par l'ensemble de ses œuvres, et quand nous en aurons des traductions, — j'entends de bonnes traductions, — qu'il sera possible de formuler une appréciation définitive sur la philosophie de Senoussi, si tant est qu'il faille lui attribuer le mérite d'un système philosophique, alors que Renan refuse ce mérite à Averroès lui-même.

Il est difficile de croire que ces réflexions ne se soient pas présentées à l'esprit de M. Delphin, quand il a écrit son article, et surtout quand il l'a baptisé d'un titre si compréhensif! Peut-être s'était-il proposé simplement de donner son avis sur la traduction de la Senoussia, et s'est-il laissé entraîner par son sujet. Mon intention n'est pas de le suivre. Je veux seulement examiner ce qu'il y a de fondé dans ses observations critiques sur la traduction.

Dès le premier mot, on sent que M. D. se fait de la Senoussia une idée inexacte. Il pouvait déjà sembler hardi d'appeler cet opuscule un *traité de théologie*, comme je l'ai fait ; le titre de *Aqida* signifie plutôt *catéchisme;* mais, du moins, le contenu du livre justifiait-il, dans une certaine mesure, la première appellation. M. D. est encore plus hardi : la Senoussia est, pour lui, un *traité de métaphysique*. Assurément Senoussi serait peu flatté, s'il revenait au monde, de s'entendre traiter de philosophe et de métaphysicien, lui qui a dénoncé comme pernicieux, en raison de leur caractère trop philosophique, les livres de Fakhr Eddin Errazi et d'El-Beïdhaoui. De fait, la métaphysique n'intervient, dans la Senoussia, que pour la démonstration des principes théologiques, pour la justification de la parole révélée : elle n'est pas le but, comme l'a dit M. D., elle n'est que le moyen.

Senoussi ne serait pas moins surpris d'apprendre que son *Aqida Çor'ra* emprunte son nom à un terme du syllogisme (la mineure) et qu'elle *fait suite* à deux autres parties : la *Koubra* (la majeure) et la *Ousta* (la moyenne). M. D. a eu le tort d'accepter sans contrôle une explication de Brosselard, dont on chercherait vainement la justification. La vérité est que le premier ouvrage théologique de Senoussi, auquel on donne généralement le nom de *Koubra,* n'a jamais reçu de son auteur que le titre de *Aqidat Ahl Ettaouhid* (Catéchisme des partisans de l'unité divine) ; que la *Çor'ra* est ainsi nommée unique-

ment parce qu'elle est plus abrégée que la *Koubra* et que la *Ousta*, et que, d'ailleurs, elle ne fait pas suite à ces deux livres : il serait plus exact de dire qu'elle les résume. Une dénomination analogue a été donnée à un dernier traité de Senoussi, plus abrégé que les autres, *Çar'irat Eççor'ra* (la mineure de la mineure) (1). C'est du reste une pratique assez commune aux auteurs arabes, et que l'on a souvent signalée, d'écrire, sur un même sujet, deux ou plusieurs traités ou commentaires, qui prennent les noms de *Kabir*, de *Çar'ir*, de *Koubra* et de *Çor'ra*; et il n'est nullement nécessaire de recourir, pour les expliquer, aux dénominations des termes du syllogisme, pas plus qu'on n'y a recours pour justifier les appellations de Lac Majeur, de Moyen Age et d'Asie Mineure.

A propos du jugement, que Senoussi définit « l'affirmation ou la négation d'une chose », اثبات امر او نفيه , M. D. nous apprend que cette définition est d'Aristote. Pour montrer qu'il y a accord entre le théologien arabe et le philosophe grec, il nous donne en grec une définition qu'il traduit ainsi : « Le jugement est une énonciation sur ce qui est ou n'est pas (2) ». Or, en consultant la traduction de Barthélemy Saint-Hilaire, on constate que le chapitre V de l'*Hermeneia*, d'où est extrait le passage cité, est consacré à la proposition ou phrase énonciative, et qu'après avoir distingué l'énonciation simple et l'énonciation composée, Aristote ajoute : « L'énonciation simple est l'énonciation qui affirme que telle chose est ou n'est pas ». C'est ainsi, du moins, que Barthélemy Saint-Hilaire traduit le passage cité et retraduit par M. D. Les deux interprétations ne se ressemblent pas, et je ne me donnerai pas le ridicule de défendre celle de Barthélemy Saint-Hilaire. Il est permis, toutefois, de se demander si M. D. n'a pas confondu le jugement, opération purement mentale, avec la proposition qui exprime cette opération. On ne voit pas, en tous cas, pourquoi il prend, pour définir le jugement, une phrase aussi longue, alors que, d'après M. Janet, auteur d'un traité de philosophie devenu classique, le jugement est défini par Aristote en trois mots (κατηγορεῖν τι τινος). C'est peut-être parce que cette définition ne concorde pas très exactement avec le texte du commentaire de la Çor'ra, qui dit simplement « affirmer une chose ».

M. D. critique ensuite la définition du jugement rationnel qui est rendue ainsi dans la traduction de la Senoussia : « Le jugement

---

(1) V. le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Alger, par E. Fagnan, n° 630, p. 172, où sont indiqués, d'après Mellali, le biographe de Senoussi, les titres des ouvrages théologiques de cet auteur.

(2) 'Εστιν ἡ ἁπλῆ ἀπόφανσις φωνὴ σημαντικὴ περὶ τοῦ ὑπάρχειν τι ἢ μὴ ὑπάρχειν.

rationnel s'entend des choses dont la raison perçoit l'existence ou la négation, sans s'appuyer ni sur l'expérience, ni sur une règle imposée » (1).

Il y a tout d'abord dans ce passage une défectuosité qui saute aux yeux et qui semble justifier le reproche d'infidélité que lui adresse M. D. L'existence y est opposée à la négation, alors que logiquement elle ne doit s'opposer qu'à la non-existence, de même que la négation ne doit s'opposer qu'à l'affirmation. Mais cette défectuosité est dans le texte, qui oppose ثبوت à نفي, au lieu d'opposer soit ثبوت à انتفاء, soit اثبات à نفي . La remarque en a été faite par Dessouqi dans sa paraphrase : « *Si l'auteur avait dit : on désigne par ce terme l'affirmation ou la négation d'une chose, cela eût été plus clair* (2) ». La traduction pècherait donc plutôt par excès de fidélité. Ce n'est pourtant pas cette imperfection que relève M. D. : ce qu'il reproche à la traduction, c'est d'avoir rendu le mot ثبوت par *existence*, et il ajoute que le jugement rationnel n'affirme pas toujours l'existence. Ceci était inutile à dire puisque, d'après la définition, le jugement affirme l'existence *ou la non-existence*. Mais il faut compléter ici la pensée de M. D. Il a certainement voulu dire que le jugement rationnel n'affirme pas toujours l'existence ou la non-existence. Et pour le démontrer, il cite un exemple de jugement : « Les chimères sont des êtres ailés ». Ce jugement n'affirme nullement l'existence, bien que ce soit, dit-il, un jugement rationnel : c'est simplement une idée qui en enveloppe une autre dans sa compréhension.

La réponse est facile. On pourrait d'abord contester que ce soit là un jugement rationnel tel que l'entend Senoussi. D'autre part, nous concédons sans difficulté que ce jugement n'affirme pas l'existence, si par existence on entend la réalité objective d'une chose ; il n'affirme pas l'existence réelle, la réalité des chimères. Il affirme cependant quelque chose qui, pour ne pas avoir de réalité objective, n'en existe pas moins ; ne fût-ce précisément que ce rapport de contenance ou de compréhension entre deux idées dont parle M. D. Ce n'est pas moi qui invente cette explication. Je l'emprunte à l'un des meilleurs glossateurs de Senoussi (3). « Les mots « *ce dont la raison perçoit l'exis-*

---

(1) اما الحكم العقلي فهو عبارة عما يدرك العقل ثبوته او نفيه من غير توقف على تكرر ولا وضع واضع

(2) لو قال فهو عبارة عن إثبات امر او نفيه لكان ظاهرا

(3) قوله عما يدرك العقل ثبوته او نفيه اي عن محكوم به يدرك العقل ثبوته كوجوب الوجود في قولك الله واجب الوجود

» *tence ou la négation* » signifient *la chose jugée* dont la raison
» perçoit ou l'existence (ثبوته), comme la nécessité de l'existence
» réelle dans la proposition : « *Dieu est nécessairement existant* »;
» ou la négation (نفيه), c'est-à-dire l'exclusion, comme l'existence
» d'un égal de Dieu dans cette phrase : « *L'égal de Dieu n'existe pas* ».
» Le pronom relatif (ما, ce qui) peut encore désigner ici un rapport.
» La définition de Senoussi signifierait alors : *Le jugement rationnel*
» *s'entend du rapport* dont la raison perçoit l'existence, c'est-à-dire
» l'exactitude, ou la non-existence, c'est-à-dire l'inexactitude. »

Voici maintenant comment M. D. propose de traduire la définition du jugement rationnel : « Quant au jugement rationnel, c'est *l'expres-* » *sion* de ce que perçoit l'intelligence, que ce soit *pour* affirmer ou » *pour* nier, etc. »

Ici encore, en employant le mot *expression*, M. D. ne distingue pas suffisamment le jugement de la proposition. Il est pourtant aisé de voir que le jugement défini par Senoussi n'est pas l'acte par lequel on *exprime* une opération de l'intelligence; c'est, dans le sens de la première définition (jugement en général), cette opération elle-même, et, dans le sens de la seconde définition (jugement rationnel), l'objet de cette opération; c'est, en d'autres termes, ou la perception ou la chose perçue ; ce n'est jamais l'*expression* de la chose perçue. De plus, le mot affirmer, اثبات, n'est pas dans le texte; c'est le mot ثبوت qui y figure, et ce n'est pas la même chose. Il y a un autre reproche à faire à la traduction de M. D. Il dit « ce que perçoit l'intelligence *pour* affirmer ou *pour* nier ». Il y aurait donc, dans le jugement, deux actes distincts : un acte de perception et un acte d'affirmation. Or, sans avoir à rechercher si, dans la formation du jugement, il y a effectivement deux opérations ou s'il n'y en a qu'une, il est incontestable que la définition de Senoussi n'en exprime qu'une. L'intelligence, d'après Senoussi, ne perçoit pas une chose *pour* l'affirmer : elle perçoit seulement que cette chose est ou n'est pas. — Conclusion : la nouvelle traduction proposée ne vaut pas mieux que la première.

A propos de l'énumération des vingt attributs de Dieu, que tout musulman est tenu de connaître en détail, Senoussi dit : « Les attributs

---

او نفيه اى انتفاءه كوجود الشريك في قولك شريك البارى ليس موجودا ويحتمل وقوع ما على نسبة اي عبارة عن نسبة يدرك العقل ثبوتها اى مطابقتها للواقع او نفيها اى عدم مطابقتها للواقع (Dessouqi).

nécessaires à l'égard de Dieu ne se bornent pas à ces vingt attributs ; les perfections de Dieu sont, en effet, *infinies* » (1).

M. D. estime que le mot *infinies*, par lequel a été traduite la locution لا نهاية لها, n'est pas exact, et qu'il aurait fallu dire que Dieu possède *une infinité d'attributs*. Il ne prend pas garde que ceci n'est plus une traduction, mais un commentaire. Le sens qu'il indique résulte très clairement du contexte de la Senoussia, aussi bien que de la traduction. M. D. le reconnaît lui-même. Sa rectification était donc inutile. Elle est trop visiblement inspirée par le désir de montrer que la traduction est mauvaise : mais elle ne l'est pas. Les mots لا نهاية لها n'ont jamais voulu dire *sans nombre* et ne sauraient être traduits comme s'il y avait لا عدد لها ou bien لا نهاية لها عددا. Mais il y a mieux. Si l'on consulte les glossateurs de Senoussi, on voit que ces mots ont été critiqués et expliqués de différentes manières. L'une des explications données affirme qu'on ne peut les entendre dans le sens de l'infini en nombre, attendu que certains attributs de Dieu sont des réalités, et que, d'après les théologiens musulmans, il ne peut exister des réalités en nombre infini. Une autre explication veut qu'il s'agisse de l'infini dans la durée. Une troisième parle de l'infini dans la relation objective des attributs divins, c'est-à-dire dans leur portée ou dans leur action (2). Il y avait donc plus d'un motif pour laisser au texte sa forme exacte, sans y rien ajouter ; on laissait subsister ainsi la raison des critiques adressées à l'auteur.

La définition du premier attribut de Dieu, l'existence, était ainsi rendue dans la traduction : « L'attribut *personnel*, c'est la modalité qui appartient nécessairement à la substance tant que dure cette substance et sans que cette modalité dépende d'une cause » (3).

M. D. présente, à ce propos, deux observations. Il pense, d'abord, que les mots صفة نفسية doivent être rendus par *attribut essentiel* et non *attribut personnel*, et il en voit la raison dans les explications que donnent le commentaire de Senoussi et la paraphrase d'El-Badjouri. « L'existence, dit ce dernier, est l'attribut sans lequel la substance ne se conçoit pas ». Il est certain que, si l'on s'en tient à cette définition et qu'on la prenne au pied de la lettre, l'observation de M. D. est sans réplique. Mais il faut remarquer, d'une part, que

(1) صفات مولانا جل وعز الواجبة له لا تنحصر في هذه العشرين اذ كمالاته تعالى لا نهاية لها

(2) V. notamment les gloses de Yassin et de Ziati.

(3) حقيقة الصفة النفسية هي الحال الواجبة للذات ما دامت الذات غير معللة بعلة.

tous les attributs de Dieu sont essentiels, à proprement parler : il n'y a pas d'attributs accidentels en Dieu. En appelant l'existence un attribut essentiel, on ne la distingue donc pas suffisamment des autres attributs. De plus, il semble que, quand il s'agit d'interpréter le texte d'un auteur, les explications données par cet auteur lui-même doivent être préférées à toutes les autres, car il sait apparemment mieux que personne ce qu'il a voulu dire. Or, Senoussi caractérise l'attribut de l'existence par deux idées : la première, qui se retrouve dans l'explication d'El-Badjouri, c'est que cet attribut est inséparable de la substance; la seconde, c'est qu'il ne découle pas d'une cause distincte de la substance. Or, si la première idée justifie les termes *attribut essentiel*, la seconde justifie plutôt ceux d'*attribut personnel*. C'est à Dieu seul que la doctrine d'El-Achâri reconnaît une volonté absolument libre : Dieu est seul la cause créatrice de tout ce qui existe, et on peut dire que lui seul a une personnalité. Son existence se distingue de celle de l'univers en ce qu'elle n'a pas de cause, غير معللة بعلة. C'est également cette absence de cause qui distingue l'attribut de l'existence des autres attributs idéaux, qui ont leur cause dans les attributs réels. La version *attribut personnel* se défend donc par plusieurs raisons. Je dois cependant avouer que, tout bien pesé, la version *attribut essentiel*, proposée par M. D., me paraît préférable, à la condition que le terme d'attribut soit entendu ici dans le sens restreint de حال, c'est-à-dire de mode.

La seconde observation de M. D. porte précisément sur ce mot حال, qui a été traduit tantôt par *modalité*, tantôt par *mode*. L'expression *modalité* manque à son avis de précision; et, après avoir rappelé qu'il est important de bien définir les termes, il propose de la remplacer par la locution *ce qui*. On aurait donc : « L'attribut essentiel est ce qui appartient nécessairement à la substance, etc... ». Est-ce vraiment beaucoup plus précis ?

M. D. reconnaît au reste qu'il ne faut pas toujours traduire le mot *hal* par *ce qui*, et qu'il doit quelquefois se rendre par *mode*. Nous ne sommes pas plus avancés pour cela, parce qu'il nous laisse, entre les deux interprétations, le soin de démêler dans quel cas celle-ci sera préférée à celle-là. Bien plus, il trouve que le terme arabe *hal* est vague, sans s'apercevoir qu'il n'y aurait pas dès lors grand mal à l'avoir traduit par une expression peu précise. Mais M. D. est difficile : après s'en être pris à la traduction, il s'en prend au texte; il gourmande Senoussi, comme il a gourmandé Brosselard et Berbrugger, comme il a gourmandé Spinoza sur ses *infinita attributa*, et comme il a gourmandé les Scolastiques de n'avoir point découvert que « la faiblesse de l'argument ontologique est dans la difficulté de passer du possible au réel ».

Le mot *hal* est-il véritablement aussi vague que le prétend M. D. ?

Il est assurément difficile à rendre exactement par un seul mot français équivalent. Nous en avons plus d'une preuve. De Slane, dans sa traduction des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun, le traduit par *état* (1). C'est également l'expression adoptée par Schmolders (2). Munk veut qu'il signifie *condition, état* ou *circonstance* (3) ; trois substantifs pour un. Si l'on s'en rapporte à Maïmonide, les احوال en théologie ne seraient autre chose que les universaux. On ne voit pas dès lors pourquoi Munk les nomme, malgré cela, des conditions. « Certains penseurs, traduit-il, sont allés jusqu'à dire que les attributs de Dieu ne sont ni son essence, ni quelque chose en dehors de son essence; mais c'est comme ce qu'ont dit quelques autres : les conditions, — c'est ainsi qu'ils nomment les idées générales, — ne sont ni existantes ni non existantes » (4).

Il est donc permis d'être embarrassé, après ces orientalistes, pour exprimer en français la notion que les théologiens musulmans désignent sous le nom de حال. Mais de là à prétendre que ce mot est imprécis, il y a une distance qu'il ne faut pas trop se hâter de franchir. Il faut croire plutôt que les théologiens musulmans, avant de discuter aussi longuement qu'ils l'ont fait sur la théorie du *hal*, ont dû premièrement se mettre d'accord sur la signification du mot. Mais il est visible que M. D. ne s'est rendu compte ni de cette théorie, ni des controverses qu'elle a soulevées : et c'est pour cela que le mot lui semble vague.

D'après la doctrine d'Abou Bekr El-Baqillani, que Senoussi a adoptée de préférence à celle d'El-Achâri, et d'après une première opinion d'Imam El-Harameïn, qui l'abandonna plus tard, le *hal* est un intermédiaire entre le réel et le non-être. « On l'a défini : *un attribut appar-* » *tenant à une chose réelle, et n'ayant ni le caractère de la réalité,* » *ni celui de la non-existence.* — Nous disons un *attribut* (par oppo- » sition à substance), parce que les substances, c'est-à-dire les choses » qui subsistent par elles-mêmes, sont ou réelles ou non-existantes, » et pas autrement. On ne conçoit pas en effet que leur entité dépende

---

(1) *Notices et extraits des manuscrits* de la Bibliothèque nationale, tome XXI, p. 158.

(2) *Essai sur les Écoles philosophiques chez les Arabes*, p. 151, sq.

(3) *Mélanges de philosophie juive et arabe*, p. 327.

(4) *Le Guide des Égarés*, traduction S. Munk, tome I, p. 185 ; texte f° 58.

وقد انتهى القول بقوم من اهل النظر ان قالوا ان صفاته تعالى
ليست هي ذاته ولا شيأ خارجا عن ذاته وهذا مثل قول اخرين
الاحوال يريدون بذلك المعاني الكلية ليست موجودة ولا معدومة

» d'une autre chose. La substance n'est donc pas un *hal.* — Nous » disons *appartenant à une chose réelle*, parce que l'attribut d'une » chose non-existante est non-existant. Ce n'est donc pas un *hal.* — » Nous disons *n'ayant pas le caractère de la réalité* pour exclure les » accidents, qui ont une entité par rapport aux substances auxquelles » ils sont attachés, et qui sont par conséquent réels, à la différence » du *hal.* — Nous disons *n'ayant pas le caractère de la non-existence*, » pour exclure les attributs négatifs, par lesquels on qualifie une chose » réelle, parce que ces attributs sont non-existants et ne sont pas » des *hal* » (1).

Voilà, en résumé, la théorie de cette conception du *hal* qui paraît particulière à la théologie musulmane. Voyons maintenant quelle en sera l'application.

En suivant le système exposé dans la Senoussia, on trouve les attributs divisés en deux classes principales : attributs négatifs et attributs positifs. Négligeons les premiers, qui sont en dehors de la question qui nous occupe, pour considérer seulement les attributs positifs. Parmi ceux-ci, les uns, nommés *mâani,* tels que la puissance, la volonté, l'intelligence, sont des attributs réels ; et non seulement ils ont une existence objective, une réalité, mais encore ils seraient perceptibles à la vue, sans le voile qui cache aux regards de l'homme la véritable essence des choses (2) ; les autres, nommés *mânaouia,* consistent dans la qualification de la substance par ces attributs réels ; et à chaque attribut réel *(mâna)* correspond un attribut idéal *(mânaouia).*

---

(1) عرفوه بانه صفة لموجود لا موجودة ولا معدومة فقولنا صفة
لان الذوات وهي الامور القائمة بانفسها اما موجودة او معدومة
لا غير اذ لا يتصور تحققها تبعا لغيرها فلا تكون حالا وقولنا لموجود
لان صفة المعدوم معدومة فلا تكون حالا وقولنا لا موجودة ليخرج
الاعراض فانها متحققة باعتبار ذواتها فهي من قبيل الموجود دون
الحال وقولنا ولا معدومة ليخرج السلوب التي يتصف بها الموجود
فانها معدومات لا احوال

El-Maouaqif, par Adhoud Eddin El-Idji, avec commentaire de Djordjani, tome I, p. 217 et 218. Constantinople, doulqâda 1311 (mai 1894).

(2) Ce caractère de visibilité attribué à de pures abstractions ne doit pas nous surprendre de la part des théologiens musulmans, puisque les Achârites vont jusqu'à soutenir que Dieu, tout en étant immatériel, pourra être vu par les croyants, et qu'ils admettent même la visibilité des accidents, des odeurs, des saveurs et des sons.

Prenons un exemple d'attribut réel, l'intelligence. Ceux qui admettent l'existence d'une catégorie spéciale d'attributs nommés *hâl* soutiennent que la substance divine possède l'intelligence العلم, attribut réel, et la qualification d'intelligent كونه عالما, qui est un attribut idéal, ou un *hal*. Leurs adversaires affirment qu'il n'y a là qu'un seul attribut, l'intelligence ; quant à la qualification d'intelligent, ce n'est pas pour eux un attribut distinct ; c'est une pure conception, celle de l'union de l'intelligence avec la substance (1).

C'est cette qualification d'intelligent, de puissant, de voulant, etc., cette manière d'être, ce mode, pour employer enfin le mot qui semble le mieux y correspondre en français, que l'on désigne sous le nom de *hal*.

Il faut noter, toutefois, que le *hal* n'a pas toujours pour corrélatif indissoluble un attribut réel : l'existence est un *hal*, et ne découle pas d'un attribut réel. D'où la division des attributs idéaux en deux espèces : 1° l'existence, qui ne correspond à aucun attribut réel, qui ne dépend d'aucune cause غير معللة بعلة, est nommée mode essentiel, ou attribut essentiel حال نفسية, صفة نفسية ; 2° la qualité d'intelligent, de puissant, etc., correspondant à un attribut réel, qui en est la cause, est nommée mode idéal, ou attribut idéal, حال معنوية, صفة معنوية.

Ce n'est pas que le terme de *mode* ne soulève certaines objections, surtout quand on l'applique à l'existence. « On appelle mode, dit Ad. Frank, dans son *Dictionnaire des sciences philosophiques*, toute forme variable et déterminée qui peut affecter un être, toute qualité *qu'il peut avoir ou ne pas avoir*, sans que pour cela son essence soit changée ou détruite, *sans qu'il cesse d'être ce qu'il est ;* et les modes *découlent toujours de qualités* sans lesquelles ils seraient absolument impossibles. » Or, en traduisant le mot *hal* par mode, voici comment nous sommes amenés à traduire la définition de l'attribut essentiel, c'est-à-dire de l'existence : « L'attribut essentiel est le mode *qui appartient nécessairement* à la substance, tant que dure la substance, et *qui n'est pas le résultat d'une cause.* » Les termes de mode sans cause et de mode nécessaire, rapprochés des explications qui précèdent, semblent renfermer une contradiction ; et c'est pour y échapper que la traduction de la Senoussia avait substitué au terme de *mode*, celui de modalité « employé, dit Ad. Frank, dans un sens beaucoup plus limité et plus précis, pour désigner les points de vue les plus généraux sous lesquels les différents objets de la pensée peuvent se présenter à notre esprit. » De même que la nécessité et la contingence, la possibilité et l'impossibilité sont les modalités de l'être, ne peut-on pas dire que

(1) V. Commentaire d'El-Houdhoudi et la glose de Charqaoui, sur la Senoussia.

l'existence et la non-existence, la réalité et l'irréalité, sont les modalités de l'idée de substance ?

J'ai dit que la véritable raison qui a conduit M. D. à reprocher à Senoussi un manque de précision, c'est qu'il ne s'est pas fait une idée exacte des attributs que les théologiens musulmans nomment *hal*, modes ou attributs idéaux. On en trouve dans son article deux preuves décisives.

C'est d'abord sa manière de comprendre et de traduire le mot *hal* dans la phrase arabe citée plus haut : « L'attribut essentiel est *ce qui* appartient nécessairement à la substance, etc. », alors que tous les commentaires indiquent que le mot *hal* désigne dans cette définition une catégorie d'attributs bien caractérisés. « Par le mot *hal*, dit Dessouqi, il faut entendre *un attribut* qui appartient à une chose réelle, et qui n'est qualifié ni par la réalité ni par la non-existence (1). » Il s'agit donc bien des attributs dont parlent les *Maouaqif*, et il est impossible de remplacer l'expression par un pronom relatif, comme l'a pensé M. D.

Ce sont ensuite les éclaircissements que M. D. nous donne pour nous faire comprendre en quoi consistent, d'après lui, les attributs idéaux. Dieu, dit-il, possède en soi la faculté de savoir et d'agir, et ce sont là des attributs réels *(maani)*; il n'est pensant et agissant que *lorsqu'un objet lui a été donné*, sur lequel il peut penser ou agir, et voilà les attributs idéaux *(manaouia)*.

Il y a là une erreur des plus graves, que M. D. n'aurait pas commise s'il avait appliqué son raisonnement à tous les attributs réels énumérés par Senoussi : la puissance, la volonté, l'intelligence, la vie, l'ouïe, la vue, la parole. Comment expliquer, en effet, au moyen de ce raisonnement, l'attribut idéal qui correspond à l'attribut réel de la vie ? Dira-t-on que Dieu possède en soi la vie, mais qu'il n'est vivant que lorsqu'un objet lui est donné, sur lequel il peut vivre ? Cela ne supporte pas l'examen.

Si l'on acceptait la théorie de M. D., l'attribut réel de l'intelligence ne serait autre chose que l'intelligence en puissance, et l'attribut idéal correspondant serait l'intelligence en acte. Cette distinction entre le potentiel et l'actuel se retrouve bien, en effet, dans le commentaire d'El-Badjouri et dans d'autres; mais elle n'y figure que pour expliquer l'action ou la portée des attributs réels et non leur différence avec les attributs idéaux; en outre cette distinction ne s'applique pas à l'attribut de l'intelligence, qui est toujours en acte, disent El-Badjouri et les autres commentateurs, et jamais en puissance.

---

(1) قوله هي الحال اي الصفة الثابتة للموجود التي لا تتصف بوجود ولا عدم

Les théologiens arabes distinguent, parmi les attributs réels, ceux qui ont une relation objective, une action extérieure تعلق, et ceux qui n'en ont pas. Les premiers, c'est-à-dire les attributs actifs, ont tantôt une relation de production, تعلق تاثير, comme la puissance et la volonté; tantôt une relation de révélation تعلق انكشاف, comme l'intelligence, la vue, l'ouïe; tantôt enfin une relation indicatrice ou directrice تعلق دلالة, comme la parole. La seconde catégorie, celle des attributs inactifs, ne comprend que l'attribut de la vie. Quant à la relation des premiers, elle est ou actuelle ou potentielle. La volonté, par exemple, a une relation éventuelle ou potentielle تعلق صلوحي, et une relation actuelle, effective تعلق تنجيزي. Mais que sa relation soit potentielle ou actuelle, c'est-à-dire que l'objet à vouloir soit ou ne soit pas donné, elle est toujours un attribut réel, non un attribut réel dans le premier cas, et un attribut idéal dans le second.

Je crois avoir montré que le jugement de M. D. sur la philosophie de Senoussi a été formulé trop tôt; que si la traduction de la Senoussia laisse certainement à désirer, les corrections proposées, à l'exception d'une, prouvent surtout que cette traduction aurait pu être plus mauvaise encore; elles prouvent aussi que, s'il est plus commode de critiquer et de commenter que de traduire, cela n'est pas plus sûr et ne met pas à l'abri de l'erreur.

Je dois cependant reconnaître que si M. D. a vu dans la traduction de la Senoussia des erreurs qui n'y étaient pas, il a négligé de signaler des erreurs malheureusement trop réelles. Le mot مكلف, par exemple est rendu par capable, alors qu'il marque une idée de responsabilité, ou d'assujettissement à l'observation de la loi, plutôt qu'une idée de capacité. Le mot علة est traduit par cause occasionnelle; il aurait fallu dire inconditionnelle. طبيعة, qui a été rendu par force naturelle, signifie, dans la Senoussia, une cause involontaire et conditionnelle. Ces inexactitudes, que je m'occupe de rectifier, ne sont pas les seules. Mais les textes théologiques de Senoussi ne sont pas d'une interprétation facile. Les personnes qui en douteraient n'ont qu'à essayer; il en reste à traduire, qui en valent la peine.

J'ajoute, pour terminer, que si j'ai le regret d'être en désaccord avec M. D. sur quelques points, il serait injuste de ne pas le féliciter d'avoir abordé et d'avoir signalé aux lecteurs du *Journal Asiatique* un important sujet d'études jusqu'ici trop négligé à mon sens : celui de la théologie musulmane dans ses rapports avec la philosophie ancienne et avec la philosophie scolastique. Sur ce terrain en somme peu commode, où les amateurs, comme moi, marchent d'un pas mal assuré, il serait bon qu'une exploration sérieuse fût tentée

par un professionnel comme lui, doublement qualifié pour cela par des études philosophiques antérieures et par une longue pratique de l'arabe. A son défaut, le personnel des médersas algériennes est aujourd'hui composé de manière à pouvoir entreprendre avec succès des travaux de ce genre. On est en droit d'espérer qu'il joindra ses efforts à ceux de notre École des langues orientales de Paris et de notre École des lettres d'Alger pour nous relever de l'infériorité regrettable où nous nous trouvons, en ces matières comme en beaucoup d'autres, vis-à-vis des Allemands, des Anglais, des Hollandais et des Autrichiens. J.-D. Luciani.

Un renseignement bibliographique de notre Bulletin a été relevé dans la *Revue de l'histoire des religions* (1898, I, p. 146) sous la signature R. Basset dans la forme que voici : « Dans le Bulletin [de la *Revue africaine*] signé E. F. on trouve une annonce, sans une ligne de critique, des deux ouvrages de M. de Castries : *Sidi Abd errahmân* et *l'Islâm*. L'auteur de cette annonce a négligé de relever les lacunes et les erreurs qui se trouvent dans ce dernier volume et paraît [*sic*] ignorer que des travaux de valeur sur la connaissance de l'islam en Occident avaient paru bien avant le chapitre incomplet que M. de C. a consacré à ce sujet (cf. *R. de l'H. des R.*, mars 1896, p. 231) ».

Je me borne à cette simple citation.

Le *Précis de législation algérienne et tunisienne*, de M. L. Charpentier (Alger, 1899, 479 pp. 8°), bien qu'il soit, dans la pensée de son auteur, principalement destiné aux candidats aux certificats d'études de législation algérienne, mérite d'être signalé à tous ceux qui vivent en Algérie ou s'occupent d'études relatives à notre colonie. Sous une forme didactique et succincte, on y trouve exposées et maintes fois discutées, non pas seulement les règles qui n'intéressent que les spécialistes, mais aussi celles qui ont trait à l'organisation politique et administrative du pays depuis 1830 et dont la connaissance s'impose quotidiennement. A la suite d'une introduction historique vient la première partie, traitant de l'organisation politique, administrative et judiciaire de l'Algérie, avec des chapitres spéciaux à la Tunisie; la deuxième partie, consacrée à la législation, traite : 1° des matières se rattachant au droit civil (personnes, contrats, immeubles, colonisation, expropriation); 2° des matières administratives (régime commercial, impôts, instruction publique, agriculture). Les modifications apportées au fonctionnement du Gouvernement général depuis 1896 sont l'objet d'un chapitre additionnel.

Les dates rapprochées auxquelles se succèdent les éditions du Guide Piesse en Algérie et Tunisie (collection des guides Joanne, chez

Hachette) témoignent de leur écoulement rapide et du nombre des voyageurs qui y ont recours. L'édition de 1898, parue récemment, avec 8 cartes et 22 plans, s'est surtout augmentée de renseignements concernant la Tunisie, sans que d'ailleurs les fouilles de Timgad par exemple aient été négligées. Le format un peu plus réduit du volume et la possibilité de le sectionner en quatre parties le rendent un peu plus maniable; les caractères d'imprimerie sont un peu plus fins et ne figurent plus sur une double colonne. La portion historique, ainsi que nous avons eu l'occasion de le constater déjà, est moins développée qu'à l'origine.

M. Lambert Playfair a achevé l'impression de son *Supplement to the bibliography of Algeria*, dont il a bien voulu nous adresser un exemplaire (Londres, Murray, 1898, 321 p. in-8°). Ce supplément remonte aux temps les plus anciens et s'arrête avec l'année 1895; il compte plus de 3,000 numéros nouveaux, et les index qui le terminent renferment tous les renvois aux deux parties du travail. Malgré de légères imperfections ou omissions inévitables, ce riche répertoire sera toujours consulté avec un grand intérêt par ceux qui s'occuperont de notre colonie à un titre quelconque.

Bien que les études aient continué de fleurir au Maroc, les productions indigènes paraissent y être bien moins nombreuses qu'autrefois. Il vient cependant d'y être écrit une chronique consacrée à l'histoire de ce pays depuis les Idrisides, 789 de J.-C., jusqu'à l'époque contemporaine, et qui a été imprimée au Kaire en 1312 hég., 1894 de J.-C., *El istikçâ li-akhbâr doawel el-maghreb el-akça*, par Ahmed ben Khâled ben Hammâd ben Mohammed Nâciri Selawi, en 4 vol. in-4°. Ce n'est pour la plus grande partie qu'une compilation, ainsi qu'il est naturel de s'y attendre, mais dont il semble bien résulter que l'auteur a pu consulter des ouvrages anciens qui sont ou très rares dans les bibliothèques européennes ou regardés comme perdus. Pour des périodes plus rapprochées de nous, on y trouve le récit fait au point de vue musulman d'événements que nous ne connaissions que par des sources chrétiennes. Des faits contemporains ou à peu près, ce qui a trait par exemple à Abdelkader, y sont naturellement représentés à un point de vue qui n'est pas toujours celui de la réalité; d'autre part, l'Angleterre — l'ouvrage a été imprimé en Égypte — y est traitée avec une bienveillance qui ne s'étend ni à la France ni à l'Espagne. L'ouvrage a été analysé par « Taleb », dans l'*Algérie nouvelle* (nos du 1er et du 8 nov. 1896), et par M. Codera (*Boletin de la R. A. de la H.*, mars 1897).

E. F.

NÉCROLOGIE

La Société historique a à regretter la perte d'un de ses membres, M. Ahmed ben Kaddour Ahtchy, décédé à Alger, le 28 novembre 1898. M. Ahtchy n'était âgé que de 45 ans. Après de bonnes études au Lycée d'Alger, et après avoir été reconnu admissible à l'École polytechnique, il s'était fait recevoir licencié en droit. Il fut attaché pendant quelque temps à la Bibliothèque nationale de Paris. Il dut revenir à Alger, pour se rapprocher de ses parents, et il occupa d'abord un emploi de secrétaire auprès du Premier Président de la Cour d'appel. Nommé ensuite rédacteur au Gouvernement général, il a conservé ces fonctions jusqu'à son décès.

D'une instruction très étendue, et d'un caractère très modeste, M. Ahtchy avait su s'attirer les sympathies de tous. A ses funérailles assistaient le personnel du Gouvernement général, et de nombreux fonctionnaires français et musulmans. Des discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Boukandoura, mufti hanafite, et par M. Lachref, professeur à la médersa d'Alger.

J. D. L.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

TABLE DES MATIÈRES

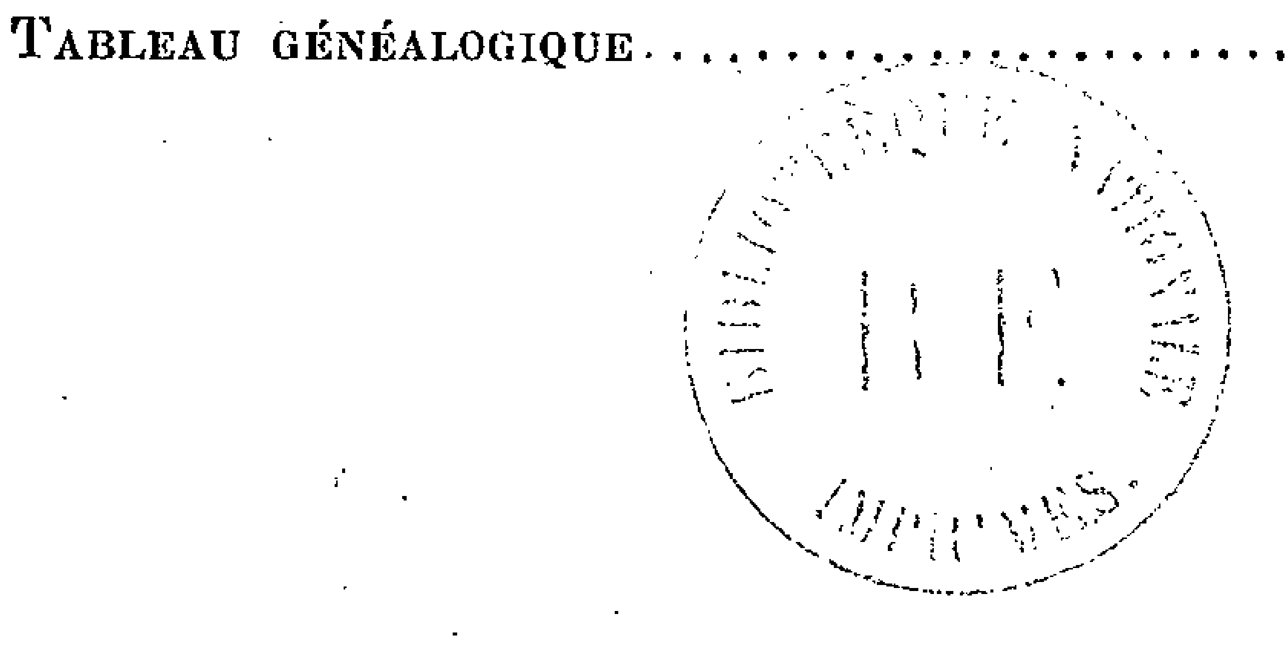
DU

QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1898 —



ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

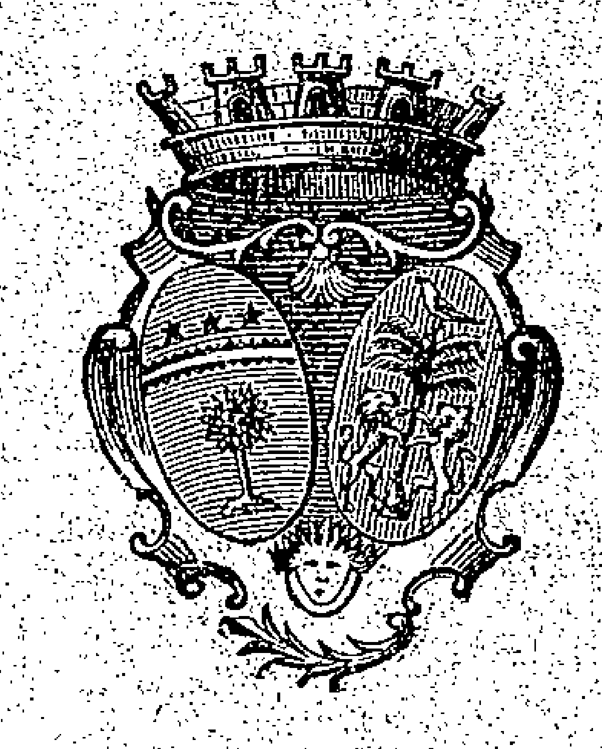


REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

NUMÉROS **229-230.** — 2e et 3e TRIMESTRES 1898

SOMMAIRE



ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

—

1898

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-et-un volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

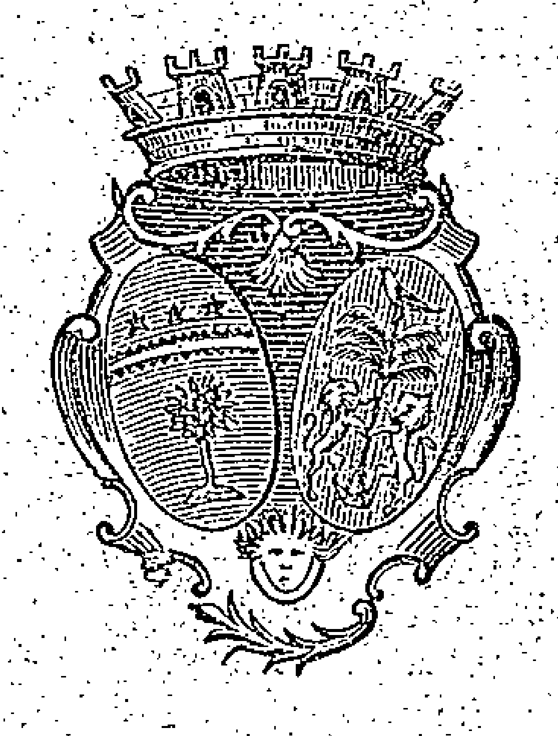
Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

NUMÉRO **231**. — 4e TRIMESTRE 1898

SOMMAIRE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

—

1898

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-et-un volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser (*franco*) à M. Arnaud, Interprète principal, rue Ménerville, 2, Agha-Mustapha, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

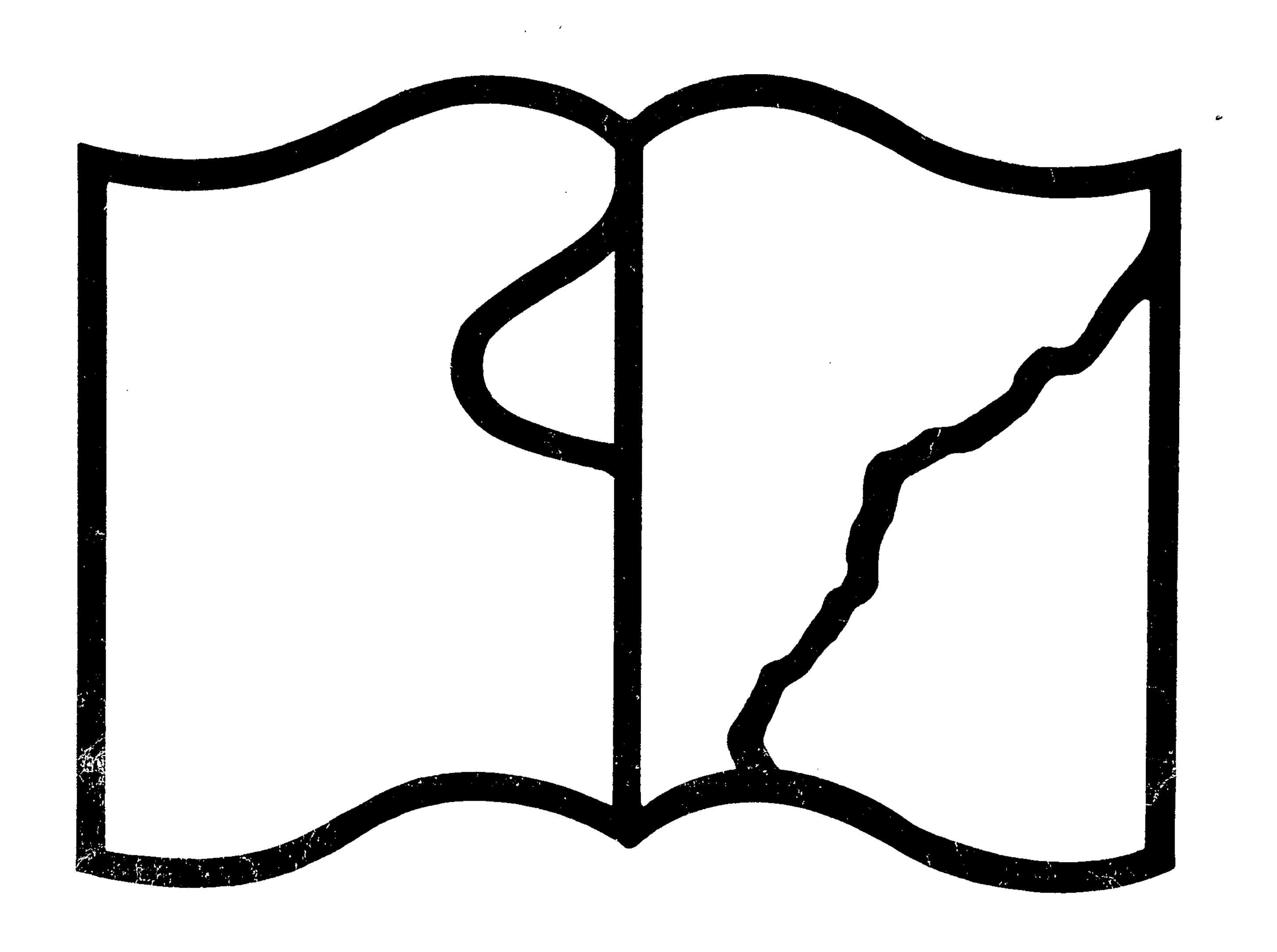
Le montant de ce versement doit être remis à M. Bruyat, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

Art. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation d'une année, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

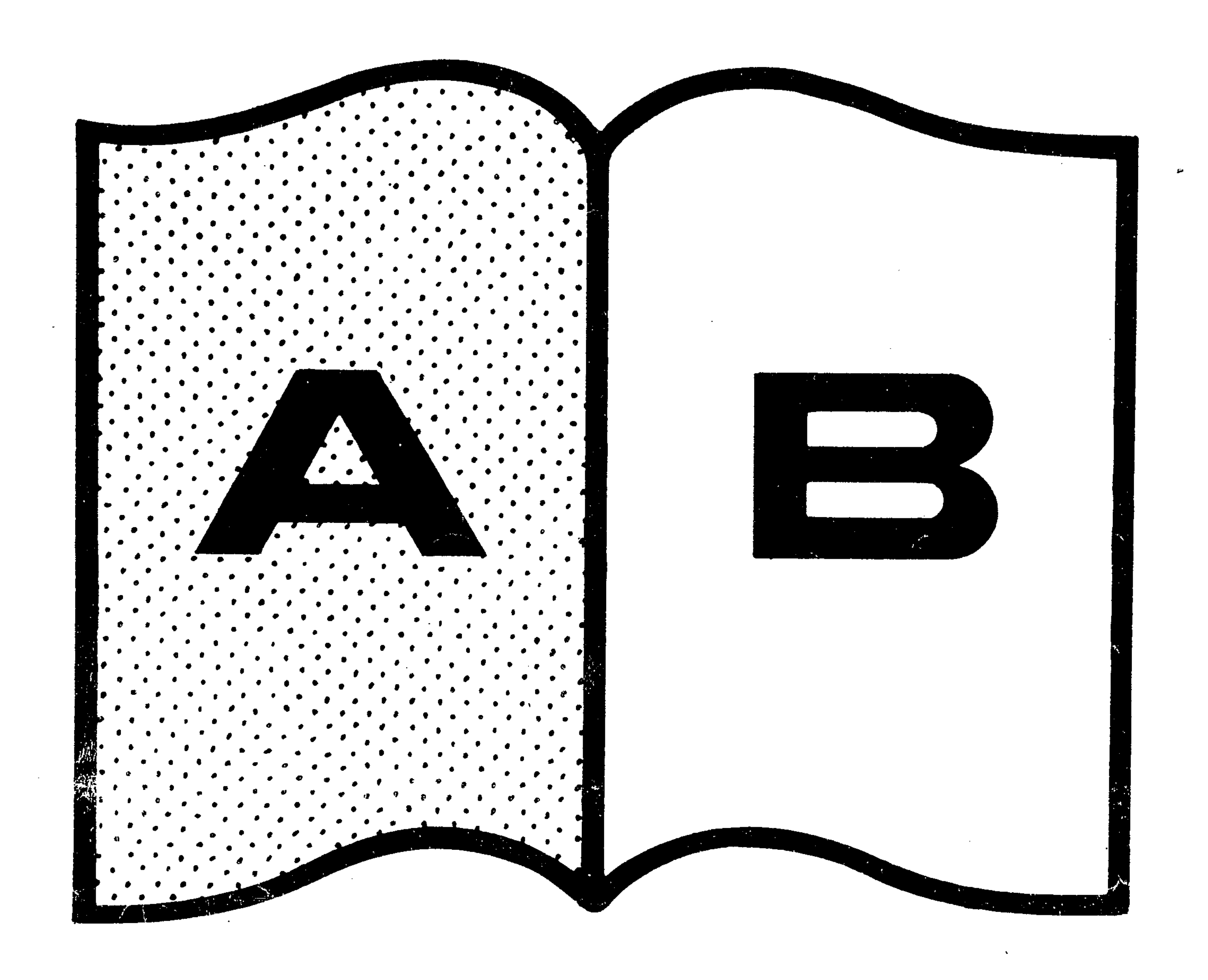
Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

Alger. — Typ. A. Jourdan.



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14